Quatre-vingt-neuvième année. — N° 202. Le Numéro : 15 francs. Samedi 31 Août 1957.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Information.

Décrets du 28 août 1957 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8522).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 27 août 1957 portant promotions, nominations, attribution de fonctions, admission à la retraite et conférant l'honorariat (magistrature) (p. 8523).

Décret du 27 août 1957 plaçant un bachadel en position de disponibilité (p. 8524).

Arrêté autorisant l'emploi par des officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes (rectificatif) (p. 8524).

Arrêté portant nominations, acceptation de démission et conférant l'honorariat (officiers publics et ministériels) (p. 8524).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets des 17 et 28 août 1957 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8524).

Décret du 27 août 1957 portant promotions dans la réserve de l'armée de mer (corps des ingénieurs hydrographes de réserve) (p. 8525).

Arrêtés du 14 août 1957 portant reclassement des fonctionnaires des catégories D et C relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre, mer et air) dans les nouvelles échelles de rémunération instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957 (p. 8525).

Arrêté du 27 août 1957 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de techniciens d'études et de fabrications des travaux maritimes et des transmissions (p. 8528).

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Décret du 27 août 1957 portant nomination d'attachés commerciaux (p. 8528).

Arrêté du 19 août 1957 portant affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget (direction générale des impôts : enregistrement et domaines) de locaux dépendant du tribunal cantonal de Cernay (Haut-Rhin) (p. 8528).

Arrêtés du 22 août 1957 portant ouverture de crédits (p. 8528).

Arrêté relatif aux prix de tous les produits et services (rectificatif) (p. 8528).

Arrêté portant radiation des cadres et admission à la retraite (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 8528).

Energie. — Industrie et commerce.

Arrêtés du 22 août 1957 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (p. 8529).

Arrêtés du 22 août 1957 agréant du matériel pour emploi dans les locaux renfermant des vapeurs d'essence (p. 8529).

Reconstruction et logement.

Arrêté du 9 août 1957 relatif à une société d'habitations à loyer modéré (p. 8530).

Circulaire relative aux logements économiques et familiaux (rectificatif) (p. 8530).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret n° 57-982 du 27 août 1957 autorisant des délégations ministérielles dans les fonctions de professeur du second degré et de l'enseignement technique, dans des postes d'outre-mer, en faveur des candidats aux concours de l'agrégation, du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement supérieur et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (p. 8530).

Décrets du 27 août 1957 portant nomination de professeurs (enseignement supérieur) (p. 8530).

Arrêtés portant attribution et délégation de fonctions (architecture et inspecteurs d'académie) (p. 8530).

Liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteurs d'académie (année 1957) (p. 8531).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 27 août 1957 portant déclassement de la Branche Sud du chemin de fer d'intérêt local du département de la Réunion (p. 8532).

Décret du 27 août 1957 portant nomination au grade d'ingénieur en chef de la météorologie (p. 8532).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 17 août 1957 approuvant les délibérations nos 104 d/57 et 104 e/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le régime de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation et des taxes de consommation ou à la production perçues à l'importation ou à l'exportation (p. 8532).

Décret du 27 août 1957 approuvant la délibération n° 145/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement (p. 8532).

Décret du 27 août 1957 approuvant quatre délibérations de l'assemblée territoriale du Cameroun en matière fiscale (p. 8532).

Décret du 27 août 1957 approuvant la délibération du 8 novembre 1956 de l'assemblée territoriale des Etablissements français de l'Océanie modifiant les règles d'assiette du droit de mutation à titre gratuit (donations et successions) (p. 8533).

Décrets du 27 août 1957 portant admissions à la retraite et conférant l'honorariat (administrateurs de la France d'outre-mer) (p. 8533).

Arrêté du 22 août 1957 fixant le tableau des effectifs maxima par catégorie de l'institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux pour l'année 1957 (p. 8533).

Arrêté portant modification de la commission centrale chargée des concours professionnels pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 8533).

Arrêtés portant promotion, reclassement, mises en position de mission, radiation des cadres, admissions à la retraite et rectificatif:

Enseignement et jeunesse (p. 8533).

Postes et télécommunications (p. 8534).

Travaux publics (p. 8535).

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

Santé publique et population.

Décret n° 57-983 du 26 août 1957 modifiant le décret du 17 avril 1943 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 relative aux hôpitaux et hospices publics, modifiée (p. 8536).

Arrêté du 27 août 1957 relatif à la liste des pièces à fournir par les candidats aux concours hospitaliers (p. 8541).

Arrêté du 27 août 1957 relatif à la composition et au mode de désignation des membres des jurys des concours hospitaliers (p. 8542).

Arrêté du 30 août 1957 relatif à la constitution du conseil de discipline hospitalier (p. 8543).

Arrêté portant reclassement des fonctionnaires du secrétariat d'Etat à la santé publique et à la population dans les nouvelles échelles de rémunération des catégories D et C (p. 8544).

Arrêté du 26 août 1957 fixant les dates des élections aux différents conseils de l'ordre national des pharmaciens (p. 8545).

Arrêté portant affectation et réintégration (inspection de la pharmacie) (p. 8545).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Résultats du budget 1957 (mai 1957) (rectificatif) (p. 8545).

AGRICULTURE. — ÉQUIPEMENT ET PLAN AGRICOLES

Avis relatif à l'examen professionnel pour l'accession au grade d'ingénieur du génie rural des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux ruraux (p. 8545).

Ministère des affaires sociales.

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Avis de concours pour le recrutement de rédacteurs à l'hôpital-hospice de Tulle (Corrèze) (p. 8546).

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) (p. 8546).

Banque de France.

Avis de concours pour les emplois de rédacteur et de secrétaire comptable masculin (p. 8546).

Annonces (p. 8517).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

Assemblée nationale. — Feuilles 3 et 4. — *Projets et propositions de loi, exposés des motifs et rapports.* — Annexes nos 2891 (*suite*) à 2951 (session ordinaire de 1956-1957).

Conseil de la République. — Feuilles 5 à 8. — *Projets et propositions de loi, exposés des motifs et rapports.* — Annexes nos 83 (*suite*) à 129 (session ordinaire de 1956-1957).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

INFORMATION

Décrets du 28 août 1957 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets en date du 28 août 1957, rendus sur la proposition du président du conseil des ministres et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de l'information, et après avis du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations des présents décrets sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promues ou nommées dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour prendre rang du jour de la signature des présents décrets, les personnes désignées ci-après:

Au grade d'officier

M. Marcel Gabilly, journaliste. Chevalier du 7 avril 1918.

M. Désiré Goddyn, administrateur du journal *France-Soir*. Chevalier du 28 avril 1949.

Au grade de chevalier.

Mme Suzanne Archambault de Montfort, née Feingold, journaliste; 33 ans 5 mois de services civils.

Mme Raymonde Blum, née Bequart, dite Audibert, directeur administratif de *Pathé-Journal;* 25 ans 4 mois de services civils.

M. Henri Bonche, directeur général de *La Dépêche de Saint-Etienne;* 26 ans 8 mois de services militaires et civils.

Mme Maria Chassagne, née Roy, administrateur civil à la radiodiffusion-télévision française; 37 ans 9 mois de services civils.

M. Francis Balma, journaliste; 30 ans 3 mois de services militaires et civils.

M. Alexandre Bellas, journaliste; 51 ans 7 mois de services militaires et civils.

M. Léon Conturie, ingénieur en chef des télécommunications; 21 ans de services militaires et civils.

M. Henri Hausherr, journaliste; 30 ans 1 mois de services militaires et civils.

M. Albert Mouton, journaliste; 57 ans de services militaires et civils.

M. Gaston Patou, directeur du bureau de Chartres de *La République du Centre;* 35 ans 11 mois de services militaires et civils.

M. Jean Pourtier, journaliste; 41 ans 3 mois de services militaires et civils.

M. Joseph Saigne, journaliste; 53 ans 3 mois de services militaires et civils.

M. Jean Teitgen, rédacteur en chef au journal parlé de la radiodiffusion-télévision française; 28 ans 2 mois de services militaires et civils.

Mme Claude Sauvy, dite Claude-Salvy, journaliste; 36 ans 7 mois de services civils.

M. Joseph Filippi, journaliste; 44 ans 4 mois de services militaires et civils.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 27 août 1957 portant nomination de magistrats et attribution de fonctions.

Par décret en date du 27 août 1957, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature;

Sont nommés:

Président de chambre à la cour d'appel de Montpellier, M. Privé, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Magistre, décédé.

Président de chambre à la cour d'appel de Limoges, M. Desbordes, vice-président au tribunal de première instance de Limoges, en remplacement de M. Brissaud, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Président de chambre à la cour d'appel de Nancy, M. Rosambert, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Mettetal, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Nancy, M. Pelt, conseiller à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Rosambert.

Conseiller à la cour d'appel de Douai, M. Herrmann, juge au tribunal de première instance de Colmar, en remplacement de M. Pelt.

Président du tribunal de première instance d'Angers, M. Derré, conseiller à la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Corbes, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Crespy, juge d'instruction au tribunal de première instance de Toulouse, en remplacement de M. Deloncle, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Juge au tribunal de première instance de Toulouse, M. Pedoussaut, juge au tribunal de première instance de Gaillac, en remplacement de M. Crespy.

Président du tribunal de première instance de Domfront, M. Amade, juge au tribunal de première instance de Marseille, en remplacement de M. Pochon, décédé.

Juge au tribunal de première instance de Toulouse, sur sa demande, M. Perier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, détaché dans les fonctions de secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, en remplacement de M. Gendre, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Basse-Terre.

Juge au tribunal de première instance de Strasbourg, M. Gross, juge d'instruction au tribunal de première instance de Saverne, en remplacement de M. Goettle, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Thionville.

Juge au tribunal cantonal de Thionville, M. Feneyrou, juge au tribunal de première instance de Batna, en remplacement de M. Lallemant, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Juge au tribunal de première instance de Brignoles, sur sa demande, Mme Barroux, épouse Aldebert, juge au tribunal de première instance de Valence, en remplacement de Mme Deplat, veuve Decourt, nommée juge au tribunal de première instance de Grasse.

Juge au tribunal de première instance de Mende, M. Chavanac, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Toulouse, en remplacement de Mlle Réfrégé, non acceptante, dont la nomination a été rapportée.

Juge au tribunal de première instance de Paimbœuf, Mme Assemat, veuve Poudret, juge suppléant du ressort de la cour d'appel d'Angers, en remplacement de M. Baille, qui a été nommé juge d'instruction au tribunal de première instance de Saint-Nazaire.

Juge au tribunal cantonal de Mulhouse, Mme Lescure, épouse Jardel, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Colmar, en remplacement de M. Stuck, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Mulhouse.

Juge au tribunal de première instance de Briey, M. Oriou, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Rennes, en remplacement de M. Depin, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Cambrai.

M. Perier, nommé juge au tribunal de première instance de Toulouse par le présent décret, sera, à compter de son installation dans lesdites fonctions, maintenu détaché dans les fonctions de secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature.

Mme Driot, épouse Boyer, juge au tribunal de première instance de Caen, est nommée juge au tribunal de première instance de Toulouse, en remplacement de M. Perier.

Sont promus au troisième grade de la hiérarchie judiciaire et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

M. Giacobbi, président du tribunal de première instance de Joigny.

M. Bodelet, président du tribunal de première instance de Sedan.

M. Charignon, président du tribunal de première instance de Saint-Marcellin.

M. Hammes, président du tribunal de première instance de Saint-Julien.

M. Turquet de Beauregard, président du tribunal de première instance de Vendôme.

M. Vernhes, président du tribunal de première instance d'Aubusson.

Sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction aux tribunaux de première instance désignés ci-après:

Strasbourg: M. Gross, nommé par le présent décret juge audit tribunal, en remplacement de M. Goettlé, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Thionville.

Toulouse: M. Pedoussaut, nommé par le présent décret juge audit tribunal, en remplacement de M. Crespy, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de la Seine.

M. Mettetal, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Nancy, est nommé premier président honoraire de ladite cour.

M. Aucopt, juge au tribunal de première instance de Bourges, est chargé des fonctions de juge des enfants audit tribunal pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1957.

M. Delsart, juge au tribunal de première instance de Carcassonne, est chargé des fonctions de juge des enfants audit tribunal pour une nouvelle période de trois ans, à compter du 1er octobre 1957.

M. Crassous, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Riom, est placé dans la position « sous les drapeaux » à compter du 5 juillet 1957.

Décret du 27 août 1957 portant promotion de magistrats au troisième grade de la hiérarchie judiciaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus au troisième grade de la hiérarchie judiciaire et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

M. Mousset, procureur de la République près le tribunal de première instance de Bagnères-de-Bigorre.

M. Ville, procureur de la République près le tribunal de première instance de Pamiers.

M. Rongier, procureur de la République près le tribunal de première instance de Trévoux.

M. Delcambre, procureur de la République près le tribunal de première instance de la Flèche.

M. Escande, procureur de la République près le tribunal de première instance de Libourne.

M. Desert, procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Amand.

M. Brossette, procureur de la République près le tribunal de première instance de Rambouillet.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ÉDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Décrets du 27 août 1957 admettant des magistrats à faire valoir leurs droits à la retraite et leur conférant l'honorariat.

Par décret en date du 27 août 1957, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Defranchi, juge au tribunal de première instance de la Seine, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre 1957 (limite d'âge) et est nommé juge honoraire audit tribunal.

Par décret en date du 27 août 1957, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. Enaud, juge d'instruction au tribunal de première instance de Rennes, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 9 septembre 1957 (limite d'âge) et est nommé juge d'instruction honoraire audit tribunal.

Par décret en date du 27 août 1957, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature, M. de Chamerlat des Guerins, juge au tribunal de première instance de Clermont-Ferrand, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 13 septembre 1957 (limite d'âge) et est nommé juge honoraire audit tribunal.

Décret du 27 août 1957 plaçant un bachadel en position de disponibilité.

Par décret en date du 27 août 1957, M. El Haouari Abdelkader, bachadel à la mahakma de Cherchell, est mis en disponibilité, sur sa demande, pour une durée d'un an à compter de la notification du présent décret.

Emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils ou procédés de reproduction des actes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 août 1957 : page 8063, 2e colonne, 50e ligne, au lieu de : « l'appareil Regma 413 », lire : « l'appareil Regma 431 ».

Officiers publics et ministériels.

Par arrêté du 22 août 1957 :

Sont acceptées les démissions de :

M. Mercier (Paul-Joseph-Félix), notaire à la résidence de Servance, canton de Melisey (Haute-Saône).

M. Renoult (Jules-Maurice-Théophile), avoué près le tribunal de première instance de Bernay (Eure).

M. Mercourt (Gustave-Laurent), greffier de la justice de paix d'Orgères-en-Beauce (Eure-et-Loir).

M. Baron (Michel), huissier de justice du tribunal de première instance d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

M. Mercourt (Gustave-Laurent), huissier de justice du tribunal de première instance de Châteaudun (Eure-et-Loir).

M. Pribat (Pierre), huissier de justice du tribunal de première instance d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

Sont nommés :

M. Paillard (Jean-Clément-Alfred), notaire à la résidence de Pellouailles-les-Vignes, canton Nord-Est d'Angers (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Paillard (Clément-Joseph-Pierre), son père, démissionnaire.

M. Rouchon (Jean-Michel-Amable), notaire à la résidence de Manzat, canton de ce nom (Puy-de-Dôme), en remplacement de M. Rouchon (Paul-Blaise-Gilbert), son père, démissionnaire.

M. Rousset (Marie-Joseph), notaire à la résidence de Chaillac, canton de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), en remplacement de M. Pasquet (Emile-Marie-François-Joseph), démissionnaire.

M. Sidoux (Jean-Louis-Emile), notaire à la résidence de Marcillac-Lanville, canton de Rouillac (Charente), en remplacement de M. Sidoux (Clément-Emile-Marie), son père, démissionnaire.

M. Blondeau (Gérard-Jules-Augustin), greffier en chef du tribunal de première instance de Gannat (Allier), en remplacement de M. Le Marchand (Michel-Marie), démissionnaire.

Mme Castaing (Aimée), veuve Bonnet, greffier de la justice de paix de Condom (Gers), en remplacement de M. Moulette (Maxime-Jean), démissionnaire.

M. Etlin (Pierre-Philippe), déjà greffier en chef de la cour d'appel de Rouen (Seine-Maritime), greffier du tribunal de simple police de Rouen, en remplacement de M. Copin (Privat-Joseph-Michel-Lucien), démissionnaire.

M. Larchez (Robert-Marcel), greffier de la justice de paix de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), en remplacement de M. Larchez (André-Marcel), son père, démissionnaire.

M. Larchez (Robert-Marcel), greffier de la justice de paix de Fayl-Billot (Haute-Marne), en remplacement de M. Larchez (André-Marcel), son père, démissionnaire.

M. Larchez (Robert-Marcel), greffier de la justice de paix de la Ferté-sur-Amance (Haute-Marne), en remplacement de M. Larchez (André-Marcel), son père, démissionnaire.

Mme Ollivier (Simone-Rose), greffier de la justice de paix des Andelys (Eure), en remplacement de M. Clee (Fernand-Léon-Gustave), décédé, à charge de verser aux ayants droit de Me Clee, avant la prestation de serment, la somme de 700.000 F, à titre d'indemnité.

M. Brisbart (Michel-Robert-François-René), huissier de justice du tribunal de première instance de Lille (Nord), en remplacement de M. Marcant (Pierre-Marie-Léon-Jules), décédé.

M. Manchelin (Pierre-Germain-Robert), commissaire-priseur à la résidence de la Flèche (Sarthe), en remplacement de M. Godin (Jean-Paul-Marie), décédé.

L'honorariat est conféré à :

M. Balme (Gaspard-Marie-Victor), ancien notaire à la résidence de Lhuis (Ain).

M. Courtois (Marie-Joseph-Léandre), ancien notaire à la résidence de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron).

M. Japiot (Pierre), ancien notaire à la résidence de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. Marchand (Gabriel-Ernest), notaire à la résidence d'Ambérieu-en-Bugey (Ain).

M. Detis (Marie-Alfred-Maurice), ancien avoué près le tribunal de première instance de la Seine.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret du 17 août 1957 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 17 août 1957, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 25 juillet 1957 portant que les promotions et nominations dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier.

M. Billoud (Jean), administrateur civil, secrétariat d'Etat aux forces armées (air) ; services civils et militaires : 33 ans 10 mois. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 juillet 1947. Médaille de l'aéronautique.

M. Lepère (Marie-Eugène-Georges), ingénieur, conseiller technique, industrie aéronautique ; services militaires et pratique professionnelle : 56 ans 7 mois. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 novembre 1920.

Au grade de chevalier.

M. Beau (Robert), administrateur civil, secrétariat d'Etat aux forces armées (air) ; services civils et militaires : 22 ans 4 mois. Croix de guerre 1939-1945.

M. Bost (Benoît), agent administratif, secrétariat d'Etat aux forces armées (air) ; services civils et militaires : 56 ans 4 mois 17 jours. Médaille militaire.

Mme Desoutter (Germaine-Jeanne-Léontine), adjoint administratif, chef de groupe, secrétariat d'Etat aux forces armées (air) ; services civils : 37 ans.

M. Duval (Maurice-Georges), chef de service, industrie aéronautique, services militaires et pratique professionnelle : 45 ans 9 mois. 1.400 heures de vol.

M. Hourcadet (Pierre-René), directeur d'usine, industrie aéronautique ; services militaires et pratique professionnelle : 29 ans.

M. Lannes (Jean), chef du personnel, industrie aéronautique ; services militaires et pratique professionnelle : 39 ans.

M. Robillard (André-Jean), directeur, industrie aéronautique ; services militaires et pratique professionnelle : 39 ans 7 mois. Médaille de l'aéronautique. 1.263 heures de vol.

Décrets du 28 août 1957 portant promotions et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 28 août 1957, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 25 juillet 1957 portant que la promotion dudit décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Nadot (Pierre-Marcel), directeur d'essais en vol, chef pilote, industrie aéronautique; services militaires et pratique professionnelle: 29 ans 9 mois. Officier de la Légion d'honneur du 22 août 1951. Médaille de l'aéronautique. 6.850 heures de vol.

Par décret du Président de la République en date du 28 août 1957, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air), vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 25 juillet 1957 portant que les promotion et nomination dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

(Titres exceptionnels.)

M. Myrles (Antoine-Jean), ingénieur, directeur technique, industrie aéronautique; services militaires et pratique professionnelle: 32 ans 1 mois. Chevalier de la Légion d'honneur du 15 février 1950. Médaille de l'aéronautique.

Au grade de chevalier.

(Titres exceptionnels.)

M. Morel (Auguste-Charles-François), pilote d'essais, industrie aéronautique; services militaires et pratique professionnelle. 13 ans 7 mois. 3.000 heures de vol.

Décret du 27 août 1957 portant promotions dans la réserve de l'armée de mer (corps des ingénieurs hydrographes de réserve).

Par décret en date du 27 août 1957, sont promus dans la réserve de l'armée de mer, à compter du 1er septembre 1957:

Au grade d'ingénieur hydrographe principal de réserve.

MM. les ingénieurs hydrographes de 1re classe de réserve Dassonville (L.-M.-G.-J.) et Fouquet (P.-H.-J.-E.-H.).

Au grade d'ingénieur hydrographe de 1re classe de réserve.

M. l'ingénieur hydrographe de 2e classe de réserve Escourrou (A.-L.-E.-A.).

Reclassement des fonctionnaires des catégories D et C relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre) dans les nouvelles échelles de rémunération instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre), le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 57-174 du 16 février 1957 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories D et C des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le décret n° 57-175 du 16 février 1957 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation des carrières des catégories D et C, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 16 février 1957 fixant l'échelonnement indiciaire des grades et emplois des catégories D et C prévu à l'article 24 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les fonctionnaires des catégories D et C relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (terre) sont reclassés dans les différentes échelles instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957 susvisé, conformément aux tableaux de correspondance ci-dessous. Sous réserve des dispositions particulières mentionnées à ces tableaux, les intéressés conservent dans leur échelon des nouvelles échelles l'ancienneté qu'ils ont acquise dans leur ancien échelon.

Cette dernière ancienneté ne devra pas excéder la durée moyenne exigée dans l'ancien échelon pour accéder à l'échelon immédiatement supérieur.

TABLEAU I

GRADE	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 7 C.
Agent technique du musée de l'armée:	
1re classe.	10e échelon.
2e classe (1).	8e échelon.
3e classe (2).	7e échelon.
4e classe (3).	6e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU II

GRADES			NOUVELLE échelle de rémunération 6 C.
Adjoint au trésorier, au comptable du matériel et au secrétaire de la direction des études (école polytechnique):	Secrétaire du général (école polytechnique):	Agent des transmissions, premier groupe:	
1re classe.	1re classe.	9e échelon.	10e échelon.
2e classe (1).	2e classe (1).	8e échelon (6).	9e échelon.
3e classe (2).	3e classe (5).	7e échelon (7).	8e échelon.
4e classe (2).	4e classe (4).	6e échelon (8).	7e échelon.
		5e échelon.	7e échelon.
5e classe (3).	5e classe (4).	4e échelon (6).	6e échelon.
	6e classe (14).		6e échelon.
6e classe (4).		3e échelon (8).	5e échelon.
		2e échelon.	5e échelon.
		1er échelon.	4e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU III

GRADES		NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 6 C.
Dessinateur:	Agent administratif:	
1re classe:		
1er échelon.	3e échelon.	10e échelon.
2e échelon (1).	2e échelon (1).	9e échelon.
2e classe:		
1er échelon.	1er échelon (5).	9e échelon.
		8e échelon.
2e échelon (4).		7e échelon.
3e classe:		
1er échelon.		7e échelon.
2e échelon (6).		6e échelon.
4e classe:		
1er échelon (8).		5e échelon.
2e échelon (9).		4e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU IV

GRADES		NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 5 C.
Agent des transmissions 2e groupe:	Contremaître non professionnel:	
	1re classe.	10e échelon.
8e échelon.	2e classe (1).	9e échelon.
	3e classe.	9e échelon.
7e échelon (6).	4e classe (1).	8e échelon.
6e échelon (10).		8e échelon.
5e échelon (10).	5e classe.	7e échelon.
4e échelon (10).	6e classe (6).	6e échelon.
3e échelon (10).	7e classe (8).	5e échelon.
2e échelon (11).		4e échelon.
1er échelon (11).		3e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU V

GRADES	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 3 C.
Vérificateur:	
Classe exceptionnelle:	
Après 3 ans.	10e échelon.
Avant 3 ans (1).	9e échelon.
Hors classe.	9e échelon.
1re classe (1).	8e échelon.
2e classe.	8e échelon.
3e classe (6).	7e échelon.
4e classe (8).	6e échelon.
5e classe (2).	5e échelon.
6e classe (12).	4e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU VI

GRADES	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 2 C.
Agent des transmissions 3e groupe:	
8e échelon.	10e échelon.
7e échelon (6).	9e échelon.
6e échelon (13).	8e échelon.
5e échelon (6).	8e échelon.
4e échelon (8).	7e échelon.
3e échelon (14).	6e échelon.
2e échelon (2).	5e échelon.
1er échelon (15).	4e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU VII

GRADES	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 1 C.
Agent des transmissions 4e groupe:	
8e échelon.	8e échelon.
7e échelon (11).	8e échelon.
6e échelon (6).	6e échelon.
5e échelon (16).	6e échelon.
4e échelon.	5e échelon.
3e échelon.	4e échelon.
2e échelon.	3e échelon.
1er échelon.	2e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU VIII

GRADES	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 1 D.
Casernier du génie:	
Classe exceptionnelle:	
2e échelon.	8e échelon.
1er échelon (17).	7e échelon.
7e échelon (6).	7e échelon.
6e échelon (7).	6e échelon.
5e échelon (13).	5e échelon.
4e échelon.	5e échelon.
3e échelon.	4e échelon.
2e échelon.	3e échelon.
1er échelon (16).	2e échelon.

(1) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
(2) L'ancienneté d'échelon est majorée de 8 mois.
(3) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an 8 mois. — (4) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans 4 mois. — (8) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
Les intéressés qui ont 3 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon sont reclassés dans l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 3 ans.
(5) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an 8 mois.
(6) L'ancienneté d'échelon est majorée d'un an.
(7) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans. — (13) L'ancienneté d'échelon est majorée de 3 ans
Les intéressés qui ont ainsi 4 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon sont reclassés dans l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 4 ans.
(9) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an 8 mois. — (12) L'ancienneté d'échelon est majorée de 4 mois. — (15) L'ancienneté d'échelon est majorée de 8 mois
Les intéressés qui ont ainsi 2 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 2 ans.
(10) L'ancienneté est diminuée de 2 ans.
(11) Les intéressés perdent toute ancienneté d'échelon.
(14) L'ancienneté d'échelon est majorée de 4 mois.
(16) L'ancienneté d'échelon est diminuée de 1 an.
(17) L'ancienneté d'échelon est majorée de 3 ans. Les intéressés, qui ont ainsi 4 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés au 8e échelon sans report d'ancienneté. En tout cas, les casemiers de 1er échelon de la classe exceptionnelle ne peuvent être moins bien classés que ceux de 7e échelon (ancien).

Art. 2. — Indépendamment du reclassement intervenu dans l'emploi occupé par les fonctionnaires visés ci-dessus à la date du 1er octobre 1956, la situation de ceux d'entre eux qui auront été l'objet, entre cette dernière date et la date de publication du décret n° 57-175 du 16 février 1957 susvisé, de décisions de promotion de grade ou de nomination dans l'un des grades ou emplois visés par le présent arrêté devra être revisée à compter de leur date de promotion ou de nomination, conformément aux règles posées par l'article 3 dudit décret.
Toutefois, et par dérogation aux dispositions ci-dessus, il sera fait application, s'ils conduisent à conférer à ces fonctionnaires des situations plus avantageuses, des reclassements prévus à l'article 1er du présent arrêté appréciés à la date de ces promotions de grade ou de ces nominations et sur la base de l'échelon atteint dans lesdits grades, conformément aux dispositions statutaires en vigueur antérieurement à la date d'effet du décret du 16 février 1957.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er octobre 1956.

Fait à Paris, le 14 août 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (terre),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAMBON.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et par délégation :
Le directeur du cabinet,
CHRISTIAN CHAVANON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du budget,
Par empêchement du directeur du budget:
Le chef de service,
R. MATHEY.

Reclassement des fonctionnaires des catégories D et C relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) dans les nouvelles échelles de rémunération instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air), le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 57-174 du 16 février 1957 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories D et C des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le décret n° 57-175 du 16 février 1957 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories D et C, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 16 février 1957 fixant l'échelonnement indiciaire des grades et emplois des catégories D et C prévu à l'article 24 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les fonctionnaires des catégories D et C relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) sont reclassés dans les différentes échelles instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957 susvisé, conformément aux tableaux de correspondance ci-dessous. Sous réserve des dispositions particulières mentionnées à ces tableaux, les intéressés conservent dans leur échelon des nouvelles échelles l'ancienneté qu'ils ont acquise dans leur ancien échelon.

Cette dernière ancienneté ne devra pas excéder la durée moyenne exigée dans l'ancien échelon pour accéder à l'échelon immédiatement supérieur.

GRADES		NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 6 C.
Dessinateur:	Agent administratif:	
1re classe:		
1er échelon.	3e échelon.	10e échelon.
2e échelon (1).	2e échelon (1).	9e échelon.
2e classe:		
1er échelon.	1er échelon (6).	9e échelon.
		8e échelon.
2e échelon (2).		7e échelon.
3e classe:		
1er échelon.		7e échelon.
2e échelon (3).		6e échelon.
4e classe:		
1er échelon (4).		5e échelon.
2 échelon (5).		4e échelon.

GRADE	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 2 D.
Aide-préparateur:	
1re classe.	8e échelon.
2e classe (1).	7e échelon.
3e classe.	7e échelon.
4e classe (1).	6e échelon.
5e classe.	6e échelon.
6e classe (1).	5e échelon.
7e classe (7).	4e échelon.

(1) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
(2) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans 4 mois. — (4) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
Les intéressés, qui ont ainsi 3 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés dans l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 3 ans.
(3) L'ancienneté d'échelon est majorée d'un an.
(5) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an 8 mois.
Les intéressés, qui ont ainsi 2 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 2 ans.
(6) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an 8 mois.
(7) L'ancienneté d'échelon est majorée de 4 mois.

Art. 2. — Indépendamment du reclassement intervenu dans l'emploi occupé par les fonctionnaires visés ci-dessus à la date du 1er octobre 1956, la situation de ceux d'entre eux qui auront été l'objet, entre cette dernière date et la date de publication du décret n° 57-175 du 16 février 1957 susvisé, de décisions de promotion de grade ou de nomination dans l'un des grades ou emplois visés par le présent arrêté devra être revisée à compter de leur date de promotion ou de nomination, conformément aux règles posées par l'article 3 dudit décret.

Toutefois, et par dérogation aux dispositions ci-dessus, il sera fait application, s'ils conduisent à conférer à ces fonctionnaires des situations plus avantageuses, des reclassements prévus à l'article 1er du présent arrêté appréciés à la date de ces promotions de grade ou de ces nominations et sur la base de l'échelon atteint dans lesdits grades, conformément aux dispositions statutaires en vigueur antérieurement à la date d'effet du décret du 16 février 1957.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er octobre 1956.

Fait à Paris, le 14 août 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ JACOMET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CHRISTIAN CHAVANON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
Par empêchement du directeur du budget:
Le chef de service,
R. MATHEY.

Reclassement des agents civils de gardiennage relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (marine) dans les nouvelles échelles de rémunération instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 57-174 du 16 février 1957 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories D et C des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le décret n° 57-175 du 16 février 1957 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories D et C, notamment son article 4;

Vu l'arrêté du 16 février 1957 fixant l'échelonnement indiciaire des grades et emplois des catégories D et C prévus à l'article 24 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les agents civils du gardiennage relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (marine) sont reclassés dans les différentes échelles instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957 susvisé, conformément au tableau de correspondance ci-dessous. Sous réserve des dispositions particulières mentionnées à ce tableau, les intéressés conservent dans leur échelon des nouvelles échelles l'ancienneté qu'ils ont acquise dans leur ancien échelon.

Cette dernière ancienneté ne devra pas excéder la durée moyenne exigée dans l'ancien échelon pour accéder à l'échelon immédiatement supérieur.

GRADE	NOUVELLE ÉCHELLE de rémunération 1 D.
Agent civil de gardiennage:	
Classe exceptionnelle:	
2e échelon.	8e échelon.
1er échelon (1).	7e échelon.
7e échelon (2).	7e échelon.
6e échelon (3).	6e échelon.
5e échelon (4).	5e échelon.
4e échelon.	5e échelon.
3e échelon.	4e échelon.
2e échelon.	3e échelon.
1er échelon (5).	2e échelon.

(1) L'ancienneté d'échelon est majorée de 3 ans.
Les intéressés, qui ont ainsi 4 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés au 8e échelon sans report d'ancienneté. En tout cas, les agents de 1er échelon de classe exceptionnelle ne peuvent être moins bien classés que ceux de 7e échelon (ancien).
(2) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an.
(3) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
(4) L'ancienneté d'échelon est majorée de 3 ans.
Les intéressés, qui ont ainsi 4 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés dans l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant la partie de cette ancienneté excédant 4 ans.
(5) L'ancienneté d'échelon est diminuée de 1 an.

Art. 2. — Indépendamment du reclassement intervenu dans l'emploi occupé par les fonctionnaires visés ci-dessus à la date du 1er octobre 1956, la situation de ceux d'entre eux qui auront été l'objet, entre cette dernière date et la date de publication du décret n° 57-175 du 16 février 1957 susvisé, de décisions de promotion de grade ou de nomination dans l'un des grades ou emplois visés par le présent arrêté devra être revisée à compter de leur date de promotion ou de nomination, conformément aux règles posées par l'article 3 dudit décret.

Toutefois, et par dérogation aux dispositions ci-dessus, il sera fait application, s'ils conduisent à conférer à ces fonctionnaires des situations plus avantageuses, des reclassements prévus à l'article 1er du présent arrêté appréciés à la date de ces promotions de grade ou de ces nominations et sur la base de l'échelon atteint dans lesdits grades, conformément aux dispositions statutaires en vigueur antérieurement à la date d'effet du décret du 16 février 1957.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er octobre 1956.

Fait à Paris, le 14 août 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation;
Le directeur du cabinet,
VINCENT BOURREL.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CHRISTIAN CHAVANON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
Par empêchement du directeur du budget:
Le chef de service,
R. MATHEY.

Autorisation d'ouverture d'un concours pour le recrutement de techniciens d'études et de fabrications des travaux maritimes et des transmissions.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 fixant le statut commun des techniciens d'études et de fabrications des services de la défense nationale;

Vu le décret n° 53-1223 du 8 décembre 1953 fixant les dispositions statutaires complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications du secrétariat d'Etat à la marine,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est autorisée, au secrétariat d'Etat aux forces armées (marine), l'ouverture dans le courant du deuxième semestre 1957 d'un concours pour le recrutement de douze techniciens d'études et de fabrications des travaux maritimes et de neuf techniciens d'études et de fabrications des transmissions.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le conseiller technique,
RAYMOND HILLAIRET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le sous-directeur de la fonction publique,
ROBERT LETROU.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Décret du 27 août 1957 portant nomination d'attachés commerciaux.

Par décret en date du 27 août 1957, MM. Grenier (Alain), Malicot (Roger), Menard (Pierre) et Bourgeois (Jean) sont nommés attachés commerciaux (1er échelon) et titularisés dans le grade correspondant à compter du 1er août 1957.

Affectation provisoire au secrétariat d'Etat au budget (direction générale des impôts, enregistrement et domaines) de locaux dépendant du tribunal cantonal de Cernay (Haut-Rhin).

Par arrêté du 19 août 1957, est affecté, à titre provisoire, au secrétariat d'Etat au budget (direction générale des impôts, enregistrement et service des domaines), en vue de l'installation du bureau de l'enregistrement et des domaines, un local de 28 mètres carrés environ, désigné sous le n° 3 et situé au rez-de-chaussée du tribunal cantonal de Cernay (Haut-Rhin).

Ouverture de crédits.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi validée du 15 septembre 1943 portant création d'une taxe d'encouragement à la production textile;

Vu l'article 30 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat;

Vu le décret n° 55-1689 du 31 décembre 1955 constatant le montant des crédits reconduits à l'exercice 1956 (III: Affaires économiques);

Vu la loi n° 56-1327 du 29 décembre 1956 (loi de finances pour 1957);

Vu le décret n° 56-1354 du 31 décembre 1956 portant répartition des crédits votés pour 1957 (III: Affaires économiques),

Arrête:

Art. 1er. — Il est ouvert au ministre des finances, des affaires économiques et du plan, sur l'exercice 1957, un crédit de 784.761.000 F applicable au chapitre 81-01: « Versements aux producteurs de matières textiles » du budget des affaires économiques et financières (III: Affaires économiques).

Art. 2. — Les dépenses autorisées par l'article précédent seront couvertes au moyen des recettes effectivement recouvrées qui n'ont pas encore donné lieu à ouverture de crédits.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 août 1957.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ NEURRISSE.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi validée du 15 septembre 1943 portant création d'une taxe d'encouragement à la production textile;

Vu l'article 30 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat;

Vu le décret n° 55-1689 du 31 décembre 1955 constatant le montant des crédits reconduits à l'exercice 1956 (III: Affaires économiques),

Arrête:

Art. 1er. — Il est ouvert au ministre des finances, des affaires économiques et du plan, pour 1956, un crédit de 88.130.000 F applicable au chapitre 83-02: « Restitutions de droits indûment perçus » du budget des affaires économiques et financières (III: Affaires économiques).

Art. 2. — Les dépenses autorisées par l'article précédent seront couvertes au moyen des recettes effectivement recouvrées qui n'ont pas encore donné lieu à ouverture de crédits.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 août 1957.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ NEURRISSE.

Prix de tous les produits et services.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 août 1957: page 8412, 2e colonne, article 7, 2°, *b*: après l'arrêté n° 23 412 du 29 janvier 1957..., ajouter: « L'arrêté n° 23 428 du 6 mai 1957 relatif aux prix des frets fluviaux ».

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 26 août 1957, M. Charles Rousseau, administrateur de 2e classe à l'institut national de la statistique et des études économiques, est, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres de l'institut national de la statistique et des études économiques à compter du 1er novembre 1957.

ENERGIE — INDUSTRIE ET COMMERCE

Emploi de matériel dans les mines grisouteuses.

Par arrêté MS 148/57 en date du 22 août 1957, sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « shuttle-cars » type 60 E 5 - I FR et 60 E 5 X. I F R, construits par la Société alsacienne de constructions mécaniques, à Mulhouse (Haut-Rhin), pour le compte de la Compagnie Joy S. A., 30, rue de Chabrol, à Paris (10e).

Les shuttle-cars livrés doivent être conformes aux types agréés; ils doivent être équipés de moteurs Alsthom agréés type B F G 10,5 - 21 S et B F G 10,5 - 21 C et de phares Sait agréés types PA 2; les carters des autres appareils électriques qui les équipent, ou chacun de leurs éléments, devront avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous les pressions de:

6 hpz pour le poste de commande principal;
7 hpz pour le commutateur à pédale;
9 hpz pour le coffret à contacteurs;
8,5 hpz pour le tambour enrouleur de câble;
6,5 hpz pour les boîtes de jonction;
5 hpz pour le coffret de résistance d'éclairage.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° Les différents appareils électriques agréés qui les équipent (moteurs Alsthom et phares Sait) devront satisfaire aux conditions d'emploi prévues dans leur arrêté d'agrément respectif;
2° La différence de diamètre entre les différentes pièces mobiles des autres carters d'appareils électriques et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm.

Le courant alimentant l'appareillage du coffret à contacteur doit pouvoir être coupé par la manœuvre d'un organe de coupure d'un type agréé situé à proximité immédiate et en amont et logé dans un carter distinct.

Une plaque indicatrice très apparente placée sur le couvercle du coffret devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de l'ouvrir.

Par arrêté MS 149/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret de chantier type CG 657 » construit par les Etablissements Merlin et Gerin, rue Henri-Tarze, à Grenoble (Isère).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 7 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre les différents axes mobiles et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;
2° Le jeu entre la porte à ouverture rapide et la face d'appui du carter ne devra pas dépasser 0,5 mm;
3° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement ou d'obturation et, éventuellement, d'appareils de mesure d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de longueur; les vis de fixation de ces dispositifs ne devront pas déboucher à l'intérieur du carter;
4° La force qu'il faut appliquer au poussoir de déverrouillage du sectionneur pour en permettre la manœuvre lorsque la porte à ouverture rapide est ouverte ne doit pas être inférieure à 80 kg.

Le courant alimentant l'appareillage doit pouvoir être coupé par la manœuvre de l'organe de coupure logé dans le compartiment du coffret ne contenant pas d'appareillage.

Par arrêté MS 150/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret type CM 157 », construit par les Etablisements Merlin et Gerin, rue Henri-Tarze, à Grenoble (Isère).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de:

6 hpz pour le compartiment de l'interrupteur-inverseur;
6,5 hpz pour le compartiment des appareils de mesure;
6,5 hpz pour le compartiment des barres;
5,5 hpz pour le compartiment inférieur.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre les différents axes de manœuvre et leur logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;
2° Le jeu entre la porte à ouverture rapide et la face d'appui du coffret ne devra pas dépasser 0.5 mm;
3° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement ou d'obturation d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de longueur; les vis de fixation de ces dispositifs ne devront pas déboucher à l'intérieur du carter.

Le courant alimentant l'appareillage doit pouvoir être coupé par la manœuvre de l'organe de coupure logé dans le compartiment du coffret ne contenant pas d'appareillage.

Par arrêté MS 151/57 en date du 22 août 1957, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses la « boîte de jonction type PR 2 », construite par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 7 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que pour la jonction des deux coffrets SAIT types US 1 et K 3 B, agréés respectivement par arrêtés du 29 février 1952 et du 17 avril 1951.

Par arrêté MS 152/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses l' « électro de frein type E F A 3 », construit par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 5 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'axe de commande et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;
2° Ils seront équipés d'une entrée de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Par arrêté MS 153/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « combiné interrupteur-coupe-circuit type 300 137 », construit par la société Le Matériel électrique pour le perfectionnement de l'éclairage, 40, rue Pradier, à Paris (19e).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 5 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la différence de diamètre entre l'axe de l'interrupteur et son logement ne dépasse pas 0,5 mm.

Le courant alimentant le coffret devra pouvoir être coupé par la manœuvre d'un organe de coupure d'un type agréé situé à proximité immédiate et logé dans un carter distinct.

Une plaque indicatrice très apparente placée sur le coffret devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de l'ouvrir.

Par arrêté MS 155/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « projecteur type 400.051 », construit par la société Le Matériel électrique pour le perfectionnement de l'éclairage, 40, rue Pradier, à Paris (19e).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de:

5,5 hpz pour le projecteur;
6,5 hpz pour la boîte à bornes.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'un globe portant gravée la marque « Perféclair 200.156 ».

Par arrêté MS 157/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses l' « interrupteur type DOM », construit par la société Appareillages spéciaux pour équipements industriels, 1 à 5, avenue Kléber, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 7 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'axe de l'interrupteur et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;
2° Ils seront équipés d'entrées de câble d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 12 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Emploi de matériel dans les locaux renfermant des vapeurs d'essence.

Par arrêté MS 156/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être utilisé dans les locaux contenant des vapeurs d'essence le « projecteur type 400.051 », construit par la société Le Matériel électrique pour le perfectionnement de l'éclairage, 40, rue Pradier, à Paris (19e).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de:

7 hpz pour le projecteur;
7,5 hpz pour la boîte à bornes.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont équipés d'un globe portant gravée la marque « Perféclair 200.156 ».

Le présent agrément est applicable aux mines de combustibles minéraux solides et à celles de leurs dépendances où s'exerce, sous l'autorité du ministre chargé des mines, la surveillance de l'administration des mines.

Par arrêté MS 154/57 en date du 22 août 1957, est agréé pour être utilisé dans les locaux contenant des vapeurs d'essence le « combiné interrupteur-coupe-circuits type 300.137 », construit par la société Le Matériel électrique pour le perfectionnement de l'éclairage, 40, rue Pradier, à Paris (19e).

Les appareils livrés doivent être conformes au type agréé et leur carter, ou chacun des éléments de celui-ci, devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 6 hpz.

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la différence de diamètre entre l'axe de l'interrupteur et son logement ne dépasse pas 0,5 mm.

Le courant alimentant le coffret devra pouvoir être coupé par la manœuvre d'un organe de coupure situé à proximité immédiate et logé dans un carter distinct.

Une plaque indicatrice très apparente placée sur le coffret devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant en amont avant de l'ouvrir.

Le présent agrément est applicable aux mines de combustibles minéraux solides et à celles de leurs dépendances où s'exerce, sous l'autorité du ministre chargé des mines, la surveillance de l'administration des mines.

RECONSTRUCTION ET LOGEMENT

Sociétés d'habitations à loyer modéré.

Par arrêté en date du 9 août 1957, pris en application du code de l'urbanisme et de l'habitation, sont confirmées les dispositions de l'arrêté du 1er juin 1957 portant agrément, en ce qui concerne la législation sur les habitations à loyer modéré, tels qu'ils sont annexés audit arrêté, des statuts de la société anonyme d'habitations à loyer modéré rurale du Pas-de-Calais Le Logement rural, dont le siège social est maison de l'agriculture, à Arras (Pas-de-Calais).

Circulaire relative aux logements économiques et familiaux.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 août 1957, page 8422, 2e colonne, paragraphe II, 1°, rétablir ainsi qu'il suit le 1er alinéa:

« Le montant des prêts est désormais fixé forfaitairement par logement. Il comporte une part relative aux dépenses techniques autres que les travaux de bâtiment. Cette part est plus grande pour les opérations groupant dix logements ou plus, en raison des sujétions inhérentes à toute réalisation de cette nature. »

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret n° 57-982 du 27 août 1957 autorisant des délégations ministérielles dans les fonctions de professeur du second degré et de l'enseignement technique, dans des postes d'outre-mer, en faveur des candidats aux concours de l'agrégation, du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement supérieur et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du ministre des finances, des affaires économiques et du plan, du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 47-1888 du 26 septembre 1947 relatif au recrutement du personnel enseignant des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles;

Vu le décret n° 51-142 du 9 février 1951 définissant les conditions de recrutement des professeurs des écoles nationales professionnelles, des collèges techniques et des établissements assimilés.

Décrète:

Art. 1er. — Par dérogation aux décrets susvisés, et en vue de pourvoir les postes vacants au 1er octobre 1957 dans les établissements d'enseignement du second degré et de l'enseignement technique du Maroc, de Tunisie, d'un Etat associé de l'Union française et d'un territoire relevant de la compétence du ministre de la France d'outre-mer, les candidats aux concours de recrutement de l'agrégation, du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement supérieur et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (session de juin 1957), non admis à ces concours, pourront, sur propositions des jurys, faire l'objet d'une délégation ministérielle dans les fonctions de professeur dans un établissement d'enseignement du second degré ou de l'enseignement technique de l'un de ces Etats ou territoires s'ils s'engagent à y exercer leurs fonctions pendant trois années au moins.

Ces délégués seront titularisés dans le cadre des professeurs certifiés et assimilés à l'issue d'un stage de deux années, sur avis favorable de l'inspection générale.

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,
RENÉ BILLÈRES.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
FÉLIX GAILLARD.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-RAYMOND GUYON.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN MEUNIER.

Décrets du 27 août 1957 portant nomination de professeurs (enseignement supérieur).

Par décret en date du 27 août 1957, M. Stutinsky, chef de travaux à la faculté des sciences de l'université de Paris, est nommé professeur dans la chaire de physiologie générale de la faculté des sciences de l'université de Strasbourg (dernier titulaire: M. Terroine), à compter du 1er octobre 1957, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret en date du 27 août 1957, M. Coutel, maître de conférences agrégé stagiaire près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Nantes, est nommé professeur dans la chaire de bactériologie et d'hygiène de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Rennes, à compter du 1er octobre 1957, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Architecture.

Par arrêté en date du 13 août 1957, sont chargés des opérations ci-après désignées les architectes en chef et architectes des bâtiments civils et des palais nationaux dont les noms suivent:

Seine. — Drancy: construction d'un lycée mixte (M. Niermans, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Seine. — Bagneux: construction d'un lycée mixte (M. Guillaume Gillet, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Seine-et-Oise. — Pontoise, collège de garçons: construction d'un nouveau bâtiment et mission de coordination pour les travaux d'aménagement (M. Georges Martin, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Seine-Maritime. — Lillebonne, lycée mixte: extension de l'internat et mission de coordination pour la construction de l'externat (M. Robert Genermont, architecte ordinaire des bâtiments civils et des palais nationaux).

Finistère. — Douarnenez: construction de l'internat du collège mixte et mission de coordination pour la construction de l'externat (M. Riedberger, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Vienne. — Poitiers, lycée de jeunes filles: aménagement (M. René Bourdon, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Vienne. — Châtellerault: construction du collège de jeunes filles (M. Davy, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Vienne. — Montmorillon: construction du collège mixte (M. Hoym de Marien, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome, architecte ordinaire des bâtiments civils et des palais nationaux).

Puy-de-Dôme. — Clermont-Ferrand, collège moderne et technique de jeunes filles: extension (M. Noël, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Allier. — Vichy: aménagement de l'hôtel de Genève en annexe du lycée de jeunes filles (M. Chatelin, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Alpes-Maritimes. — Cannes : extension du collège classique et moderne de jeunes filles (M. Georges Masse, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Vaucluse. — Cavaillon: construction du collège mixte, construction de l'internat et mission de coordination pour la construction de l'externat (M. Grégoire, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Haute-Savoie. — Bonneville, collège de garçons : extension de l'externat (M. Le Meme, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Hautes-Alpes. — Gap, lycée de jeunes filles : construction de l'externat et mission de coordination pour l'aménagement des bâtiments existants en internat (M. André Bourdon, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Drôme. — Die, collège mixte: extension, construction de l'externat et mission de coordination pour l'aménagement des bâtiments actuels en internat (M. Levrat, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Drôme. — Nyons: construction d'un nouvel établissement du second degré (M. Ringuez, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Haute-Savoie. — Chambéry, collège de jeunes filles: construction de l'internat (M. Le Meme, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Loire. — Roanne, collège de jeunes filles: aménagement et extension (M. Henry Bernard, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Nièvre. — Nevers, collège de jeunes filles: construction d'un internat (M. Lopez, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Meuse. — Bar-le-Duc, lycée de garçons: construction d'un internat mixte (M. Ducoux, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Nord. — Lille: construction d'un établissement du second degré au lieudit Porte-de-Béthune (M. Vivien, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux).

Ardennes. — Mézières, collège mixte: extension, construction de nouveaux bâtiments (M. Ducoux, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, et M. Dupré [Jean-Robert], architecte D. P. L. G.).

Par arrêté en date du 13 août 1957, sont chargés des opérations ci-après désignées les architectes dont les noms suivent:

Seine-Maritime. — Barentin: construction d'un établissement du second degré, construction d'un internat et mission de coordination pour la construction de l'externat (M. Herr, architecte, conseiller technique des constructions scolaires; M. R. Dumenil, architecte D. P. L. G., en qualité d'architecte ordinaire [t. t.]).

Puy-de-Dôme. — Thiers: construction du collège mixte, construction de l'internat et mission de coordination pour les travaux de l'externat (M. Blanc, architecte D. P. L. G., ancien auditeur au conseil général des bâtiments de France).

Bouches-du-Rhône. — Aix-en-Provence, collège moderne et technique de garçons : construction de l'externat (M. de Valaurie [Hugues], architecte D. P. L. G.).

Bouches-du-Rhône. — Marseille, école nationale d'enseignement technique: aménagement dans les locaux de l'ancien collège technique, 1, rue du Rempart (M. Sourdeau, architecte D. P. L. G., à titre provisoire jusqu'à ce qu'intervienne la désignation d'un architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux pour cet établissement).

Bouches-du-Rhône. — Salon-de-Provence, annexe du lycée Mignet: extension (M. Van Migom, architecte ordinaire des monuments historiques).

Doubs. — Besançon: construction d'un établissement mixte du premier cycle sur le terrain de Pailente, construction de l'internat et mission de coordination (M. Papet, architecte, conseiller technique des constructions scolaires).

Par arrêté en date du 13 août 1957, sont chargés des opérations ci-après désignées les architectes en chef et architecte dont les noms suivent:

Meurthe-et-Moselle. — Lunéville, collège de jeunes filles: extension, construction d'un externat; Vandeuvre: construction d'un externat annexe du lycée Poincaré à Nancy; Laxou: construction d'un lycée, construction de l'internat et mission de coordination pour les travaux de l'externat (M. Tourry, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, et M. Bentz [Robert], architecte D. P. L. G. à Saint-Dié).

Inspecteurs d'académie.

Par arrêté du 19 août 1957, M. Laveau (Claude), professeur agrégé d'histoire, attaché de recherches au centre national de la recherche scientifique, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie, est délégué dans les fonctions d'inspecteur de l'académie de Poitiers, en résidence à la Roche-sur-Yon (Vendée), en remplacement de M. Aubeneau, muté (mutation pour raisons d'avancement et nécessité de service).

Liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteurs d'académie (année 1957).

Par arrêté du 27 juillet 1957, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteurs d'académie, pour l'année 1957, les fonctionnaires dont les noms suivent:

1° Fonctionnaires agrégés et docteurs.

M. Audigier (Hubert), agrégé d'anglais, professeur au lycée de garçons de Valence.

M. Aulotte (Robert), agrégé de grammaire, professeur au lycée de garçons de Lille (réinscription).

M. Bazin (Robert), agrégé des lettres, professeur, secrétaire pédagogique du centre international d'études pédagogiques.

M. Bouissou (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Carnot à Tunis.

M. Bruch (Jean), agrégé de philosophie, professeur au lycée de garçons de Metz (réinscription).

M. Caillat (Gabriel), agrégé d'anglais, proviseur, directeur des établissements chérifiens de l'instruction publique à Tanger.

M. Chauchoy (Henri), agrégé d'allemand, directeur de l'institut français à Mayence (réinscription).

M. Chillon (Bernard), agrégé de géographie, professeur au lycée de Brazzaville.

M. Courtial (Charles), agrégé de mathématiques, professeur au lycée de Barcelone.

M. Daumas (Georges), agrégé d'italien, professeur au lycée de garçons de Chambéry (réinscription).

M. Delaporte (Yves), agrégé des lettres, professeur au collège de Maubeuge.

M. Delvert (Jean), agrégé de géographie, proviseur au lycée Descartes de Phnom-Penh.

M. Fresneau (André), agrégé de physique, proviseur au lycée L.-Bugeaud à Alger.

M. Gontard (Maurice), agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée Ampère à Lyon.

M. Grégoire (René), agrégé de sciences naturelles, professeur au lycée Lyautey à Casablanca.

M. Girardot (Henri), agrégé de grammaire, professeur au lycée de garçons de Lons-le-Saunier.

M. Hinard (André), agrégé des lettres, professeur au lycée de garçons de Lille (réinscription).

M. Issaurat (Louis), agrégé de sciences naturelles, professeur au lycée de garçons de Nice.

M. Lafille (Pierre), docteur ès lettres, directeur de l'école normale de Besançon (réinscription).

M. Laveau (Claude), agrégé d'histoire, attaché de recherches au centre national de la recherche scientifique (réinscription).

M. Leblond (Bernard), agrégé de grammaire, professeur au collège Sadiki à Tunis.

M. Le Gallo (Henri), agrégé d'anglais, professeur à l'école normale d'instituteurs de Caen (réinscription).

M. Malamaire (André), agrégé d'anglais, professeur au lycée de garçons de Périgueux.

M. Pascal (Georges), agrégé de philosophie, professeur à l'école normale d'instituteurs de Grenoble

M. Reilhes (Roger), agrégé de sciences naturelles, professeur au lycée Louis-le-Grand à Paris.

M. Ricci (Edmond), agrégé des sciences naturelles, professeur au lycée de Tarbes.

M. Vogel (Henri), agrégé d'anglais, professeur au lycée de garçons de Cannes.

2° *Autres fonctionnaires.*

M. Boudjakdji Abdallah, inspecteur de l'enseignement primaire à Sidi-bel-Abbès (réinscription).

M. Coant (François), directeur de l'école normale de Saint-Brieuc (réinscription).

M. Conangle (Rodolphe), inspecteur de l'enseignement primaire à Bône (réinscription).

M. Damville (Pierre), directeur de l'école normale d'instituteurs d'Oran (réinscription).

M. Dussauge (Pierre), inspecteur de l'enseignement primaire à Annecy (réinscription).

M. Galan (André), directeur de l'école normale d'instituteurs de Nîmes (réinscription).

M. Mathieu (Fernand), directeur de l'école normale d'instituteurs de Colmar (réinscription).

M. Pontoizeau (André), inspecteur de l'enseignement primaire à Bourges (réinscription).

M. Renaud (Lucien), directeur de l'école normale d'instituteurs d'Alger (réinscription).

M. Roubeyrol (Henri), directeur de l'école normale d'instituteurs de Poitiers (réinscription).

M. Simon (Georges), inspecteur de l'enseignement primaire à Lyon, adjoint à l'inspecteur d'académie du Rhône (réinscription).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 27 août 1957 portant déclassement de la Branche Sud du chemin de fer d'intérêt local du département de la Réunion.

Par décret en date du 27 août 1957, la section de la ligne de chemin de fer d'intérêt local de la Réunion dite Branche Sud, comprise entre Saint-Pierre et le port, est déclassée.

Décret du 27 août 1957 portant nomination au grade d'ingénieur en chef de la météorologie.

Par décret en date du 27 août 1957, en exécution du tableau d'avancement fixé pour la période comprise entre le 1er juillet 1956 et le 30 juin 1957, M. du Chaxel (Raoul) est nommé à l'emploi d'ingénieur en chef de la météorologie au 2e échelon et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er janvier 1957. Services militaires restant à utiliser: 6 mois 15 jours.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 17 août 1957 approuvant les délibérations nos 104 d/57 et 104 e/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le régime de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation et des taxes de consommation ou à la production perçues à l'importation ou à l'exportation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création d'assemblées représentatives territoriales au Cameroun;

Vu la loi du 6 février 1952 relative à la formation des assemblées locales;

Vu la délibération n° 104 d/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le régime de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation;

Vu la délibération n° 104 e/57 du 5 mai 1957 modifiant le régime des taxes de consommation ou à la production perçues à l'importation ou à l'exportation;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée n° 104 d/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le régime de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation.

Art. 2. — Est approuvée la délibération n° 104 e/57 du 5 mai 1957 modifiant le régime des taxes de consommation ou à la production perçues à l'importation ou à l'exportation.

Art. 3. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 17 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
GÉRARD JAQUET.

Décret du 27 août 1957 approuvant la délibération n° 145/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création de l'assemblée représentative du Cameroun;

Vu la loi du 6 février 1952 relative aux assemblées locales;

Vu la délibération n° 145/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée, en ce qui concerne le mode d'assiette, la délibération susvisée n° 145/57 du 5 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
GÉRARD JAQUET.

Décret du 27 août 1957 approuvant quatre délibérations de l'assemblée territoriale du Cameroun en matière fiscale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative au Cameroun;

Vu la loi du 6 février 1952 relative à la formation des assemblées locales;

Vu la délibération n° 4/57 du 10 avril 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la réglementation de l'impôt sur le chiffre d'affaires;

Vu la délibération n° 5/57 du 4 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant l'article 203 du code général des impôts directs;

Vu la délibération n° 15/57 du 10 avril 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la contribution des patentes;

Vu la délibération n° 43/57 du 6 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la réglementation de l'impôt personnel;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée n° 4/57 du 10 avril 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la réglementation de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Art. 2. — Est approuvée la délibération susvisée n° 5/57 du 4 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant l'article 203 du code général des impôts directs.

Art. 3. — Est approuvée la délibération susvisée n° 15/57 du 10 avril 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la contribution des patentes;

Art. 4. — Est approuvée la délibération susvisée n° 43/57 du 6 mai 1957 de l'assemblée territoriale du Cameroun modifiant la réglementation de l'impôt personnel.

Art. 5. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

GÉRARD JAQUET.

Décret du 27 août 1957 approuvant la délibération du 8 novembre 1956 de l'assemblée territoriale des Etablissements français de l'Océanie modifiant les règles d'assiette du droit de mutation à titre gratuit (donations et successions).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les Etablissements français de l'Océanie;

Vu la loi du 21 octobre 1952 relative à l'assemblée territoriale;

Vu la délibération du 8 novembre 1956 de l'assemblée territoriale des Etablissements français de l'Océanie modifiant les règles d'assiette du droit de mutation à titre gratuit (donations et successions);

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée du 8 novembre 1956 de l'assemblée territoriale des Etablissements français de l'Océanie modifiant les règles d'assiette du droit de mutation à titre gratuit (donations et successions).

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* des Etablissements français de l'Océanie et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

GÉRARD JAQUET.

Décrets du 27 août 1957 portant admissions à la retraite et conférant l'honorariat (administrateurs de la France d'outre-mer).

Par décret en date du 27 août 1957, M. Latruffe (Jean-Eugène-René), administrateur en chef, 3e échelon, de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par décret en date du 27 août 1957, M. Larivière (Marie-Roch-Jean), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, pour compter du 21 septembre 1957, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Par décret en date du 27 août 1957, M. Barou (Joseph-Jean-Marie), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, pour compter du 3 octobre 1957.

Par décret en date du 27 août 1957, M. Pierre (André-Jean-Georges), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, et pour compter du 1er octobre 1957, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par décret en date du 27 août 1957, l'honorariat de son grade est conféré à M. Leray (Henri), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, en retraite.

Tableau des effectifs maxima, par catégorie, de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux pour l'année 1957.

Par arrêté du 22 août 1957, les effectifs maxima du personnel de l'institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux sont fixés pour l'exercice 1957, par catégorie, ainsi qu'il suit:

Personnel technique et scientifique	11
Personnel administratif	7
Personnel de service	2

Commission centrale chargée des concours professionnels pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 août 1957, la composition de la commission centrale chargée, pour la session de 1957, des concours professionnels pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer a été modifiée comme suit:

Au lieu de: « M. Blosset, ingénieur en chef des ponts et chaussées », lire: « M. Desbazeille, ingénieur en chef des ponts et chaussées », et ajouter: « M. Wennagel, ingénieur en chef des ponts et chaussées ».

Enseignement et jeunesse.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 13 août 1957, les fonctionnaires de l'enseignement du cadre métropolitain détachés auprès du département de la France d'outre-mer dont les noms suivent sont classés pendant leur détachement pour compter des dates ci-dessous indiquées et rangés à compter des mêmes dates aux grades, classes ou échelons ci-après désignés, dans le cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer:

I. — SERVICES ECONOMIQUES

CORPS DES ÉCONOMES

M. Bourdin (Emilien), 1er octobre 1955, 6e échelon, Afrique occidentale française.

II. — ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

A. — SERVICES ADMINISTRATIFS

Corps des surveillants généraux.

M. Samuel (Gérard), 1er octobre 1954, 4e échelon, Afrique équatoriale française.

M. Montout (Léon), 1er octobre 1956, 4e échelon, Afrique occidentale française.

B. — PERSONNEL ENSEIGNANT

Corps des professeurs agrégés.

M. Chillon (Bernard), 4 octobre 1954, 4e échelon, Afrique équatoriale française.

M. Gloud (Antoine), 1er octobre 1955, 3e échelon, Afrique occidentale française.

Corps des professeurs certifiés et licenciés.

M. Fulleringer (Georges), 12 janvier 1956, 7e échelon, Afrique occidentale française.

M. May (Herbert), 1er septembre 1955, 5e échelon, Madagascar.

Mme Moline, née Moutenet (Geneviève), 14 novembre 1955, 5e échelon, Afrique occidentale française.

M. Landrau (Jean), 21 septembre 1955, 5e échelon, Afrique occidentale française.

M. Bontemps (Roger), 30 octobre 1955, 4e échelon, Afrique occidentale française.

Mlle Manier (Denise), 1er octobre 1955, 3e échelon, Afrique occidentale française.

Corps des adjoints d'enseignement.

Mme Cazaentre, née Facquelin (Andrée), 1er octobre 1956, 3e échelon, Afrique occidentale française.

Mme Gloud, née Veilleux (Léone), 1er octobre 1955, 2e échelon, Afrique occidentale française.

Mlle Frequelin (Micheline), 1er octobre 1953, 1er échelon, Afrique équatoriale française.

M. Bauzou (André), 21 octobre 1956, 1er échelon, Afrique occidentale française.

III. — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Corps des professeurs de collège technique.

M. Meheust (André), 23 septembre 1955, 8e échelon, Madagascar.

M. Crocq (Henri), 8 novembre 1955, 4e échelon, Nouvelle-Calédonie.

M. Bah Ibrahima Caba, 1er novembre 1956, 1er échelon, Afrique occidentale française.

Corps des professeurs techniques adjoints de collège technique.

Mlle Cazalet (Odette), 1er octobre 1955, 5e échelon, Afrique occidentale française.

Mme Mignot (Micheline), 16 septembre 1955, 3e échelon, Afrique occidentale française.

M. Leclanche (Paul), 16 septembre 1955, 2e échelon, Madagascar.

IV. — EDUCATION PHYSIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Corps des professeurs d'éducation physique et sportive.

M. Angles (Marcel), 9 novembre 1955, 5e échelon, Nouvelle-Calédonie.

Mlle Thevenoux (Claudine), 29 octobre 1954, 5e échelon, Afrique occidentale française.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 août 1957, Mme Orsetti, née Caillau (Françoise), est, sur sa demande, rayée, pour compter du 1er janvier 1953, du cadre général de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer.

Par arrêté en date du 21 août 1957, MM. Gaudemet (Jean), professeur à la faculté de droit de Paris, Gaudemet (Paul), professeur à la faculté de droit et Nancy, et Vasseur (Michel-Joseph), professeur à la faculté de droit de Lille, sont mis en position de mission auprès du haut commissaire de la République à Madagascar en vue de présider les jurys d'examen de licence et de capacité en droit à Tananarive pour la session de juillet et août 1957.

La durée maximum de cette mission est fixée à six semaines.

Par arrêté en date du 22 août 1957, M. Minvielle (Rosny), agrégé à la faculté de droit de Bordeaux, est mis en position de mission auprès du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française en vue de faire partie du jury des examens à l'école supérieure de droit de Dakar (1re session).

La durée maximum de cette mission est fixée à deux semaines.

Postes et télécommunications.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 13 août 1957, M. Perus (Jean), receveur supérieur hors classe du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services, au titre de la caisse de retraites de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 13 août 1957, M. Notari (Jacques), sous-chef de poste radioélectricien de 1re classe avant trois ans du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour invalidité.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 août 1957, M. Fontenay (Marcel), chef de section de 1re classe après trois ans du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour ancienneté de services, au titre de la caisse de retraites de la France d'outre-mer, à compter du 31 août 1957, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge de son emploi.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 23 août 1957, M. Neufinck (Marcel), receveur supérieur de 1re classe après six ans du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services, au titre de la caisse des retraites de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 23 août 1957, M. Molland (Henri), chef d'équipe principal de 1re classe du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services, au titre de la caisse de retraites de la France d'outre-mer, à compter du 12 septembre 1957, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge de son emploi.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 23 août 1957, les fonctionnaires du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer dont les noms suivent ont été promus pour compter des dates indiquées ci-après, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté:

I. — PERSONNEL SUPERIEUR

A. — Branche administrative

A la 1re classe du grade de directeur.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Brenet (André).

Au grade de chef de section de 2e classe.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Bouquin (Maurice).
Pour compter du 1er octobre 1957: M. Vernhes (Marcel).
Pour compter du 1er novembre 1957: M. Ramanitra (Charles).

A la hors-classe du grade d'inspecteur rédacteur.

Pour compter du 1er septembre 1957: M. Vernhes (Marcel).
Pour compter du 1er octobre 1957: M. Ramanitra (Charles).

A la 1re classe du grade d'inspecteur rédacteur.

Pour compter du 16 juillet 1957: MM. Bonzis (Léon), R. S. M. épuisés; Février (Jean).
Pour compter du 3 septembre 1957: M. Zimmermann (Maurice).
Pour compter du 1er octobre 1957: MM. Maisonneuve (Charles), Fabresse (Pierre), Roy (André), Vignoles (André), Grard (Pierre), Durupt (Paul), Boussiron (André), Espinasse (Bernard).
Pour compter du 15 octobre 1957: MM. Chalvignac (Pierre), Albert (André).
Pour compter du 29 octobre 1957: M. Peyrouse (Daniel).

A la 2e classe du grade d'inspecteur rédacteur.

Pour compter du 15 octobre 1957: MM. Til (Louis), Reymond (Pierre).

B. — Direction des services techniques

Au grade d'ingénieur en chef de 2e classe.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. de Pellegars-Malhortie (Léon).

A la 1re classe du grade d'ingénieur principal.

Pour compter du 1er octobre 1957: M. Coste de Bagneaux (Joseph).

A la 2e classe du grade d'ingénieur principal.

Pour compter du 1er octobre 1957: M. Augier (Pierre).

A la 3e classe du grade d'ingénieur principal.

Pour compter du 1er octobre 1957: M. Daude (Raymond).

A la 1re classe du grade d'ingénieur.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Foucault (Michel).

A la 3e classe du grade d'ingénieur.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Arnaud (Lucien).

Au grade d'ingénieur de 4e classe.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Métayer (Yvon).

C. — Branche de l'exploitation postale

A la hors-classe du grade de receveur supérieur.

Pour compter du 16 juillet 1957: M. Choltus (Léon).

Au grade de receveur supérieur de 1re classe avant deux ans.

Pour compter du 16 juillet 1957: M. Raynal (Louis).
Pour compter du 16 août 1957: M. Leclanche (Pierre).

A la 1re classe du grade de chef de section: pour compter du 1er août 1957: M. Marro (Paul), majoration épuisée.

Pour compter du 2 septembre 1957: M. Caffoz (Antoine), majoration épuisée.

Pour compter du 12 novembre 1957: M. Dietlin (Gabriel), R. S. M. épuisés.

Pour compter du 16 novembre 1957: M. Haekel (Frédéric).

A la 2e classe du grade de chef de section.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Laharrague (René).

Au grade de chef de section de 3e classe.

Pour compter du 16 juillet 1957: M. Caverivière (Roger).

A la hors-classe du grade d'inspecteur.

Pour compter du 3 décembre 1957: M. Théon (Ilbert), R. S. M. épuisés.

A la 1re classe du grade d'inspecteur.

Pour compter du 1er juillet 1957: MM. Pineau (Albert), Prévot (Marcel).

Au grade d'inspecteur de 2e classe.

Pour compter du 1er août 1957: MM. Berger (Marcel), Lebel (Robert).

Pour compter du 21 septembre 1957: M. Dumestre (René).

Pour compter du 1er octobre 1957: M. Lérat (Jean).

Pour compter du 16 novembre 1957: M. Pinier (Jean).

A la 3e classe du grade d'inspecteur adjoint.

Pour compter du 26 août 1957: M. Perrin (Jacques).

Pour compter du 29 août 1957: M. Veyres (Georges), R. S. M. épuisés.

D. — Branche radioélectrique

Installations radioélectriques.

A la 1re classe du grade de chef de section des installations radioélectriques.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Coudre (Jacques).

Pour compter du 2 juillet 1957: M. Le Bars (Jean).

Pour compter du 19 juillet 1957: M. Cotrel (Raymond).

Pour compter du 1er décembre 1957: M. Chliapnikoff (Wladimir).

A la hors-classe du grade d'inspecteur des installations radioélectriques.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Pelletier (Charles), R. S. M. épuisés.

Pour compter du 1er septembre 1957: M. Gaillard (Jean), R. S. M. épuisés.

Pour compter du 5 octobre 1957: M. Raynaud (René), R. S. M. épuisés.

A la 1re classe du grade d'inspecteur des installations radioélectriques.

Pour compter du 1er juillet 1957: MM. Bellouard (Pierre), Breton (Maurice).

Pour compter du 2 août 1957: M. Lacroix (Louis).

Au grade d'inspecteur de 2e classe des installations radioélectriques.

Pour compter du 4 novembre 1957: M. Lamy (Michel).

A la 1re classe du grade d'inspecteur adjoint des installations radioélectriques.

Pour compter du 6 octobre 1957: M. Sussat (Jean).

Pour compter du 16 novembre 1957: MM. Mustière (Jean), Audibert (François).

Pour compter du 27 décembre 1957: M. Cezard (Jean).

A la 3e classe du grade d'inspecteur adjoint des installations radioélectriques.

Pour compter du 26 août 1957: M. Bouchet (Albert).

E. — Branche des centraux

Au grade d'inspecteur de 2e classe des centraux.

Pour compter du 21 novembre 1957: M. Segura (Georges).

A la 1re classe du grade d'inspecteur adjoint des centraux.

Pour compter du 21 juillet 1957: M. Bonnet (Jean).

Pour compter du 6 août 1957: M. Guettier (Roger).

Pour compter du 11 août 1957: M. de Arbourg (Maurice).

Pour compter du 16 septembre 1957: M. Rabal (Jean).

F. — Branche des installations techniques

Au grade d'inspecteur de 2e classe.

Pour compter du 1er juillet 1957: M. Labarre (Robert).

II. — PERSONNEL DE CONTROLE ET DE MAITRISE

A. — Branche postale

A la classe exceptionnelle du grade de contrôleur principal.

Pour compter du 5 octobre 1957: M. Rigollier (Raymond).

A la 1re classe du grade de contrôleur.

Pour compter du 29 décembre 1957: M. Ratrimoarivony Randrianarisoa.

B — Branche radioélectrique

A la 1re classe du grade de chef de centre radioélectricien.

Pour compter du 14 août 1957: M. Barry (Djibril), R. S. M. épuisés.

A la 1re classe du grade de chef de poste radioélectricien.

Pour compter du 1er novembre 1957: M. Alfonsi (Angelin).

C. — Branche des centraux

A la classe exceptionnelle du grade de contrôleur principal des centraux.

Pour compter du 16 juillet 1957: M. Antoine (Paul).

D. — Branche des installations

A la 1re classe du grade de conducteur des installations.

Pour compter du 6 novembre 1957: M. Malgorn (Yves).

E. — Branche des lignes

A la 1re classe du grade de contrôleur des lignes.

Pour compter du 5 septembre 1957: M. Bobichon (Edouard).

A la 1re classe du grade de chef d'équipe principal.

Pour compter du 14 décembre 1957: M. Sogner (Georges).

A la 1re classe du grade de chef d'équipe.

Pour compter du 6 août 1957: M. Comes (Félix).

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 août 1957: page 8096, 2e colonne, 63e et 65e ligne, au lieu de: « 27 novembre 1951 », lire: « 27 septembre 1951 »; 66e ligne, au lieu de: « 25 jours », lire: « 23 jours ».

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 août 1957, M. Belau (Louis), ingénieur hors classe des travaux publics de la France d'outre-mer, a été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, pour compter du 28 août 1957, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge de son grade.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

SANTE PUBLIQUE ET POPULATION

Décret n° 57-983 du 26 août 1957 modifiant le décret du 17 avril 1943 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 relative aux hôpitaux et hospices publics, modifiée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires sociales, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances, des affaires économiques et du plan, du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le livre VII, titre Ier, du code de la santé publique, et notamment l'article L. 723;

Vu le décret n° 891 du 17 avril 1943 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 et, notamment, le titre IV dudit décret;

Vu l'avis du conseil supérieur des hôpitaux;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions du titre IV, chapitre Ier, articles 105 à 108, du décret du 17 avril 1943, sont remplacées par les dispositions suivantes:

TITRE IV

Personnel médical et des laboratoires de biologie médicale des hôpitaux et hospices publics.

CHAPITRE Ier

Dispositions générales.

« *Art.* 105. — Le personnel des services médicaux des hôpitaux et hospices publics se compose, suivant l'importance de l'établissement:

« 1° De médecins, chirurgiens, spécialistes (gynécologues-accoucheurs, oto-rhino-laryngologistes, ophtalmologistes, neuro-chirurgiens, électro-radiologistes, stomatologistes);
« 2° D'assistants en médecine, en chirurgie, en spécialités;
« 3° D'assistants d'anesthésie-réanimation;
« 4° D'internes;
« 5° D'externes.

« Les hôpitaux peuvent, en outre, recruter des chirurgiens dentistes dans les conditions fixées par le présent titre.

« *Art.* 105 bis. — Le personnel des laboratoires de biologie médicale des hôpitaux se compose, selon l'importance de l'établissement:

« 1° De biologistes;
« 2° D'assistants de biologie.

« L'hôpital peut disposer d'un laboratoire général ou de laboratoires spécialisés notamment pour l'anatomo-pathologie, pour la chimie biologique, pour l'hématologie-sérologie-bactériologie.

« Les postes de biologistes et d'assistants de biologie des laboratoires spécialisés de chimie biologique et les postes d'assistants de biologie destinés aux sections de chimie biologique des laboratoires généraux sont indistinctement ouverts aux pharmaciens et aux docteurs en médecine. Les autres postes de biologistes et d'assistants de biologie sont accessibles aux seuls docteurs en médecine.

« Toutefois, en l'absence de biologistes, la direction des laboratoires de chimie biologique et des laboratoires généraux de biologie médicale des hôpitaux visés par le chapitre III du présent titre peut être assumée par le pharmacien résidant de l'hôpital dans les conditions prévues à l'article 252 du titre VII.

« Les biologistes et les assistants de biologie sont pour leur statut, les conditions de leur rémunération et la composition de la commission médicale consultative, assimilés respectivement aux spécialistes et aux assistants de spécialités prévus à l'article 105.

« *Art.* 106. — Le fonctionnement médical de chaque service est placé sous la direction technique du médecin, chirurgien ou spécialiste chef du service. L'ensemble du personnel secondaire du service est, pour l'administration des soins aux malades, placé sous son autorité.

« Les assistants secondent le chef de service et exécutent les tâches que celui-ci leur confie.

« Les assistants d'anesthésie-réanimation, lorsqu'ils sont affectés à plusieurs services hospitaliers, relèvent, dans chacun de ces services, du chef de service considéré.

« Les internes sont à la disposition permanente du chef de service et de ses assistants dont ils exécutent les instructions. Ils assurent la contre-visite des malades, le service de garde et les soins dont l'urgence ne permet pas d'attendre la venue du chef de service. Ils ne peuvent opérer que dans les conditions définies à l'article 106 *bis* ci-après.

« Les externes procèdent à la prise des observations des malades. Ils peuvent être habilités à participer à l'administration des soins aux malades sous la surveillance directe des internes.

« *Art.* 106 bis. — Les médecins, les chirurgiens, les spécialistes et leurs assistants doivent procéder eux-mêmes aux opérations ou interventions.

« Toutefois, et à titre exceptionnel, dans les hôpitaux de ville siège de faculté de médecine et dans certains hôpitaux importants dont la liste est établie par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population après avis du conseil supérieur des hôpitaux, les médecins, les chirurgiens, les spécialistes et leurs assistants peuvent confier à leurs internes certains des actes médicaux visés à l'alinéa qui précède mais à la condition qu'une telle délégation ne soit pas exclue par la gravité de l'acte et que les médecins, chirurgiens, spécialistes ou assistants se soient assurés, au préalable, que l'autorisation ainsi donnée sous leur responsabilité aux internes n'est susceptible de porter aucune atteinte aux garanties médicales que les malades sont en droit d'attendre d'un service hospitalier public.

« Dans tous les autres cas, sauf si l'urgence ne permet pas d'attendre la venue d'un médecin, chirurgien, spécialiste ou assistant, l'interne ne peut intervenir que sous la surveillance directe et effective du chef de service ou d'un de ses assistants.

« *Art.* 106 ter. — Les médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et internes doivent déclarer, sans délai, au directeur de l'hôpital, les décès, accidents et tous événements anormaux qui se produisent dans leur service. Les internes, doivent, en outre, dans ce cas, faire la même déclaration à leur chef de service.

« La déclaration d'exeat à fournir par le médecin en application de l'article 37 du présent décret est adressée au directeur ou directeur-économe de l'établissement par le chef de service ou celui de ses collaborateurs désigné à cet effet.

« En cas d'apparition de maladies contagieuses dans leur service, les médecins, chirurgiens, spécialistes ou leurs assistants sont tenus d'adresser personnellement la déclaration prévue à l'article L 12 du code de la santé publique et de prendre, en accord avec l'autorité sanitaire, les mesures de prophylaxie nécessaires. Ils en avisent immédiatement le directeur de l'hôpital.

« *Art.* 106 quarter. — Dans les services de laboratoire, les examens (microbiologie, sérologie, hématologie, anatomo-pathologie, chimie biologique, etc.) sont pratiqués personnellement par les biologistes et leurs assistants. Ceux-ci ne peuvent confier ces examens au personnel spécialisé placé sous leur autorité technique que sous leur surveillance effective.

« Dans les services de radiologie, les examens radioscopiques, les électrodiagnostics et toutes les interprétations doivent être opérés personnellement par les électro-radiologistes ou leurs assistants. Le personnel spécialisé peut uniquement procéder à la prise des clichés radiographiques sur les indications et sous le contrôle des électro-radiologistes ou de leurs assistants. Les traitements par rayons X, par radium ou par isotopes radioactifs doivent être pratiqués sous la surveillance personnelle de l'électro-radiologiste ou de ses assistants.

« *Art.* 107. — La commission administrative peut décider, après avis du directeur départemental de la santé et de l'inspecteur divisionnaire de la santé, sous réserve de l'approbation du préfet, que des postes de médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation seront occupés par des praticiens consacrant à l'hôpital toute leur activité professionnelle.

« Ces praticiens conservent la possibilité de consacrer une partie de leur activité à l'enseignement et à la recherche.

« *Art.* 108. — L'effectif du personnel des diverses catégories énumérées aux articles 105 et 105 *bis* qui est nécessaire au fonctionnement d'un hôpital ou hospice et la répartition de ce personnel entre les services hospitaliers sont déterminés par arrêté préfectoral pris sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la santé, après avis de la commission administrative et de la commission médicale consultative.

« L'inspecteur divisionnaire de la santé établit et tient à jour la liste des médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux de sa circonscription sanitaire ».

Art. 2. — Les dispositions de l'article 114, chapitre II, du titre IV du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« *Art.* 114. — Sous réserve des dispositions des décrets du 8 novembre 1941 et du 18 février 1942 relatifs aux professeurs de clinique des facultés, il est pourvu à tous les emplois du personnel visé aux articles 105 et 105 *bis* par voie de concours sur épreuves et dans les conditions précisées tant au présent article que dans les articles suivants particuliers à chaque catégorie.

« Les concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation sont organisés par l'inspecteur divisionnaire de la santé dans une ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice désignée par lui; lorsque le concours doit avoir lieu en dehors de sa circonscription sanitaire, la désignation de la ville est faite par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

« Avis des vacances de postes dues à un décès ou une démission doit être donné par la commission administrative à l'inspecteur divisionnaire de la sante par l'intermédaire du préfet, dans le mois qui suit le décès ou l'acceptation de la démission. Les vacances à prévoir dans l'année en cours ou l'année suivante du fait des limites d'âge ou des créations de postes doivent être signalées dans les mêmes conditions à l'inspecteur divisionnaire de la santé dans le courant des trois premiers mois de chaque année.

« Les concours pour le recrutement d'internes et d'externes sont organisés annuellement par l'inspecteur divisionnaire de la santé dans le chef-lieu de la région sanitaire ou dans la ville siège de la faculté de médecine ou école nationale de plein exercice où se trouve l'hôpital pour lequel le concours est organisé. Le nombre des postes à mettre au concours est signalé par la commission administrative à l'inspecteur divisionnaire de la santé par l'intermédiaire du préfet.

« Pour tous les concours, l'inspecteur divisionnaire de la santé arrête la liste des postes à pourvoir et fixe la date des épreuves qui doivent être annoncées au moins trois mois à l'avance par affichage dans les hôpitaux intéressés et au siège des inspections divisionnaires de la santé.

« Les candidats aux concours doivent déposer au siège de l'inspection divisionnaire de la santé, trois semaines au moins avant la date des épreuves, les pièces dont la liste est fixée, pour chaque catégorie de concours, par un arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population. Il est délivré récépissé de ces pièces.

« La liste des candidats admis à concourir est arrêtée par l'inspecteur divisionnaire de la santé.

« Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population détermine, pour chaque catégorie de concours, la nature, la durée, la cotation des épreuves et les matières sur lesquelles elles portent; toute modification aux programmes-types d'épreuves déterminés dans les conditions précitées doit être soumise pour décision par l'inspecteur divisionnaire de la santé au secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

« Sous réserve des règles particulières à certaines catégories de personnel résultant d'articles ci-après, la composition du jury et le mode de désignation de ses membres sont fixés, pour chaque catégorie de concours, par arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population. »

Art. 3. — Les dispositions de l'article 118 de la section I du chapitre II du titre IV du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« *Art.* 118. — Ne peuvent être candidats aux concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens et spécialistes que les docteurs en médecine; toutefois, les pharmaciens sont admis à concourir pour les postes de biologistes destinés aux laboratoires spécialisés de chimie biologique.

« Les candidats doivent être de nationalité française, être inscrits au tableau de l'ordre, avoir été nommés assistants des hôpitaux conformément aux dispositions de la section II du présent chapitre et avoir effectivement rempli pendant deux ans au moins les fonctions d'assistant dans la discipline pour laquelle ils désirent concourir.

« Les candidats ne peuvent se présenter à plus de trois concours pour le même hôpital. »

Art. 4. — Les dispositions de l'article 125 de la section II du chapitre II du titre IV du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« *Art.* 125. — Peuvent être candidats au concours de l'assistanat les docteurs en médecine français, inscrits au tableau de l'ordre, qui ont accompli après concours au moins trois années effectives d'internat:

« Soit dans des hôpitaux d'une ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice;

« Soit dans ceux des hôpitaux figurant sur la liste prévue à l'article 221, alinéa 2, qui sont désignés par arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, pris après avis du conseil supérieur des hôpitaux.

« Toutefois, en ce qui concerne les concours d'assistanat d'électro-radiologie, de stomatologie et de biologie médicale, peuvent concourir, jusqu'à une date qui sera fixée par décret pris sur le rapport du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, après avis du conseil supérieur des hôpitaux, les candidats qui justifient de trois années effectives d'externat accomplies après concours, en quelque discipline que ce soit, dans les hôpitaux d'une ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice.

« *Art.* 125 bis. — Pour les concours d'assistanat de biologie destinés à pourvoir des postes pour des laboratoires spécialisés de chimie biologique ou pour une section de chimie biologique d'un laboratoire général, peuvent se présenter, outre les candidats prévus à l'article 125, les pharmaciens de nationalité française inscrits au tableau de l'ordre, qui ont accompli, après concours, au moins deux années effectives d'internat en pharmacie dans les hôptiaux visés à l'article 251 (premier alinéa) du présent décret.

« *Art.* 125 ter. — Les services d'internat prévus à l'alinéa 1er de l'article 125 doivent avoir été accomplis dans les conditions ci-après:

« Pour les concours de chirurgie: trois années dans des services de chirurgie générale ou de spécialisation chirurgicale; il est cependant tenu compte, dans la limite de six mois, des fonctions d'interne titulaire dans des services de gynécologie-obstétrique, oto-rhino-laryngologie ou de stomatologie;

« Pour les concours de médecine: deux années dans des services de médecine générale ou de spécialisation médicale;

« Pour les concours de gynécologie-obsiétrique, d'oto-rhino-laryngologie et ophtamologie: deux années dans des services des spécialités correspondantes;

« Pour les concours de neuro-chirurgie: une année dans des services de neuro-chirurgie et une année dans des services de neurologie.

« Toutefois et sous réserve que les candidats justifient des trois années d'internat exigées à l'alinéa 1er de l'article 125, les fonctions exercées dans des services de même discipline comme chef de clinique titulaire de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice tiennent lieu, dans la limite d'une année au maximum, des fonctions d'interne qui doivent être remplies dans certains services, selon les catégories de concours.

« *Art.* 125 quater. — En cas de transformation d'une école nationale préparatoire de médecine en école nationale de plein exercice, les docteurs en médecine, anciens internes de l'hôpital de la ville siège de ladite école nommés après concours subi antérieurement à l'entrée en vigueur des mesures relatives à cette transformation, peuvent être candidats aux concours d'assistanat dudit hôpital sous réserve qu'ils remplissent les autres conditions prévues aux articles 125 et 125 *ter*.

« *Art.* 125 *quinquiès*. — Les candidats ne peuvent se présenter à plus de trois concours pour le même hôpital. »

Art. 5. — Les dispositions de l'alinéa 4 de l'article 133 du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions ci-après: « les chefs de service et adjoints pourront, s'ils le jugent opportun, allouer une part d'honoraires aux internes et, le cas échéant, aux externes des hôpitaux ».

Art. 6. — Les dispositions des articles 135 à 139 de la sous-section II de la section IV du chapitre II du titre IV du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

Sous-section II.

Garanties disciplinaires.

« *Art.* 135. — Les sanctions disciplinaires comprennent:

« 1° L'avertissement;

« 2° Le blâme, avec inscription au dossier;

« 3° L'exclusion temporaire de fonctions pour une durée pouvant aller jusqu'à six mois;

« 4° La révocation pure et simple;

« 5° La révocation avec exclusion, à temps ou à vie, de toutes fonctions ultérieures dans un établissement hospitalier ».

« *Art.* 136. — L'avertissement est donné par la commission administrative.

« Les autres sanctions sont prononcées par décision motivée du préfet, sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la

santé et après avis de la commission administrative et du conseil de discipline.

« Toutefois, lorsque la révocation comporte l'exclusion, à temps ou à vie, de toutes fonctions hospitalières ultérieures, l'arrêté préfectoral qui la prononce doit être approuvé par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

« Le praticien contre lequel est intentée une action disciplinaire doit avoir communication de son dossier.

« La décision de la commission administrative ou celle du préfet est notifiée à l'intéressé dans tous les cas, par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, et, en outre, au Conseil national de l'ordre des médecins ou des pharmaciens quand est appliquée une des sanctions prévues aux 3°, 4° et 5° de l'article 135 ».

« *Art.* 137. — Le conseil de discipline, constitué à l'échelon national, comprend:

« Un conseiller d'Etat, président, désigné par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, sur la proposition du vice-président du conseil d'Etat;

« Le directeur général de la santé publique;

« Un inspecteur général de la santé, docteur en médecine, en fonctions ou en service détaché, désigné par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population;

« Un représentant de la Fédération hospitalière de France, membre d'une commission administrative ou directeur d'un hôpital;

« Un représentant soit du Conseil national de l'ordre des médecins, soit du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, soit du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes, selon que le praticien incriminé est docteur en médecine, pharmacien-biologiste ou chirurgien dentiste;

« Trois praticiens de la discipline à laquelle appartient le praticien traduit devant le conseil de discipline; ces praticiens sont désignés par voie de tirage au sort dans des conditions déterminées par un arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population sur une liste de noms triple présentée, pour chaque discipline, par l'organisation professionnelle nationale la plus représentative des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics.

« A l'exception du directeur général de la santé publique, le président et les membres du conseil de discipline sont désignés pour une durée de trois années; leurs fonctions sont renouvelables.

« Sont désignés dans les mêmes conditions, un suppléant pour le président et un suppléant pour chacun des membres du conseil de discipline autres que le directeur général de la santé publique et l'inspecteur général de la santé. Deux suppléants sont désignés pour l'inspecteur général de la santé. En cas d'empêchement du directeur général de la santé publique, celui-ci est remplacé par un directeur adjoint, un sous-directeur ou par un inspecteur divisionnaire de la santé, désigné par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

« Lorsque la plainte ayant entraîné la réunion du conseil de discipline émane d'un membre de la commission administrative, du directeur de l'hôpital ou d'un médecin, chirurgien ou spécialiste des hôpitaux, l'auteur de la plainte ne peut siéger dans le conseil de discipline. Il en est de même pour l'inspecteur général de la santé qui a effectué l'enquête aboutissant à la saisine du conseil de discipline.

« Les fonctions de rapporteur devant le conseil de discipline sont assurées soit par un inspecteur général de la santé, soit par un inspecteur divisionnaire de la santé, désigné par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population. Le rapporteur n'a que voix consultative.

« *Art.* 138. — Le conseil de discipline est saisi soit par la commission administrative, soit par le préfet, soit par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

« *Art.* 138 bis. — Le praticien incriminé doit être avisé au moins quinze jours à l'avance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de la date de sa comparution devant le conseil de discipline.

« Il peut présenter devant ledit conseil des observations écrites ou verbales, citer des témoins et se faire assister d'un défenseur de son choix.

« Le droit de citer des témoins appartient, également, à l'administration.

« Le conseil entend, en outre, toutes personnes qu'il estime devoir convoquer.

« S'il ne se juge pas suffisamment éclairé sur les faits reprochés à l'intéressé ou les circonstances dans lesquelles ces faits ont été commis, le conseil de discipline peut ordonner une enquête.

« *Art.* 139. — La présence de cinq membres au moins est nécessaire pour la validité de la délibération du conseil de discipline. Les votes sont émis au scrutin secret.

« *Art.* 139 bis. — L'avis du conseil de discipline doit intervenir dans le délai de deux mois à compter du jour où ce conseil a été saisi.

« Ce délai est porté à trois mois lorsqu'il est procédé à une enquête.

« En cas de poursuite devant un tribunal répressif, le conseil de discipline peut surseoir à émettre son avis jusqu'à la décision dudit tribunal.

« *Art.* 139 ter. — Lorsque l'intérêt du service l'exige, le praticien incriminé peut être immédiatement suspendu par le préfet pour une durée maximum de trois mois après avis de l'inspecteur divisionnaire de la santé.

« Pendant sa durée, la suspension entraîne la suppression de toute part dans les honoraires. »

Art. 7. — Les dispositions de la sous-section III de la section IV du chapitre II du titre IV du décret du 17 avril 1943 sont complétées et, pour l'article 140, remplacées par les dispositions suivantes:

Sous-section III.

Mises en disponibilité. — Congés. — Démissions. Limites d'âge.

« *Art.* 140. — Les commissions administratives peuvent, sous réserve d'approbation par le préfet, après avis du directeur départemental de la santé, accepter, pour une durée maximum de trois ans, les demandes de mise en disponibilité formulées par les médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux. Ces demandes ne peuvent être formulées qu'après un an d'exercice dans la fonction considérée.

« Le renouvellement de la mise en disponibilité peut être accordé, dans les mêmes formes, sans, toutefois, que la durée totale de la mise en disponibilité puisse dépasser six ans, si elle a été accordée pour convenances personnelles, et neuf ans si elle a été accordée pour recherche scientifique ou mission d'intérêt général.

« Pendant la durée de leur mise en disponibilité accordée dans les conditions du présent article les intéressés n'ont droit à aucune indemnité ou part d'honoraires.

« *Art.* 140 bis. — Au cas où un praticien est atteint d'une affection ou d'une blessure entraînant une incapacité professionnelle, le préfet peut, à la demande de l'intéressé, ou d'office, prononcer la mise en disponibilité du praticien en cause, sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la santé et après avis de la commission administrative et d'une commission d'experts médicaux.

« La commission d'experts médicaux comprend trois membres désignés par l'inspecteur divisionnaire de la santé parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes d'un hôpital de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice.

« En ce cas, la mise en disponibilité est prononcée pour une durée maximum de trois ans renouvelable une seule fois après nouvel examen par la commission d'experts médicaux.

« A l'expiration de la seconde période de mise en disponibilité, le préfet prononce, sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la santé, et après avis de la commission d'experts médicaux, soit la réintégration, soit la cessation définitive des fonctions des praticiens en cause ».

« *Art.* 140 ter. — Toute mise en disponibilité entraîne le remplacement de l'intéressé. Ce remplacement est effectué à titre provisoire si la mise en disponibilité est prononcée pour une durée égale ou inférieure à un an, et à titre définitif si la mise en disponibilité est prononcée pour une durée supérieure à un an.

« Lorsque les intéressés obtiennent leur réintégration après un délai supérieur à un an, ils ont droit à la première place vacante dans la spécialité et l'emploi qui étaient leurs antérieurement à leur mise en disponibilité.

« *Art.* 140 quater. — Les médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux ont droit à un congé annuel. Le règlement intérieur de l'hôpital prévoit les conditions dans lesquelles, d'une part, est organisé le service des congés, d'autre part sont remplacés durant leurs congés annuels ou leurs absences occasionnelles, les praticiens de l'établissement.

« Au cas où l'effectif du personnel en fonction dans un hôpital est insuffisant pour permettre d'assurer, compte tenu des disciplines considérées, les remplacements en cas d'absences ou congés, le préfet désigne, sur proposition du directeur départemental de la santé et après avis de la commission

administrative et de la commission médicale consultative, un ou des médecins, chirurgiens ou spécialistes, chargés d'assurer la suppléance du titulaire du poste. Les désignations ainsi faites n'ont d'effet que pour un an.

« En cas de congé de maladie ou d'une mise en disponibilité n'excédant pas une année, il est procédé au remplacement provisoire du médecin, chirurgien ou spécialiste en cause, soit par affectation provisoire d'un autre médecin, chirurgien ou spécialiste en fonctions dans l'établissement, soit dans les conditions prévues à l'alinéa qui précède. »

Art. 8. — Les dispositions de l'article 146 du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« *Art.* 146. — Peuvent présenter leur candidature aux concours d'internat:

« *a*) Pour les hôpitaux de ville siège de faculté de médecine: les externes des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine;

« *b*) Pour les hôpitaux de ville siège d'école nationale de plein exercice de médecine: les externes des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou d'école nationale de plein exercice.

« Les intéressés doivent, dans tous les cas, avoir exercé pendant dix-huit mois au moins, après concours, les fonctions d'externe, remplir les conditions de scolarité fixées par arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population et être de nationalité française.

« Les externes ne répondant pas aux conditions de nationalité exigées ci-dessus peuvent, toutefois, être admis à concourir par décision du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population prise après avis de l'inspecteur divisionnaire de la santé. Les candidats de cette catégorie reçus au concours peuvent être nommés internes dans un cadre spécial et placés en surnombre dans les services dans des conditions qui sont fixées par le règlement intérieur de l'hôpital.

« Nul ne peut se présenter plus de quatre fois au concours de l'internat du même hôpital.

Art. 9. — Les dispositions des articles 180 à 205 du chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 modifié par le décret du 29 avril 1954 sont remplacées par les dispositions suivantes:

Chapitre III

Hôpitaux situés dans des villes qui ne sont pas le siège d'une faculté de médecine ou d'une école nationale de plein exercice et soumis, en raison de leur importance, à des prescriptions spéciales.

« *Art.* 180. — Les dispositions du présent chapitre s'appliquent aux hôpitaux inscrits sur une liste arrêtée par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la santé.

« Ces hôpitaux sont répartis en deux groupes:

« Le premier groupe comprend les centres hospitaliers régionaux non assujettis aux dispositions du chapitre II, les centres hospitaliers et certains autres hôpitaux importants, dont la liste est fixée par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population après avis du conseil supérieur des hôpitaux.

« Le deuxième groupe comprend les autres hôpitaux figurant sur la liste prévue à l'alinéa 1er du présent article.

« Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population peut, dans les formes prévues à l'alinéa 1er, décider que certains services des hôpitaux du premier groupe ne seront assujettis qu'aux dispositions concernant les hôpitaux du deuxième groupe et que certains services des hôpitaux du deuxième groupe ne seront assujettis qu'aux dispositions du chapitre IV.

« *Art.* 181. — Sont applicables aux médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux assujettis aux dispositions du présent chapitre les dispositions des articles 132 à 143 du chapitre II.

Section I.

Dispositions particulières aux hôpitaux du premier groupe.

« *Art.* 182. — Le personnel médical et des laboratoires de biologie médicale des hôpitaux visés par la présente section comprend:

« 1° Des médecins, des chirurgiens et des spécialistes, chefs de service;

« 2° Des assistants en médecine, en chirurgie et en spécialités;

« 3° Des assistants d'anesthésie-réanimation;

« 4° Des internes.

« Des externes en médecine peuvent être admis dans certains services des hôpitaux dont la liste est établie par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, après avis du conseil supérieur des hôpitaux. L'énumération de ces services est faite par un arrêté pris dans les mêmes formes.

« Des chirurgiens dentistes peuvent, en outre, être recrutés.

Sous-section I.

Médecins, chirurgiens, spécialistes.

« *Art.* 183. — Les médecins, chirurgiens et spécialistes, nommés après concours, portent le titre de médecins, chirurgiens, ou le titre inhérent à leur spécialité suivi des mots « chef de service de l'hôpital » et du nom de la ville siège de l'établissement.

« *Art.* 184. — Peuvent présenter leur candidature aux concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens et spécialistes, les docteurs en médecine de nationalité française, inscrits au tableau de l'ordre et remplissant l'une des conditions suivantes:

« Avoir été nommé, après concours, assistant des hôpitaux visés au chapitre II du présent titre dans la discipline pour laquelle ils se présentent;

« Avoir été nommé, après concours, assistant des hôpitaux conformément aux dispositions de la sous-section II du présent chapitre et avoir effectivement rempli pendant deux ans au moins les fonctions d'assistant dans la discipline pour laquelle ils se présentent.

« Pour les concours destinés au recrutement de spécialistes biologistes pour des laboratoires spécialisés de chimie biologique, peuvent, également, présenter leur candidature, les pharmaciens remplissant les autres conditions énumérées à l'alinéa qui précède.

« *Art.* 185. — Sont applicables pour l'organisation des concours les dispositions de l'article 114.

« Sont également applicables pour la nomination des médecins, chirurgiens et spécialistes, les dispositions de l'article 119, alinéa 3.

« Les jurys des concours sont composés de médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux appartenant, en majorité, au corps des hôpitaux visés par le chapitre II du titre IV. La présidence du jury est obligatoirement exercée par le membre le plus ancien en fonctions dans un hôpital de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice.

« *Art.* 186. — Si aucun praticien n'a pu être recruté par la voie du concours ou en cas de vacance inopinée, le préfet peut désigner à titre temporaire et après avis de l'inspecteur divisionnaire de la santé, un assistant des hôpitaux qui remplit les fonctions de médecin, chirurgien ou spécialiste des hôpitaux pour une durée maximum d'une année au cours de laquelle le poste doit être remis ou mis au concours.

Sous-section II.

Assistants en médecine, en chirurgie, en spécialités.

« *Art.* 187. — Les assistants en médecine, en chirurgie ou en spécialités nommés après concours portent le titre d'assistant en médecine, en chirurgie ou le titre inhérent à leur spécialité suivi du nom de la ville siège de l'hôpital.

« Les assistants qui auront cessé leurs fonctions pourront porter le titre de « ancien assistant de... des hôpitaux de la ville de... » à la condition de justifier d'au moins une année de service.

« *Art.* 188. — Peuvent être candidats au concours d'assistanat les docteurs en médecine de nationalité française inscrits au tableau de l'ordre.

« Pour les concours destinés au recrutement d'assistants de biologie des laboratoires spécialisés de chimie biologique ou d'une section de chimie biologique d'un laboratoire général, peuvent, également, être candidats les pharmaciens de nationalité française inscrits au tableau de l'ordre et justifiant d'au moins une année effective d'internat en pharmacie après concours dans les hôpitaux visés à l'article 251 (premier alinéa) du présent décret.

« *Art.* 189. — Sont applicables: 1° à l'organisation des concours et à la composition des jurys les dispositions des alinéas 1 et 3 de l'article 185;

« 2° A la nomination des assistants les dispositions de l'article 124.

« *Art.* 190. — Les candidats ne peuvent se présenter à plus de trois concours pour le même hôpital.

« *Art.* 191. — La durée des fonctions d'assistant est de cinq ans, elle peut être renouvelée pour une seconde période de cinq ans et, exceptionnellement, pour une troisième période de cinq ans après avis du chef de service, de la commission administrative et de l'inspecteur divisionnaire de la santé.

Sous-section III.

Assistants d'anesthésie-réanimation.

« *Art.* 192. — Les assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux nommés après concours portent ce titre suivi du nom de la ville siège de l'hôpital.

« *Art.* 193. — Peuvent présenter leur candidature aux concours les docteurs en médecine, de nationalité française, inscrits au tableau de l'ordre.

« *Art.* 194. — Sont applicables: 1° aux conditions d'organisation des concours et à la composition du jury, les dispositions de l'article 185, sous réserve que le jury comprenne au moins deux assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux;

« 2° A la nomination des assistants d'anesthésie-réanimation, les dispositions de l'article 129.

Section II.

Dispositions particulières aux hôpitaux du 2e groupe.

« *Art.* 195. — Le personnel médical des hôpitaux visés à la présente section comprend:

« 1° Des médecins, des chirurgiens, des spécialistes;

« 2° Des assistants d'anesthésie-réanimation;

« 3° Des internes dans les cas et conditions prévus à l'article 221.

« Ces hôpitaux peuvent, en outre, recruter des chirurgiens-dentistes.

« *Art.* 196. — Les médecins, chirurgiens, spécialistes et assistants d'anesthésie-réanimation nommés après concours portent le titre de médecins, chirurgiens, assistants d'anesthésie-réanimation ou le titre inhérent à leur spécialité suivi des mots « de l'hôpital » et du nom de la ville siège de l'établissement.

« *Art.* 197. — Peuvent présenter leur candidature aux concours les docteurs en médecine, de nationalité française, inscrits au tableau de l'ordre.

« *Art.* 198. — Sont applicables aux conditions d'organisation des concours, à la composition des jurys et à la nomination des candidats les dispositions de l'article 185, sous réserve, pour les assistants d'anesthésie-réanimation, des dispositions de l'article 194.

« *Art.* 199. — Si aucun praticien n'a pu être recruté par la voie du concours ou en cas de vacance inopinée, le préfet peut désigner, à titre temporaire et après avis de l'inspecteur divisionnaire de la santé, un médecin, un chirurgien, un spécialiste ou un assistant d'anesthésie-réanimation, pour une durée maximum d'une année au cours de laquelle le poste doit être remis ou mis au concours. »

Art. 10. — Les dispositions du deuxième alinéa de l'art. 219 du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« Peuvent présenter leur candidature aux concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens, spécialistes et assistants d'anesthésie-réanimation, les docteurs en médecine de nationalité française, inscrits au tableau de l'ordre. Sont applicables à ces concours:

« 1° Les dispositions de l'art. 114 en ce qui concerne la publication des vacances, l'annonce des concours, les pièces à fournir à l'appui des candidatures;

« 2° Les dispositions des art. 185 et 194 pour la composition du jury et de sa présidence ».

Art. 11. — Les dispositions de l'art. 220 du décret du 17 avril 1943 sont remplacées par les dispositions suivantes:

« Les dispositions des art. 132 à 143 sont applicables aux médecins, chirurgiens, spécialistes et assistants d'anesthésie-réanimation visés au présent chapitre.

« Les chirurgiens dentistes sont soumis aux prescriptions de l'art. 216 et des alinéas 1, 2 et 3 de l'art. 217 ».

Art. 12. — Dans les dispositions du 2e alinéa de l'art. 221 du chapitre IV *bis* du décret du 17 avril 1943, l'avis du conseil supérieur des hôpitaux est substitué à l'avis de la commission prévue à l'art. 31 de la loi du 21 décembre 1941.

Art. 13. — Le premier alinéa de l'art. 222 du chapitre IV *bis* du décret du 17 avril 1943 est complété par les dispositions suivantes:

« Le titre d'externe des hôpitaux d'une ville siège de faculté de médecine ou d'école nationale de plein exercice sera, en outre, exigé pour les concours d'internat de ceux des hôpitaux figurant sur la liste prévue à l'art. 221 — deuxième alinéa — qui seront désignés par arrêté du secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population pris après avis du conseil supérieur des hôpitaux ».

Dispositions transitoires et temporaires.

Art. 14. — Les dispositions du dernier alinéa de l'art. 146 du décret du 17 avril 1943 ci-dessus modifié ne sont pas applicables aux externes qui se sont déjà présentés à un concours d'internat au moment de la publication du présent décret. Les intéressés conservent la possibilité de se présenter cinq fois au concours d'internat du même hôpital.

Art. 15. — 1° Les médecins, chirurgiens et spécialistes nommés à titre définitif dans des fonctions d'adjoints en application des dispositions des art. 187 et 191 (1er alinéa) du décret du 17 avril 1943 conservent les dites fonctions dans les hôpitaux visés par le chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 modifié par le présent décret jusqu'à la limite d'âge de 65 ans.

2° Le préfet peut, sur proposition de l'inspecteur divisionnaire de la santé et si l'intérêt du service le justifie, nommer un adjoint, sur place et sans concours, chef de service aussi bien dans les hôpitaux du 1er groupe que dans ceux du 2e groupe visés par l'art. 9 du présent décret.

3° Le ou les adjoints non promus sur place chefs de service dans les conditions susindiquées peuvent, en cas de vacance d'un poste de chef de service dans l'hôpital où ils exercent leurs fonctions et dans leur discipline, se présenter au concours même s'il s'agit d'un hôpital du 1er groupe visé par l'art. 9.

Art. 16. — En cas d'absence de candidats répondant soit aux conditions prévues à l'art. 184 du décret du 17 avril 1943 ci-dessus modifié, soit aux conditions de l'art. 15 (3°) ci-dessus, pourront se présenter aux concours pour le recrutement de chefs de service dans les hôpitaux du 1er groupe visés à l'art. 9 les docteurs en médecine de nationalité française inscrits au tableau de l'ordre et aux concours destinés à pourvoir des postes de biologistes dans des laboratoires spécialisés de chimie biologique, également, les pharmaciens de nationalité française, inscrits au tableau de l'ordre justifiant d'une année au moins de fonctions comme interne en pharmacie dans des hôpitaux visés à l'art. 251 (1er alinéa) du décret du 17 avril 1943 modifié.

Art. 17. — Le ministre des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 août 1957.

MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires sociales,
ALBERT GAZIER.

Le ministre de l'intérieur,
GILBERT-JULES.

Le ministre des finances,
des affaires économiques et du plan,
FÉLIX GAILLARD.

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,
RENÉ BILLÈRES.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-RAYMOND GUYON.

Le secrétaire d'Etat
à la santé publique et à la population,
ANDRÉ MAROSELLI.

Liste des pièces à fournir par les candidats aux concours hospitaliers.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le livre VII, titre Ier, du code de la santé publique;

Vu le décret n° 891 du 17 avril 1943 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 sur les hôpitaux publics, et notamment les articles 114 (6e alinéa), 185, 189, 194, 219 et 221 dudit décret;

Sur la proposition du directeur général de la santé publique,

Arrête:

Art. 1er. — Les candidats qui désirent prendre part aux concours prévus pour pourvoir aux postes d'externes en médecine, d'internes en médecine, d'assistants en médecine, chirurgie, spécialités, d'assistants d'anesthésie-réanimation, de médecins, chirurgiens, spécialistes, de chirurgiens-dentistes des hôpitaux et hospices publics doivent déposer, ou faire parvenir au siège de l'inspection divisionnaire de la santé de la circonscription sanitaire dans laquelle se trouvent les hôpitaux ou hospices pour lesquels les concours sont organisés, trois semaines au moins avant la date prévue pour l'ouverture des concours, les pièces ci-après énumérées selon les catégories de concours. Il sera délivré récépissé des pièces déposées ou transmises.

Art. 2. — *Concours pour le recrutement d'externes et d'internes en médecine:*

A. — Pièces à fournir par *tous* les candidats:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms et adresse;

2° Une expédition de leur acte de naissance ou une fiche individuelle d'état-civil dûment authentifiée dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953;

3° Tous actes de nature à établir qu'ils sont de nationalité française ou, s'ils ne remplissent pas cette condition, une demande expresse de dérogation;

4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois;

5° Le ou les certificats médicaux attestant qu'ils remplissent les conditions exigées par la loi n° 48-1363 du 27 août 1948 (relatives à l'immunisation obligatoire de certaines personnes contre la variologie, les fièvres typhoïde et paratyphoïde A et B, la diphtérie et le tétanos) et l'arrêté d'application du 19 janvier 1949, et par la loi n° 50-7 du 5 janvier 1950 rendant obligatoire pour certaines catégories de la population la vaccination par le B. C. G.;

6° Une déclaration par laquelle ils s'engagent à se conformer aux règlements en vigueur dans l'établissement où ils seront nommés.

B. — Pièces supplémentaires à fournir par les *candidats à l'externat:*

Un certificat d'une faculté ou d'une école nationale de médecine attestant qu'ils sont titulaires d'au moins quatre inscriptions trimestrielles validées ou d'une inscription annuelle validée;

L'indication du nom de l'hôpital pour lequel ils désirent concourir.

C. — Pièces supplémentaires à fournir par les *candidats à l'internat des hôpitaux de ville, siège de faculté ou école nationale de plein exercice de médecine (hôpitaux dits de 1re catégorie):*

Un certificat d'une faculté ou d'une école nationale de médecine attestant qu'ils sont titulaires d'au moins douze inscriptions trimestrielles validées ou de trois inscriptions annuelles validées;

Un certificat établi par le directeur de l'hôpital intéressé attestant qu'ils ont accompli, après concours, dix-huit mois d'externat dans les conditions prévues par l'article 146 du décret modifié du 17 avril 1943;

L'indication du nom de l'hôpital pour lequel ils désirent concourir.

D. — Pièces supplémentaires à fournir par les *candidats à l'internat des hôpitaux de ville siège de faculté ou école nationale de plein faculté ou école nationale de plein exercice de médecine:*

Un certificat d'une faculté ou école nationale de plein exercice attestant qu'ils sont titulaires d'au moins seize inscriptions trimestrielles validées ou de quatre inscriptions annuelles validées;

Eventuellement, en application de l'article 222 modifié du décret du 17 avril 1943, un certificat établi par le directeur de l'hôpital intéressé attestant qu'ils ont été nommés externes après concours.

Art. 3. — *Concours pour le recrutement d'assistants en médecine, chirurgie, spécialités:*

A. — Pièces à fournir par *tous* les candidats:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms, adresse, ainsi que la discipline dans laquelle ils désirent concourir et l'hôpital pour lequel ils se présentent.

2° Une expédition de leur acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil dûment authentifiée, dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953.

3° Tous actes de nature à établir qu'ils sont de nationalité française.

4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois.

5° Un certificat attestant leur inscription au tableau de l'ordre des médecins ou, pour les candidats pharmaciens, à un concours d'assistanat de biologie destiné à un laboratoire ou une section de laboratoire spécialisé en chimie biologique, un certificat attestant leur inscription au tableau de l'ordre des pharmaciens.

6° Un exposé de leurs titres et travaux, accompagné de toutes pièces justificatives.

7° Une déclaration par laquelle ils s'engagent à se conformer aux règlements en vigueur dans l'établissement où ils seront nommés.

B. — Pièce supplémentaire à fournir par les *candidats à l'assistanat des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice (hôpitaux dits de 1re catégorie):*

Un certificat attestant qu'ils remplissent les conditions particulières de candidature prévues par les articles 125 à 125 *quinquies* du décret modifié du 17 avril 1943.

C. — Pièce supplémentaire à fournir par les *candidats pharmaciens à l'assistanat de biologie* pour un laboratoire ou une section de laboratoire spécialisé en chimie biologique d'un hôpital visé par le chapitre III, section I, du décret modifié du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie, 1er groupe):

Un certificat attestant qu'ils justifient d'au moins une année effective d'internat en pharmacie (art. 188, 2e alinéa, du décret modifié du 17 avril 1943).

Art. 4. — *Concours pour le recrutement d'assistants d'anesthésie-réanimation:*

Pièces à fournir par les candidats:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms, adresse, ainsi que l'hôpital pour lequel ils désirent concourir.

2° Une expédition de leur acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil dûment authentifiée, dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953.

3° Tous actes de nature à établir qu'ils sont de nationalité française.

4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois.

5° Un certificat attestant leur inscription au tableau de l'ordre des médecins.

6° Un exposé de leurs titres et travaux, accompagné de toutes pièces justificatives.

7° Une déclaration par laquelle ils s'engagent à se conformer aux règlements en vigueur dans l'établissement où ils seront nommés.

Art. 5. — *Concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens et spécialistes:*

A. — Pièces à fournir par *tous* les candidats:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms, adresse, ainsi que l'hôpital et le poste pour lesquels ils désirent concourir.

2° Une expédition de leur acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil dûment authentifiée, dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953.

3° Tous actes de nature à établir qu'ils sont de nationalité française.

4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois.

5° Un certificat attestant leur inscription au tableau de l'ordre des médecins ou, pour les candidats pharmaciens à un concours de biologie destiné à pourvoir un laboratoire spécialisé en chimie biologique, un certificat attestant leur inscription au tableau de l'ordre des pharmaciens.

6° Un exposé de leurs titres et travaux, accompagné de toutes pièces justificatives.

7° Une déclaration par laquelle ils s'engagent à se conformer aux règlements en vigueur dans l'établissement où ils seront nommés.

B. — Pièce supplémentaire à fournir par les *candidats pour des postes dans des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice (hôpitaux dits de 1re catégorie):*

Un certificat du directeur de l'hôpital intéressé attestant qu'ils ont été régulièrement nommés assistants dans un hôpital dit de 1re catégorie et qu'ils ont effectivement rempli, pendant deux ans au moins, les fonctions d'assistant dans la discipline pour laquelle ils désirent concourir (art. 118 du décret modifié du 17 avril 1943).

C. — Pièce supplémentaire à fournir par les *candidats pour des postes dans des hôpitaux visés par le chapitre III, section I du titre IV, du décret modifié du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie, 1er groupe):*

Sous réserve des dispositions transitoires prévues à l'article 16 du décret du 26 août 1957.

Un certificat attestant qu'ils remplissent l'une des conditions particulières de candidature relatives à l'assistanat prévues par l'article 184 du décret modifié du 17 avril 1943.

Art. 6. — *Concours pour le recrutement de chirurgiens dentistes.*

Pièces à fournir par les candidats:

1° Une demande mentionnant leurs nom, prénoms, adresse et l'hôpital pour lequel ils désirent concourir.

2° Une expédition de leur acte de naissance ou une fiche individuelle d'état civil dûment authentifiée, dressée en application du décret du 26 septembre 1953 et de l'arrêté du 26 octobre 1953.

3° Tous actes de nature à établir qu'ils sont de nationalité française.

4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois.

5° Un certificat attestant leur inscription à un tableau de l'ordre des chirurgiens dentistes.

6° Un exposé de leurs titres et travaux accompagné de toutes pièces justificatives.

7° Une déclaration par laquelle ils s'engagent à se conformer aux règlements en vigueur dans l'établissement où ils seront nommés.

Art. 7. — Le directeur général de la santé publique est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur général de la santé publique,
Dr AUJALEU.

Composition et mode de désignation des membres des jurys des concours hospitaliers.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le livre VII, titre Ier, du code de la santé publique,

Vu le décret n° 891 du 17 avril 1943 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 et, notamment, l'article 114 dudit décret;

Sur la proposition du directeur général de la santé publique,

Arrête:

Art. 1er. — Les jurys des concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux et hospices publics sont composés, comme suit, selon les disciplines:

Pour les concours de *médecine:* quatre médecins et un chirurgien;

Pour les concours destinés au recrutement de médecins pour des services de spécialisation médicale des hôpitaux visés par le chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie): quatre médecins dont deux en fonction dans des services de la spécialisation considérée et un chirurgien;

Pour les concours de *chirurgie:* quatre chirurgiens et un médecin;

Pour les concours destinés au recrutement de chirurgiens pour des services de spécialisation chirurgicale des hôpitaux visés par le chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie): quatre chirurgiens dont deux en fonction dans des services de la spécialisation considérée et un médecin;

Pour les concours de *neuro-chirurgie:* deux neuro-chirurgiens, deux médecins dont un en fonction dans un service de neurologie ou de neuro-psychiatrie et un chirurgien;

Pour les concours de *gynécologie-obstétrique:* trois gynécologues-accoucheurs, un médecin et un chirurgien;

Pour les concours destinés au recrutement de médecins pour des services de maternité des hôpitaux visés par les chapitres III (section II) et chapitre IV du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie, 2e groupe et hôpitaux dits de 3e catégorie): deux médecins, deux gynécologues-accoucheurs, un chirurgien;

Pour les concours d'*oto-rhino-laryngologie:* trois O. R. L., un médecin, un chirurgien;

Pour les concours d'*ophtalmologie:* trois ophtalmologistes, un médecin, un chirurgien;

Pour les concours d'*électro-radiologie:* trois électro-radiologistes, un médecin, un chirurgien;

Pour les concours de *stomatologie:* trois stomatologistes, un médecin, un chirurgien;

Pour les concours de *biologie:* trois biologistes, un médecin, un chirurgien;

Lorsque le concours est destiné à pourvoir des postes de biologistes ou d'assistants de biologie d'un laboratoire spécialisé ou des postes d'assistants pour une section spécialisée, un au moins des trois biologistes, membres du jury, doit diriger un laboratoire de la spécialisation considérée;

Pour les concours d'*anesthésie-réanimation:* un médecin, un chirurgien, un spécialiste et deux assistants d'anesthésie-réanimation.

Art. 2. — Les jurys des concours pour le recrutement d'externes et d'internes des hôpitaux publics sont composés comme suit:

Pour les concours d'*externat:* trois médecins et trois chirurgiens;

Pour les concours d'*internat:* deux médecins, deux chirurgiens et deux spécialistes de spécialités différentes.

Art. 3. — Les membres des jurys sont désignés par voie de tirage au sort parmi les médecins, chirurgiens, spécialistes ou assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux publics.

Selon les catégories de concours ou les catégories d'hôpitaux pour lesquels les concours sont organisés, il est fait appel aux membres des corps hospitaliers dans les conditions ci-après:

1° *Pour les concours d'externat et d'internat en médecine des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice:*

Il est fait appel aux médecins, chirurgiens et, pour l'internat, aux spécialistes en fonction dans l'hôpital pour lequel le concours est organisé. Il peut également être fait appel, mais pour la désignation de deux membres du jury au plus, aux médecins, chirurgiens ou spécialistes honoraires de l'établissement ayant cessé leurs fonctions depuis moins de cinq ans.

2° *Pour les concours d'internat en médecine des hôpitaux visés par le chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie):*

Il est fait appel:

a) Pour une moitié des membres du jury (un médecin, un chirurgien, un spécialiste): aux médecins, chirurgiens, spécialistes en fonction dans l'hôpital de ville de faculté de médecine ou d'école nationale de plein exercice chef-lieu de la circonscription sanitaire ou, lorsque le chef-lieu de la circonscription sanitaire n'est pas le siège d'une faculté de médecine ou école nationale de plein exercice, aux médecins, chirurgiens, spécialistes en fonction dans l'hôpital de la ville siège de la faculté de médecine dans le ressort de laquelle se trouve le chef-lieu de la circonscription sanitaire;

b) Pour l'autre moitié des membres du jury (un médecin, un chirurgien, un spécialiste): aux médecins, chirurgiens, spécialistes en fonction dans les hôpitaux dits de 2e catégorie de la circonscription sanitaire pour lesquels des postes d'internes en médecine sont mis au concours.

3° *Pour les concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice:* il est fait appel aux médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants d'anesthésie-réanimation en fonction dans l'établissement, sous réserve des dispositions de l'article 6 ci-après.

Si le nombre de praticiens dont les noms peuvent être mis dans l'urne est insuffisant pour assurer le tirage au sort dans les conditions prévues à l'article 4 ci-après, l'inspecteur divisionnaire de la santé doit faire appel à des praticiens en fonction dans d'autres hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice.

4° *Pour les concours pour le recrutement de médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants et assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux visés par le chapitre III du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 2e catégorie):*

Il est fait appel:

a) Pour deux membres du jury, aux praticiens en fonction dans l'hôpital de la ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice chef-lieu de la circonscription sanitaire ou, lorsque le chef-lieu de la circonscription sanitaire n'est pas le siège d'une faculté de médecine ou école nationale de plein exercice, aux praticiens en fonction dans l'hôpital de la ville siège de faculté de médecine dans le ressort de laquelle se trouve le chef-lieu de la circonscription sanitaire;

b) Pour un membre du jury, aux praticiens en fonction dans les hôpitaux de 2e catégorie (1er groupe) de la circonscription sanitaire;

c) Pour deux membres du jury aux praticiens en fonction dans les hôpitaux des villes sièges de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice chefs-lieux de deux circonscriptions sanitaires voisines de celle où se trouve l'hôpital pour lequel le concours est organisé.

Lorsque les circonscriptions sanitaires immédiatement voisines dont le chef-lieu est situé dans une ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice sont en nombre supérieur à deux, l'inspecteur divisionnaire de la santé procède, au début de chaque année, à la désignation, par voie de tirage au sort, des deux circonscriptions auxquelles il sera fait appel pendant l'année.

Il est procédé à un tirage au sort particulier pour chacun des deux membres précités du jury afin que les praticiens des deux hôpitaux soient représentés au jury.

Au cas où, pour certaines spécialités notamment, le nombre des praticiens susceptibles de pouvoir faire partie du jury est insuffisant pour assurer le tirage au sort dans les conditions prévues à l'article 4 ci-après, l'inspecteur divisionnaire de la santé doit faire appel à des

praticiens en fonction dans d'autres hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice que ceux ci-dessus prévus.

De même, l'inspecteur divisionnaire de la santé doit faire appel à des praticiens en fonction dans des hôpitaux de 2e catégorie (1er groupe) d'une circonscription sanitaire voisine lorsque le nombre de praticiens des hôpitaux de 2e catégorie (1er groupe) de la circonscription sanitaire en cause est insuffisant pour assurer, dans les conditions fixées à l'article 4, le tirage au sort du membre du jury prévu au *b* ci-dessus.

5° *Pour les concours sur titres destinés à pourvoir les postes médicaux des hôpitaux visés par le chapitre IV du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 3e catégorie):*

Le jury peut, *soit* être constitué dans les conditions ci-dessus prévues pour les hôpitaux dits de 2e catégorie, *soit* comprendre:

a) Trois membres tirés au sort parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes de l'hôpital de la ville siège de faculté de médecine ou d'école nationale de plein exercice, chef-lieu de la circonscription sanitaire ou, lorsque le chef-lieu de la circonscription sanitaire n'est pas le siège d'une faculté de médecine ou d'une école nationale de plein exercice, parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes de l'hôpital de la ville siège de la faculté de médecine dans le ressort de laquelle se trouve le chef-lieu de la circonscription sanitaire;

b) Deux membres tirés au sort parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux de 2e catégorie (1er groupe) de la circonscription sanitaire.

Au cas où le nombre des praticiens susceptibles de pouvoir faire partie du jury est insuffisant pour assurer le tirage au sort dans les conditions fixées par l'article 4 ci-après, l'inspecteur divisionnaire de la santé doit faire appel pour le tirage au sort des membres prévus au *a* ci-dessus, à des praticiens en fonction dans d'autres hôpitaux de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice et pour le tirage au sort des membres prévus au *b* à des praticiens en fonction dans des hôpitaux de 2e catégorie (1er groupe) d'une circonscription sanitaire voisine.

Art. 4. — Le tirage au sort des membres du jury s'effectue en mettant dans l'urne, selon les disciplines qui doivent être représentées et selon les corps hospitaliers auxquels il est fait appel dans les conditions prévues à l'article qui précède, les noms de tous les praticiens susceptibles de faire partie du jury. Sauf dérogation exceptionnelle et motivée accordée par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population pour la constitution du jury de certains concours de spécialités le nombre des noms mis dans l'urne doit être au moins le triple du nombre des membres du jury à désigner.

Toutefois, lorsqu'il doit être fait appel à des praticiens des hôpitaux de l'assistance publique de Paris et lorsque, dans la discipline considérée, les praticiens en cause sont en nombre supérieur à dix, il est procédé à la désignation de ceux de ces praticiens qui doivent être membres du jury en tirant au sort, pour chaque membre du jury à désigner, une lettre de l'alphabet. Les noms des médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants d'anesthésie-réanimation des hôpitaux de Paris, susceptibles de pouvoir faire partie du jury ayant été précédemment classés par ordre alphabétique, les dix premiers noms commençant par la lettre tirée et, le cas échéant, les lettres qui suivent sont, sous réserve des dispositions de l'article 6 ci-après, mis dans l'urne pour le tirage au sort. Pour les concours d'ophtalmologie, les noms des chefs de service du centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts sont inscrits, selon l'ordre alphabétique, avec les médecins ophtalmologistes des hôpitaux de l'assistance publique de Paris.

Art. 5. — Pour les concours de biologie destinés à pourvoir des postes de biologistes ou d'assistants de biologie spécialisés en chimie biologique, un au moins des biologistes membres du jury doit, conformément aux dispositions de l'article 1er du présent arrêté, diriger un laboratoire de chimie biologique.

Le tirage au sort de ce membre du jury s'effectue en mettant dans l'urne un nombre égal de biologistes docteurs en médecine et de biologistes pharmaciens et sans qu'il puisse être mis moins de quatre noms au total dans l'urne sauf dérogation exceptionnelle accordée par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population au cas où le nombre des biologistes, médecins ou pharmaciens, susceptibles de faire partie du jury serait insuffisant.

Art. 6. — Pour le recrutement d'internes, d'assistants, d'assistants d'anesthésie-réanimation, de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux visés par le chapitre II du titre IV du décret du 17 avril 1943 (hôpitaux dits de 1re catégorie), ne peuvent faire partie du jury les praticiens qui ont siégé dans les deux jurys précédents pour des concours destinés à pourvoir des postes de même catégorie, de même discipline et pour le même hôpital.

Art. 7. — Le tirage au sort a lieu, au plus tard, quinze jours avant la date prévue pour l'ouverture du concours. Il est effectué par les soins de l'inspecteur divisionnaire de la santé de la circonscription sanitaire, dans laquelle se trouve l'hôpital pour lequel le concours est organisé ou par son représentant. Toutefois, si le concours a lieu dans une ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice située dans une autre circonscription sanitaire, l'inspecteur divisionnaire de la santé peut confier à son collègue de la circonscription sanitaire considérée, le soin de procéder au tirage au sort.

Les candidats doivent être avertis, par les soins de l'inspecteur divisionnaire de la santé de la date et du lieu du tirage au sort afin de pouvoir y assister s'ils le désirent.

Art. 8. — Sont désignés comme membres du jury les praticiens dont les noms sont sortis les premiers de l'urne.

Toutefois, doivent obligatoirement être récusés les praticiens qui ont un lien de parenté en ligne directe ou en ligne collatérale jusqu'au 4e degré compris avec l'un des candidats.

Au cas où un des membres du jury désignés dans les conditions prévues à l'alinéa premier du présent article sont récusés conformément aux dispositions de l'alinéa 2 ci-dessus, se récusent volontairement ou ont un empêchement, est ou sont désignés en remplacement le ou les praticiens selon l'ordre fixé par le sort.

Les noms des membres du jury doivent être définitivement arrêtés au plus tard la veille de l'ouverture du concours.

Art. 9. — Pour tous les jurys la présence de quatre membres au moins lors de l'ouverture du concours est nécessaire pour que le concours se déroule valablement.

Lorsqu'un membre du jury cesse de siéger alors que le concours a commencé il ne peut ni reprendre sa place au sein du jury, ni être remplacé. Les membres restants siègent valablement.

Art. 10. — Lorsque le quorum prévu à l'article qui précède n'est pas atteint lors de l'ouverture du concours, celui-ci est suspendu. Dans les quinze jours qui suivent, il est procédé à un nouveau tirage au sort dans les conditions fixées par les articles qui précèdent.

Les noms des praticiens appelés à siéger la première fois peuvent, valablement, être, à nouveau, mis dans l'urne.

Le concours doit se dérouler au plus tard un mois et demi après la date à laquelle il devait normalement être ouvert.

Dans le cas où le quorum n'est pas atteint la deuxième fois, et dans le cas où le jury refuse volontairement de siéger, l'inspecteur divisionnaire de la santé en avise le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population qui prescrit un nouveau tirage au sort en indiquant les corps médicaux hospitaliers auxquels il sera fait appel et détermine la ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice où se déroulera le concours.

Art. 11. — Les jurys sont présidés dans les conditions prévues aux articles 119 et 185 du R. A. P. du 17 avril 1943.

Art. 12. — Si plusieurs postes soit de médecins, soit de chirurgiens, soit de spécialistes, de même discipline sont mis, en même temps, au concours pour un même hôpital de ville siège de faculté de médecine ou école nationale de plein exercice, un même jury peut être appelé à examiner les candidats pour les différents postes mais doit en ce cas établir un classement et des propositions pour chaque poste mis au concours.

Si plusieurs concours de même discipline sont ouverts en même temps pour plusieurs hôpitaux de 2e catégorie et de 3e catégorie dans une même circonscription sanitaire un seul jury peut, le cas échéant, juger les épreuves et les titres des candidats. Dans ce cas, les épreuves ou les titres sont jugés séparément pour chaque poste mis au concours et il est établi un procès-verbal distinct pour chaque concours.

Art. 13. — Le directeur général de la santé publique est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 août 1957.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur général de la santé publique,
Dr AUJALEU.

Constitution du conseil de discipline hospitalier.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le livre VII, titre Ier, du code de la santé publique;

Vu le décret n° 891 du 17 avril 1943, modifié, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 21 décembre 1941 sur les hôpitaux et hospices publics, et notamment l'article 137 dudit décret;

Sur la proposition du directeur général de la santé publique,

Arrête:

Art. 1er. — Pour la constitution du conseil de discipline visé à l'article 137 du décret du 17 avril 1943 modifié, le syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics est considéré comme l'organisation professionnelle nationale la plus représentative des médecins, chirurgiens, spécialistes et des chirurgiens dentistes des hôpitaux publics.

Art. 2. — En vue du tirage au sort des trois praticiens de chaque discipline et de leurs suppléants, appelés à siéger au sein du conseil de discipline, le syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics doit adresser au secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté deux listes, l'une pour les membres titulaires, l'autre pour les membres suppléants, comportant, chacune, neuf noms de praticiens régulièrement en fonctions dans les hôpitaux publics pour chacune des disciplines énumérées aux articles 105 et 105 *bis* du décret modifié du 17 avril 1913, à savoir: médecine, chirurgie, neuro-chirurgie, gynécologie-obstétrique, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, électroradiologie, stomatologie, biologie, anesthésie-réanimation, chirurgie dentaire.

Toutefois, pour le tirage au sort des suppléants, le syndicat national peut, soit pour toutes les disciplines, soit, seulement, pour certaines disciplines, établir une liste ne comportant que trois noms auxquels seront ajoutés les noms des praticiens figurant sur la liste établie pour le tirage au sort des trois membres titulaires qui n'auront pas été désignés comme tels après tirage au sort.

Art. 3. — Dans les quinze jours qui suivent la réception des listes mentionnées à l'article qui précède, le directeur général de la santé publique, ou son représentant, procède au tirage au sort des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de discipline en présence de deux représentants du syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics.

Les praticiens désignés par le sort en sont avisés, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Art. 4. — Ne peuvent être proposés par le syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics les praticiens qui ont fait, antérieurement, l'objet de sanctions disciplinaires.

Art. 5. — Les membres titulaires et suppléants du conseil de discipline sont, conformément aux dispositions de l'article 137 du décret modifié du 17 avril 1913, désignés pour trois ans. Leurs fonctions sont renouvelables.

En cas de décès, démission ou cessation des fonctions hospitalières, démission comme membre du conseil de discipline ou sanction disciplinaire d'un membre titulaire ou suppléant dudit conseil, il est procédé à son remplacement dans les formes prévues aux articles 2 et 3 du présent arrêté. Le syndicat national des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux publics devra présenter une liste de trois noms par poste à pourvoir dans le délai de deux mois à compter de la demande qui lui en sera faite par le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population.

Le tirage au sort aura lieu dans les quinze jours qui suivront la réception de cette liste.

Les fonctions comme membre titulaire ou suppléant du conseil de discipline du praticien ainsi désigné expirent à l'époque où auraient cessé celles du membre qu'il a remplacé.

Art. 6. — A l'expiration de chaque période de trois ans à dater des désignations effectuées en application des dispositions de l'article 3 ci-dessus, le conseil de discipline est renouvelé dans les formes prévues par le présent arrêté.

Art. 7. — Le directeur général de la santé publique est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 août 1957.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur général de la santé publique,
Dr AUJALEU.

Reclassement des fonctionnaires du secrétariat à la santé publique et à la population dans les nouvelles échelles de rémunération des catégories D et C.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu le décret n° 57-174 du 16 février 1957 instituant différentes échelles de rémunération pour les catégories D et C des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le décret n° 57-175 du 16 février 1957 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires des catégories D et C;

Vu l'arrêté du 16 février 1957 relatif à l'échelonnement indiciaire des grades et emplois des catégories D et C prévu à l'article 24 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les fonctionnaires du secrétariat d'Etat à la santé publique et à la population appartenant aux catégories D et C sont reclassés dans les différentes échelles instituées par le décret n° 57-174 du 16 février 1957, conformément aux tableaux de correspondance ci-dessous.

Sous réserve des dispositions particulières mentionnées à ces tableaux, les intéressés conservent dans l'échelon de leur nouvelle échelle l'ancienneté qu'ils ont acquise dans leur ancien échelon. Cette dernière ancienneté ne devra pas excéder la durée moyenne exigée dans l'ancien échelon pour accéder à l'échelon immédiatement supérieur.

TABLEAU I

GRADE	NOUVELLE ECHELLE de rémunération 6 C
Technicien démographe 2e catégorie (institut national d'études démographiques):	
10e échelon.	10e échelon.
9e échelon (1).	9e échelon.
8e échelon (2).	8e échelon.
7e échelon (3).	7e échelon.
6e échelon (3).	6e échelon.
5e échelon (3).	5e échelon.
4e échelon (4).	4e échelon.
3e échelon (4).	3e échelon.
2e échelon (4).	2e échelon.
1er échelon (5).	1er échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU II

GRADE	NOUVELLE ECHELLE de rémunération 3 C.
Garde chef (contrôle sanitaire aux frontières):	
3e échelon.	10e échelon.
2e échelon (2).	9e échelon.
1er échelon (3).	7e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU III

GRADES ET EMPLOIS		NOUVELLE ECHELLE de rémunération 2 C.
Garde principal, mécanicien (contrôle sanitaire aux frontières):	Patron marinier (contrôle sanitaire aux frontières):	
	3e échelon.	10e échelon.
3e échelon.	2e échelon (2).	9e échelon.
2e échelon (2).		8e échelon.
	1er échelon (6).	7e échelon.
1er échelon (1).		6e échelon.
		5e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU IV

GRADE	NOUVELLE ECHELLE de rémunération 1 C.
Marinier (contrôle sanitaire aux frontières):	
5e échelon.	8e échelon.
4e échelon (1).	7e échelon.
3e échelon (3).	6e échelon.
2e échelon (7).	5e échelon.
1er échelon (8).	4e échelon.

Voir notes à la fin des tableaux.

TABLEAU V

GRADE	NOUVELLE ECHELLE de rémunération 2 D.
Garde (contrôle sanitaire aux frontières):	
5e échelon.	8e échelon.
4e échelon (2).	7e échelon.
3e échelon.	7e échelon.
2e échelon (2).	5e échelon.
1er échelon.	5e échelon.

(1) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an.
(2) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans.
Les intéressés, qui ont ainsi 4 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 4 ans.
(3) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans. — (6) L'ancienneté d'échelon est majorée de 2 ans 8 mois.
Les intéressés, qui ont ainsi 3 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 3 ans.
(4) L'ancienneté d'échelon est majorée de 1 an. — (8) L'ancienneté d'échelon est majorée de 4 mois.
Les intéressés, qui ont ainsi 2 ans d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon, sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 2 ans.
(5) Les intéressés qui ont 1 an d'ancienneté et plus dans leur nouvel échelon sont reclassés à l'échelon immédiatement supérieur de la nouvelle échelle en conservant, le cas échéant, la partie de cette ancienneté excédant 1 an.
(7) L'ancienneté d'échelon est majorée de 8 mois.

Art. 2. — Indépendamment des reclassements intervenus dans l'emploi occupé par les fonctionnaires visés ci-dessus à la date du 1er octobre 1956, la situation de ceux d'entre eux qui auront été l'objet, entre cette dernière date et la date de publication du décret n° 57-175 du 16 avril 1957 susvisé, de décisions de promotion de grade ou de nomination dans l'un des grades ou emplois visés par le présent arrêté devra être revisée, à compter de leur date de promotion ou de nomination, conformément aux règles posées par l'article 3 dudit décret.

Toutefois, et par dérogation aux dispositions ci-dessus, il sera fait application, s'ils conduisent à conférer à ces fonctionnaires des situations plus avantageuses, des reclassements prévus à l'article 1er du présent arrêté appréciés à la date de ces promotions de grade ou de ces nominations et sur la base de l'échelon atteint dans lesdits grades, conformément aux dispositions statutaires en vigueur antérieurement à la date d'effet du décret du 16 février 1957.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 1er octobre 1956.

Fait à Paris, le 26 août 1957.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ NEURRISSE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat
à la présidence du conseil et par délégation:
Le directeur du cabinet,
CHRISTIAN CHAVANON.

Dates des élections aux différents conseils de l'ordre national des pharmaciens.

Le secrétaire d'Etat à la santé publique et à la population,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles 520, 521, 522, 523, 524, 528, 529, 530, 531, 531 *bis*, 532, 534, 535, 537, 539 et 547;

Vu l'arrêté du 3 mai 1946, complété et modifié par les arrêtés des 4 août 1949 et 31 mars 1951, fixant les modalités des élections à l'ordre national des pharmaciens;

Vu l'arrêté du 9 août 1955 déterminant les régions sanitaires appelées à assurer un suppléant de représentation au conseil central des pharmaciens d'officine;

Sur proposition du conseil national de l'ordre des pharmaciens,

Arrête:

Art. 1er. — Les élections pour le renouvellement des membres des différents conseils de l'ordre national des pharmaciens auront lieu aux dates ci-après:

Conseils régionaux de la section A: lundi 4 novembre 1957.
Conseils centraux des sections B, C, D, E: lundi 18 novembre 1957.
Conseil central de la section A: lundi 18 novembre 1957.
Conseil national: lundi 9 décembre 1957.

Art. 2. — Il sera tenu compte, pour l'établissement de la liste électorale, des pharmaciens inscrits aux tableaux de l'ordre à la date du 1er juillet 1957

Art. 3. — Le chef du service central de la pharmacie et le président du conseil national de l'ordre des pharmaciens sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 août 1957.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le chef du service central de la pharmacie,
J. VOLCKRINGER.

Inspection de la pharmacie.

Par arrêté en date du 23 août 1957:

1° Il est mis fin, à la date du 30 septembre 1957, au détachement de M. le docteur Bernardin (Charles), pharmacien inspecteur principal de la santé, qui avait été mis à la disposition du préfet de la Haute-Garonne pour exercer les fonctions de médecin de la protection maternelle et infantile.

2° M. le docteur Bernardin est réintégré dans les cadres de l'inspection de la pharmacie, à compter du 1er octobre 1957, en sa qualité de pharmacien inspecteur principal de la santé, et affecté à Toulouse.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Résultats du budget de 1957 au 31 mai 1957.

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 août 1957:

Page 8513, Montant des dépenses, 2e colonne, paragraphe D « Dépenses effectuées sur ressources affectées (titre VIII) », total: au lieu de: « 35.826 », lire: « 43.651 ».

Page 8514, Montant des recettes, 2e colonne, « Total des recettes du budget de 1957 », au lieu de: « 89.588 », lire « 1.711.241 ».

AGRICULTURE. — EQUIPEMENT ET PLAN AGRICOLES

Avis relatif à l'examen professionnel pour l'accession au grade d'ingénieur du génie rural des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux ruraux.

Un examen professionnel est ouvert à Paris au ministère de l'agriculture en vue de l'accession au grade d'ingénieur du génie rural des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux ruraux qui ont accompli au moins dix années de service effectif depuis leur titularisation dans le grade d'ingénieur adjoint des travaux ruraux.

Le nombre des nominations au grade d'ingénieur susceptibles d'être prononcées à l'issue de l'examen est en principe fixé à trois.

Les épreuves écrites et orales se dérouleront à Paris, à l'école nationale du génie rural, 19, avenue du Maine, le 15 novembre 1957 et jours suivants.

Le programme de l'examen est fixé par arrêté modifié du 9 janvier 1937.

Les demandes d'admission à l'examen professionnel présentées par les candidats devront être transmises à la direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole, bureau 3I, avant le 21 octobre 1957, par les soins des ingénieurs en chef dont ils dépendent, qui joindront leur avis sur la manière de servir et les aptitudes des intéressés

Ces demandes seront accompagnées d'une note rédigée par les candidats et mentionnant d'une part leur situation de famille et d'autre part leurs états de service, études, nom des établissements fréquentés, diplômes obtenus, recherches et travaux.

Ministère des affaires sociales.

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Avis de concours pour le recrutement de rédacteurs à l'hôpital-hospice de Tulle (Corrèze).

Un concours sur épreuves pour le recrutement de deux rédacteurs aura lieu les 7 et 8 novembre 1957 à l'hôpital-hospice de Tulle (Corrèze).

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi que les agents ne possédant pas ces diplômes mais comptant au moins trois ans de services effectifs en qualité de secrétaire d'administration hospitalière ou de commis dans un établissement d'hospitalisation, de soins ou de cure public.

Les candidats doivent avoir eu vingt et un ans au moins et trente ans au plus au 1er janvier 1957. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant droit à la retraite, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939 (enfants à charge).

Les candidats du sexe masculin doivent, en outre, avoir satisfait aux obligations militaires.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées avant le 7 octobre 1957 à la direction de l'hôpital-hospice de Tulle, qui communiquera à toute personne en faisant la demande le programme des épreuves et la liste des pièces à fournir par les candidats pour constituer leur dossier.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au directeur départemental de la population et de l'aide sociale du Pas-de-Calais, 12, place de la Préfecture, à Arras.

Banque de France.

Avis de concours pour l'emploi de rédacteur.

Un concours pour l'emploi de rédacteur à la Banque de France sera ouvert le dimanche 2 mars 1958. Les épreuves écrites auront lieu à cette date à Paris et dans les villes de province qui seront ultérieurement désignées comme centres d'examen.

Pourront être admis à concourir les candidats de l'un ou l'autre sexe, de nationalité française, âgés de plus de dix-huit ans et de moins de vingt-six ans au 1er janvier 1958 et titulaires de l'un des diplômes suivants:

Baccalauréat complet de l'enseignement secondaire;

Diplôme de sortie de l'école des hautes études commerciales;

Certificat d'admissibilité à l'école polytechnique;

Certificat d'admission à l'école spéciale militaire interarmes (division Saint-Cyr);

Certificat d'admission à l'école navale;

Certificat d'admission à l'école de l'air assorti de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Banque de France, direction générale du personnel (service des concours), 39, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris (1er), et dans les succursales et bureaux auxiliaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, seront adressées, du 1er au 31 janvier 1958, au gouverneur de la Banque de France, à Paris.

Avis de concours pour l'emploi de secrétaire comptable masculin.

Un concours pour l'emploi de secrétaire comptable à la Banque de France sera ouvert le dimanche 27 avril 1958. Les épreuves écrites auront lieu à cette date à Paris et dans les villes de province qui seront ultérieurement désignées comme centres d'examen.

Pourront être admis à concourir les jeunes gens, de nationalité française, âgés de plus de dix-huit ans et de moins de vingt-six ans au 1er janvier 1958 et titulaires de l'un des diplômes suivants:

Brevet élémentaire;
Brevet d'études du premier cycle du second degré;
Certificat d'études classiques ou modernes du premier cycle;
Brevet d'enseignement primaire supérieur;
Première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire;
Diplôme de sortie des écoles supérieures de commerce;
Certificat d'études commerciales, degré supérieur;
Brevet d'enseignement commercial, premier degré;
Brevet supérieur d'études commerciales;
Diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles, section commerciale;

Diplôme d'études commerciales secondaires délivré par les écoles de la chambre de commerce de Paris:

a) Ecole commerciale de jeunes gens, rue Armand-Moisant;
b) Ecole supérieure de commerce de Paris, avenue de la République

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Banque de France, direction générale du personnel (service des concours), 39, rue Croix-des-Petits-Champs, à Paris (1er), et dans les succursales et bureaux auxiliaires.

Les demandes d'inscription, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, seront adressées, du 15 février au 15 mars 1958, au gouverneur de la Banque de France, à Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

COTE DES CHANGES (1)

Dernier cours coté en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 30 août 1957.	
349 95	Etats-Unis	1 $ U.S.A.	350 .. (2)	.... ..	.... ..	350 ..	349 95
369 25	Canada	1 $ Can.	.... ..	.... ..	.... ..	368 10	367 50
163 .	Côte Fse Somalis.	100 F Djib	164 0727	.... ..	.... ..	166 ..	.... ..
2779 ..	Mexique	100 pes.	2800 ..	.... ..	.... ..	2797 ..	.... ..
8325 50	Allemagne occid.	100 D Mk.	8333 33	8271 ..	8396 ..	8334 50	8332 50
1337 ..	Autriche	100 sch.	1346 15	1336 05	1356 25	1346 50	1346 ..
695 85	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	697 25	697 20
5030 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 22	5105 25	5031 ..	.... ..
972 70	Gde-Bretagne	1 liv. st.	980 ..	972 65	987 35	972 75	972 65
55 20	Italie	100 lire	55 607	55 50	56 47	55 985	55 90
4871 ..	Norvège	100 c. n.	4906 ..	4863 50	4937 ..	4872 ..	4871 ..
9143 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9148 ..	9146 ..
6730 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 ..	6816 50	6732 ..	6729 ..
7998 ..	Suisse	100 f. s.	8063 98	7944 ..	8064 ..	8001 ..	8000 ..
1007 ..	Egypte	1 liv. ég.	1005 04	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
1219 ..	Portugal	100 esc.	1217 30	1208 25	1226 30	1220 ..	1215 ..
4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	.... ..
117 40	Yougoslavie	100 din.	116 066	115 70	117 60	117 40	.... ..

Zone C. F. A..... 100 F C. F. A..... 200

Zone C. F. P..... 100 F C. F. P..... 850

(1) Sous réserve, le cas échéant, du versement ou du prélèvement institué par le décret n° 57-910 du 10 août 1957 relatif aux règlements entre la zone franc et l'étranger.

(2) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

ORFEVRERIE CHRISTOFLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 132.500.000 F
SIÈGE SOCIAL : 8, RUE ROYALE, PARIS
Registre du commerce : Seine n° 56-B 6326.

Obligations 4 1/4 0/0 1943 *de* 2.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° Des 107 obligations échangées sorties au cinquième tirage au sort du 14 août 1957 formant, avec les titres rachetés en Bourse, la totalité de l'annuité à amortir au 15 septembre 1957. Ces obligations seront remboursables à 2.000 F ;

2° Des obligations sorties aux tirages précédents et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
OBLIGATIONS ÉCHANGÉES					
7.515	57	8.842	56	9.453	56
7.529	57	8.888	56	9.467	57
7.550	56	8.901	57	9.485	56
7.574	57	8.915	57	9.493	57
7.580	56	8.941	56	9.497	56
7.662	57	8.944	56	9.502	56
7.721	57	8.950	57	9.505	57
7.782	57	8.955	57	9.529	57
7.804	56	8.963	56	9.534	56
7.805	57	8.975	57	9.553	56
7.808	57	8.999	57	9.556	57
7.874	57	9.001	57	9.562	56
7.885	56	9.004	56	9.563	56
8.042	56	9.005	57	9.569	56
8.093	57	9.027	56	9.574	56
8.098	56	9.030	56	9.620	56
8.171	56	9.081	57	9.658	56
8.172	56	9.116	57	9.672	56
8.195	57	9.129	56	9.680	57
8.201	57	9.136	57	9.698	57
8.211	56	9.143	56	9.716	56
8.225	55	9.152	56	9.717	57
8.231	56	9.180	56	9.724	57
8.280	57	9.181	56	9.795	57
8.285	56	9.182	56	9.832	57
8.324	57	9.199	55	9.837	57
8.369	57	9.202	56	9.867	57
8.402	57	9.207	56	9.873	57
8.403	57	9.211	56	9.882	57
8.516	57	9.218	56	9.947	56
8.535	57	9.221	56	9.951	56
8.538	56	9.259	56	9.958	57
8.541	57	9.262	57	9.970	57
8.545	56	9.265	57	9.978	57
8.560	57	9.280	56	9.980	56
8.561	57	9.284	56	10.013	56
8.702	57	9.287	56	10.015	57
8.703	57	9.325	56	10.020	56
8.705	57	9.334	57	10.036	56
8.706	57	9.342	56	10.040	57
8.712	56	9.345	56	10.051	57
8.744	56	9.361	57	10.059	57
8.760	56	9.384	56	10.080	57
8.778	56	9.408	56	10.085	57
8.811	56	9.418	56	10.096	57
8.837	56	9.432	57	10.098	56
10.108	56	10.691	56	11.118	57
10.129	56	10.692	56	11.140	57
10.166	56	10.698	56	11.142	57
10.204	56	10.721	56	11.168	56
10.211	56	10.728	56	11.179	57
10.212	55	10.731	56	11.191	57
10.230	57	10.734	57	11.196	56
10.268	56	10.748	56	11.217	57
10.282	56	10.750	55	11.229	56
10.294	57	10.787	57	11.230	56
10.307	56	10.799	56	11.264	56
10.343	56	10.828	56	11.323	57
10.344	56	10.837	56	11.324	57
10.390	56	10.847	56	11.327	57
10.428	56	10.858	56	11.332	57
10.462	56	10.860	57	11.346	57
10.469	56	10.883	56	11.355	56
10.494	56	10.889	56	11.410	57
10.503	56	10.893	57	11.443	57
10.526	55	10.910	56	11.444	57
10.538	57	10.922	56	11.463	55
10.541	57	10.934	56	11.479	55
10.550	56	10.945	57	11.490	57
10.551	57	10.949	56	11.500	57
10.552	57	10.957	56	11.509	57
10.554	56	11.001	56	11.510	57
10.568	57	11.004	57	11.514	57
10.597	57	11.046	56	11.522	56
10.599	57	11.059	56	11.529	57
10.609	57	11.062	57	11.544	57
10.614	56	11.086	56	11.577	57
10.676	57	11.092	56	11.628	56
				11.647	56
OBLIGATIONS NON ÉCHANGÉES					
460	44	481	55	3.709	55

COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 468.672.000 F
SIÈGE SOCIAL : 34, BOULEVARD DE VAUGIRARD, A PARIS (15e)
Registre du commerce : Seine n° 54-B 10562.

Bons 6 1/2 0/0 1951 *de* 10.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° De la série comprenant les 696 bons amortis au sixième tirage au sort du 16 août 1957 formant, avec les 140 titres rachetés en Bourse par la société émettrice, le montant de l'annuité à amortir au 1er septembre 1957. Ces bons seront remboursables à 10.000 F ;

2° Des séries sorties aux tirages précédents et parmi lesquelles figurent des bons non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
3.041 à 3.974	55	8.229 à 8.984	57
4.577 à 5.013	54	9.569 à 10.000	52
6.805 à 7.729	56		

BRASSERIE MASSE-MEURISSE

AU CAPITAL DE 24.930.000 F

144, RUE DE LA BARRE, LILLE

R. C. : Lille n° 7168.

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1930

Liste des obligations sorties au tirage du 11 juillet 1957 et des obligations sorties à des tirages précédents, remboursables aux guichets de la banque Scalbert, à Lille, à dater du 1er septembre 1957.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
5	1956	937	1957	1.764	1957
8	1956	959	1953	1.775	1955
12	1955	980	1957	1.779	1955
17	1956	982	1956	1.781	1957
21	1950	984	1954	1.784	1955
61	1957	989	1956	1.801	1957
68	1957	1.000	1957	1.823	1952
69	1956	1.004	1957	1.824	1957
105	1957	1.006	1956	1.854	1957
111	1957	1.009	1954	1.866	1953
114	1957	1.053	1956	1.879	1949
133	1951	1.090	1954	1.886	1956
137	1956	1.124	1957	1.897	1956
141	1951	1.130	1957	1.914	1957
142	1951	1.135	1956	1.919	1957
143	1952	1.141	1957	1.943	1957
147	1955	1.147	1957	1.954	1952
152	1952	1.162	1956	1.972	1957
158	1954	1.164	1957	2.010	1957
175	1956	1.166	1957	2.022	1957
195	1957	1.198	1955	2.025	1956
201	1956	1.203	1957	2.090	1957
210	1957	1.209	1956	2.096	1956
215	1956	1.228	1953	2.100	1955
218	1956	1.238	1954	2.106	1957
229	1956	1.279	1953	2.116	1951
231	1956	1.296	1954	2.120	1957
241	1957	1.300	1953	2.140	1956
282	1956	1.302	1956	2.162	1956
285	1950	1.317	1956	2.172	1957
306	1957	1.324	1956	2.179	1943
310	1957	1.327	1957	2.181	1946
313	1957	1.328	1957	2.182	1949
325	1957	1.335	1956	2.184	1952
339	1957	1.344	1956	2.264	1957
352	1956	1.349	1956	2.293	1956
361	1956	1.397	1956	2.295	1951
367	1957	1.399	1954	2.301	1957
372	1957	1.400	1954	2.307	1957
378	1957	1.421	1957	2.309	1957
409	1957	1.426	1957	2.312	1957
414	1957	1.446	1957	2.337	1957
428	1957	1.461	1957	2.340	1957
433	1957	1.474	1955	2.343	1956
439	1957	1.477	1956	2.348	1957
441	1957	1.486	1957	2.354	1956
460	1957	1.508	1957	2.378	1957
466	1956	1.527	1947	2.383	1957
470	1956	1.528	1952	2.385	1957
498	1956	1.529	1948	2.391	1956
536	1957	1.530	1953	2.397	1957
538	1957	1.531	1950	2.402	1957
547	1957	1.532	1953	2.405	1957
575	1957	1.533	1948	2.411	1957
641	1956	1.534	1945	2.425	1954
643	1949	1.535	1956	2.429	1953
644	1949	1.536	1955	2.432	1952
647	1955	1.537	1943	2.436	1954
660	1954	1.539	1957	2.442	1949
661	1953	1.553	1956	2.443	1956
682	1953	1.584	1957	2.445	1954
689	1957	1.596	1957	2.449	1957
696	1955	1.602	1957	2.470	1957
724	1957	1.618	1957	2.480	1956
737	1956	1.625	1957	2.482	1955
740	1957	1.640	1957	2.494	1957
761	1957	1.666	1957	2.521	1957
790	1957	1.671	1957	2.523	1957
838	1957	1.688	1957	2.540	1956
840	1955	1.695	1957	2.542	1957
852	1957	1.697	1957	2.546	1957
856	1956	1.703	1956	2.556	1956
886	1955	1.718	1957	2.567	1957
896	1950	1.723	1957	2.568	1956
909	1957	1.729	1957	2.570	1956
912	1955	1.736	1954	2.572	1957
919	1957	1.738	1954	2.597	1957
923	1956	1.744	1956	2.611	1952
2.635	1953	3.088	1954	3.665	1955
2.639	1956	3.095	1957	3.683	1957
2.641	1957	3.097	1957	3.718	1957
2.646	1956	3.102	1957	3.726	1957
2.649	1954	3.127	1956	3.730	1957
2.655	1957	3.147	1956	3.738	1956
2.662	1957	3.154	1956	3.740	1955
2.668	1957	3.164	1956	3.742	1955
2.670	1957	3.180	1957	3.743	1957
2.688	1957	3.212	1957	3.751	1955
2.689	1957	3.225	1957	3.763	1956
2.691	1953	3.256	1957	3.764	1949
2.696	1957	3.258	1950	3.775	1956
2.711	1956	3.262	1956	3.798	1957
2.715	1956	3.263	1954	3.799	1956
2.727	1957	3.264	1956	3.800	1955
2.745	1957	3.273	1955	3.815	1957
2.759	1957	3.279	1957	3.816	1956
2.773	1957	3.283	1957	3.823	1945
2.805	1957	3.300	1957	3.825	1946
2.820	1956	3.304	1957	3.827	1957
2.840	1957	3.310	1956	3.830	1944
2.847	1955	3.313	1956	3.840	1944
2.857	1956	3.316	1956	3.842	1947
2.877	1956	3.325	1957	3.845	1943
2.900	1957	3.328	1953	3.850	1945
2.919	1946	3.330	1949	3.852	1941
2.954	1957	3.334	1957	3.855	1946
2.955	1956	3.336	1957	3.861	1943
2.956	1956	3.337	1957	3.862	1946
2.982	1957	3.351	1957	3.866	1940
2.992	1956	3.352	1957	3.868	1957
3.000	1957	3.362	1957	3.879	1957
3.001	1957	3.363	1956	3.884	1956
3.020	1957	3.375	1957	3.885	1956
3.027	1957	3.403	1957	3.904	1957
3.038	1957	3.461	1957	3.908	1956
3.047	1957	3.517	1957	3.926	1957
3.055	1956	3.525	1956	3.954	1957
3.061	1956	3.536	1956	3.966	1957
3.069	1957	3.560	1956	3.970	1957
3.071	1957	3.615	1957	3.975	1957
3.073	1957	3.658	1957	3.977	1951

Liste des obligations sorties au tirage du 11 juillet 1957 et remboursables aux guichets de la banque Scalbert, à Lille, à dater du 1er septembre 1957.

61	68	105	111	114	2.337	2.340	2.348	2.378	2.383
195	210	241	306	310	2.385	2.397	2.402	2.406	2.411
313	325	339	367	372	2.449	2.470	2.494	2.521	2.523
378	409	414	428	433	2.542	2.546	2.567	2.572	2.597
439	441	460	536	538	2.641	2.655	2.662	2.668	2.670
547	575	689	724	740	2.688	2.689	2.696	2.727	2.745
761	790	838	852	909	2.759	2.773	2.805	2.840	2.900
919	937	980	1.000	1.004	2.954	2.982	3.000	3.001	3.020
1.124	1.130	1.141	1.147	1.164	3.027	3.038	3.047	3.060	3.071
1.166	1.203	1.327	1.328	1.421	3.073	3.095	3.097	3.102	3.130
1.426	1.446	1.461	1.486	1.508	3.212	3.225	3.256	3.279	3.286
1.539	1.584	1.596	1.602	1.618	3.300	3.304	3.325	3.334	3.336
1.625	1.640	1.666	1.671	1.688	3.337	3.351	3.352	3.362	3.375
1.695	1.697	1.718	1.723	1.729	3.403	3.461	3.517	3.615	3.658
1.764	1.781	1.801	1.824	1.854	3.683	3.718	3.726	3.730	3.743
1.914	1.919	1.943	1.972	2.010	3.798	3.815	3.827	3.868	3.879
2.022	2.090	2.106	2.120	2.172	3.904	3.926	3.954	3.966	3.970
2.264	2.301	2.307	2.309	2.312	3.975				

Société Immobilière de la Société d'Electro-Chimie, d'Electro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 10, RUE DU GÉNÉRAL-FOY, PARIS

R. C. : Seine n° 56-B 2838.

Obligations 4 0/0 *de* 5.000 *F* (*émission* 1945).

Amortissement du 1er septembre 1957 (12e année).

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 de 5.000 F, la société a utilisé, par rachats en Bourse, pour l'amortissement du 1er septembre 1957, la totalité de la somme prévue pour le service de l'emprunt.

Les amortissements précédents ont été effectués également par rachats en Bourse.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 17 octobre 1945.*)

Société Générale de Constructions Mécaniques

(Anciens Etablissements E. Garnier et Faure-Beaulieu)

(APPAREILS RATEAU)

Société anonyme au capital de 800.000.000 de francs

Siège social : 24, rue de la Gare, LA COURNEUVE

R. C. : Seine n° 54-B 5742.

Obligations 4 1/2 0/0 *de* 2.000 *F* (*émission* 1942).

Dixième amortissement du 15 octobre 1957.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé, par voie de rachat en Bourse, à l'amortissement du 15 octobre 1957.

En conséquence, le tirage au sort qui était prévu pour le 5 septembre 1957 n'aura pas lieu.

Liste des obligations sorties au tirage du 3 septembre 1953 et non encore présentées au remboursement le 22 août 1957.

Remboursement du 15 octobre 1953.

132 147 494 1.037 5.253 5.373

L'amortissement des années 1948, 1950, 1951, 1952, 1954, 1955, 1956, ainsi que l'année 1957, a eu lieu par rachats en Bourse.

TREFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Société anonyme au capital de 5.325.000.000 de francs

Siège social : 28, rue de Madrid, PARIS (8e)

Registre du commerce : Seine n° 56-B 8975.

Obligations 4 1/4 0/0 1946 *de* 5.000 *F de l'ancienne société Electro-Câble.*

Onzième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 250 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er octobre 1957.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres amortis antérieurement par tirage ont été présentés au remboursement.

Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques ALSTHOM

Société anonyme au capital de 3.294.825.000 F

Siège social : 38, avenue Kléber, PARIS (16e)

R. C. : Seine n° 55-B 7444.

Obligations de 5.000 F 5 0/0 1947.

Dixième amortissement du 1er octobre 1957.

Série comprenant les 1.229 obligations sorties au tirage du 16 août 1957 formant, avec les obligations rachetées en Bourse, la quantité de titres à amortir le 1er octobre 1957.

23.928 à 25.598

Les amortissements précédents ayant eu lieu par rachats en Bourse, il n'existe pas de titres restant à rembourser.

LA CHARFA

Société anonyme au capital de 400 millions de francs

Siège social : 75-77, rue d'Amsterdam, PARIS (8e)

Registre du commerce : Seine n° 54-B 5108.

Obligations de 5.000 F 6 0/0 (ex-4 0/0) 1945.

Douzième amortissement du 1er octobre 1957.

Liste numérique des 12 obligations sorties au tirage du 16 août 1957 formant, avec les obligations rachetées en Bourse, la quantité de titres à amortir le 1er octobre 1957.

31 183 272 411 630 814 866 913 926 927 983 987

Les amortissements précédents ayant eu lieu par rachats en Bourse, il n'existe pas de titres restant à rembourser.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Société anonyme au capital de 2.400.000.000 de francs

Siège social : 10 et 12, boulevard Jules-Favre, LYON (6e)

R. C. : Lyon n° 9932 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 290 obligations 3 1/2 0/0 1945 dont le septième amortissement est prévu pour le 15 octobre 1957.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en septembre 1957.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

ABRASIFS 3 M - CETA - S. A.

Société anonyme au capital de 900.000.000 de francs

Siège social : 135, boulevard Sérurier, PARIS (19e)

R. C. : Seine n° 54-B 8125.

OBLIGATIONS 4 1/2 0/0 1946

émises par la

Compagnie centrale des émeris et tous abrasifs.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 169 obligations 4 1/2 0/0 1946 dont :

127 correspondant au onzième amortissement du 1er novembre 1957 ;

42 à titre d'amortissement anticipé partiel par imputation sur les derniers amortissements.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

Société des Hauts Fourneaux de Maxéville

Société des fonderies de Bayard et Saint-Dizier, Etablissements métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, Société Ferry-Capitain et Cie, Société des hauts fourneaux et fonderies de Brousseval, Société B. et J. Viry.

Société en nom collectif au capital de 8.600.000 F

Siège social : MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

R. C. : Nancy n° 5471.

Obligations 4 1/4 0/0 1944.

Amortissement 1er octobre 1957.

MM. les porteurs d'obligations 4 1/4 0/0 1944 de 5.000 F sont informés que les obligations correspondant au huitième amortissement (1er octobre 1957) ont été rachetées en Bourse.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort pour cet amortissement.

Les amortissements précédents ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

CIMENTS LAFARGE

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 août 1957 : page 8104, 10e colonne de chiffres, au lieu de : « 7.931 — 7.937 — 7.933 — 7.946 », lire : « 7.931 — 7.933 — 7.937 — 7.946 ».

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Carasso (Jean), né à Tarascon le 16 novembre 1926, domicilié à Cabannes (Bouches-du-Rhône), rue des Bourgades, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Carasseaux.

M. Lahcène Ahmed, né sur le territoire de la commune mixte de Seddouk, département de Tlemcen (Algérie), le 23 janvier 1906, domicilié à Toulouse (Haute-Garonne), 212, route d'Albi, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité d'administrateur de la personne et des biens de ses deux enfants mineurs : Bernard-Ali-Michel Lahcène, né à Toulouse le 6 mai 1951, et Michel-Albert-Philippe Lahcène, né à Toulouse le 20 août 1953, domiciliés avec lui, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Lacène.

DEMANDES D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSIONS

Etude de Me Maquet, avoué, 2, place Hoche, Versailles.

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil de Versailles en date du 1er février 1957, rendu sur la requête présentée au nom de Mme Marie Morellec, veuve de M. Louis Guy, demeurant à Versailles, 2, rue de la Ceinture, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de M. Louis Guy, en son vivant demeurant à Versailles, rue de la Ceinture, n° 2, décédé le 22 mai 1955 sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant d'y faire droit, il a été admis qu'elle serait rendue publique conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné, à Versailles, le 20 février 1957.

Signé : MAQUET.

CONCESSIONS DIVERSES

Secrétariat d'Etat à l'énergie.

AVIS

Demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux

Par pétition en date du 11 juin 1957, M. Demargne (André), président directeur général de la Compagnie d'exploration pétrolière (C. E. P.), demeurant à Paris (7e), 29, boulevard Raspail, agissant au nom et pour le compte de ladite société, sollicite, pour une durée de deux ans, l'octroi d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Moulins » et portant sur une partie des départements de l'Allier, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de Saône-et-Loire.

Le périmètre de ce permis enferme une étendue superficielle de 2.485 kilomètres carrés.

En exécution des prescriptions du décret n° 55-1154 du 27 août 1955, une enquête sur cette demande sera ouverte du 9 septembre au 8 octobre 1957 inclus.

Un exemplaire de la demande et de ses annexes et un extrait de carte au 1/200.000 portant les limites du périmètre seront déposés dans les préfectures de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Nièvre et de Saône-et-Loire, où le public pourra en prendre connaissance pendant la période d'ouverture de l'enquête, tous les jours ouvrables.

Les observations seront, soit consignées par leurs auteurs sur les registres ouverts à cet effet dans chaque préfecture intéressée, soit adressées par lettre recommandée à chaque préfet intéressé.

Les oppositions devront être adressées par leurs auteurs à chaque préfet intéressé, avant la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 8 octobre 1957.

Les demandes en concurrence, constituées dans les formes prescrites aux articles 2 et 3 du décret n° 55-1154 du 27 août 1955, devront être déposées avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 23 octobre 1957.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

2 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Vervins. **Société civile de chasse de Hurtebise.** But : exercice du droit de chasse ; protection et repeuplement du gibier ; répression du braconnage et du maraudage. Siège social : mairie d'Aubenton (Aisne).

5 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. **Amicale des sapeurs-pompiers de Mervans.** But : subvenir aux frais des fêtes, concours ou autres manifestations ayant pour but le perfectionnement du corps et son instruction. Siège social : salle des fêtes de Mervans (Saône-et-Loire).

5 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Le Haut-Plateau de Juigné-sur-Sarthe.** But : organiser une fête de quartier annuellement au profit des œuvres de la commune. Siège social : chez M. Maupertuis, Juigné-sur-Sarthe (Sarthe).

8 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Brioude. **Diane lavaudéenne.** But : grouper amicalement les chasseurs de Lavaudieu ; lutter contre le braconnage ; repeuplement si nécessaire. Siège social : café Olivain, Lavaudieu (Haute-Loire).

10 août 1957. Déclaration à la préfecture de Quimper. **Ball-Trap-Club de Cornouaille.** But : favoriser à ses membres le tir des pigeons artificiels. Siège social : Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

14 août 1957. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. **Association du Rallye nomade.** But : exercice de la chasse à courre ; mise en commun des droits de chasse de ses membres, notamment sur les forêts de Saint-Gobain-Coucy-Basse, Fontainebleau, pour lesquelles les fondateurs ou l'un d'eux sont adjudicataires du droit de chasse, et sur tous les bois et forêts, domaniaux ou particuliers, et sur les terres que l'association pourrait acquérir ou prendre à bail, ou sur lesquelles elle pourrait obtenir le droit de chasse à courre. Siège social : chez M. Gaston Rigot, château de Sinceny.

16 août 1957. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Le Jardin d'enfants d'Auxerre.** But : venir en aide aux familles ayant de jeunes enfants. Siège social : 9, rue d'Eckmühl, Auxerre.

20 août 1957. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. **Société civile de chasse de Pargny-les-Bois.** But : réglementation de la chasse ; repeuplement du gibier ; destruction des animaux nuisibles au gibier. Siège social : chez le président, M. Jacques Guinard, Pargny-les-Bois.

21 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. **La Boule sifflante.** But : donner à ce sport plus d'extension. Siège social : cave Gaetan (marché), Bastia (Corse).

21 août 1957. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **Rouen-Motonautique-Club.** But : formation et pratique des sports motonautiques. Siège social : 12, rue Sainte-Claire, Rouen.

22 août 1957. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Comité d'aide aux sinistrés de Quimperlé.** But : représenter les sinistrés auprès des autorités locales, départementales et des pouvoirs publics et assurer la répartition des fonds qui seront recueillis par voie de dons, collectes, subventions, et généralement toutes ressources à eux destinées. Siège social : mairie de Quimperlé.

26 août 1957. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoire. **Amicale laïque de Compains.** But : organisation des loisirs et entretien des relations amicales entre les jeunes. Siège social : école publique de Compains (Puy-de-Dôme).

27 août 1957. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Comité des fêtes de Vandel.** But : organiser des fêtes au profit d'aide sociale. Siège social : au domicile du président, M. Boireau (Henri), Vandel-le-Cellier.

28 août 1957. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Jumping de Saint-Germain-en-Laye.** But : association d'encouragement du sport équestre. Siège social : mairie de Saint-Germain-en-Laye.

MODIFICATIONS

20 juillet 1957. Déclaration à la préfecture de Caen. La Fédération des groupements commerciaux et industriels du Calvados change son titre qui devient **Fédération patronale des groupements industriels et commerciaux du Calvados.** Siège social : hôtel consulaire, Caen.

26 août 1957. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Le **Ring toulousain** transfère son siège social du café de la Poste, Saint-Cyprien, Toulouse, au 36, rue Saint-Louis, Toulouse.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

28 mai 1957. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 16 août 1957.) **Fédération internationale des spectacles.** But : grouper les organisations syndicales de travailleurs intellectuels et manuels des spectacles pour défendre leurs intérêts. Siège social : 8, rue d'Enghien, Paris.

MODIFICATIONS

26 juillet 1957. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association hellénique des Castoriens-l'Orestias** modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 4, rue Richer, Paris, au 40, rue d'Hauteville, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

CODE MUNICIPAL

Décret n° 57-657 du 22 mai 1957

Toutes les dispositions législatives concernant l'Administration communale

L'ORGANISATION COMMUNALE : circonscriptions territoriales, sections et syndicats de communes, formation, fonctionnement et attributions des conseils municipaux, statut et attributions des maires et adjoints, police municipale et rurale, régime des stations classées, etc.

LES FINANCES : budget : dépenses, recettes (contributions et taxes, subventions, avances et emprunts), comptabilité.

L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES COMMUNAUX : administration de la commune, dons et legs, adjudications et marchés, travaux communaux, services industriels et commerciaux (eau, gaz et électricité, halles, foires et marchés, transports publics, poids publics, abattoirs), voirie, bibliothèques, musées, protection contre l'incendie, pompes funèbres et cimetières, police des funérailles et sépultures.

LE PERSONNEL COMMUNAL : recrutement, rémunération. notation, avancement, sécurité sociale et pensions.

Cette brochure de **248** *pages (in-8° carré) présentée sous couverture forte et complétée par différentes tables, dont un index qui facilite la consultation de l'ouvrage, est vendue ou expédiée franco, au prix de* **500 francs,** *sur simple demande adressée à la Direction des Journaux officiels,* **31,** *quai Voltaire, Paris* (7e).

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal, C. C. P. 9063-13 Paris.)

LISTE DES BROCHURES SPÉCIALES

mises en vente par la *Direction des Journaux officiels.*

Nos		
1000.	— Législation sur les Loyers	350 F.
1001.	— Législation sur les Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes	800 F.
1002.	— Construction (Participation des employeurs)	100 F.
1003.	— Construction (Primes et prêts)	400 F.
1004.	— Affectations spéciales pour le cas de mobilisation	250 F.
1005.	— Permis de construire	200 F.
1006.	— Registre du commerce	200 F.
1007.	— Epargne-Construction	35 F.
1008.	— Statut général du personnel des communes et des établissements communaux	80 F.
1009.	— Prestations familiales	250 F.
1010.	— Analyse physique et chimique du lait	60 F.
1011.	— Sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public	300 F.
1012.	— Sapeurs-pompiers (Statut)	60 F.
1013.	— Conseil national du crédit:	
	8e rapport (Edition 1954)	180 F.
	9e rapport (Edition 1955)	200 F.
	10e rapport (Edition 1956)	200 F.
	11e rapport (Edition 1957)	200 F.
1014.	— Traitements des fonctionnaires	150 F.
1015.	— Halles centrales de Paris	50 F.
1016.	— Aide sociale	200 F.
1017.	— Code de la route	350 F.
1018.	— Allocations de logement	100 F.
1019.	— Responsabilité des comptables publics	50 F.
1021.	— Baux commerciaux	100 F.
1022.	— Services médicaux du travail	60 F.
1023.	— Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales	100 F.
1024.	— Statut général des fonctionnaires	50 F.
1025.	— Mesures de Lutte contre l'alcoolisme	100 F.
1026.	— Assainissement des agglomérations	50 F.
1027.	— Contrat d'assurance	50 F.
1029.	— Emplois réservés	250 F.
1030.	— Exploitation des carrières à ciel ouvert	50 F.
1031.	— Sociétés et valeurs mobilières	400 F.
1032.	— Caisse nationale des barreaux français	35 F.
1033.	— Organisation générale de la nation pour le temps de guerre	600 F.
1034.	— Faillites et règlements judiciaires	60 F.
1035.	— Organisation générale de la sécurité sociale	200 F.
1036.	— Statut du personnel des directions régionales de la sécurité sociale	50 F.
1037.	— Contrôle des laits	50 F.
1038.	— Répression des fraudes en ce qui concerne le lait et les produits laitiers	50 F.
1039.	— Pensions des ouvriers de l'Etat	60 F.
1040.	— Recueil des lois budgétaires de l'exercice 1956	500 F.
1041.	— Règlement intérieur des caisses artisanales d'allocation-vieillesse	60 F.
1042.	— Classement indiciaire des fonctionnaires de l'Etat	300 F.
1043.	— Instruction générale sur l'état civil	600 F.
1044.	— Caisse autonome de retraites complémentaires et de prévoyance du transport	50 F.
1045.	— Réforme de la publicité foncière	200 F.
1046.	— Dommages de guerre	200 F.
1047.	— Vente et nantissement des fonds de commerce	100 F.
1048.	— Tarif des droits de douane	900 F.
1049.	— Statut du personnel contractuel du centre national de la recherche scientifique	50 F.
1050.	— Rapport de la Cour des comptes	200 F.

Nos		
1051.	— Primes à l'amélioration de l'habitat rural	50 F.
1052.	— Agents non titulaires. — Régime de retraites complémentaire	200 F.
1053.	— Assurances sociales	250 F.
1054.	— Statut du personnel des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure	300 F.
1055.	— Sociétés coopératives de consommation	100 F.
1056.	— Décentralisation industrielle	75 F.
1057.	— Deuxième plan de modernisation et d'équipement	250 F.
1058.	— Congés payés	150 F.
1059.	— Sociétés coopératives d'achats en commun des commerçants détaillants	35 F.
1060.	— Statut des huissiers de justice	100 F.
1061.	— Attachés d'administration centrale	80 F.
1062.	— Loyers (Dispositions spéciales aux hôtels, pensions de famille et meublés)	50 F.
1063.	— Accidents du travail et maladies professionnelles	250 F.
1064.	— Etablissements sanitaires (Conditions d'autorisation pour les soins aux assurés sociaux)	250 F.
1065.	— Voies de navigation intérieure (Règlement général de police)	75 F.
1066.	— Budget de l'Etat (Mode de présentation)	50 F.
1067.	— Code du travail dans les territoires d'outre-mer	100 F.
1068.	— Contrat d'association (Loi du 1er juillet 1901)	60 F.
1069.	— Sociétés immobilières et régime de la copropriété	80 F.
1070.	— Bretagne (Programme d'action régionale)	100 F.
1071.	— Fonds national de solidarité	125 F.
1072.	— Organisation municipale (Loi du 5 avril 1884)	200 F.
1073.	— Réorganisation municipale outre-mer	300 F.
1074.	— Armes et munitions (fabrication, commerce, acquisition, détention et port)	150 F.
1075.	— Assurance vieillesse des personnes non salariées (Professions artisanales)	250 F.
1076.	— Assurance vieillesse des personnes non salariées (Professions industrielles et commerciales)	250 F.
1077.	— Assurance vieillesse des personnes non salariées (Professions libérales)	250 F.
1078.	— Protection des travailleurs contre les courants électriques	175 F.
1079.	— Mesures exceptionnelles en vue de remédier à la crise du logement	500 F.
1081.	— Affichage et publicité	200 F.
1082.	— Vente à crédit des véhicules automobiles	60 F.
1083.	— Epreuves et compétitions sportives sur la voie publique	100 F.
1084.	— Assurance vieillesse des personnes non salariées (Professions agricoles)	200 F.
1085.	— Fonctionnaires français de Tunisie	150 F.
1086.	— Fosses septiques et appareils équivalents	100 F.
1087.	— Sécurité sociale des fonctionnaires	250 F.
1088.	— Hôtels de tourisme	100 F.
1089.	— Régies municipales	150 F.
1090.	— Conjoncture économique (2e semestre 1956)	600 F.
1091	— Rapport sur la sécurité sociale (1er janvier 1954 au 31 décembre 1955)	200 F.
1092.	— Participation des départements et des communes aux sociétés d'économie mixte de construction	100 F.
1093.	— Poitou-Charentes (programme d'action régionale)	500 F.
1094.	— Corse (programme d'action régionale)	250 F.
1095.	— Emploi de la main-d'œuvre étrangère	200 F.

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal [*C. C. P.* 9063-13 *Paris*].)

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE CONTROLE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR L'ANNÉE 1956

Paris, le 27 février 1957.

Monsieur le Président de la République,

La commission de contrôle de la circulation monétaire a l'honneur de vous remettre le compte rendu des opérations de vérification qu'elle a effectuées en application de la loi du 31 juillet 1879, du règlement d'administration publique du 31 octobre suivant et la loi du 13 février 1946.

Ces opérations comprennent la vérification des fabrications de l'année 1956 et la vérification complémentaire des fabrications de l'année 1955.

Ces opérations, que la commission a effectuées, se divisent en deux groupes.

1° Vérification du poids et du titre des espèces frappées en 1956;

2° Vérification du poids et du titre des espèces au millésime 1955, prises dans la circulation.

I. — Espèces frappées en 1956.

(Poids et titre.)

Le tableau ci-après fait connaître la nature et l'importance des travaux de notre administration des monnaies pendant l'année 1956.

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE de brèves	NOMBRE de pièces.	VALEUR nominale.
			Francs.
Monnaie de Paris.			
Métropole.			
100 F cupro-nickel.....	121	7.578.334	757.833.400
Afrique occidentale française.			
5 F cupro-aluminium.....	261	32.758.500	163.792.500
Togo.			
5 F cupro-aluminium.....	80	10.000.000	50.000.000
Maroc.			
100 F argent.....		1.000	100.000
5 F aluminium-magnésium.	37	3.003.200	15.016.000
1 F aluminium-magnésium.	15	3.000.000	3.000.000
Totaux		6.004.200	18.116.000
Monaco.			
100 F cupro-nickel.....	9	500.000	50.000.000
Tunisie.			
Pièces d'or.....	1	63	Pièces ne portant pas d'indication de valeur.
Pièces d'argent de 35 mm....	1	303	
Pièces d'argent de 28 mm....	1	1.703	
Total		2.069	
Total général (Monnaie de Paris).....		56.843.103	1.039.741.900
Annexe de Beaumont-le-Roger.			
Métropole.			
100 F cupro-nickel.....	313	19.154.500	1.915.450.000
Afrique occidentale française.			
5 F cupro-aluminium.....	392	48.937.500	244.687.500
25 F cupro-aluminium.....	20	982.400	24.560.000
Totaux		49.919.900	269.247.500

NATURE DES PIECES	NOMBRE de brèves	NOMBRE de pièces	VALEUR nominale
			Francs.
Algérie.			
20 F cupro-nickel.....	91	7.500.000	150.000.000
Total général (annexe de Beaumont-le-Roger)		76.574.400	2.334.697.500
RECAPITULATION			
Monnaie de Paris.....		56.843.103	1.039.741.900
Annexe de Beaumont-le-Roger.....		76.574.400	2.334.697.500
Totaux		133.417.503	3.374.439.400

Ce tableau montre qu'en 1956, la circulation monétaire a été alimentée en France, territoires d'outre-mer et Etats associés par l'émission de pièces de cupro-aluminium, de cupro-nickel, d'argent et d'aluminium.

D'autre part, la Monnaie de Paris a procédé en 1956, pour le compte de pays étrangers, à la frappe des contingents désignés ci-dessous:

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES
Liban.	
10 piastres cupro-aluminium.....	6.000.000
5 piastres cupro-aluminium.....	3.000.000
2,5 piastres cupro-aluminium.....	5.000.000
1 piastre cupro-aluminium.....	4.000.000
Total	18.000.000

Le tableau suivant donne l'importance des fabrications depuis l'établissement de la régie:

ANNÉES	NOMBRE de pièces. Millions de pièces.	POIDS des pièces. Milliers de kg.	ANNÉES	NOMBRE de pièces. Millions de pièces.	POIDS des pièces. Milliers de kg.	ANNÉES	NOMBRE de pièces. Millions de pièces.	POIDS des pièces. Milliers de kg.	ANNÉES	NOMBRE de pièces. Millions de pièces.	POIDS des pièces. Milliers de kg.
1880.....	2,5	20	1899.....	92,9	590,3	1918.....	191,1	871,2	1937.....	207,6	783,8
1881.....	15,5	79,3	1900.....	62,6	578,3	1919.....	190,9	862,7	1938.....	379,5	1.705
1882.....	39,8	293,6	1901.....	78,2	503	1920.....	185,5	796,1	1939.....	438,1	1.616,6
1883.....	32,2	106,8	1902.....	126,7	531,4	1921.....	228,2	957,3	1940.....	118,3	355,7
1884.....	8,2	59,5	1903.....	75,6	649,3	1922.....	386,8	1.488,5	1941.....	547,7	1.093,9
1885.....	11,4	91,9	1904.....	59,7	500,9	1923.....	509,8	1.905,9	1942.....	566,7	1.196,5
1886.....	15,1	163,9	1905.....	98,1	472,8	1924.....	410,2	1.955,4	1943.....	674,8	1.185,5
1887.....	23,8	198,5	1906.....	46,5	485,6	1925.....	296,3	1.206,2	1944.....	404,9	545,9
1888.....	22,3	115,5	1907.....	65,2	654,7	1926.....	156,6	634,8	1945.....	407,5	(1) 999
1889.....	7,3	75,1	1908.....	76,2	652,7	1927.....	160	572,9	1946.....	533,6	2.054,1
1890.....	6,5	36,6	1909.....	75,5	576,8	1928.....	51	274,2	1947.....	536,7	2.300
1891.....	30,1	214,4	1910.....	62,7	308,1	1929.....	71,7	433,3	1948.....	591,3	2.581
1892.....	26,2	158,2	1911.....	89,7	513,6	1930.....	183,1	666,7	1949.....	569,3	2.307
1893.....	17,5	109,4	1912.....	110	688,5	1931.....	291,2	1.512	1950.....	530,4	1.885
1894.....	46	226,1	1913.....	114,7	683,7	1932.....	288,4	1.260,5	1951.....	577,4	2.472
1895.....	54,3	351,3	1914.....	115,8	611,7	1933.....	340,9	2.327	1952.....	493,7	2.254
1896.....	62,5	769,8	1915.....	114,8	1.621,7	1934.....	205,5	1.807,7	1953.....	337,3	1.568,2
1897.....	111	705	1916.....	253,8	1.325,5	1935.....	210	1.233	1954.....	466,6	(2) 2.205
1898.....	97,9	639	1917.....	201,2	1.042,4	1936.....	220,2	833,9	1955.....	381,9	(2) 2.054,1
									1956.....	151,4	(2) 545,8

(1) Les chiffres de 1945 ne comprennent que les fabrications proprement dites des ateliers de Paris, Beaumont-le-Roger et Castelsarrasin, à l'exclusion des pièces récupérées, reprises en recettes après tri, ou fabriquées en Amérique.

(2) Compris les fabrications pour les pays étrangers.

Après s'être fait remettre les clefs de la caisse affectée au dépôt des échantillons, la commission a procédé à l'ouverture de cette caisse, extrait les plis cachetés qui y étaient contenus, et vérifié l'intégrité des cachets, ainsi que la concordance des prélèvements avec les indications des procès-verbaux.

Puis elle a prélevé au hasard, parmi les échantillons, ceux qui devaient faire l'objet de son examen. Savoir:

MONNAIE DE PARIS

France.

Pièces de 100 F, cupro-nickel, 2 échantillons de 2 pièces chacun.

Afrique occidentale française.

Pièces de 5 F, cupro-aluminium, 3 échantillons de 2 pièces.

Togo.

Pièces de 5 F, cupro-aluminium, 2 échantillons de 2 pièces chacun.

Maroc.

Pièces de 5 F, aluminium-magnésium, 1 échantillon de 2 pièces.
Pièces de 1 F, aluminium-magnésium, 1 échantillon de 2 pièces.

Monaco.

Pièces de 100 F, cupro-nickel, 1 échantillon de 2 pièces.

ANNEXE DE BEAUMONT-LE-ROGER

France.

Pièces de 100 F, cupro-nickel, 4 échantillons de 2 pièces chacun.

Algérie.

Pièces de 20 F, cupro-nickel, 1 échantillon de 2 pièces.

Afrique occidentale française.

Pièces de 5 F, cupro-aluminium, 1 échantillon de 2 pièces.
Pièces de 25 F, cupro-aluminium, 1 échantillon de 2 pièces.

MM. Lebeau et Delepine de l'académie des sciences ont été désignés par la commission pour procéder à la vérification des poids et à l'analyse quantitative des espèces.

Avant d'indiquer les résultats fournis par les pesées et les essais auxquels ces éminents chimistes se sont livrés, il n'est pas inutile de rappeler quels sont: le poids normal, le titre droit et les limites de tolérances pour les diverses monnaies.

Tel est le but du tableau suivant:

NATURE DES PIÈCES	POIDS				TITRE			
	Droit.	En plus ou en moins.	Fort.	Faible.	Droit.	En plus ou en moins.	Maximum.	Minimum.
	Grammes.	Millièmes.	Grammes.	Grammes.	Millièmes.	Millièmes.	Millièmes.	Millièmes.
France.								
100 F cupro-nickel	6	35	6,21	5,79	Cuivre : 750 Nickel : 250	35	785 285	715 215
Algérie.								
20 F cupro-nickel	5,5	40	5,72	5,28	Cuivre : 750 Nickel : 250	40	790 290	710 210
Afrique occidentale française.								
5 F cupro-aluminium	3	50	3,150	2,850	Cuivre : 910 Aluminium : 90	20	930 110	890 70
25 F cupro-aluminium	8	50	8,400	7,600	Cuivre : 910 Aluminium : 90	20	930 110	890 70
Togo.								
5 F cupro-aluminium	3	50	3,150	2,850	Cuivre : 910 Aluminium : 90	20	930 110	890 70
Maroc.								
100 F argent	4	7	4,028	3,972	Argent : 720 Aluminium : 95 Magnésium : 5	5	725	715
5 F aluminium-magnésium	1,85	50	1,940	1,750	Aluminium : 95 Magnésium : 5			
1 F aluminium-magnésium	0,80	50	0,840	0,760				
Monaco.								
100 F cupro-nickel	6	35	6,21	5,79	Cuivre : 750 Nickel : 250	35	785 285	715 215

Voici maintenant les constatations effectuées par MM. Lebeau et Delépine :

COUPURES	NUMÉROS des brèves.	POIDS des pièces.	COMPOSITION DES PIÈCES			
			Magnésium	Aluminium	Cuivre.	Nickel.
Monnaie de Paris.						
France.						
Pièces de 100 F....	1	6,004			74,60	24,90
	104	5,994			75,40	24,60
Afrique occidentale française.						
Pièces de 5 F.....	209	3,010		9,00	90,80	
	254	2,951		8,40	91,30	
	255	2,971		8,40	91,50	
Togo.						
Pièces de 5 F.....	39	3,006		8,60	91,10	
	40	2,995		8,30	91,60	
Maroc.						
Pièces de 5 F.....	1	1,849	4,30	95,70		
Pièces de 1 F.....	1	0,790	4,85	95,15		
Monaco.						
Pièces de 100 F....	1	5,988			74,50	25,20
Annexe de Beaumont-le-Roger.						
France.						
Pièces de 100 F....	5024	5,928			74,70	25,20
	5168	6,022			74,60	25,30
	5201	6,038			74,40	25,40
	5280	6,059			74,50	25,40
Algérie.						
Pièces de 20 F.....	5088	5,562			75,00	24,90
Afrique occidentale française.						
Pièces de 5 F.....	5331	3,007		9,00	90,80	
Pièces de 25 F.....	5020	8,085		8,60	91,30	

En rapprochant ces chiffres de ceux du tableau précédent, qui mentionne le poids et le titre droits, ainsi que les limites réglementaires des diverses espèces, on voit que les pièces frappées en 1956 sont restées, tant sous le rapport du titre que sous le rapport du poids, dans les limites assignées par les règlements.

Il est de règle de ne considérer la fabrication d'une année comme définitivement jugée, qu'après que les résultats obtenus par le contrôle des échantillons prélevés au cours de cette fabrication, aient été confirmés l'année suivante par un nouvel examen des pièces provenant de la même émission et prises dans la circulation.

La surveillance de l'Etat s'exerçait, dans ces conditions, à l'époque où la fabrication des monnaies était confiée à un entrepreneur, et l'usage ancien est devenu une prescription légale le jour où la régie a remplacé l'entreprise. Pour la métropole, cette année, la vérification a porté sur les pièces au millésime 1955. Ces pièces ont été choisies au hasard par M. le gouverneur de la Banque de France, et sont mentionnées dans le tableau suivant :

VALEUR des pièces.	POIDS des pièces	COMPOSITION DES PIÈCES		
		Nickel.	Cuivre.	Aluminium.
100 F.....	6,044	25,30	74,40	
100 F.....	6,090	25,40	74,30	
10 F.....	3,020		91,10	8,70
10 F.....	2,972		91,30	8,40

CONCLUSION

En résumé, la commission déclare :

1° Que les pièces émises en 1956 par l'administration sont droites de poids et de titre ;

2° Qu'il en est de même pour les pièces frappées pendant la même année pour les territoires de la France d'outre-mer et Etats associés ;

3° Que les résultats des constatations opérées au début de 1956 sur les monnaies livrées en 1955 dans la métropole sont confirmés par les récentes épreuves sur les pièces prélevées dans les caisses de la Banque de France.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Président de la République, d'être, avec un profond respect, vos dévoués serviteurs.

Le membre de l'Assemblée de l'Union française, secrétaire de la commission,
DUSSEAULX.

Le député, ancien ministre, président de la commission.
COURANT.

Les membres :

MM. Gosnat, député.
Berthoin, membre du Conseil de la République, ancien ministre.
Edwin Poilay, vice-président du Conseil économique.
Jean Saltes, sous-gouverneur de la Banque de France.
Roussellier, président honoraire au Conseil d'Etat.
Priem, conseiller maître à la cour des comptes.
Lebeau, membre de l'académie des sciences.
Delépine, membre de l'académie des sciences.
Dumont, président de la chambre de commerce de Paris.
Marcou, trésorier de la chambre de commerce de Paris.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Liste générale de classement des candidats aux emplois réservés de quatrième et cinquième catégorie et additive aux listes de classement de première, deuxième, troisième catégorie et aux emplois comportant une aptitude technique spéciale.

ANNEE 1956 ET RELIQUAT DES LISTES DES ANNEES ANTERIEURES

METROPOLE, ALGERIE ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(*Journal officiel* du 8 février 1957.)

A. — METROPOLE

EMPLOIS GROUPES

ADMINISTRATIONS CENTRALES

EMPLOIS MIXTES

Adjoint administratif.

CATÉGORIE « C »

22 *bis* Dupeyroux (Gilbert) ; 25 *bis* Thirion (Maurice) ; 30 *bis* Melaye (Louis) ; 32 *bis* Le Nechet (Gérard) ; 54 Tavera (Henri).

CATÉGORIE « D »

7 *bis* lire : Vigilant (Jean), au lieu de : Louise-Alexandrine (Louis) ; 1 *ter* Louise - Alexandrine (Louis) ; 18 *bis* Lapuyade (André) ; 23 *bis* Decourt (Guy).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Drean (Ange) ; 38 *bis* Patte (Henri) ; 41 bis Robin (Serge) ; 41 *ter* Glotain (Jean) ; 44 *bis* Birzi (André) ; 47 *bis* Cesari (Jean-Pierre) ; 49 *bis* Bosviel (Marius).

CATÉGORIE « D »

14 *bis* Vuilleminot (Roger) ; 16 *bis* Lozac'h (Roger) ; 20 Viennot (Henri).

CATÉGORIE « E »

10 *bis* Milliat-Carus (Marguerite) ; 49 *bis* Mons (Marthe) ; 52 *bis* Tritz (Jacqueline).

Agent de service.

CATÉGORIE « A »

1 Le Clanche (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Guerard (André) ; 2 Pradeau (Bernard) ; 3 Lanneval (Albert) ; 4 Viala (Jean) ; 5 Vaudron (Robert) ; 6 Nanti (Louis) ; 7 Treillard (Paul) ; 8 Jourdain (Roger) ; 9 Cotrel (Charles) ; 10 Laberneze (Dominique) ; 11 Giordano (Laurent) ; 12 Giovannangeli (Dominique) ; 13 Rapaud (Paul) ; 14 Gillon Gaston) ; 15 Marchetti (Jean) ; 16 Brouard (René) ; 17 Deribreux (Roger) ; 18 Grenier (Georges) ; 19 Floch (Jean) ; 20 Caillot (Jean) ; 21 Pornon (Hugues) ; 22 Delion (René) ; 23 Alvain (Eugène) ; 24 Denise (Jean) ; 25 Poussin (Noël) ; 26 Vergnani (Oscar) ; 27 Gaudin (Pierre) ; 28 Thermy (Jéromie) ; 29 Michaut (Marcel) ; 30 Halimi (Gilbert) ; 31 Ros (Joseph) ; 32 Bouzac (Georges) ; 33 Hautaplain (Eugène) ; 34 Labrousse (Albert) ; 35 Binet (Hilaire) ; 36 Dupleich (Jean) ; 37 Behra (Charles) ; 38 Peron (Marcel) ; 39 Bidegain (Charles) ; 40 Buret (Raymond) ; 41 Michelet (Albert) ; 42 Deschamps (René) ; 43 Muselet (Pierre) ; 44 Iund (Edouard) ; 45 Bouquet (Raymond) ; 46 Casasoprana (François) ; 47 Haule (Marcel) ; 48 Mioussky (Eugène) ; 49 Barthel (François) ; 50 Bazin (Robert) ; 51 Harouet (Marcel) ; 52 Leandri (Thomas) ; 53 Guiguen (Henri) ; 54 Ravet (Gaston) ; 55 Lamothe (Eugène) ; 56 Bouclier (Arsène) ; 57 Louandre (Robert) ; 58 Hadjadj (Ichoua) ; 59 Behrens (Wilhem) ; 60 Morin (Louis) ; 61 Le Gall (Jérôme) ; 62 Brosse (Léon) ; 63 Bedoucha (Aimé) ; 64 Zelmati (Isidore) ; 65 Dognien (Joseph) ; 66 Pelletier (Arsène) ; 67 Morel (Louis) ; 68 Tossel (Pierre) ; 69 Benisti (Prosper) ; 70 Murgui-Tomas (François) ; 71 Nouar (Abdellah) ; 72 Etienne (Gilbert) ; 73 Chartier (Henri) ; 74 Pilorge (Louis) ; 75 Ducrocq (Georges) ; 76 Paliern (Adrien) ; 77 Thomas (Jacques) ; 78 Roue (Olivier) ; 79 Soulier (Pierre) ; 80 Barbet (Louis) ; 81 Gaudefroy (Claude) ; 82 Di Giovanni (Léo) ; 83 Angelini (Pierre) ; 84 Dreyer (René) ; 85 François (Mathurin) ; 86 Place (René) ; 87 Capella (Georges) ; 88 Chemier (Paul) ; 89 Molinie (Roger) ; 90 Joinville (Aurélien) ; 91 Rossi (Jean) ; 92 Chaix (Jean) ; 93 Le Berre (Yves) ; 94 Montagne (Ernest) ; 95 Lautard (Benoît) ; 96 Cam (Gilles) ; 97 Hurtaux (Joffre) ; 98 Jacquet (Roger) ; 99 Constanty (André) ; 100 Cherruet (Maurice) ; 101 Alleaume (André) ; 102 Pasco (Gilbert) ; 103 Schaub (Maurice) ; 104 Cadet (Gérard) ; 105 Boucher (James) ; 106 Saulnier (Louis) ; 107 Chedemail (René) ; 108 Jammes (Robert) ; 109 Hammel (Robert) ; 110 Thomas (Emile) ; 111 Oliver (Michel) ; 112 Janouix (Raymond) ; 113 Breteau (Marcel) ; 114 Albert (Georges) ; 115 Abondance (Camille) ; 116 Dolon (Raphaël) ; 117 Guillaume (André) ; 118 Cesari (Jean-Pierre) ; 119 Calatayud (Antoine) ; 120 Seramour (Jean) ; 121 Caquet (Alexandre) ; 122 Benhaim (Léon) ; 123 Enault (André) ; 124 Pascal (Camille) ; 125 Le Plard (Lucien) ; 126 Garguet (Marius) ; 127 Vingtans (Pierre) ; 128 Renault (Henri) ; 129 Colpin (Albert) ; 130 Orsini (Jean) ; 131 Bournelle (André) ; 132 Chaylat (Louis) ; 133 Bonifaci (Jean) ; 134 Doublanc (René) ; 135 Piccinini (Auguste) ; 136 Lecuyer (Eugène) ; 137 Guedon (Fernand) ; 138 Demola (Jean-Pierre) ; 139 Bonnefoy (Alexis) ; 140 Chevrollier (Charles) ; 141 Lepine (Henri).

CATÉGORIE « D »

1 Leroux (Georges) ; 2 Pomiers (Désiré) ; 3 Franceschetti (Jean-Baptiste) ; 4 Laffitte (Jean).

CATÉGORIE « E »

1 Bremann (Céline) ; 2 Le Ray (Aimée) ; 3 Drillet (Louise) ; 4 Perrin (Gabrielle) ; 5 Landre (Odette) ; 6 Clauser (Marie) ; 7 Espinasse (Marie-Thérèse) ; 8 Dugain (Marie) ; 9 Chatrian (Mathilde) ; 10 Marchand (Joséphine) ; 11 Mathon (Henriette) ; 12 Simon (Germaine) ; 13 Seynaeve (Reine) ; 14 Haunon (Paule) ; 15 Moriceau (Héloïse) ; 16 Henry (Fabienne) ; 17 Duchene (Mathilde) ; 18 Nottez (Thérèse) ; 19 Jacquet (Adrienne) ; 20 Rouzet (Henriette) ; 21 Mas (Marie-Antoinette) ; 22. Chapelle (Germaine) ; 23 Longuet (Jeanne) ; 24 Tanguy (Johana) ; 25 Barray (Marcelle) ; 26 Soetens (Claire) ; 27 Goldman (Florence) ; 28 Kerivel (Marguerite) ; 29 Lourdet (Madeleine) ; 30 Cosson (Désirée) ; 31 Trehard (Pauline) ; 32 Fage (Marie-Louise) ; 33 Lasne (Marie-Thérèse) ; 34 Dietrich (Hélène) ; 35 Leger (Lucienne) ; 36 Berton (Juliette) ; 37 Fauvel (Isabelle) ; 38 Durand (Marie-Catherine) ; 39 Michel (Georgette) ; 40 Verilhac (Antonia) ; 41 Mery (Alice) ; 42 Paul (Augustine) ; 43 Paris (Madeleine) ; 44 Lepine (Marie-Rose) ; 45 Pitance (Adolphine) ; 46 Piat (Marie-Renée) ; 47 Porcheron (Gabielle) ; 48 Fievet (Simone) ; 49 Le Corre (Anna) ; 50 Follezou (Marie) ; 51 Bartoli (Catherine) ; 52 Durand (Louisette) ; 53 Auniais (Simone) ; 54 Pampanay (Augustine) ; 55 Coly (Marie-Louise) ; 56 Maintier (Léontine) ; 57 Beaugad (Renée) ; 58 Sigal (Rachel) ; 59 Cabit (Marcelle) ; 60 Perrin (Renée) ; 61 Rouxel (Alberline) ; 62 Duffait (Louise) ; 63 Marandon (Victorine) ; 64 Szwarc (Chana) ; 65 Blott (Marthe) ; 66 Culot (Lucile) ; 67 Tilmant (Marguerite) ; 68 Laurence (Marguerite) ; 69 Lavarie (Paulette) ; 70 Frouin (Hélène) ; 71 Pauthonnier (Gisèle) ; 72 Andre (Elise) ; 73 Dumerval (Clotilde) ; 74 Jossic (Marie-Louise) ; 75 Chevalier (Marie-Antoinette) ; 76 Le Moal (Marie) ; 77 Groleau (Yolande) ; 78 Franssens (Louise) ; 79 Joliet (Madeleine) ; 80 Armand (Huguette) ; 81 Bourlard (Madeleine) ; 82 Pech (Henriette) ; 83 Vigour (Blanche) ; 84 Durand (Mariette) ; 85 Jardin (Jeanne) ; 86 Eyquem (Jeanne) ; 87 Sannier (Yvonne) ; 88 Huss (Lucie) ; 89 Simon (Julienne) ; 90 Lebuan (Aline) ; 91 Vidau (Marie-Louise) ; 92 Hessens (Marguerite) ; 93 Dormoy (Gabrielle) ; 94 Poisson (Augustine) ; 95 Montignies (Lucie) ; 96 Fage (Aline) ; 97 Grade (Adrienne) ; 98 Bigorne (Lucienne) ; 99 Ryckewaert (Marguerite) ; 100 Belanjon (Jeanne) ; 101 Payen (Solange) ; 102 Lucet (Odette) ; 103 Laufer (Georgette) ; 104 Decrouy (Yvette) ; 105 Le Bouidec (Angelina) ; 106 Jegouzo (Lucienne).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Burel (Yves) ; Pellegrin (Paul) ; Matheu (Anthelme) ; Moreau (René) ; Herbin (Marcel) ; Coffin (Albert) ; Charriere (Eugène) ; Davau (Alexandre) ; Malcoste (François) ; Denis (Gabriel) ; Laude (Eugène) ; Bulkaen (Lucien) ; Bastide (Jean) ; Fontaine (Lucien) ; Rougie (Charles) ; Hilde (André) ; Guinot (Jean) ; Cozic (Georges) ; Veyer (Raymond) ; Jupin (Norbert) ; Weyckmans (Maurice) ; Delage (François) ; Coulard (Samuel) ; Ancian (Lucien) ; Le Roux (Fernand) ; Denœud (François) ; Perrault (René) ; Bonnelle (Albert) ; Crouzet (Robert) ; Bielle (Jacques) ; Martinet (Jules) ; Vachin (Fernand) ; Briere (Robert) ; Grisey (Roger) ; Bissonnet (Germaine) ; Uhring (Marguerite) ; Loriot (Albertine) ; Braffy (Gabrielle)

EMPLOIS MASCULINS

Masseur kinésithérapeute.

CATÉGORIE « D »

1 Gheude (Robert).

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

1 Soulay (André); 2 Breden (André); 3 Luxe (Louis); 4 Leret (Valmont); 5 Ragache (René); 6 Dudragne (André); 7 Hilaire (Gaston); 8 Descamps (Georges); 9 Blondeau (Jacques); 10 Duffau (Aristide); 11 Carbonnaux (Roger); 12 Leroy (William); 13 Courtois (Roger); 14 Neant (Fernand); 15 Vouillon (Pierre); 16 Carre (Georges); 17 Robin (Henri); 18 El Beze (Edouard); 19 Geslain (Max); 20 Morel (Jean); 21 Bianchini (Joseph); 22 Chiffre (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Maillard (Roger); 2 Crespi (Jean); 3 Daire (Raymond); 4 Avry (Robert); 5 Boutfroy (Maurice); 6 Meneguin (Eugène); 7 Joly (Roger); 8 Kruchten (Fernand); 9 Parentini (Louis); 10 Rollier (René); 11 Nardi (Pierre); 12 Neuville (Pierre); 13 Bouvier (Fernand); 14 Eberland (Jean); 15 Masson (Claude); 16 Gueguenlat (Jean); 17 Neuville (Bernard); 18 Cifre (Pierre); 19 Lejeune (Joseph); 20 Decoster (Cyrille); 21 Lebran (Gustave); 22 Biaggi (Antoine); 23 Gille (Maurice); 24 Chanlereau (Robert); 25 Ramaget (ben Charles); 26 Reibel (Yves); 27 David (Pierre); 28 Fosse (André); 29 Firmin-Premier (Louis); 30 Philippo (Henri); 31 Pruvost (Henri); 32 Sanguin (Roger); 33 Pietri (Paul); 34 Binet (Raymond); 35 Fadoin (Léon); 36 Faven (Maurice); 37 Cornec (Jean-François); 38 Palao (Fabien); 39 Foulatier (Henri); 40 Grismayer (Louis); 41 Franceschetti (Jean-Baptiste); 42 Waky (Jean); 43 Borgier (Jean); 44 Larher (Hervé); 45 Archambaud (Aimé); 46 Clementi (Antoine); 47 Gallerne (Raymond); 48 Ruhlmann (Lucien); 49 Violin (Henri); 50 Le Dreo (Marcel); 51 Morel (Christian); 52 Chartier (Pierre); 53 Palin (Roland); 54 Hubert (Raymond); 55 Joyeux (Fernand); 56 Laurens (Louis); 57 Bruneau (Maurice); 58 Mericau (André); 59 Gourio (Roger); 60 Giabiconi (Lucien); 61 Mays (Marcel); 62 Silvert (Gilbert); 63 Gangnard (René); 64 Mariel (Robert); 65 Feyereisen (Jean); 66 Gheude (Robert).

Garçon de laboratoire.

CATÉGORIE « C »

1 Nabet (Raymond).

Ouvrier spécialisé.

Ajusteur.

CATÉGORIE « D »

1 Monfort (Jean).

Armurier.

CATÉGORIE « D »

1 Morisset (André).

Charpentier.

CATÉGORIE « D »

1 Chenu (Marcel).

Chaudronnier tôlier.

CATÉGORIE « C »

1 Dumont (Albert).

Conducteur machine imprimerie « Minerve ».

CATÉGORIE « C »

1 Prevost (Alphonse).

Conducteur de véhicules.

CATÉGORIE « C »

1 Muller (Robert); 2 Gualda (Ramon); 3 Bombili (Eugène); 4 Produl (Marcel).

Conducteur mécanicien de véhicules.

CATÉGORIE « C »

1 Schlachter (René).

Cuisinier.

CATÉGORIE « C »

1 Dupont (Maurice); 2 Gouy (Bernard); 3 Cossec (Pierre); 4 Aujard (Marcel); 5 Bizet (Paul); 6 Jezequel (Jean-Louis).

Cuisinier pâtissier.

CATÉGORIE « D »

1 Martin dit Latour (Henri).

Electricien monteur.

CATÉGORIE « C »

1 Breton (Georges).

Fraiseur outilleur.

CATÉGORIE « C »

1 Chevallier (René); 2 Léger (Lucien).

Jardinier.

CATÉGORIE « C »

1 Mauzen (Clément).

Aide-jardinier.

CATÉGORIE « C »

1 Caignard (Pierre).

Maçon.

CATÉGORIE « C »

1 Bastier (Basile).

Menuisier.

CATÉGORIE « C »

1 Cheminant (Serge).

Ouvrier d entretien.

CATÉGORIE « C »

1 Fanouillere (Auguste); 2 Andrzejewski (Stanislas).

CATÉGORIE « D »

1 Benon (Robert).

Peintre.

CATÉGORIE « C »

1 Petit (André); 2 Schittulli (Joseph); 3 Smolarz (Stanislas); 4 Andrzejewski (Stanislas).

Polisseur nickeleur.

CATÉGORIE « C »

1 Coiffier (Maurice).

Radio-électricien.

CATÉGORIE « C »

1 Heron (Georges); 2 Suin (Louis).

Serrurier.

CATÉGORIE « C »

1 Fleury (Robert).

Soudeur.

CATÉGORIE « C »

1 Viroulaud (Henri).

Soudeur à l'arc.

CATÉGORIE « C »

1 Retouse (Alfred); 2 Pisano (Vincent).

Tourneur.

CATÉGORIE « C »

1 Lombard (André); 2 Venissac (Marcel).

Homme d'équipe et manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

1 Gouault (Pierre); 2 Laurent (Jean); 3 Paquereau (Gilbert); 4 Decoudun (Gaston); 5 Butrak (André); 6 Doublanc (René).

CATÉGORIE « D »

1 Haustant (Edouard); 2 Strub (Adolphe); 3 Nupert (Félix); 4 Benarbia Abdelkader; 5 Vinel (René).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bonard (Henri).

EMPLOIS FÉMININS

Préposée téléphoniste.

20 *bis* Aloin (Claude).

Ouvrières spécialisées.

Couturière.

1 Reneaud (Berthe).

Lingère.

1 Seulin (Marie) ; 2 Pichard (Mescédès) ; 3 Dorle (Marie) ; 4 Poirier (Marie) ; 5 Raffort (Augustine) ; 6 Darbier (Jeanne) ; 7 Dudognon (Suzanne) ; 8 Thevenin (Simone) ; 9 Viau (Marie-Louise) ; 10 Delissus (Isabelle) ; 11 Grandmontagne (Maria) ; 12 Gardette (Charlotte) ; 13 Saumon (Jeanne) ; 14 Aubert (Albertine) ; 15 Martiallet (Marie) ; 16 Damance (Marie-Claire) ; 17 Benoist (Georgette) ; 18 Cointe (Hélène).

Couturière lingère.

1 Herman (Emilienne) ; 2 Le Faou (Maria) ; 3 Grandmontagne (Maria) ; 4 Guillaume (Suzanne) ; 5 Dietrich (Hélène) ; 6 Senequier (Germaine) ; 7 Gardette (Charlotte) ; 8 Perron (Emilienne) ; 9 Gottesdiener (Estéra) ; 10 Monard (Henriette) ; 11 Lagarde (Germaine) ; 12 Caron (Octavie) ; 13 Saumon (Jeanne) ; 14 Challine (Suzanne) ; 15 Patenat (Rose) ; 16 Benoist (Georgette).

Manœuvre spécialisée.

1 Soilly (Gabrielle) ; 2 Thiolat (Raymonde) ; 3 Marchand (Joséphine) ; 4 Caboche (Yvonne) ; 5 Lallement (Jeanne) ; 6 Monteil (Elise).

SERVICES EXTERIEURS

EMPLOIS MIXTES

Rédacteur.

CATÉGORIE « C »

Hérault.

1 Menu (Roger) (rayé pour les Hautes-Alpes).

Commis.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

10 *bis* Bourgade (Francis).

Bouches-du-Rhône.

14 *bis* Bourgade (Francis).

Drôme

1 Autrand (Rolland).

Pyrénées-Orientales.

1 *bis* Abalain (Yves).

Rhône.

3 *bis* lire : Autrand (Rolland) au lieu de : Triquet (Armand) ; 3 *ter* Triquet (Armand)

Alger.

6 Fortis (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

8 *bis* Santelli (Jean) ; 8 *ter* Giacinti (Lucien).

Bouches-du-Rhône.

2 *bis* Roux (Roger).

Corse.

1 lire : Santelli (Jean), au lieu de : Vellutini (Paul) ; 1 *bis* lire : Vellutini (Paul), au lieu de : Massoni (Charles) ; 1 *ter* Massoni (Charles) ; 1 *quater* Tucci (Martin).

Côtes-du-Nord.

3. Le Lay (Yves).

Drôme.

1 lire Vignon (Maurice) au lieu de Mounier (Marcel) ; 2 Mounier (Marcel).

Gironde.

7 *ter* Lapuyade (André).

Hérault.

6 *ter* Tucci (Martin).

Ille-et-Vilaine.

8. Le Lay (Yves).

Isère.

1 lire Vignon (Maurice), au lieu de Cazaux (René) ; 1 *bis* lire Cazaux (René), au lieu de Mosegui (Joseph) ; 1 *ter* Mosegui (Joseph).

Nièvre.

1 Pechery (Emile).

Oise.

1 *bis* Mauret (Claude).

Seine,

9 *bis* Lapuyade (André) ; 9 *ter* Mauret (Claude).

Yonne.

1 Pechery (Emile).

CATÉGORIE « E »

Nord.

1 lire : Leleux Michelle), au lieu de : Engrand (Bettina) ; 2 Engrand (Bettina).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « A »

Ain.

1 Roland (Bernard).

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

61 *bis* Weihrich (Georges) ; 63 Laurent (Eugène).

Ardennes.

4 Le Guen (Adolphe).

Bouches-du-Rhône.

73 *bis* Cesari (Dominique) ; 77 *bis* Bartoli (Barthélémy) ; 77 *ter* Martin (Paul) ; 85 *bis* Reynaud (René) ; 85 *ter* André (Maurice).

Cher.

4 Casanova (Félix).

Corrèze.

2 Auberty (Maurice).

Corse.

22 *bis* Bartoli (Barthélémy) ; 22 *ter* Bernardi (Gino) ; 22 *quater* Cesari (Jean).

Creuse.

3 Casanova (Félix).

Doubs.

8 *bis* Maire (André).

Drôme.

5 Beretti (Jean).

Eure.

2 *bis* Le Moulec (Alphonse).

Gard.

26 *bis* Alger (Charles).

Garonne (Haute-).

36 *bis* Savien (Georges).

Gironde.

45 *bis* Dreuil (Raymond).

Hérault.

43 *bis* Martin (Paul) ; 47 *bis* Alger (Charles).

CATÉGORIE « A »

Isère.

1 Roland (Bernard).

CATÉGORIE « C »

Lot-et-Garonne.

11 *bis* Dreuil (Raymond).

Meurthe-et-Moselle.

26 *bis* Reveille (Michel).

Moselle.

39 Ernst (Jean) (rayé de la liste).

Orne.

4 Le Moulec (Alphonse)

Rhône.

26 *bis* Bonnet (Albert) ; 35 Siola (Thomas).

Seine.

30 *bis* Patte (Henri) ; 34 *bis* Robin (Serge) ; 34 *ter* Bernardi (Gino) ; 40 *bis* Cesari (Jean-Pierre) ; 48 *bis* Le Guen (Adolphe).

Seine-et-Oise.

4 *bis* Manavit (Robert) (rayé pour la Gironde et les Basses-Pyrénées) ; 6 *bis* Patte (Henri) ; 6 *ter* Robin (Serge).

Var.

50 *bis* Weihrich (Georges) ; 51 *bis* Laurent (Eugène).

Vaucluse.

15 Reynaud (René).

Vienne (Haute-).

15 *bis* Auberty (Maurice).

Vosges.

5 *bis* Reveille (Michel).

CATÉGORIE « D »

Alpes (Basses-).

3 Mengeaud (Guy).

Alpes-Maritimes.

20 *bis* Lombard (Max) ; 21 *bis* Serusci (Jean) ; 25 Mengeaud (Guy).

Bouches-du-Rhône.

8 *bis* Laure (Paul) ; 26 *bis* Giacometti (Ange) ; 26 *ter* Masbou (Jean) ; 28 *ter* Danesi (Jean).

Corse.

10 Santini (Antoine)

Côtes-du-Nord.

16 *bis* Le Hoenen (Roger).

Eure-et-Loir.

2 Hegi (Alfred).

Garonne (Haute-).

14 *bis* Serrault (Emile).

Isère.

1 Lire : Morizot (Georges), au lieu de : Ferrand (Henri) ; 2 Ferrand (Henri).

Lot-et-Garonne.

6 *bis* Masbou (Jean).

Morbihan.

19 *bis* Chaussée (Basile).

Puy-de-Dôme.

2 *bis* Serrault (Emile).

Pyrénées (Basses-).

12 Gaucher (Paul).

Pyrénées (Hautes-).

7 Gaucher (Paul).

Rhône.

5 *bis* Arquilliere (Bernard).

Seine.

10 *bis* Le Hoenen (Roger) ; 13 *bis* Pujol (René) ; 13 *ter* Santini (Antoine).

Seine-et-Oise.

5 *bis* Fourmond (Emile).

Var.

5 *bis* Laure (Paul) ; 14 *bis* Giacometti (Ange) ; 15 *bis* Lombard (Max) ; 15 *ter* Serusci (Jean) ; 15 *quater* Danesi (Jean).

Yonne.

3 Hegy (Alfred).

Oran.

3 *bis* Pujol (René).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

19 *bis* Rouault (Germaine) ; 19 *ter* Corradi (Hermine).

Sèvres (Deux-).

2 *bis* Beignon (Marcelle).

Agent de service.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Gennaro (Albérino) ; 2 Giroud-Trouillet (André) ; 3 Riou (Raymond) ; 4 Marion (Marcel) ; 5 Bonnat (Joseph) ; 6 Gazanion (Félix) ; 7 Darmedru (Francisque) ; 8 Pirat (Lucien) ; 9 Rigaud (Marcel) ; 10 Ferreol (André) ; 11 Monnery (Charles) ; 12 Jamon (Pierre) ; 13 Sol (Pierre) ; 14 Dacion (Bernard) ; 15 Corrand (Emile) ; 16 Jacquet (Emile) ; 17 Payot (Louis).

Aisne.

1 Tassin (Robert) ; 2 Desplanches (Maurice) ; 3 Latour (Georges) ; 4 Bador (Paul) ; 5 Hardy (Auguste) ; 6 Leroy (Claude) ; 7 Variet (André) ; 8 Triquet (Julien) ; 9 Lesne (René) ; 10 Honore (Pierre) ; 11 Darras (Christian) ; 12 Beaumont (Louis) ; 13 Lombard (Gustave) ; 14 Desse (Louis) ; 15 Zarow (Stanislas) ; 16 Wallerand (Jean) ; 17 Waroqueaux (Fernand) ; 18 Zdobych (Ladislas) ; 19 Farcy (Fernand) ; 20 Lagache (Edouard) ; 21 Bracq (Marcel) ; 22 Caramelle (Roger) ; 23 Gillon (Albert).

Allier.

1 Chabert (Alfred) ; 2 Buisson (Antoine) ; 3 Jouannet (Nicolas) ; 4 Faulconnier (Louis) ; 5 Doucet (André) ; 6 Le Cadre (Edouard) ; 7 Dedouche (Jean-Marie) ; 8 Nioloux (Henri) ; 9 Lafaix (Pierre) ; 10 Bonnet (Antoine) ; 11 Lombardy (Albert) ; 12 Colon (Antoine) ; 13 Godarski (Maurice) ; 14 Descamps (Edouard) ; 15 Chanet (Pierre) ; 16 Jaunier (Gilbert) ; 17 Faye (Benoit) ; 18 Vazeilles (Henri) ; 19 Vialatou (Pierre) ; 20 Rochette (Louis) ; 21 Barichard (Marc) ; 22 Richon (Maxime) ; 23 Faye (François) ; 24 Gauthier (Hubert) ; 25 Pavis (Robert) ; 26 Lhoste (Louis) ; 27 Pradat (Jean) ; 28 Trésorier (André) ; 29 Gillet (Félix) ; 30 Souillat (Louis) ; 31 Pommier (Louis) ; 32 Durantet (Antoine) ; 33 Delemorte (René) ; 34 Koulinitch (Jean) ; 35 Rocher (Raymond) ; 36 Robin (Claude) ; 37 Breffy (Valentin).

Alpes (Basses-).

1 Ronteix (André) ; 2 Martin (Joseph) ; 3 Juriens (Guy) ; 4 Amayene (René) ; 5 Dalmasso (Edouard) ; 6 Dalmas (Joseph) ; 7 Menardy (Honoré) ; 8 Mainart (Adrien) ; 9 Pistono (Marius) ; 10 Spaziani (Louis) ; 11 Medina (Jean) ; 12 Olivieri (Hippolyte) ; 13 Egraz (René) ; 14 Stefanides (Marius) ; 15 Olivieri (Joseph) ; 16 Gallas (Pascal).

Alpes (Hautes-).

1 Martin (Joseph) ; 2 Laurens (Jean) ; 3 Borel (Léon) ; 4 Menardy (Honoré) ; 5 Treille (Jean-Marie) ; 6 Martin (Louis) ; 7 Lesbros (Dominique).

Alpes-Maritimes.

1 Gabrielli (André) ; 2 Raimondi (Louis) ; 3 Mariani (François) ; 4 Payet (Antoine) ; 5 Belot (Marcel) ; 6 Anselmo (François) ; 7 Lamy (Lucien) ; 8 Simoens (René) ; 9 Gazan (Marcel) ; 10 Geay (Victor) ; 11 Benayoun (Samuel) ; 12 Bellon (Georges) ; 13 Feger (Alfred) ; 14 Michel (Albert) ; 15 Faraut (Henri) ; 16 Peyre (Osmin) ; 17 Piche (Adrien) ; 18 Cirelli (Pierre) ; 19 Maquin (Laurent) ; 20 Henry (Emile) ; 21 Gayrard (Elie) ; 22 Cerato (Maurice) ; 23 Gargiuli (Sauveur) ; 24 Icart (Emmanuel) ; 25 Poisson (Louis) ; 26 Jounel (Joseph) ; 27 Brayac (André) ; 28 Maza (Ferdinand) ; 29 Sacchi (Frédéric) ; 30 Basso (Sauveur) ; 31 Oudinet (Charles) ; 32 Jammes (Robert) ; 33 Murk (Frédéric) ; 34 Ruellan (Roger) ; 35 Talone (Joseph) ; 36 Viacava (Charles) ; 37 Dalmas (Marcel) ; 38 Picheny (Emile) ; 39 Darmon (Albert) ; 40 Aimard (Edmond) ; 41 Rionnet (Vital) ; 42 Flachet (René) ; 43 Rizzo (Antoine) ; 44 Saïssi (Antoine) ; 45 Berteaux (Albert) ; 46 Sattegna (Jean) ; 47 Panie (François) ; 48 Fauvet (Albert) ; 49 Ceze (Jules) ; 50 Champommier (Jean) ; 51 Isoardi (Robert) ; 52 Massat (Camille) ; 53 Douillet (Roger) ; 54 Colletta (Raoul) ; 55 Armandoni (Adon) ; 56 Rosati (Yves) ; 57 Bozon-Vialle (Robert) ; 58 Amato (Marius) ; 59 Dalmasso (Edouard) ; 60 Dalmas (Joseph) ; 61 Luciani (Jean) ; 62 Rouhaut (Jacques) ; 63 Canova (André) ; 64 Clais (Charles) ; 65 Leruyet (Louis) ; 66 Mari (Raoul) ; 67 Barnier (Alexandre) ; 68 Javelle (Henri) ; 69 Pasqualini (François) ; 70 Mocali (Gilbert) ; 71 Manvieux (Bernard) ; 72 Michel (André) ; 73 Quiquenpois (Alfred) ; 74 Mainart (Adrien) ; 75 Pottier (René) ; 76 Coupein (Alexis) ; 77 Patacchini (Ange) ; 78 Gilly (Syrius) ; 79 Rousselle (Georges) ; 80 Antonietti (Jules) ; 81 Ragueneau (Edouard) ; 82 Bruno (Laurent) ; 83 Domenge (Maurice) ; 84 Alunni (Jérôme) ; 85 Brun (Gilbert) ; 86 Pichetti (Jean-Pierre) ; 87 Hoffmann (Paul) ; 88 Capelli (Pierre) ; 89 Canioni (Mathieu) ; 90 Robert (Henri) ; 91 Delhaye (Henri) ; 92 Peyronnet (Marcel) ; 93 Taradel (André) ; 94 Mere (Auguste) ; 95 Rochet (Félix) ; 96 Prieto (Michel) ; 97 Yi (Ferdinand) ; 98 Tomasini (Ignace) ; 99 Noizillier (Elie) ; 100 Tozzi (Tito) ; 101 Cagnol (Albert) ; 102 Oudoux (Victor) ; 103 Chilini (Régulus) ; 104 Estardier (Edmond) ; 105 Vassart (André) ; 106 Belliardo (Pierre) ; 107 Laine (Maurice) ; 108 Martin (Louis) ; 109 Joudrier (Marcel) ; 110 Ventenat (Fernand) ; 111 Ayache (Salomon) ; 112 Zydower (Charles) ; 113 Schwaim (Louis) ; 114 Leoni (Jérôme) ; 115 Maurin (Aimé) ; 116 Chaumard (Louis) ; 117 Metin (Frédéric) ; 118 Di Malo (Daniel) ; 119 Barontini (Humbert) ; 120 Dufay (André) ; 121 Exposito (Dominique) ; 122 Zunino (François) ; 123 Karrielian (Hagop) ; 124 Appiano (Alexandre) ; 125 Prouin (Daniel) ; 126 Mucchielli (Marius) ; 127 Jouvet (Maurice) ; 128 Colpin (Albert) ; 129 Daniel (Joseph) ; 130 Bernardini (Félix) ; 131 Ladame (Pierre) ; 132 Bille (Pamphile) ; 133 Mattalia (Jean-Baptiste) ; 134 Medina (Raymond) ; 135 Lanain (André) ; 136 Gobattoni (Edouard) ; 137 Klein (André) ; 138 Desmichel (Jean-Pierre) ; 139 Batigne (Hervé) ; 140 Pacini (Simon) ; 141 Burger (Albert) ; 142 Codaccioni (Pierre) ; 143 Valenti (Pierre) ; 144 Sylvestre (Raymond) ; 145 Sylvain (Marc) ; 146 Bizzari (Raymond) ; 147 Zerbib (Julien) ; 148 Raffalli (François) ; 149 Calzaroni (Toussaint) ; 150 Mahieux (Alexis).

Ardèche.

1 Evesque (Damien) ; 2 Gente (Marie) ; 3 Coudene (Martin) ; 4 Chalabreysse (André) ; 5 Peyrouzet (Léon) ; 6 Allegre (Louis) ; 7 Chaze (Henri) ; 8 Barratier (Marcel) ; 9 Caillet (Edouard) ; 10 Grangier (Louis) ; 11 Guironnet (Auguste) ; 12 Limonne (Lucien).

Ardennes.

1 Hurbourt (Albert); 2 Ischard (Jean); 3 Wuillemot (Raphaël); 4 Queval (Léon); 5 Jaunasse (Louis); 6 Heit (Félix); 7 Taillard (Louis).

Ariège.

1 Cabau (François); 2 Laffont (René); 3 Pedoussaut (Gabriel); 4 Laberty (Lucien); 5 Peyronne (Ernest); 6 Kalfon (Joseph); 7 Bouzigues (Eugène); 8 Cancel (Joseph); 9 Fourment (Georges); 10 Pipino (Augustin); 11 Moulis (Elie); 12 Bonnel (Marcel); 13 Maury (Eugène); 14 Elie (Clément); 15 Espigoulet (Antoine); 16 Bouret (Adrien); 17 Canal (Albert); 18 Roumieu (Emile); 19 Andreu « Bigorre » (Jean); 20 Burgan (Lucien).

Aube.

1 Manaud (Henri); 2 Vallery (Marcel); 3 Busson (Louis); 4 Siegel (Jean); 5 Millochau (André); 6 Chailley (André); 7 Malfait (Raymond); 8 Hocreiter (Lucien); 9 Petit (Lucien); 10 Billon (Alfred); 11 Kravezuk (Basil); 12 Huot (Henri); 13 Michel (Bernard); 14 Lambalot (Marcel); 15 Marinot (Daniel); 16 Dame (Robert); 17 Guidon (Roger); 18 Roge (Bernard); 19 Tisserand (Charles); 20 Cressier (Marcel); 21 Millereau (Marcel); 22 Bocquet (André); 13 Varennes (Charles).

Aude.

1 Costa (Alfred); 2 Izard (Louis); 3 Paletta (Joseph); 4 Quinonero (François); 5 Marty (Roger); 6 Llagonne (Jacques); 7 Amoros (Michel); 8 Pipino (Augustin); 9 Vincent (Léopold); 10 Bastoul (Auguste); 11 Chareum (Paul); 12 Moulis (Elie); 13 Petit (Edouard); 14 Cahuzac (Jules); 15 Batlle (Gaston); 16 Delonca (Joseph); 17 Vidal (Jean); 18 Portillo (Crespin); 19 Fonties (Henri); 20 Marty (Camille); 21 Barrabes (Louis); 22 Barbera (Thomas); 23 Platet (Jean); 24 Dagas (José); 25 Icher (Armand); 26 Elvira (Joseph); 27 Tarbouriech (Jacques); 28 Le Cam (Hervé); 29 Martinez (Jean); 30 Gout (Eugène); 31 Albert (Justin); 32 Jeanjean (André); 33 Ester (Gabriel); 34 Tomas (Vincent); 35 Lagarde (Yves); 36 Gobattoni (Edouard); 37 Rancinangue (Louis); 38 Blanquier (Pierre); 39 Varea (Patrice); 40 Cabirol (François).

Aveyron.

1 Hermantier (Edouard); 2 Rul (Emile); 3 Carriere (Gabriel); 4 Bellet (Marius); 5 Galinier (Léonard); 6 Cousy (Georges); 7 Combes (Charles); 8 Rouquie (Fernand); 9 Combes (Edmond); 10 Vicente (Valentin); 11 Bringuier (André); 12 Lapeyre (Emile); 13 Lavergne (Jérémie); 14 Grandesso (Frédéric); 15 Blanchis (Paul); 16 Galzin (Louis); 17 Rang (Emile); 18 Commenges (René); 19 Alberti (Lucien); 20 Vezy (Gabriel); 21 Perez (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

1 Bertolani (Dominique); 2 Mariani (François); 3 Rebuffel (Paul); 4 Molinari (Irénée); 5 Balettini (Charles); 6 Vincent (Louis); 7 Gau (Jean); 8 André (Maurice); 9 Campini (Henri); 10 Chianese (François); 11 Moustardier (Marcel); 12 Mollo (Jean); 13 Salvi (Sauveur); 14 Vibourel (Henri); 15 Grangeat (Adolphe); 16 Ghigo (Georges); 17 Feraud (Eugène); 18 Massol (Robert); 19 Bagnol-Crovisier (Marcel); 20 Peiretti (Joseph); 21 Builles (Maurice); 22 Voos (Henri); 23 Fenoglio (Charles); 24 Ferrier (Henri); 25 Canavaggio (Jacques); 26 Aveinsac (Roger); 27 Lallemand (Louis); 28 Peyre (Osmin); 29 Piche (Adrien); 30 Henry (Emile); 31 Rouvet (Jean-Marie); 32 Legros (Marcel); 33 Esposito (Antoine); 34 Rebuffat (Lucien); 35 Chalumeau (Désiré); 36 Ronteix (André); 37 Icart (Emmanuel); 38 Poisson (Louis); 39 Aimonnier (Henri); 40 Jounel (Joseph); 41 Muller (Fernand); 42 Cayla (Théophile); 43 Ramirez (Denis); 44 Negrin (Paul); 45 Compan (Robert); 46 Gardechaux (Maurice); 47 Cebe (Fernand); 48 Basso (Sauveur); 49 Roussel (Eugène); 50 Servolle (Gaston); 51 Lanet (Raymond); 52 Sardou (Clément); 53 Pantalacci (Jacques); 54 Depery (Esther); 55 Solovioff (Michel); 56 Roche (Georges); 57 Vico (Honoré); 58 Bielle (Gustave); 59 Pascal (Louis); 60 Long (Marcel); 61 Ginzzi (Roger); 62 Philippe (Abel); 63 Darmon (Albert); 64 Honnorat (Henri); 65 Pages (Marcel); 66 Avignon (André); 67 Jaubert (Joseph); 68 Perrot (Roger); 69 Puccini (Joseph); 70 Guieu (François); 71 Bouilhac (Emile); 72 Mattes (Jules); 73 Richard (Jean); 74 Calise (Antoine); 75 Panie (François); 76 Marengo (Raymond); 77 Cascinelli (Vincent); 78 Oddoero (André); 79 Cherasco (Raoul); 80 Biesuz (Angèle); 81 Massat (Camille); 82 Pasqualini (Paul); 83 Boetti (Laurent); 84 Giuliani (Jean); 85 Foixet (François); 86 Marchetto (Octave); 87 Barbaza (Michel); 88 Manceau (Georges); 89 Galerne (Pierre); 90 Llopis (Salvador); 91 Bozon-Vialle (Robert); 92 Pegard (Louis); 93 Teglia (Edouard); 94 Zissis (Antoine); 95 Argentano (Sauveur); 96 Ternier (Maxime); 97 Notargiacomo (Emile); 98 Pradier (Pierre); 99 Bernard (Jean-Claude); 100 Bourguet (Raoul); 101 Audirac (Gaston); 102 Oddone (Marius); 103 Musse Eugène); 104 Pasqualini (François); 105 Mocali (Gilbert); 106 Fonck (Alexis); 107 Parizot (André); 108 Martin (Gustave); 109 Vague (Pierre); 110 Manfredi (Jean); 111 Jardin (Henri); 112 Doghramadjian (Agop); 113 Patacchini (Ange); 114 Ferrando (André); 115 Gilly (Syrius); 116 Pizzorni (Antoine); 117 Rouquie (Fernand); 118 Lang (Alexandre); 119 Tamponi (Dominique); 120 Colin (Antoine); 121 Coll (Jean); 122 Kaczor (Karol); 123 Naranjo (Georges); 124 Dumas (Jean); 125 Matheron (Emile); 126 Guillemin (Jean); 127 Biancardini (Joseph); 128 Tamborero (Raymond); 129 Pistono (Marius); 130 Boriat (Francisco); 131 Colin (Georges); 132 Gagno (Jean-Baptiste); 133 Barbe (René); 134 Pichetti (Jean-Pierre); 135 Serafino (Vincent); 136 Pizzo (Janvier); 137 Chalois (René); 138 Pandolfi (Don Jacques); 139 Julien (Henri); 140 Bues (André); 141 Pelletan (Ernest); 142 Peyronnet (Marcel); 143 Leonoff (Jean); 144 Amic (Pierre); 145 Espagnet (Roger); 146 Mere (Auguste); 147 Florenson (Marcel); 148 Marsero (Roger); 149 Partouche (Moïse). 150 Abribat (Jean); 151 Ceccaldi (Toussaint); 152 Colombo (Laurent); 153 Tomasini (Ignace); 154 Llado (Jean); 155 Retzmanick (Louis); 156 Pointu (Dominique); 157 Noizillier (Elie); 158 Gris (Raymond); 159 Braccini (Louis); 160 Esposito (Antoine); 161 Guidicelli (Gratien); 162 Dumas (Marius); 163 Raybier (François); 164 Taille (Ambroise); 165 Gambetta (François); 166 Pianelli (Ange); 167 Ragot (Jean); 168 Barthelemy (Léon); 169 Furno (Sauveur); 170 Medina (Jean); 171 Lacoma (Robert); 172 Sauveur (Joseph); 173 Pauly (Aimé); 174 Larde (Albert); 175 Ventenat (Fernand); 176 Nicolaï (Nicolas); 177 Poli (Georges); 178 Olivieri (Hippolyte); 179 Antonietti (Augustin); 180 Felix (Jean); 181 Cruciani (Joseph); 182 Arnoux (Henri); 183 Cirillo (Pascal); 184 Marhuenda (Salvador); 185 Ferrero (Pierre); 186 Jaggi (Georges); 187 Christophe (Marcel); 188 Gambotti (Ange); 189 Chaumard (Louis); 190 Zerbib (Simah); 191 Di Maïo (Daniel); 192 Tusoli (Nicolas); 193 Giacomoni (Jean); 194 Moussa (Chamoun); 195 Bluette (Robert); 196 Bonaud (Jules); 197 Dufay (André); 198 Licciardi (Jean); 199 Onoratin (Albert); 200 Phalip (Paul); 201 Grangier (Louis); 202 Rossi (François); 203 Guidicelli (Angelin); 204 Stefanides (Marius); 205 Michel (Laurent); 206 Guisoffle (Etienne); 207 Debono (René); 208 Bardo (Francis); 209 Jacopini (Adrien); 210 Kaprielian (Hagop); 211 Loose (Eugène); 212 Manier (Pierre); 213 Olivieri (Joseph); 214 Ambianti (Albert); 215 Clerc (Jean); 216 Savino (Nicolas); 217 Aivadian (Clément); 218 Rabattu (Marius), 219 Beoletto (Jean); 220 Domenge (Jean); 221 Aubrun (René); 222 Ventura (Natalicio); 223 Dahan (Marcel); 224 Caccavelli (François); 225 Mucchielli (Marius); 226 Suire (Théophile); 227 Gallinaro (Louis); 228 Zanette (Guiseppe); 229 Karabadjakian (Meguerditch); 230 Subey (Jules); 231 Luciani (Dominique); 232 Devai (Zotian); 233 Collange (Léon); 234 Martin (Dominique); 235 Hays (Jean-Pierre); 236 Salotti (Ange); 237 Guidicelli (Griggiolo); 238 Beranger (Victor); 239 Bernardini (Félix); 240 Bettache (Hamou); 241 Cavalli (Pierre); 242 Reynaud (Georges); 243 Gremillon (Victor); 244 Catalano (Cyprien); 245 Frassati (Jean-Baptiste); 246 Collin (Louis); 247 Biasi (Pascal); 248 Di Giovanni (Léo); 249 Lepori (Lucien); 250 Seghetti (Adolphe); 251 Tempobuono (Jean); 252 Mattei (François); 253 Giovampaoli (Toussaint); 254 Bocchino (Jean-Marie); 255 Sahagian (Aram); 256 Filisetti (François); 257 Lacroix (André); 258 Fancello (Joseph); 259 Demaria (Stéphano); 260 Bouffard (Paul); 261 Klein (André); 262 Pacini (Simon); 263 Casile (Charles); 264 Montagne (Marcel); 265 Burger (Albert); 266 Aurelio (Antoine); 267 Codaccioni (Pierre); 268 Krikorian (Sarkis); 269 Andrzejewki (Stéfan); 270 Generale (Claude); 271 Vincent (André); 272 Creance (Roger); 273 Susini (Dominique); 274 Bertolotti (Georges); 275 Larouzière (Henri); 276 Bogler (Adam); 277 Filippi (Ambroise); 278 Barba (Marius); 279 Defawe (Jacques); 280 Clerc (Auguste); 281 Milanese (Jean); 282 Guillon (Paul); 283 Orsini (Jean); 284 Kunizler (Roger); 285 Mahieux (Alexis); 286 Luccioni (Pierre); 287 Hasnaoui (Slimane); 288 Agostini (Jules); 289 Allora (Michel); 290 Igoulen (Jean).

Calvados.

1 Toutain (Charles); 2 Hervieu (Yves); 3 Poisson (René); 4 Leduc (Jean); 5 Baton (Maurice); 6 Hamon (Maurice); 7 Planchenault (Robert); 8 Quiec (Rémy); 9 Menuge (Pierre); 10 Leroux (Maxime); 11 Maire Maurice); 12 Merienne (César); 13 Magnol (Lucien); 14 Houerou (François); 15 Boulogne (Jules); 16 Godey (Alfred); 17 Duchenay (Henri); 18 Mariette (Ernest); 19 Perin (Eugène); 20 Weirauch (Georges); 21 Louis (René); 22 Dulampont (Albéric); 23 Loret (Alphonse); 24 Deraney (Alfred); 25 Mauquet (Eugène); 26 Lerbour (Robert); 27 Bode (Henri); 28 Busset (Maurice); 29 Marie (André); 30 Leprovost (René).

Cantal.

1 Cheyvialle (Jean-Marie); 2 Barrau (Jean); 3 Deguirard (Ernest); 4 Soulie (Pierre); 5 Rieu (André); 6 Albessard (Antoine); 7 Equille (Ernest); 8 Venries (Pierre); 9 Lobjois (René); 10 Combes (Edmond); 11 Baget (Antonin); 12 Alberti (Lucien).

Charente.

1 Bertrand (Maurice); 2 Mariolau (Henri); 3 Menard (Joseph); 4 Burbaud (Pierre); 5 Debiais (André); 6 Bourbon (Albert); 7 Verger (Marcel); 8 Peyronnet (Henri); 9 Rivasseau (Raymond); 10 Doucet (Elie); 11 Bonnefont (Roger); 12 Raffier Pierre); 13 Andrieux (Adrien); 14 Darnat (Fernand); 15 Terrasson (Auguste); 16 Jousseaume (Emile); 17 Portejoie (Pierre); 18 Granet (François); 19 Bourdin (Georges); 20 Fumeron (Gilbert); 21 Corbiat (Alban); 22 Brunaud (Gilbert); 23 Pauliat (Henri); 24 Forestier (Franck); 25 Lhomme (Yves); 26 Roy (Francis); 27 Chartre (Albert); 28 Soulet (Gaston); 29 Praud (Aimé); 30 Brunet (René); 31 Rosankis (Jacques); 32 Menage (Roger); 33 Peraut (René); 34 Sabatier (James); 35 Lagarde (Pierre); 36 Bourabier (Albert); 37 Verdois (Pierre); 38 Oussubieux (Charles); 39 Di Giovanni (Léo); 40 Elie (Jean); 41 Delage (Joseph); 42 Ladrat (Adrien); 43 Bareille (Joseph); 44 Pouchard (Marc).

Charente-Maritime.

1 Reverseau (Léon); 2 Claveau (Jean); 3 Faure (Jean); 4 Rambeault (Louis); 5 D'Inca (Benoît); 6 Piat (Lucien); 7 Verger (Marcel); 8 Hermanns (Raymond); 9 Neuvy (René); 10 Doucet (Elie); 11 Courtiere (Georges); 12 Charlopin (Delphin); 13 Darnat (Fernand); 14 Jousseaume (Emilie); 15 Etien (Emile); 16 Boulesteix (Henri); 17 Deneuvis (Marius); 18 Granet (François); 19 Fumeron (Gilbert); 20 Bourreau (Pierre); 21 Gayraud (Marcel); 22 Brunaud (Gilbert); 23 Pyveteau (Jean); 24 Drouard (René); 25 Auche

(Julien); 26 Labarthe (Auguste); 27 Roy (Francis); 28 Delage (Pierre); 29 Duluc (Jean); 30 Caugnon (André); 31 Largeault (Denis); 32 Brunet (René); 33 Guerin (Eugène); 34 Chiche (Lucien); 35 Bellereaud (Emmanuel); 36 Blanchard (Marcel); 37 Renou (Paul); 38 Vitet (André); 39 Guillemet (Maurice); 40 Chailloux (Jean-Louis); 41 Longeau (Henri); 42 Pouchard (Marc).

Cher.

1 Sulpice (André); 2 Jouannet (Nicolas); 3 Joinot (Georges); 4 Guyot (Maurice); 5 Bauchard (Jean-Marie); 6 Barrier (Espérance); 7 Bernat (Camille); 8 Bouillet (Raymond); 9 Lethon (Robert); 10 Lefel (Héribert); 11 Chenu (Lucien); 12 Marechal (Raymond); 13 Goux (René); 14 Barichard (Marc); 15 Bourbonnais (Robert); 16 Vallan (André); 17 Massicot (René); 18 Haulin (Augustin); 19 Cousin (Ferdinand); 20 Foucher (Georges); 21 Estevenin (Alexandre); 22 Doisne (Gaston); 23 Jaumaux (Jules); 24 Skorupka (Ladislas); 25 Delnomme (Serge); 26 Larpent (Camille); 27 Fremy (Camille); 28 Berland (Jules); 29 Cruveiller (Jean); 30 Beaujard (Pierre); 31 Jacquet (André); 32 Plantelme (Henri); 33 Courteix (Albert); 34 Meunier (Robert); 35 Ramain (Jean).

Corrèze.

1 Bonnet (Henri); 2 Rathonie (Henri); 3 Ségurel (Paul); 4 Besse (Jean); 5 Pouget (Antoine); 6 Aubertie (Joseph); 7 Beley (René). 8 Constant (Paul); 9 Albessard (Antoine); 10 Robert (Pierre); 11 Magne (Jérôme); 12 Bonnelye (Henri); 13 Maury (Gabriel); 14 Serre (Augustin); 15 Rougerie (Henri); 16 Barboutie (Louis); 17 Lascaux (Léonard); 18 Ballet (Louis); 19 Collin (Raymond); 20 Faugeras (Maurice). 21 Leyge (Clément); 22 Deville (Pierre); 23 Fontaine (Robert); 24 Megert (Joseph); 25 Martin (Victor).

Corse.

1 Gabrielli (André); 2 Bertolani (Dominique); 3 Federici (Lucien); 4 Cirelli (Pierre); 5 Chiocca (Pierre); 6 Vergnes (Jean-Baptiste); 7 Amayenc (René); 8 Nicolai (Michel); 9 Pruneta (Paul); 10 Coste (Léon); 11 Albe.ghi (Sébastien); 12 Sarli (Mathieu); 13 Manattini (Jacques); 14 Nicolai (Jean). 15 Chilini (Régulus); 16 Bartoli (Barthélémy); 17 Poli (Georges); 18 Cruciani (Joseph); 19 Vincenti (Marc); 20 Leoni (Jérôme); 21 Giacomoni (Jean); 22 Marchi (Dominique); 23 Ambroggi (Angelin); 24 Franceschi (François); 25 Guidicelli (Etienne); 26 Poggi (Pierre); 27 Caccavelli (François); 28 Luciani (Dominique); 29 Terre (Jean-Baptiste); 30 Berghen (Clément). 31 Frassali (Jean-Baptiste); 32 Pomi (Jacques); 33 Lepori (Lucien); 34 Casile (Charles); 35 Paolini (Antoine); 36 Moretti (Séraphin); 37 Raffalli (François); 38 Calzaroni (Toussaint); 39 Agostini (Jules).

Côte-d'Or.

1 Terrier (Marcel); 2 Robaldo (Joseph); 3 Maizière (Georges); 4 Tiby (Georges); 5 Hugon (Julien); 6 Danner (Georges); 7 Label (Maurice); 8 Ponsot (Georges); 9 Dumont (René); 10 Bartet (Henri); 11 Debray (Camille); 12 Gacon (André); 13 Buatois (Georges); 14 Joseph (René); 15 Taillefert (René); 16 Goetz (Marcel); 17 Pouget (Charles); 18 Mouillot (Jean); 19 Bataillard (Paul); 20 Beugnon (Henri); 21 Monin (Fernand); 22 Hugonnot (Claude); 23 Laligant (Victor). 24 Carrières (Louis); 25 Breton (Paul); 26 Verneau (Victor); 27 Chapeau (François); 28 Chailley (André); 29 Tassin (Gilbert); 30 Carteret (Raymond); 31 Boileau (Robert); 32 Rabuteau (Fernand); 33 Goux (René); 34 Parizot (Albert); 35 Gautard (André); 36 Lefèvre (Léon); 37 Desmurs (Michel); 38 Perrin (Louis); 39 Aubriot (Marius); 40 Commaret (Pierre); 41 Boissard (Rameau). 42 Crochot (Henri); 43 Labigand (Emile); 44 Marinier (Jean); 45 Cocusse (Gabriel); 46 Vassart (André); 47 Bernard (Yves); 48 Nallet (Michel); 49 Royer (Paul); 50 Dupont (Albert); 51 Chaume (Marcel); 52 Billard (Robert); 53 Braghini (François); 54 Jouvanceau (Bernard); 55 Perraut (Lucien). 56 Chevallot (Pierre); 57 Ramel (Aimé); 58 Guillot (Etienne); 59 Bernard (François); 60 Daubigney (Lucien); 61 Oliver (Michel); 62 Maréchal (Louis); 63 François (Georges); 64 Aquilina (Jean-Baptiste).

Côtes-du-Nord.

1 Blevin (Marie-Ange); 2 Hasle (Roger); 3 Carimalo (Emile); 4 Boleat (Auguste); 5 Chauvel (Jean-François); 6 Le Guen (Yves); 7 Le Dennat (François); 8 Laporte (Joseph); 9 Hily (Charles); 10 Govet (Eugène); 11 Guiavarch (Jean); 12 Garel (André); 13 Mobie (Florian); 14 Balouin (Jean-Marie); 15 Kerivin (Gabriel); 16 Gueguen (Ernest); 17 Guennec (Nicolas); 18 Parquic (Jean); 19 Tanguy (Laurent); 20 Quintin (Jean); 21 Daniel (Louis); 22 Cojean (François); 23 Jezequel (François); 24 Hernot (Hyacinthe); 25 Desrais (Pierre); 26 Le Toullec (Désiré); 27 Tanguy (Alfred); 28 Chevrier (Emmanuel); 29 Jezequel (Hervé); 30 Le Roux (François); 31 Bedeuc (Pierre); 32 Autret (Jean); 33 Le Guillou (Yves); 34 Velel (Marcel); 35 Even (Victor); 36 David (Ange); 37 Renaud (Christian); 38 Gelfroy (Joseph); 39 Le Du (Joseph); 40 Merceur (Jean); 41 Mace (Pierre); 42 Martin (Yves); 43 Tanguy (Louis); 44 Loas (Louis); 45 Peron (Yves); 46 Morin (Louis); 47 Carot (Georges); 48 Le Borgne (Louis); 49 Treanton (Guillaume); 50 Le Corguen (Edouard); 51 Steunou (Etienne); 52 Lebret (Marie-Ange); 53 Proniou (Eugène); 54 Quemarrec (Paul); 55 Blevin (Auguste); 56 Taillebeau (Louis); 57 Guezennec (Ollivier); 58 Rouault (Pierre); 59 Simon (Francis); 60 Toulec (Jean-Marie); 61 Gouault (Albert); 62 Flouriot (François); 63 Roulle (René); 64 Desmares (Henri); 65 Caison (Gabriel); 66 Ruelland (Ernest); 67 Dubosse (Pierre); 68 Le Gac (Jean); 69 Le Diffard (Yves); 70 Merceur (Joseph); 71 Leon (Jean); 72 Le Bail (Guillaume); 73 Cherel (François); 74 Ramone (Jean); 75 Le Texier (Georges); 76 Louet (François); 77 Kerogues (Emile); 78 Esnault (Joseph); 79 Bourges (Maurice); 80 Souaidet (François); 81 Le Colonnier (François); 82 Halocheť (Gabriel); 83 Guillermit (Emile); 84 Le Jehan (Théophile); 85 Tremel (Yves); 86 Colson (Roland); 87 Martin (André); 88 Gaubert (Jules); 89 Chesnel (Eugène); 90 Allain (Louis); 91 Le Tallec (André); 92 Quenouillère (Eugène); 93 Lendormi (Gaston); 94 Violet (Paul).

Creuse.

1 Buisson (Antoine); 2 Simon (Julien); 3 Niolloux (Henri); 4 Laurent (Jean-Louis); 5 Chameau (Henri); 6 Debaure (Raoul); 7 Mario (Eugène); 8 Machefer (Martial); 9 Dagorn (Lucien); 10 Peyne (Jérémie); 11 Mandral (Robert); 12 Serre (Charles); 13 Petit (Léon); 14 Cabanes (Marius); 15 Berneron (Marcel); 16 Chopinet (Lucien); 17 Delemonte (René); 18 Chambras (Jacques).

Dordogne.

1 Gomichon (Louis); 2 Duville (Robert); 3 Ribayrol (Jean); 4 Laudea (Pierre); 5 Besse (Jean); 6 Lemonnier (Louis); 7 Poujoux (Emilien); 8 Peyronnet (Henri); 9 Jardry (Roger); 10 Bois (Marcel); 11 Couvreur (Maurice); 12 Cruzeuil (Fernand); 13 Chazot (Raymond); 14 Brugeron (Gabriel); 15 Beauvieux (Lucien); 16 Bonafe (Cyprien); 17 Saint-Blancard (Lionel); 18 Audebert (Emile); 19 Sassard (Jean); 20 Coiffe (Julien); 21 Fontagnol (Adrien); 22 Bertolucci (Vincent); 23 Ouzeau (André); 24 Bouscaillou (Emile); 25 Pineaud (Henri); 26 Cousteille (Jean); 27 Couche (Robert); 28 Dupuy (Robert); 29 Martinet (Lucien); 30 Dupre (Jean); 31 Roubennot (Marcel); 32 Weylens (Robert); 33 Lascaux (Léonard); 34 Cabrillat (Gabriel); 35 Meynaud (Jean); 36 Lacou (René); 37 Rougier (Septième); 38 Gazaille (Adrien); 39 Bluette (Robert); 40 Gounou (Ernest); 41 Pialeport (René); 42 Chevalier (Marcel); 43 Cubertafon (Jean); 44 Esquer (Jean); 45 Rosette (Julien); 46 Renard (Gilbert); 47 Huguet (André); 48 Faurel (Charles); 49 Beaupuy (Aristide); 50 Bourrou (Henri).

Doubs.

1 Seyssel (René); 2 Dillenseger (Alfred); 3 Hugon (Julien); 4 Cordier (Pierre); 5 Ferrario (Guy); 6 Bouvier (Gérard); 7 Gallou (Albert); 8 Fenet (Louis); 9 Bougaud (Pierre); 10 Parent (Justin); 11 Passier (Léon); 12 Carrez (Marcel); 13 Bataillard (Paul); 14 Hugonnot (Claude); 15 Carrieres (Louis); 16 Chapeau (Francis); 17 Ferrari (Paul); 18 Jeanroch (Henri); 19 Marlin (Paul); 20 Durrenbach (Charles); 21 Arioli (Joseph); 22 Gindre (Roland); 23 Boquin (Roger); 24 Terrier (Fernand); 25 Bouchareichas (Antoine); 26 Mansouri (Amar); 27 Tribouley (Louis); 28 Baurand (Paul); 29 Courtois (Alfred); 30 Fallot (André); 31 Soudane, dit Soudani (Mohand-Salah).

Drôme.

1 Faure (Marcel); 2 Muret (Louis); 3 Brémond (Fernand); 4 Maza (Ferdinand); 5 Chaudet (Emile); 6 Tanville (Henri); 7 Coudene (Marlin); 8 Chalabreysse (André); 9 Loizelet (Robert); 10 Pinat (Louis); 11 Peyrouzet (Léon); 12 Félix (Pierre); 13 Pierroy (Marcel); 14 Rivail (Maurice); 15 Chaze (Henri); 16 Barratier (Marcel); 17 Michelon (Charles); 18 Caillet (Edouard); 19 Egraz (René); 20 Baud (René); 21 Teslard (Georges); 22 Faure (Lucien); 23 Pochon (François); 24 Karabadjakian (Meguerditch); 25 Crochet (Robert); 26 Marchand (Félix); 27 Tollemer (Bien-Aimé); 28 Tempobuono (Jean); 29 Régéon (André); 30 Guironnet (Auguste); 31 Guerrab (Abdelkader); 32 Litaudon (Louis); 33 Nalle (Georges); 34 Py (Maurice); 35 Limonne (Lucien).

Eure.

1 Leroy (Joseph); 2 Redon (Robert); 3 Vergnani (Oscar); 4 Revert (Jules); 5 Frétigny (René); 6 Dorien (Robert); 7 Ritz (André).

Eure-et-Loir.

1 Tereygeol (Raymond); 2 Laigneau (Roland); 3 Verrier (Alphonse); 4 Pierre (Roger); 5 Besson (René); 6 Félipe (Albert); 7 Riouall (Joseph); 8 Mezriche (Messaoud); 9 Gandon (Marcel); 10 Solback (Georges); 11 Radiguet (Henri); 12 Picard (Abel); 13 Cadiou (Marcel).

Finistère.

1 Loussouarn (Pierre); 2 Cariou (Hervé; 3 Audren (François); 4 Puluhen (Laurent); 5 Bronnec (Jean-Marie); 6 Kerouanton (Jean-Marie); 7 Stephan (François); 8 Le Doare (Jean); 9 Mouden (Claude); 10 Luard (Henri); 11 L'Hostis (Jean-Marie); 12 Gouil (Auguste); 13 Le Marc (Sébastien); 14 Duliscouet (Michel); 15 Grall (François); 16 Maisonneuve (Germain); 17 Luguern (Diwy); 18 Leon (Arsène); 19 Le Corre (Joseph); 20 Le Denmat (François); 21 Canevet (Mathurin); 22 Mear (Guillaume); 23 Tallec (Jean-Marie); 24 Cornic (Yves); 25 Calvez (Jean); 26 Kerguiduff (François); 27 Lecoz (Charles); 28 Gueguen (Hervé); 29 Guiavarch (Jean); 30 Morvan (Henri); 31 Ferrand (Jean-Marie); 32 Mallette (Louis); 33 Quere (Louis); 34 Le Beon (Alain); 35 Gross (René); 36 Caer (Yves) 37 Balouin (Jean-Marie); 38 Plantec (Daniel); 39 Berehouc (Corentin); 40 L'Helgouarc'h (Pierre); 41 Lorineau (Louis); 42 Kerivin (Gabriel); 43 Cornec (René); 44 Prono (Patern); 45 Guennec (Nicolas); 46 Foubert (Pierre); 47 Ezanno (Jean-Jacques); 48 Briant (Jean); 49 Le Berre (Jean-Marie); 50 Parquic (Jean); 51 Abgrall (François); 52 Benoit (Jean); 53 Tanguy (Laurent); 54 Le Corroler (Hyacinthe); 55 Le Corre (François); 56 Jegou (Corentin); 57 Daniel (Louis); 58 Cojean (François); 59 Bollore (René); 60 Bernard (Jean); 61 Beyou (Joseph); 62 Jezequel (François); 63 Sassard (Jean); 64 Honoré (Robert); 65 Guelou (Joseph); 66 Goulme (Jean); 67 Deniel (Pierre); 68 Le Boursicot

(Célestin) ; 69 Jezequel (Hervé) ; 70 Clech (Robert) ; 71 Autret (Jean) ; 72 Marrec (Pierre) ; 73 Even (Victor) ; 74 Corbel (Hervé) ; 75 Peron (Jean-Marie) ; 76 Gehannin (Isidore) ; 77 Quiec (Rémy) ; 78 Kerviel (René) ; 79 Mell (Jean-Louis) ; 80 Raguenes (Albert) ; 81 Creach (Paul) ; 82 Paugam (Jean) ; 83 Bodilis (Michel) ; 84 Le Borgne (Germain) ; 85 Merceur (Jean) ; 86 Bleunven (Yves) ; 87 Rannou (Jacques) ; 88 Le Cann (Jean) ; 89 Even (Jean-Louis) ; 90 Gourvennec (Yves) ; 91 Peron (Yves) ; 92 Carot (Georges) ; 93 Le Gall (Alain) ; 94 Le Gall (Yves) ; 95 Brainoulle (Joseph) ; 96 Quelennec (Marcel) ; 97 Cam (Gilles) ; 98 Riou (Jean) ; 99 Sieunou (Etienne) ; 100 Berthouloux (Jean) ; 101 Tanguy (Jean) ; 102 Loyer (Alexandre) ; 103 Bonizec (Pierre) ; 104 David (Yves) ; 105 Segalen (Paul) ; 106 Euzen (Francis) ; 107 Kervran (François) ; 108 Tanguy (Jean) ; 109 Quemarrec (Paul) ; 110 Lanuzel (Henri) ; 111 Blevin (Auguste) ; 112 Bode (Yves) ; 113 Caillibot (Guillaume) ; 114 Le Borgne (François) ; 115 Berniel (Jean) ; 116 Le Goff (François) ; 117 Kergean (Sébastien) ; 118 Le Berre (Guillaume) ; 119 Le Fur (Yves) ; 120 Guezennec (Ollivier) ; 121 Penven (Pierre) ; 122 Cosquer (René) ; 123 Paugam (Jean) ; 124 Salaün (François) ; 125 Guigourese (Yves) ; 126 Quioc (Antoine) ; 127 Dubosse (Pierre) ; 128 Castel (Louis) ; 129 Bellour (Jean) ; 130 Foricher (Marcel) ; 131 Ramonet (Jean-Louis) ; 132 Fellic (Jean-Marie) ; 133 Pellen (Alain) ; 134 Stephan (François) ; 135 Pelle (Jean) ; 136 Merceur (Joseph) ; 137 Léon (Jean) ; 138 Pennec (Joseph) ; 139 Diascorn (Jean-Louis) ; 140 Le Meur (Ernest) ; 141 Gonidec (Barthélémy) ; 142 Bellec (Albert) ; 143 Ramone (Jean) ; 144 Louet (François) ; 145 Kerognes (Emile) ; 146 Bethune (Aimé) ; 147 Arrouvel (Sulpice) ; 148 Puillandre (Jean) ; 149 Le Borgne (Joseph) ; 150 Le Dreau (Jean-Louis) ; 151 Roue (Olivier) ; 152 Illy (François) ; 153 Kerbouc'h (René) ; 154 Tremel (Yves) ; 155 Bourbis (René) ; 156 Guiavarch (François) ; 157 Modeste (Jacques) ; 158 Audic (Eugène) ; 159 Hamon (Isidore) ; 160 Salaün (Jean) ; 161 Combot (Hervé) ; 162 Simon (François) ; 163 Hostin (André) ; 164 Le Clech (Yves) ; 165 Laridon (Yves) ; 166 Le Bras (Hervé).

Gard.

1 Balettini (Charles) ; 2 Bessiere (Jean) ; 3 Moustardier (Marcel), 4 Mollo (Jean) ; 5 Ranc (Léopold) ; 6 Rieutord (Jules) ; 7 Barrier (Espérance) ; 8 Couturier (Maurice) ; 9 Sanchez (Amancio) ; 10 Evesque (Damien) ; 11 Oziel (Marceau) ; 12 Dermille (Léandre) ; 13 Gosse (Théophile) ; 14 Vitelli (Pierre) ; 15 Fucile (Thomas) ; 16 Richard (Jean) ; 17 Grau (Raphaël) ; 18 Biesuz (Angelo) ; 19 Lafon (Abel) ; 20 Martin (Alfred) ; 21 Llopis (Salvados) ; 22 Pradier (Pierre) ; 23 Bourguet (Raoul) ; 24 Frahi (Mohand) ; 25 Coustan (Hubert) ; 26 Goujard (Cyrille) ; 27 Michel (Denis) ; 28 Tiraboschi (Georges) ; 29 Brajnic (Numa) ; 30 Abric (Antoine) ; 31 Dumas (Jean) ; 32 Rabou (Louis) ; 33 Boriat (Francisco) ; 34 Florenson (Marcel) ; 35 Doucet (Louis) ; 36 Barrot (André) ; 37 Fort (Jean-Pierre) ; 38 Vicente (Valentin) ; 39 Lhermet (Joseph) ; 40 Vernhes (Emile) ; 41 Holterbach (René) ; 42 Chene (André) ; 43 Sacquet (Gilbert) ; 44 Lagagne (André) ; 45 Limongi (Joseph) ; 46 Troubat (Camille) ; 47 Malaval (Gilbert) ; 48 Calsina (Emilio) ; 49 Luzatto (François) ; 50 Trinquier (Joseph) ; 51 Richarte (Joseph) ; 52 Rouanet (Louis) ; 53 Subey (Jules) ; 54 Bastide (Louis) ; 55 Perier (Marcel) ; 56 Vuillemenot (Félicien) ; 57 Becommis (André) ; 58 Trombino (Gaëtan) ; 59 Rivet (Charles) ; 60 Plan (Marcel) ; 61 Jerez (José) ; 62 Giansili (Jacques) ; 63 Reboul (Jean) ; 64 Vialles (Louis) ; 65 Laroze (Lucien) ; 66 Pascal (Camille) ; 67 Remiot (Edmond) ; 68 Toulouse (Aimé).

Garonne (Haute-).

1 Cabau (François) ; 2 Bouilhol (Jean-Pierre) ; 3 Cantie (Gilbert) ; 4 Saint-Marc (Louis) ; 5 Barbeau (Joseph) ; 6 Tandou (André) ; 7 Lagarrigue (Jean-Pierre) ; 8 Fonda (Roger) ; 9 Barabes (Jean-Marie) ; 10 Vives (Maurice) ; 11 Lattes (Roger) ; 12 Yernieres (Marius) ; 13 Bardou (René) ; 14 Teyssedre (André) ; 15 Rigal (Auguste) ; 16 Grandjean (Georges) ; 17 Saulieres (Marcel) ; 18 Blazy (André) ; 19 Prunet (Charles) ; 20 Neuvy (René) ; 21 Auriol (Eugène) ; 22 Bordes (Maurice) ; 23 Monna (Henri) ; 24 Oziol (Marceau) ; 25 Henry (Louis) ; 26 Marque (Julien) ; 27 Daynac (Antonin) ; 28 Portet (Bernard) ; 29 Palu (Jean) ; 30 Jammes (Robert) ; 31 Pedoussaut (Gabriel) ; 32 Giret (Alfred) ; 33 Thommen (Paul) ; 34 Jaffre (Louis) ; 35 Laberty (Lucien) ; 36 Peyronne (Ernest) ; 37 Heuillet (Joseph) ; 38 Barat (Jean) ; 39 Lecharpe (Louis) ; 40 Pradines (Edouard) ; 41 Kalfon (Joseph) ; 42 Amouroux (Jean) ; 43 Monge (Jean-Pierre) ; 44 Vige (François) ; 45 Banos (Jean) ; 46 Grau (Raphael) ; 47 Bouzigues (Eugène) ; 48 Boue (Georges) ; 49 Delcasse (Jean-Pierre) ; 50 Martinez (Jean) ; 51 Loumagne (Jean) ; 52 Cancel (Joseph) ; 53 Gauzence (Jacques) ; 54 Michel (Adolphe) ; 55 Fourment (Georges) ; 56 Farre (Marius) ; 57 Perrin (Marcel) ; 58 Capelle (René) ; 59 Cazalis (Dominique) ; 60 Farre (Angel) ; 61 Venries (Pierre) ; 62 Abad (Fernand) ; 63 Monteil (Mirabeau) ; 64 Gilet (Marius) ; 65 Gomez (Saturnin) ; 66 Vie (Jean) ; 67 Bouscaillou (Emile) ; 68 Bacquie (Jean) ; 69 Denjean (Jean-Marie) ; 70 Chaire (Arsène) ; 71 Rous (Frédéric) ; 72 Cahanel (Aimé) ; 73 D'Angelo (Elvi) ; 74 Passerat (René) ; 75 Chapavayre (Célestin) ; 76 Fidel (Antoine) ; 77 Gaza (André) ; 78 Pavot (René) ; 79 Bigourdan (Gustave) ; 80 Chapitreu (Marius) ; 81 Contival (Pierre) ; 82 Verdier (Marius) ; 83 Soulie (Roger) ; 84 Beaubie (Etienne) ; 85 Bascoul (Henri) ; 86 Bro (Ferdinand) ; 87 Maury (Eugène) ; 88 Graziotin (Yves) ; 89 Martinez (Valentin) ; 90 Cahuzac (Jules) ; 91 Mangenot (Alphonse) ; 92 Recoules (André) ; 93 Cullell (Paul) ; 94 Pourciel (Joseph) ; 95 Malavelle (Georges) ; 96 Elie (Clément) ; 97 Cogules (Joseph) ; 98 Roques (William) ; 99 Panofre dit Panofle (Gaston) ; 100 Pons (Raymond) ; 101 Broch (Antoine) ; 102 Sergent (Lucien) ; 103 Portillo (Crespin) ; 104 Nonorgues (Alban) ; 105 Chocat (Guy) ; 106 Gutierrez (Joseph) ; 107 Philippe (Henri) ; 108 Belamri Mohamed ; 109 Pradines (François ; 110 Lapeyre (Emile) ; 111 Resplandy (Vincent) ; 112 Alibert (Urbain) ; 113 de Bonnecaze (René) ; 114 Marly (Charles) ; 115 Soler (Marcel) ; 116 Gilard (Jean) ; 117 Exposito (Dominique) ; 118 Perie (Marcel) ; 119 Fossat (François) ; 120 Berezneff (Nicolas) ; 121 Serres (Paul) ; 122 Anglada (Alfred) ; 123 Verge (Augustin) ; 124 Vitrac (Noël) ; 125 Andreu « Bigorre » (Jean) ; 126 Navlet (Louis) ; 127 Le Cam (Hervé) ; 128 Burgan (Lucien) ; 129 Reau (Roger) ; 130 Artigue (Marceau) ; 131 Felzines (René) ; 132 Bourgnou (René) ; 133 Ducel (Charles) ; 134 Lefort (Maurice) ; 135 Laganthe (Elie) ; 136 Duguay (Eugène) ; 137 Gaillou (Henri) ; 138 Guerra (Jean) ; 139 Pechberty (Urbain) ; 140 Boucher (Léon) ; 141 Rancinangue (Louis) ; 142 Dupuy (Léopold) ; 143 Bigot (Lucien) ; 144 Pecriaux (Georges) ; 145 Froment (René) ; 146 Saint-Laurent (Louis) ; 147 Commenges (René) ; 148 Marquie (Joseph) ; 149 Ladeveze (Constant) ; 150 Chap (Jean) ; 151 Perez-Garcia (Antoine) ; 152 Deromieu (Guy) ; 153 Collard (René) ; 154 Fontez (François) ; 155 Mathieu (André).

Gers.

1 Gramont (Jean) ; 2 Bordes (Maurice) ; 3 Saint-Jean (Marcel) ; 4 Fourcade (Osmin) ; 5 Marzetti (Thomas) ; 6 Dumas (Félix) ; 7 Ponche (Raymond) ; 8 Laverny (Charles) ; 9 Beth (Joseph) ; 10 Moures (Louis) ; 11 Campan (André) ; 12 Cabanes (Marius).

Gironde.

1 Suffet (Louis) ; 2 Castaing (Jean) ; 3 Parachoux (Jean) ; 4 Barzun (Léopold) ; 5 Dautarribe (Lucien) ; 6 Dulau (Pierre) ; 7 Bonnemason (Laurent) ; 8 Faure (Jean) ; 9 Ramond (Pierre) ; 10 Duville (Robert) ; 11 Demay (Raymond) ; 12 Lalanne (Alban) ; 13 Leal (Elentério) ; 14 Serre (Marius) ; 15 Ribayrol (Jean) ; 16 Berges (André) ; 17 Garat (Jean) ; 18 Faure (Marcel) ; 19 Chariat (Georges) ; 20 Trieux (Robert) ; 21 Bourideys (Robert) ; 22 Bardina (Georges) ; 23 Laudea (Pierre) ; 24 Voos (Henri) ; 25 Saint-Martin (Gérard) ; 26 Conord (Alban) ; 27 Pernaud (Bernard) ; 28 Dubois (Georges) ; 29 Barrabes (Jean-Marie) ; 30 Lhuillier (Henri) ; 31 Bennwier (Marcel) ; 32 Dauba (René) ; 33 D'Inca (Benoit) ; 34 Arrouays (Jean) ; 35 Vernieres (Marius) ; 36 Roland (Yves) ; 37 Sesques (Jean) ; 38 Lourel (André) ; 39 Pitois (Henri) ; 40 Chibas-Casteigt (Jean-Louis) ; 41 Lelievre (Charles) ; 42 Bosor (Raymond) ; 43 Magnan (Joseph) ; 44 Janssens (Henri) ; 45 Calede (Jean) ; 46 Rolland (Roger) ; 47 Dartois (Roger) ; 48 Poujoux (Emilien) ; 49 Noufary (Robert) ; 50 Daubie (Aimé) ; 51 Vient (Abel) ; 52 Caloux (Gilbert) ; 53 Aviani (Louis) ; 54 Descoubes (Jean) ; 55 Marque (Julien) ; 56 Castel (Francisco) ; 57 Pigis (Marius) ; 58 Jardry (Roger) ; 59 Bouzat (Henri) ; 60 Servolle (Gaston) ; 61 Carty (Jean) ; 62 Aubin (Gérard) ; 63 Soulas (Georges) ; 64 Capano (René) ; 65 Sans (Marcel) ; 66 Montet (Léonide) ; 67 Albic (Jean) ; 68 Barriere (Henri) ; 69 Chazot (Raymond) ; 70 Honnorat (Henri) ; 71 Deltreuil (Marc) ; 72 Dessolas (Paul) ; 73 Irigaray (Jean-Baptiste) ; 74 Saint-Avit (Camille) ; 75 Jacquiaud (Robert) ; 76 Macouillard (Georges) ; 77 Gilet (Jean) ; 78 Saint-Blancart (Lionel) ; 79 Paris (Maurice) ; 80 Roussel (Pierre) ; 81 Talon (Vincent) ; 82 Bassous (Paul) ; 83 Perrot (Lucien) ; 84 Cazalis-Jouangros (Gaston) ; 85 Lataste (Daniel) ; 86 Blanchard (Bazile) ; 87 Dominguez (Alfred) ; 88 Rispal (Pierre) ; 89 Darribere (Jean) ; 90 Tiffereau (Antoine) ; 91 Negre (Gérard) ; 92 Claquin (Jean-Baptiste) ; 93 Destribats (Georges) ; 94 Lassagne (Eugène) ; 95 Farre (Marius) ; 96 Jeanjon (André) ; 97 Duhard (Michel) ; 98 Orduna (Julien) ; 99 Manoux (Antoine) ; 100 Garnier (Jean) ; 101 Dourneau (Gaston) ; 102 Hosleins (Jean) ; 103 Durand (Gilbert) ; 104 Castets (Guy) ; 105 Bourreau (Pierre) ; 106 Faure (Francis) ; 107 Estrade (Raymond) ; 108 Jardin (Henri) ; 109 Rolland (Henri) ; 110 Borys (Georges) ; 111 Milliere (Georges) ; 112 Dusapin (Jean) ; 113 Corbiat (Alban) ; 114 Dupuy (Marcel) ; 115 Escouteloup (Pierre) ; 116 Ducay (Jean) ; 117 Pontacq (René) ; 118 Robert (Jean) ; 119 Pineaud (Henri) ; 120 Chaire (Arsène) ; 121 Alvarez (Raymond) ; 122 Auche (Julien) ; 123 Pevendrant (Paul) ; 124 Damy (Roger) ; 125 D'Angelo (Eloi) ; 126 Jean (Henri) ; 127 Villenave (René) ; 128 Guiraud (Pierre) ; 129 Labarthe (Auguste) ; 130 Hemmerle (Etienne) ; 131 Lagarde (Pierre) ; 132 Verdier (Marius) ; 133 Gastou (Jean) ; 134 Bedouret (Jean) ; 135 Beaubie (Etienne) ; 136 Martinet (Lucien) ; 137 Castanet (René) ; 138 Soyet (Kléber) ; 139 Boussillon (Jean) ; 140 Llado (Jean) ; 141 Fort (Justin) ; 142 Retzmanick (Louis) ; 143 Andrieux (Jean) ; 144 Graziotin (Yves) ; 145 Mezriche Messaoud ; 146 Albucher (Albert) ; 147 Weytens (Robert) ; 148 Sanchez (Philippe) ; 149 Trespalle (René).

150 Lacombe (Raymond) ; 151 Charron (Lucien) ; 152 Bro (Gabriel) ; 153 Deschamps (Paul) ; 154 Morange (Robert) ; 155 Estardier (Edmond) ; 156 Paracuellos (Henrique) ; 157 Ragot (Jean) ; 158 Daunis (Pierre) ; 159 Ricaud (Jean) ; 160 Valero (René) ; 161 Roehrig (Raymond) ; 162 Cabrillat (Gabriel) ; 163 Conge (Pierre) ; 164 Billard (André) ; 165 Gracia (Fernand) ; 166 Cairon (Bernard) ; 167 Geraud (Jean) ; 168 Mora (André) ; 169 Lacou (René) ; 170 Praud (Aimé) ; 171 Granville (Jean) ; 172 Rougier (Septième) ; 173 Michel (Roger) ; 174 Delage (Pierre) ; 175 Duluc (Jean) ; 176 Pradines (François) ; 177 Rostein (André) ; 178 Bastien (Michel) ; 179 Larre (Charles) ; 180 Bernardini (Jules) ; 181 Berthe (Gilbert) ; 182 Chevalier (Marcel) ; 183 Glanger (Marcel) ; 184 Benoist (Camille) ; 185 Berezneff (Nicolas) ; 186 Langlois (Marcel) ; 187 Campo-Sayo (André) ; 188 Chanteloube (René) ; 189 Labbe (Robert) ; 190 Khouani Mohamed ; 191 Dussillos (Michel) ; 192 Lacampagne (André) ; 193 Gauthier (Léon) ; 194 Courtiade (Jean) ; 195 Vaillant (Gabriel) ; 196 Berleau (Gaston) ; 197 Chambanneau (Robert) ; 198 Sagaspe (Pierre) ; 199 Rosankis (Jacques) ; 200 Bernard (André) ; 201 Raumain (François) ; 202 Kerembellec (Marcel) ; 203 Huet (Jean) ; 204 Lagarde (Pierre) ; 205 Froustey (Henri) ; 206 Augey (Robert) ; 207 Abribat (Robert) ; 208 Guillot (Camille) ; 209 Dussubieux (Charles) ; 210 Jacoby (Roland) ; 211 Penille (Gaston) ; 212 Renaud (Gaston) ; 213 Cantile (Joseph) ; 214 Renou (Paul) ; 215 Chapouillie (Jean) ; 216 Dubourg (Gaston) ; 217 Gardelle (Jean) ; 218 Pechberty (Urbain) ; 219 Bayle (Georges) ; 220 Bareille (Joseph) ; 221 Dugay (Camille) ; 222 Raffin (Serge) ; 223 Latrille (Guy) ; 224 Goetz (Emile) ; 225 Picot (Léopold) ; 226 Isac (Jacques) ; 227 Pouech (Arthur) ; 228 Beaupuy (Aristide) ; 229 Jolarin (Jules) ; 230 Catzaras (Michel) ; 231 Collard (René) ; 232 Varea (Patrice) ; 233 Arronis (Félix) ; 234 Ramoneda (Henri) ; 235 Malhevet (Antoine).

Hérault.

1 Bessiere (Jean); 2 Carriere (Gabriel); 3 Ranc (Léopold); 4 Massol (Robert); 5 Rieutord (Jules); 6 Bellet (Marius); 7 Galindo (Auguste); 8 Blanc (André); 9 Bardou (René); 10 Prevot (Georges); 11 Bosc (Roger); 12 Dampierre (Lucien); 13 Astie (André); 14 Sanchez (Amancio); 15 Gayrard (Elie); 16 André (Georges); 17 Schohn (René); 18 Tisseyre (Edouard); 19 Dermille (Léandre); 20 Beauzely (Raymond); 21 Compan (Robert); 22 Gosse (Théophile); 23 Roussel (Eugène); 24 Prebin (Louis); 25 Cordiez (Themir); 26 Leclercq (Georges); 27 Mouche (Joseph); 28 Climent (René); 29 Philippe (Abel); 30 Allard (André); 31 Munoz (Domitien); 32 Izard (Louis); 33 Lafon (Abel); 34 Barthes (Marcel); 35 Antoniotti (Jean); 36 Martin (Alfred); 37 Paletta (Joseph); 38 Quinonero (François); 39 Viala (Jacques); 40 Ternier (Maxime); 41 Coustan (Hubert); 42 Combes (Charles); 43 Farre (Angel); 44 Pastor (Emile); 45 Perriez (Jean-Charles); 46 Antonietti (Jules); 47 Mandral (Robert); 48 Dottini (Emile); 49 Calas (Fernand); 50 Masson (Henri); 51 Chareum (Paul); 52 Menuge (Pierre); 53 Caillaud (Léonard); 54 Jammes (Victorien); 55 Thomas (Jacques); 56 Carriere (Marcel); 57 Soulie (Roger); 58 Bascoul (Henri); 59 Soyer (Kléber); 60 Cravere (Georges); 61 Quilichini (Ours); 62 Barrot (André); 63 Massiot (Jacques); 64 Moschietto (Sylvestre); 65 Fort (Jean-Pierre); 66 Delonca (Joseph); 67 Valadier (Ferdinand); 68 Ginouilhac (Frédéric); 69 Holterbach (René); 70 Heilly (Marcel); 71 Bringuier (André); 72 Larde (Albert); 73 Broch (Antoine); 74 Prigent (Raymond); 75 Jaggi (Georges); 76 Maraval (Roger); 77 Fonties (Henri); 78 Chene (André); 79 Chalier (Fernand); 80 Barrabes (Louis); 81 Martinez (Alphonse); 82 Barbera (Thomas); 83 Platet (Jean); 84 Castelli (Jean); 85 Petit (Léon); 86 Lugagne (André); 87 Rattier (Georges); 88 Limongi (Joseph); 89 Taurines (Georges); 90 Troubat (Camille); 91 Malaval (Gilbert); 92 Calsma (Emilio); 93 Dubourdieu (Paul); 94 Elvira (Joseph); 95 Vacquier (René); 96 Luzatto (François); 97 Trinquier (Joseph); 98 Narbonne (Paul); 99 Coulon (René); 100 Mazenq (Joseph); 101 Richarte (Joseph); 102 Pasquier (Victor); 103 Foures (Fernand); 104 Gout (Eugène); 105 Rouanet (Louis); 106 Albert (Justin); 107 Souillat (Louis); 108 Carayon (Louis); 109 Jeanjean (André); 110 Ester (Gabriel); 111 Duraniet (Antoine); 112 Deval (Zoltan); 113 Salotti (Ange); 114 Bastide (Louis); 115 Monsirven (Albert); 116 Morelli (Lucien); 117 Medina (Raymond); 118 Oliver (Michel); 119 Hinhoët (Pierre); 120 Guerra (Jean); 121 Kellermann (Alois); 122 Recommis (André); 123 Trombino (Gaëtan); 124 Valenti (Pierre); 125 Brice (Justin); 126 Carriere (Gabriel); 127 Baudou (Yves); 128 Le Hinguerat (Joseph); 129 Lance (Joseph); 130 Jerez (José); 131 Linares (Joseph); 132 Pasamon (Primitif); 133 Vialles (Louis); 134 Blanquier (Pierre); 135 Cruz (Vincent); 136 Bonniol (Frédéric); 137 Bourboujas (Léonce); 138 Vezy (Gabriel); 139 Remiot (Edmond); 140 Cabirol (François); 141 Perez (Pierre); 142 Toulouse (Aimé).

Ille-et-Vilaine.

1 Hillion (Hubert); 2 Commeureuc (Georges); 3 Rocher (André); 4 Pasdelou (François); 5 Nicolas (Joseph); 6 Delourmel (Jean-Baptiste), 7 Carimalo (Emile); 8 Rousseau (Louis); 9 Durocher (Emile); 10 Raymond (Roger); 11 Verdier (Auguste); 12 Grand'homme (Louis); 13 Goupil (Pierre); 14 Quinquenel (Marcel); 15 Herve (Charles); 16 Gosre (Eugène); 17 Ravenel (Victor); 18 Le Beon (Alain); 19 Mobre (Florian); 20 Lamoulen (Albert); 21 Toussaint (Léonard); 22 Bosse (Marcel); 23 Denis (Pierre); 24 Lelain (Christian); 25 Vallerie (Emile); 26 Gueguen (Ernest); 27 Giquel (François); 28 Colas (Fernand); 29 Pifaud (Jules); 30 Gorin (Joseph); 31 Thomas (Alfred); 32 Orain (Francis); 33 Gourheux (Ambroise); 34 Colombier (Maurice); 35 Bernard (Jean); 36 Dugre (Alexis); 37 Quiriau (Maurice); 38 Tascon (Joseph); 39 Conan (Raymond); 40 Fleury (Georges); 41 Gislais (Lucien); 42 Desrais (Pierre); 43 Pelois (Louis); 44 Honore (Robert); 45 Courant (Pierre); 46 Boulle (Marcel); 47 Sapin (Jean); 48 Coquaud (Léon); 49 Coger (Pierre); 50 Touzard (Célestin); 51 Boitel (Henri); 52 Esnault (Joseph); 53 Marais (Constant); 54 Chevrier (Emmanuel); 55 Hardy (Jean-Baptiste); 56 Josse (René); 57 Clech (Robert); 58 Briot (Albert); 59 Vetel (Marcel); 60 Jouan (Alfred); 61 Gehannin (Isidore); 62 Girard (Fernand); 63 Commereuc (Pierre); 64 Catho (Pierre); 65 Housseau (Théophile); 66 Raguenes (Albert); 67 Guyot (Félix); 68 Pouessel (Aristide); 69 Oreal (Jules); 70 Feuvrie (Armand); 71 Cavalan (Pierre); 72 Lepinay (Léon); 73 Mace (Pierre); 74 Fortin (Vital); 75 Poulain (Lucien); 76 Gandon (Emile); 77 Gendrot (André); 78 Tanguy (Louis); 79 Besnard (Alexandre); 80 Bohanne (Jean-Marie); 81 Marc (Claude); 82 Rollais (Pierre); 83 Chevreuil (André); 84 Morin (Louis); 85 Guilloux (René); 86 Merienne (César); 87 Hodbert (Pierre); 88 Filly (Pierre); 89 Ribouchon (Pierre); 90 Hamon (Marie-Ange); 91 Chauvel (Emile); 92 Cornuaille (Joseph); 93 Berthouloux (Jean); 94 Tinlot (Richard); 95 Callet (Pierre); 96 Benard (Marcel); 97 Nignol (Marcel); 98 Jagoury (François); 99 Tanguy (Jean); 100 Benard (Henri); 101 Marquet (Guillaume); 102 Marais (Pierre); 103 Dorleans (Joseph); 104 Forget (Christophe); 105 Boucard (François); 106 Rouault (Pierre); 107 Simon (Francis); 108 Fretel (Francis); 109 Frappin (Jean); 110 Gouault (Albert); 111 Fresil (Emile); 112 Verger (Henri); 113 Desmares (Henri); 114 Fevrier (Louis); 115 Renault (Eugène); 116 Briand (Eugène); 117 Traisnel (Raymond); 118 Busnel (André); 119 Ruelland (Ernest); 120 Rault (Albert); 121 Allain (Guy); 122 Toumi (Diab); 123 Castel (Louis); 124 Beaulieu (Armand); 125 Bigoin (Joseph); 126 Ollivier (Yves); 127 Collet (Pierre); 128 Aubert (Maurice); 129 Le Messager (Francis); 130 Bouget (Louis); 131 Guillotin (Jean-Baptiste); 132 Fougeray (Victor); 133 Hochet (Claude); 134 Guerin (Ernest); 135 Henault (Raymond); 136 Le Bail (Guillaume); 137 Cherel (François); 138 Ridard (René); 139 Bourges (Maurice); 140 Boscard (Pierre); 141 Huet (Jean); 142 Roussel (Roger); 143 Sounidet (François); 144 Lapercho (Eugène); 145 Le Colonnier (François); 146 Gueret (Joseph); 147 Baudet (Adolphe); 148 Delettre (Emile); 149 André (Louis); 150 Halochet (Gabriel); 151 Colombel (Louis); 152 Pele (Auguste); 153 Rivoal (Yves); 154 Coquelin (Félix); 155 Froget (Marcel); 156 Chauvel (Marcel); 157 Daudin (Julien); 158 Colson (Roland); 159 Baudrier (Pierre); 160 Daguin (Charles); 161 Tondeux (Léon); 162 Auffray (Jules); 163 Rubillon (Alphonse); 164 Le Tacon (Ambroise); 165 Gaubert (Adolphe); 166 Chesnel (Eugène); 167 Allain (Louis); 168 Modeste (Jacques); 169 Bauzerand (Georges); 170 Pohin (Ferdinand); 171 Merlet (Eugène); 172 Marie (André); 173 Chedemail (René); 174 Piel (René); 175 Herve (Rémy); 176 Lemoine (Roger); 177 Vilboux (Edouard); 178 Le Tallec (André); 179 Quenouillere (Eugène); 180 Quinton (Joseph); 181 Fauchet (Désiré); 182 Baude (Pierre); 183 Lendormi (Gaston); 184 Fontaine (François); 185 Lejeune (René); 186 Violet (Paul); 187 Laridon (Yves); 188 Poirier (Henri); 189 Guillois (Pierre).

Indre.

1 Witwicky (Paul); 2 Delaneau (André); 3 Joinot (Georges); 4 Tessier (Marcel); 5 Dieudegard (Georges); 6 Bonnin (Gérard); 7 Tortay (André); 8 Moulins (Bernard); 9 Gourgon (Alphonse); 10 Duffin (André); 11 Allezy (Michel); 12 Noël (Alfred); 13 Ciron (Jacques); 14 Collet (Henri); 15 Duris (Georges); 16 Taradel (André); 17 Michelet (Albert); 18 Boudard (Jacques); 19 Massicot (René); 20 Couthon (Yvon); 21 Denis (Georges); 22 Lolon (Charles); 23 Peroy (Jean); 24 Roux (Auguste); 25 Méchant (Julien); 26 Estevenin (Alexandre); 27 Pradeau (Jean); 28 Gillet (Félix); 29 Chopinet (Lucien); 30 Colin (Cyrille); 31 Ferre (Jacques); 32 Planteline (Henri); 33 Pascaud (Maurice); 34 Meunier (Robert); 35 Perrin (Pierre); 36 Abrioux (Jean-Pierre); 37 Menigon (Jean-Henri); 38 Rolquin (Omer); 39 Vachet (Auguste); 40 Fayolle (Paul); 41 Naturel (André).

Indre-et-Loire.

1 Poupeau (Noël); 2 Foucault (Yves); 3 Blanchard (Fernand); 4 Belliard (Louis); 5 Henault (Paul); 6 Buzon (Martial); 7 Rondeaux (Marcel); 8 Guitonneau (Albert); 9 Sale (Emile); 10 Genty (Jean); 11 Tessier (Marcel); 12 Berry (Jean); 13 Goron (Michel); 14 Fillault (Camille); 15 Bougrier (Joseph), 16 Delannoy (Henri); 17 Bacconnier (Jean); 18 Devillard (Jean); 19 Quesnot (Raphaël); 20 Tortay (André); 21 Benoit (François); 22 Pencalet (Eugène); 23 Sorel (Théodore); 24 Pellier (Maurice); 25 Le Gallou (Roger); 26 Bourge (Pierre); 27 Durand (Maurice); 28 Danvers (Henri); 29 Ribreau (Jean); 30 Brosseau (Régis); 31 Martin (Gustave); 32 Boissière (Roger); 33 Collet (Henri); 34 Allier (Albert); 35 Masquet (Marcel); 36 Vauge (Rémy); 37 Poulain (Lucien); 38 Maintier (Gaston); 39 Joubert (Jackie); 40 Meusnier (Gabriel); 41 Gosselin (Michel); 42 Calas (Roger); 43 Lolon (Charles); 44 Touraine (Roger); 45 Marot (Auguste); 46 Boislevé (Lucien); 47 Guérin (France); 48 Lamarche (Edouard); 49 Méchant (Julien); 50 Dieu (Marceau); 51 Charbonnier (Raymond); 52 Deshouillères (Auguste); 53 Baubau (Maurice); 54 Gourdon (Germain); 55 Chipon (Marcel); 56 Boudene Djilali; 57 Anglada (Alfred); 58 Van Assche (Arthur); 59 Castre (Albert); 60 Girardin (Alfred); 61 Robin (René); 62 Gardaz (Roger); 63 Perrigault (Emile); 64 Gaudicheau (Joseph); 65 Lebeaupin (Voltaire); 66 Colin (Cyrille); 67 Delaunay (Gaston); 68 Charrelier (Eugène); 69 Derouard (Marcel); 70 Barat (Robert); 71 Morineau (Albert); 72 Boisvinet (Raymond); 73 Enault (André).

Isère.

1 Mallet (Louis); 2 Duvernet (Georges); 3 Navet (François); 4 Dallard (Georges); 5 Marion (Marcel); 6 Roux (Emmanuel); 7 Carre (Joseph); 8 Avogadro (Roger); 9 Alligier (Régis); 10 Mario (Eugène); 11 Laurens (Jean); 12 Trincat (Emile); 13 Saltegna (Jean); 14 Benoit-Cattin (Joseph); 15 Darmedru (Francisque); 16 Mebille (Louis); 17 Nouaille (Henri); 18 Borel (Léon); 19 Le Mouton (Jean-Baptiste); 20 Paquet (Louis); 21 Manceau (Georges); 22 Pinat (Louis); 23 Colin (Antoine); 24 Veyret (Arthur); 25 Allègre (Louis); 26 Quilichini (Ours); 27 Peota (Innocente); 28 Deschler (Joseph); 29 Thomasset (Paul); 30 Cheruzel (Auguste); 31 Bellehemian (Kevork); 32 Darras (Christian); 33 Michelon (Charles); 34 Balladone (Roger); 35 Lesbros (Dominique); 36 Jacquet (Emile); 37 Magi (Jean); 38 Perin (Eugène); 39 Machet (Robert); 40 Fournier (Georges); 41 Hamada Mohamed; 42 Crochet (Robert); 43 Aguerre (Pierre); 44 Besson (Joseph); 45 Leplat (Marcel); 46 Roure (Henri); 47 Mokhtari Abdelkader; 48 Litaudon (Louis); 49 Bocquet (André).

Jura.

1 Seyssel (René); 2 Bouvier (Gérard); 3 Choulot (Clément); 4 Gallou (Albert); 5 Beley (René); 6 Fenet (Louis); 7 Parent (Justin); 8 Martin (Paul); 9 Carrez (Marcel). 10 Lomberget (Louis); 11 Jeanroch (Henri); 12 Gindre (Roland); 13 Fauconnet (Marcel); 14 Daclon (Bernard); 15 Terrier (Fernand); 16 Payot (Louis); 17 Panay (Jean-Marie); 18 Perraut (Lucien); 19 Baurand (Paul); 20 Courtois (Alfred); 21 Clerc (Auguste).

Landes.

1 Dupuy (Jean-Louis); 2 Charlut (Georges); 3 Bennwier (Marcel); 4 Dusauloir (Maurice); 5 Calede (Jean); 6 Duluc (Jean-Baptiste); 7 Carty (Jean); 8 Jacquiaud (Robert); 9 Destribats (Georges); 10 Manoux (Antoine); 11 Dusapin (Jean); 12 Caillaud (Léonard); 13 Villenave (René); 14 Boy (Raymond); 15 Boussillon (Jean); 16 Dubucq (Pierre); 17 Darrotchetche (Joseph); 18 Campan (André); 19 Dussillos (Michel); 20 Hahn (Lucien); 21 Courtiade (Jean); 22 Raumain (François); 23 Frousiey (Henri); 24 Boucher (James).

Loir-et-Cher.

1 Beaujouan (Daniel); 2 Buzon (Martial); 3 Barbeillion (Jean); 4 Arles (André); 5 Goron (Michel); 6 Brialix (René); 7 Jayet (Raymond); 8 Leroux (Charles); 9 Crequine (Kléber); 10 Lefel (Hérihert); 11 Jean (Auguste); 12 Foucher (Georges); 13 Denis (Georges); 14 Albertini (Ange); 15 Charbonnier (Raymond); 16 Chipon (Marcel); 17 Van Assche (Arthur); 18 Gilles (Albert); 19 Perrigault (Emile); 20 Garnon (Bernard).

CATÉGORIE « B »

Loire.

1 Jeandard (Raymond).

CATÉGORIE « C »

Loire.

1 Guercon (Charles); 2 Perrin (Henri); 3 Roux (Jean); 4 Balichard (Maurice); 5 Besson (Marius); 6 Bouchet (Marius); 7 Dieudegard (Georges); 8 Laurent (René); 9 Piselli (Guérin); 10 Brayac (André); 11 Vial (Marcel); 12 Mas (Jacques); 13 Meunier (René); 14 Chazalet (Jean); 15 Trouyez (Raymond); 16 Barronnier (Jean); 17 Fauvet (Albert); 18 Joseph (René); 19 Tremeau (Albert); 20 Nourisson (Joseph); 21 Exbrayat (Léon); 22 Paul (René); 23 Vernay (Auguste); 24 Vernaton (Joseph); 25 Jammes (Victorien); 26 Héritier (Louis); 27 Levet (Antoine); 28 Reynaud (Régis); 29 Reynaud (Léon); 30 Pastre (Noël); 31 Chatagnier (Paul); 32 Peyron (Jean); 33 Cullell (Paul); 34 Treille (Jean-Marie); 35 Borne (Joseph); 36 Jaumaux (Jules); 37 Thouvenot (Jean-Marie); 38 Rousset (Barthélémy); 39 Lafon (Jean-Pierre); 40 Lerbret (Jean); 41 Colombet (Jean-Marie); 42 Chalendar (Joseph); 43 Rokita (Richard); 44 Martin (Pierre); 45 Decol (Jean); 46 Penel (François); 47 Rocher (Raymond); 48 Sanguy (Albert); 49 Borie (Jean-Marie); 50 Villard (Antoine); 51 Berlande (Jean); 52 Morel (Pierre); 53 Habegger (Eugène); 54 Gitenet (Albert).

Loire-Atlantique.

1 Coquaud (Albert); 2 Geingheleau (Pierre); 3 Chapalain (Mathurin); 4 Brochard (Léon); 5 Jacob (Sébastien); 6 Etrillard (Auguste); 7 Buchon (Pierre); 8 Lemarc (Sébastien); 9 Gautier (Emmanuel); 10 Thibaudeau (Jacques); 11 Dupont (Roger); 12 Hervé (Charles); 13 Rio (Joseph); 14 Proutière (Maurice); 15 Rethore (Maurice); 16 Machefaux (Jacques); 17 Le Cludic (Maurice); 18 Pennarun (Jean); 19 Grégoire (Louis); 20 Debray (Camille); 21 Braud (André); 22 Le Dorze (François); 23 Journaud (Ernest); 24 Blandin (Jean-Baptiste); 25 Chouteau (Jean-Baptiste); 26 Desfosses (Louis); 27 Boucher (Yves); 28 Martin (Robert); 29 Coger (Pierre); 30 Barteau (Maurice); 31 Boitel (Henri); 32 Marais (Constant); 33 Guilbaud (Eugène); 34 Debien (Julien); 35 Lecoq (Marcel); 36 Busson (Armand); 37 Hamoud Ali; 38 Bolhamy (Marcel); 39 Rebreteau (Joseph); 40 Goude (Jean); 41 Cadiot (Roger); 42 Chaillou (Donatien); 43 Rouge (André); 44 Chagneau (Paul); 45 Cavalan (Pierre); 46 Meriau (Auguste); 47 Boussonnière (Léon); 48 Rullier (Henri); 49 Turpin (Valentin); 50 Rollais (Pierre); 51 Chevreuil (André); 52 Bramoulle (Joseph); 53 Goux (Ambroise); 54 Gaignard (Robert); 55 Gautier (Jean); 56 Vrignaud (Marcel); 57 Hersant (Joseph); 58 Le Feuvre (Louis); 59 Boucaud (Edmond); 60 Hervé (Henri); 61 Jans (Robert); 62 Euzen (Francis); 63 Leroux (Marcel); 64 Daniel (Hubert); 65 Gilbert (Henri); 66 Prin (Georges); 67 Lesourd (Auguste); 68 Benard (Henri); 69 Pasquet (Marcel); 70 Le Gallic (Arsène); 71 Traisnel (Raymond); 72 Allain (Guy); 73 Audren (Jean); 74 Roblin (Ferdinand); 75 Courrousse (Baptiste); 76 Gendre (Raymond); 77 Guérin (Ernest); 78 Le Roy (Paul); 79 Diascorn (Jean-Louis); 80 Mercier (Albert); 81 Roussel (Roger); 82 Gardaz (Roger); 83 Laperche (Eugène); 84 Guais (Pierre); 85 Leroy (André); 86 Scolan (Aubin); 87 Hemon (Robert); 88 Dumond (Fernand); 89 Delaunay (Robert); 90 Bourhis (René); 91 Michel (Louis); 92 Meunier (Charles); 93 Coulandeau (Paul); 94 Chauvière (Emile); 95 Le Tacon (Ambroise); 96 Giquel (Louis); 97 Guillaume (Aimé); 98 Bouron (Maximin); 99 Guillon (Henri).

Loire (Haute-).

1 Guercon (Charles); 2 Roux (Jean); 3 Bouchet (Marius); 4 Laurent (René); 5 Faisandier (Jean); 6 Mavel (Jean-Marie); 7 Chapel (Baptiste); 8 Exbrayat (Léon); 9 Reynaud (Léon); 10 Pastre (Noël); 11 Lafont (Jean); 12 Alix (Joseph); 13 Besson (Henri); 14 Chappuis (Jacques); 15 Borie (Jean-Marie); 16 Roux (Félix).

Loiret.

1 Witwicky (Paul); 2 Martin (Joseph); 3 Morisel (Jean); 4 Leroux (Maurice); 5 Cousin (Fernand); 6 Gervais (Roger); 7 Thauvin (Maurice); 8 Zanchin (Tranquille); 9 Bourgoin (Pierre); 10 Cachet (André); 11 Mignan (Raymond); 12 Meunier (Gilbert); 13 Houette (Désiré); 14 Bercher (René); 15 Lejarre (Georges); 16 Doisne (Gaston); 17 Delhomme (Serge); 18 Marchin (Roger); 19 Meunier (Paulin); 20 Le Garff (Albert); 21 Gilles (Albert); 22 Goutte (Pierre); 23 Treil (Joseph); 24 Mauger (Jean); 25 Menigon (Jean); 26 Pointelette (Albert).

Lot.

1 Cantarel (Lucien); 2 Gibel (Firmin); 3 Daynac (Antonin); 4 Grundheber (Raymond); 5 Brugeron (Gabriel); 6 Rigal (Fernand); 7 Vernhes (Emile); 8 Lavergne (Jérémie); 9 Bessiere (Georges); 10 Perez-Garcia (Antoine).

Lot-et-Garonne.

1 Castaing (Jean); 2 Serre (Marius); 3 Lagarrigue (Jean-Pierre); 4 Arrouays (Jean); 5 Magnan (Joseph); 6 Janssens (Henri); 7 Alain (Simon); 8 Sourisse (Paul); 9 Baboulene (Hector); 10 Montet (Leonide); 11 Albie (Jean); 12 Saint-Avit (Camille); 13 Gilet (Jean); 14 Paris (Maurice); 15 Baudy (Pierre); 16 Duguine (Martin); 17 Saint-Supery (Edmond); 18 Della (Antoine); 19 Lassagne (Eugène); 20 Dumas (Félix); 21 Ponche (Raymond); 22 Barys (Georges); 23 Ducay (Jean); 24 Peyrot (Georges); 25 Jean (Henri); 26 Gaza (André); 27 Lagarde (Pierre); 28 Laverny (Charles); 29 Dupuy (Robert); 30 Gaston (Jean); 31 Redouret (Jean); 32 Andrieux (Jean); 33 Bro (Gabriel); 34 Deschamps (Paul); 35 Daunis (Pierre); 36 Valero (René); 37 Geraud (Jean); 38 Lafaye (Jean); 39 Bridet (Pierre); 40 Prevost (Albert); 41 Dubourg (Ernest); 42 Moures (Louis); 43 Campo-Sayo (André); 44 Labbe (Robert); 45 Lacampagne (André); 46 Verge (Augustin); 47 Vilrac (Noël); 48 Chambanneau (Robert); 49 Kerembellec (Marcel); 50 Ardilouze (René); 51 Penille (Gaston); 52 Rosette (Julien); 53 Manicheau (Camille); 54 Chapouillie (Jean); 55 Dubourg (Gaston); 56 Raffin (Serge); 57 Saint-Laurent (Louis); 58 Herail (Elie); 59 Mensac (Pierre); 60 Ramoneda (Henri); 61 Pontarini (Dominique).

Lozère.

1 Hermantier (Edouard); 2 Chapel (Baptiste); 3 Tuzet (Alphonse); 4 Galibert (Louis); 5 Brassac (Dominique); 6 Seguin (Irénée); 7 Lhermet (Joseph); 8 Alle (Jean); 9 Rang (Emile).

Maine-et-Loire.

1 Dufour (Marcel); 2 Geingheleau (Pierre); 3 Le Goc (Louis); 4 Thibaudeau (Jacques); 5 Genly (Jean); 6 Chapeau (Louis); 7 Rethore (Maurice); 8 Caloux (Gilbert); 9 Collin (Albert); 10 Trimoreau (Fulbert); 11 Chouteau (Jean-Baptiste); 12 Rousselin (Maurice); 13 Touze (Auguste); 14 Gelineau (Maurice); 15 Barteau (Maurice); 16 Eyraud (Jacques); 17 Pignard (Georges); 18 Leruyet (Louis); 19 Turpin (Valentin); 20 Foulonneau (Joseph); 21 Derouard (Maurice); 22 Havard (Pierre); 23 Gaignard (Robert); 24 Tusseau (Maurice); 25 Vrignaud (Marcel); 26 Hersant (Joseph); 27 Grenon (Ferdinand); 28 Derouineau (René); 29 Simon (Robert); 30 Dieu (Marceau); 31 Ory (Pierre); 32 Chevolleau (Raymond); 33 Hoinard (Marcel); 34 Pouet (Robert); 35 Osmas (Adrien); 36 Guais (Pierre); 37 Cerveau (Marcel); 38 Gaudicheau (Joseph); 39 Saulnier (Louis); 40 Bourmance (Guy); 41 Cronier (Kléber); 42 Auffret (Jean-Marie); 43 Delaunay (Robert); 44 Maze (Gaston); 45 Hermaize (Roger); 46 Michel (Louis); 47 Meunier (Charles); 48 Coulandeau (Paul); 49 Chauviere (Emile); 50 Cadel (Gérard); 51 Morineau (Albert); 52 Guillon (Henri).

Manche.

1 Hostingue (André); 2 Jeannot (Roger); 3 Verite (Alexandre); 4 Toutain (Charles); 5 Hervieu (Yves); 6 Colas (Fernand); 7 Deguette (Bernard); 8 Balon (Maurice); 9 Liegard (Maurice); 10 Creach (Paul); 11 Feuvrie (Armand); 12 Dinard (Pierre); 13 Toupet (Joseph); 14 Calas (Roger); 15 Dubois (Bernard); 16 Mariette (Ernest); 17 Fremont (Pierre); 18 Fevrier (Louis); 19 Guiguin (Jules); 20 Loret (Alphonse); 21 Manquet (Eugène); 22 Houet (René); 23 Pele (Auguste); 24 Menard (Pierre); 25 Hochet (Roger); 26 Leprovost (René); 27 Lelouey (René); 28 Vilboux (Edouard); 29 Guillois (Pierre).

Marne.

1 Bauwens (Robert); 2 Marlinet (Gaëtan); 3 Carloman (Lucien); 4 Ischard (Jean); 5 Janot (Maurice); 6 Givron (René); 7 Dandrelle (André); 8 Emile (André); 9 Lefevre (Henri); 10 Bador (Paul); 11 Vassort (Paul); 12 Maese (Yves); 13 Rambut (Gaëtan); 14 Le Cann (Jean); 15 François (Pierre); 16 Closson (Albert); 17 Brullefert (Maurille); 18 Cornet (Georges); 19 Hazeaux (Pierre); 20 Waroqueaux (Fernand); 21 Ringuet (Gaston); 22 Roge (Bernard); 23 Taillard (Louis).

Marne (Haute-).

1 Dandrelle (André); 2 Courtier (André); 3 Colin (René); 4 Perry (Jean); 5 Prud'homme (Louis); 6 Hussenet (Aimé); 7 Billon (Alfred); 8 Chevallot (Pierre); 9 Heuduin (Clotaire).

Mayenne.

1 Roblot (Auguste); 2 Chalumeau (Louis); 3 Trimoreau (Fulbert); 4 Fleury (Georges); 5 Chaussis (René); 6 Touret (Marcel); 7 Fontanie (Charles); 8 Meziere (Georges); 9 Chauvin (Albert); 10 Cornuaille (Joseph); 11 Duchenay (Henri); 12 Bouhours (Joseph); 13 Benoit (Henri); 14 Hochet (Claude); 15 Henault (Raymond); 16 Houet (René); 17 Dupont (Robert); 18 Coquelin (Félix); 19 Hervé (Rémy).

CATÉGORIE « A »

Meurthe-et-Moselle.

1 Bindler (Charles).

CATÉGORIE « C »

1 François (Marcel); 2 Lasselin (Richard); 3 Bailly (Charles); 4 Pelletier (Charles); 5 Bellmont (Auguste); 6 Saulre (Louis); 7 Marchal (Paul); 8 Droguet (Pierre); 9 Ferry (Paul); 10 Isay (Marcel); 11 Colin (Raymond); 12 Guerini (Attillo); 13 Persem (René); 14 Aubert (Kléber); 15 Dufresne (Jean); 16 Didion (Paul); 17 Maury (Noël); 18 Gervais (Georges); 19 Jeanmichel (Albert); 20 Cade

(Arthur); 21 Bill (Georges); 22 Dupre (Emile); 23 Petitdemange (René); 24 Gress (René); 25 Gergen (Fernand); 26 Bernel (Paul); 27 Troisgros (Marceau); 28 Poiet (Charles); 29 Bernard (Louis); 30 Metz (Michel); 31 Gardechaux (Maurice); 32 Noel (Robert); 33 Hoppe (André); 34 Hag (Auguste); 35 Tresch (Louis); 36 Nickel (Jules); 37 Duchene (Louis); 38 Thomas (Roger); 39 Gantier (André); 40 Thiebaut (Jean); 41 Linden (Charles); 42 Le Moulon (Jean-Baptiste); 43 Wilde (Joseph); 44 Weber (Aloyse); 45 Hittinger (Jean); 46 Maurer (Pierre); 47 Desaule (Pierre); 48 Bardot (Marcel); 49 Bertrand (Henri); 50 Christ (Robert); 51 Lopes (Antoine); 52 Thiaville (Julien); 53 Chofe (Maurice); 54 Lacroix (Henri); 55 Martel (René); 56 Beck (Louis); 57 Pagel (Marcel); 58 Hussenet (Aimé); 59 Zilliox (Michel); 60 Maire (Joseph); 61 Weil (Georges); 62 Franciet (Roger); 63 Briquet (André); 64 Simon (René); 65 Bir (Robert); 66 Schlerett (Pierre); 67 Bruto (Louis); 68 Michel (Roger); 69 Boulala (Said); 70 Teyssier (Maurice); 71 Sonrier (Henri); 72 Linden (Jean); 73 Lefebvre (Jean); 74 Thiriet (Albert); 75 Beaureperre (Roger); 76 Bluche (Pierre).

Meuse.

1 Harbourt (Albert); 2 Lasselin (Richard); 3 Colin (Raymond); 4 Naginot (Charles); 5 Mazelin (Gilbert); 6 Herberlet (René); 7 Bill (Georges); 8 Hoppe (André); 9 Schirar (Charles); 10 Martine (Nicolas); 11 Lanois (Robert); 12 Hauvuy (Guy); 13 François (Pierre); 14 Closson (Albert); 15 Prud'homme (Louis); 16 Maire (Joseph); 17 Grandjean (Maurice); 18 Parisot (François); 19 Chapuzet (Fernand).

Morbihan.

1 Cariou (Hervé); 2 Gahinet (Jean); 3 Coquaud (Albert); 4 Nicolas (Joseph); 5 Evanno (Pierre); 6 Jacob (Sébastien); 7 Duval (Louis); 8 Dulisconet (Michel); 9 Nicolas (Jean-Marie); 10 Guillou (Jean); 11 Dauphas (Pierre); 12 Mear (Guillaume); 13 Calvez (Jean); 14 Stevant (Alexis); 15 Pocard (Jérôme); 16 Ferrand (Jean-Marie); 17 Paluet (Joseph); 18 Mallelie (Louis); 19 Ravenel (Victor); 20 Roux (Emmanuel); 21 Lamoulen (Albert); 22 Machefaux (Jacques); 23 Jegourel (Joseph); 24 Berchouc (Corentin); 25 L'Helgouarc'h (Pierre); 26 Lorineau (Louis); 27 Lelain (Christian); 28 Colin (René); 29 Le-May (Eugène); 30 Prono (Patern); 31 Nicot (Jean-Baptiste); 32 Kerjan (Théophile); 33 Tonnerre-Adelson); 34 Ezanno (Jean-Jacques); 35 Briant (Jean); 36 Le-Berre (Jean-Marie); 37 Matel (Guigner); 38 Lecorroller (Hyacinthe); 39 Le-Corre (François); 40 Journaud (Ernest); 41 Le-Duc (Jean); 42 Bollore (René); 43 Quiriau (Maurice); 44 Tascon (Joseph); 45 Conan (Raymond); 46 Courant (Pierre); 47 Le-Boursicot (Célestin); 48 Touzard (Célestin); 49 Le-Bacon (François); 50 Lestrehan (Georges); 51 Kerneur (André); 52 Launait (André); 53 Planchenault (Robert); 54 Payen (Roger); 55 Calho (Pierre); 56 Genest (Roger); 57 Bertho (Pierre); 58 Even (Jean-Louis); 59 Courvennec (Yves); 60 Le-Roux (Maxime); 61 Maire (Maurice); 62 Neyme (Jean); 63 Le-Gall (Alain); 64 Le-Henanf (Roger); 65 Chauvel (Emile); 66 Houerou (François); 67 Hervé (Henri); 68 Tanguy (Jean); 69 Guillemot (Ferdinand); 70 Callet (Pierre); 71 Loyer (Alexandre); 72 Nignol (Marcel); 73 Rohan (René); 74 Jagoury (François); 75 Daniel (Hubert); 76 Caillibot (Guillaume); 77 Le-Goguic (Joseph); 78 Le-Goff (François); 79 Le-Berre (Guillaume); 80 Le-Fur (Yves); 81 Frappin (Jean); 82 Toumi (Diab); 83 Audren (Jean); 84 Bellour (Jean); 85 Fellic (Jean-Marie); 86 Pellen (Alain); 87 Courrousse (Baptiste); 88 Nicolas (Benoni); 89 Pelle (Jean); 90 Chauprade (Marcel); 91 Béthune (Aimé); 92 Colombel (Louis); 93 Audic (Louis); 94 Scolan (Aubin); 95 Dumond (Fernand); 96 Jolivet (André); 97 Guillaume (Joseph); 98 Giquel (Louis); 99 Audic (Eugène); 100 Merlet (Eugène); 101 Combot (Hervé); 102 Simon (François); 103 Hostin (André); 104 Gicquel (Roger); 105 Le-Clech (Yves); 106 Fauchet (Désiré); 107 Daniel (Mathurin).

Moselle.

1 Muller (François); 2 Bailly (Charles); 3 Schandelmeyer (Henri); 4 Sautre (Louis); 5 Guth (René); 6 Scheiber (Joseph); 7 Philippi (Joseph); 8 Hafner (Jean); 9 Klein (Etienne); 10 Jungmann (Joseph); 11 Heintz (Aloyse); 12 Knaff (Guillaume); 13 Thouvenin (Julien); 14 Gloutier (Pierre); 15 Weisse (Albert); 16 Maury (Noël); 17 Gervais (Georges); 18 Forlhoffer (Charles); 19 Dirheimer (Edouard); 20 Igel (Marcel); 21 Schrotzenberger (Charles); 22 Linden (Jean); 23 Messmer (Edouard); 24 Dick (Oscar); 25 Mangenot (Jean-Marie); 26 Benchacker (Saadi); 27 Chaudeur (Hubert); 28 Muller (Edouard); 29 Wurkler (Nicolas); 30 Lapaque (André); 31 Strubach (Gaston); 32 Noel (Robert); 33 Dumnet (Emile); 34 Hag (Auguste); 35 Helwig (Jean); 36 Wirtz (Emile); 37 Weiss (Louis); 38 Tuaillon (Raymond); 39 Mattarini (Joseph); 40 Adam (Antoine); 41 Carcauzon (Emile); 42 Schumacher (Joseph); 43 Kesseler (Jean); 44 Trilz (François); 45 Linden (Charles); 46 Martine (Nicolas); 47 Héberlé (René); 48 Wilde (Joseph); 49 Weber (Aloyse); 50 Junker (Georges); 51 Henninz (Charles); 52 Hausberger (Emile); 53 Brettschneider (René); 54 Hauvuy (Guy); 55 Petry (François); 56 Fauconnier (Paul); 57 Risch (Georges); 58 Brichler (Léon); 59 Schemer (Pol); 60 Jost (Justin); 61 Grandpierre (René); 62 Maljean (Marcel); 63 Kannapel (Jean); 64 Thiaville (Julien); 65 Kinnel (Albert); 66 Beck (Louis); 67 Huffenus (Marcel); 68 Neu (Joseph); 69 Muller (Charles); 70 Kroher (Arthur); 71 Juving (Léon); 72 Maurice (Emile); 73 Mangenot (Alphonse); 74 Franciet (Roger); 75 Bir (Robert); 76 Louyot (Maurice); 77 Eisensohn (René); 78 Saint-Dizier (Joseph); 79 Rubert (Eugène); 80 Cuisinier (Jacques); 81 Johann (François); 82 Branchu (Roger); 83 Rasmus (Eugène); 84 Schreyer (Auguste); 85 Duquesnoy (Alcide); 86 Sonrier (Henri); 87 Buzin (Jules); 88 Haro (Marcel); 89 Melchior (Joseph); 90 Heit (Félix); 91 Beaureperre (Roger); 92 Gress (Jean); 93 Arronis (Félix).

Nièvre.

1 Duruisseau (Maurice); 2 Guyot (Maurice); 3 Vincent (Camille); 4 Fontaine (Jack); 5 Lagelée (Raymond); 6 Godarski (Maurice); 7 Descamps (Edouard); 8 Lethon (Robert); 9 Denis (Marcel); 10 Delatour (Jean); 11 Hoffmann (Paul); 12 Robiliard (Jean); 13 Berland (Jules); 14 Dubois (Jean); 15 Charette (Roger); 16 Taillon (Achille), 17 Cruz (Vincent).

Nord

1 Derycke (Georges); 2 Engrand (Gustave); 3 Doye (Michel); 4 Lecomte (Marcel); 5 De Vliegher (René); 6 Maréchal (Henri); 7 Duffermont (Thomas); 8 Bourgeois (André); 9 Loyer (Jules); 10 de Backere (René); 11 Rivasseau (Raymond); 12 Lejeune (Jean); 13 Contraire (Marcel); 14 Seruzelle (Maurice); 15 Philippe (Paul); 16 Descamps (Léopold); 17 Grincourt (Georges); 18 Debus (Paul); 19 Hivin (Kléber); 20 Leclercq (Georges); 21 Bridelance (Raphael); 22 Turcq (Henri); 23 Duviler (Isidore); 24 Cecchi (Bruno); 25 Hochart (Louis); 26 Crapouse (René); 27 Andro (Victor); 28 Valens (Gustave); 29 Gay (Eugène); 30 Lacroix (Joseph); 31 Constant (Paul); 32 Gallet (Paul); 33 Dumont (Jules); 34 David (Gaston); 35 Boitrel (Alfred); 36 Vlieghe (René); 37 Dassonville (Jean-Baptiste); 38 Panier (André); 39 Legrand (Julien); 40 Millet (Camille); 41 Antrop (André); 42 Barlet (Paul); 43 Lavenant (Guillaume); 44 Van Rompay (Roger); 45 Delalleau (Arthur); 46 Renard (Kléber); 47 Tonneau (Maurice); 48 Delattre (Henri); 49 Queval (Léon); 50 Duchâteau (Louis); 51 Ringoot (Georges); 52 Coolen (Usmar); 53 Masclet (Fernand); 54 Corbeau (Augustin); 55 Houtput (Charles); 56 Vanhagendoren (Eugène); 57 Houdain (Jules); 58 Verniers (René); 59 Wallbott (Pol); 60 Bernardini (Nicolas); 61 Pannecouck (Roger); 62 Delauffre (Joseph); 63 Bourgon (Jules); 64 Maes (Marcel); 65 Cazier (Paul); 66 Vanlaer (Henri); 67 Cornu (Raoul); 68 Vienne (François); 69 Willemyns (Albert); 70 Moulin (Hubert); 71 Christiaens (Cyrille); 72 Triquet (Julien); 73 Dezeure (Gustave); 74 Cocheteux (Alfred); 75 Vanhoutte (Jean-François); 76 Cramblin (Jules); 77 Delhaye (Henri); 78 Paquet (Roger); 79 Bonenfant (Fernand); 80 Le Henanf (Roger); 81 Benjamin (Jean); 82 Dejardin (André); 83 Szybura (Boleslaw); 84 Cugny (Robert); 85 Massiot (Jacques); 86 Michaux (Serge); 87 Vanden Heede (François); 88 Weksteen (Arthur); 89 Carpentier (Aristide); 90 Dupont (Marcel); 91 Lelong (David); 92 Lecoustre (Marcel); 93 Briquet (André); 94 Vandenbroecke (Camille); 95 Leconte (Léon); 96 Marchand (Jean); 97 Schaffer (Maurice); 98 Fruchart (Alphonse); 99 Beausse (Sadi); 100 Dubois (Jules); 101 Vangheluve (Marcel); 102 Desse (Louis); 103 Larose (Raymond); 104 Lannoy (Charles); 105 Lhotellier (Paul); 106 Van Ceunebroeck (Alfred); 107 Legros (Maurice); 108 Duchemin (Stanislas); 109 Bourghelle (Robert); 110 Urbanski (Hans); 111 Deholiander (André); 112 Demongivert (Henri); 113 Derycke (Paul); 114 Chatelain (Joseph); 115 Wallerand (Jean); 116 Dupont (Albert); 117 Falempin (Maurice); 118 Wallaert (Omer); 119 Gomber (Honoré); 120 Vannevele (Eugène); 121 Ducrocq (Alfred); 122 Hiot (Louis); 123 Vanwyngene (Alphonse); 124 Petit (Emile); 125 Petit (Jean); 126 Dael (Ferdinand); 127 Picavet (Roger); 128 Robe (Charles); 129 Malvoisin (Louis); 130 Decuypere (Pierre); 131 Bendre (Jules); 132 Guilbert (Joseph); 133 Vanderperre (Pierre); 134 Bailleul (Louis); 135 Berquin (Marcel); 136 Dewerdt (Jean); 137 Van Cleemputte (Albert); 138 Guillaume (Pierre); 139 Hamieux (Albert); 140 Souplet (Abel); 141 Caron (Louis); 142 Catteau (Alphonse); 143 Remy (Eloi); 144 Bracq (Marcel); 145 Houdart (Claude); 146 Deboudt (Marius); 147 Lavenant (Charles); 148 Dhaene (Louis); 149 Beaurain (Arthur); 150 Danneels (Emile).

Oise.

1 Derycke (Georges); 2 Piochel (Alfred); 3 Desplanches (Maurice); 4 Duplessis (Louis); 5 Desorme (Sylvain); 6 Delavier (Léon); 7 Lesne (René); 8 Colier (Alphonse); 9 Randon (Jules); 10 Ponthieux (Daniel); 11 Zarow (Stanislas); 12 Dumont (Paul); 13 Leviel (Pierre); 14 Foubet (Jean); 15 Bourel (Louis); 16 Picard (Abel); 17 Jean (André); 18 Axel (Marcel); 19 Gaudriller (Marcel).

Orne.

1 Quinquenel (Marcel); 2 Duchemin (Joseph); 3 Rave (Roger); 4 Chauvin (Albert); 5 Monicaut (Louis); 6 Deraney (Alfred); 7 Lerebourg Marcel); 8 Jardin (Roger); 9 Chenu (Pierre); 10 Duchemin (Marcelin).

Pas-de-Calais.

1 Bacot (Marius); 2 Dohen (François); 3 Huchin (Alfred); 4 Imbert (André); 5 Lejeune (Jean); 6 Joly (Hubert); 7 Evrard (Jean); 8 Brocaille (Léon); 9 Descamps (Léopold); 10 Duviler Isidore); 11 Hochart (Louis); 12 Andro (Victor); 13 Lefevre (Henri); 14 Gay (Eugène); 15 Demazeux (Roland); 16 Dumont (Jules); 17 David (Gaston); 18 Henon (Elie); 19 Crampon (Robert); 20 Doyen (Claude-Eugène); 21 Delannoy (Roger); 22 Gouze (Louis); 23 Miaux (Paul); 24 Delarace (Gilbert); 25 Vuilliez (Marc); 26 Piesset (Auguste); 27 Barlet (Paul); 28 Wesse (Paul); 29 Hornoy (Raymond); 30 Delalleau (Arthur); 31 Stefaniak (Wladislas); 32 Delattre (Henri); 33 Poncin (Pierre); 34 Ruet (René); 35 Bocquet (Louis); 36 Annebin (Gaston); 37 Coolen (Usmar); 38 Masclet (Fernand); 39 Corbeau (Augustin); 40 Houdain (Jules); 41 Delauffre (Joseph); 42 Bourgon (Jules); 43 Corne (Henri); 44 Dumont (Pierre); 45 Bourgeois (Francis); 46 Wasselin (Antoine); 47 Delohen (Marcel); 48 Szybura (Boleslaw); 49 Delaval (Emile); 50 Dupont (Marcel); 51 Ponchard (André); 52 Legros (Henri); 53 Colier (Adolphe); 54 Boitelle (Julien); 55 Beausse (Sadi); 56 Larose (Raymond); 57 Brugalay (Alphonse); 58 Annear (Georges); 59 Lannoy (Charles); 60 Faillon (Pierre); 61 Douriez (Jean); 62 Leblond (André); 63 Walfaert (Omer);

64 Petit (André); 65 Vannevele (Eugène); 66 Willierval (Maurice); 67 Ducrocq (Alfred); 68 Petit (Emile); 69 Dagbert (Roger); 70 Hulot (Camille); 71 Bailleul (Louis); 72 Berquin (Marcel); 73 Beugnet (André); 74 Dewerdt (Jean); 75 Vanhulle (Jean); 76 Mahieu (Louis); 77 Dupont (Henri); 78 Abel (Albert); 79 Houdart (Claude); 80 Danneels (Emile).

Puy-de-Dôme.

1 Chabert (Alfred); 2 Amadieu (Guillaume); 3 Roy (Albert); 4 Martin (Raymond); 5 Dedouche (Jean-Marie); 6 Soulier (René); 7 Dampierre (Lucien); 8 Chameau (Henri); 9 Lombardy (Albert); 10 Colon (Antoine); 11 Besson (René); 12 Climent (René); 13 Jauze (Henri); 14 Desandes (Paul-Adolphe); 15 Mavel (Jean-Marie); 16 Chanet (Pierre); 17 Combe (Maurice); 18 Jaunier (Gilbert); 19 Pelissier (André); 20 Barrier (Jean-Louis); 21 Chersoubre (Antoine); 22 Martin (Antoine); 23 Dagorn (Lucien); 24 Faye (Benoît); 25 Fontanel (Louis); 26 Junisson (Pierre); 27 Toureau (Marcel); 28 Roubeux (Jean); 29 Demay (Franck); 30 Kara (Mohamed-Abdelkader); 31 Ruet (René); 32 Vazeilles (Henri); 33 Magne (Jérôme); 34 Combe (Paul); 35 Paul (René); 36 Saint-Joanis (Antoine); 37 Tuzet (Alphonse); 38 Rocheite (Louis); 39 Second (Jean-Baptiste); 40 Capelli (Pierre); 41 Vanel (Gabriel); 42 Passepont (Alphonse); 43 Beauvallot (Antoine); 44 Desnier (Antoine); 45 Serre (Augustin); 46 Faye (François); 47 Gardarin (Bonnet); 48 Boulogne (Jules); 49 Carrias (Jean); 50 Vernet (Jean-Baptiste); 51 Moulin (Roger); 52 Lafont (Jean); 53 Peyraud (Ernest); 54 Alix (Joseph); 55 Besson (Henri); 56 Pitelet (Claude); 57 Gauthier (Hubert); 58 Lepage (René); 59 Lhoste (Louis); 60 Pradat (Jean); 61 Le Bihan (Pierre); 62 Redon (Jean-Baptiste); 63 Fontaine (Robert); 64 Voisin (Martial); 65 Prevot (Omer); 66 Koulinitch (Jean); 67 Tollemer (Bien-Aimé); 68 Genestier (Henri); 69 Taiar (Ali); 70 Couchet (Jean); 71 Chabrier (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Braconnier (André); 2 Demay (Raymond); 3 Garat (Jean); 4 Bourideys (Robert); 5 Dauba (René); 6 Sesques (Jean); 7 Daubie (Aimé); 8 Dulue (Jean-Baptiste); 9 Henry (Louis); 10 Palu (Jean); 11 Irigaray (Jean-Baptiste); 12 Perignon (Fernand); 13 Joly (André); 14 Jouet (Raymond); 15 Paquet (Henri); 16 Touyarou (Isidore); 17 Perry (Jean); 18 Gourgues (Franck); 19 Duguine (Martin); 20 Duhard (Michel); 21 Javelle (Henri); 22 Dufau (Pierre); 23 Estrade (Raymond); 24 Rolland (Henri); 25 Elissondo (Jean); 26 Robert (Jean); 27 Denjean (Jean); 28 Guiraud (Pierre); 29 Boy (Raymond); 30 Espagnet (Roger); 31 Taille (Ambroise); 32 Jacquelet (Régis); 33 Dubucq (Pierre); 34 Sergent (Lucien); 35 Gaulard (Roger); 36 Granville (Jean); 37 Rouyou (Jean); 38 Larre (Charles); 39 Darrotcheiche (Joseph); 40 Palluaud (Auguste); 41 Boucher (James).

Pyrénées (Hautes-)

1 Lafont (Jules); 2 Estrampes (Jean-Louis); 3 Sourisse (Paul); 4 Descoubes (Jean); 5 Saint-Jean (Marcel); 6 Giret (Alfred); 7 Dutrey (André); 8 Portassau (Paul); 9 Jouet (Raymond); 10 Monge (Jean-Pierre); 11 Berteaux (Albert); 12 Perez (Roger); 13 Touyarou (Isidore); 14 Loumagne (Jean); 15 Dufau (Pierre); 16 Gomez (Saturnin); 17 Hemmerle (Etienne); 18 Bigourdan (Gustave); 19 Manse (Adrien); 20 Chapitreu (Marius); 21 Recoules (André); 22 Beth (Joseph); 23 Gutierrez (Joseph); 24 Rouyou (Jean); 25 Fossat (François); 26 Palluaud (Auguste); 27 Cartau (Jean); 28 Peres (Lucien); 29 Gaillou (Henri); 30 Courtade (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Mateu (Joachim); 2 Combeau (Yves); 3 Simoens (René); 4 Costa (Alfred); 5 Costa (François); 6 Schohn (René); 7 Cayla (Théophile); 8 Guisset (Emile); 9 Mouche (Joseph); 10 Capano (René); 11 Cadrieux (Max); 12 Rassous (Paul); 13 Paquet (Henri); 14 Laterriere (Pierre); 15 Llagonne (Jacques); 16 Quiquenpois (Alfred); 17 Abad (Fernand); 18 Vilanova (Martin); 19 Gayraud (Marcel); 20 Estoube (Pierre); 21 Texido (François); 22 Munier (François); 23 Domenge (Maurice); 24 Hernandez (Antoine); 25 Cerda (Albert); 26 Marcenac (Joseph); 27 Batlle (Gaston); 28 Delon (Roger); 29 Vidal (Jean); 30 Espigoulet (Antoine); 31 Galaup (Gaston); 32 Marty (Camille); 33 Resplandy (Vincent); 34 Dagas (José); 35 Gizard (Ernest); 36 De Bonnecaze (René); 37 Bosch (François); 38 Pasquier (Victor); 39 Ventura (Natalicio); 40 Tarbouriech (Jacques); 41 Martinez (Jean); 42 Colpin (Albert) 43 Vial (Jean); 44 Tomas (Vincent); 45 Le Hingnerat (Joseph); 46 Sylvestre (Raymond); 47 Calatayud (Antonio); 48 Garrigue (Etienne); 49 Bizzari (Raymond); 50 Banyik (Stéphan); 51 Barcelo (Pierre).

CATÉGORIE « A »

Rhin (Bas-)

1 Lickel (Charles); 2 Schmitt (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Nuss (Joseph); 2 Flecher (Eugène); 3 Hasenfratz (Albert); 4 Muller (François); 5 Mosthoff (Pierre); 6 Roesch (Ernest); 7 Schmitt (Michel); 8 Helmlinger (Richard); 9 Walter (Charles); 10 Diss (Joseph); 11 Bachmann (René); 12 Gass (Emile); 13 Hemmerle (Joseph); 14 Friess (Frédéric); 15 Friess (Jérôme); 16 Storck (Albert); 17 Merschel (Bernard); 18 Hess (Antoine); 19 Suhner (Joseph); 20 Kieffer (Ernest); 21 Vonne (René); 22 Ehrhart (François); 23 Baumann (Martin); 24 Kaag (Joseph); 25 Weibel (Charles); 26 Blumstein (René); 27 Engel (Basile); 28 Diebold (Alfred); 29 Gramfort (Pierre); 30 Guth (René); 31 Ebert (Eugène); 32 Schwing (René); 33 Koessler (Armand); 34 Weiss (Adolphe); 35 Kaeuffer (Laurent); 36 Nold (François); 37 Baumgarth (Raymond); 38 Riester (Paul); 39 Kraushar (Joseph); 40 Klein (Georges); 41 Feger (Alfred); 42 Schmitt (Joseph); 43 Grun (Robert); 44 Dufresne (Jean); 45 Pennequin (André); 46 Balt (Charles); 47 Deck (Edouard); 48 Ferreux (Albert); 49 Eberhardt (Louis); 50 Hebding (Jacques); 51 Mahler (Ernest); 52 Laas (Marcel); 53 Kuntz (Marcel); 54 Dufour (Werner); 55 Schutt (Philippe); 56 Saali (Jean); 57 Schaeffler (Henri); 58 Ostermann (Pierre); 59 Doerr (Edvin); 60 Wendling (Charles); 61 Goetz (Emile); 62 Fiévée (Nicolas); 63 Dossmann (Raymond); 64 Richert (Charles); 65 Kern (François); 66 Stengel (Antoine); 67 Andres (René); 68 Nagel (Albert); 69 Martz (Joseph); 70 Strubach (Gaston); 71 Stein (Ernest); 72 Bauer (Albert); 73 Ottmann (Georges); 74 Blanchard (Gustave); 75 Herrmann (Eugène); 76 Eckenfels (Laurent); 77 Wirtz (Emile); 78 Herrling (Joseph); 79 Thomann (Désiré); 80 Adam (Antoine); 81 Lapierre (Louis); 82 Zinck (Auguste); 83 Stey (René); 84 Diebold (Eugène); 85 Schneider (Raymond); 86 Héberlé (René); 87 Junker (Georges); 88 Petry (François); 89 Schuster (Auguste); 90 Martin (Georges); 91 Bogner (Aloise); 92 Lamm (Adolphe); 93 Timmel (Alphonse); 94 Wendling (Edwin); 95 Kuhn (Georges); 96 Bickel (Armand); 97 Lux (Joseph); 98 Laurent (Henri); 99 Brun (Roger); 100 Weitzel (Claude); 101 Hartmann (Xavier); 102 Zilliox (Michel); 103 Loos (Henri); 104 Hentsch (Joseph); 105 Wencker (Alfred); 106 Weil (Georges); 107 Juving (Léon); 108 Eisensohn (René); 109 Rubert (Eugène); 110 Meyer (Emile); 111 Schlerett (Pierre); 112 Reichhard (Marcel); 113 Poisson (Albert); 114 Zeiller (Adolphe); 115 Bernhard (Marcel); 116 Seelig (André); 117 Bilger (Joseph); 118 Wolf (Louis); 119 Ulrich (Antoine); 120 Hahn (Lucien); 121 Kohl (Auguste); 122 Schreyer (Auguste); 123 Haro (Marcel); 124 Jung (Joseph); 125 Bleger (Albert); 126 Moemersheim (Roger); 127 Weiss (Jean); 128 Esiner (Marcel); 129 Wagner (Robert); 130 Geiss (Charles).

Rhin (Haut-)

1 Flecher (Eugène); 2 Zingg (Conrad); 3 Dattler (Ernest); 4 Marcel (Charles); 5 Stehly (Marcel); 6 Vonne (René); 7 Baumann (Martin); 8 Binner (Charles); 9 Engel (Basile); 10 Ebert (Eugène); 11 Weiss (Adolphe); 12 Baumgarth (Raymond); 13 Forster (Léon); 14 Grun (Robert); 15 Le Frang (Albert); 16 Ilis (Georges); 17 Greulich (André); 18 Ferreux (Albert); 19 Helwig (Marceau); 20 Dufour (Werner); 21 Koel'e (Joseph); 22 Wurkler (Nicolas); 23 Herrmann (Eugène); 24 Eckenfels (Laurent); 25 Bachschmidt (Jean); 26 Decker (Edouard); 27 Gschwind (Joseph); 28 Scheicher (Alphonse); 29 Geng (René); 30 Wendling (Edwin); 31 Bickel (Armand); 32 Laurent (Henri); 33 Maurice (Emile); 34 Reichhard (Marcel); 35 Ketterer (Roger); 36 Seelig (André); 37 Bilger (Joseph); 38 Mathien (Eugène); 39 Zimmermann (Edouard); 40 Bleger (Albert); 41 Schwob (Armand); 42 Deparis (Paul); 43 Esiner (Marcel); 44 Muller (Léon).

Rhône.

1 Gennaro (Alberino); 2 Combeau (Yves); 3 Hubert (René); 4 Blanchard (Gabriel); 5 Lavaud (Jean); 6 Bacot (Marius); 7 Broyer (Emile); 8 Pauit (René); 9 Terrier (Marcel); 10 Righi (Louis); 11 Giroud-Trouillet (André); 12 Muret (Louis); 13 Justus (Jean); 14 Gros (Pierre); 15 Nadiras (Julien); 16 Buisson (Balthazar); 17 Verot (Pétrus); 18 Revaux (Roger); 19 Humbert (Pierre); 20 Mallet (Louis); 21 Bouvier (Louis); 22 Balichard (Maurice); 23 Pansier (Wilfred); 24 Lacroix (Michel); 25 Duvernet (Georges); 26 Faure (Joanny); 27 Raymond (Antoine); 28 Picollet (Raoul); 29 Dallard (Georges); 30 Meschin (Emile); 31 Brun (Marcel); 32 Rouvet (Jean-Marie); 33 Cerutti (Serge); 34 Piselli (Guérin); 35 Carre (Joseph); 36 Famy (Pierre); 37 Blanchard (Georges); 38 Bacconnier (Jean); 39 Charvet (Maurice); 40 Gaillard (Emile); 41 Dubost (Jean); 42 Palin (Antonin); 43 Montagnon (Marius); 44 Vial (Marcel); 45 Cheveau (René); 46 di Mascio (Marius); 47 Alligier (Régis); 48 Folleas (Benoit); 49 Alexanian (Antoine); 50 Lafay (Jean-Claude); 51 Frecon (Joannès); 52 Bouaziz Sadia; 53 Colella (Charles); 54 Dessolas (Paul); 55 Pages (Marcel); 56 Giet (Octave); 57 Lagarde (Fernand); 58 Chazalet (Jean); 59 Arcis (Paul); 60 Croze (Louis); 61 Grisostomi (Ange); 62 Gazanion (Félix); 63 Benoit-Catlin (Joseph); 64 Martin (Paul); 65 Pirat (Lucien); 66 Mebille (Louis); 67 Nonaille (Henri); 68 Rigaud (Marcel); 69 Marjolet (Francisque); 70 Detroit (Gabriel); 71 Fontanel (Louis); 72 Papazian (Jean); 73 Crubezy (Georges); 74 Duplatre (Claude); 75 Nourrisson (Joseph); 76 Vercasson (Jean); 77 Carrier (Louis); 78 Ramet (Claudius); 79 Jarny (André); 80 Benichou (Roger); 81 Demoisson (Antoine); 82 Tresse (Charles); 83 Monnery (Charles); 84 Canova (André); 85 Mollicone (Louis); 86 Aillard (Maurice); 87 Carrel (Antoine); 88 Duffaud (Pierre); 89 Jamon (Pierre); 90 Garin-Michaud (Joseph); 91 Payot (Victor); 92 Gagnaire (Victor); 93 Cezard (Marc); 94 Chapuis (Louis); 95 Musset (Auguste); 96 Larribe (Jean-Marie); 97 Cozzi (Louis); 98 Lextreyt (Henri); 99 Sol (Pierre).

100 Landeau (Louis); 101 Maret (Jean-Marie); 102 Amelot (Georges); 103 Mas (Henri); 104 Lomberget (Louis); 105 Valorge (Pierre); 106 Miravet (Joachim); 107 Oliver (Michel); 108 Veyret (Arthur); 109 Verdier (Claudius); 110 Vernay (Auguste); 111 Lariviere (Maurice); 112 Viricel (Jean); 113 Grandjean (Raymond); 114 Maze (Antonin); 115 Masson (Henri); 116 Savey (Marius); 117 Lafont (Eugène); 118 Rochet (Félix); 119 Heritier (Louis); 120 Arnaud (Marcel); 121 Chary (Jean); 122 Peola (Innocente); 123 Deschler (Joseph); 124 Marti (Manuel); 125 Levet (Antoine); 126 Usal (Auguste); 127 Patry (Jean); 128 Vouillon (Joseph); 129 Corrand (Emile); 130 Flant (Gustave); 131 Guillet (Pierre); 132 Chavanel (Gustave); 133 Guilhempere (François); 134 Lievre (Edouard); 135 Desrayaud (Marcel); 136 Vilette (Jean); 137 Reverchon (Louis); 138 Demeure (Pierre); 139 Deguin (Marcel); 140 Hotoian (André); 141 Marlin (Georges); 142 Conge (Pierre); 143 Nallet (Michel); 144 Munoz (Diégo); 145 Desplaces (Maurice); 146 Christophe (Marcel); 147 Loudenot (Jean-Marie); 148 Dubois (Raymond); 149 Biancale (Angelo); 150 Warnecke (Ernest); 151 Vincon (Auguste); 152 Lafond (Jean-Pierre); 153 Malozon (Charles); 154 Teslard (Georges); 155 Maizner (François); 156 Skowron (Ludovic); 157 Neu (Lucien);

158 Alexandre (Adrien); 159 Monard (René); 160 Colombet (Jean-Marie); 161 Mazieres (Robert); 162 Piegay (Alphonse); 163 Morel (Joseph); 164 Gourjux (Henri); 165 Pochon (François); 166 Martin (Pierre); 167 Martin (Georges); 168 Leblond (René); 169 Aguerre (Pierre); 170 Coiro (Joannès); 171 Barthelemy (Eugène); 172 Sanguy (Albert); 173 Roure (Henri); 174 Dottori (Lucien); 175 Rami (Joseph); 176 Monfray (Jean); 177 Dariet (Aimé); 178 Turcano (Vincent); 179 Bonniel (Henri); 180 Girard (Jacques); 181 Py (Maurice); 182 Plagnat (Jean); 183 Zerbib (Julien); 184 Couchet (Jean); 185 Guillon (Paul); 186 Gitenet (Albert).

Saône (Haute-).

1 Fernette (Max); 2 Tarby (Pierre); 3 Mauffrey (André); 4 Courtier (André); 5 Talon (Vincent); 6 Gacon (André); 7 Heritier (Marcel); 8 Luzet (André); 9 Tribouley (Louis); 10 Laine (Paul); 11 Galmiche (Pierre); 12 Fallot (André); 13 Bigey (Marcel); 14 Schwartz (René); 15 Varennes (Charles).

Saône-et-Loire.

1 Broyer (Emile); 2 Beaufaron (Maurice); 3 Desseigne (Marcel); 4 Maiziere (Georges); 5 Fontaine (Jack); 6 Gaillard (Emile); 7 Bonnat (Joseph); 8 Campenon (Léon); 9 Bouillot (Henri); 10 Taillefert (René); 11 Demont (Etienne); 12 Oliver (Michel); 13 Viricel (Jean); 14 Vernaton (Joseph); 15 Chapon (Henri); 16 Flant (Gustave); 17 Devillard (Jean-Louis); 18 Dubois (Raymond); 19 Malozon (Charles); 20 Skowron (Ludovic); 21 Neu (Lucien); 22 Alexandre (Adrien); 23 Billard (Robert); 24 Panay (Jean-Marie); 25 Dubois (Jean); 26 Jouvanceau (Bernard); 27 Ramel (Aimé); 28 Bonniel (Henri); 29 Prudhon (Henri).

Sarthe.

CATÉGORIE « A »

1 Gilbert (Paul).

CATÉGORIE « B »

1 Croyet (Alphonse).

CATÉGORIE « C »

1 Barbault (Gaston); 2 Tereygeol (Raymond); 3 Lenoir (Maurice); 4 Brialix (René); 5 Chapeau (Louis); 6 Burgain (Maurice); 7 Vialard (Louis); 8 Riffault (Célestin); 9 Touzé (Auguste); 10 Sorel (Théodore); 11 Touret (Marcel); 12 Guibreteau (Stéphane); 13 Leclerc (Emile); 14 Perdereau (Louis); 15 Leboucher (Alphonse); 16 Pignard (Georges); 17 Madec (Jean-François); 18 David (Gustave); 19 Cure (Anatole); 20 Choisnet (Eugène); 21 Mezière (Georges); 22 Neveu (Gaston); 23 Rave (Roger); 24 Naslin (André); 25 Landais (Marius); 26 Simon (Robert); 27 Decourt (André); 28 Derouet (Henri); 29 Martineau (Norbert); 30 Monicaut (Louis); 31 Boudene (Djilali); 32 Ollivier (Yves); 33 Vaillant (Gabriel); 34 Février (Arsène); 35 Menu (Roger); 36 Borée (Jean); 37 Lerbour (Robert); 38 Robin (René); 39 Jore (Charles); 40 Dupont (Robert); 41 Loyau (René); 42 Lerebourg (Marcel); 43 Maillet (Léon); 44 Jardin (Roger); 45 Derouard (Marcel); 46 Chenu (Pierre); 47 Duchemin (Marcelin); 48 Roger (André).

Savoie.

1 Garadier (Walter); 2 Dijoud (Camille); 3 Brachet (Bernard); 4 Cordiez (Thémir); 5 Giet (Octave); 6 Poncet (Guérin); 7 Bataillard (Joseph); 8 Perret (Julien); 9 Loizelet (Robert); 10 Girard (Fernand); 11 Piseri (Paulus); 12 Renoud (Julien); 13 Thomasset (Paul); 14 Balladone (Roger); 15 Martin (Paul); 16 Machet (Robert); 17 Fournier (Georges); 18 Exertier dit Monnard (Hyacinthe); 19 Grumel (André); 20 Crosato (Marius); 21 Besson (Joseph).

Savoie (Haute-).

1 Duchatelle (André); 2 Ducret (François); 3 Bouvier (Louis); 4 Lacroix (Joseph); 5 Poncet (Guérin); 6 Jeanjon (André); 7 Grandpierre (René); 8 Brahic (Maurice); 9 Bruno (Laurent); 10 Renoud (Julien); 11 Betlehemian (Kevork); 12 Lainé (Maurice); 13 Phalip (Paul); 14 Frigeri (Jean-Pierre).

Seine.

1 Barriah (Youssef); 2 Sulpice (André); 3 Cantie (Gilbert); 4 Martin (Maurice); 5 Duruisseau (Maurice); 6 Pailhas (Raymond); 7 Heintz (Aloyse); 8 Alimi (Raymond); 9 Maisonneuve (Germain); 10 Lourel (André); 11 Held (Joseph); 12 Mahler (Ernest); 13 Vendanger (André); 14 Druenne (René); 15 Bernabe (Angel); 16 Huchun (Alfred); 17 Schaeffler (Henri); 18 Pauc (Robert); 19 Imbert (André); 20 Contraire (Marcel); 21 Gillon (Gaston); 22 Lageide (Raymond); 23 Le May (Eugène); 24 Hilary (Roger); 25 Ortega (Diégo); 26 Meunier (René), 27 Giquel (François); 28 Dimnet (Emile); 29 Bridelance (Raphaël); 30 Letallec (Pierre); 31 Collin (Albert); 32 Zerbib (Simon); 33 Thommen (Paul); 34 Gorin (Joseph); 35 Zanchin (Tranquille); 36 Rouland (Alphonse); 37 Joly (André); 38 Papin (Bernard); 39 Verroust (Raymond); 40 Boitrel (Alfred); 41 Beyou (Joseph); 42 Wattebled (Charles); 43 Pennetier (Aristide); 44 Dominguez (Alfred); 45 Le Toullec (Désiré); 46 Ukus (Jean); 47 Giuly (Don Ange); 48 Pasqualini (Paul); 49 Deniel (Pierre); 50 Serfaty (Gilbert); 51 Marzetti (Thomas); 52 Blanger (Georges); 53 Lacroix (André); 54 Marchetto (Octave); 55 Carrier (Louis); 56 Joly (Auguste); 57 Claquin (Jean-Baptiste); 58 Bouquin (Jean); 59 Siegel (Jean); 60 Stefaniak (Wladislas); 61 Heritier (Marcel); 62 Della (Antoine); 63 Bluteau (Roger); 64 Blin (René); 65 Manier (Victor); 66 Le Guillou (Yves); 67 Briot (Albert); 68 Bernard (Jean-Claude); 69 Rambut (Gaëtan); 70 Goujard (Cyrille); 71 Leydecker (André); 72 Le Mareuil (Louis); 73 Breton (Paul); 74 Lenoble (Louis); 75 Seguin (Joseph); 76 Hocreitter (Lucien); 77 Wallbott (Pol); 78 Bernardini (Nicolas); 79 Delavier (Léon), 80 Chesquiere (Charles); 81 Pizzorni (Antoine); 82 Masciet (Charles); 83 Marrec (Joseph); 84 Renaud (Christian); 85 Quere (François); 86 Guillemin (Jean); 87 Le Du (Joseph); 88 Peze (René); 89 Hernandez (Antoine); 90 Corne (Henri); 91 Sarti Mathieu); 92 Mundo (Henri); 93 Marc (Claude); 94 Caprirossi (Nonce); 95 Poindron (Alphonse); 96 Bouvin (Albert); 97 Thomas (Jacques); 98 Meusnier (Gabriel); 99 Bourrée (Emile); 100 Le Borgne (Louis); 101 Leroy (Joseph); 102 Partouche (Moïse); 103 Morange (Jean); 104 Toupet (Joseph); 105 Jegu (François); 106 Royou (Jean); 107 Dejardin (André); 108 Pointu (Dominique); 109 Varone (Louis); 110 Martinez (Valentin); 111 Hammoudi (Hocine); 112 Kroher (Arthur); 113 Le Coeguen (Edouard); 114 Hautin (Augustin); 115 Chapon (Henri); 116 Cousin (Ferdinand); 117 Couloux (Pierre); 118 Charrier (Lucien); 119 Roche (André); 120 Orain (Arsène); 121 Le Minihi (Jean); 122 Landais (Marius); 123 Revert (Jules); 124 Santini (Laurent); 125 Lacoma (Robert); 126 Sauveur (Joseph); 127 Roux (Augustie); 128 Ribault (Bernard); 129 Surais (Jules); 130 Dumas (Jules); 131 Nivelon (Pierre); 132 Panorre dit Panofle (Gaston); 133 Renard (Camille); 134 Serre (Charles); 135 Dumont (Paul); 136 Doussot (Raymond); 137 Paugam (Jean); 138 Philippe (Henri); 139 Douriez (Jean); 140 Belamri (Mohammed); 141 Lagneau (Maurice); 142 Roulle (René); 143 Larpent (Camille); 144 Bernardini (Jules); 145 Glanger (Marcel); 146 Le Bihan (Pierre); 147 Dumont (Marcel); 148 Dumontoil (Robert); 149 Leviel (Pierre); 150 Langlois (Marcel); 151 Grelet (André); 152 Anglade (Henry); 153 Sihal (Joseph); 154 Monard (René); 155 Gora (Stanislas); 156 Aubert (Maurice); 157 Lhomme (Louis); 158 Breuil (Antoine); 159 Maupin (Georges); 160 Garibal (Germain); 161 Bouget (Louis); 162 Saidi (Laloui); 163 Bracquemart (André); 164 Le Bechec (André); 165 Pifeili (Louis); 166 Laplace (Albert); 167 Brugeron (Louis); 168 Moussaoui (Mohamed); 169 Berteau (Gaston); 170 Couland (André); 171 Lamidey (André); 172 Gaillot (Georges); 173 Arrestier (André); 174 N'Guela (Wenceslas); 175 Micaud (Robert); 176 Behrens (Wilhesn); 177 Laine (Paul); 178 Garnier (André); 179 Borée (Jean); 180 Labat (Emile); 181 Allouch (Abraham); 182 Gonidec (Barthélémy); 183 Papail (Emmanuel); 184 Ouarak (Arab); 185 Garnier (Paul); 186 Douvry (Henri); 187 Leblond (René); 188 Combette (Isidore); 189 François (Roger); 190 Baudet (Adolphe); 191 André (Louis); 192 Dupuy (Emile); 193 Lahlou (Abdallah); 194 Faucheux (Roger); 195 Gremillon (Victor); 196 Saulnier (Louis); 197 Papa (Antoine); 198 Verdois (Pierre); 199 Le Gal (Ernest); 200 Roue (Olivier); 201 Morelli (Lucien); 202 Visino (Antoine); 203 Janez (Georges); 204 Gourand (Maurice); 205 Lereverend (Albert); 206 Ducati (Clément); 207 Chenigsberg (Meyer); 208 Bourel (Louis); 209 François (Fernand); 210 Ducornet (Léon); 211 Carre (Francis); 212 Ferry (Henri); 213 Garny (Maurice); 214 Hermaize (Roger); 215 Poinsignon (Guy); 216 Monteiller (Maurice); 217 Huart (Arthur); 218 Miler (Robert); 219 Blondelon (Roland); 220 Messai (Rabah); 221 Petit (Charles); 222 Caramelle (Roger); 223 Barbier (Félix); 224 Pouillard (Gaston); 225 Jacquet (Roger); 226 Bauzerand (Georges); 227 Benard (Emile); 228 Dechaux (Louis); 229 Cherruet (Maurice); 230 Alleaume (André); 231 Thomas (Emilien); 232 Lavalette (Jean); 233 Pasco (Gilbert); 234 Schaub (Maurice); 235 Coste (Henri); 236 Cadet (Gérard); 237 Jacquart (François); 238 Harlaux (René); 239 Faray (Ernest); 240 Zapp (Jean); 241 Chedemail (René); 242 Blanchedan (Ernest); 243 Hammel (Robert); 244 Mansuy (Roger); 245 Buisard (René); 246 Molon (Walter); 247 Jancuix (Raymond); 248 Vasseur (Louis); 249 Albert (Georges); 250 Abondance (Camille); 251 Guillaume (André); 252 Nabia (Nathan); 253 Calatayud (Antonio); 254 Colonna (Louis); 255 Seramour (Jean); 256 Enault (André); 257 Garguet (Marius); 258 Appler (Jules); 259 Defawe (Jacques); 260 Deromieu (Guy); 261 Vingtans (Pierre); 262 Renault (Henri); 263 Monory (Paul); 264 Orsini (Jean); 265 James (Jean); 266 Bournelle (André); 267 Duhamel (Armand); 268 Puy (Henri); 269 Chaylat (Louis); 270 Maréchal (Robert); 271 Doublanc (René); 272 Piccinini (Auguste); 273 Lecuyer (Eugène); 274 Guedon (Fernand); 275 Bonnefoy (Alexis); 276 Chevrollier (Charles).

Seine-Maritime.

1 Plainfosse (Emile); 2 Vendanger (André), 3 Redon (Robert); 4 Vue (Léonard); 5 Longer (Eloi); 6 Cordier (Gustave); 7 Beugnon (Henri); 8 Nouet (Henri); 9 Lecoq (Marcel); 10 Manier (Victor); 11 Brunel (Bernard); 12 Le Mareuil (Louis); 13 Liegard (Maurice); 14 Hurel (Charles); 15 Vauge (Rémy); 16 Chevallier (Robert); 17 Dinard (Pierre); 18 Bues (André); 19 Laurence (Robert); 20 Marie (Marcel); 21 Gosselin (Michel); 22 Danger (Robert); 23 Michaux (Serge); 24 Orain (Arsène); 25 Surais (Jules); 26 Godey (Alfred); 27 Gens (Jean); 28 Fretigny (René); 29 Blanquet (Camille); 30 Dorien (Robert); 31 Ritz (André); 32 Vibert (Joseph).

Seine-et-Marne.

1 Lelièvre (Victor); 2 Ciret (Gaston); 3 Lamoureux (Georges); 4 Guibreteau (Stéphan); 5 Paquet (Louis); 6 Danuers (Henri); 7 Tiraboschi (Georges); 8 Lenoble (Louis); 9 Ballet (René); 10 Felipe (Albert); 11 Gaulard (André); 12 Chopineau (Jean); 13 Grand-Jean (Maurice); 14 Le Minihi (Jean); 15 Ruot (Jules); 16 Marchin (Roger); 17 Hazeaux (Pierre); 18 Ménage (Roger); 19 Arnoult (Paul); 20 Cherruet (Maurice); 21 Jacquart (François); 22 Millereau (Marcel); 23 Tissier (Gaston).

Seine-et-Oise.

1 Chauvel (Jean-François); 2 Lacroix (Antoine); 3 Pauc (Robert); 4 Lelièvre (Victor); 5 Ortega (Diégo); 6 Ciret (Gaston); 7 Burst (Georges); 8 Rouland (Alphonse); 9 Verroust (Raymond); 10 Carcauzon (Emile); 11 Wattebled (Charles); 12 Pennetier (Aristide); 13 Coquaud (Léon); 14 Antoniotti (Jean); 15 Lacroix (André); 16 Joly (Auguste); 17 Bouquin (Jean); 18 Renard (Kléber); 19 Bluteau

(Roger); 20 Blin (René); 21 Giblin (Olivier); 22 Durand (Gilbert); 23 Masclet (Charles); 24 Amoros (Michel); 25 Riouall (Joseph); 26 Marrec (Joseph); 27 Prevost (Maurice); 28 Dorison (René); 29 Lenglet (Marceau); 30 Gausson (Jean-Baptiste); 31 Peze (René); 32 Maze (Antonin); 33 Capirossi (Nonce); 34 Bourree (Emile); 35 Leroy (Joseph); 36 Jegu (François); 37 Royou (Jean-Louis); 38 Moyeuvre (René); 39 Vasco (Nicolas); 40 Patry (Jean); 41 Roche (André); 42 Santini (Laurent); 43 Dumas (Jules); 44 Heilly (Marcel); 45 Crouillebois (Marcel); 46 Doussot (Raymond); 47 Ruot (Jules); 48 Toullec (Jean-Marie); 49 Le Guyader (Louis); 50 Gandon (Marcel); 51 Delabroye (Louis); 52 Johann (François); 53 Grelet (André); 54 Sthal (Joseph); 55 Thivet (Gaston); 56 Garibal (Germain); 57 N'Guela (Wenceslas); 58 Cruveiller (Jean); 59 Arnoult (Paul); 60 Pierdet (Edmond); 61 Lewkowiez (Ignace); 62 Gourand (Maurice); 63 Lereverend (Albert); 64 Miler (Robert); 65 Jacquet (Roger); 66 Alleaume (André); 67 Thomas (Emilien); 68 Pasco (Gilbert); 69 Baray (Ernest); 70 Hammel (Robert); 71 Mansuy (Roger); 72 Molon (Walter); 73 Garguet (Marius); 74 Banyik (Stéphan); 75 Bournelle (André); 76 Duhamel (Armand); 77 Dumaire (Roger); 78 Piccinini (Auguste).

Sèvres (Deux-).

1 Rochard (René); 2 Ingremeau (Joseph); 3 Martin (Louis); 4 Dupeux (Honoré); 5 Charlopin (Delphin); 6 Guillot (Robert); 7 Pommateau (Marcel); 8 Graveleau (Louis); 9 Moreau (Roger); 10 Parpant (Emile); 11 Marboeuf (Louis); 12 Gelineau (Maurice); 13 Lestrehan (Georges); 14 Saint-Joanis (Antoine); 15 Pouvreau (Léon); 16 Masquet (Marcel); 17 Guilman (Jean); 18 Treuil (Gaston); 19 Albert (Léonce); 20 Branchu (Roger); 21 Guinfoleau (Henri); 22 Peraut (René); 23 Blanchard (Marcel); 24 Guillemet (Maurice); 25 Croise (Claude), 26 Longeau (Henri); 27 Perreau (Roger); 28 Faucher (Alfred).

Somme.

1 Waegeneire (Eugène); 2 Piochel (Alfred); 3 Guarin (André); 4 Philippe (Paul); 5 Brioy (Paul); 6 Paroielle (René); 7 Crampon (Robert); 8 Bouquet (René); 9 Delarace (Gilbert); 10 Planchon (André); 11 Blanger (Georges); 12 Bardoux (Marcel); 13 Hecquet (Marcel); 14 Baledent (Henri); 15 Henry (Jean); 16 Desorme (Sylvain); 17 Kerviel (René); 18 Ghesquière (Charles); 19 Lenglet (Marceau); 20 Dezeure (Gustave); 21 Legros (Henri); 22 Randon (Jules); 23 Lombard (Gaston); 24 Ponthieux (Daniel); 25 Leblond (André); 26 Lavoine (Marcel); 27 Meunier (Paulin); 28 Beugnet (André); 29 Mahieu (Louis); 30 Requer (Bernard); 31 Farcy (Fernand); 32 Lagache (Edouard); 33 Vasseur (René); 34 Jean (André); 35 Gapenne (Robert); 36 Gaudriller (Marcel).

Tarn.

1 Rul (Emile); 2 Mazeran (Fulcran); 3 Fabre (Gaston); 4 Rigal (Auguste); 5 Saulières (Marcel); 6 Galinier (Léonard); 7 Prunet (Charles); 8 Bouzat (Henri); 9 Tripiana (André); 10 Viala (Jacques); 11 Rives (Paul); 12 Assie (Auguste); 13 Bartoli (Sébastien); 14 Rous (Frédéric); 15 Bastoul (Auguste); 16 Cabanel (Aimé); 17 Pavot (René); 18 Carrière (Marcel); 19 Verdeil (Pierre); 20 Cervellon (André); 21 Martinez (Alphonse); 22 Heissat (Paul); 23 Foures (Fernand); 24 Ducel (Charles); 25 Laganthe (Elie); 26 Monsirven (Albert); 27 Blanchis (Paul); 28 Bigot (Lucien); 29 Puech (Christian); 30 Ladevèze (Constant); 31 Chap (Jean).

Tarn-et-Garonne.

CATÉGORIE « A »

1 Zanotti (Gabriel).

CATÉGORIE « C »

1 Sudres (Marcel); 2 Bordeur (Maurice); 3 Clavet (Albert); 4 Laterrière (Pierre); 5 Delcasse (Jean-Pierre); 6 Martinez (Jean); 7 Tripiana (André); 8 Nègre (André); 9 Bartoli (Sébastien); 10 Gilet (Marius); 11 Gallo (Pierre); 12 Malavelle (Georges); 13 Rochrig (Raymond); 14 Portal (Charles); 15 Nonorgues (Alban); 16 Bridet (Pierre); 17 Jouet (Denis); 18 Maurel (Huberi); 19 Dubourg (Ernest); 20 Serres (Paul); 21 Heissat (Paul); 22 Rivière (Jean); 23 Duguay (Eugène); 24 Puech (Christian); 25 Herail (Elie).

Var.

1 Payet (Antoine); 2 Rebuffel (Paul); 3 Proto (Joseph); 4 Di Leonforte (Alexandre); 5 Belot (Marcel); 6 Gau (Jean); 7 Pouteau (Adhémar); 8 Lamy (Lucien); 9 Mazza (Daumas); 10 Doleato (Alexandre); 11 Rizzo (François); 12 Gazan (Marcel); 13 Jansen (Paul); 14 Rainaldo (Joseph); 15 Vibourel (Henri); 16 Zaino (Jean); 17 Fiandino (Jean-Baptiste); 18 Achille (Emile); 19 Righi (Louis); 20 Lardière (Pierre); 21 Duchatelle (André); 22 German (Yvon); 23 Frasse (Séraphin); 24 Malausse (Auguste); 25 Santacroce (Félix); 26 Von Kanel (Marcel); 27 Faraut (Henri); 28 Marchesi (Albert); 29 Dauphin (Raymond); 30 Grall (Henri); 31 Canavaggio (Jacques); 32 Ceas (Adrien); 33 Avinsac (Roger); 34 Desmedt (Jules); 35 Chesnaud (Edouard); 36 Grandjean (Georges); 37 Chalumeau (Désiré); 38 Dragone (Marcel); 39 Ferrario (Guy); 40 Muller (Fernand); 41 Minana (Félix); 42 Siméon (Antonin); 43 Tonelli (Raoul); 44 Picheny (Emile); 45 Rizzo (Antoine); 46 Cèze (Jules); 47 Roux (Roger); 48 Ukus (Jean); 49 Boetti (Laurent); 50 Guelou (Joseph); 51 Audibert (René); 52 Colletta (Raoul); 53 Armandoni (Adon); 54 Dominici (Antoine) 55 Galerne (Pierre); 56 Verrecchia (Joseph); 57 Senicourt (Maxime); 58 Amato (Marius); 59 Luciani (Jean); 60 Rouhaud (Jacques); 61 Leven (Constant); 62 Frahi (Mohand); 63 Oddone (Marius); 64 Manfredi (Jean); 65 Joly (Charles); 66 Mambrini (Joseph); 67 Quéré (François); 68 Coste (Léon); 69 Konialan (Hovaguen); 70 Guilman (Jean); 71 Brun (Gilbert); 72 Pandolfi (Don Jacques); 73 Pelletan (Ernest); 74 Robert (Henri); 75 Prieto (Michel); 76 Bailet (René); 77 Oudoux (Victor); 78 Rivail (Maurice); 79 Couloux (Pierre); 80 Revest (Marcel); 81 Barale (Jacques); 82 Collin (Raymond); 83 Arnoux (Henri); 84 Niel (Jean); 85 Dubua (Roger); 86 Gaulard (Roger); 87 Schwalm (Louis); 88 Gambotti (Ange); 89 Maurin (Aimé); 90 Lagneau (Maurice); 91 Metin (Frédéric); 92 Barontini (Humbert); 93 Lerbret (Jean); 94 Guidicelli (Angelin); 95 Casale (Etienne); 96 Loose (Eugène); 97 Manier (Pierre); 98 Pifelli (Louis); 99 Vivarelli (Valentin); 100 Beoletto (Jean); 101 Aubrun (René); 102 Medec (Yves); 103 Giudicelli (Griggiolo); 104 Cavalli (Pierre); 105 Dupray (Maurice); 106 Catalano (Cyprien); 107 Collin (Louis); 108 Pomi (Jacques); 109 Vial (Joseph); 110 Ducati (Clément); 111 Fancello (Joseph); 112 Cugge (Alphonse); 113 Desmichel (Jean-Pierre); 114 Andrzejewski (Stéfan); 115 Bertolotti (Georges); 116 Linares (Joseph); 117 Filippi (Ambroise); 118 Giansili (Jacques); 119 Sylvain (Marc); 120 Ayala (Emmanuel); 121 Catzaras (Michel).

Vaucluse.

1 Gras (Maurice); 2 Bagnol-Crovisier (Marcel); 3 Cornillac (Benony); 4 Blanc (André); 5 Couturier (Maurice); 6 Famy (Pierre); 7 Juriens (Guy); 8 Cebe (Fernand); 9 Pascal (Louis); 10 Giazzi (Roger); 11 Jaubert (Joseph); 12 Fucile (Thomas); 13 Matles (Jules); 14 Oddoero (André); 15 Tanville (Henri); 16 Perard (Marius); 17 Fonck (Alexis); 18 Levi (Bernard); 19 Doghramadjian (Agop); 20 Armand (Auguste); 21 Matheron (Emile); 22 Rabou (Louis); 23 Heck (Georges); 24 Barthelemy (Léon); 25 Zydower (Charles); 26 Ferrero (Pierre); 27 Sacquet (Gilbert); 28 Katcholian (Gabriel); 29 Raud (René); 30 Jacopini (Adrien); 31 Faure (Lucien); 32 Marchand (Félix); 33 Gallas (Pascal); 34 Vuillemenot (Félicien); 35 Bouffard (Paul); 36 Rivet (Charles); 37 Larouziere (Henri); 38 Barba (Marius); 39 Pascal (Camille); 40 Igoulen (Jean).

Vendée.

1 Claveau (Jean); 2 Brochard (Léon); 3 Fradin (Narcisse); 4 Chauveau (Eugène); 5 Guillemet (André); 6 Proutiere (Maurice); 7 Ledorze (François); 8 Bridonneau (Maurice); 9 Eyraud (Jacques); 10 Bodin (Claude); 11 Guibaud (Eugène); 12 Rebreteau (Joseph); 13 Merieau (Auguste); 14 Boussonniere (Léon); 15 Rullier (Henri); 16 Debien (Maximin); 17 Jans (Robert); 18 Gilbert (Henri); 19 Le Sourd (Auguste); 20 Caugnon (André); 21 Chevolleau (Raymond); 22 Benoist (Camille); 23 Robin (Ferdinand); 24 Gendre (Raymond); 25 Leroy (Paul); 26 Dupuy (Maurice); 27 Bouron (Maximin).

Vienne.

1 Foucault (Yves); 2 Meunier (Roger); 3 Arigault (Georges); 4 Remblier (René); 5 Chatrefou (Auguste); 6 Henault (Paul); 7 Plat (Lucien); 8 Guitonneau (Albert); 9 Guerin (André); 10 Berry (Jean); 11 Fillault (Camille); 12 Peignelin (René); 13 Guillot (Robert); 14 Pommateau (Marcel); 15 Moreau (Roger); 16 Benoit (François); 17 Riffault (Célestin); 18 Le Gallou (Roger); 19 Clavie Denis); 20 Texier (Paul); 21 Viale (Raymond); 22 Texeraud (Raymond); 23 Dutisseuil (Camille); 24 Pailler (Henri); 25 Couthon (Yvon); 26 Guerin (France); 27 Mazabraud (Antoine); 28 Faillon (Pierre); 29 Jouet (Denis); 30 Deshouillères (Auguste); 31 Baubau (Maurice); 32 Merilhou (André); 33 Pacault (Henri); 34 Dorre (Laurent); 35 Maupin (Georges); 36 Huard (Edmond); 37 Suire (Théophile); 38 Voisin (Martial); 39 Girardin (Alfred); 40 Prevot (Omer); 41 Bellereaud (Emmanuel); 42 Lebon (André); 43 Lewkowiez (Ignace); 44 Croise (Claude); 45 Perrin (Pierre); 46 Pecriaux (Georges); 47 Perreau (Roger); 48 Saillier (Maurice); 49 Faucher (Alfred); 50 Fayolle (Paul).

Vienne (Haute-).

1 Gomichon (Louis); 2 Aubertie (Joseph); 3 Degot (André); 4 Bois (Marcel); 5 Frugier (Fernand); 6 Massy (Elie); 7 Fourgnaux (Ernest); 8 Gestin (Hyacinthe); 9 Audebert (Emile); 10 Pointier (Maurice); 11 Machefer (Martial); 12 Boulesteix (Henri); 13 Nardout (François); 14 Broussaud (Paul); 15 Coiffe (Julien); 16 Clavie (Denis); 17 Robert (Pierre); 18 Cardinal (Fernand); 19 Ouzeau (André); 20 Viale (Raymond); 21 Vialatou (Pierre); 22 Peyne (Jérémie); 23 Combeau (Henri); 24 Rejasse (Pierre); 25 Bonnelye (Henri); 26 Genest (Roger); 27 Pauliat (Henri); 28 Faure (Arthur); 29 Texeraud (Raymond); 30 Marret (Jean); 31 Michelet (Albert); 32 Morange (Jean); 33 Pastier (Jean-Baptiste); 34 Rougerie (Henri); 35 Chadelaud (Léon); 36 Delomenie (Jean); 37 Faucher (Jean); 38 Touraine (Roger); 39 Chartre (Albert); 40 Billard (André); 41 Mazabraud (Antoine), 42 Faugeras (Maurice); 43 Suidureau (Augustin); 44 Gazaille (Adrien); 45 Leyge (Clément); 46 Merilhou (André); 47 Deville (Pierre); 48 Pradeau (Jean); 49 Sudrat (Henri); 50 Dumonteil (Robert); 51 Breuil (Antoine); 52 Gauthier (Léon); 53 Coulaud (André); 54 Micaud (Robert); 55 Berneron (Marcel); 56 Chauprade (Marcel); 57 Chambord (André); 58 Cubertafon (Jean); 59 Esquer (Jean); 60 Treil (Joseph); 61 Breffy (Valentin); 62 Megert (Joseph); 63 Montagne (Marcel); 64 Langlade (Martin); 65 Martin (Victor); 66 Brun (Marcel); 67 Faurel (Charles); 68 Bourrou (Henri); 69 Bernard (Pierre); 70 Bourdolle (Louis).

Vosges.

1 François (Marcel); 2 Mauffrey (André); 3 Jeanmichel (Albert); 4 Cade (Arthur); 5 Vuilaume (Félix); 6 Creusat (Charles); 7 Metz (Michel); 8 Henning (Charles); 9 Christ (Robert); 10 Colin (Georges); 11 Martel (René); 12 Honore (Pierre); 13 Moyeuvre (René); 14 Saint-Dizier (Joseph); 15 Royer (Paul); 16 Boulala (Said); 17 Luzet (André); 18 Buzin (Jules); 19 Pierrat (Vincent); 20 Bluche (Pierre); 21 Schwartz (René); 22 Varandal (Pierre).

Yonne.

1 Le Sœur (Roger); 2 Tiby (Georges); 3 Campenon (Léon); 4 Guillou (Robert); 5 Monin (Fernand); 6 Millochau (André); 7 Denis (Marcel); 8 Fallet (René); 9 Tassin (Gilbert); 10 Lefevre (Léon); 11 Chekaoui Mohamed; 12 Houette (Désiré); 13 Mongellaz (Pierre); 14 Richon (Maxime); 15 Boissard (Rameau); 16 Chalard (Bernard); 17 Aubry (André); 18 Guillot (Etienne); 19 Duvernoy (Marcel); 20 Guidon (Roger); 21 Tisserand (Charles); 22 Cressier (Marcel); 23 Serre (Michel).

Territoire de Belfort.

1 Gsegner (Joseph); 2 Zimmermann (Edouard); 3 Mansouri Amar; 4 Schwob (Armand).

Alger.

1 Clabaut (Alfred); 2 Mohamedi Amar ben Mohamed; 3 Adrouche Belkacem; 4 Perez (François); 5 Ferriez (Jean-Charles); 6 Lad Mohamed; 7 Bro (Ferdinand); 8 Cantrel (André); 9 Offretie (Paul); 10 Rodriguez (Jean); 11 Ouadah Mohamed; 12 Jay (René); 13 Saïour Boulanouar; 14 Haliche Mokhtar; 15 Ouarak Arab; 16 Sohbi-Lallag Abdelkader; 17 Mami Khodja; 18 Sellali Lakhdar.

Bône.

1 Manca (Salvador); 2 Porco (Louis); 3 Bouazzouni Allaoua; 4 Bellal Louhichi; 5 Mokrani Messaoud; 6 Cubaddia (Raymond).

Constantine.

1 Taïeb (Edmond); 2 Klourza Chaloum; 3 Ghanaï Mohamed; 4 Ziadi Lakhdar; 5 Abderrahmane Lahcène; 6 Lali Mohamed; 7 Lechichi Mohamed; 8 Coniglio (Joseph); 9 Zerbib Simah; 10 Hassanine Méziane; 11 Saïdi Laloui; 12 Sekkouh Mohamed; 13 Hadjadj (René); 14 Hadjadj Soussane; 15 Arrar Rabah; 16 Benkhedim Ali; 17 Bouazzouni Allaoua; 18 Fellal Louhichi; 19 Mami Khodja; 20 Mokrani Messaoud; 21 Bachene Mohamed.

Oran.

1 Benayoun (Samuel); 2 Perez (Prosper); 3 Buzin (Gabriel); 4 Offretie (Paul); 5 Rodriguez (Jean); 6 Ruiz (Francisco); 7 Jay (René); 8 Bettahar Djilali; 9 Haliche Mokhtar; 10 Cheikh Mohamed; 11 Sohbi-Ballag Abdelkader; 12 Goumri Miloud.

Maroc.

1 Buzin (Gabriel).

Guadeloupe.

1 Darcy (René); 2 Casimir (Thimothée); 3 Phibel (Hector); 4 Mormin (Marcel); 5 Silvestre (Gustave).

Guyane.

1 Melec (Yves); 2 Mormin (Marcel).

Martinique.

1 Present (Charles); 2 Moustin (Julien); 3 Pardon (Théodore); 4 Mitrail (Jacques); 5 Pore (Maximin); 6 Casimir (Thimothée); 7 Coux (Aimé); 8 Manette (Charlot); 9 Remer (Maurille); 10 Pamphile (Justin.

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Ferrand (Henri).

Aisne.

1 Bizet Ahmed; 2 Sa Sylva (Séraphin).

Allier.

1 Arhan (Raphaël).

Alpes (Basses-).

1 Osswald (Charles).

Alpes-Maritimes.

1 Mohamed (Issup); 2 Gendron (Joseph); 3 Rizzo (Joseph); 4 Sidnoum (Errahmani); 5 Mouge (Gilbert); 6 Barioli (Vital); 7 Rosati (Joseph); 8 Lilbert (Henri); 9 Moiroux (Raymond); 10 Blondeau (Jean); 11 Taccioli (Jacques); 12 Got (Gaston); 13 Marciliat (André); 14 Laroche (Henri).

Ardèche.

1 Leheu (Henri).

Aube.

1 Prompt (Marcel); 2 Hermosa (Sébastien).

Bouches-du-Rhône.

1 Pistoresi (Paul); 2 Pozun (Vincent); 3 Felce (Charles); 4 Giordano (Alphonse); 5 Pasquario (Alexandre); 6 Saglietto (Ernest); 7 Filippi (Félix); 8 Mondoloni (Charles); 9 Lillert (Henri); 10 Molins (André); 11 Bally (René); 12 Brahim (Ahmed); 13 de Suzzoni (Alexandre); 14 Videaux (Louis); 15 Moiroux (Raymond); 16 Franceschelli (Jean-Baptiste); 17 Fanton (André); 18 Quillet (Norbert); 19 Pasqualini (Vincent); 20 Ristorcelli (Ange); 21 Iskandar (Soubhi); 22 Lagarde (Robert); 23 Chaer (Elias).

Calvados.

1 Mangon (Louis); 2 Boudet (Albert); 3 Guevel (Jean); 4 Gaudin (Alfred).

Charente.

1 Durand (Adrien); 2 Furaud (Jules); 3 Gautier (Ernest); 4 Faucher (Victor).

Charente-Maritime.

1 Durand (Adrien); 2 Gautier (Ernest); 3 Fleury (Yves); 4 Beynard (Raoul); 5 Hedan (Joseph).

Cher.

1 Boursin (André); 2 Clavier (Julien).

Corse.

1 Pistoresi (Paul); 2 Alesi (André); 3 Mondoloni (Charles); 4 Pasqualini (Vincent); 5 Ristorcelli (Ange); 6 Sorba (Jean-Baptiste); 7 Massari (Louis).

Côte-d'Or.

1 Chagniaud (André); 2 Galland (Pierre); 3 Violot (Pierre); 4 Ledter (Ernest); 5 Prompt (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Pichard (Bernard); 2 Raoul (Roger); 3 Keravel (Louis); 4 Lefroud (Jean-François); 5 Boudin (Pierre); 6 Deniel (Jean); 7 Freroux (Charles); 8 Cras (Bertrand); 9 Tocquet (Francis); 10 Berthou (François); 11 Daniel (Louis); 12 Rivoal (Louis); 13 Calvez (François); 14 Therezien (Yves); 15 Louarn (Marcel); 16 Le Floch (Jean-Louis).

Dordogne.

1 Cavillac (Gabriel); 2 Amiri (Chellali); 3 Cavard (Raymond).

Doubs.

1 Vontobel (Jean); 2 Bellone (Jacques); 3 Kadri (Hamma).

Drôme.

1 Calendini (François); 2 Dumas (Georges); 3 Leheu (Henri).

Eure.

1 Philippe (Lucien).

Finistère.

1 Salaün (Ambroise); 2 Penduff (Yves); 3 Lecorre (Sébastien); 4 Messager (Jean); 5 Queinener (Julien); 6 Jeffroy (Guillaume); 7 Salaun (François); 8 Dourzal (Yves); 9 Salaün (Jean-Louis); 10 Jacopin (Yves); 11 Leguen (Jean-Marie); 12 Jaffrai (Louis); 13 kerebel (Noël); 14 Bervas (Jean); 15 Querne (Alexandre); 16 Lannazel (François); 17 Cann (François); 18 Nedelec (Edmond); 19 Gleau (Jean-Louis); 20 Le Biaudic (Joseph); 21 Goarant (François); 22 Felici (Marcel); 23 Le Guen (Charles); 24 Raoul (Roger); 25 Keravel (Louis); 26 Baumann (Henri); 27 Prouff (François); 28 Bougaran (Elie); 29 Conq (Joseph); 30 Lefroud (Jean-François); 31 Maigorn (Jean-François); 32 Jehanno (Yves); 33 Danze (Alain); 34 Mevel (Paul); 35 Deudon (Paulin); 36 Jezequel (Jean); 37 Roudaut (Jean); 38 Deniel (Jean); 39 Cras (Bertrand); 40 Breton (Jean); 41 Le Bourdon (Jacques); 42 Monsonnec (Pierre); 43 Perthou (François); 44 Bourhis (Nicolas); 45 Daheron (Yves); 46 Roux (Paul); 47 Jourdrouin (Corentin); 48 Gahagnon (Pierre); 49 Le Gal (Jean); 50 Rivoal (Louis); 51 Calvez (François); 52 Therezien (Yves); 53 Louarn (Marcel).

Gard.

1 Pozun (Vincent); 2 Accabat (Louis); 3 Simi (André); 4 Rome (Louis); 5 Barberan (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Sansguilhem (Gaston); 2 Laffitte (Jean).

Gironde.

1 Nemouthe (Trillius); 2 Aulet (Alili); 3 Bernard (Fulbert); 4 Amiri (Chellali); 5 Speau (Raymond); 6 Declot (Gabriel); 7 Parcelier (Louis); 8 Battesti (Paul); 9 Quillet (Norbert); 10 Lahcen (ben Youd ben Larbi); 11 Communal (Justin); 12 Beynard (Raoul); 13 Ramville (Joseph).

Hérault.

1 Germani (Ange); 2 Fambon (Elie); 3 Simi (André); 4 Rome (Louis); 5 Barberan (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Maugoussin (Georges); 2 Cintre (Raymond); 3 Freroux (Charles); 4 Breton (Jean); 5 Audic (Mathurin); 6 Lefevre (Marcel); 7 Hedan (Joseph); 8 Basle (Joseph).

Indre-et-Loire.

1 Deley Adrien); 2 Boucher (Raymond); 3 Turquais (Lucien); 4 Manzano (Valentin).

Isère.

1 Germani (Ange); 2 Sbari (François); 3 Lemene (Pierre); 4 Liefooghe (Pierre); 5 Ferrand (Henri); 6 Benyettou (Kaddour).

Jura.

1 Roux (Aimé); 2 Calendini (François).

Loire.

1 Mialon (André).

Loire-Atlantique.

1 Beauvis (Joseph); 2 Le Calve (François); 3 Pasco (Lucien); 4 Le Moing (François); 5 Gouraud (Paul); 6 Breth (René); 7 Orius (Marcel); 8 Faucher (Victor); 9 Gueguen (Ernest); 10 Burgaud (Calixte); 11 Marcillat (André); 12 Gaignard (Joseph); 13 Chenard (Valère); 14 Mimaud (Maurice).

Lot-et-Garonne.

1 Bernard (Fulbert); 2 Declot (Gaffriel); 3 Parcelier (Louis); 4 Communal (Justin); 5 Flochlay (Jean-Louis).

Maine-et-Loire.

1 Gatien (Marcel); 2 Pointeau (Georges); 3 Drouard (Lucien); 4 Chaurang (René); 5 Pellet (Jean); 6 Gaignard (Joseph); 7 Goussault (Léon).

Manche.

1 Boudet (Albert); 2 Leterrier (Henri); 3 Daniel (Yves); 4 Gaudin (Alfred).

Marne.

1 Bizet (Ahmed).

Meurthe-et-Moselle.

1 Szyjanowski (Jean); 2 Rouf (Henri); 3 Bourgeois (Noël); 4 Deprez (Pierre); 5 Villemin (Robert).

Morbihan.

1 Messager (Jean); 2 Dourzal (Yves); 3 Leguen (Jean-Marie); 4 Denniel (Jean); 5 Even (Jean); 6 Hugot (Jean); 7 Le Diaudic (Joseph); 8 Goarant (François); 9 Felici (Marcel); 10 Guillemin (Joseph); 11 Auffret (Eugène); 12 Raffin (Siméon); 13 Le Calve (François); 14 Morio (Félicien), 15 Baumann (Henri); 16 Pasco (Lucien); 17 Le Moing (François); 18 Malgorn (Jean); 19 Perrot (Albert); 20 Lemene (René); 21 Vautier (Alphonse); 22 Jehanno (Yves); 23 Jezequel (Jean); 24 Scaviner (Alexandre); 25 Szlolarcsik (Ernest); 26 Le Hyaric (Antoine); 27 Guevel (Jean); 28 Monsonnec (Pierre); 29 Dupont (Pierre); 30 Audic (Mathurin); 31 Daheron (Yves); 32 Le Gal (Jean); 33 Sorin (Edouard).

Moselle.

1 Boyana (Pierre); 2 Fisne (Victor); 3 Szyjanowski (Jean); 4 Rafa (Amar); 5 Feger (François); 6 Deprez (Pierre); 7 Girard (Robert).

Nièvre.

1 Marquette (Maurice).

Nord.

1 Louriou (Pierre); 2 Vallais (Gaston); 3 Soula (Mohamed); 4 Roussel (Maurice).

Oise.

1 Lancien (Emile); 2 Merlin (Claude).

Pas-de-Calais.

1 Guillerm (Jean-Marie); 2 Vallais (Gaston); 3 Peru (Jean-Pierre); 4 Leroy (Auguste); 5 Grun (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Arhan (Raphaël); 2 Pion (Charles); 3 Galland (Pierre).

Pyrénées (Basses-).

1 Ahmed ben Harrich ben Saad; 2 Nemouthe (Tullins); 3 Guillerm (Jean-Marie); 4 Turon (René); 5 Moktard ben Mohamed ben Salah.

Pyrénées-Orientales.

1 Brochand (Maurice); 2 Fornieres (Désiré); 3 Got (Gaston).

Rhin (Bas-).

1 Schmitter (Alphonse); 2 Meyer (Charles); 3 Greiner (Charles); 4 Randriantsaravola (Jean-Baptiste); 5 Dessinger (Eugène); 6 Martin (André); 7 Darengosse (Pierre).

Rhin (Haut-).

1 Danner (Joseph).

Rhône.

1 Szczuka (Joseph); 2 Boisson (Benjamin); 3 Venet (Charles); 4 Roussel (Albert); 5 Dubois (Marius); 6 Perret (Henri); 7 Fambon (Elie); 8 Lebrara (Bara); 9 Mialon (André); 10 Ledier (Ernest); 11 Laroche (Henri).

Saône (Haute-).

1 Thietry (Michel).

Saône-et-Loire.

1 Roux (Aimé).

Sarthe.

1 Pichard (Bernard); 2 Deley (Adrien); 3 Saadi Slimane; 4 Mohamed ben M'Hamed; 5 Turquais (Lucien); 6 Vincent (Raymond); 7 Goussault (Léon).

Savoie.

1 Donate (Louis).

Savoie (Haute-).

1 Chadenat (Louis); 2 Mouge (Gilberi).

Seine.

1 Loubiou (Pierre); 2 Troussel (Pierre); 3 Bellone (Jacques); 4 Randriantsaravola (Jean-Baptiste); 5 Boguyon (Yves); 6 Meyssain (Eusèbe); 7 Montredon (Luc); 8 Videaux (Louis); 9 Berte (Chéry); 10 Benabboura Tayeb; 11 Kahddour Ali; 12 Laffitte (Jean); 13 Le Floch (Jean-Louis).

Seine-Maritime.

1 Lancien (Emile); 2 Fleury (Yves); 3 Kahddour Ali.

Seine-et-Oise.

1 Maille (Jean); 2 Boguyon (Yves).

Sèvres (Deux-).

1 Sanchez (André); 2 Omont (André).

Somme.

1 Bourbier (Marcel); 2 Belguet Hocine; 3 Merlin (Claude).

Tarn.

1 Prunet (Marcel).

Tarn-et-Garonne.

1 Couloumiers (Pierre); 2 Yven (Jean); 3 Goineau (Charles); 4 Belmontet (Yvon); 5 Lafon (Aimé).

Var.

1 Pecce (François); 2 Le Bars (Yves); 3 Fabre (Gilbert); 4 Benaïd Abdelkader; 5 Schott (François); 6 Bouhana (Isaac); 7 Micheau (Louis); 8 Lavalette (Louis); 9 Grandillet (Aimé); 10 Osswald (Charles); 11 Sbari (François); 12 Sidhoum Errahmani; 13 Murgia (Jovanni); 14 Danze (Alain); 15 Souchon (Joseph); 16 Blondeau (Jean); Taccioli (Jacques); 18 Iskandar Soubhi; 19 Basle (Joseph).

Vaucluse.

1 Accabat (Louis); 2 Battesti (Paul).

Vendée.

1 Delet (Hippolyte); 2 Marcheteau (Fernand); 3 Burgaud (Calvite); 4 Bernard (René); 5 Mimaud (Maurice).

Vienne.

1 Alexeline (Joseph); 2 Boucher (Raymond); 3 Sanchez (André); 4 Omont (André).

Vosges.

1 Kadri Hamma; 2 Thietry (Michel); 3 Boursin (André).

Yonne.

1 Chagniaud (André); 2 Hermosa (Sébastien).

Territoire de Belfort.

1 Capitaine (Pierre).

Alger.

1 Pecce (Français); 2 Aliti Hafnaoui; 3 Lahlou Mohamed; 4 Bouabdallah Abdelkader; 5 Chouaibi Larbi; 6 Chelgui Mohamed; 7 Guitouni Amar; 8 Mokrane Loucif ben Mouloud; 9 Maiki Amokrane; 10 Lahbib ould Cheik; 11 Zerouki Moussa; 12 Benlatreche Ammar; 13 Boubeker Mohamed; 14 Sayah Abdelkader; 15 Dacheche Amar ben Zeroual; 16 Abdeldjabar Abdeldjabar; 17 Sahi Belgacem; 18 Guerroumi Bouaicha; 19 Ould Ahmed Messaoud; 20 Boughanem Yahia; 21 Allioui Bouchiba; 22 Miloudi Hadj ben Amar; 23 Maaoui Mohammed; 24 Tabaa Mohamed; 25 Zaouak Ammar; 26 Fenni Benyoucef; 27 Houachem Slimane.

Bône.

1 Baaziz Boudjémaa; 2 Benlassoued Messaoud; 3 Habaza Ali; 4 Sportiello (Julien).

Constantine.

1 Ghoul Amar; 2 Bahloul Mohammed; 3 Naceur Rabah ben Braich; 4 Nait-Akli Rabah ben Saïd; 5 Guitouni Amar; 6 Mokrane Loucif ben Mouloud; 7 Abider Ahmed; 8 Lahbib ould Cheik; 9 Zerouki Moussa; 10 Baaziz Boudjémaa; 11 Berbas Mohammed ben Tahar; 12 Bouhlassa Saïd; 13 Bellakh Ali; 14 Serai Saïd; 15 Latreche Djelloul; 16 Benlassoued Messaoud; 17 Slimani Amar; 18 Salem Bel Kacem dit Salah; 19 Aissani Taieb; 20 Habaza Ali; 21 Staksi Abdelaziz; 22 Sportiello (Julien); 23 Benamar Ahmed; 24 Adoui Abdellari; 25 Maaoui Mohammed; 26 Labiod Youcef; 27 Zaouak Ammar.

Oran.

1 Chelgui Mohamed; 2 Boubeker Mohamed; 3 Slimane Djillali; 4 Ould Ahmed Messaoud; 5 Tabaa Mohamed; 6 Houachem Slimane; 7 Bekhokhe Mustapha.

Guadeloupe.

1 Sulle (Charlemagne); 2 Malbert (Paul); 3 Praget (Richard).

Martinique.

1 Kiayilouca (Saint-Ange); 2 De Chavigny (Rémi); 3 Candale (Joseph); 4 Melezan (Antoine); 5 Marie-Luce (Septime); 6 Montredon (Luc); 7 Legros (Victor); 8 Marguerite (Marcel); 9 Ramville (Joseph); 10 Berte (Chéry); 11 Pivert (Eugène); 12 Praget (Richard).

La Réunion.

1 Savignan (Antonin); 2 Massari (Louis).

CATÉGORIE « E »

Ain.

1 Hacot (Lucienne).

Aisne.

1 Verdelet (Suzanne); 2 Blanchard (Palmyre); 3 Louvet (Emilie); 4 Decrouy (Yvette).

Allier.

1 Olivier (Marie); 2 Dubreuil (Germaine); 3 Liore (Gabrielle); 4 Grangeon (Marcelle); 5 Dupire (Marguerite).

Alpes (Basses-)

1 Georges (Geneviève).

Alpes (Hautes-).

1 Ockenfuss (Charlotte); 2 Chaix (Yvonne); 3 Bernard (Marie).

Alpes-Maritimes.

1 Daniel (Louise); 2 Bourret (Louise); 3 Lalisse (Marcelle); 4 Krieger (Noëlie); 5 Georges (Geneviève); 6 Schiff (Madeleine); 7 Quattropani (Pierrette); 8 François (Marie); 9 Fischer (Francia); 10 Giovachini (Andréa); 11 Raibaut (Caroline); 12 Houriez (Marie-Aimée); 13 Pallanca (Anne-Marie); 14 Valente (Simone); 15 Simon (Jeanne); 16 Fontesse (Germaine); 17 Pillon (Jeanne); 18 Bourhoven (Simone); 19 Frantz (Andrée); 20 Gedda (Joséphine); 21 Giraud (Joséphine); 22 Mangenot (Augustine); 23 Gandolfi (Marie); 24 Verchere (Jeannette).

Ardèche.

1 Cledat (Léonie); 2 Serpollet (Marie); 3 Chazallet (Marie).

Ardennes.

1 Decrouy (Yvette).

Ariège.

1 Bonnel (Julie); 2 Balussou (Pauline); 3 Reig (Anna); 4 Dilhat (Amélie); 5 Denjean (Annoncia).

Aude.

1 Cals (Augusta); 2 Dilhat (Amélie); 3 Huc (Maria).

Aveyron.

1 Darolles (Jeanne); 2 Alric (Elisa).

Bouches-du-Rhône.

1 Lalisse (Marcelle); 2 Blanc (Andréa); 3 Jourdan (Marthe); 4 Petrignani (Marie); 5 Ferriot (Claire); 6 Caso (Cécile); 7 Ben Assayag (Fortunée); 8 Pintore (Alice); 9 Equey (Aline); 10 Antoine (Elise); 11 Menardi (Lucie); 12 Fischer (Francia-Antonia); 13 Giovachini (Andéa); 14 Mirabito (Romaine); 15 Avondet (Anna); 16 Baudry (Simone); 17 Auda (Angèle); 18 Sabathier (Doria); 19 Peronnet (Lucie); 20 Pascal (Angèle); 21 Ulysse (Yvonne); 22 Cadeau (Marie-Jeanne); 23 Boudet (Henriette); 24 Issanchou (Mathilde); 25 Peyrani (Juliette); 26 Boltin (Honorine); 27 Biaggini (Louise); 28 Ghione (Dominique); 29 Ricci (Marie-Louise); 30 Gianoglio (Eliennette); 31 Tonini (Anna); 32 Susini (Yvonne); 33 Nappo (Clorinda); 34 Villani (Joséphine); 35 Liccioni (Marie); 36 Respaud (Berthe); 37 Gianolli (Raymonde); 38 Neullet (Francette); 39 Mattei (Madeleine); 40 Richert (Claudia); 41 Roux (Gabrielle); 42 Benaïch (Paolina); 43 Cani (Mireille); 44 Manera (Marie); 45 Biau (Elise); 46 Freze (Emilienne); 47 Arnaud (Blanche); 48 Docco (Paulette); 49 Rateau (Louise); 50 Santiago (Joséphine); 51 Fayet (Fernande); 52 Cicotto (Rose-Marie); 53 Bernard (Marie).

Calvados.

1 Auffret (Juliette); 2 Lecesne (Marie-Geneviève); 3 Foucu (Jeanne); 4 Rabiguet (Germaine); 5 Chantreuil (Eugénie).

Charente.

1 Moreau (Yvonne); 2 Poirot (Marie); 3 Remy (Germaine); 4 Pascaud (Louise); 5 Rolland (Jacqueline).

Charente-Maritime.

1 Neron (Emilienne); 2 Rochefort (Raymonde); 3 Remy (Germaine); 4 Lisoie (Germaine); 5 Morillon (Lucie); 6 Bachelard (Liliane); 7 Rolland (Jacqueline); 8 Fournier (Madeleine); 9 Allo (Louise).

Cher.

1 Girard (Elise); 2 Coquillier (Renée); 3 Dagois (Alexandrine); 4 Lucas (Marcelle).

Corrèze.

1 Chabrillanges (Ida); 2 Armand (Hélène); 3 Dumond (Marthe).

Corse.

1 Susini (Yvonne); 2 Liccioni (Marie); 3 Valery (Catherine).

Côte-d'Or.

1 Cretin (Marie-Louise); 2 Hacot (Lucienne); 3 Maillot (Andrée); 4 Pont (Rose); 5 Sevizan (Octavie).

Côtes-du-Nord.

1 Allain (Rosalie); 2 Feutren (Denise); 3 Jambon (Alice); 4 Prigent (Louisette); 5 Lozach (Anastasie); 6 Doyet (Marie); 7 Tognon (Augustine); 8 Rabet (Anne-Marie); 9 Eouzan (Marie); 10 Perrot (Hélène); 11 Quantin (Madeleine); 12 Moro (Marie-Thérèse).

Dordogne.

1 André (Rose-Armanda); 2 Pradine (Jeanne); 3 Claverie (Jeanne).

Drôme.

1 Raquin (Angèle); 2 Combe (Henriette); 3 Ghazalet (Marie).

Eure.

1 Lafosse (Valentine); 2 Corlou (Juliette).

Eure-et-Loir.

1 Guillie (Marie-Hélène); 2 Loiseau (Hélène); 3 Bechu (Paulette); 4 Lecland (Christiane).

Finistère.

1 Richard (Marie); 2 Nicolas (Marie); 3 Blaize (Anna); 4 Poncreach (Suzanne); 5 Robert (Marie); 6 Stephan (Olga); 7 Houtmann (Marie); 8 Rolland (Marie-Claude); 9 Le Bourhis (Félicie); 10 Camus (Marie); 11 Palud (Marie-Thérèse); 12 Bourhis (Simone); 13 Quinet (Célestine); 14 Lagadic (Reine); 15 Jambon (Alice); 16 Bernard (Louise); 17 Merceur (Marie-Françoise); 18 Lozach (Anastasie); 19 Torillec (Claudine); 20 Labous (Anne-Marie); 21 Le Borgne (Anne); 22 Le Moigne (Louise); 23 Helies (Marie); 24 Le Roux (Marie); 25 Wax (Marie); 26 Le Graët (Jeanne); 27 Durand (Marie-Catherine); 28 Golias (Jeanne); 29 Le Doze (Joséphine); 30 Bolzer (Rose); 31 Moalic (Marguerite); 32 Fiot (Marie); 33 Guengant (Augustine); 34 Le Goyat (Renée); 35 Lorrain (Joséphine); 36 Bramoulle (Gabrielle); 37 Kersale (Anne); 38 Moro (Marie-Thérèse); 39 Dirou (Jeanne); 40 Le Gleau (Marie-Anne).

Gard.

1 Equey (Aline); 2 Golano (Alice); 3 Peyre (Jeanne); 4 Drel (Odette); 5 Arnaud (Blanche); 6 Chazel (Angèle).

Garonne (Haute-).

1 Bogniot (Virginie); 2 Pauthal (Bertile); 3 Darolles (Jeanne); 4 Reig (Anna); 5 Decaesteker (Marie-Antoinette); 6 Schouler (Yvonne); 7 Denjean (Annoncia); 8 Rouch (Jacqueline); 9 Ferrier (Odette); 10 Revillon (Marie); 11 Szlomowicz (Marie).

Gironde.

1 Peres (Jeanne); 2 Moreau (Yvonne); 3 Boudet (Antoinette); 4 Barbaste (Marie); 5 Reynaud (Jeanne); 6 Capdegelle (Victoria); 7 Pascaud (Louise); 8 Herrouin (Marcelle); 9 Dandonneau (Marie); 10 Philibin (Irène); 11 Ribeyrolle (Georgette); 12 Darrac (Aimée); 13 Castera (Eliane); 14 Descazeaux (Germaine); 15 Guillou (Yvonne); 16 Vitel (Charlotte); 17 Fontaine (Marie-Louise); 18 Morillon (Lucie-Marie-Madeleine); 19 Pracine (Jeanne); 20 Gougeon (Jeanne); 21 Cazenave (Paulette); 22 Claverie (Jeanne); 23 Corbière (Augustine); 24 Hassenbohler (Alice); 25 Allo (Louise); 26 Garbay (Marie); 27 Calvez (Gisèle); 28 Serel (Jeanne); 29 Maksa (Régine); 30 Lasserre (Marie); 31 Barbe (Marie).

Hérault.

1 Michel (Paulette); 2 Mabile (Reine); 3 Ferrier (Janny); 4 Marro (Céline); 5 Rigollier (Germaine); 6 Comingre (Jeanne); 7 Barraquier (Léontine); 8 Cals (Augusta); 9 Ratier (Mariana); 10 Lavigne (Marie); 11 Golano (Alice); 12 Peyre (Jeanne); 13 Yaouanc (Armande); 14 Rouquet (Claire); 15 Viala (Solange); 16 Puech (Juliette); 17 Delmas (Cécile); 18 Dejean (Maria); 19 Vern (Suzanne); 20 Roux (Marie-Thérèse); 21 Chazel (Angèle).

Ille-et-Vilaine.

1 Meil (Eugénie); 2 Gicquel (Marie); 3 Benoit (Bernadette); 4 Pidoux (Anna); 5 Duclos (Marie); 6 Lauthe (Fernande); 7 Clotteaux (Anna); 8 Dahyot (Marie); 9 Rouxel (Marie); 10 Jan (Geneviève); 11 Tenoux (Félicie); 12 Colliot (Elisa); 13 Jacquet (Léonide); 14 Le Gourrierec (Marie-Louise); 15 Prioul (Angèle); 16 Corbiere (Augustine); 17 Lemarchand (Gilberte); 18 Maillard (Victorine); 19 Golias (Jeanne); 20 Le Gallic (Anne-Marie); 21 Graland (Madeleine); 22 Fleury (Antoinette); 23 Viot (Victorine); 24 Maizonnette (Ernestine); 25 Rubillon (Aurélie); 26 Duval (Marie); 27 Menant (Paulette).

Indre.

1 Dagois (Alexandrine).

Indre-et-Loire.

1 Fradin (Claire); 2 Desormeaux (Madeleine); 3 Lusseault (Albertine); 4 Herrouin (Marcelle); 5 Biker (Andrée); 6 Serpin (Hélène); 7 Salin (Germaine); 8 Bouffeteau (Marcelle); 9 Moreau (Marie-Louise); 10 Bihermand (Noella); 11 Langlais (Marie); 12 Salle (Joséphine); 13 Robin (Germaine); 14 Auzemery (Madeleine); 15 Morin (Aimée); 16 Aubineau (Jeanne); 17 Mauguéret (Hélène); 18 Roquet (Lucienne); 19 Da Silva (Marie).

Isère.

1 Vidal (Henriette); 2 Ockenfuss (Charlotte); 3 Chaix (Yvonne), 4 Landragin (Pierrette); 5 Repilon (Maria); 6 Blanchard (Armande).

Jura.

1 Crétin (Marie-Louise).

Landes.

1 Pothin (Madeleine).

Loire.

1 Lauthe (Fernande); 2 Baudry (Simone); 3 Vallon (Victorine); 4 Gelly (Anna); 5 Chastel (Marie-Louise); 6 Fanget (Laurence); 7 Liogier (Catherine); 8 Paul (Lucie); 9 Barras (Marie).

Loire-Atlantique.

1 Gloux (Yvonne); 2 Gaudin (Berthe); 3 Eon (Marie-Josèphe); 4 Gouy (Germaine); 5 Tessier (Eva); 6 Chevillard (Marie-Louise); 7 Landais (Anne); 8 Pichot (Marie); 9 Tanneau (Catherine); 10 Lamourel (Geneviève); 11 Roux (Marie-Thérèse); 12 Amosse (Marie); 13 Brelesche (Germaine); 14 Marmet (Maria); 15 Gendron (Madeleine); 16 Emeriau (Marie-Augustine); 17 Berthelot (Germaine); 18 Normand (Marie-Louise); 19 Tanguy (Germaine); 20 Lallemand (Adélaïde); 21 Mocquillon (Marie-Thérèse); 22 Colliaux (Yvonne); 23 Erbet (Adeline); 24 Dupuis (Marie); 25 Rabet (Anne-Marie); 26 Vincent (Marie-Thérèse); 27 Mouille (Marie-Lucienne); 28 Cercle (Alberline); 29 Thomas (Lucie); 30 Bramoulle (Gabrielle); 31 Frelaut (Marie); 32 Couturier (Marie); 33 Daulle (Marie); 34 Bertho (Claire); 35 Bescond (Jeanne); 36 Jegouzo (Lucienne).

Loiret.

1 Garnier (Henriette); 2 Legivre (Marthe); 3 Menneray (Simonne).

Lot.

1 Vergne (Marie-Eugénie); 2 Labro (Marthe); 3 Gibrat (Elise); 4 Perrier (Odette); 5 Queraud (Augustine).

Lot-et-Garonne.

1 Vuillemot (Jeanne); 2 Fontaine (Marie-Louise); 3 Garbay (Marie); 4 Quandalle (Madeleine).

Lozère.

1 Alric (Elisa).

Maine-et-Loire.

1 Fradin (Claire); 2 Guillet (Jeanne); 3 Beaussier (Cécile).

Manche.

1 Camus (Marie); 2 Clolus (Germaine); 3 Lecuyer (Augustine); 4 Adam (Marie).

Marne.

1 Maricot (Marie-Thérèse); 2 Chauvière (Héloïse).

Marne (Haute-)

1 Maillot (Andrée).

Mayenne.

1 Hubert (Clémence); 2 Quinton (Suzanne); 3 Rivière (Renée); 4 Lemarchand (Gilberte).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thomas (Marcelle); 2 Pauly (Germaine); 3 Dalstein (Marie); 4 Thouvenot (Marie-Juliette); 5 Kremer (Marie-Louise); 6 Thiéry (Louise); 7 Hassenbohler (Alice); 8 Iller (Anne); 9 Mangeolle (Thérèse).

Morbihan.

1 Huitel (Emmanuelle); 2 Nicolas (Marie); 3 Bernard (Louise); 4 Boudjedida (Henriette); 5 Le Coguic (Louise); 6 Alexandre (Irène); 7 Le Mabec (Yvette); 8 Jacquet (Léonide); 9 Cutullic (Gilberte); 10 Lesager (Euphrasie); 11 Dupuis (Marie); 12 Maillard (Victorine); 13 Le Doze (Joséphine); 14 Le Gallic (Anne-Marie); 15 Kersale (Anne); 16 Bertho (Claire); 17 Jegouzo (Lucienne).

Moselle.

1 Boudrier (Anne); 2 Hauprich (Marie-Madeleine); 3 Fichant (Marie); 4 Dalstein (Marie); 5 Schwilzgebel (Marie-Louise); 6 Kremer (Marie-Louise); 7 Fisseau (Adrienne); 8 Felly (Charlotte); 9 Port (Louise); 10 Iller (Anne); 11 Closse (Françoise).

Nord.

1 Betrancourt (Armande); 2 Verdière (Suzanne); 3 Taine (Raymonde); 4 Lucas (Stéphanie); 5 Bouqueau (Georgette); 6 Techel (Raymonde); 7 Derebreu (Lucienne); 8 Beaufort (Jeanne); 9 Fontesse (Germaine); 10 Fournet (Simone); 11 Deloffre (Blanche); 12 Lechevalier (Georgette); 13 Kugener (Marcelle); 14 Dero (Henriette); 15 Huguet (Mathilde); 16 Decale (Ida); 17 Dewerdt (Geneviève); 18 Bretin (Léonie); 19 Lantche (Denise); 20 Gomel (Cécile).

Oise.

1 Bachelard (Liliane); 2 Certier (Odette).

Orne.

1 Lufroy (Aline).

Pas-de-Calais.

1 Desailly (Célina); 2 Techel (Raymonde); 3 Delattre (Léa); 4 Derebreu (Lucienne); 5 Dewerot (Geneviève); 6 Lampstaes (Eugénie); 7 Bretin (Léonie); 8 Magnier (Rose-Marie); 9 Sannier (Yvonne).

Puy-de-Dôme.

1 Arnaud (Madeleine); 2 Chandezon (Emilienne); 3 Basmaison (Maria); 4 Olivier (Marie); 5 Gazut (Berthe); 6 Dubreuil (Germaine); 7 Liore (Gabrielle); 8 Grangeon (Marcelle); 9 Chambon (Henriette); 10 Maëner (Marcelle); 11 Terme (Marie); 12 Roche (Marie-Louise).

Pyrénées (Basses-)

1 Tintillier (Marie-Louise); 2 Ricau (Paule); 3 Labaille (Jeanne); 4 Labro (Marthe); 5 Gaye (Georgette); 6 Quantin (Madeleine).

Pyrénées (Hautes-)

1 Tintillier (Marie-Louise); 2 Roussel (Juliette).

Pyrénées-Orientales.

1 Barthe (Marie); 2 Nogues (Carmen); 3 Huc (Maria); 4 Christophol (Antoinette).

Rhin (Bas-).

1 Mismer (Henriette); 2 Scholler (Jeanne); 3 Dries (Georgette); 4 Schwitzgebel (Marie-Louise); 5 Nicora (Jeanne); 6 Stenger (Antoinette); 7 Koch (Marguerite).

Rhin (Haut-).

1 Ingold (Anna); 2 Lang (Eugénie); 3 Koch (Marguerite).

Rhône.

1 Berger (Catherine); 2 Lardet (Marie); 3 Faure (Marie); 4 Bogniol (Virginie); 5 Vial (Colomba); 6 Selbon (Maria); 7 Godicle (Jeanne); 8 Deplatriere (Gabrielle); 9 Boix (Maria); 10 Couty (Mélanie); 11 Robert (Juliette); 12 Lamard (Jeanne); 13 Pointet (Jeanne);

14 Frasseren (Marie-Françoise); 15 Poyet (Antoinette); 16 Chastel (Marie-Louise); 17 Bihermand (Noella); 18 Denis (Paule); 19 Mercier (Marie); 20 Dupire (Marguerite); 21 Fraret (Gabrielle); 22 Roux (Marie-Jeanne); 23 Pillon (Jeanne); 24 Farinetti (Rosa); 25 Humbert (Ida); 26 Fazille (Léa); 27 Servignat (Jeanne); 28 Parmigiani (Mélanie); 29 Verilhac (Antonia); 30 Meunier (Madeleine); 31 Toubin (Clotilde).

Saône (Haute-).

1 Gazillot (Yvonne).

Saône-et-Loire.

1 Febvre (Marguerite); 2 Bouchacourt (Jeanne).

Sarthe.

1 Hubert (Clémence); 2 Houriez (Marie-Aimée); 3 Serpin (Hélène); 4 Salin (Germaine); 5 Gaudin (Berthe); 6 Benard (Marie-Thérèse); 7 Morin (Thérèse); 8 Benoit (Blanche).

Savoie.

1 Roullier (Germaine); 2 Fernandez (Germaine).

Savoie (Haute-).

1 Godicle (Jeanne); 2 Villani (Joséphine).

Seine.

1 Hauprich (Marie-Madeleine); 2 Auffret (Juliette); 3 Tanneau (Catherine); 4 Corvez (Berthe); 5 Boudjedida (Henriette); 6 Prigent (Louisette); 7 Le Guerer (Madeleine); 8 Loiseau (Hélène); 9 Mirabito (Romaine); 10 Yaouanc (Armande); 11 Narbonne (Marie-Louise); 12 Lefevre (Jeanne); 13 Cosnier (Hélène); 14 Dukan (Rachel); 15 Cutullic (Gilberte); 16 Desailly (Célina); 17 Fournet (Simone); 18 Perrot (Hélène); 19 Roy (Claire); 20 Desmoulin (Marie-Louise); 21 Marechal (Agnès); 22 Le Chevalier (Georgette); 23 Maugueret (Hélène); 24 Certier (Odette); 25 Le Graët (Jeanne); 26 Pajanacci (Denise); 27 Verilhac (Antonia); 28 Calvez (Gisèle); 29 Fermi (Raymonde); 30 Prevoteaux (Renée); 31 Satta (Marie-Anne); 32 Descamps (Andrée); 33 Longeon (Renée); 34 Blanchart (Marie-Louise); 35 Fees (Yvonne); 36 Brichon (Louise); 37 Jossic (Marie-Louise); 38 Roquette (Marie); 39 Pouron (Louise); 40 Fest (Joséphine); 41 Armand (Huguette); 42 Pech (Henriette); 43 Fogliato (Georgette); 44 Sautet (Suzanne); 45 Laib (Marie-Marthe); 46 Durand (Mariette); 47 Sannier (Yvonne); 48 Marchand (Raymonde); 49 Le Buan (Aline); 50 Vidau (Marie-Louise); 51 Dormoy (Gabrielle); 52 Poisson (Augustine); 53 Montignies (Lucie); 54 Lesain (Jeanne); 55 Bigorne (Lucienne); 56 Morelli (Marie-Jeanne); 57 Payen (Solange); 58 Lucet (Odette); 59 Laufer (Georgette); 60 Heuzey (Georgette).

Seine-Maritime.

1 Depetiteville (Juliette); 2 Gorin (Marcelle); 3 Courtois (Denise); 4 Tellier (Germaine); 5 Helouis (Madeleine).

Seine-et-Marne.

1 Corvez (Berthe); 2 Lefevre (Jeanne).

Seine-et Oise.

1 Nahmias (Clara); 2 Le Guerer (Madeleine); 3 Narbonne (Marie-Louise); 4 Legivre (Marthe); 5 Dussaussois (Andrée); 6 Roy (Claire); 7 Berton (Juliette); 8 Durand (Marie-Catherine); 9 Blanchart (Marie-Louise); 10 Andre (Elise); 11 Vidau (Marie-Louise); 12 Gromesnil (Yvonne); 13 Lucet (Odette).

Sèvres (Deux-).

1 Rochefort (Raymonde); 2 Fournier (Madeleine); 3 Gele (Marie).

Somme.

1 Fontaine (Renée); 2 Courtois (Denise); 3 Beaufort (Jeanne).

Tarn.

1 Cuq (Henriette); 2 Salvetat (Jeanne); 3 Bardou (Albanie); 4 Roques (Renée).

Tarn-et-Garonne.

1 Roques (Renée).

Var.

1 Albertini (Marie); 2 Bauchiere (Marcelle); 3 Labise (Anna); 4 Pichaud (Joséphine); 5 Ferriot (Claire); 6 Schiff (Madeleine); 7 Quattropani (Pierrette); 8 Menardi (Lucie); 9 Ferrari (Célestine); 10 Serpollet (Marie); 11 Valente (Simone); 12 Trebaol (Isabelle); 13 Giannotti (Raymonde); 14 Richert (Claudia); 15 Rateau (Louise); 16 Gandolfi (Marie); 17 Zolla (Emilie).

Vaucluse.

1 Arnaud (Madeleine); 2 Buatois (Maria); 3 Combe (Henriette); 4 Simoncini (Mathilde); 5 Fayet (Fernande).

Vendée.

1 Bienvenu (Madeleine).

Vienne.

1 Pouzioux (Jeanne); 2 Auzemery (Madeleine); 3 Sussingeas (Louise); 4 Faure (Marie-Madeleine); 5 Cottencin (Marie-Louise); 6 Roquet (Lucienne); 7 Dailler (Marie-Thérèse).

Vienne (Haute-).

1 Chabrillanges (Ida); 2 Soury (Marie-Louise); 3 Chaland (Hélène); 4 Fargeas (Valentine); 5 Cosnier (Hélène); 6 Lavergne (Thérèse); 7 Sussingeas (Louise).

Vosges.

1 Thomas (Marcelle); 2 Pauly (Germaine); 3 Mangeolle (Thérèse).

Yonne.

1 Renaudin (Blanche).

Alger.

1 Forquignon (Marie-Carmel).

Oran.

1 Aoudai (Léonie).

Constantine.

1 Heuriel (Eliette); 2 Frantz (Andrée).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bernard (René) (Vienne, Basses-Pyrénées); Fredouille (Georges) (Hérault); Pellissier (François) (Bouches-du-Rhône); Devise (Louis) (Isère); Cohignac (René) (Ille-et-Vilaine); Tossello (Jacques) (Alpes-Maritimes); Diascorn (Julie) (Creuse, Haute-Vienne); Lafay (René) (Loire, Rhône); Jacques (Charles) (Bas-Rhin, Haut-Rhin); Daudin (René) (Maine-et-Loire); Richard (Jean) (Meurthe-et-Moselle); Carpentier (Pierre) (Seine-Maritime); Vuitton (Claudius) (Ain).

EMPLOIS MASCULINS

Masseur kinésithérapeute.

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Gheude (Robert).

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Varreon (Jean).

Aisne.

1 Dudragne (André); 2 Vernay (Louis).

Allier.

1 Peronne (Fernand).

Alpes-Maritimes.

1 Bracco (Rino); 2 Russo (Joseph); 3 Fedele (Jean); 4 Pietri (Joseph); 5 Juillard (André); 6 Bosselet (André).

Ariège.

1 Garrabe (Urbain).

Aude.

1 Rouveyrollis (Fernand).

Bouches-du-Rhône.

1 Ollieu (Alexandre); 2 Bourges (Raoul); 3 Torres (Henri); 4 Deleplace (Gabriel); 5 Tramier (Gabriel); 6 Mattes (Jules); 7 Signoret (Albert); 8 Federe (Jean); 9 Valais (Léo); 10 Gil (François); 11 Albert-Gondrand (Louis); 12 Borrini (Louis); 13 Ibanez (Emmanuel); 14 Banon (Michel); 15 Pietri (Joseph); 16 Avossa (David); 17 Bosselet (André); 18 Germani (Jacques).

Calvados.

1 Leret (Valmont); 2 Magnol (Lucien); 3 Lecouturier (Henri).

Cantal.

1 Francon (Jules).

Charente-Maritime.

1 Konialian (Hovaguem); 2 Angibeau (Jean).

Corse.

1 Ricci (Antoine); 2 Colombani (Sampiéro); 3 Pierantoni (Simon); 4 Juillard (André); 5 Giafferi (Charles).

Côte-d'Or.

1 Prunier (Aimé); 2 Gabillot (Henri); 3 Martin (Edmond); 4 Menetrier (Aimé); 5 Terrain (Richard).

Côtes-du-Nord.

1 Le Gruiec (François); 2 Aveline (Lucien).

Dordogne.

1 Miallon (Fernand); 2 Barbanceys (Firmin).

Finistère.

1 Le Gruiec (François) ; 2 Le Leste (François) ; 3 Barbier (Pierre).

Gard.

1 Reig (Joseph) ; 2 Recommis (André) ; 3 Rouveyrollis (Fernand).

Garonne (Haute-).

1 Duffau (Aristide) ; 2 Dupre (Henri) ; 3 Poussi (Paul) ; 4 Passerat (René) ; 5 Jannot (Théodule) ; 6 Gourdier (André) ; 7 Garrabe (Urbain).

Gers.

1 Dupre (Henri) ; 2 Fournet (Claude).

Gironde.

1 Barbanceys (Firmin) ; 2 Felix (André) ; 3 Bernos (Denis) ; 4 Fournet (Claude) ; 5 Angibeau (Jean) ; 6 Labrege (Pierre).

Hérault.

1 Maurin (Vincent) ; 2 Reig (Joseph) ; 3 Barthelemy (Gaston) ; 4 Recommis (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Badoul (Georges) ; 2 Trochard (Louis) ; 3 Lemoine (Roger) ; 4 Doublet (Pierre) ; 5 Bossard (Pierre).

Indre.

1 Mardon (Désiré).

Indre-et-Loire.

1 Piou (Louis) ; 2 Mardon (Désiré) ; 3 Navard (Jacques) ; 4 Poupart (Frédéric) ; 5 Bosse (Paul) ; 6 Chapu (Louis) ; 7 Lelin (Jean-Baptiste) ; 8 Coynault (Daniel) ; 9 Conzett (Henri).

Isère.

1 Besson (Joseph) ;

Loir-et-Cher.

1 Chapu (Louis).

Loire.

1 Guillot (Lucien) ; 2 Thouvenot (Jean-Marie).

Loire-Atlantique.

1 Agasse (Georges) ; 2 Coynault (Daniel).

Loire (Haute-).

1 Varenne (Louis).

Lot.

1 Michel (Constant).

Lot-et-Garonne.

1 Bridet (Pierre).

Maine-et-Loire.

1 Bosse (Paul) ; 2 Chevolleau (Raymond) ; 3. Conzett (Henri).

Manche.

1 Dufour (Louis) ; 2 Birée (Louis).

Marne.

1 Peronne (Fernand).

Marne (Haute-)

1 Claire (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Prunier (Aimé) ; 2 Royer (André) ; 3 Thiriet (Albert).

Meuse.

1 Royer (André).

Morbihan.

1 Nicot (Jean-Baptiste) ; 2 Launait (André) ; 3 Le Lesle (François).

Moselle.

1 Pister (Gilbert).

Nièvre.

1 Konialian (Hovaguem).

Nord.

1 Dufour (Louis) ; 2 Delauffre (Joseph) ; 3 Pillet (René) ; 4 Carrel (Eugène).

Oise.

1 Vernay (Louis) ; 2 Pittet (René).

Pas-de-Calais.

1 Delauffre (Joseph) ; 2 Robbe (René).

Puy-de-Dôme.

1 Houssat (Henri) ; 2 Junisson (Pierre) ; 3 Françon (Jules) ; 4 Brandelet (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Bernos (Denis) ; 2 Labrege (Pierre).

Pyrénées (Hautes-).

1 Perez (Roger) ; 2 Duffau (Aristide) ; 3 Burre-Burette (Clément).

Pyrénées-Orientales.

1 Bridet (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Risch (Alphonse) ; 2 Dietsch (Marcel) ; 3 Bauer (Gustave) ; 4 Redelsperger (Robert).

Rhin (Haut-).

1 Bauer (Gustave).

Rhône.

1 Varreon (Jean) ; 2 Terrain (Richard) ; 3 Albert-Gondrand (Louis).

Savoie (Haute-).

1 Arnould (Jean).

Saône-et-Loire.

1 Martin (Edmond).

Sarthe.

1 Lacroix (Albert) ; 2 Pilette (Henri).

Savoie.

1 Besson (Joseph).

Seine.

1 Trochard (Louis) ; 2 Desbois (Henri) ; 3 Signoret (Albert) ; 4 Blondeau (Jacques) ; 5 Mazauric (Paul) ; 6 Jannot (Théodule) ; 7 Lewkowitz (Joseph) ; 8 Doublet (Pierre) ; 9 Calvarin (Yves) ; 10 Robin (Henri) ; 11 El Beze (Edouard) ; 12 Geslain (Max) ; 13 Pilette (Henri) ; 14 Bianchini (Joseph) ; 15 Carrel (Eugène).

Seine-Maritime.

1 Boniface (Fernand) ; 2 Dussailly (Germain) ; 3 Viel (Didier).

Seine-et-Marne.

1 Desbois (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Calvarin (Yves) ; 2 Geslain (Max).

Sèvres (Deux).

1 Croise (Claude).

Somme.

1 Bonelle (Pierre).

Tarn.

1 Falgayrac (Jacques).

Var.

1 Biagiotti (César) ; 2 Borrini (Louis) ; 3 Banon (Michel) ; 4 Chapousset (Gaston) ; 5 Germani (Jacques).

Vaucluse.

1 Mattes (Jules).

Vendée.

1 Chevolleau (Raymond).

Vienne.

1 Piou (Louis) ; 2 Croise (Claude).

Vienne (Haute-).

1 Nardoux (Georges).

Vosges.

1 Arnould (Jean).

Yonne.

1 Mongellaz (Pierre).

Alger.

1 Ors (Etienne).

Tunisie.

1 Barthelemy (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Hernot (Guillaume) ; 2 Wasek (Jean).

Allier.

1 Piau (Abel).

Alpes (Basses-).

1 Tinh Tran Van (Bernard).

Alpes-Maritimes.

1 Molton (Jean) ; 2 Tinh Tran Van (Bernard) ; 3 Foata (Sébastien) ; 4 Parentini (Louis) ; 5 Barre (Emile) ; 6 Lezat (François) ; 7 Pogliano (Sylvain) ; 8 Bailliez (Lucien) ; 9 Dalmas (Charles) ; 10 Lacombe (Antoine) ; 11 Traverse (Louis) ; 12 Filippi (Mathieu) ; 13 Dansault (Yves) ; 14 Parenti (Antoine) ; 15 Otto-Bruc (Armand).

Ardennes.

1 Biren (Robert).

Aube.

1 Sueur (Maurice).

Aveyron.

1 Szyczak (Yvan).

Bouches-du-Rhône.

1 Perret (Raymond) ; 2 Miretti (Barthélémy) ; 3 Ducollomb (Louis) ; 4 Pezet (Henri) ; 5 Payan (Elie) ; 6 Peruchon (Charles) ; 7 Martin (Sylvain) ; 8 Walterlot (Roland) ; 9 Firmin-Premier (Louis) ; 10 Filippi (Mathieu) ; 11 Bonnet (Maurice) ; 12 Roman (Francis) ; 13 Rebeur (Paul) ; 14 Chambon (René) ; 15 Sauze (René) ; 16 Mephane (Célestin) ; 17 Parenti (Antoine) ; 18 Lagarde (Robert) ; 19 Gagny (Georges) ; 20 Maurel (Jean).

Calvados.

1 Marguet (Michel).

Charente-Maritime.

1 Neuville (Pierre) ; 2 Montzamir (Marcel) ; 3 Battesti (Paul) ; 4 Fonteneau (Pierre) ; 5 Poin (Robert).

Corse.

1 Canonici (Antoine).

Côte-d'Or.

1 Doussot (Henri) ; 2 Perrin-Duc (Georges) ; 3 Bailly (Maurice) ; 4 Pain (Lucien) ; 5 Marlotte (Félix) ; 6 Maranelli (Ambroise).

Côtes-du-Nord.

1 Callec (Marcel) ; 2 Piriou (Georges) ; 3 Bernard (Raymond) ; 4 Gourio (Roger) ; 5 Chaligne (Roland).

Dordogne.

1 Boubaker ben Khémia ; 2 Regner (Jean).

Eure.

1 Dauvillier (Roger).

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond) ; 2 Larher (Hervé).

Finistère.

1 Saliou (François) ; 2 Le Guen (Albert) ; 3 Guiziou (François) ; 4 Piriou (Georges) ; 5 Richard (François) ; 6 Lavanant (Edouard) ; 7 Le Scouezec (Edouard) ; 8 Faven (Maurice) ; 9 Quiniou (Robert) ; 10 Le Bourdon (Jacques) ; 11 Nicol (Marcel) ; 12 Chaligne (Roland).

Gard.

1 Logerot (Maurice) ; 2 Peret (Jules) ; 3 Walterlot (Roland) ; 4 Perrono (Théophile) ; 5 Sodini (Pierre).

Garonne (Haute-).

1 Lebran (Gustave) ; 2 Ruslaing (François) ; 3 Lavanant (Edouard) ; 4 Oules (René) ; 5 Bosc (Robert) ; 6 Dardenne (René) ; 7 Mesures (Louis) ; 8 Cabanes (Roland).

Gironde.

1 Reynal (René) ; 2 Lezat (François) ; 3 Decoster (Cyrille) ; 4 Labrit (Claude) ; 5 Bonvel (Flavien) ; 6 Jaccou (André) ; 7 Battesti (Paul) ; 8 Giraud (Gaëtan) ; 9 Mesures (Louis) ; 10 Lordan (Marcel) ; 11 Regner (Jean).

Hérault.

1 Parentini (Louis) ; 2 Palao (Fabien).

Ille-et-Vilaine.

1 Payen (Aristide) ; 2 Quemerais (André) ; 3 Girard (Pierre) ; 4 Gourio (Roger) ; 5 Seillier (Roger).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène) ; 2 Boucher (Raymond) ; 3 Thibaudeau (Guy).

Isère.

1 Baudin (Etienne) ; 2 Liefooghe (Pierre).

Loir-et-Cher.

1 Morincomme (Adrien) ; 2 Bruneau (Maurice).

Loire.

1 Thomas (Clément).

Loire-Atlantique.

1 Chevalier (Emile) ; 2 Quemerais (André) ; 3 Chanson (Henri) ; 4 Le Guen (Tanguy) ; 5 Maisagne (Gaston) ; 6 Houssais (Maurice) ; 7 Morin (Roger) ; 8 Couëdro (Gabriel) ; 9 Girard (Pierre) ; 10 Louis (Jean) ; 11 Guibert (Joseph) ; 12 Quiniou (Robert) ; 13 Boussot (Ange-Marie) ; 14 Pauvert (Marcel) ; 15 Blanchard (Edouard) ; 16 Danioux (Gabriel) ; 17 Jaccou (André) ; 18 Tournier (Jean) ; 19 Vinouze (Yves) ; 20 Michaud (Etienne) ; 21 Turpin (Jean) ; 22 Merieau (André) ; 23 Amiaud (Claude) ; 24 Fonteneau (Pierre).

Loiret.

1 Morincomme (Adrien) ; 2 Marche (Gérard) ; 3 Bruneau (Maurice).

Lot-et-Garonne.

1 Pis (Jean) ; 2 Dardenne (René) ; 3 Cabanes (Roland).

Lozère.

1 Laurens (Louis).

Maine-et-Loire.

1 Segaud (Jules) ; 2 Poireau (Eugène) ; 3 Touchais (Alphonse) ; 4 Louis (Jean) ; 5 Pauvert (Marcel) ; 6 Blanchard (Edouard) ; 7 Dansault (Yves) ; 8 Blandin (Bernard).

Manche.

1 Pallarès (André) ; 2 Marguet (Michel).

Marne.

1 Reibel (Yves) ; 2 Labrit (Claude) ; 3 Biren (Robert).

Marne (Haute-).

1 Gerardin (Gérard).

Mayenne.

1 Boue (Jean).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thébaud (Jean) ; 2 Marche (Gérard) ; 3 Mathieu (Roger).

Morbihan.

1 Le Pennec (Joseph) ; 2 Legal (François) ; 3 Chanson (Henri) ; 4 Danlec (Yves) ; 5 Merrien (Henri) ; 6 Vautier (Alphonse) ; 7 Bernard (Raymond) ; 8 Le Scouezec (Edouard) ; 9 Faven (Maurice) ; 10 Nicol (Marcel) ; 11 Le Meec (René) ; 12 Turpin (Jean) ; 13 Passal (Vincent).

Moselle.

1 Nicaise (Nicolas) ; 2 Eberland (Jean) ; 3 Jacquet (Camille) ; 4 Klein (Marie-Joseph).

Nord.

1 Daire (Raymond) ; 2 Priez (Moïse) ; 3 Bossus (René) ; 4 Decoster (Cyrille) ; 5 Guibert (Paul) ; 6 Pruvost (Henri) ; 7 Munoz (Armand) ; 8 Benicourt (Eugène) ; 9 Lemaire (Henri).

Oise.

1 Le Guen (Tanguy) ; 2 Dolle (Christian).

Pas-de-Calais.

1 Lecoustre (François) ; 2 Guibert (Paul) ; 3 Pruvost (Henri) ; 4 Grun (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Piau (Abel) ; 2 Thomas (Clément)

Pyrénées-Orientales.

1 Cifre (Pierre).

Rhin (Bas-)

1 Milliere (Marcel); 2 Petit (Armand); 3 Kleinhentz (Henri); 4 Goeiter (Joseph); 5 Bertrand (André); 6 Deloge (Gabriel); 7 Cornec (Jean-François); 8 Herzog-Hess (Roger); 9 Gaullier (Gabriel).

Rhin (Haut-).

1 Schleret (Marcel); 2 Basso (Albert); 3 Engel (René); 4 Bettle (Alfred); 5 Foehrle (Fernand).

Rhône.

1 Peruchon (Charles); 2 Jacquet (Camille); 3 Peret (Jules); 4 Chambon (René).

Saône-et-Loire.

1 Doussot (Henri); 2 Pain (Lucien); 3 Jean (René).

Sarthe.

1 Fadoin (Léon); 2 Gaucher (Marcel); 3 Seillier (Roger).

Savoie.

1 Baudin (Etienne).

Savoie (Haute-).

1 Bussat (Charles).

Seine

1 Reibel (Yves); 2 Neuville (Pierre); 3 Eberland (Jean); 4 Neuville (Bernard); 5 Simon (Henri); 6 David (Pierre); 7 Fosse (André); 8 Pietri (Paul); 9 Klein (Marie-Joseph); 10 Munoz (Armand); 11 Cornec (Jean-François); 12 Violin (Henri); 13 Richard (Paul); 14 Mephane (Célestin); 15 Joyeux (Fernand); 16 Giabiconi (Lucien); 17 Gagny (Georges); 18 Gaignard (René); 19 Lordan (Marcel); 20 Gheude (Robert); 21 Bouc (Jean); 22 Auffret (Adolphe).

Seine-Maritime

1 Bouvier (Fernand).

Seine-et-Marne.

1 Daire (Raymond); 2 Morel (Christian); 3 Feyereisen (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Legal (François); 2 Pradel (André); 3 Guegueniat (Jean); 4 Duault (André); 5 Simon (Henri); 6 David (Pierre); 7 Roman (Francis); 8 Richard (Paul); 9 Joyeux (Fernand); 10 Feyereisen (Jean); 11 Auffret (Adolphe)

Sèvre (Deux-).

1 Thibaudeau (Guy).

Somme.

1 Wasek (Jean).

Tarn-et-Garonne.

1 Canonici (Antoine).

Var.

1 Foata (Sébastien); 2 Monzamir (Marcel); 3 Traverse (Louis); 4 Bonnet (Maurice); 5 Février (Robert); 6 Sueur (Maurice); 7 Sauze (René); 8 Saint-Germain (Olivier); 9 Raulot (Michel); 10 Germani (Antoine); 11 Sodini (Pierre)

Vaucluse.

1 Logerot (Maurice); 2 Moiton (Jean); 3 Liefooghe (Pierre);.

Vendée.

1 Petit (Armand); 2 Maisagne (Gaston); 3 Archambaud (Aimé).

Vienne.

1 Boubaker ben Khémia ; 2 Avry (Robert); 3 Boucher (Raymond).

Vienne (Haute-).

1 Houssais (Maurice).

Vosges.

1 Thebaud (Jean); 2 Mathieu (Roger).

Alger.

Khelil-Charef Hamida.

Guadeloupe.

1 Dufay (Flavien); 2 Laquitaine (Jules); 3 Repert (Albert).

Martinique.

1 Dufay (Flavien); 2 Repert (Albert).

La Réunion.

1 Dufour (Benoît); 2 Barbin (Francis).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Moyen (Roger) (Hautes-Alpes, Basses-Alpes).

Garçon de laboratoire.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Pesery (Léonce).

Alpes-Maritimes.

1 Cervetti (Paul).

Ardennes.

1 Wyns (Claude).

Bouches-du-Rhône.

1 Kaczor (Karol); 2 Cervetti (Paul); 3 Clerc (Jean); 4 Creange (Roger); 5 Albertini (Ignace).

Cantal.

1 Venries (Pierre).

Charente-Maritime.

1 Guillemet (Maurice).

Creuse.

1 Berneron (Marcel).

Gard.

1 Giansili (Jacques); 2 Troubat (Camille).

Garonne (Haute-).

1 Lile (Roger); 2 Venries (Pierre); 3 Chapavayre (Célestin); 4 Cogules (Joseph); 5 Roques (William); 6 Racaud (Roger); 7 Deromieu (Guy).

Hérault.

1 Prio (Louis); 2 Taurines (Georges); 3 Fabre (René); 4 Linares (Joseph); 5 Troubat (Camille).

Ille-et-Vilaine.

1 Aubrée (Marcel); 2 Esnault (Joseph); 3 Hardy (Jean); 4 Dorleans (Joseph-Marie); 5 Beaulieu (Amand); 6 Fretel (Francis); 7 Dabout (Eugène); 8 Le Tacon (Ambroise).

Indre.

1 Ferre (Jacques).

Indre-et-Loire.

1 Reviron (Roland); 2 Perrigault (Emile); 3 Charretier (Eugène).

Meurthe-et-Moselle.

1 Cuny (Robert); 2 Hanen (Emile).

Morbihan.

1 Even (Jean-Louis).

Moselle.

1 Branchu (Roger).

Nord.

1 Pannecouk (Roger); 2 Cocheteux (Jacques); 3 Baert (André).

Rhin (Haut-).

1 Schwob (Armand).

Rhône.

1 Bonniel (Henri).

Saône-et-Loire.

1 Bonniel (Henri).

Seine.

1 Luciani (Xavier); 2 Deromieu (Guy); 3 Dabout (Eugène); 4 Albertini (Ignace)

Sèvres (Deux-).

1 Branchu (Roger); 2 Guillemet (Maurice); 3 Sene (Gédéon).

Tarn.

1 Puech (Christian).

Tarn-et-Garonne.

1 Puech (Christian).

Var.

1 Linares (Joseph); 2 Giansili (Jacques).

Vienne (Haute-).

1 Berneron (Marcel).

Territoire de Belfort.

1 Schwob (Armand).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Le Troquer (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Troquer (François).

Nord.

1 Le Grand (René).

Rhin (Bas-).

1 Loiseau (Henri).

Seine-et-Oise.

1 Loiseau (Henri).

Ouvriers spécialisés.

AFFUTEUR DE SCIES

CATÉGORIE « C »

Cher.

1 Meriau (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Var.

1 Cantegrel (Pierre).

AIDE-OPTICIEN

CATÉGORIE « D »

Morbihan.

1 Langonne (Pierre).

AJUSTEUR

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Morvan (Marcel).

Finistère.

1 Leaustic (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Teyssedre (André).

Loire.

1 Guillot (Lucien).

Moselle.

1 Kempf (Jean).

Puy-de-Dôme.

1 Grille (Jacques).

Pyrénées (Hautes-).

1 Arberet (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Schmitt (Fernand) ; 2 Marck (Claude).

Rhin (Haut-).

1 Kempf (Jean).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Guillemet (Alfred) ; 2 Guenole (François).

Côte d'Or.

1 Ledier (Ernest).

Finistère.

1 Gahagnon (Emile) ; 2 Quere (François) ; 3 Leal (Jean) ; 4 Laouenan (Joseph) ; 5 Berry (Laurent) ; 6 Masset (Roger) ; 7 Leon (Albert) ; 8 Barvec (Auguste).

Gard.

1 Bertrand (André).

Ille-et-Vilaine.

1 Quemerais (André) ; 2 David (Marcel).

Loire.

1 Thomas (Clément).

Loire-Atlantique.

1 Quemerais (André) ; 2 Minier (Emile).

Morbihan.

1 Jambu (André) ; 2 Monfort (Jean) ; 3 Mabil (Ferdinand) ; 4 Bourdiec (Julien) ; 5 Fouille (René) ; 6 Guegan (François).

Puy-de-Dôme.

1 Thomas (Clément).

Rhin (Bas-).

1 Kriegel (Joseph).

Rhône.

1 Minier (Emile) ; 2 Ledier (Ernest).

Seine.

1 Monfort (Jean) ; 2 Jauze (Sylvain).

AJUSTEUR DE PRECISION

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Brisard (Louis).

Gironde.

1 Jarnolle (Pierre).

AJUSTEUR MECANICIEN

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Morant (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Irman (Etienne).

Rhône.

1 Vangeon (André).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Delmas (René) ; 2 Le Cornu (Jean).

Finistère.

1 Le Duff (Yves-Marie).

Manche.

1 Mounier (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Trunzer (Joseph) ; 2 Reber (Ernest).

APPAREILLEUR

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Polard (Jean).

Morbihan.

1 Le Fur (Eugène).

ARMURIER ET MECANICIEN D'ARMEMENT

CATÉGORIE « C »

Morbihan.

1 Audran (Armand).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Agriodos (Victorien).

Finistère.

1 Chavonet (Félix).

Meuse.

1 Collin (Maurice).

Seine.

1 Bellier (Maurice) ; 2 Morisset (André).

Var.

1 Agriodos (Victorien).

Vienne.

1 Bellier (Maurice).

BOULANGER

CATÉGORIE « C »

Var.

1 Rabbia (André).

CATÉGORIE « D »

Garonne (Haute-).

1 Leveque (Marcel).

Hérault.

1 Leveque (Marcel).

Sarthe.

1 Guyot (Maurice).

Seine-et-Marne.

1 Leroy (René).

Seine-et-Oise.

1 Guyot (Maurice).

Martinique.

1 Leroy (René).

BOURRELIER

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Dantec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Dantec (Jean).

Morbihan.

1 Evenot (Victor).

CHARPENTIER

CATÉGORIE « C »

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Garonne (Haute-).

1 Pujol (Jean).

Manche.

1 Yon (Henri).

Moselle.

1 Heit (Félix).

Nord.

1 Vanbremeerch (Jean).

CATÉGORIE « D »

Corse.

1 Campa (Etienne).

Finistère.

1 Troadec (Auguste); 2 Kerdraon (Albert).

Morbihan.

1 Berou (Jean).

CHARRON

CATÉGORIE « C »

Manche.

1 Dinard (Pierre).

Seine-Maritime.

1 Dinard (Pierre).

CHAUDRONNIER-TOLIER

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Pires (Henrique).

Seine

1 Dumont (Albert).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Plouzane (Goulven); 2 Kermaidic (Vincent); 3 Boennec (Raymond); 4 Lozach (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Kermaidic (Vincent).

Loire-Atlantique.

1 Plouzane (Goulven); 2 Bargain (Jean).

Morbihan.

1 Guegan (François).

Sarthe.

1 Lozach (Jean).

CHAUDRONNIER-MECANICIEN

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Herry (Paul).

CONDUCTEUR DE VEHICULES

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Jamier (Joseph).

Puy-de-Dôme.

1 Jamier (Joseph).

Seine.

1 Gualda (Ramon); 2 Bombili (Eugène).

Seine-Maritime.

1 Viel (Didier).

Vienne (Haute-).

1 Chambord (André).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Santerne (Amédée).

Alpes-Maritimes.

1 Lezat (François).

Eure.

1 Charpentier (Paul).

Garonne (Haute-).

1 Lezat (François).

Gironde.

1 Gaston (Gérard); 2 Parigi (Paul); 3 Guilbert (Marcel)

Landes.

1 Gaston (Gérard).

Manche.

1 Cavelier (Marcel).

Rhône.

1 Masson (Guy).

Savoie (Haute-).

1 Santerne (Amédée).

Seine-Maritime.

1 Cavelier (Marcel).

CONDUCTEUR MECANICIEN DE VEHICULES

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Sabatier (James).

Cher.

1 Meriau (Marcel).

Seine.

1 Gualda (Ramon).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

Loire.

1 Chappat (Louis.

Loire-Atlantique.

1 Turpin (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Mallet (André); 2 Louis (Jean).

Morbihan.

1 Le Meec (René); 2 Turpin (Jean).

Sarthe.

1. Mallet (André).

MECANICIEN

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Guagenti (Ange).

Puy-de-Dôme.

1 Durand (Jean-Marie).

Seine-et-Oise.

1 Warin (Albert).

Var.

1 Guagenti (Ange).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Chapelle (Victorin) ; 2 Deidier (Jean-Louis).

Bouches-du-Rhône.

1 Deidier (Jean-Louis).

Côtes-du-Nord.

1 Raoul (Louis) ; 2 Prigent (Jean).

Finistère.

1 Raoul (Louis) ; 2 Cariou (Hervé) ; 3 Guena (Albert) ; 4 Plouzane (Goulven) ; 5 Guiziou (François) ; 6 Prigent (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Philibert).

Indre-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Landes.

1 Bidot (Christian).

Loire-Atlantique.

1 Fruneau (Michel) ; 2 Plouzane (Goulven) ; 3 Fevrier (Eugène) ; 4 Chevalier (Emile) ; 5 Chanson (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Poireau (Eugène).

Meurthe-et-Moselle.

1 Lagney (Fernand).

Morbihan.

1 Jegouzo (Alexis) ; 2 Mercier (Louis) ; 3 Le Rouzic (Philibert) ; 4 Cargouet (Joseph) ; 5 Fruneau (Michel) ; 6 Fevrier (Eugène) ; 7 Chanson (Henri) ; 8 Merrien (Henri).

Nord.

1 Dercle (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Goetter (Joseph) ; 2 Barisy (Raymond).

Seine.

1 Lagney (Fernand).

Var.

1 Chapelle (Victorin).

CORDONNIER

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Brehier (Jean).

Hérault.

1 Parisot (Pierre).

Jura.

1 Hattermann (Joseph).

Manche.

1 Jade (Jean).

Morbihan.

1 Payen (Roger) ; 2 Jade (Jean).

Moselle.

1 Rubeck (Georges).

Nord.

1 Brugalay (Alphonse).

Pyrénées-Orientales.

1 Parisot (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Kuhn (Georges) ; 2 Laurent (Henri).

Rhin (Haut-).

1 Laurent (Henri).

Rhône.

1 Seve (Pierre) ; 2 Vouillon (Joseph).

Saône-et-Loire.

1 Seve (Pierre).

Seine-et-Marne.

1 Rubeck (Georges).

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Roguet (Gérard).

Gironde.

1 Roguet (Gérard).

CUISINIER

CATÉGORIE « C »

Corse.

1 Daragon (Lucien).

Moselle.

1 Jallat (Maurice.

Puy-de-Dôme.

1 Jallat (Maurice).

Pyrénées-Orientales.

1 Daragon (Lucien).

Seine.

1 Dupont (Maurice) ; 2 Aujard (Marcel) ; 3 Bizet (Paul) ; 4 Jezequel (Jean-Louis).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Ber (Roger).

Doubs.

1 Ber (Roger).

Seine.

1 Mounier (Marcellin).

Vienne (Haute-).

1 Mounier (Marcellin).

ELECTRICIEN

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Wislez (Marie).

Côtes-du-Nord.

1 Treguer (Michel).

Finistère.

1 Dolou (François) ; 2 Gueguen (Hervé) ; 3 Treguer (Michel).

Gard.

1 Wislez (Marie).

Gironde.

1 Potier (René).

Isère.

1 Milesi (Jean).

Nord.

1 Andre (Emile).

Pyrénées (Basses-).

1 Potier (René).

Rhin (Bas-).

1 Adam (Jean).

Seine.

1 Rolland (Robert).

Var.

1 Chesnaud (Edouard).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Durousseau (Alphonse).

Finistère.

1 Gouriou (Guillaume) ; 2 Le Gall (Robert) ; 3 Cadiou (Denis) ; 4 Salaün (François) ; 5 Le Goff (Pierre) ; 6 Calvez (Jean).

Gironde.

1 Calvez (Jean).

Loire Atlantique.

1 Abalea (Joseph) ; 2 Rouge (Guy).

Maine-et-Loire.

1 Lalonde (René).

Morbihan.

1 Hillion (Pierre) ; 2 Salaün (François).

Rhin (Bas-).

1 Sailer (Charles) ; 2 Dietrich (Fernand).

Rhin (Haut-).

1 Dietrich (Fernand).

Sarthe.

1 Guillou (Maurice) ; 2 Lalonde (René).

Seine-Maritime.

1 Marie (Henri).

Var.

1 Vial (Honoré).

AIDE ELECTRICIEN

CATÉGORIE « D »

Var.

1 Doucen (Roger).

ELECTRICIEN AJUSTEUR

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Jestin (Robert).

ELECTRICIEN MONTEUR

CATÉGORIE « C »

Cher.

1 Breton (Georges).

Seine.

1 Breton (Georges).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Muller (Jacques).

ETAMEUR

CATÉGORIE « C »

Dordogne.

1 Prudent (Raymond).

Gironde.

1 Prudent (Raymond).

FERBLANTIER

CATÉGORIE « C »

Dordogne.

1 Prudent (Raymond).

Gironde.

1 Prudent (Raymond).

FORGERON

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Guerif (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Lelievre (Eugène).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Chaudron (Jean-Louis).

Finistère.

1 Kerneves (Yves).

Gard.

1 Bouhelier (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Zeitler (Adolphe).

Rhin (Haut-).

1 Zeitler (Adolphe).

MECANICIEN FORGERON

CATÉGORIE « C »

Eure-et-Loire.

1 Person (Georges).

Seine.

1 Person (Georges).

GREEUR APPAREILLEUR

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Kermarrec (Louis) ; 2 Le Borgne (Laurent).

Loire-Atlantique.

1 Pesqueur (Joseph).

Morbihan.

1 Pesqueur (Joseph).

HORLOGER

CATÉGORIE « C »

Rhin (Bas-).

1 Spohr (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Spohr (Charles).

JARDINIER

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Nord.

1 Calvanus (Alfred).

Pyrénées (Basses).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent).

Rhin (Bas-).

1 Lang (Jean).

Seine.

1 Mauzen (Clément).

Seine-et-Oise.

1 Mauzen (Clément).

Vienne.

1 Bertrand (Adrien).

AIDE JARDINIER

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Perrier (Louis).

Charente-Maritime.

1 Guillemet (Maurice).

Finistère.

1 Le Meur (Ernest).

Sèvres (Deux-).

1 Guillemet (Maurice).

MAÇON

CATÉGORIE « C »

Aude.

1 Bravin (Giacinto).

Aveyron.

1 Ourtaud (Etienne).

Bouches-du-Rhône.

1 Gambetta (François) ; 2 Gallorini (Fernand).

Côtes-du-Nord.

1 Daniel (Georges).

Drôme.

1 Tollemer (Bien-Aimé).

Finistère.

1 Daniel (Georges) ; 2 Gouriou (Paul) : 3 Kerguiduff (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Ourtaud (Etienne).

Ille-et-Vilaine.

1 Coquin (Prudent) ; 2 Tinlot (Richard).

Meurthe-et-Moselle.

1 Brand (Louis).

Morbihan.

1 Gouriou (Paul).

Puy-de-Dôme.

1 Tollemer (Bien-Aimé).

Rhin (Bas-).

1 Broggini (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Broggini (Jean).

Sarthe.

1 Desmots (Robert).

Seine.

1 Crepeau (Marcel) ; 2 Bastier (Basile) ; 3 Kerguiduff (Jean).

Seine Maritime.

1 Levasseur (Louis).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Crausaz (Olivier).

Doubs.

1 Crausaz (Olivier).

Eure-et-Loir.

1 Evrard (Raymond).

Finistère.

1 Kerebel (Pierre) ; 2 Creff (Jean-Louis) ; 3 Kermaidic (Jean).

Morbihan.

1 Fravalo (Eugène).

Var.

1 Huguen (René).

MARECHAL FERRANT

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Trivier (Félix).

MENUISIER

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Rouyre (Aimé).

Ardennes.

1 Heit (Félix).

Aude.

1 Subreville (François).

Bouches-du-Rhône.

1 Michel (Joseph) ; 2 Rouyre (Aimé).

Corrèze.

1 Druliolle (Joseph).

Dordogne.

1 Cousteille (Jean).

Eure-et-Loir.

1 Cordier (Paul).

Finistère.

1 Mercier (François) ; 2 Le Gallic (Yves) ; 3 Queau (Nicolas) ; 4 Bellec (Albert).

Gard.

1 Gueguen (Yves) ; 2 Toulouse (Aimé).

Garonne, (Haute-).

1 Pujol (Jean) ; 2 D'Angelo (Eloi).

Gironde.

1 D'Angelo (Eloi).

Hérault.

1 Gueguen (Yves) ; 2 Subreville (François) ; 3 Toulouse (Aimé).

Ille-et-Vilaine.

1 Sebastien (Bernard) ; 2 Day (Jean) ; 3 Mauvieux (Roland) ; 4 Coquaud (Paul) ; 5 Coquelin (Louis).

Loire-Atlantique.

1 Papon (Félix).

Loiret.

1 Nioche (Maurice).

Mayenne.

1 Mauvieux (Roland).

Meurthe-et-Moselle.

1 Garzandat (René).

Morbihan.

1 Le Gallic (Yves) ; 2 Rouille (Louis) ; 3 Maurien (Jean).

Moselle.

1 Garzandat (René) ; 2 Thomas (René) ; 3 Heit (Félix).

Nord.

1 Delebecq (Léon).

Rhin (Bas-).

1 Martz (Pierre) ; 2 Michel (Edouard).

Rhin (Haut-).

1 Martz (Pierre) ; 2 Michel (Edouard).

Savoie.

1 Sandon (André).

Seine.

1 Queau (Nicolas) ; 2 Cheminant (Serge).

Seine-et-Oise.

1 Sebastien (Bernard) ; 2 Cheminant (Serge).

Var.

1 Mercier (François) ; 2 Michel (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Gineste (André).

Côtes-du-Nord.

1 Jestin (Pierre).

Finistère.

1 Auffret (Julien) ; 2 Bourbigot (Henri) ; 3 Tanguy (François) ; 4 Coz (Jean) ; 5 Le Meur (Michel) ; 6 Pouliquen (Jean) ; 7 Jestin (Pierre) ; 8 Bouguen (Armand).

Garonne (Haute-).

1 Solis (Théodule).

Gironde.

1 Grall (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Lemee (Alphonse).

Loire-Atlantique.

1 Le Guen (Tanguy) ; 2 Lemee (Alphonse).

Manche.

1 Bonnemains (Louis).

Marne (Haute-).

1 Lange (René).

Morbihan.

1 Lucas (Joseph) ; 2 Tanguy (François).

Oise.

1 Le Guen (Tanguy).

Pyrénées-Orientales.

1 Gineste (André).

Rhin (Haut-).

1 Schmitt (Joseph).

Rhône.

1 Perrin (Louis).

Seine.

1 Auffret (Julien).

Var.

1 Peres (Joseph).

MENUISIER CHARPENTIER

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Vallin (René).

Gironde.

1 Veyrinas (Joseph).

Var.

1 Vildard (Ernest).

Vienne (Haute-).

1 Vildard (Ernest).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Reilhac (Claude).

MENUISIER EBENISTE

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Carro (Georges).

Ille-et-Vilaine.

1 Pannetier (Théodore) ; 2 Carro (Georges).

Indre-et-Loire.

1 Helan (Rogatien).

Seine.

1 Pannetier (Théodore).

Alger.

1 Xamena (Antoine).

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Guedenet (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Risal (Antoine).

Gironde.

1 Risal (Antoine).

EBENISTE

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Peton (Guy).

Nord.

1 Plancqueel (Roger).

Seine-Maritime.

1 Peton (Guy).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Landure (Yves).

RABOTEUR

CATÉGORIE « C »

Rhin (Haut-).

1 Zilliox (Léon).

Territoire de Belfort.

1 Zilliox (Léon).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Hautes-).

1 Jaqueray (Antonin).

Martinique.

1 Jacqueray (Antonin).

MONTEUR D'ATELIER

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Gourmelon (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Quere (Julien).

MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL

CATÉGORIE « C »

Puy-de-Dôme.

1 Amblard (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Sprecher (Théodore).

Rhin (Haut-).

1 Sprecher (Théodore).

MOULEUR

CATÉGORIE « C »

Loire.

1 Thouvenot (Jean-Marie).

CATÉGORIE « D »

Meuse.

1 Devingt (André).

MOTORISTE

CATÉGORIE « D »

Morbihan.

1 Guegan (François).

OUVRIER D'ENTRETIEN

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Fanouillere (Auguste) ; 2 Andrzejewski (Stanislas).

CATÉGORIE « D »

Seine.

1 Benon (Robert).

PEINTRE

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves).

Finistère.

1 Lavanant (Paul) ; 2 Le Floch (Yves).

Ille-et-Vilaine.

1 Colombier (Maurice).

Mayenne.

1 Segretain (André).

Morbihan.

1 Le Caillec (Jean-Marie) ; 2 Chauprade (Marcel).

Nord.

1 Marquis (Marius).

Sarthe.

1 Segretain (André).

Seine.

1 Petit (André) ; 2 Schittulli (Joseph) ; 3 Smolarz (Stanislas) ; 4 Andrzejewski (Stanislas).

Seine-et-Oise.

1 Andrzejewski (Stanislas).

Vienne (Haute-).

1 Chaupradec (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Le Floch (Louis).

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

Var.

1 Le Floch (Louis).

PLATRIER

CATÉGORIE « C »

Rhône.

1 Debeaune (Joseph).

PLOMBIER

CATÉGORIE « C »

Puy-de-Dôme.

1 Amblard (Maurice).

Sarthe.

1 Perrussel (Julien).

PLOMBIER ZINGUEUR

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Micault (Pierre).

CHEF MONTEUR RADIO ELECTRICIEN

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Salou (Paul).

RADIO ELECTRICIEN

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Guilloux (Pierre).

Morbihan.

1 Guilloux (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Lancien (Emile).

Seine-Maritime.

1 Lancien (Emile).

SELLIER BOURRELIER

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Le Nouaille (Jean).

Morbihan.

1 Le Nouaille (Jean).

Saône-et-Loire.

1 Carteron (François).

CATÉGORIE « D »

Manche.

1 Legrain (René).

SERRURIER

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Mariotti (Benoît).

Ille-et-Vilaine.

1 Pouëssel (Aristide).

Rhin (Bas-).

1 Mennel (André).

Rhin (Haut-).

1 Mennel (André).

Seine.

1 Fleury (Robert).

Seine-et-Oise.

1 Bruley (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Loire-Atlantique.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Maine-et-Loire.

1 Mary (Marcel) ; 2 Le Guen (Camille).

Meurthe-et-Moselle.

1 Mathieu (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Wustinger (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Wustinger (Charles).

Var.

1 Guignard (Auguste).

SERRURIER FORGERON

CATÉGORIE « D »

Maine-et-Loire.

1 Meunier (Gustave).

Sarthe.

1 Meunier (Gustave).

SERRURIER SOUDEUR

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Cudennec (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Choblet (André).

SOUDEUR A L'ARC

CATÉGORIE « C »

Indre-et-Loire.

1 Brocherlou (Raymond).

Seine.

1 Retouse (Alfred) ; 2 Pisano (Vincent).

Constantine.

1 Elbaze (Eliaou).

CATÉGORIE « D »

Nièvre.

1 Bruet (Georges).

SOUDEUR AU CHALUMEAU

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Viroulaud (Henri).

Morbihan.

1 Riou (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Gauthier (Louis).

Aude.

1 Fourcou (René).

Jura.

1 Gauthier (Louis).

Pyrénées-Orientales.

1 Fourcou (René).

CHALUMISTE DECOUPEUR

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Sztolarcsik (Ernest).

Morbihan.

1 Sztolarcsik (Ernest).

TAILLEUR D'HABITS

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Orivelle (Marcel).

Calvados.

1 Etienne (François).

Côtes-du-Nord.

1 Etienne (François).

Finistère.

1 Penven (Pierre).

Gard.

1 Julian (Antoine) ; 2 Bastide (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Le Rouzic (Pierre).

Hérault.

1 Julian (Antoine) ; 2 Bastide (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Rouzic (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Waller (Robert).

Moselle.

1 Waller (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Wucher (Auguste) ; 2 Seeholtz (Léon) ; 3 Parmentier (Ernest).

Rhin (Haut-).

1 Wucher (Auguste) ; 2 Seeholtz (Léon).

Var.

1 Orivelle (Marcel).

TAILLEUR

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Le Boulanger (André).

Seine.

1 Le Boulanger (André).

TOURNEUR

CATÉGORIE « C »

Loire-Atlantique.

1 Camus (Georges).

Loiret.

1 Bauthamy (Guy).

Rhin (Bas-).

1 Gross (Auguste).

Rhône.

1 Fraysse (Jean-Baptiste).

Seine-Maritime.

1 Camus (Georges).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Fort (René).

Morbihan.

1 Robic (Jean) ; 2 Hibois (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Dietrich (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Drappier (Louis).

Sarthe.

1 Caillon (Bernard).

Territoire de Belfort.

1 Drappier (Louis).

MANŒUVRE SPECIALISE

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Penchenat (Jacques) ; 2 Ciais (Charles).

Ardèche.

1 Grangier (Louis).

Aude.

1 Delonca (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Duthu (Jean) ; 2 Vico (Honoré) ; 3 Vedric (Antoine) ; 4 Tchampourian (Fernand) ; 5 Licciardi (Jean) ; 6 Grangier (Louis) ; 7 Aurelio (Antoine).

Charente.

1 Jousseaume (Emile).

Charente-Maritime.

1 Jousseaume (Emile).

Cher.

1 Rippar (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Penchenat (Jacques) ; 2 Vernet (Elie) ; 3 Tassin (Gilbert) ; 4 Carteret (Raymond) ; 5 Druinot (Roger) ; 6 Bencib (Ahmed).

Côtes-du-Nord.

1 Le Morvan (Emmanuel) ; 2 Tosser (Lucien) ; 3 Thomas (Pierre) ; 4 Le Bail (Guillaume) ; 5 Gerard (Gaston).

Dordogne.

1 Mortessagne. (René).

Doubs.

1 Bencib (Ahmed).

Eure-et-Loir.

1 Riouall (Joseph).

Finistère.

1 Dubois (Marcel) ; 2 Alan (Pierre) ; 3 Gueguen (Hervé) ; 4 Tosser (Lucien) ; 5 Bleunven (Jean-François) ; 6 Le Diraison (Jean) ; 7 Le Borgne (Germain) ; 8 Hilliard (Louis) ; 9 Guiavarch (François) ; 10 Podeur (Yves).

Garonne (Haute-).

1 Gosio (Tranquille dit Ernest) ; 2 Fouassie (Antoine) ; 3 Gogules (Joseph) ; 4 Soler (Marcel).

Hérault.

1 Delonca (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Cordonnier (Ange) ; 2 Orain (Francis) ; 3 Thomas (Pierre) ; 4 Le Moine (Roger) ; 5 Choblet (André) ; 6 Vauleon (Albert) ; 7 Fortin (Vital) ; 8 Besnard (Alexandre) ; 9 Hilliard (Louis) ; 10 Rollais (Pierre) ; 11 Hamon (Marie-Ange) ; 12 Le Bail (Guillaume) ; 13 Huet (Pierre) ; 14 Fretel (Francis) ; 15 Vusnel (André) ; 16 Gerard (Gaston) ; 17 Guegan (Louis) ; 18 Auffray (Jules) ; 19 Quinton (Joseph) ; 20 Le Tacon (Ambroise).

Indre.

1 Collet (Henri) ; 2 Pradeau (Jean).

Indre-et-Loire.

1 Ribreau (Jean) ; 2 Collet (Henri).

Loire.

1 Reynaud (Régis) ; 2 Morel (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Thibaud (Pierre) ; 2 Gros (Raymond) ; 3 Turpin (Valentin) ; 4 Rollais (Pierre) ; 5 Prin (Georges) ; 6 Dauly (André) ; 7 Barbeau (Raymond).

Loiret.

1 Jutteau (Henri).

Maine-et-Loire.

1 Turpin (Valentin).

Marne (Haute-).

1 Rippart (Pierre).

Mayenne.

1 Dubois (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Briois (Jean).

Morbihan.

1 Gros (Raymond) ; 2 Le Diraison (Jean) ; 3 Payen (Roger) ; 4 Rohan (René) ; 5 Guegan (Louis).

Moselle.

1 Barth (Eric).

Nord.

1 Lievens (Auguste) ; 2 Duchateau (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Marchat (Lucien).

Pyrénées (Basses-)

1 Bourdette-Lembeye (Vincent) ; 2 Gosio (Tranquille dit Ernest).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdette-Lembeye (Vincent) ; 2 Paindavoine (Camille).

Rhin (Bas-).

1 Boehler (Marius).

Rhin (Haut-).

1 Lambert (Jean).

Rhône.

1 Larribe (Jean-Marie) ; 2 Munoz (Diégo).

Saône (Haute-).

1 Tassin (Gilbert).

Seine.

1 Riouall (Joseph) ; 2 Lemare (Bernard).

Seine-et-Oise.

1 Warin (Albert).

Vienne (Haute-).

1 Mortessagne (René) ; 2 Faye (Albin) ; 3 Pradeau (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Colombani (Antoine) ; 2 Brahim (Ahmed).

Charente.

1 Cavallet (Roland).

Côte-d Or.

1 Chenevoy (Pierre) ; 2 Brugniot (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Philippot (Joseph).

Finistère.

1 Herve (Jean) ; 2 Letty (Joseph) ; 3 Uguen (Jean-Marie) ; 4 Le Guen (Albert) ; 5 Le Page (François) ; 6 Vigouroux (Goulven) ; 7 le Stanc (Jean-François) ; 8 Polard (Jean) ; 9 Velly (François) ; 10 Prouff (François) ; 11 Bougaran (Elie) ; 12 Cardinal (François) ; 13 Queffelec (Jean-Louis) ; 14 Le Meur (Michel) ; 15 Le Berre (Sébastien) ; 16 Philippot (Joseph) ; 17 Mentec (Joseph) ; 18 Merour (Jean) ; 19 Kernen (Etienne) ; 20 Cam (François) ; 21 Bozoc (François) ; 22 Le Gal (Lucien) ; 23 Bourhis (Nicolas) ; 24 Morvan (Jean) ; 25 Prigent (Yves).

Garonne (Haute-)

1 Anouilh (Bernard) ; 2 Mar (Clément) ; 3 Ravary (Paul).

Gironde.

1 Jaccou (André).

Hérault.

1 Djennad (Saïd).

Ille-et-Vilaine.

1 Heudes (Maurice) ; 2 Audic (Mathurin).

Indre-et-Loire.

1 Beaujouan (Louis).

Loire.

1 Bouzidi (Hacène).

Loire-Atlantique.

1 Pennequeine (Pierre) ; 2 Jaccou (André) ; 3 Mahe (Albaud).

Loir-et-Cher.

1 Beaujouan (Louis).

Morbihan.

1 Herve (Jean) ; 2 Evanno (Jean-François) ; 3 Peltier (Joseph) ; 4 Le Guillas (Mathurin) ; 5 Mentec (Joseph) ; 6 Merour (Jean) ; 7 Briki (Said) ; 8 Kernen (Etienne) ; 9 Le Gal (Lucien) ; 10 Audic (Mathurin) ; 11 Larboulette (Alexis).

Moselle.

1 Djennad (Said).

Nord.

1 Pennequeine (Pierre).

Oise.

1 Rougeau (Serge).

Rhin (Bas-).

1 Aragna (Bénalia) ; 2 Ben Djillali Mohamed ou Mohamed ben Djillali.

Sarthe.

1 Saadi (Slimane) ; 2 Ruel (Lucien) ; 3 Prigent (Yves).

Somme.

1 Belguet (Hocine).

Tarn-et-Garonne.

1 Anouilh (Bernard) ; 2 Ravary (Paul).

Var.

1 Paris (Jean) ; 2 Heudes (Maurice) ; 3 Colombani (Antoine) ; 4 Ballkian (Marcel)

Oran.

1 Slimane (Djilali).

EMPLOIS FÉMININS

Ouvrières spécialisées.

CALQUEUSE

Pyrénées (Hautes-).

1 Abadie (Germaine).

COUPEUSE

Bouches-du-Rhône.

1 Brun (Marie).

Finistère.

1 Goasduff (Rosalie).

Rhin (Bas-).

1 Bieber (Hildegarde).

COUTURIERE

Aveyron

1 Darolles (Jeanne).

Charente-Maritime.

1 Neron (Emilienne) ; 2 Reneaud (Berthe).

Finistère.

1 Lemeau (Jeanne) ; 2 Calvez (Marie) ; 3 Lagadic (Reine).

Garonne (Haute-).

1 Darolles (Jeanne).

Gironde.

1 Dufrenoy (Marthe) ; 2 Dussier (Marie).

Indre-et-Loire.

1 Mardon (Madeleine) ; 2 Aubineau (Jeanne).

Jura.

1 Serpollet (Marie).

Morbihan.

1 Mahe (Radegonde) ; 2 Kergoat (Emilienne).

Puy-de-Dôme.

1 Ossedat (Yvonne) ; 2 Audet (Marie).

Rhin (Bas-).

1 Kopf (Jeanne) ; 2 Muntzinger (Marguerite) ; 3 Ott (Augustine) ; 4 Kruch (Marguerite).

Rhône.

1 Serpollet (Marie).

Territoire de Belfort.

1 Demuth (Marguerite).

COUTURIERE LINGERE

Côte-d'Or.

1 Schiele (Yvonne).

Finistère.

1 Fave (Yvonne) ; 2 Kersale (Anne).

Ille-et-Vilaine.

1 Fleury (Antoinette).

Isère.

1 Vidal (Henriette).

Morbihan.

1 Kersale (Anne).

Nord.

1 Hennebel (Paulette).

Puy-de-Dôme.

1 Lacour (Clotilde).

Pyrénées-Orientales.

1 Huc (Maria).

Seine.

1 Le Faou (Maria) ; 2 Grandmontagne (Maria) ; 3 Guillaume (Suzanne) ; 4 Dietrich (Hélène) ; 5 Senequier (Germaine) ; 6 Gardelle (Charlotte) ; 7 Perron (Emilienne) ; 8 Gottesdiener (Estera) ; 9 Gourdji (Mathilde) ; 10 Lagarde (Germaine) ; 11 Saumon (Jeanne) ; 12 Challine (Suzanne) ; 13 Benoist (Georgette).

Seine-et-Oise.

1 Gayet (Marie) ; 2 Perron (Emilienne) ; 3 Challine (Suzanne).

Vienne.

1 Guillaud (Huguette).

Alger.

1 Perriguey (Rose).

LINGERE TAILLEUSE

Bouches-du-Rhône.

1 Guyot (Eva).

LINGERE

Aisne.

1 Pernet (Augusta).

Ardèche.

1 Chazallet (Marie).

Aude.

1 Cals (Augusta).

Bouches-du-Rhône.

1 Eymard (Berthe).

Corrèze.

1 Chabrillanges (Ida).

Drôme.

1 Chazallet (Marie).

Finistère.

1 Cardet (Marie) ; 2 Le Bris (Jeanne) ; 3 Le Goyat (Renée) ; 4 Menguy (Marie) ; 5 Moulinet (Aline).

Gard.

1 Nouvel (Joséphine).

Garonne (Haute-).

1 Calvayrac (Jeanne) ; 2 Pavan (Jeanne).

Gironde.

1 Barbaste (Marie).

Hérault.

1 Cals (Augusta).

Indre-et-Loire.

1 Salle (Joséphine).

Isère.

1 Eymard (Berthe).

Loire-Atlantique.

1 Santerre (Geneviève).

Morbihan.

1 Daniel (Philomène) ; 2 Alexandre (Irène)

Nièvre.

1 Thinat (Augustine).

Sarthe.

1 Benoit (Blanche).

Seine.

1 Thinat (Augustine) ; 2 Delissus (Isabelle) ; 3 Calvayrac (Jeanne) ; 4 Grandmontagne (Maria) ; 5 Gardelle (Charlotte) ; 6 Saumon (Jeanne) ; 7 Aubert (Albertine) ; 8 Martialet (Marie) ; 9 Benoist (Georgette).

Seine-et-Oise.

1 Delissus (Isabelle).

Tarn.

1 Bardou (Albanie).

Var.

1 Pomier (Etiennette).

Vienne (Haute-).

1 Chabrillanges (Ida) ; 2 Barataud (Marie-Catherine).

CULOTTIERE

Seine.

1 Marechal (Agnès).

CONFECTIONNEUSE

Indre-et-Loire.

1 Arnault (Marie).

Seine-et-Oise.

1 Arnault (Marie).

MECANICIENNE

Marne.

1 Maricot (Marie-Thérèse).

PIQUEUSE DE CHAUSSURES

Finistère.

1 Bernard (Louise).

Morbihan.

1 Bernard (Louise).

CUISINIERE

Indre-et-Loire

1 Maugueret (Hélène).

Seine.

1 Maugueret (Hélène).

Var.

1 Richard (Joséphine).

REPARATRICE DE VOILURES DE PARACHUTES

Bouches-du-Rhône.

1 Renaud (Marie-Louise)

Manœuvre spécialisée.

Ardèche.

1 Serpollet (Marie).

Ariège.

1 Bonnel (Julie).

Aude.

1 Cals (Augusta).

Bouches-du-Rhône.

1 Bartolomei (Julienne) ; 2 Caso (Cécile) ; 3 Petri (Marie) ; 4 Ben Assayag (Fortunée) ; 5 Antoine (Elise) ; 6 Avondet (Anna) ; 7 Sabathier (Doria) ; 8 Maury (Marie) ; 9 Peronnet (Lucie) ; 10 Boudet (Henriette) ; 11 Susini (Yvonne) ; 12 Castellain (Maria) ; 13 Gianoglio (Etiennette).

Calvados.

1 Auffret (Juliette).

Cher.

1 Renard (Jeanne).

Corrèze.

1 Chabrillanges (Ida).

Corse.

1 Susini (Yvonne).

Côte d'Or.

1 Barbier (Renée) ; 2 Gouerec (Marie).

Côtes-du-Nord.

1 Jambon (Alice).

Drôme.

1 Crozier (Juliette).

Finistère.

1 Cardet (Marie-Louise) ; 2 Penecreac'h (Françoise) ; 3 Le Bourhis (Félicie) ; 4 kerangoff (Thérèse) ; 5 Tanneau (Catherine) ; 6 Jambon (Alice) ; 7 Bernard (Louise) ; 8 Mercœur (Marie-Françoise) ; 9 Saliou (Ambroisine) ; 10 Le Borgne (Anne) ; 11 Le Moigne (Louise) ; 12 Helies (Marie) ; 13 Guengant (Augustine) ; 14 Bohec (Alexandrine).

Garonne (Haute-).

1 Besset (Jeanne) ; 2 Baudichaud (Catherine) ; 3 Cucu (Yvonne) ; 4 Reber (Maria) ; 5 Deisot (Marie-Louise) ; 6 Iche (Simone) ; 7 Noirot (Marcelle) ; 8 Revillon (Marie) ; 9 Caves (Joséphine).

Hérault.

1 Ferrier (Jeanny) ; 2 Cals (Augusta) ; 3 Seville (Marie).

Ille-et-Vilaine.

1 Rouxel (Marie) ; 2 Colliot (Elise) ; 3 Maillard (Victorine).

Indre-et-Loire.

1 Robin (Germaine).

Landes.

1 Pothin (Madeleine).

Loire.

1 Fanget (Laurence) ; 2 Paul (Lucie).

Loire-Atlantique.

1 Gendron (Madeleine) ; 2 Tanguy (Germaine) ; 3 Lallemand (Adélaïde) ; 4 Mocquillon (Marie-Thérèse) ; 5 Erbet (Adeline) ; 6 Cercle (Alberline).

Loiret.

1 Garnier (Henriette).

Lot.

1 Comps (Pétra).

Meurthe-et-Moselle.

1 Thiery (Louise).

Meuse.

1 Charton (Marie).

Morbihan.

1 Le Floch (Marie-Thérèse) ; 2 Tanneau (Catherine) ; 3 Daniel (Philomène) ; 4 Bernard (Louise) ; 5 Le Floch (Marie) ; 6 Maillard (Victorine).

Moselle.

1 Fisseau (Adrienne) ; 2 Port (Louise).

Nièvre.

1 Planchard (Emilienne).

Nord.

1 Truchet (Estelle).

Pas-de-Calais.

1 Caboche (Yvonne) ; 2 Truchet (Estelle).

Puy-de-Dôme.

1 Basmaison (Maria) ; 2 Chambon (Henriette).

Rhin (Bas-).

1 Roser (Jeanne).

Rhône.

1 Favier (Marie) ; 2 Vial (Colomba) ; 3 Boix (Maria) ; 4 Pointet (Jeanne) ; 5 Frasseren (Marie) ; 6 Roux (Marie) ; 7 Gurnaud (Lucienne).

Savoie.

1 Roullier (Germaine) ; 2 Fernandez (Germaine) ; 3 Wyon (Germaine) ;

Seine.

1 Noël (Clara) ; 2 Auffret (Juliette) ; 3 Le Guerer (Madeleine) ; 4 Le Floch (Marie) ; 5 Narbonne (Marie-Louise) ; 6 Gouerec (Marie).

Seine-Maritime.

1 Noël (Clara).

Seine-et-Oise.

1 Le Guerer (Madeleine) ; 2 Galerne (Alice)

Tarn.

1 Besset (Jeanne) ; 2 Iche (Simonne).

Tarn-et-Garonne.

1 Baudichaud (Catherine).

Var.

1 Rival (Emilienne) ; 2 Sampieri (Marie-Antoinette) ; 3 Bauchiere (Marcelle) ; 4 Richard (Joséphine) ; 5 Peiri (Marie) ; 6 Seville (Marie) ; 7 Serpollet (Marie) ; 8 Trebaol (Isabelle).

Vienne (Haute-).

1 Chabrillanges (Ida) ; 2 Leroy (Germaine) ; 3 Fargeas (Valentine) ; 4 Narbonne (Marie-Louise).

EMPLOIS NON GROUPES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

EMPLOIS MASCULINS

Agent technique des eaux et forêts.

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Cerutti (Maurice).

Bouches-du-Rhône.

3 Serres (Gaston).

Charente-Maritime.

3 *bis* Siet (Roger).

Drôme.

1 Serres (Gaston).

Garonne (Haute-).

1 *bis* Valle (Baptiste)

Jura.

5 Cerutti (Maurice).

Loire-Atlantique.

4 Siet (Roger) ; 5 Belizaire (Léonel).

Pyrénées (Basses-).

2 *bis* Gobbo (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

3 *bis* Gobbo (Louis).

Tarn-et-Garonne.

1 lire Valle (Baptiste) au lieu de Duthil (Pierre) ; 1 *bis* Duthil (Pierre).

La Réunion.

1 *bis* Belizaire (Léonel).

Services vétérinaires.

Surveillant des écoles nationales vétérinaires.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 lire : Glotain (Jean), au lieu de : Le Moulec (Alphonse) ; 2 Le Moulec (Alphonse).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Secrétariat d'Etat aux forces armées (terre).

EMPLOIS MASCULINS

Gardien de salle au musée de l'armée.

CATÉGORIE « C »

1 Berro (Antoine) ; 2 Germani (Jacques).

CATÉGORIE « D »

1 Fiquet (Jean).

Garçon de bureau au musée de l'armée.

CATÉGORIE « C »

1 Elleboode (Emile) ; 2 Barthere (Louis) ; 3 Le Lan (Roger) ; 4 Azizi (Abdelali) ; 5 Guedon (Fernand).

CATÉGORIE « D »

1 Sanquer (Jean).

Casernier en France.

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Riou (Raymond) ; 2 Ferreol (André) ; 3 Payot (Louis).

Aisne

1 Flamand (Kléber) ; 2 Ponchard (André) ; 3 Schaffer (Maurice) ; 4 Delmont (Louis).

Allier.

1 Garampon (Jean) ; 2 Hoffmann (Paul) ; 3 Bergeret (François) ; 4 Vincent (Camille) ; 5 Giraud (Georges).

Alpes (Basses-).

1 Spaziani (Louis).

Alpes (Hautes-).

1 Riou (Raymond) ; 2 Martin (Louis) ; 3 Bosse (Lucien).

Alpes Maritimes.

1 Gras (Maurice) ; 2 Riou (Raymond) ; 3 Wagner (André) ; 4 Grall (Henri) ; 5 Piche (Adrien) ; 6 Blandin (Raymond) ; 7 Jounel (Joseph) ; 8 Poulet (Gabriel) ; 9 Penchenat (Jacques) ; 10 Picheny (Emile) ; 11 Verrecchia (Joseph) ; 12 Bardie (Adrien) ; 13 Garofalo (François) ; 14 Raulin (Joseph) ; 15 Tur (Michel) ; 16 Oudoux (Victor) ; 17 Verdeil (Pierre) ; 18 Martin (Louis) ; 19 Zydower (Charles) ; 20 Gabrielli (Philippe) ; 21 Lagneau (Maurice) ; 22 Borrel (Henri) ; 23 Soukini (Michel) ; 24 Ladame (Pierre) ; 25 Bertolotti (Jean).

Ariège.

1 Bouret (Adrien) ; 2 Gibel (Firmin).

Aube.

1 Nicolas (Fernand).

Aude.

1 Vincent (Léopold) ; 2 Armengaud (Hervé) ; 3 Huillet (Guy).

Bouches-du-Rhône.

CATÉGORIE « A »

1 Marceau (Léopold).

CATÉGORIE « C »

1 Gras (Maurice) ; 2 Wagner (André) ; 3 Guidicelli (Griggiolo) ; 4 Marical (Roger) ; 5 Jounel (Joseph) ; 6 Muller (Fernand) ; 7 Philippe (Abel) ; 8 Lagavardan (Robert) ; 9 Calise (Antoine) ; 10 Hivert (Jean) ; 11 Marchetto (Octave) ; 12 Luciani (Jean) ; 13 Patacchini (Ange) ; 14 Serafino (Vincent) ; 15 Bardeau (Henri) ; 16 Chenet (Pol) ; 17 Gambetta (François) ; 18 Gabrielli (Philippe) ; 19 Rami (Joseph) ; 20 Haro (Francisco) ; 21 Marchetti (Ange).

CATÉGORIE « C »

Calvados.

1 Maire (Maurice) 2 Raulin (Joseph) 3 Leprovost (René).

Charente.

1 Guionnet (André) ; 2 Portejoie (Pierre) ; 3 Caduc (Antonin) ; 4 Corbiat (Alban) ; 5 Pauliat (Henri).

Corrèze.

1 Audrerie (André) ; 2 Tillet (René).

Corse.

1 Leandri (Thomas) ; 2 Campana (Mathieu) ; 3 Antonietti (Jules) ; 4 Marazzi (Ange) ; 5 Marchetti (Ange).

Côte-d'Or.

1 Teiscera (Jules) ; 2 Bonin (Pierre) ; 3 Mourgeon (Henri) ; 4 Dard (Albert) ; 5 Hudelot (Daniel) ; 6 Dumont (René) ; 7 Bariet (Henri) ; 8 Penchenat (Jacques) ; 9 Cote-Colisson (Marcel) ; 10 Girard (Gilbert) ; 11 Fromont (Robert) ; 12 Monin (Fernand) ; 13 Lenoble (Louis) ; 14 Chapeau (François) ; 15 Ballet (René) ; 16 Carteret (Raymond) ; 17 Rabuteau (Fernand) ; 18 Labigand (Emile) ; 19 Royer (Paul) ; 20 Bergeret (François) ; 21 Chaume (Marcel) ; 22 Ramel (Aimé).

Côtes-du-Nord.

1 Rogue (François) ; 2 Carret (Raymond) ; 3 Kerivin (Gabriel) ; 4 Pelois (Louis) ; 5 Legrand (Jean).

Dordogne.

1 Villard (Pierre) ; 2 Coderc de Lacam (Gérard) ; 3 Gorce (Paul).

Doubs.

1 Mourgeon (Henri) ; 2 Cote-Colisson (Marcel) ; 3 Girard (Gilbert) ; 4 Chapeau (François) ; 5 Ferrari (Paul) ; 6 Boquin (Roger).

Drôme.

1 Viannez (Edmond) ; 2 Nicolini (Emile) ; 3 Gente (Marie) ; 4 Felipe (Albert).

Eure-et-Loir.

1 Riouall (Joseph).

Finistère.

1 Ferrand (Jean-Marie) ; 2 Kerivin (Gabriel) ; 3 Prono (Patern) ; 4 Benoit (Jean) ; 5 Bernard (Jean) ; 6 Paugam (Jean).

Gard.

1 Vitelli (Pierre); 2 Izard (Louis); 3 Brahic (Numa); 4 Strotillat (Maurice); 5 Coste (Eugène); 6 Frances (Jean); 7 Allen (André).

Garonne (Haute-).

CATÉGORIE « B »

1 Marchi (Louis).

CATÉGORIE « C »

1 Larrieu (Jean); 2 Gibel (Firmin); 3 Pages (Henri); 4 Saint-Jean (Marcel); 5 Rigal (Fernand); 6 Bire (Georges); 7 Delcasse (Jean); 8 Martinez (Jean); 9 Canesin (Emile); 10 Artigue (Marceau); 11 Beaubie (Etienne); 12 Bro (Ferdinand); 13 Bardeau (Henri); 14 Ruffie (Antonin); 15 Huillet (Guy); 16 Panassie (René); 17 Borrel (Henri); 18 Pechberty (Urbain); 19 Ourlaud (Etienne); 20 Fourcade (Noel).

Gironde.

1 Dauba (René); 2 Larrieu (Jean-François); 3 Martin (Louis); 4 Genty (Jean); 5 Janssens (Henri); 6 Lagavardan (Robert); 7 Rigal (Fernand); 8 Rouchaleau (Henri); 9 Roche (Jean-Pierre); 10 Coderc de Lacam (Gérard); 11 Lefebvre (Martial); 12 Debrut (Gérard); 13 Corbiat (Alban); 14 Pineau (Georges); 15 Debet (Georges); 16 Beaubie (Etienne); 17 Pugibet (Jean); 18 Vignon (René); 19 Gorce (Paul); 20 Pechberty (Urbain).

Hérault.

1 Guiraud (Elie); 2 Griffeuille (Léon); 3 Philippe (Abel); 4 Huger (Marcel); 5 Pastor (Emile); 6 Strotilat (Maurice); 7 Armengaud (Hervé); 8 Frances (Jean); 9 Ruot (Jules); 10 Rami (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Deval (Auguste); 2 Carret (Raymond); 3 Legier (Gaston); 4 Pelois (Louis); 5 Bernard (Jean); 6 Legrand (Jean); 7 Cavalan (Pierre); 8 Lepinay (Léon); 9 Feuvrie (Armand).

Indre.

1 Moulins (Bernard); 2 Ciron (Jacques); 3 Denis (Georges); 4 Schaffer (Maurice).

Indre-et-Loire.

1 Guitonneaud (Albert); 2 Berry (Jean); 3 Beneux (Guy); 4 Deneuvis (Marius); 5 Gasse (Gabriel); 6 Choury (Paul); 7 Pineau (Georges).

Isère.

1 Ramus (Denis); 2 Desaymoz (Roger); 3 Magi (Jean); 4 Bosse (Lucien).

Jura.

1 Fenet (Louis); 2 Payot (Louis).

Loir-et-Cher.

1 Denis (Georges).

Loire.

1 Maginot (Charles); 2 Frery (Benoit); 3 Bayard (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Tibaud (Pierre); 2 Bœuf (François); 3 Voos (Henri); 4 Dauphas (Pierre); 5 Bellanger (René); 6 Barteau (Maurice); 7 Guilbaud (Eugène); 8 Bothamy (Marcel); 9 Cavalan (Pierre); 10 Gerbaud (Edmond); 11 Goux (Ambroise); 12 Lescurd (Auguste); 13 Jubin (Charles).

Loiret.

1 Vincent (Camille); 2 Florentin (René); 3 Gauthier (Roland); 4 Bediou (Jack); 5 Pointelette (Albert).

Lot-et-Garonne.

1 Janssens (Henri); 2 Pages (Henri); 3 Vignon (René); 4 Fossat (François).

Maine-et-Loire.

1 Genty (Jean); 2 Touze (Auguste); 3 Touret (Marcel); 4 Barteau (Maurice); 5 Marchal (Désiré); 6 Antonietti (Jules); 7 Chartier (Henri).

Manche.

1 Feuvrie (Armand); 2 Leprovost (René).

Marne.

1 Nicolas (Fernand); 2 Bertrand (René); 3 Fenet (Louis); 4 Closson (Albert); 5 Grandjean (Maurice); 6 Broutin (Joseph); 7 Petit (Georges).

Marne (Haute-).

1 Mougeot (André); 2 Perry (Jean).

EMPLOIS RÉSERVÉS

Meurthe-et-Moselle.

1 Comon (Daniel); 2 Munier (Eugène); 3 Beneux (Guy); 4 Claude (Léon); 5 Joseph (René); 6 Hauvuy (Guy); 7 Marchal (Désiré); 8 Ballet (René); 9 Lopes (Antoine); 10 Hoffmann (Paul); 11 Retzmanick (Louis); 12 Dieudonne (Serge); 13 Petit (Georges).

Morbihan.

1 Duval (Louis); 2 Dauphas (Pierre); 3 Ferrand (Jean-Marie); 4 Prono (Patern); 5 Nicot (Jean-Baptiste); 6 Kerneur (André); 7 Maire (Maurice).

Moselle.

1 Balva (Aloïse); 2 Saini (Ernest); 3 Heberle (René); 4 Hauvuy (Guy); 5 Delmont (Louis); 6 Juving (Léon); 7 Maurice (Emile).

Nord.

1 Belaz (Arthur); 2 Cocheteux (Alfred); 3 Parent (Robert); 4 Ponchard (André); 5 Urbanski (Hans); 6 Dutertre (Amédée); 7 Demongivert (Henri); 8 Broutin (Joseph); 9 Bertolotti (Jean).

Oise.

1 Canard (Marcel).

Puy-de-Dôme.

1 Felipe (Albert); 2 Coste (Eugène); 3 Passepont (Alphonse); 4 Cullell (Paul); Ruot (Jules); 6 Giraud (Georges).

Pyrénées (Hautes-).

1 Saint-Jean (Marcel); 2 Perry (Jean); 3 Bro (Ferdinand); 4 Fossat (François); 5 Le Palaire (Alfred).

Pyrénées-Orientales.

1 Voos (Henri); 2 Turrier (Maximin); 3 Bardie (Adrien); 4 Tur (Michel); 5 Galaup (Gaston); 6 Casenobe (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Balva (Aloïse); 2 Heberle (René); 3 Juving (Léon); 4 Richter (Albert); 5 Allheily (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Maurice (Emile); 2 Allheily (Charles).

Rhône.

CATÉGORIE « A »

1 Marceau (Léopold).

CATÉGORIE « C »

1 Guiraud (Elie); 2 Laurençon (Louis); 3 Folleas (Benoît); 4 Ferreol (André); 5 Metenier (Félix); 6 Noël (Alfred); 7 Frery (Benoit).

Saône-et-Loire.

1 Laurençon (Louis); 2 Dard (Albert); 3 Ramel (Aimé).

Sarthe.

1 Legier (Gaston); 2 Touze (Auguste); 3 Touret (Marcel); 4 Boulard (Marcel); 5 Chenet (Pol).

Savoie.

1 Desaymoz (Roger); 2 Magi (Jean).

Seine.

CATÉGORIE « B »

1 Peyrard (Pierre).

CATÉGORIE « C »

1 Touzet (Maurice); 2 Maginot (Charles); 3 Poulet (Gabriel); 4 Hyvon (Raymond); 5 Le Palaire (Alfred); 6 Marchetto (Octave); 7 Metenier (Félix); 8 Bluteau (Roger); 9 Joly (Charles); 10 Durieux (Emile); 11 Autier (Pierre); 12 Cannet (Robert); 13 Regnault (Wilfrid); 14 Mioch (Emilien).

Seine-Maritime.

1 Blandin (Raymond); 2 Gens (Jean).

Seine-et-Marne.

1 Lelievre (Victor); 2 Gauthier (Roland); 3 Lenoble (Louis); 4 Grandjean (Maurice).

Seine-et-Oise.

1 Bonin (Pierre); 2 Lelievre (Victor); Olejniczak (Stanislas); 4 Fromont (Robert); 5 Joseph (René); 6 Bluteau (Roger); 7 Joly (Charles); 8 Rioual (Joseph); 9 Garofalo (François); 10 Retzmanick (Louis); 11 Canard (Marcel); 12 Mioch (Emilien); 13 Martin (Louis).

Tarn-et-Garonne.

1 Clavet (Albert); 2 Delcasse (Jean); 3 Martinez (Jean); 4 Canesin (Emile); 5 Panassie (René); 6 Lissarre (Gilbert).

Var.

1 Viannez (Edmond); 2 Grall (Henri); 3 Turrier (Maximin); 4 Guidicelli (Griggiolo); 5 Marical (Roger); 6 Ceas (Adrien); 7 Piche (Adrien); 8 Muller (Fernand); 9 Picheny (Emile); 10 Hivert (Jean); 11 Campana (Mathieu); 12 Verrecchia (Joseph); 13 Palacchini (Ange); 14 Oudoux (Victor); 15 Cuilleil (Paul); 16 Verdeil (Pierre); 17 Lagneau (Maurice); 18 Soukini (Michel); 19 Haro (Francisco).

Vaucluse.

1 Leandri (Thomas); 2 Vitelli (Pierre); 3 Izard (Louis); 4 Monin (Fernand); 5 Heck (Georges); 6 Zydower (Charles); 7 Genie (Marie).

Vendée.

1 Raut (François); 2 Guilbaud (Eugène); 3 Gerbaud (Edmond); 4 Albert (Léonce); 5 Lesourd (Auguste).

Vienne.

1 Guillonneaud (Albert); 2 Monioux (Arsène); 3 Berry (Jean); 4 Baudiniere (Henri); 5 Texeraud (Raymond); 6 Albert (Léonce).

Vienne (Haute-).

1 Audrerie (André); 2 Roche (Jean-Pierre); 3 Lefebvre (Martial); 4 Pauliat (Henri); 5 Texeraud (Raymond); 6 Pugibet (Jean); 7 Tillet (René).

Vosges.

1 Royer (Paul).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Gardon Mollard (Jean).

Aisne.

1 Sperzagni (Jean); 2 Dupuy (Emile).

Alpes (Basses-).

1 Abbes (Georges).

Alpes-Maritimes.

1 Lionelli (Jean); 2 Jacob (Louis); 3 Jestin (Yves); 4 Giannorsi (Jean-Baptiste); 5 Pogliano (Sylvain); 6 Rosati (Joseph); 7 Gregorio (Joseph); 8 Ferriere (André); 9 Mariani (François); 10 Martinetti (Hyacinthe).

Aude.

1 Co (Joseph); 2 Meuret (Marcel); 3 Colin (Paul).

Bouches-du-Rhône.

1 François dit Audisio (Louis); 2 Jacob (Louis); 3 Giannorsi (Jean-Baptiste); 4 Maillard (André); 5 Colombani (Paul); 6 Donnadei (Joseph); 7 Saint-Germain (Olivier); 8 Ferriere (André); 9 Martinetti (Hyacinthe).

Charente.

1 Dejos (Marcel).

Corrèze.

1 Doulcet (Antoine).

Corse.

1 Antoni (François); 2 Poli (Pierre).

Côte-d'Or.

1 Morlat (Robert); 2 Belin (Louis); 3 Chagnot (Jean); 4 Duvernet (Marcel).

Côtes-du-Nord.

1 Le Terrien (Emile).

Doubs.

1 Charton (André); 2 Coupet (Jacques).

Drôme.

1 Mauduit (Léon).

Eure.

1 Auffrere (Raymond); 2 Remy (André); 3 Bonhomme (Arthur).

Eure-et-Loir.

1 Bonhomme (Arthur).

Finistère.

1 Le Men (Raymond); 2 Guenegan (Félix); 3 Jourdrouin (Corentin).

Gard.

1 Fambou (Elie); 2 Rome (Louis).

Garonne (Haute-).

1 Boxberger (Jules); 2 Anouilh (Bernard); 3 Sthorez (René); 4 Boyaval (Alfred).

Gironde.

1 Telemaque (Edmond); 2 Dejos (Marcel); 3 Picot (Marcel).

Hérault.

1 Mondillon (Pierre); 2 Rome (Louis); 3 Sthorez (René); 4 Avallone (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Gautier (Lucien).

Indre.

1 Michaud (Marcel); 2 Bernard (Henri).

Isère.

1 Avallone (Joseph).

Jura.

1 Charton (André).

Loire-Atlantique.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Combriat (Paul); 3 Pauvert (Marcel); 4 Morin (André).

Maine-et-Loire.

1 Bernard (Henri); 2 Pauvert (Marcel).

Manche.

1 Bonnemains (Louis).

Marne.

1 Dupuy (Emile).

Marne (Haute-).

1 Mielle (Marie-Pierre); 2 Guillaume (Joseph).

Morbihan.

1 Morio (Félicien); 2 Le Terrien (Emile); 3 Jourdrouin (Corentin); 4 Gautier (Lucien).

Moselle.

1 Fabregue (Adrien).

Nord.

1 Blanchot (Charles); 2 Boyaval (Alfred).

Pyrénées-Orientales.

1 Cô (Joseph); 2 Cifre (Pierre).

Rhin (Bas-).

1 Renner (Aloïse); 2 Pernel (Joseph); 3 Schmidt (Michel); 4 Jung (François); 5 Vasseur (Pascal); 6 Loiseau (Henri).

Rhin (Haut-).

1 Weller (Joseph); 2 Brengard (Jean); 3 Vasseur (Pascal).

Rhône.

1 Gardon-Mollard (Jean).

Saône (Haute-).

1 Thietry (Michel).

Saône-et-Loire.

1 Chagnot (Jean).

Seine.

1 François dit Audisio (Louis); 2 Odant (Albert); 3 Guenegan (Félix); 4 Telemaque (Edmond); 5 Esslinger (Clément); 6 Gaspard (Jean); 7 Rivot (André); 8 Bourgognon (Serge); 9 Heiser (Joseph); 10 Boursin (André).

Seine-Maritime.

1 Le Gouriellec (Paul); 2 Remy (André).

Seine-et-Oise.

1 Gaspard (Jean); 2 Rivot (André); 3 Loiseau (Henri).

Tarn-et-Garonne.

1 Boxberger (Jules); 2 Anouilh (Bernard); 3 Lafon (Aimé).

Var.

1 Antoni (François); 2 Maillard (André); 3 Heiser (Joseph); 4 Colombani (Paul); 5 Mariani (François).

Vaucluse.

1 Mauduit (Léon); 2 Courbet (Charles); 3 Fambon (Elie); 4 Coupet (Jacques).

Vendée.

1 Combriat (Paul); 2 Morin (André); 3 Picot (Marcel).

Vosges.

1 Pernel (Joseph); 2 Guillaume (Joseph); 3 Thietry (Michel); 4 Boursin (André).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Remy (Justin) (Meurthe-et-Moselle).

Casernier en Algérie.

CATÉGORIE « C »

1 Galy (André); 2 Carpentier (Pierre); 3 Prevot (Georges); 4 Guillonneau (Albert); 5 Capdepon (Pierre); 6 Turrier (Maximin); 7 Giudiccelli (Griggolio); 8 Marical (Roger); 9 Ceas (Adrien); 10 Guillemet (André); 11 Gregoire (Georges); 12 Brunner (Joseph); 13 Hudelot (Daniel); 14 Poulet (Gabriel); 15 Debaure (Raoul); 16 Kerjan (Théophile); 17 Clavet (Albert); 18 Mensier (Alfred); 19 Girard (Gilbert); 20 Fris (André); 21 Verjus (Jean); 22 Martinez (Jean); 23 Plazis (Eliftéris); 24 Lanois (Robert); 25 Deneuvis (Marius); 26 Campana (Mathieu); 27 Verecchia (Joseph); 28 Perez (Prosper); 29 Felipe (Albert); 30 Antonietti (Jules); 31 Ferrer (Joseph); 32 Strotilat (Maurice); 33 Debet (Georges); 34 Garofalo (François); 35 Raulin (Joseph); 36 Autier (Pierre); 37 Gornes (Jean); 38 Chenet (Pol); 39 Cannet (Robert); 40 Cullell (Paul); 41 Gabrielli (Philippe); 42 Vignon (René); 43 Jay (René).

CATÉGORIE « D »

1 Fournier (Roger); 2 Odant (Albert); 3 Auvinet (Henri); 4 Molina (Joachim); 5 Giannorsi (Jean-Baptiste); 6 Charton (André); 7 Juteau (Honoré); 8 Duvernet (Marcel); 9 Courbet (Charles); 10 Roulier (Pierre); 11 Colin (Paul); 12 Cifre (Pierre); 13 Derveaux (Maurice); 14 Bourgognon (Serge); 15 Roussel (Pierre); 16 Heiser (Joseph); 17 Boursin (André); 18 Avallone (Joseph); 19 Nigliacco (René); 20 Martinetti (Hyacinthe).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Forestier (Gaston).

Casernier en Tunisie.

CATÉGORIE « C »

1 Farrugia (Claude); 2 Lagrange (Louis); 3 Soukini (Michel); 4 Capdepon (Pierre); 5 Turrier (Maximin); 6 Giudicelli (Griggolio); 7 Marical (Roger); 8 Ceas (Adrien); 9 Guillemet (André); 10 Brunner (Joseph); 11 Hudelot (Daniel); 12 Poulet (Gabriel); 13 Debaure (Raoul); 14 Kerjan (Théophile); 15 Clavet (Albert); 16 Girard (Gilbert); 17 Fris (André); 18 Martinez (Jean); 19 Plazis (Eleftéris); 20 Deneuvis (Marius); 21 Campana (Mathieu); 22 Verrecchia (Joseph); 23 Felipe (Albert); 24 Antonietti (Jules); 25 Strotilat (Maurice); 26 Autier (Pierre); 27 Chenet (Pol); 28 Cannet (Robert); 29 Cullell (Paul); 30 Gabrielli (Philippe); 31 Vignon (René).

CATÉGORIE « D »

1 Odant (Albert); 2 Duvernet (Marcel); 3 Courbet (Charles); 4 Colin (Paul); 5 Cifre (Pierre); 6 Gregorio (Joseph); 7 Derveaux (Maurice); 8 Sgandurra (Corrado); 9 Bourgognon (Serge); 10 Heiser (Joseph); 11 Morin (André); 12 Saint-Germain (Olivier); 13 Avallonne (Joseph); 14 Martinetti (Hyacinthe).

Secrétariat d'Etat aux forces armées (marine).

EMPLOI MASCULIN

Agent de gardiennage des ports.

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Konialian (Hovaguem); 2 Guffroy (Paul); 3 Darnat (Fernand).

Charente-Maritime.

1 Puig (Roger); 2 Pannecouck (Roger); 3 Chareum (Paul); 4 Fauroux (Léon); 5 Bonnaire (Georges); 6 Housseau (Albert); 7 Huillet (Guy); 8 Sanz (Georges); 9 Darnat (Fernand); 10 Nardin (Charles); 11 Sciaretti (Ange).

Finistère.

1 Huet (Félix); 2 Meriadec (Charles); 3 Rochereuil (Marcel); 4 Housseau (Albert); 5 Guigourese (Yves); 6 Pugellier (Florien); 7 Brusq (Hervé); 8 Queffelec (Charles).

Loire-Atlantique.

1 Pannecouck (Roger); 2 Konialian (Hovaguem); 3 Boquin (Roger); 4 Bonnaire (Georges); 5 Brusq (Hervé).

Morbihan.

1 Huet (Félix); 2 Le Quere (Robert); 3 Bouric (Emile); 4 Henrio (Louis); 5 Pugellier (Florien).

Nièvre.

1 Le Noble (Louis).

Var.

1 Vignali (Dominique); 2 Le Gallou (Roger); 3 Galerne (Pierre); 4 Berchi (Jean); 5 Mozziconacci (François); 6 Puig (Roger); 7 Pizzo (Janvier); 8 Chareum (Paul); 9 Pelletan (Ernest); 10 Guffroy (Paul); 11 Revest (Marcel); 12 Fauroux (Léon); 13 Gautier (Henri); 14 Pignol (Antoine); 15 Guyon (Henri); 16 Dominici (Ours); 17 Huillet (Guy); 18 Rizzelio (Jean-Vincent); 19 Luppo (Louis); 20 Sanz (Georges); 21 Aubrun (René); 22 Nardin (Charles); 23 Sciaretti (Ange).

CATÉGORIE « D »

Charente.

1 Zettel (Robert); 2 Boursin (André).

Charente-Maritime.

1 Mounier (René); 2 Monzamir (Marcel); 3 Dartevelle (Joseph); 4 Valente (Pierre); 5 Rustany (André); 6 Fraty (Robert); 7 Quillet (Norbert); 8 Petitout (Maurice).

Finistère.

1 Loisel (Charles); 2 Roux (Eugène); 3 Alenot (Louis); 4 Malgorn (Jean); 5 Bideau (Marcel); 6 Hascoët (Jean); 7 Le Davay (Auguste); 8 Elies (Marcel); 9 Rivoalen (Robert); 10 Salaün (Paul); 11 Le Guiader (Christian); 12 Le Gal (Lucien); 13 Dagorn (Jean-Marie); 14 Magoarou (Léon); 15 Herledan (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Junique (Paul); 2 Roux (Eugène); 3 Zettel (Robert); 4 Le Davay (Auguste); 5 Baudin (Raymond); 6 Berthelot (Georges); 7 Petitout (Maurice); 8 Salotti (Simon); 9 Sarrazin (Pierre).

Manche.

1 Auffret (Lucien).

Morbihan.

1 Alenot (Louis); 2 Malgorn (Jean); 3 Bideau (Marcel); 4 Hascoët (Jean); 5 Baudin (Raymond); 6 Elies (Marcel); 7 Pierrot (Raymond); 8 Salaün (Paul); 9 Le Breton (Lucien); 10 Le Guiader (Christian); 11 Le Gal (Lucien); 12 Berthelot (Georges); 13 Dagorn (Jean-Marie); 14 Magoarou (Léon).

Nièvre.

1 Ansart (André); 2 Loisel (Charles); 3 Leteuff (Edmond); 4 Germani (Ange); 5 Labedz (Marjan); 6 Boursin (André).

Var.

1 Perret (Raymond); 2 Leteuff (Edmond); 3 Germani (Ange); 4 Monzamir (Marcel); 5 Labedz (Marjan); 6 Gregorio (Joseph); 7 Dartevelle (Joseph); 8 Valente (Pierre); 9 Rustany (André); 10 Bonnet (Maurice); 11 Pierrot (Raymond); 12 Barthelemy (Edouard); 13 Fraty (Robert); 14 Villelorie (Marcel); 15 Roos (René); 16 Pasquereau (Robert); 17 Quillet (Norbert); 18 Balikian (Marcel); 19 Salotti (Simon); 20 Sarrazin (Pierre).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bourreterre (Gabriel) (Charente-Maritime, Charente); Laot (Yves) (Finistère); Bidan (Ange) (Morbihan, Finistère).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

EMPLOIS MASCULINS

Surveillant des écoles nationales des arts et métiers et assimilés.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

10 *bis* Valle (Baptiste); 10 *ter* Giacometti (Ange).

Seine.

4 Valle (Baptiste).

Surveillant de classes de cours: école nationale supérieure des arts décoratifs (Paris).

CATÉGORIE « C »

22 *bis* Glotain (Jean).

Surveillant de classes de cours: école nationale d'art décoratif de Nice.

CATÉGORIE « C »

26 *bis* Vian (Albert); 27 *bis* Weihrich (Georges); 27 *ter* Nervi (René).

Surveillant militaire et surveillant cycliste des Palais nationaux (assermentés).

CATÉGORIE « C »

Seine-et-Oise.

1 Moll (Robert).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Basses-).

1 Sambroni (André); 2 Leparmentier (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Leparmentier (Roger); 2 Barcalat (Abel).

Seine.

1 Sargis (Robert); 2 Gasnier (André); 3 Morin (André).

Seine-et-Marne.

1 Morin (André).

Seine-et-Oise.

1 Sargis (Robert).

Gardien des musées nationaux.

CATÉGORIE « C »

Oise.

1 Olivier (Marcel).

Pyrénées (Basses-).

1 Fossat (François); 2 Turrier (Maximin); 3 Iriarte (Pierre); 4 Cruz (Vincent).

Seine.

1 Pascaud (Jean); 2 Belloni (Dominique); 3 Bensaïd (Albert); 4 Maitre (Camille); 5 Binisti (Ichoua); 6 Boudier (Gaston); 7 Richiardone (Adolphe); 8 Renucci (Bernardin); 9 Gena (Bernard); 10 Lasseaux (Ovide); 11 Louis (Roger); 12 Olivier (Marcel); 13 Vidal (Joseph); 14 Souquet (Alphonse); 15 Cruz (Vincent); 16 Bizet (Paul); 17 Mandrella (Alfons); 18 Pizzanelli (Louis); 19 Perez (Prosper); 20 Nicolai (Jean-François); 21 Gouillaud (Joseph); 22 Gitenet (Albert).

Seine-et-Marne.

1 Guillemot (Henri); Antonini (Antonin); 3 Nicolai (Jean-François).

Seine-et Oise.

1 Ragueneau (Yves); 2 Lasseaux (Ovide); 3 Louis (Roger); 4 Antonini (Antonin); 5 Mandrella (Alfons); 6 Gitenet (Albert).

Vienne (Haute-).

1 Ragueneau (Yves).

CATÉGORIE « D »

Pyrénées (Basses-).

1 Nactin (Jean); 2 Marc (André); 3 Armand (Paul); 4 Andreucci (Achille); 5 Vassort (Georges).

Seine.

1 Haimann (Roger), 2 Le Berre (Goulven); 3 Guillou (Louis); 4 Bazille (Raymond); 5 Florentiny (Raoul); 6 Baise (Serge); 7 Caumes (Louis); 8 Marfisi (Pierre); 9 Dejoux (Georges); 10 Regent (Eugène); 11 Cita (Fontenel); 12 Courtois (Sylvain); 13 Cresson (René); 14 Casciani (Jean); 15 Maufroy (Alfred); 16 Pierrard (Pierre); 17 Boue (Jean-Baptiste); 18 Vassort (Georges); 19 Mephane (Célestin); 20 Lafages (Paul); 21 Cranna (Oscar).

Seine-et-Marne.

1 Florentiny (Raoul); 2 Meret (Bertrand).

Seine-et-Oise.

1 Bazille (Raymond); 2 Demay (Clément); 3 Baragoin (Roger); 4 Meret (Bertrand); 5 Maufroy (Alfred); 6 Pierrard (Pierre); 7 Ferraro (Joseph).

Vienne (Haute-).

1 Marc (André).

Portier civil non assermenté.

CATÉGORIE « D »

1 Fouilleul (Eugène)

Gardien de galerie du muséum d'histoire naturelle. — Gardien à l'école nationale supérieure des beaux-arts. — Gardien à l'observatoire de Paris.

CATÉGORIE « C »

1 Jacquin (Michel).

CATÉGORIE « D »

1 Maufroy (Alfred); 2 Zarrazin (Pierre).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bertin (Paul).

Surveillant bibliothèque nationale.

CATÉGORIE « C »

1 Bernardini (Antoine); 2 Phibel (Hector); 3 Biau (Germain); 4 Artero (Joseph).

Gardien des monuments historiques.

CATÉGORIE « C »

1 Dupont (Armand); 2 Nicolaï (Jean-François).

Gardien des facultés et observatoires.

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Bernardini (Antoine); 2 Cambon (Camille).

Hérault.

1 Bernardini (Antoine); 2 Biau (Germain); 3 Cambon (Camille).

Ille-et-Vilaine.

1 Renault (Eugène); 2 Lemessager (Francis); 3 Bossard (Pierre); 4 Raguenes (Albert).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Serpaggi (Roch).

Nord.

1 Blanchar (Jean).

Gardiens de bibliothèques.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Marical (Roger); 2 Solda (Moïse); 3 Dumas (Marius); 4 Raybier (François); 5 Aubrun (René); 6 Bartoli (Vital); 7 Vasquez (Esteve); 8 Castelli (Martin); 9 Mucchielli (Marius); 10 Maltei (François); 11 Colombani (Paul); 12 Lagavardan (Robert); 13 Berchi (Jean); 14 Pavis (Robert); 15 Picchetti (Jean-Pierre); 16 Benzekri (Salomon); 17 Diez Félix); 18 Alaya (Emmanuel); 19 Nervi (René); 20 Dahmane (Lahouari); 21 Ramirez (François); 22 Darmon (Albert); 23 Botella (Pierre); 24 Villenave (René); 25 Guiraud (Gilbert).

Calvados.

1 Lenglet (Louis); 2 Cherrier (Louis); 3 Lecouturier (Henri); 4 Broutin (Joseph); 5 Fevrier (Louis).

Côte-d'Or.

1 Lallemand (Raymond); 2 Chouchana (Isaac); 3 Gillot (Louis); 4 Lefevre (Léon); 5 Collardey (Jean); 6 Boisson (Emile); 7 Miralles (Joseph); 8 Tassin (Gilbert); 9 Bossa (Donnat); 10 Azizi (Abdelali); 11 Humbert (Fernand); 12 Bassani (Pierre).

Doubs.

1 Morel (André); 2 Decimo (Louis); 3 Gillot (Louis); 4 Desfarges (Maurice); 5 Tassin (Gilbert).

Garonne (Haute-).

1 Marical (Roger); 2 Coffignal (Jean); 3 Bogey (Robert); 4 Peola (Innocente); 5 Chapavayre (Célestin); 6 Larroque (Ludovic); 7 Canesin (Emile); 8 de Bonnecaze (René); 9 Boye (Prosper); 10 Combes (Henri); 11 Passerat (René); 12 Cogules (Joseph); 13 Pradines (François); 14 Pechberty (Urbain); 15 Deville (Pierre); 16 Boivin (Georges); 17 Majcher (Boleslaw); 18 Marquie (Joseph); 19 Dahmane (Lahouari); 20 Ramirez (François); 21 Canuzac (Jules); 22 Deromieu (Guy); 23 Boualem (Mohamed); 24 Fontez (François); 25 Perie (Marcel).

Gironde.

1 Marrot (Yves); 2 Llado (Jean); 3 Pineau (Georges); 4 Jarny (André); 5 Pradines (François); 6 Lagavardan (Robert); 7 Pechberty (Urbain); 8 Chapoullie (Jean); 9 Jean (Henri); 10 Deville (Pierre); 11 Larre (Charles); 12 Chaleron (Vincent); 13 Paris (Maurice); 14 Sene (Gédéon); 15 Ricaud (Jean); 16 Perie (Marcel).

Hérault.

1 Bogey (Robert); 2 Belda (Ginès); 3 Larroque (Ludovic); 4 Allies (Charles); 5 Canesin (Emile); 6 Boye (Prosper); 7 Venissac (Marcel); 8 Castelli (Martin); 9 Medina (Raymond); 10 Laffile (Jean-Pierre); 11 Lugagne (André); 12 Menuge (Pierre); 13 Salotti (Ange); 14 Carriere (Gabriel); 15 Esteve (Lucien); 16 Miralles (Joseph); 17 Majcher (Boleslaw); 18 Santene (Joseph); 19 Ayala (Emmanuel); 20 Albert (Justin); 21 Cruz (Vincent); 22 Darmon (Albert); 23 Boualem (Mohamed); 24 Peyre (François); 25 Marrel (Emile); 26 Troubat (Camille); 27 Guiraud (Gilbert).

Ille-et-Vilaine.

1 Prigent (Roger); 2 Guilloux (Louis); 3 Chardon (André); 4 Baulieu (Amand); 5 Rivoal (Yves); 6 Feuvrie (Armand); 7 Cavalan (Pierre); 8 Renaud (Raoul); 9 Jarny (André); 10 Chilou (Jean-Baptiste); 11 Renault (Eugène); 12 Briot (Albert); 13 Mace (Pierre); 14 Fevrier (Louis); 15 Dabout (Eugène); 16 Le Tacon (Ambroise).

Isère.

1 Pochon (François); 2 Pavis (Robert); 3 Guironnet (Auguste); 4 Espi (Joseph).

Meurthe-et-Moselle.

1 Ferry (Robert); 2 Mayeur (Maurice); 3 Laurent (Jules); 4 Azizi (Abdelali).

Nord.

1 Boulogne (Jules); 2 Eleboode (Emile); 3 Dejardin (André); 4 Weckstein (Arthur); 5 Collarcy (Jean); 6 Carognies (Victor); 7 Vandaele (Lucien); 8 De Rueda (Raymond); 9 Lebel (Guy); 10 Falempin (Maurice).

Puy-de-Dôme.

1 Bourbonnais (Robert); 2 Dascher (Jean-Baptiste); 3 Voisin (Martial); 4 Prevot (Omer); 5 Genestier (Henri); 6 Desfarges (Maurice); 7 Vazeilles (Henri); 8 Voissière (Antoine); 9 Goigoux (Antoine); 10 Couchet (Jean-Marie); 11 Thalamy (Raymond); 12 Chabrier (Jean); 13 Langonnet (Roger).

Pyrénées (Hautes-).

1 Penisson (Jean); 2 Pilley (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Ulrich (Antoine); 2 Rohmer (Alfred); 3 Hahn (Lucien).

Rhône.

1 Battestini (Ignace); 2 Pilley (Albert); 3 Folleas (Benoit); 4 Pochon (François); 5 Guironnet (Auguste); 6 Savey (Marius); 7 Payot (Victor); 8 Faure (Joanny); 9 Boisson (Emile); 10 Julian (Antoine); 11 Goigoux (Antoine); 12 Espi (Joseph); 13 Frery (Benoit); 14 Couchet (Jean-Marie); 15 Morel (Pierre).

Seine.

1 Englet (Louis); 2 Leroy (Joseph); 3 Boulogne (Jules); 4 Leroy (Joseph); 5 Chardon (André); 6 Vasquez (Estève); 7 Benmamou (Salomon); 8 Vitry (Félix); 9 Colombani (Paul); 10 Vangheluwe (Alfred); 11 Huet (Eugène); 12 Regnault (Wilfrid); 13 Roger (Bertin); 14 Toussaint (Georges); 15 Chaleron (Vincent); 16 Benzekri (Salomon); 17 Hahn (Lucien); 18 Tellier (Charles); 19 Thomas (Emile); 20 Lereverend (Albert); 21 Ottavy (Sébastien); 22 Bassani (Pierre); 23 Lebel (Guy); 24 Legendre (Fernand); 25 Regnault (Lucien); 26 Deromieu (Guy); 27 Dabout (Eugène); 28 Dorvilma (Camille); 29 Villenave (René).

Vienne.

1 Bourbonnais (Robert); 2 Penisson (Jean); 3 Lallemand (Raymond); 4 Voisin (Martial); 5 Prevot (Omer); 6 Pineau (Georges); 7 Renaud (Raoul); 8 Moulins (Bernard); 9 Broutin (Joseph); 10 Berry (Jean); 11 Sene (Gédéon).

Alger.

1 Sallat (Mostéfa); 2 Hadjadj (Lucien); 3 Santene (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Blondeau (Jean); 2 Mariani (François); 3 Bonifacj (Ange); 4 Fantou (André); 5 Garcia (Thomas); 6 Montes (Manuel).

Calvados.

1 Grandin (Adolphe); 2 Kerloch (Jean); 3 Le Troquer (François).

Doubs.

1 Bacheley (Georges).

Garonne (Haute-).

1 Montes (Manuel).

Gironde.

1 Couvelaere (Raoul); 2 Souiller (René); 3 Brun (Gilbert); 4 Coculet (Frédéric).

Hérault.

1 Mariani (François); 2 Garcia (Thomas); 3 Lacan (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Grandin (Adolphe); 2 Godet (René); 3 Kerloch (Jean); 4 Le Troquer (François); 5 Biziere (Raymond); 6 Chaligne (Roland).

Nord.

1 Oget (Emile); 2 Le Grand (René).

Rhin (Bas-).

1 Barcalat (Abel).

Seine.

1 Bazille (Raymond); 2 Haouari Abdelmotalib; 3 Cranna (Oscar).

Vienne.

1 Biziere (Raymond).

Alger.

1 Chaoui Hadj Djilali; 2 Brun (Gilbert); 3 Ihadadene Slimane; 4 Rouis (Ismaël); 5 Khelifa Brahim; 6 Djaou Balsti.

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Bouissac (Charles) (Hérault); Plusquellec (Bernard) (Calvados, Ille-et-Vilaine).

Gardien de bureau du Muséum national d'histoire naturelle.

CATÉGORIE « C »

1 Guesdon (Fernand.

Concierge bibliothèque Mazarine.

CATÉGORIE « C »

1 Dupuy (Pierre); 2 Chapelle (Louis); 3 Devaure (Jean); 4 Bruneaux (Maurice); 5 Jacques (Vincent); 6 Tiraboschi (Georges); 7 Seguin (Joseph); 8 Derai (Gaston); 9 Vallin (Albert); 10 Michelet (Albert); 11 Scozzari (Jérôme); 12 Ales (Jean); 13 Collot (Roland); 14 Plait (Marcel); 15 Picart (Michel); 16 Gilbert (Henri); 17 Warin (Albert); 18 Sabate (Joseph); 19 Grateau (Guy).

CATÉGORIE « D »

1 Velten (Willy); 2 Gavet (Edouard).

Concierge Muséum d'histoire naturelle.

CATÉGORIE « C »

1 Olejnickak (Stanislas); 2 Bruneaux (Maurice); 3 Breton (Eléonor); 4 Jacques (Vincent); 5 Derai (Gaston); 6 Ales (Jean); 7 Scozzari (Jérôme); 8 Collot (Roland); 9 Picart (Michel); 10 Pavis (Robert); 11 Mazzoni (Paul); 12 Warin (Albert); 13 Sabate (Joseph); 14 Grateau (Guy).

CATÉGORIE « D »

1 Velten (Willy).

Aide-jardinier.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Canavaggio (Jacques); 2 Mauzen (Clément); 3 Domise (Marcel); 4 Lavie (René).

Seine-et-Oise.

CATÉGORIE « C »

1 Canavaggio (Jacques); 2 Mauzen (Clément); Lavie (René).

Gardien de la galerie des plans et reliefs.

CATÉGORIE « C »

1 Chapelle (Louis); 2 Devaure (Jean); 3 Lombardy (Albert); 4 Taïeb (Edmond); 5 Jardry (Roger); 6 Bruneaux (Maurice); 7 Pavart (René); 8 Latour (Georges); 9 Deneuvis (Marius); 10 Le Bouder (Louis); 11 Joly (Fernand); 12 Seguin (Joseph); 13 Fayolle (Paul); 14 Voisin (Marcel); 15 Hernandez (Antoine); 16 Michelet (Albert); 17 Ales (Jean); 18 Collot (Roland); 19 Lembezat (Jean-Louis); 20 Augendre (Georges); 21 Ouvrard (Robert); 22 Gourand (Maurice); 23 Bernard (René); 24 Warin (Albert); 25 Collardey (Jean); 26 Grisoni (Charles).

CATÉGORIE « D »

1 Dutkiewicz (Michel); 2 Roue (Jean); 3 Bernard (Henri); 4 Maufroy (Alfred).

Appariteur des facultés et observatoires.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Rebuffat (Lucien); 2 Sardou (Clément); 3 Pignol (Antoine); 4 Dufay (André); 5 Fournerie (Raoul); 6 Liotard (Fortuné); 7 Suire (Théophile); 8 Gremillon (Victor); 9 Jannot (Raoul); 10 Muraccioli (Pascal); 11 Agostini (Jules); 12 Igoulen (Jean).

Calvados.

1 Blanquet (Gaston); 2 Merienne (César); 3 Carette (Henri); 4 Le Colonnier (François); 5 Derouard (Marcel); 6 Le Tallec (André).

Côte-d'Or.

1 Gautard (André); 2 Thery (François); 3 Dupont (Albert); 4 Perreaut (René); 5 Ramel (Aimé); 6 Rignault (René); 7 Collardey (Jean); 8 David (Gaston); 9 Marinier (Jean).

Doubs.

1 Perreaut (René); 2 Rignault (René).

Garonne (Haute-).

1 Canesin (Emile); 2 Sermadiras (Antoine); 3 Peyronne (Ernest); 4 Crubezy (Georges); 5 Espagnet (Roger); 6 Beaubie (Etienne); 7 Bro (Ferdinand); 8 Peota (Innocente); 9 Bardeau (Henri); 10 Pauly (Aimé); 11 Broch (Antoine); 12 Ruffie (Antonin); 13 Alibert (Urbain); 14 de Bonnecaze (René); 15 Navlet (Louis); 16 Carpentier (Michel); 17 Froment (René); 18 Deromieu (Guy).

Gironde.

1 Deloulay (Raymond); 2 Leclercq (Georges); 3 Sermadiras (Antoine); 4 Delteil (Gabriel); 5 Blanchard (Basile); 6 Venel (Valentin); 7 Pineau (Georges); 8 Chareum (Paul); 9 Hemmerle (Etienne); 10 Espagnet (Roger); 11 Beaubie (Etienne); 12 Cuvelle (Georges); 13 Benoist (Camille); 14 Carette (Henri); 15 Carpentier (Michel).

Hérault.

1 Bastien (Georges); 2 Griffeuille (Léon); 3 Polfliet (Ferdinand); 4 Faubert (Eugène); 5 Fache (Jean); 6 Peyronne (Ernest); 7 Crubezy (Georges); 8 Rojo (François); 9 Perriez (Jean); 10 Achilli (Noël); 11 Chareum (Paul); 12 Foulquier (René); 13 Soyer (Kléber); 14 Cravere (Georges); 15 Bardeau (Henri); 16 Verniere (Louis); 17 Vassart (André); 18 Ginouilhac (Frédéric); 19 Pauly (Aimé); 20 Broch (Antoine); 21 Dufay (André); 22 Marrel (Emile); 23 de Bonnecaze (René); 24 Benoist (Camille); 25 Dubourdieu (Paul); 26 Sahun (Marius); 27 Linares (Joseph); 28 Jannot (Raoul); 29 Cruz (Vincent); 30 Peyre (François); 31 Igoulen (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 Badoul (Georges); 2 Rousseau (Louis); 3 Grand'homme (Louis); 4 Bastien (Georges); 5 Vallerie (Emile); 6 Briot (Albert); 7 Limeul (Henri); 8 Merienne (César); 9 Chilou (Jean-Baptiste); 10 Leroux (Marcel); 11 Beaulieu (Amand); 12 Le Colonnier (François); 13 Gaubert (Jules); 14 Le Tallec (André); 15 Lejeune (René); 16 Poirier (Pierre).

Isère.

1 Bernard (René); 2 Leplat (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Claude (Léon); 2 Desaute (Pierre); 3 Mayeur (Maurice); 4 Paul (Roger); 5 Briquet (André).

Nord.

1 Polfliet (Ferdinand); 2 Contraire (Marcel); 3 Turcq (Henri); 4 Lefebvre (Aimé); 5 Verniers (René); 6 Wallbott (Pol); 7 Christiaens (Cyrille); 8 Thery (François); 9 Dejardin (André); 10 Briquet (André); 11 Lhotelier (Paul); 12 Dupont (Albert); 13 Dael (Ferdinand); 14 Bendre (Jules); 15 Hamieux (Albert); 16 Souplet (Abel); 17 Collardey (Jean); 18 Lebel (Guy).

Rhône.

1 Roussel (Henri); 2 Rojo (François); 3 Foulquier (René); 4 Vassart (André); 5 Besson (Marcel).

Seine.

1 Delarue (Jacques); 2 Balu (Lucien); 3 Contraire (Marcel); 4 Blanquet (Gaston); 5 Leclercq (Georges); 6 Bruneaux (Maurice); 7 Hyvon (Raymond); 8 Lefebvre (Aimé); 9 Roussel (Henri); 10 Briot (Albert); 11 Wallbott (Pol); 12 Golbery (André); 13 Schroder (Robert); 14 Desforges (René); 15 Dejardin (André); 16 Chilou (Jean-Baptiste); 17 Simon (Roger); 18 Prouteau (Albert); 19 Nivelon (Pierre); 20 Jaffrezic (Alexis); 21 Boulet (Lucien); 22 Bouju (Raymond); 23 Poupon (Bernard); 24 Dunet (René); 25 Sagnier (Roger); 26 Anglade (Henri); 27 Maupin (Georges); 28 François (Fernand); 29 Fournerie (Raoul); 30 Cheriere (René); 31 Bernard (Yves); 32 Janez (Georges); 33 Granier (Charles); 34 Gremillon (Victor); 35 Champy (Louis); 36 Lebel (Guy); 37 Deromieu (Guy).

Vienne.

1 Dherisson (Raymond); 2 Delteil (Gabriel); 3 Pineau (Georges); 4 Desaymoz (Roger); 5 Dutisseuil (Camille); 6 Maupin (Georges); 7 Gourand (Maurice); 8 Suire (Théophile); 9 Derouard (Marcel); 10 Prouteau (Emile); 11 Perrin (Pierre).

Alger.

1 Perriez (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Rabache (Jean); 2 Aron (Joseph).

Côte-d'Or.

1 De Suzzoni (Alexandre).

Garonne (Haute-).

1 Assanelli (Jean); 2 Picart (Joseph); 3 Fambon (Elie).

Hérault.

1 Fambon (Elie); 2 De Suzzoni (Alexandre); 3 Cauquil (Guy).

Isère.

1 Leifer (Maurice); 2 Richard (Joseph).

Nord.

1 Voisin (Julien).

Rhin (Bas-).

1 Bruckmann (Paul).

Rhône.

1 Leifer (Maurice); 2 Richard (Joseph).

Vienne.

1 Mercier (Clovis); 2 Ferrarese (Louis).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Buisson (Louis) (Puy-de-Dôme, Côte-d'Or); Rey (Paul) (Seine, Doubs).

Agent de service des lycées et collèges: agent spécialiste de 2e catégorie.

OUVRIER QUALIFIE

CATÉGORIE « C »

Aude.

1 Subreville (François).

Finistère.

1 Bellec (Albert).

Isère.

1 Milesi (Jean).

Agents spécialistes de 3e catégorie.

EMPLOIS MASCULINS

OUVRIER NON QUALIFIE

CATÉGORIE « D »

Rhône.

1 Sakhri Ahmed ben Abdelkader.

CONCIERGE

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Ponin (Victor).

Aisne.

1 Loudement (Etienne); 2 Baillard (Jean-Paul).

Allier.

1 Micaud (Pierre).

Alpes (Basses-).

1 Paul (Germain); 2 Rouel (Pierre); 3 Gallas (Pascal).

Alpes (Hautes-).

1 Roman (Jean); 2 Rouel (Pierre); 3 Martin (Louis); 4 Lesbros (Dominique); 5 Galland (Emile).

Alpes-Maritimes.

1 Mari (Adrien); 2 Casta (Dimes); 3 Paul (Germain); 4 Blond (Jean-Louis); 5 Pierrain (Léonard); 6 Rousselle (Georges); 7 Millan (Marcel); 8 Martin (Louis); 9 Barguillet (Louis); 10 Fruitier (Emile); 11 Bartoli (Vital); 12 Peyre (Osmin); 13 Arnoux (Henri); 14 Natali (Jean); 15 Bonavita (Ange); 16 Micaud (Pierre); 17 Schuler (Hugo); 18 Zerbib (Julien); 19 Bosselet (André).

Ardèche.

1 Colombel (Paul); 2 Vescovali (Pierre).

Ardennes.

1 Godard (Emile); 2 Wyns (Claude).

Ariège.

1 Laberty (Simon); 2 Elie (Clément).

Aude.

1 Rami (Joseph); 2 Santène (Joseph); 3 Robert (Sébastien).

Aveyron.

1 Bonicel (Roger).

Bouches-du-Rhône.

CATÉGORIE « B »

1 Serra (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Roussel (Eugène); 2 Casta (Dimes); 3 Viacava (Charles); 4 Guieu (François); 5 Bezencon (Charles); 6 Pierrain (Léonard); 7 Bagou (Laurent); 8 Mambrini (Joseph); 9 Derai (Gaston); 10 Bragoni (Joseph); 11 Stromboni (Jean-Baptiste); 12 Gautier (Henri); 13 Sauveur (Joseph); 14 Onoratini (Albert); 15 Mazzoni (Paul); 16 Fremont (René); 17 Bosse (Lucien); 18 Suire (Théophile); 19 Granier (Raymond); 20 Giudicelli (Griggiolio); 21 Peyre (Osmin); 22 Cavalli (Pierre); 23 Liccia (Paul); 24 Asencio (Vincent); 25 Diez (Félix); 26 Vincensini (Jacques); 27 Conesa (Antonio); 28 Martinez (Albert); 29 Marchetti (Ange); 30 Bosselet (André); 31 Nicolaï (Jean-François); 32 Igoulen (Jean).

Cantal.

1 Chardaire (Marius); 2 Filiol (Ernest).

Cher.

1 Fourche (Antoine).

Corrèze.

1 Estrade (Jean).

Corse.

CATÉGORIE « B »

1 Serra (Joseph).

CATÉGORIE « C »

1 Salvarelli (Antoine); 2 Stromboni (Jean-Baptiste); 3 Bartoli (Vital); 4 Castelli (Martin); 5 Natali (Jean); 6 Paolini (Antoine); 7 Vincensini (Jacques); 8 Marchetti (Ange); 9 Bonifaci (Jean).

Côte-d'Or.

1 Corneloup (Roger); 2 Chouchana (Isaac).

Côtes-du-Nord.

1 Le Fur (Jean); 2 Legrand (Jean); 3 Bonizec (Pierre); 4 Boudon (Victor).

Dordogne.

1 Jardry (Roger); 2 Coderc de Lacan (Gérard); 3 Veyri (René); 4 Dutard (Louis).

Drôme.

1 Roman (Jean); 2 Lesbros (Dominique).

Eure.

1 Barguillet (Louis).

Finistère.

1 Bonizec (Pierre).

Gard.

1 Monfort (Pierre); 2 Fort (Jean); 3 Lugagne (André); 4 Giansili (Jacques); 5 Combe (André).

Garonne (Haute-).

1 Laberty (Simon); 2 Rous (Frédéric); 3 Malavelle (Georges); 4 Elie (Clément); 5 Majcher (Boleslaw).

Gers.

1 Amiel (Jean); 2 Cullell (Paul).

Gironde.

1 Jardry (Roger); 2 Coderc de Lacan (Gérard); 3 Chareum (Paul); 4 Chevalier (Marcel).

Hérault.

1 Monfort (Pierre); 2 Roussel (Eugène); 3 Venel (Valentin); 4 Derai (Gaston); 5 Chareum (Paul); 6 Planas (Jacques); 7 Coste (Eugène); 8 Fort (Jean); 9 Gautier (Henri); 10 Pansanel (Jules); 11 Lugagne (André); 12 Matais (Luiz); 13 Boye (Prosper); 14 Hinhoet (Pierre); 15 Maynadier (Maurice); 16 Le Hinguerat (Joseph); 17 Rami (Joseph); 18 Majcher (Boleslaw); 19 Cruz (Vincent).

Ille-et-Vilaine.

1 Akoun (Charly); 2 Chevreuil (André); 3 Legrand (Jean); 4 Boudon (Victor).

Indre.

1 Hyvernat (Armand); 2 Augendre (Georges); 3 Fayolle (Paul).

Indre-et-Loire.

1 Legallou (Roger); 2 Grateau (Guy).

Isère.

1 Bizet (Pierre); 2 Grima (François); 3 Bosse (Lucien); 4 Espi (Joseph).

Jura.

1 Dausse (Eugène).

Landes.

1 Caillaud (Léonard).

Loire.

1 Hachet (Jean-Maurice); 2 Decot (Jean); 3 Frery (Benoît); 4 Rousset (Marcel).

Loire-Atlantique.

1 Akoun (Charly); 2 Beaumont (Roland); 3 Chevreuil (André); 4 Guilbaud (Eugène).

Loire (Haute-).

1 Brives (Henri); 2 Rousset (Marcel).

Loiret.

1 Segouin (René).

Lot.

1 Theilhorie (Auguste); 2 Rafel (Maurice); 3 Malavelle (Georges); 4 Veyri (René).

Lot-et-Garonne.

1 Dutard (Louis).

Lozère.

1 Bonicel (Roger).

Maine-et-Loire.

1 Grenon (Ferdinand); 2 Fourche (Antoine); 3 Guais (Pierre); 4 Menard (René).

Manche.

1 Braucrel (Maxime); 2 Pouzet (Noël).

Meurthe-et-Moselle.

1 Bluche (Pierre).

Moselle.

1 Burst (Aloyse); 2 Hoff (Emile).

Nièvre.

1 Cruz (Vincent).

Nord.

1 Joly (Fernand); 2 Godard (Emile); 3 Derueda (Raymond); 4 Carrel (Eugène).

Oise.

1 Picart (Michel).

Puy-de-Dôme.

1 Coste (Eugène); 2 Chartier (Jean); 3 Theilliere (Maurice); 4 Chabrier (Jean).

Pyrénées (Basses-).

1 Moille (Georges).

Pyrénées (Hautes-).

1 Fossat (François).

Pyrénées-Orientales.

1 Bezencon (Charles); 2 Hernandez (Antoine); 3 Millan (Marcel); 4 Planas (Jacques); 5 Matais (Luiz); 6 Boye (Prosper); 7 Le Hinguerat (Joseph); 8 Santene (Joseph); 9 Robert (Sébastien).

Rhin (Bas-).

1 Schambion (René); 2 Schnepf (Alfred); 3 Ulrich (Antoine); 4 Allheily (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Allheily (Charles).

Rhône.

1 Girinon (Claude); 2 Corneloup (Roger); 3 Bagou (Laurent); 4 Longobardi (Antoine); 5 Frery (Benoît); 6 Miralles (Joseph); 7 Espi (Joseph); 8 Zerbib (Julien); 9 Hernandez (Antoine).

Saône (Haute-).

1 Luzet (André).

Saône-et-Loire.

1 Levesque (Maurice); 2 Maître (Louis).

Seine.

1 Mayne (Jean); 2 Venel (Valentin); 3 Joly (Fernand); 4 Longobardi (Antoine); 5 Hernandez (Antoine); 6 Morange (Jean); 7 Bragoni (Joseph); 8 Sauveur (Joseph); 9 Augendre (Georges); 10 Segouin (René); 11 Pavis (Robert); 12 Chevalier (Marcel); 13 Mazzoni (Paul); 14 Fremont (René); 15 Granier (Raymond); 16 Paolini (Antoine); 17 Caron (Lucien); 18 Moncharmont (Georges); 19 Grateau (Guy); 20 Moille (Georges); 21 Ascencio (Vincent); 22 Carrel (Eugène); 23 Schuler (Hugo); 24 Nabet (Raymond); 25 Nicolaï (Jean-François); 26 Bonifaci (Jean); 27 Ballesti (Paul).

Seine-Maritime.

1 Miralles (Joseph).

Seine-et-Oise.

1 Gueguen (Marcel).

Sèvres (Deux-).

1 Pouzet (Noël).

Somme.

1 Bizet (Pierre).

Tarn.

1 Rous (Frédéric) ; 2 Cailhaud (Léonard) ; 3 Conesa (Antonio).

Tarn-et-Garonne.

1 Clavet (Albert).

Var.

1 Viacava (Charles) ; 2 Dominici (Antoine) ; 3 Mambrini (Joseph) ; 4 Giudicelli (Griggiolio) ; 5 Cavalli (Pierre) ; 6 Arnoux (Henri) ; 7 Giansili (Jacques) ; 8 Ayala (Emmanuel) ; 9 Hernandez (Antoine).

Vaucluse.

1 Cullell (Paul) ; 2 Gallas (Pascal) ; 3 Vescovali (Pierre) ; 4 Igoulen (Jean).

Vendée.

1 Guilbaud (Eugène).

Vienne.

1 Le Gallou (Roger) ; 2 Suire (Théophile) ; 3 Fayolle (Paul).

Vienne (Haute-).

1 Morange (Jean) ; 2 Faucher (Jean).

Vosges.

1 Hoff (Emile) ; 2 Fruitier (Emile) ; 3 Luzet (André) ; 4 Bluche (Pierre) ; 5 Varandal (Pierre).

Yonne.

1 Estevenet (Marcel).

Alger.

1 Gornes (Jean).

Bône.

1 Bouyssonie (Gilbert).

Constantine.

1 Zerbib (Moïse).

Oran.

1 Joret (Paul) ; 2 Grima (François) ; 3 Diez (Félix) ; 4 Martinez (Jean) ; 5 Martinez (Albert) ; 6 Ayala (Emmanuel) ; 7 Schaller (Philippe) ; 8 Ramirez (François) ; 9 Soler (Jean-Claude).

CATÉGORIE « D »

Allier.

1 Raymond (André).

Alpes-Maritimes.

1 Baudry (Joseph) ; 2 Mela (Antoine) ; 3 Giannorsi (Jean-Baptiste) ; 4 Agostini (Ange) ; 5 Giraud (Julien) ; 6 Bagnaninchi (Fortuné) ; 7 Fratacci (Valérien).

Ardèche.

1 Tavernier (Antoine).

Ariège.

1 Blazy (Georges).

Bouches-du-Rhône.

1 Baudry (Joseph) ; 2 Mela (Antoine) ; 3 Giannorsi (Jean-Baptiste) ; 4 Poletti (Dominique) ; 5 Bally (René) ; 6 Colombani (Paul) ; 7 Agostini (Ange) ; 8 Giraud (Julien) ; 9 Bagnaninchi (Fortuné) ; 10 Fratacci (Valérien) ; 11 Mondin (Jean).

Corse.

1 Miquelajaureguy (Louis) ; 2 Lanfranchi (Paul) ; 3 Antoni (François) ; 4 Chiocca (Antoine) ; 5 Poli (Pierre) ; 6 Gavet (Edouard) ; 7 Maffei (Ange) ; 8 Battini (Lucien).

Côtes-du-Nord.

1 Hebert (Paul).

Côte d'Or.

1 Mouillot (Aimé).

Dordogne.

1 Pecheur (Marcel).

Finistère.

1 Riou (Pierre) ; 2 Hebert (Paul) ; 3 Habasq (Jean-Pierre).

Garonne (Haute-).

1 Miquelajaureguy (Louis) ; 2 Gavet (Edouard) ; 3 Bottacci (Marc) ; 4 Blazy (Georges) ; 5 Laffitte (Jean) ; 6 Mondin (Jean).

Hérault.

1 Bottacci (Marc).

Isère.

1 Richard (Joseph).

Jura.

1 Mouillot (Aimé).

Loire (Haute-).

1 Tavernier (Antoine).

Lot-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul-Baptiste)

Manche.

1 Bonnemains (Louis).

Marne.

1 Grandhaye (André).

Mayenne.

1 Pecheur (Marcel).

Meurthe-et-Moselle.

1 Ziessel (Albert).

Morbihan.

1 Bichelot (Emile).

Moselle.

1 Meslem (Mohamed).

Nord.

1 Bullez (Armand) ; 2 Chrétien (Richard).

Pas-de-Calais.

1 Chretien (Richard).

Puy-de-Dôme.

1 Raymond (André).

Pyrénées (Basses-)

1 Darrigan (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Loiseau (Henri).

Rhin (Haut-).

1 Ziessel (Albert).

Rhône.

1 Richard (Joseph) ; 2 Berthelot (Guy).

Sarthe.

1 Lux (Léon).

Seine.

1 Odant (Albert) ; 2 Chiocca (Antoine) ; 3 Poletti (Dominique) ; 4 Berthelot (Guy) ; 5 Visdeloup (Fernand) ; 6 Bullez (Armand) ; 7 Colombani (Paul) ; 8 Phelep (Goulven) ; 9 Mugens (Lucien) ; 10 Meslem (Mohamed) ; 11 Laffitte (Jean).

Seine-et-Oise.

1 Visdeloup (Fernand) ; 2 Phelep (Goulven) ; 3 Loiseau (Henri).

Tarn-et-Garonne.

1 Lanfranchi (Paul-Baptiste).

Var.

1 Lanfranchi (Paul) ; Antoni (François) ; 3 Battini (Lucien).

Vienne.

1 Larat (Lucien).

Vienne (Haute-).

1 Larat (Lucien).

EMPLOI FÉMININ

LINGERE RAVAUDEUSE

Puy-de-Dôme.

1 Fayard (Berthe).

Sarthe.

1 Benoit (Blanche).

Seine.

1 Raffort (Augustine) ; 2 Gourdji (Mathilde) ; 3 Saumon (Jeanne).

Oran.

1 Duris (Micheline).

Agents non spécialistes.

EMPLOIS MASCULINS

GARÇON DE LABORATOIRE

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Ponsolle (Moïse).

Seine.

1 Ponsolle (Moïse).

Agents susceptibles d'exercer indifféremment les fonctions d'aide-concierge, aide-magasinier, aide-chauffeur, agent d'entretien, aide de cuisine, agent de réfectoire, agent de dortoir et veilleur de nuit.

CATÉGORIE « C »

Aveyron.

1 Dalle (Paul).

Alpes-Maritimes.

1 Pace (Félix), 2 Schuler (Hugo).

Bouches-du-Rhône.

1 Larouziere (Henri); 2 Pace (Félix); 3 Flament (Fernand); 4 Agostini (Jules).

Corse.

1 Agostini (Jules).

Côte-d'Or.

Perraut (Lucien).

Côtes-du-Nord.

1 Le Scolan (Roger).

Gard.

1 Combe (André).

Gironde.

1 Paris (Maurice).

Ille-et-Vilaine.

1 Demont (Roger).

Loire.

1 Morel (Pierre).

Lozère.

1 Dalle (Paul).

Rhône.

1 Perpoint (Hector).

Seine.

1 Demont (Roger); 2 Schuler (Hugo).

Var.

1 Flament (Fernand).

Vaucluse.

1 Larouziere (Henri).

Vienne.

1 Detain (Jean).

Constantine.

1 Zerbib (André).

Oran.

1 Schaller (Philippe).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Service des affaires générales.

EMPLOI MASCULIN

Receveur buraliste de 1re classe.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

2 *bis* Bourgade (Francis).

Bouches-du-Rhône.

3 *bis* Bourgade (Francis).

Drôme.

1 Autrand (Rolland).

Rhône.

1 *bis* Lire: Autrand (Rolland), au lieu de: Triquet (Armand); 1 *ter* Triquet (Armand).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

6 *bis* Moulet (Elie).

Bouches-du-Rhône.

5 *bis* Moulet (Elie).

Côtes-du-Nord.

8 Le Lay (Yves).

Ille-et-Vilaine.

5 Le Lay (Yves).

Nièvre.

1 Pechery (Emile).

Rhône.

1 Lire: Joubier (Gabriel), au lieu de: Clion (Louis); 1 *bis* Clion (Louis).

Seine.

3 *bis* Lire: Vigilant (Jean), au lieu de: Levrot (Georget); 3 *ter* Levrot (Georget).

Seine-et-Oise.

2 *bis* Vigilant (Jean).

Yonne.

1 Pechery (Emile).

Direction générale des impôts.

EMPLOI MIXTE

Receveur buraliste de 2e classe.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

25 *bis* Stacketti (Antoine); 37 *bis* Verne (Jean).

Ardèche.

12 *bis* Maisonneuve (Maurice).

Ariège.

5 Pasquini (Vincent).

Bouches-du-Rhône.

34 *bis* Chiari (Alexandre); 41 *bis* Martin (Paul); 46 *bis* Leger (Raymond); 46 *ter* Weihrich (Georges).

Corrèze.

8 Auberty (Maurice).

Côtes-du-Nord.

22 *bis* Le Maner (André).

Dordogne.

2 *bis* Muller (René).

Drôme.

6 *bis* Maisonneuve (Maurice); 12 Noisiller (Louis).

Eure-et-Loir.

2 Dureux (Marcel).

Garonne (Haute-).

15 *bis* Pasquini (Vincent).

Gers.

6 *bis* Puyal (Angel).

Gironde.

24 *bis* Dreuil (Raymond).

Hérault.

33 *bis* Martin (Paul).

Isère.

18 *bis* Pinot (Auguste).

Jura.

5 Pernot (Gaston).

Loire Atlantique.

15 *bis* Favreau (Joseph).

Lot-et-Garonne.

9 *bis* Dreuil (Raymond).

Maine-et-Loire.

11 *bis* Dureux (Marcel).

Orne.

4 Gorias (Pierre).

Pyrénées (Basses-).

11 *bis* Puyal (Angel).

Saône-et-Loire.

5 *bis* Pernot (Gaston).

Savoie (Haute-).

2 *bis* Leger (Raymond).

Seine-et-Marne.

4 *bis* Guillardel (Raymond).

Seine-et-Oise.

7 *bis* Le Maner (André).

Var.

50 *bis* Weihrich (Georges); 51 *bis* Verne (Jean).

Vienne (Haute-).

22 *bis* Auberty (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Montrade (André) (rayé pour les Alpes-Maritimes).

Aisne.

1 Plancot (André).

Alpes-Maritimes.

21 *bis* Giovannelli (Benjamin).

Bouches-du-Rhône.

15 *bis* Giovannelli (Benjamin).

Gard.

7 *bis* Martel (Paul).

Morbihan.

18 Chaussee (Basile).

Nord.

2 Plancot (André).

Pyrénées (Basses-).

5 Hourcastagne (Henri).

Savoie.

2 Montrade (André) (rayé pour les Alpes-Maritimes).

Seine-et-Oise.

8 Fourmond (Emile).

Var.

9 *ter* Point (Fernand) ; 9 *ter* Martel (Paul).

Vendée.

5 Sarazin (Roger).

CATÉGORIE « E »

Loire-Atlantique.

1 Lire : Bonnin (Jeanne), au lieu de : Doizon (Marie) ; 1 *bis* Doizon (Marie) ; 1 *ter* Revel (Marie-Joseph).

Loiret.

2 Trumelet (Germaine).

Maine-et-Loire.

1 *bis* Revel (Marie-Joseph).

Seine-et-Marne.

2 Trumelet (Germaine).

Vendée.

1 *bis* Bonnin (Jeanne) ; 2 *bis* Fort (Marie).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Jammais (Jean) (Dordogne).

Services extérieurs du Trésor.

EMPLOI MIXTE

Agent de recouvrement des services du Trésor.

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 *bis* Castelli (Pierre).

Bouches-du-Rhône.

1 *bis* Roux (Roger).

Corse.

2 *bis* Joubier (Gabriel).

Ille-et-Vilaine.

2 *bis* Joubier (Gabriel).

Direction générale des douanes et droits indirects.

EMPLOI MIXTE

Agent de constatation des douanes et droits indirects.

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Armani (Jean).

EMPLOI MASCULIN

Préposé et matelot des douanes.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Lire : Leger (Raymond), au lieu de : Tual (Marcel) ; 1 *bis* Tual (Marcel) ; 1 *ter* Oudeville (Lucien).

Pyrénées (Basses-).

1 Godefroy (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

1 Godefroy (Marcel).

Savoie (Haute-).

1 lire : Leger (Raymond), au lieu de : Nicolas (Alfred) ; 2 Nicolas (Alfred).

Seine.

2 Oudeville (Lucien).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

4 *bis* Serusci (Jean).

Bouches-du-Rhône.

3 *bis* Petry (Paul).

Corse.

1 *bis* Santini (Antoine).

Côtes-du-Nord.

3 Le Hoënen (Roger).

Gard.

3 Martel (Paul).

Gironde.

5 Ganne (Yves).

Loire-Atlantique.

5 Belizaire (Léonel).

Meurthe-et-Moselle.

2 Kany (René).

Nord.

5 *bis* Richard (Fernand).

Pas-de-Calais.

2 *bis* Richard (Fernand).

Pyrénées (Basses-).

2 *bis* Gobbo (Louis) ; 3 *bis* Ganne (Yves).

Pyrénées (Hautes-).

1 Lire : Gobbo (Louis), au lieu de : Jauze (Alfred) ; 2 Jauze (Alfred).

Rhin (Bas-).

5 *bis* Kany (René).

Seine.

5 *bis* Le Hoenen (Roger) ; 7 *bis* Santini (Antoine) ; 15 Alibar (Gérard).

Var.

4 *bis* Serusci (Jean) ; 5 *bis* Martel (Paul).

Guadeloupe.

1 Alibar (Gérard) ; 2 Faure (Christian).

Martinique.

6 Faure (Christian).

La Réunion.

1 Lire : Petry (Paul), au lieu de : Muller (Roland) ; 1 *bis* Muller (Roland) ; 2 *bis* Belizaire (Léonel) ; 4 *bis* Françoise (Alfred).

EMPLOI FÉMININ

Agent de service (ex-dame visiteuse).

Aisne.

1 Baye (Eugénie) ; 2 Decrouy (Yvette).

Alpes-Maritimes.

1 Vercucque (Renée) ; 2 Andrieu (Marie) ; 3 Aguie (Marie) ; 4 Paldaci (Barbara) ; 5 Duby (Marie-Louise) ; 6 Muraccioie (Nathaline) ; 7 Bonduel (Georgette) ; 8 Lizarot (Claire).

Alpes (Basses-).

1 Legagneux (Etiennette).

Alpes (Hautes-).

1 Legagneux (Etiennette).

Ardennes.

1 Liegeois (Marie); 2 Decrouy (Yvette).

Bouches-du-Rhône.

1 Cholau (Marguerite); 2 Lopez (Jeanne); 3 Algoie (Hélène); 4 Aguie (Marie); 5 Sarkissian (Loussaper); 6 Bonduel (Georgette); 7 Lizarot (Claire); 8 Vellutini (Jeanne).

Garonne (Haute-).

1 Picard (Clémentine); 2 Pamphile (Antoinette); 3 Sablayrolles (Lucienne).

Gironde.

1 Serel (Jeanne).

Nord.

1 Poulain (Giselle); 2 Fontaine (Liane); 3 Gomel (Cécile).

Pas-de-Calais.

1 Baye (Eugénie); 2 Magnier (Rose-Marie); 3 Fauchois (Madeleine).

Pyrénées-Orientales.

1 Lopez (Jeanne); 2 Andrieu (Marie); 3 Abad (Françoise); 4 Duby (Marie-Louise); 5 Victor (Pilar); 6 Vellutini (Jeanne).

Rhin (Bas-).

1 Hiltz (Edith); 2 Dollinger (Marthe).

Rhin (Haut-).

1 Ober (Alice); 2 Jehl (Marie); 3 Biehimann (Else).

Savoie.

1 Bourrel (Marie).

Savoie (Haute-).

1 Deneux (Marcelle).

Seine.

1 Gleizes (Fernande); 2 Kertoch (Esther); 3 Rabinovicz (Olga); 4 Viaud (Aurélie); 5 Victor (Pilar); 6 Sauvage (Louise); 7 Muracciole (Nathaline); 8 Taquet (Juliette); 9 Legrand (Fernande); 10 Vin (Marielle); 11 Toullon (Francine); 12 Peres (Juliette).

Var.

1 Vin (Marielle).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Beaufils (Marie) (Bouches-du-Rhône).

Service des alcools.

EMPLOI MIXTE

Agent de constatation.

CATÉGORIE « D »

5 Lehot-Gobel (Jean).

Imprimerie nationale.

Manœuvre de force titulaire.

CATÉGORIE « D »

1 Glapinski (Maurice); 2 Dauphin (Roger); 3 Renaud (Robert); 4 Laquilaine (Charles).

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

EMPLOIS MASCULINS

Agent de manufacture ou de magasin de transit.

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 *bis* Fantini (Louis).

Ouvrier des manufactures (cadre de fabrication).

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

29 *bis* Tafanelli (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

33 *bis* Tafanelli (Joseph).

Garonne (Haute-).

38 Larroque (Julien).

Lot-et-Garonne.

62 *bis* Cantal (Albert).

Moselle.

6 Constant (Robert) (rayé pour le Lot-et-Garonne); 7 Parrel (Yvon) (rayé pour le Lot-et-Garonne et la Seine.).

Nord.

5 Freiche (André) (rayé pour la Gironde); 6 Parrel (Yvon) (rayé pour le Lot-et-Garonne et la Seine).

Rhône.

23 *bis* Favre (Louis).

Saône-et-Loire.

16 *bis* Favre (Louis); 18 *bis* Rollet (Jean).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

137 *bis* Borrel (Jean).

Finistère.

98 *bis* Abjean (Jean).

Garonne (Haute-).

62 Borrel (Jean); 63 Bianne (Jacques).

Indre.

45 *bis* Moreau (François); 50 *bis* Ferrarese (Louis).

Loiret.

52 Moreau (François).

Lot-et-Garonne.

73 *bis* Bianne (Jacques)

Moselle.

2 *bis* Hofmann (Jean).

Nord.

24 *bis* lire: Lamine (Arthur), au lieu de: Lagneau (Gilbert); 24 *ter* Lagneau (Gilbert).

Sarthe.

80 *bis* Le Guennic (André).

Seine.

117 *bis* Le Roux (René) (rayé pour les Alpes-Maritimes).

Veilleur de nuit.

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Carel (Albert).

Indre.

1 Rolquin (Omer).

CATÉGORIE « D »

Indre

1 Ferrarese (Louis).

EMPLOI FÉMININ

Ouvrière des manufactures.

Garonne (Haute-)

1 lire: Marcoul (Henriette), au lieu de: Lefevre (Denise); 1 *bis* Lefevre (Denise); 28 Herrero (France).

Indre.

1 lire: Poirier (Marie-Louise), au lieu de: Brazille (Germaine); 1 *bis* Brazille (Germaine).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

EMPLOI MIXTE

Secrétaire administratif de préfecture.

CATÉGORIE « C »

Haute-Saône.

1 Colombani (Félix).

Sûreté nationale.

EMPLOIS MASCULINS

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

Ariège.

1 Pasquini (Vincent).

Bouches-du-Rhône.

2 *bis* Martin (Paul).

Côtes-du-Nord.

3 Le Sech (Yves).

Finistère.

2 Le Sech (Yves).

Garonne (Haute-).

7 *bis* Pasquini (Vincent).

Hérault.

9 *bis* Martin (Paul).

Seine.

7 Valfort (Roland).

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 lire: Lavagne (Louis), au lieu de: Olive (Max); 2 Olive (Max).

Bouches-du-Rhône.

3 *bis* Giovanelli (Benjamin); 4 *bis* Danesi (Jean-Paul).

Corse.

1 Giovanelli (Benjamin).

Gard.

1 Lire: Jecko (Jacques), au lieu de: Malzac (Louis); 2 Malzac (Louis).

Garonne (Haute-).

1 lire: Rousselot (Roger), au lieu de: Benitta (Prosper); 1 *bis* Benitta (Prosper).

Hérault.

3 Lavagne (Louis).

Pyrénées (Basses-).

2 Gobbo (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

1 Gobbo (Louis).

Rhin (Haut-).

1 Jecko (Jacques).

Seine

4 *bis* Rousselot (Roger).

Var

2 Danesi (Jean-Paul).

Agent de service.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

1 Bracq (Marcel).

Allier.

1 Breffy (Valentin).

Alpes-Maritimes.

1 Joly (Charles); 2 Dura (Alexandre); 3 Noero (Constantin).

Bouches-du-Rhône.

1 Calvo (Joseph); 2 Signoret (Albert); 3 Salotti (Ange); 4 Tempobuono (Jean).

Charente-Maritime.

1 Therry (Raymond); 2 Lagreze (Marcel).

Côte-d'Or.

1 Arnoux (Raymond); 2 David (Gaston).

Côtes-du-Nord.

1 Ruelland (Ernest); 2 Simon (Jean); 3 Le Roux (Emmanuel); 4 Rigourd (Louis); 5 Thomas (Pierre).

Gard.

1 Rabou (Louis); 2 Kellermann (Aloïs); 3 Boyer (Jean-Baptiste).

Garonne (Haute-).

1 Dura (Alexandre); 2 Combes (Henri).

Gironde.

1 Serra (Pierre); 2 Laffite (Paul).

Hérault.

1 Bacou (Joseph); 2 Viltard (Jean); 3 Rabou (Louis); 4 Delonca (Joseph); 5 Salotti (Ange); 6 Delmas (Roger); 7 Kellermann (Aloïs); 8 Ginieis (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Robert (André); 2 Pele (Auguste); 3 Ribouchon (Pierre); 4 Chedemail (Albert); 5 Simon (Jean); 6 Rubillon (Alphonse); 7 Pohin (Ferdinand); 8 Rigourd (Louis); 9 Lemoine (Roger); 10 Dabout (Eugène).

Loire.

1 Boyer (Jean-Baptiste); 2 Morel (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Jaffre (Désiré).

Lot-et-Garonne.

1 Lagreze (Marcel).

Moselle.

1 Franck (André); 2 Lapaque (André); 3 Johann (François).

Nord.

1 Kulam (Casimir); 2 Bracq (Marcel); 3 Cardonville (Pierre).

Pas-de-Calais.

1 Kulam (Casimir).

Pyrénées-Orientales.

1 Delonca (Joseph); 2 Delmas (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Jung (Joseph); 2 Mounier (Gervais).

Saône-et-Loire.

1 Alexandre (Adrien).

Sarthe.

1 Landais (Marius).

Seine-Maritime.

1 Ritz (André); 2 Maguet (Georges).

Seine-et-Oise.

1 Johann (François); 2 Szabolics (Joseph).

Var.

1 Joly (Charles).

Vienne (Haute-).

1 Breffy (Valentin); 2 Megert (Joseph); 3 Magy (Louis).

Yonne.

1 Serre (Michel.

CATÉGORIE « D »

Ardennes.

1 Salles (Joseph).

Garonne (Haute-).

1 Barutel (Joseph).

Gironde.

1 Labarthe (Joseph).

Hérault.

1 Salles (Joseph).

Ille-et-Vilaine.

1 Metayer (Michel); 2 Louis (Marcel).

Loire-Atlantique.

1 Metayer (Michel); 2 Louis (Marcel).

La Réunion.

1 Maillot (Paul).

Conducteur d'automobiles.

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Nardoux (Georges).

Gironde.

1 Nardoux (Georges) ; 2 El-Beze (Edouard).

Moselle.

1 Husser (Pierre).

Seine.

1 El-Beze (Edouard) ; 2 Produl (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Ciraud (Gaëtan).

Ille-et-Vilaine.

1 Gourio (Roger).

Seine.

1 Gourio (Roger).

MINISTERE DE LA JUSTICE

EMPLOI MASCULIN

Surveillant à l'administration pénitentiaire.

CATÉGORIE « C »

Calvados.

1 Lecouturier (Henri).

Seine.

1 Chiffre (Jean-Joseph).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

3 Dufour (Jean).

Bouches-du-Rhône.

1 *bis* Dufour (Jean).

Gard.

2 Jecko (Jacques).

Loire-Atlantique.

1 Belizaire (Léonet).

Rhin (Haut-).

1 *bis* Jecko (Jacques).

Seine.

3 Alibar (Gérard).

Guadeloupe.

1 Alibar (Gérard).

La Réunion.

2 Belizaire (Léonel) ; 3 Françoise (Alfred).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

EMPLOIS MASCULINS

Mécanicien-dépanneur des services automobiles.

CATÉGORIE « C »

Puy-de-Dôme.

1 Dusson (Prosper).

Seine.

1 Dusson (Prosper).

Agent des installations.

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Hocde (André).

Agent technique (ex-agent des lignes).

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Godefroy (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

1 Godefroy (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

4 *bis* Petry (Paul) ; 5 *bis* Simoni (Don).

Corse.

2 Simoni (Don).

Dordogne.

1 Doux (René).

La Réunion.

1 Petry (Paul).

Facteur des postes.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

8 *bis* André (Maurice) ; 10 Germani (Jacques).

Pyrénées (Basses-).

1 Godefroy (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

3 Godefroy (Marcel).

Seine.

7 *bis* Chiffre (Jean-Joseph).

Var.

3 Germani (Jacques).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

13 *bis* Giovannelli (Benjamin) ; 15 *bis* Simoni (Don).

Corse.

6 *bis* Giovannelli (Benjamin) ; 6 *ter* Simoni (Don).

Gard.

3 *bis* Jecko (Jacques) ; 4 *bis* Martel (Paul).

Moselle.

1 *bis* Bouyoud (André).

Pyrénées (Basses-).

7 Gobbo (Louis).

Pyrénées (Hautes-).

8 Gobbo (Louis).

Rhin (Haut-).

1 *bis* Jecko (Jacques).

Seine.

14 *bis* Richefal (Zacharie) ; 15 *bis* Campana (Pierre).

Var.

23 *bis* Martel (Paul).

Vosges.

2 *bis* Bouyoud (André).

La Réunion.

4 Françoise (Alfred).

Chargeur.

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Godefroy (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

1 Godefroy (Marcel).

Manutentionnaire des postes.

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Godefroy (Marcel).

Pyrénées (Hautes-).

3 Godefroy (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

3 *bis* Lombard (Max).

Gironde.

3 *bis* Ganne (Yves).

Pyrénées (Basses-).

1 Ganne (Yves).

Var.

7 *bis* Lombard (Max).

Aide-magasinier.

CATÉGORIE « C »

3 *bis* Lelouey (René) ; 6 Nervi (René).

EMPLOIS FÉMININS

Agent d'exploitation du service postal et des services des chèques postaux, des articles d'argent et de la caisse nationale d'épargne

Seine.

2 Poitreau (Raymonde).

Seine-et-Oise.

1 Poitreau (Raymonde).

Gérante de cabines téléphoniques.

Allier.

1 Rezeda (Marie).

Alpes-Maritimes.

2 Fanciulli (Marguerite).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

EMPLOIS MASCULINS

Lieutenant de police sanitaire.

CATÉGORIE « D »

Nord.

2 Raust (André).

Seine-Maritime.

1 Raust (André).

Agent surveillant des services généraux.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

57 *bis* Weihrich (Georges).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

14 *bis* Dufour (Henri).

Garde de contrôle sanitaire

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Charton (André).

Bouches-du-Rhône.

1 Verniere (Louis), 2 Charton (André) ; 3 Fossat (François) ; 4 Rami (Joseph).

Finistère.

1 Martin (Robert).

Gironde.

1 Delteil (Gabriel) ; 2 Langlois (Marcel).

Hérault.

1 Verniere (Louis) ; 2 Fossat (François) ; 3 Rami (Joseph).

Seine.

1 Langlois (Marcel).

Seine-Maritime.

1 Martin (Robert).

CATÉGORIE « D »

Alpes Maritimes.

1 Astier (Elie) ; 2 Le Chenadec (Louis) ; 3 Peysonneaux (Henri) ; 4 Loitier (Felix) ; 5 Alquier (Jean) ; 6 Marcillat (André) ; 7 Giacomini (Robert)

Bouches-du-Rhône.

1 Astier (Elie) ; 2 Le Chenadec (Louis) ; 3 Alquier (Jean) ; 4 Boisard (Alexis) ; 5 Rabache (Jean) ; 6 Giacomini (Robert) ; 7 Giraud (Louis).

Finistère.

1 Dupont (Félicien).

Gironde

1 Neuville (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Le Gouriellec (Paul) ; 2 Marcillat (André).

Seine.

1 Patenotte (Joseph) ; 2 Boisard (Alexis) ; 3 Marguet (Michel).

Seine-Maritime.

1 Le Gouriellec (Paul) ; 2 Neuville (Pierre).

Mécanicien.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Leroy (William).

Bouches-du-Rhône.

1 Tardivel (Georges).

Seine.

1 Riffault (Célestin) ; 2 Leroy (William) ; 3 Lewkowitz (Joseph) ; 4 Gondret (Jean).

Seine-Maritime.

1 Tardivel (Georges).

CATÉGORIE « D »

Alpes Martimes.

1 Chapelle (Victorien).

Finistère.

1 Pichon (Jean) ; 2 Guena (Albert) ; 3 Léon (Albert).

Loire-Atlantique.

1 Pichon (Jean).

Seine.

1 Foulet (Paul) ; 2 Labed (Mohamed) ; 3 Gourio (Roger).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

EMPLOIS MASCULINS

Agent des travaux.

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Morel (René) ; 2 Raffali (François).

Ardèche.

1 Allègre (Louis).

Aude.

1 Rouveyrollis (Fernand).

Bouches-du-Rhône.

1 Teisseire (Jules) ; 2 Long (Henri) ; 3 Martinez (Albert) ; 4 Haro (Francisco) ; 5 Chorda (Edouard) ; 6 Gautier (Henri) ; 7 Botella (Pierre) ; 8 Poli (Pascal) ; 9 Allora (Michel) ; 10 Albertini (Damien) ; 11 Bernardini (Félix) ; 12 Grimaldi (Jean).

Charente.

1 Trezin (Julien) ; 2 Huguet (André) ; 3 Gransagne (Camille) ; 4 Pioquin (René).

Charente-Maritime.

1 Hubert (Paul).

Corse.

1 Colombani (Sampiéro) ; 2 Sarti (Jean) ; 3 Santoni (Félix) ; 4 Orsini (Jean) ; 5 Pettex-Muffat (Paul) ; 6 Quilici (Félix) ; 7 Raffalli (François) ; 8 Poli (Pascal) ; 9 Leoni (François) ; 10 Pierantoni (Simon) ; 11 Giafferi (Charles) ; 12 Albertini (Damien) ; 13 Bernardini (Félix) ; 14 Grimaldi (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Violet (Paul) ; 2 Grehal (André).

Dordogne.

1 Trezin (Julien) ; 2 Huguet (André).

Doubs.

1 Benoit (Gabriel) ; 2 Bensaïd (Prosper).

Drôme.

1 Allegre (Louis).

Finistère.

1 Bizien (André).

Gard.

1 Brahic (Numa) ; 2 Rouveyrollis (Fernand).

Hérault.

1 Peyre (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Bridel (Marie-Julien) ; 2 Guichard (Armand) ; 3 Berlin (Charles) ; 4 Deshoux (Lucien) ; 5 Geffrelot (Eugène) ; 6 Jourdan (Louis) ; 7 Lecomte (Lucien) ; 8 Violet (Paul) ; 9 Grehal (André) ; 10 Thomas (Pierre).

Indre-et-Loire.

1 Fillon (Albert) ; 2 Brosseau (Régis).

Isère.

1 Thomasset (Paul).

Jura.

1 Benoit (Gabriel).

Landes.

1 Sourignac (Gaston).

Loire.

1 Ayel (Eugène) ; 2 Bernard (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Allain (Guy) ; 2 Thomas (Pierre).

Meurthe-et-Moselle.

1 Provin (Georges).

Morbihan.

1 Bizien (André).

Nord.

1 Vandaele (Lucien) ; 2 Pradier (Gilbert).

Pas-de-Calais.

1 Benteur (Michel) ; 2 Mazier (Jacques).

Pyrénées (Basses-).

1 Eyheramendy (Arnaud).

Rhin (Bas-).

1 Klein (Edouard) ; 2 Redelsperger (Robert) ; 3 Forst (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Klein (Edouard).

Rhône.

1 Bernard (Pierre) ; 2 Lariviere (Maurice) ; 3 Ambrosini (Jean).

Saône (Haute-).

1 Debiez (Lucien).

Savoie.

1 Pessey (Camille).

Savoie (Haute-).

1 Pessey (Camille).

Seine.

1 Morel (René) ; 2 Guichard (Armand) ; 3 Deshoux (Lucien) ; 4 Geffrelot (Eugène) ; 5 Mandrella (Alfons) ; 6 Bensaid (Prosper).

Seine-et-Oise.

1 Mandrella (Alfons).

Seine-Maritime.

1 Martin (Robert).

Sèvres (Deux-).

1 Aury (Michel).

Somme.

1 Martin (Robert) ; 2 Mazier (Jacques).

Tarn.

1 Gasc (Aimé) ; 2 Martinez (Albert).

Var.

1 Long (Henri) ; 2 Bisio (Angelo) ; 3 Haro (Francisco) ; 4 Botella (Pierre).

Vendée.

1 Aury (Michel).

Vienne (Haute-).

1 Cardinal (Fernand).

CATÉGORIE « D »

Aisne.

1 Duport (Claude) ; 2 Oger (René).

Allier.

1 Desforges (Edmond).

Alpes (Hautes-).

1 Monier (René) ; 2 Lefebvre (Maurice).

Alpes-Maritimes.

1 Tranchand (Paul) ; 2 Blanc (Gabriel) ; 3 Sinibaldi (Dominique) ; 4 Ricaud (Roger) ; 5 Seri-Abiali (Paul) ; 6 Otto-Bruc (Armand) ; 17 Martinetti (Hyacinthe) ; 8 Ori (Clément) ; 9 Ruault (Fernand) ; 10 Antolini (Jean).

Ardennes.

1 Biren (Robert).

Ariège.

1 Mestres (Louis).

Aude.

1 Bonnel (Guy).

Bouches-du-Rhône.

1 Germani (Ange) ; 2 Taillandier (Alexandre) ; 3 Sappia (Antoine) ; 4 Monier (René) ; 5 Clementi (Antoine) ; 6 Rabache (Jean) ; 7 Laurent (Alexis) ; 8 Seri-Abiali (Paul) ; 9 Bingue (Clément) ; 10 Mariani (Antoine) ; 11 Fantou (André) ; 12 Gagny (Georges) ; 13 Tambini (Jules) ; 14 Croix (Eugène) ; 15 Martinetti (Hyacinthe) ; 16 Ori (Clément) ; 17 Fabre (Gustave) ; 18 Grazini (Théodore) ; 19 Bianchini (Jean) ; 20 Astolfi (Antoine) ; 21 Ega (Frantz) ; 22 Acquaviva (Jean-Paul) ; 23 Antolini (Jean).

Calvados.

1 Fugier (Henri) ; 2 Marguet (Michel).

Charente.

1 Couvidat (Maxime) ; 2 Petiot (Pierre).

Charente-Maritime.

1 Gravouil (Henri) ; 2 Couvidat (Maxime) ; 3 Montzamir (Marcel) ; 4 Harguindeguy (Pierre) ; 5 Pain (Robert).

Corse.

1 Piredda (Antoine) ; 2 Astolfi (Antoine) ; 3 Battini (Lucien) ; 4 Sodini (Pierre), 5 Acquaviva (Jean-Paul).

Côte-d'Or.

1 Crausaz (Olivier) ; 2 Cordier (André).

Côtes-du-Nord.

1 Hebert (Paul) ; 2 Chaligne (Roland).

Dordogne.

1 Pouliquen (Robert).

Doubs.

1 Crausaz (Olivier).

Drôme.

1 Leheu (Henri).

Finistère.

1 Bellec (Paul) ; 2 Hebert (Paul) ; 3 Gueguèn (Louis) ; 4 Lamouric (Pierre) ; 5 Le Roux (Yves) ; 6 Calvez (Louis) ; 7 Salaun (Jacques) ; 8 Chaligne (Roland) ; 9 Perronno (Jean-Marie) ; 10 Raoul (Albert).

Gard.

1 Galibert (Augustin) ; 2 Lacan (François) ; 3 Gonthier (Jean) ; 4 Sodini (Pierre).

Garonne (Haute-).

1 Cabanes (Roland) ; 2 Vinel (René).

Gironde.

1 Perez (Thomas) ; 2 Petiot (Pierre) ; 3 Parigi (Paul) ; 4 Pouliquen (Robert) ; 5 Newton (Gérard) ; 6 Vandenryse (André) ; 7 Cita (Fontenel) ; 8 Franck (Henri).

Hérault.

1 Laborie (Jean) ; 2 Tremoulet (Louis) ; 3 Lacan (François.

Ille-et Vilaine.

1 Taillandier (Alexandre) ; 2 Le Bris (Julien) ; 3 Benoit (Eugène) ; 4 Vivier (Joseph) ; 5 Evans (Gaston) ; 6 Laudren (Casimir) ; 7 Raoul (Albert).

Jura.

1 Cordier (André).

Landes.

1 Durand (Marcel)

Loire.

1 Labedz (Marjan) ; 2 Lacrampe (François).

Loire Atlantique.

1 Nicolas (Joseph) ; 2 Nicolleau (Clément) ; 3 Laudren (Casimir) ; 4 Mimaud (Maurice)

Loire (Haute-).

1 Vincent (Maurice).

Lot-et-Garonne.

1 Cabanes (Roland) ; 2 Vinel (René).

Maine-et-Loire.

1 Chauveau (Louis).

Manche.

1 Chauveau (Louis) ; 2 Fugier (Henri) ; 3 Ribet (Ernest) ; 4 Marguet (Michel).

Marne.

1 Varnier (Robert) ; 2 Sauvage (Léon) ; 3 Biren (Robert) ; 4 Oger (René).

Mayenne.

1 Edon (Maurice) ; 2 Boue (Jean).

Morbihan.

1 Moelo (Joseph) ; 2 Dupont (Pierre) ; 3 Madec (François) ; 4 Kercret (Armand) ; 5 Lamourie (Pierre) ; 6 Mayoux (Marius) ; 7 Passal (Vincent) ; 8 Bichelot (Emile) ; 9 Perronno (Jean-Marie).

Nord.

1 Mekerke (François) ; 2 Sauvage (Léon) ; 3 Garcia (André).

Pas-de-Calais.

1 Blanchar (Jean) ; 2 Mekerke (François).

Puy-de-Dôme.

1 Mathieu (Edmond) ; 2 Vincent (Maurice).

Pyrénées (Hautes-).

1 Castet (Marcel) ; 2 Liautaud (Emile).

Pyrénées-Orientales.

1 Torres (Lucien) ; 2 Mestres (Louis).

Rhin (Bas-).

1 Karcher (Robert) ; 2 Faucher (Maurice) ; 3 Boccheciampe (Charles) ; 4 Moegling (Antoine).

Rhin (Haut-).

1 Boccheciampe (Charles) ; 2 Moegling (Antoine).

Rhône.

1 Mathieu (Edmond) ; 2 Dutrieux (Pétrus).

Saône-et-Loire.

1 Ponceblanc (Jean).

Savoie.

1 Decourioux (Raymond).

Savoie (Haute-).

1 Liautaud (Emile) ; 2 Decourioux (Raymond).

Seine.

1 Sinibaldi (Dominique) ; 2 Clementi (Antoine) ; 3 Gagny (Georges) ; 4 Lacrampe (François) ; 5 Prolee (Hector) ; 6 Ega (Frantz) ; 7 Ribet (Ernest) ; 8 Duport (Claude) ; 9 Boue (Jean) ; 10 Dumont (Jacques).

Seine-et-Oise.

1 Dumont (Jacques).

Sèvres (Deux-).

1 Bonnet (Paul) ; 2 Sanchez (André) ; 3 Verlac (Jean).

Somme.

1 Blanchar (Jean).

Var.

1 Blauhellig (Emile) ; 2 Germani (Ange) ; 3 Montzamir (Marcel) ; 4 Sappia (Antoine) ; 5 Ricaud (Roger) ; 6 Blanc (Maurice) ; 7 Mariani (Antoine) ; 8 Tambini (Jules) ; 9 Grazini (Théodore) ; 10 Vrillac (René) ; 11 Battini (Lucien).

Vendée.

1 Mimaud (Maurice) ; 2 Barailhe (Marius).

Vienne.

1 Bingue (Clément) ; 2 Sanchez (André).

Vienne (Haute-).

1 Goyeneche (Marcel) ; 2 Defaye (Léon).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Brochard (Clément) (Vendée).

Pontier du Rhin.

CATÉGORIE « C »

Rhin (Bas-).

1 Fabre (Jean-Marie).

CATÉGORIE « D »

Rhin (Bas-).

1 Vollmer (Alfred).

Eclusier et pontier titulaire de la navigation intérieure et des ports de commerce.

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

1 Terrain (Richard).

Gironde.

1 Arronis (Félix) ; 2 Delpuch (André).

Hérault.

1 D'Amato (Joseph).

Lot-et-Garonne.

1 Buissan (Franck) ; 2 Delpuch (André).

Marne.

1 Bertrand (René) ; 2 Henriet (Robert).

Meurthe-et-Moselle.

1 Linard (Jean) ; 2 Keller (Jules) ; 3 Kaas (Jean).

Meuse.

1 Linard (Jean) ; 2 Kaas (Jean).

Moselle.

1 Arronis (Félix).

Nièvre.

1 Dubois (Jean).

Nord.

1 David (René).

Rhin (Bas-).

1 Straehli (Léon) ; 2 Fabre (Jean-Marie).

Rhin (Haut-).

1 Steinle (Alfred).

Rhône.

1 Terrain (Richard) ; 2 Durieux (Jean-Marie).

Saône-et-Loire.

1 Duvernois (Lucien) ; 2 Dubois (Jean) ; 3 Beaudoin (Louis)

Tarn-et-Garonne.

1 Buissan (Franck).

Vosges.

1 Keller (Jules).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Bel (Roger).

Aisne.

1 Haren (René); 2 Rolland (Lucien); 3 Dupuy (Emile); 4 Mogoarou (Léon); 5 Tellier (Roger).

Allier.

1 Raynaud (Yvan); 2 Barbuski (Charles).

Ardennes.

1 Biren (Robert).

Aude.

1 Nicoleau (Marcel); 2 Laffon (Jean-Marie); 3 Guy (Michel).

Bouches-du-Rhône.

1 Gbalou (Lazare).

Côte-d'Or.

1 Payan (Francis); 2 Gouchault (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Raynaud (Yvan); 2 Guy (Michel).

Hérault.

1 Avallone (Joseph); 2 Laffon (Jean-Marie).

Ille-et-Vilaine.

1 Jourdrouin (Corentin).

Loire-Atlantique.

1 Souvenet (René).

Marne.

1 Leger (Louis); 2 Dupuy (Emile); 3 Tellier (Roger); 4 Biren (Robert).

Meurthe-et-Moselle.

1 Forschelet (Camille); 2 Henon (Charles); 3 Boidin (Roger); 4 Mena (Marcel).

Meuse.

1 Avallone (Joseph); 2 Boidin (Roger); 3 Mathieu (Emile); 4 Jacquot (Lucien); 5 Mercier (Jean); 6 Soler (Diego).

Moselle.

1 Henon (Charles); 2 Clement (Paul); 3 Manquin (Laurent); 4 Meslem (Mohamed); 5 Bouyoud (André); 6 Jacquot (Lucien).

Nord.

1 Rolland (Lucien); 2 Lemaire (Henri).

Rhin (Bas-).

1 Helmer (Alfred); 2 Duchmann (Georges); 3 Moortgat (Frans); 4 Heinricher (Alphonse); 5 Bouyoud (André).

Rhône.

1 Bel (Roger).

Saône-et-Loire.

1 Gouchault (Jean).

Seine.

1 Vangasse (Maurice); 2 Meslem (Mohamed); 3 Ivars (Fernand); 4 Lebrun (Frédéric).

Seine-Maritime.

1 Lebrun (Frédéric).

Seine-et-Marne.

1 Souvenet (René); 2 Vangasse (Maurice).

Tarn-et-Garonne.

1 Clair (Nicolas).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Philippe (Ernest) (Vosges); Le Bihan (Louis) (Loire-Atlantique); Thuilliez (Gabriel) (Oise, Aisne); Hirtz (Albert) (Haut-Rhin); Schertz (Frédéric) (Moselle).

Eclusier barragiste.

CATÉGORIE « D »

Eure.

1 Lebrun (Frédéric).

Lot-et-Garonne.

1 Lebrun (Frédéric).

Marne.

1 Leger (Louis); 2 Varnier (Robert).

Meuse.

1 Muller (Henri).

Seine-et-Marne.

1 Quero (Lucien).

Seine-et-Oise.

1 Quero (Lucien).

Marine marchande.

EMPLOIS MASCULINS

Syndic des gens de mer.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

5 Baretge (Aimé).

Pyrénées-Orientales.

2 Baretge (Aimé).

Agent de gardiennage des services extérieurs.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Fournerie (Raoul); 2 Pizzo (Janvier); 3 Generale (Claude); 4 Licia (Paul); 5 Creange (Roger); 6 Marchetti (Ange).

Corse.

1 Marchetti (Ange).

Finistère.

1 Darley (André).

Gironde.

1 Drouet (Gustave).

Var.

1 Roubaud (Joseph).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Pico (Charles).

Bouches-du-Rhône.

1 Gbalou (Lazare).

Charente-Maritime.

1 Thomas (Robert).

Ille-et-Vilaine.

1 Godet (René).

Manche.

1 Thomas (Robert).

Pyrénées-Orientales.

1 Pico (Charles).

PREFECTURE DE LA SEINE

EMPLOIS MASCULINS

Eboueur.

CATÉGORIE « C »

1 Pinel (Ernest).

Gardien de musées de la ville de Paris.

CATÉGORIE « C »

1 Chaubet (Georges); 2 Gouillaud (Joseph); 3 Oblin (Constant); 4 Diallo (Joseph).

CATÉGORIE « D »

1 Duamelle (Raymond); 2 Laot (Joseph); 3 Firmin (Joseph); 4 Morin (André); 5 Lafages (Paul).

Servant des établissements hospitaliers de l'assistance publique.

CATÉGORIE « C »

1 Marchais (Pierre).

CATÉGORIE « D »

1 Delaune (Joseph); 2 Firmin (Joseph).

Servant des établissements hospitaliers de la préfecture de la Seine (établissements départementaux d'assistance).

CATÉGORIE « C »

1 Zerbib (Jacob).

CATÉGORIE « D »

1 Firmin (Joseph).

Surveillant à la bourse du travail.

CATÉGORIE « C »

1 Artero (Joseph); 2 Demota (Jean).

Article R 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Lemarchand (François).

Surveillant du palais de justice et du tribunal de commerce

CATÉGORIE « C »

1 Mazauric (Paul); 2 Lair (Eugène); 3 Prosper (René); 4 Chouchana (Isaac); 5 Breuil (Jean); 6 Verneau (François); 7 Lebeck (Romain); 8 Guerard (André); 9 Burkarth (Alexandre); 10 Artero (Joseph); 11 Humblait (Marcel); 12 Demota (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Le Moigne (Corentin); 2 Le Berre Goulven); 3 Caparros (Joseph); 4 Jeandel (Louis); 5 Louze (Pierre); 6 Dumont (Jacques).

Garde des cimetières.

CATÉGORIE « C »

1 Santoni (Jean); 2 Grosheny (François); 3 Douceur (Jacques); 4 Le Gal (Adrien); 5 Cantin (Marcel); 6 Vallée (Bernard); 7 Lehay (Aimé); 8 Monjanel (Pierre); 9 Bonifaci (Jean); 10 Lemoine (Pierre); 11 Demota (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Fiquet (Jean).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Matheu (Romain).

Garde des promenades.

CATÉGORIE « C »

1 Judlin (Camille); 2 Louis (Roger); 3 Asencio (Vincent); 4 Richet (Marc); 5 Olivier (Marcel); 6 Humblait (Marcel); 7 Cantin (Marcel); 8 Guervin (François); 9 Ottavy (Sébastien); 10 Schmidt (René); 11 Vallée (Bernard); 12 Antoni (Marcel); 13 Hirsch (Léon); 14 Cohen (Georges); 15 Robaglia (Maurice); 16 Marteau (André); 17 Bonifaci (Jean); 18 Pietri (Dominique); 19 Lemoine (Pierre); 20 Dalpalu (Gerhard); 21 Demota (Jean); 22 Gourel (Maurice); 23 Oblin (Constant).

CATÉGORIE « D »

1 Schipfer (Adolphe); 2 Barbier (Robert); 3 Fiquet (Jean).

Article R 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Merceron (Pierre); Desmoles (Fernand).

Préposé des entrepôts.

CATÉGORIE « C »

1 Schoenenberger (Georges); 2 Bianchini (Joseph); 3 Benhaim (Léon); 4 Versini (Benoît); 5 Lemoine (Pierre).

CATÉGORIE « D »

1 Marguet (Michel); 2 Louze (Pierre).

Cantonnier des entrepôts.

CATÉGORIE « C »

1 Dolon (Raphaël); 2 Catellaggi (Jules).

CATÉGORIE « D »

1 Dumont (Jacques).

Garçon de cabines (établissements balnéaires).

CATÉGORIE « C »

1 Maufrais (Maurice).

CATÉGORIE « D »

1 Benezech (Marius).

Surveillant des établissements charitables municipaux.

CATÉGORIE « C »

1 Pechoux (Georges); 2 Rouland (Alphonse); 3 Royer (Robert); 4 Moings (Pierre); 5 Lourel (André); 6 Bediou (Jack); 7 Guillou (Robert); 8 Boissonnade (Casimir); 9 Levy (Marinelli); 10 Henry (Pierre); 11 Vienne (François); 12 Lembezat (Jean-Louis); 13 Le Gal (Adrien); 14 Herail (Joseph); 15 Phibel (Hector).

CATÉGORIE « D »

1 Bernhard (Georges); 2 Noel (Gabriel).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Le Niniven (Jean-Marie).

Agent de service des collèges modernes et techniques des établissements départementaux d'enseignement.

CATÉGORIE « C »

1 Drouet (Maurice); 2 Bergeras (René); 3 Piquera (Emmanuel); 4 Charon (Lucien); 5 Giblin (Olivier); 6 Chekroun (René); 7 Asencio (Vincent); 8 Sanchis (Edmond); 9 Benzekri (Salomon); 10 Jardry (Roger); 11 Tellier (Charles); 12 Benayoun (Maurice); 13 Dolon (Raphaël); 14 Azizi (Abdelali); 15 Hamon (Corentin); 16 Cohen (Georges); 17 Legendre (Fernand); 18 Regnault (Lucien); 19 Dahmane (Lahouari); 20 Moisset (Pierre); 21 Colpin (Albert); 22 Santini (Laurent); 23 Versini (Benoît); 24 Gondret (Jean).

CATÉGORIE « D »

1 Boutet (Léon); 2 Barron (Francisco); 3 Ridon (Louis); 4 Louze (Pierre); 5 Haouari (Abdelmotalib); 6 Feitama (Emile); 7 Mariani (François).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Clastes (Albert); Thomas (Michel).

Compteur de pavés.

CATÉGORIE « C »

1 Bagolle (Pierre); 2 Humblait (Marcel); 3 Boulos (Georges); 4 Guyot (François); 5 Moisset (Pierre); 6 Simonet (Paul); 7 Barthelemy (Joseph).

Garçons de service des établissements départementaux d'assistance et d'enseignement.

CATÉGORIE « C »

1 Delonca (Joseph).

Préposé aux magasins et homme de service (caisse de crédit municipal).

CATÉGORIE « C »

1 Messaï (Rabah); 2 Adriano (Jean); 3 Szabolics (Joseph).

EMPLOIS FÉMININS

Servante des établissements hospitaliers de l'assistance publique.

1 Averbuch (Suzanne); 2 Laval (Juliette); 3 Delorme (Clotilde); 4 Bessiere (Simone); 5 Barozier (Germaine).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Morel (Juliette).

Surveillante des établissements charitables municipaux.

1 Hirsch (Magda); 2 Duchateau (Jeanne); 3 Morisson (Marie); 4 Tissot (Lucie); 5 Auzou (Marthe); 6 Chauviere (Heloïse); 7 Mas (Marie-Antoinette); 8 Mangin (Marie-Louise); 9 Piat (Marie); 10 Le Corre (Anna); 11 Sztarhauz (Génia); 12 Ploogman (Sarah); 13 Muracciole (Nathalie).

Agent de service des collèges modernes et techniques et des établissements départementaux d'enseignement.

1 Eyquem (Jeanne); 2 Simon (Julienne); 3 Pereira de Sa (Jeanne); 4 Kerfers (Marie); 5 Lucas (Marcelle); 6 Kubler (Antoinette); 7 Mazieres (Marie); 8 Bouchet (Yvonne); 9 Dougnac (Alice); 10 Marcus (Rachelle); 11 Touillon (Francine); 12 Corbier (Yvonne); 13 Missonnier (Eugénie); 14 Pakerakis (Marie); 15 Bourletie (Gabrielle); 16 Malaurant (Emilienne); 17 Barozier (Germaine).

Fille de service des établissements départementaux d'assistance et d'enseignement.

1 Kubler (Antoinette); 2 Gromesnil (Yvonne).

Femme de service des écoles primaires et maternelles.

1 Coutadeur (Odette); 2 Taufer (Eliane); 3 Franssens (Louise); 4 Vittori (Marie); 5 Glairan (Marcelle); 6 Kuperman (Rachel); 7 Pereira de Sa (Jeanne-Marie); 8 Bouchet (Yvonne); 9 Pierre (Louise); 10 Corveleyn (Léa); 11 Touillon (Francine); 12 Sibe (Eugénie); 13 Monnot (Suzanne); 14 Brouilhac (Andrée); 15 Pakerakis (Marie); 16 Paque (Lucienne); 17 Jullian (Fernande); 18 Le Bouidec (Angelina); 19 Jegouzo (Lucienne).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Garlin (Marcelle); Hivert (Germaine); Alpha (Renée); Cottereau (Marie).

PREFECTURE DE POLICE

Services actifs.

EMPLOIS MASCULINS

Agent spécial de commissariat.

CATÉGORIE « C »

1 Guntzberger (Albert); 2 Criton (Albert); 3 Martinez (Antoine); 4 Poure (Georges); 5 Andrieu (Charles); 6 Melot (René); 7 Lourel (André); 8 Duris (Eugène); 9 Le Bris (Henri); 10 Fauveaux (Marcel); 11 Loyer (Fernand); 12 Gauthier (Roland); 13 Hyvon (Raymond); 14 Schiltz (Edouard); 15 Dagorn (Lucien); 16 Depont (Jean); 17 Joly (Auguste); 18 Guilbaud (Eugène); 19 Demanet (Georges); 20 Rieu (Louis); 21 Prevot (Henri); 22 Ribreau (Paul); 23 Poncin (Pierre); 24 Texier (Paul); 25 Reignoux (Léon); 26 Golbery (André); 27 Cassinari (Dante-Jean); 28 Dovergne (Gaston); 29 Beaumort (Charles); 30 Comi (Roger); 31 Quillacq (Michel); 32 Delangle (Louis); 33 Bron (Jean-Marie); 34 Coustillas (Léopold); 35 Rodriguez (Roger); 36 Lenglet (Louis); 37 Gendre (Gilbert); 38 Richou (Joseph); 39 Contival (Pierre); 40 Chalard (Bernard); 41 Villard (Jean); 42 Meunier (François); 43 Beirens (Henri); 44 Desbois (Joachim); 45 Didier (Henri); 46 Thepaut (Jean-Pierre); 47 Le Borgne (Ferdinand); 48 Ouvrard (Albert); 49 Vassart (André); 50 Beaumont (Louis).

51 Butty (André); 52 Jouve (Marcel); 53 Rougerat (Roger); 54 Leprovaux (Auguste); 55 Leandri (Thomas); 56 Bouju (Raymond); 57 Lair (Eugène); 58 Peschot (Ernest); 59 Bocassini (Jean); 60 Lebrasseur (Georges); 61 Pradier (Henri); 62 Gressier (Hubert); 63 Travers (Paul); 64 Plisson (Pharaon); 65 Robert (Aly); 66 L'Hostis (Jean); 67 Moyse (Adrien); 68 Michaut (Paul); 69 Siquier (Antoine); 70 Lissarre (Gilbert); 71 Chabrier (Georges); 72 Le Roi (Robert); 73 Durand (Emile); 74 Monard (René); 75 Luzzatto (François); 76 Vandernoth (Louis); 77 Szika (Etienne); 78 Loose (Eugène); 79 Thorel (Henry); 80 Le Corre (Pierre); 81 Landrau (Gustave); 82 Clouard (Gabriel); 83 Collet (Joseph); 84 Humeau (René); 85 François (Fernand); 86 Leroux (Eugène); 87 Fournerie (Raoul); 88 Friedrich (Albert); 89 Aile (Jean-Baptiste); 90 Bernard (Yves); 91 Ormel (Roland); 92 Desson (Charles); 93 Jammes (Robert); 94 di Giovanni (Léo); 95 Biau (Germain); 96 Galiot (Pierre); 97 Poupon (Bernard); 98 Warin (Albert); 99 Meunier (Jean); 100 Queguiner (Hervé).

101 Estevenet (Marcel); 102 Pineau (Georges); 103 Zawadzki (Henri); 104 Carpentier (Michel); 105 Collardey (Jean); 106 Loiseau (Marcel); 107 Baux (Lucien); 108 François (Georges); 109 Guirchoun (Isaac); 110 Bonfigli (Jules); 111 Hammel (Robert); 112 Benitah (Moïse); 113 Abondance (Camille); 114 Maton (Edmond); 115 Bruchon (Marcel); 116 Lemoine (Pierre); 117 Mounier (Gervais.

CATÉGORIE « D »

1 Farigoule (Raymond); 2 Courteaux (Emile); 3 Lemoine (Georges); 4 Castera (Auguste); 5 Videau (Maxime); 6 Pauchet (Gaston); 7 Aubertin (Louis); 8 Le Nan (Marcel); 9 Marques (René); 10 Fraly (Robert); 11 Noël (Gabriel); 12 Noury (Eugène); 13 Adib (Amar); 14 Navard (Jean); 15 Jacobi (André); 16 Bruneau (André); 17 Poiret (André); 18 Kersauson (Roger); 19 Giabiconi (Lucien); 20 Mondin (Jean); 21 Andrey (Olivier); 22 Arnar-Tabuenca (Louis); 23 Faugeras (Robert); 24 Canquil (Guy); 25 Refregier (René); 26 Nicolaï (Jacques); 27 Cheneau (Philippe).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Jacquet (Jean); Meyer (Edouard); Schubler (Charles).

Service départemental de la désinfection.

EMPLOI MASCULIN

Désinfecteur.

CATÉGORIE « D »

4 Vuillemenot (Roger); 5 Pujol (René).

Bourse des valeurs.

EMPLOI MASCULIN

Garde.

CATÉGORIE « C »

1 Boissonnade (Casimir); 2 Diaz (Emile); 3 Queval (Léon); 4 Gaubert (Raoul); 5 Leydecker (André); 6 Reignoux (Léon); 7 Quelennec (Marcel); 8 Vasco (Nicolas); 9 Froidure (Gilbert); 10 Desbois (Joachim); 11 Bruat (Camille); 12 Leprovaux (Auguste); 13 Cabadie (Léon); 14 Dunet (René); 15 Salmon (André); 16 Prosper (René); 17 Butty (André); 18 Alaux (Etienne); 19 Le Gall (Jérôme); 20 Jammes (Robert); 21 Janez (Georges); 22 Moreau (Jean); 23 Estevenet (Marcel); 24 Huet (Eugène); 25 Boulos (Georges).

CATÉGORIE « D »

1 Tesson (Robert); 2 Bouchet (Pierre); 3 Pacorel (Gérard); 4 Mugens (Lucien); 5 Dumoulin (Paul); 6 Petit (Jules).

Maison départementale de Nanterre.

EMPLOI MASCULIN

Surveillant.

CATÉGORIE « C »

1 Delacroix (Alfred).

CATÉGORIE « D »

1 Kormann (François); 2 Delaune (Julien).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Mazouin (Pierre).

EMPLOI FÉMININ

Agent des services d'hygiène.

1 Ayme (Henriette); 2 Golman (Florence); 3 Corbier (Yvonne).

Etablissements d'hospitalisation, de soins ou de cure.

EMPLOIS MIXTES

Commis.

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Le Pen (Louis).

Morbihan.

1 Le Pen (Louis).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « C »

Aude.

2 Alvarez (Dominique).

Côtes-du-Nord.

1 Gouault (Albert); 2 Tocquet (Francis).

Hérault.

1 *bis* Alvarez (Dominique).

Ille-et-Vilaine.

1 Gaborieau (Raoul); 2 Gouault (Francis).

Loire-Atlantique.

1 Gaborieau (Raoul).

Rhône.

1 Bonniel (Henri).

Saône-et-Loire.

2 Bonniel (Henri).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

2 Pierre (Louis).

Ille-et-Vilaine.

1 Pierre (Louis).

Vienne (Haute-).

1 Lire: Villeger (Henri), au lieu de: Dumas (Camille); 2 Dumas (Camille).

CATÉGORIE « E »

Ille-et-Vilaine.

1 Seguy (Simone).

EMPLOIS MASCULINS

Servant.

CATÉGORIE « C »

Ariège.

1 Olive (Paul).

Côte-d'Or.

1 Perraut (Lucien).

Garonne (Haute-).

1 Olive (Paul).

Ille-et-Vilaine.

1 Demont (Roger).

Nord.

1 Carrel (Eugène).

Seine.

1 Demont (Roger); 2 Carrel (Eugène).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Astolfi (Antoine).

Corse.

1 Astolfi (Antoine).

Finistère.

1 Raoul (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Raoul (Albert).

Nord.

1 Mekerke (François).

Pas-de-Calais.

1 Mekerke (François).

Vienne (Haute-).

1 Richou (André).

Guadeloupe.

1 Duvales (Hélier).

Martinique.

1 Tepie (Hugues); 2 Carmel (Ange); 3 Baltaze (Guy).

La Réunion.

1 Savignan (Antonin); 2 Barbin (Francis); 3 Grondin (André); 4 Baltaze (Guy).

Ouvrier spécialisé.

CATÉGORIE « C »

Aude.

1 Subreville (François).

Finistère.

1 Bellec (Albert).

Isère.

1 Milesi (Jean).

EMPLOIS FÉMININS

Servante.

Côte-d'Or.

1 Vuaillat (Suzanne).

Nord.

1 Peene (Marie).

Rhône.

1 Deplatiere (Gabrielle).

Vienne (Haute-).

1 Valadas (Marie).

Ouvrière spécialisée.

Aisne.

1 Lamontagne (Raphaële).

Gironde.

1 Geneste (Irène).

Lot-et-Garonne.

1 Geneste (Irène).

Nord.

1 Lamontagne (Raphaële).

Seine.

1 Gourdji (Mathilde); 2 Saumon (Jeanne).

Seine-et-Oise.

1 Jacob-Merry (Elvire).

Vienne (Haute-).

1 Gagnant (Marie).

BANQUE DE FRANCE

EMPLOI MASCULIN

Secrétaire comptable (à Paris ou dans les succursales).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Lire: Berard (André), au lieu de: Issorel (Albert); 2 Issorel (Albert).

Var.

1 Lire: Berard (André), au lieu de: Chirade (Ambroise); 2 Chirade (Ambroise).

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE

EMPLOIS ADMINISTRATIFS

EMPLOIS MIXTES

Employé qualifié.

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

1 Chatrieux (Gabriel).

CATÉGORIE « D »

Charente-Maritime.

2 Prevost (Jean) (rayé pour la Gironde).

Employé ordinaire.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

27 *bis* Reynaud (René).

Côtes-du-Nord.

5 Le Maner (André).

Oise.

1 Lamarre (Michel).

Seine.

17 *bis* Lamarre (Michel).

Seine-et-Oise.

5 *bis* Le Maner (André).

Vaucluse.

3 Reynaud (René).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

2 De Neve (Louis).

Drôme.

4 Dubus (Maurice).

Seine.

17 *bis* Le Balc'h (Louis); 17 *ter* Dubus (Maurice).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

5 *bis* Corradi (Hermine).

Employé aux écritures.

CATÉGORIE « C »

Ardèche.

1 Lire: Maisonneuve (Maurice), au lieu de: Roure (Elie); 2 Roure (Elie).

Bouches-du-Rhône.

22 *bis* Cesari (Dominique).

Drôme.

4 Maisonneuve (Maurice).

Lot-et-Garonne.

3 Lacau (Jean).

Rhône.

6 Siola (Thomas).

Tarn-et-Garonne.

5 Lacau (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

18 *bis* Giacometti (Ange); 18 *ter* Giavannelli (Benjamin); 20 *bis* Danesi (Jean-Paul); 21 *bis* Lebegue (Roger).

Calvados.

2 De Neve (Louis).

Corse.

4 Giovannelli (Benjamin).

Garonne (Haute-).

10 *bis* Serrault (Emile).

Ille-et-Vilaine.

4 Boschel (Eugène).

Puy-de-Dôme.

2 Serrault (Emile).

Rhône.

6 Arquilliere (Bernard).

Seine.

16 *bis* Boschel (Eugène).

Var.

6 *bis* Giacometti (Ange); 6 *ter* Danesi (Jean-Paul).

Concierge.

CATÉGORIE « C »

Aisne.

4 Lesne (René).

Allier.

4 Drifford (Antoine); 2 Lainat (Lucien); 3 Malgat (Paul).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin); 2 Basso (Sauveur); 3 Beglia (Louis); 4 Costa (Auguste); 5 Bordes (Pierre); 6 Loyer (Kléber); 7 Bosselet (André).

Ardèche.

4 Lafont (Jean).

Ariège.

4 Bouzigues (Eugène); 2 Olive (Paul).

Aude.

4 Henry (Emile).

Aveyron.

4 Arguel (Fernand).

Bouches-du-Rhône.

1 Basso (Sauveur); 2 Roussel (Eugène); 3 Biancardini (Joseph); 4 Gambetta (François); 5 Suire (Théophile); 6 Collange (Léon); 7 Signoret (Albert); 8 Jannot (Raoul); 9 Bosselet (André); 10 Igoulen (Jean).

Calvados.

4 Benoist (Camille); 2 Frigout (Robert).

Charente.

4 Vechambre (Henri); 2 Hardy (Marcel).

Charente-Maritime.

4 Hardy (Marcel).

Cher.

4 Augendre (Léon); 2 Berland (Jules); 3 Cruveiller (Jean).

Corrèze.

4 Doulcet (Joseph); 2 Faugeras (Maurice).

Corse.

4 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

4 Chapeau (François); 2 Jouvanceau (Bernard); 3 Perraut (Lucien).

Côtes-du-Nord.

4 Jaffre (Désiré); 2 Legrand (Jean); 3 Le Colonnier (François).

Dordogne.

4 Contival (Pierre).

Doubs.

4 Chapeau (François); 2 Soudane dit Soudani (Mohand Salah).

Drôme.

4 Loizelet (Robert).

Finistère.

4 Loyer (Alexandre); 2 Foubert (Pierre); 3 Perrot (François).

Gard.

4 Naud (Antonin); 2 Daude (Edmond).

Garonne (Haute-).

4 Rigal (Fernand); 2 Bouzigues (Eugène); 3 Panofre dit Ponofie (Gaston); 4 Vassal (Lucien); 5 Ferra (Marcel).

Gers.

4 Ponche (Raymond); 2 Coulon (Fernand).

Gironde.

4 Hemmerle (Etienne); 2 Benoist (Camille).

Hérault.

4 Henry (Emile); 2 Roussel (Eugène); 3 Pastor (Emile); 4 Achilli (Noël); 5 Soyer (Kléber); 6 Dubourdieu (Paul); 7 Arguel (Fernand); 8 Jannot (Raoul); 9 Coulon (Fernand).

Ille-et-Vilaine.

4 Lepinay (Léon); 2 Bohanne (Jean-Marie); 3 Legrand (Jean); 4 Lamoulen (Albert); 5 Verger (Henri); 6 Le Colonnier (François).

Indre.

4 Augendre (Léon); 2 Charpentier (Camille); 3 Perrin (Pierre).

Indre-et-Loire.

4 Fillault (Camille); 2 Marais (Constant); 3 Charpentier (Camille); 5 Prouteau (Emile).

Isère.

4 Piaget (Joseph); 2 Scholly (Justin).

Jura.

4 Dumoux (Emile); 2 Perraut (Lucien);.

Loire.

4 Frery (Benoît); 2 Reynaud (Régis); 3 Habegger (Eugène).

Loire-Atlantique.

4 Brieux (Joseph); 2 Boussonniere (Léon); 3 Mercier (Albert).

Loire (Haute-).

4 Lafont (Jean).

Lot.

4 Rigal (Fernand); 2 Contival (Pierre); 3 Lafferrerie (Firmin); 4 Sautou (Robert).

Lot-et-Garonne.

4 Ponche (Raymond); 2 Lafferrerie (Firmin); 3 Lecuyer (Eugène); 4 Grimard (Louis).

Maine-et-Loire.

4 Ory (Pierre).

Manche.

4 Mouchel (Jean-Pierre); 2 Frigout (Robert).

Marne.

4 Fiaux (André).

Meurthe-et-Moselle.

4 Henry (Pierre).

Meuse.

4 Fiaux (André).

Morbihan.

4 Jaffre (Désiré); 2 Loyer (Alexandre); 3 Lamoulen (Albert).

Moselle.

4 Georges (Jean).

Nièvre.

4 Berland (Jules).

Nord.

4 Westerlynck (Emile); 2 Gilmet (Octave).

Oise.

4 Lesne (René).

Pas-de-Calais.

4 Delpierre (Louis).

Puy-de-Dôme.

4 Drifford (Antoine); 2 Malgat (Paul).

Pyrénées (Basses-).

1 Builles (Maurice) ; 2 Lecuyer (Eugène) ; 3 Levy (Elie).

Pyrénees (Hautes-).

1 Hemmerle (Etienne) ; 2 Panofre dit Panofie (Gaston) ; 3 Levy (Elie) ; 4 Ferran (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

1 Cerda (Albert).

Rhin (Bas-).

1 Bieger (Albert).

Rhin (Haut-).

1 Schelcher (Alphonse) ; 2 Bieger (Albert).

Rhône.

1 Neu (Lucien) ; 2 Scholly (Justin) ; 3 Frery (Benoit).

Saône-et-Loire.

1 Dumoux (Emile) ; 2 Neu (Lucien) ; 3 Jouvanceau (Bernard).

Sarthe.

1 Marais (Constant).

Savoie.

1 Piaget (Joseph) ; 2 Loizelet (Robert) ; 3 Costa (Auguste).

Seine.

1 Brieux (Joseph) ; 2 Lainat (Lucien) ; 3 Seguin (Joseph) ; 4 Westerlynck (Emile) ; 5 Levasseur (Louis) ; 6 Gilmet (Octave) ; 7 Delpierre (Louis) ; 8 Loyer (Kléber) ; 9 Signoret (Albert) ; 10 Milandre (Guy).

Seine-Maritime.

1 Cordier (Gustave) ; 2 Levasseur (Louis).

Seine-et-Marne.

1 Vallet (Marcel).

Seine-et-Oise.

1 Cruveiller (Jean).

Sèvres (Deux-).

1 Vechambre (Henri).

Somme.

1 Gapenne (Robert).

Tarn.

1 Assie (Auguste).

Tarn-et-Garonne.

1 Builles (Maurice) ; 2 Grimard (Louis).

Var.

1 Georges (Jean) ; 2 Tranchant (Fernand) ; 3 Rambert (Sylvain).

Vaucluse

1 Tranchant (Fernand) ; 2 Igoulen (Jean).

Vendée.

1 Boussonniere (Léon).

Vienne.

1 Fillault (Camille) ; 2 Suire (Théophile) ; 3 Prouteau (Emile) ; 4 Perrin (Pierre).

Vienne (Haute-).

1 Broussaud (Paul) ; 2 Sautou (Robert).

Yonne.

1 Chekaoui (Mohamed) ; 2 Milandre (Guy).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Bovas (Michel).

Ariège.

1 Blazy (Georges) ; 2 Dejean (Jules).

Aveyron.

1 Marcheteau (Fernand).

Charente.

1 Faucher (Victor).

Finistère.

1 Keryvel (Armand) ; 2 Gueguen (Ernest) ; 3 Madec (Guillaume).

Garonne (Haute-).

1 Blazy (Georges) ; 2 Dejean (Jules).

Gironde.

1 Magnier (Eugène).

Hérault.

1 Macou (Constant).

Loire Atlantique.

1 Faucher (Victor) ; 2 Gueguen (Ernest).

Loiret.

1 Marche (Gérard).

Meurthe-et-Moselle.

1 Marche (Gérard).

Sarthe.

1 Lux (Léon).

Seine.

1 Courbot (Louis) ; 2 Magnier (Eugène) ; 3 Fouilleul (Eugène) ; 4 Mugens (Lucien).

Seine-et-Marne.

1 Fouilleul (Eugène).

Seine-et-Oise.

1 Mugens (Lucien).

CATÉGORIE « E »

Bouches-du-Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Côte-d'Or.

1 Pont (Rose).

Hérault.

1 Francois (Paule).

Ille-et-Vilaine.

1 Le Marchand (Gilberte)

Loire-Atlantique.

1 Dupuis (Marie-Joséphine) ; 2 Bertho (Claire).

Mayenne.

1 Le Marchand (Gilberte).

Morbihan.

1 Bertho (Claire).

Rhône.

1 Durelli (Christiane).

Seine.

1 Dupuis (Marie-Joséphine) ; 2 Lauret (Germaine).

Seine-et-Oise.

1 Lauret (Germaine).

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Masse (Yves).

Alpes-Maritimes.

1 Chesta (Jean) ; 2 Quaglia (Barthélémy) ; 3 Beglia (Louis) ; 4 Richard (Antonin) ; 5 Ferrari (Jean-Jacques) ; 6 Arnoux (Edmond) ; 7 Mattei (Gaston) ; 8 Mainard (Albert) ; 9 Bordes (Pierre) ; 10 Klein (André).

Ariège.

1 Barbe (Joseph) ; 2 Mole (Jean) ; 3 Olive (Paul).

Aude.

1 Bastoul (Auguste) ; 2 Marty (Camille).

Aveyron.

1 Arguel (Fernand).

Bouches-du-Rhône.

1 Raoux (René) ; 2 Rosigue (Gabriel) ; 3 Pradier (Pierre) ; 4 Vague (Pierre) ; 5 Felix (Jean) ; 6 Arnoux (Henri) ; 7 Tesson (Jean) ; 8 Debono (René) ; 9 Rabattu (Marius) ; 10 Cottais (Francis) ; 11 Signoret (Albert) ; 12 Klein (André) ; 13 Calvo (Joseph) ; 14 Pfeffer (Antonin).

Cantal.

1 Richard (Gérard).

Charente-Maritime.

1 Gayraud (Marcel) ; 2 Maurel (Hubert).

Corrèze.

1 Buges (Adolphe) ; 2 Richard (Gérard) ; 3 Faugeras (Maurice) ; 4 Reiveillon (René).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Pouget (Charles) ; 2 Perrin (Louis) ; 3 Gonzales (Bernard) ; 4 Royer (Paul) ; 5 Bonnot (Jean) ; 6 Aquilina (Jean-Baptiste).

Côtes-du-Nord.

1 Thomas (Francis) ; 2 Le Coant (Eugène).

Creuse.

1 Mazabraud (René).

Dordogne.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Contival (Pierre) ; 3 Reiveillon (René) ; 4 Sauvaitre (Pierre).

Doubs.

1 Gauthier (Louis) ; 2 Soudane dit Soudani (Mohand Salah).

Drôme.

1 Guerrab (Abdelkader).

Finistère.

1 Stephan (Albert).

Gard.

1 Saint-Jean (Hervé) ; 2 Rosigue (Gabriel) ; 3 Pradier (Pierre) ; 4 Daude (Edmond) ; 5 Brice (Justin).

Garonne (Haute-).

1 Duran (Louis) ; 2 Barbe (Joseph) ; 3 Crubezy (Georges) ; 4 Panassie (Maurice) ; 5 Verdier (Marius) ; 6 Cogules (Joseph) ; 7 Lauzeral (Damien) ; 8 Vassal (Lucien) ; 9 Felzines (René).

Gers.

1 Ponche (Raymond) ; 2 Tastet (Maurice).

Gironde.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Bastoul (Auguste) ; 3 Verdier (Marius) ; 4 Pradines (François) ; 5 Sauvaitre (Pierre).

Hérault.

1 Crubezy (Georges) ; 2 Badon (Jacques) ; 3 Pastor (Emile) ; 4 Massiot (Jacques) ; 5 Rattier (Georges) ; 6 Dubourdieu (Paul) ; 7 Verm (François) ; 8 Arguel (Fernand) ; 9 Delmas (Roger) ; 10 Brice (Justin)

Ille-et-Vilaine.

1 Doucet (Emile) ; 2 Thomas (Francis) ; 3 Gerard (Roger) ; 4 Thomas (Alfred) ; 5 Quiriau (Maurice) ; 6 Rolland (Marcel) ; 7 Gislais (Lucien) ; 8 Boitel (Henri) ; 9 Delisle (Alexandre) ; 10 Pouessel (Aristide) ; 11 Oreal (Jules) ; 12 Lepinay (Léon) ; 13 Filly (Pierre) ; 14 Ribouchon (Pierre) ; 15 Jagoury (François) ; 16 Lamoulen (Albert) ; 17 Benard (Henri) ; 18 Lemoine (Roger).

Indre.

1 Buffeteau (Jean) ; 2 Lolon (Charles).

Indre-et-Loire.

1 Lolon (Charles) ; 2 Belin (Jean) ; 3 Prouteau (Emile) ; 4 Morineau (Albert).

Isère.

1 Machet (Robert) ; 2 Isabel (Prosper).

Landes.

1 Tastet (Maurice).

Loire.

1 Reynaud (Régis) ; 2 Habegger (Eugène).

Loire-Atlantique.

1 Baraud (Daniel) ; 2 Boitel (Henri) ; 3 Chagneau (Paul) ; 4 Goux (Ambroise) ; 5 Hersant (Joseph) ; 6 Boucaud (Edmond) ; 7 Benard (Henri) ; 8 Bataille (Eugène) ; 9 Quere (Bernard).

Loiret.

1 Bediou (Jack) ; 2 Augendre (Léon) ; 3 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Contival (Pierre) ; 2 Saulou (Robert).

Lot-et-Garonne.

1 Ponche (Raymond) ; 2 Jean dit Teyssier (Emile) ; 3 Pradines (François).

Maine-et-Loire.

1 Tusseau (Maurice) ; 2 Hersant (Joseph) ; 3 Grenon (Ferdinand) ; 4 Ory (Pierre) ; 5 Cadet (Gérard) ; 6 Morineau (Albert).

Manche.

1 Mouchel (Jean-Pierre).

Marne.

1 Masse (Yves).

Meurthe-et-Moselle.

1 Henry (Pierre).

Meuse.

1 Henry (Pierre).

Morbihan.

1 Quiriau (Maurice) ; 2 Rolland (Marcel) ; 3 Jagoury (François) ; 4 Lamoulen (Albert) ; 5 Quere (Bernard).

Moselle.

1 Henning (Charles).

Nord.

1 Massiot (Jacques).

Orne.

1 Nicole (Pierre).

Puy-de-Dôme.

1 Chomard (Marcel) ; 2 Aubergier (Maurice).

Pyrénées (Basses-).

1 Alfaro (Raymond) ; 2 Bagolle (Pierre).

Pyrénées-Orientales.

1 Trilles (Louis) ; 2 Jean dit Teyssier (Emile) ; 3 Gayraud (Marcel) ; 4 Marty (Camille) ; 5 Delmas (Roger).

Rhin (Bas-).

1 Richert (Alfred) ; 2 Fiederer (Alphonse) ; 3 Timmel (Alphonse) ; 4 Wicker (Antoine) ; 5 Foesser (Joseph).

Rhin (Haut-).

1 Antoine (Augustin).

Rhône.

1 Neu (Lucien) ; 2 Turcano (Vincent).

Saône-et-Loire.

1 Fleury (Claude) ; 2 Dorme (Benoit) ; 3 Neu (Lucien) ; 4 Bonnot (Jean) ; 5 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Nicole (Pierre).

Savoie.

1 Piseri (Paulus) ; 2 Machet (Robert).

Seine.

1 Vanbiervliet (Robert) ; 2 Caldies (René) ; 3 Schrevel (Jules) ; 4 Levasseur (Louis) ; 5 Galland (Raymond) ; 6 François (Fernand) ; 7 Signoret (Albert) ; 8 Bagolle (Pierre) ; 9 Lepine (Henri) ; 10 Milandre (Guy) ; 11 Cadet (Gérard).

Seine-Maritime.

1 Durel (Amédée) ; 2 Levasseur (Louis).

Seine-et-Oise.

1 Moyse (Adrien) ; 2 Lepine (Henri).

Sèvres (Deux-).

1 Poineau (Calisthène).

Somme.

1 Lavoine (Marcel).

Tarn.

1 Tripiana (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Tripiana (André) ; 2 Gallo (Pierre) ; 3 Maurel (Hubert).

Var.

1 Chesta (Jean) ; 2 Arnoux (Edmond) ; 3 Arnoux (Henri) ; 4 Niel (Jean).

Vaucluse.

1 Rabattu (Marius) ; 2 Gandon (Joseph).

Vendée.

1 Devaud (Ismaël).

Vienne.

1 Proust (Maurice) ; 2 Prouteau (Emile).

Vienne (Haute-).

1 Maheo (Pierre) ; 2 Buges (Adophe) ; 3 Augendre (Léon) ; 4 Mazabraud (René) ; 5 Sautou (Robert).

Vosges.

1 Henning (Charles) ; 2 Royer (Paul) ; 3 Antoine (Augustin).

Yonne.

1 Milandre (Guy).

Territoire de Belfort.

1 Gauthier (Louis).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Ghibaudo (Louis) ; 2 Bovas (Michel) ; 3 Simondi (Gérard) ; 4 Antolini (Jean).

Aveyron.

1 Combes (Michel).

Bouches-du-Rhône.

1 Racon (Ignace) ; 2 Kanderian (Krikor) ; 3 Bernard (Gaston) ; 4 Antolini (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Deniel (Jean).

Côte-d'Or.

1 Lacroix (Robert).

Finistère.

1 Madec (Guillaume) ; 2 Le Peutrec (François) ; 3 Deniel (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Tapie (Jean).

Gironde.

1 Bernard (Fulbert).

Hérault.

1 Combes (Michel).

Ille-et-Vilaine.

1 Lorant (Raymond).

Indre-et-Loire.

1 Noulin (Roger).

Loire.

1 Trapeau (Adolphe).

Loire-Atlantique.

1 Freroux (Charles).

Lot-et-Garonne.

1 Bernard (Fulbert).

Morbihan.

1 Jehanno (Yves) ; 2 Le Hyaric (Antoine) ; 3 Le Peutrec (François).

Puy-de-Dôme.

1 Petrault (Robert).

Rhin (Bas-).

1 Weber (Paul) ; 2 Simeoni (Jean).

Saône (Haute-).

1 Lacroix (Robert).

Seine.

1 N'Daw Birayeumb (André) ; 2 Bruneau (André) ; 3 Poulain (Jackie) ; 4 Frin (Yves).

Seine-Maritime.

1 Le Boucher (Gabriel) ; 2 Freroux (Charles) ; 3 Frin (Yves).

Seine-et-Oise.

1 N'Daw Birayeumb (André) ; 2 Bruneau (André).

Tarn-et-Garonne.

1 Goineau (Charles) ; 2 Belmontet (Yvon).

Var.

1 Racon (Ignace).

Article R 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Delorme (Louis) (Haute Loire).

Planton manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

Allier.

1 Gomez (Marius).

Alpes (Basses-).

1 Olivieri (Joseph).

Alpes (Hautes-).

1 Fleury (Roger).

Alpes-Maritimes.

1 Pellegrino (Séverin) ; 2 Beglia (Louis) ; 3 Moirano (Jean) ; 4 Arnoux (Edmond) ; 5 Leandri (Thomas) ; 6 Bruno (Laurent) ; 7 Cadmio (Bienvenu) ; 8 Appiano (Alexandre) ; 9 Coux (Aimé) ; 10 Bordes (Pierre) ; 11 Loyer (Kléber).

Ariège.

1 Canal (Albert) ; 2 Olive (Paul).

Aube.

1 Rolland (Raymond).

Aude.

1 Marty (Roger) ; 2 Fonties (Henri).

Aveyron.

1 Villard (Jean) ; 2 Richarte (Joseph).

Bouches-du-Rhône.

1 Sardou (Clément) ; 2 Cresci (Marius) ; 3 Avignon (André) ; 4 Puccini (Joseph) ; 5 Rostand (Aimé) ; 6 Berchi (Jean) ; 7 Pizzo (Janvier) ; 8 Vague (Pierre) ; 9 Boriat (Francisco) ; 10 Contino (Charles) ;

11 Arnoux (Henri); 12 Cirillo (Pascal); 13 Gagno (Jean); 14 Roux (Alfred); 15 Gambetta (François); 16 Olivieri (Joseph); 17 Dahan (Marcel); 18 Esposito (Antoine); 19 Peyrot (Arthur); 20 Collange (Léon); 21 Pellenc (Marius); 22 Beranger (Victor); 23 Signoret (Albert); 24 Vincent (André); 25 Savelli (Jacques); 26 Hasnaoui (Slimane).

Cantal.

1 Rieu (André).

Charente.

1 Brunaud (Gilbert).

Charente-Maritime.

1 Brunaud (Gilbert).

Cher.

1 Berland (Jules); 2 Meunier (Robert).

Corrèze.

1 Rouzier (Jean); 2 Sermadiras (Antoine); 3 Magne (Jérôme).

Corse.

1 Antona (Jean).

Côte-d'Or.

1 Gonzales (Bernard); 2 Naltet (Michel); 3 Royer (Paul); 4 Jouvanceau (Bernard); 5 Mansouri (Amar); 6 Aquilina (Jean).

Côtes-du-Nord.

1 Simon (Francis); 2 Tremel (Yves).

Creuse.

1 Mazabraud (René).

Dordogne.

1 Brugeron (Gabriel); 2 Le Gall (Roger).

Doubs.

1 Jeanroch (Henri); 2 Mansouri (Amar).

Finistère.

1 Helou (Lucien); 2 Dutiscouet (Michel); 3 Gonidec (Barthélémy); 4 Kerbourch (René); 5 Tremel (Yves).

Gard.

1 Sanchez (Annoncio); 2 Boriat (Francisco); 3 Nogier (René); 4 Limongi (Joseph); 5 Andre (Julien).

Garonne (Haute-).

1 Conrard (Emile); 2 Rigal (Fernand); 3 Crubezy (Georges); 4 Cogules (Joseph); 5 Lauzeral (Damien); 6 Kania (Albert); 7 Vassal (Lucien); 8 Felzines (René); 9 Bourgnou (René); 10 Pecriaux (Georges); 11 Ferran (Marcel).

Gironde.

1 Sermadiras (Antoine); 2 Le Gall (Roger); 3 Renaud (Gaston).

Hérault.

1 Sanchez (Annoncio); 2 Crubezy (Georges); 3 Beltran (Bernard); 4 Calas (Fernand); 5 Soyer (Kléber); 6 Cravere (Georges); 7 Villard (Jean); 8 Prigent (Raymond); 9 Fonties (Henri); 10 Martinez (Alphonse); 11 Castelli (Jean); 12 Rattier (Georges); 13 Limongi (Joseph); 14 Vern (François).

Ille-et-Vilaine.

1 Vallerie (Emile); 2 Marchand (Roger); 3 Orain (Francis); 4 Gislais (Lucien); 5 Gaultier (Constant); 6 Jouan (Alfred); 7 Guyot (Félix); 8 Pouessel (Aristide); 9 Rigaud (Hippolyte); 10 Lepinay (Léon); 11 Gandon (Emile); 12 Hamon (Marie-Ange); 13 Callet (Pierre); 14 Roussel (Albert); 15 Boucard (François); 16 Helou (Lucien); 17 Simon (Francis); 18 Briand (Eugène); 19 Busnel (André); 20 Laumonnier (Jean-Louis); 21 Bigoin (Joseph); 22 Collet (Pierre); 23 Roussel (Roger); 24 Le Tacon (Ambroise).

Indre.

1 Collet (Henri); 2 Meunier (Robert).

Indre-et-Loire.

1 Augendre (Léon); 2 Navard (Jacques); 3 Collet (Henri); 4 Morineau (Albert).

Isere.

1 Isabel (Prosper).

Jura.

1 Jeanroch (Henri).

Loire.

1 Coin-Bonnet (Pierre); 2 Pastre (Noël); 3 Villard (Antoine); 4 Reynaud (Régis); 5 Thevenon (Gabriel).

Loire-Atlantique.

1 Serenne (René); 2 Bazureau (Joseph); 3 Collin (Théodore); 4 Chagneau (Paul); 5 Meriau (Auguste); 6 Hersant (Joseph); 7 Imbert (Raymond); 8 Laumonnier (Jean-Louis); 9 Roussel (Roger); 10 Guillemot (Robert); 11 Le Tacon (Ambroise); 12 Guegan (Mathurin).

Loire (Haute-).

1 Coin-Bonnet (Pierre); 2 Pastre (Noël).

Loiret.

1 Vaillant (Emile).

Lot.

1 Brugeron (Gabriel); 2 Rigal (Fernand).

Maine-et-Loire.

1 Serenne (René); 2 Hersant (Joseph); 3 Morineau (Albert).

Manche.

1 Blanchet (Pierre); 2 Biree (Louis).

Mayenne.

1 Fontanie (Charles); 2 Bouhours (Joseph).

Morbihan.

1 Callet (Pierre); 2 Duliscouet (Michel); 3 Guegan (Mathurin).

Nièvre.

1 Berland (Jules).

Nord.

1 Lienard (Julien).

Oise.

1 Brotonne (Gaston).

Pas-de-Calais.

1 Delpierre (Louis).

Puy-de-Dôme.

1 Dupin (Félicien); 2 Gomez (Marius); 3 Hermabessiere (Jean Baptiste); 4 Taillade (Julien); 5 Magne (Jérôme).

Pyrénées (Basses-).

1 Bourdettelembeye (Vincent); 2 Paquet (Henri); 3 Alfaro (Raymond).

Pyrénées (Hautes-).

1 Bourdettelembeye (Vincent); 2 Fleury (Roger); 3 Ferran (Marcel).

Pyrénées-Orientales.

1 Paquet (Henri); 2 Beltran (Bernard); 3 Richarte (Joseph).

Rhin (Bas-).

1 Reichhard (Marcel); 2 Foesser (Joseph); 3 Geiss (Charles).

Rhin (Haut-).

1 Reichhard (Marcel); 2 Schelcher (Alphonse); 3 Antoine (Augustin); 4 Ketterer (Roger).

Rhône.

1 Hermabessiere (Jean-Baptiste); 2 Naltet (Michel); 3 Neu (Lucien); 4 Alexandre (Adrien).

Saône-et-Loire.

1 Neu (Lucien); 2 Alexandre (Adrien); 3 Jouvanceau (Bernard); 4 Dujardin (Louis).

Sarthe.

1 Maillet (Léon).

Savoie.

1 Berger (Séraphin).

Savoie (Haute-).

1 Bruno (Laurent).

Seine.

1 Beurion (Raymond); 2 Tamisier (Gaston); 3 Prigent (Jean-Pierre); 4 Goldmann (Roger); 5 Poupon (Bernard); 6 Vairos (André); 7 Collas (Robert); 8 Lamirault (Sigismond); 9 Gonidec (Barthélémy); 10 Delpierre (Louis); 11 Loyer (Kléber); 12 Signoret (Albert); 13 Gestin (Jean); 14 Savelli (Jacques).

Seine-Maritime.

1 Tamisier (Gaston); 2 Gestin (Jean).

Seine-et-Marne.

1 Poupon (Bernard); 2 Rolland (Raymond).

Seine-et-Oise.

1 Prigent (Jean-Pierre).

Somme.

1 Brotonne (Gaston).

Tarn.

1 Rives (Paul); 2 Martinez (Alphonse).

Var.

1 Arnoux (Edmond); 2 Niel (Jean); 3 Arnoux (Henri); 4 Coux (Aimé); 5 Peyrot (Arthur).

Vaucluse.

1 Leandri (Thomas); 2 Beranger (Victor).

Vendée.

1 Devaud (Ismaël); 2 Merieau (Auguste).

Vienne.

1 Augendre (Léon); 2 Pecriaux (Georges).

Vienne (Haute-).

1 Rouzier (Jean); 2 Mazabraud (René); 3 Cardinal (Fernand).

Vosges.

1 Royer (Paul); 2 Antoine (Augustin).

CATÉGORIE « D »

Ariège.

1 Dejean (Jules).

Aveyron.

1 Combes (Michel).

Bouches-du-Rhône.

1 Fantou (André); 2 Ricci (André); 3 Malone (Louis); 4 Oddone (Edmond).

Charente-Maritime.

1 Harguindeguy (Pierre).

Corse.

1 Muracciole (Charles).

Finistère.

1 Madec (Guillaume).

Gard.

1 Nadal (Jean).

Garonne (Haute-).

1 Dejean (Jules).

Hérault.

1 Vic (Edouard); 2 Combes (Michel).

Ille-et-Vilaine.

1 Lefevre (Marcel); 2 Menant (Jacques).

Loire-Atlantique.

1 Burgaud (Calixte).

Lot-et-Garonne.

1 Arnar-Tabuenca (Louis).

Nord.

1 Hary (Valentin).

Pas-de-Calais.

1 Hary (Valentin); 2 Anselle (Ghislain).

Rhin (Bas-).

1 Schmitt (René); 2 Simeoni (Jean).

Rhin (Haut-).

1 Schmitt (René).

Savoie (Haute-).

1 Nadal (Jean).

Seine.

1 Sanquer (Jean); 2 Poulain (Jackie); 3 Arnar-Tabuenca (Louis); 4 Cheneau (Philippe).

Seine-et-Oise.

1 Cheneau (Philippe).

Var.

1 Muracciole (Charles).

Vendée.

1 Burgaud (Calixte); 2 Bernard (René).

EMPLOIS TECHNIQUES

Ouvrier ordinaire.

AJUSTEUR ELECTRICIEN

CATÉGORIE « C »

Isère.

1 Milesi (Jean).

CATÉGORIE « D »

Loire.

1 Largeron (Joseph).

AJUSTEUR MECANICIEN

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Bonnefon (Roger); 2 Ducornet (André).

Pas-de-Calais.

1 Ducornet (André).

Rhône.

1 Vangeon (André).

CATÉGORIE « D »

Calvados.

1 Le Cornu (Jean).

Côte-d'Or.

1 Poulet (Robert).

Côtes-du-Nord.

1 Le Roux (Jacques).

Finistère.

1 Le Roux (Jacques).

Garonne (Haute-).

1 Guilbert (Jean).

Ille-et-Vilaine.

1 David (Marcel).

Nord.

1 Guilbert (Jean).

Rhin (Bas-).

1 Simeoni (Jean).

Sarthe.

1 Gaignard (Robert).

Seine.

1 Nourrin (Georges).

Seine-et-Oise.

1 Nourrin (Georges).

CHAUDRONNIER EN CUIVRE

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Dumont (Albert).

CATÉGORIE « D »

Rhône.

1 Humbert (André).

CHAUDRONNIER EN FER

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Dumont (Albert).

CATÉGORIE « D »

Loire-Atlantique.

1 Bargain (Jean).

Maine-et-Loire.

1 Bargain (Jean).

CONDUCTEUR DE VEHICULES

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Labrege (Pierre).

Morbihan.

1 Korn (Alfred).

Nord.

1 Laheyne (Albert).

Pas-de-Calais.

1 Laheyne (Albert).

Pyrénées (Basses-).

1 Labrege (Pierre).

Rhône.

1 Lemoine (Paul).

Seine.

1 Produl (Marcel).

Var.

1 Lemoine (Paul).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Gourio (Roger).

Garonne (Haute-).

1 Bosc (Robert).

Ille-et-Vilaine.

1 Gourio (Roger).

Nord.

1 Desle (Marcel).

Saône-et-Loire.

1 Jean (René).

Seine.

1 Gauthier (Michel); 2 Desle (Marcel); 3 Firmin (Joseph); 4 Lauret (Léus).

CONDUCTEUR DE CHAUDIERES D'USINES THERMIQUES ET HYDRAULIQUES

CATÉGORIE « C »

Finistère.

1 Perennec (Pierre).

Seine.

1 Perennec (Pierre).

CATÉGORIE « D »

Loire-Atlantique.

1 Le Roux (Charles).

Oise.

1 Lhermitte (Alphonse).

CONDUCTEUR DE MACHINES D'USINES THERMIQUES ET HYDRAULIQUES

CATÉGORIE « C »

Pyrénées (Basses-).

1 Guerre (Saint-Jean).

Pyrénées (Hautes-).

1 Soucaze-Soudat (Joseph); 2 Guerre (Saint-Jean).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Jourdren (Jacques).

Seine.

1 Jourdren (Jacques).

CONDUCTEUR D'APPAREILS

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Barry (Auguste).

Eure-et-Loir.

1 Watbled (Georges).

Rhin (Bas-).

1 Zilliox (Léon).

Seine.

1 Watbled (Georges).

Var.

1 Barry (Auguste).

ELECTRICIEN D'ENTRETIEN DE LIGNES ET DE POSTES DE TRANSFORMATIONS

CATÉGORIE « C »

Loiret.

1 Le Garff (Albert).

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 Cabanes (Georges).

Seine.

1 Lebreton (Henri).

ELECTRICIEN DE CENTRALES HYDRAULIQUES ET THERMIQUES

CATÉGORIE « C »

Sèvres (Deux-).

1 Rageau (Jean-Marie).

Seine.

1 Riat (Emile).

CATÉGORIE « D »

Ain.

1 Caviggia (Pierre).

Aude.

1 Guerrin (André).

Pyrénées (Hautes-).

1 Gerin (André).

Rhône.

1 Caviggia (Pierre).

Seine.

1 Saint-Didier (Roger).

ELECTRICIEN MONTEUR DE LIGNES

CATÉGORIE « C »

Alpes-Maritimes.

1 Noizillier (Elie).

Garonne (Haute-).

1 Pramil (Jean).

Hérault.

1 Rousseau (Albert).

Pyrénées (Hautes-).

1 Pramil (Jean).

Pyrénées-Orientales.

1 Salvado (Richard).

Seine.

1 Josse (Gaston).

Seine-et-Oise.

1 Josse (Gaston).

CATÉGORIE « D »

Eure.

1 Turpeau (Joseph).

Eure-et-Loir.

1 Turpeau (Joseph).

Loire-Atlantique.

1 Moreau (Ernest) ; 2 Le Saux (Guy).

Pyrénées (Basses-).

1 Beunaiche (Roland).

Sarthe.

1 Beunaiche (Roland).

Seine.

1 Lebreton (Henri).

ETALONNEUR

CATÉGORIE « D »

Sarthe.

1 Pernelet (Roger).

MAÇON

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

1 Lernould (Emile).

Ille-et-Vilaine.

1 Coquin (Prudent) ; 2 Tinlot (Richard).

Nord.

1 Musita (Adam).

Rhin (Haut-).

1 Waltisperger (Léon).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Burlot (Armand).

Ille-et-Vilaine.

1 Burlot (Armand).

Isère.

1 Chiotti (Camille).

MECANICIEN AUTOMOBILES

CATÉGORIE « C »

Pas-de-Calais.

1 Boulanger (Louis).

CATÉGORIE « D »

Ille-et-Vilaine.

1 Gouesbier (Henri).

Isère.

1 Cotton (Jean).

Loire.

1 Gerard (Jean-Marie).

Morbihan.

1 Le Meec (René).

MECANICIEN DE CENTRALES HYDRAULIQUES ET THERMIQUES

CATÉGORIE « D »

Ariège.

1 Mares (René).

Bouches-du-Rhône.

1 Ferrari (Marius).

Garonne (Haute-).

1 Mares (René).

Isère.

1 Ferrari (Marius).

Nord.

1 Eggermont (Jean).

Seine.

1 Darde (Elie).

MENUISIER

CATÉGORIE « C »

Ain.

1 Guy (Raymond).

Allier.

1 Boulogne (Jules).

Côtes-du-Nord.

1 Carro (Georges).

Dordogne.

1 Delage (Jean).

Finistère.

1 Bellec (Albert).

Gard.

1 Jaquet (Albert).

Ille-et-Vilaine.

1 Tiret (Marcel) ; 2 Carro (Georges).

Loire.

1 Levet (Antoine).

Loire-Atlantique.

1 Brosseau (Maurice).

Maine-et-Loire.

1 Bevilis (Robert).

Manche.

1 Benoit (Jean).

Nord.

1 Roels (Louis).

Pas-de-Calais.

1 Biet (Lucien).

Puy-de-Dôme.

1 Boulogne (Jules).

Rhin (Bas-).

1 Michel (Edouard).

Rhin (Haut-).

1 Michel (Edouard).

Rhône.

1 Guy (Raymond).

Savoie.

1 Sandon (André).

Seine.

1 Delage (Jean) ; 2 Dupuy (Louis).

Seine-et-Oise.

1 Dupuy (Louis).

CATÉGORIE « D »

Finistère.

1 Bouguen (Armand).

Ille-et-Vilaine.

1 Seillier (Roger).

Sarthe.

1 Seillier (Roger).

OUVRIER SUR MACHINE-OUTIL

CATÉGORIE « C »

Nord.

1 Ducornet (André).

Pas-de-Calais.

1 Ducornet (André).

PEINTRE

CATÉGORIE « C »

Côtes-du-Nord.

1 Lavanant (Paul.

Finistère.

1 Lavanant (Paul).

Loire.

1 Epinat (Jean).

Loire-Atlantique.

1 Le Caillec (Jean-Marie) ; 2 Dupras (Pierre).

Morbihan.

1 Le Caillec (Jean-Marie).

Seine.

1 Labbe (Francis).

Seine-et-Oise.

1 Labbe (Francis).

CATÉGORIE « D »

Dordogne.

1 Dubost (Roger).

Gironde.

1 Dubost (Roger).

Nord.

1 Baigneaux (Jean) ; 2 Lancial (Pascal).

Pas-de-Calais.

1 Lancial (Pascal).

Rhône.

1 Neuvialle (Georges).

Seine.

1 Baigneaux (Jean).

PLOMBIER SOUDEUR

CATÉGORIE « D »

Aude.

1 Cafferato (Fernand).

Hérault.

1 Cafferato (Fernand).

PLOMBIER D'INSTALLATION

CATÉGORIE « D »

Côte-d'Or.

1 Legrand (Charles).

Ille-et-Vilaine.

1 Mere (René).

Loire-Atlantique.

1 Friou (Michel).

POSEUR DE CANALISATIONS ELECTRIQUES

CATÉGORIE « D »

Cher.

1 Coue (Michel).

Indre.

1 Coue (Michel).

SERRURIER

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Chaigneau (Pierre).

Charente-Maritime.

1 Chaigneau (Pierre).

Rhin (Bas).

1 Mennel (André).

Rhin (Haut-).

1 Mennel (André).

CATÉGORIE « D »

Côtes-du-Nord.

1 Harivel (Claude).

Ille-et-Vilaine.

1 Harivel (Claude).

SOUDEUR A L'ARC

CATÉGORIE « C »

Ille-et-Vilaine.

1 Choblet (André).

Indre-et-Loire.

1 Brocheriou (Raymond).

Oise.

1 Waegeneire (Eugène).

Seine.

1 Pisano (Vincent).

Somme.

1 Waegeneire (Eugène).

CATÉGORIE « D »

Nièvre.

1 Bruet (Georges).

Rhin (Bas-).

1 Daus (Jean).

Seine.

1 Daus (Jean).

SOUDEUR AUTOGENE

CATÉGORIE « C »

Charente.

1 Viroulaud (Henri).

Oise.

1 Waegeneire (Eugène).

Somme.

1 Waegeneire (Eugène).

Rhin (Bas-).

1 Daus (Jean).

Seine.

1 Daus (Jean).

TOLIER

CATÉGORIE « C »

Seine.

1 Dumont (Albert).

TOURNEUR

CATÉGORIE « C »

Loire.

1 Menichini (Dante).

Loiret.

1 Baulhamy (Guy).

Nord.

1 Soualle (André).

Rhône.

1 Fraysse (Jean-Baptiste)

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Garcin (Henri).

Gard.

1 Dietrich (Jean).

Nord.

1 Mottin (Marcel).

Pas-de-Calais.

1 Mottin (Marcel).

Rhin (Bas-).

1 Dietrich (Jean).

OUVRIER D'ENTRETIEN

CATÉGORIE « C »

Garonne (Haute-).

1 Lefort (Maurice).

Seine.

1 Fanouillere (Auguste) ; 2 Morle (Léon).

MANŒUVRE SPECIALISE

CATÉGORIE « C »

Corrèze.

1 Reveillon (René).

Côte-d'Or.

1 Millier (Paul).

Dordogne.

1 Le Gall (Roger) ; 2 Reveillon (René).

Garonne (Haute-).

1 Brustet (François) ; 2 Cogules (Joseph) ; 3 Berocal (Manuel).

Gironde.

1 Le Gall (Roger).

Ille-et-Vilaine.

1 Treluyer (Pierre) ; 2 Bernier (Jean-Marie) ; 3 Labbe (Pierre).

Loire.

1 Garnier (Jean).

Manche.

1 Nee (Louis).

Nord.

1 Soualle (André) ; 2 Musita (Adam).

Pyrénées (Hautes-).

1 Berocal (Manuel).

Pyrénées-Orientales.

1 Salvado (Richard).

Tarn.

1 Brustet (François).

CATÉGORIE « D »

Côtes du-Nord.

1 Gelhain (Pierre).

Finistère.

1 Keryvel (Armand).

Garonne (Haute-).

1 Thirion (Albert).

Meuse.

1 Thirion (Albert).

Nord.

1 Bart (Daniel) ; 2 Leleu (Kléber).

Pas-de-Calais.

1 Bart (Daniel) ; 2 Leleu (Kléber).

Seine.

1 Meline (René).

Vienne (Haute-).

1 Nadaud (Roland).

MANŒUVRE

CATÉGORIE « C »

Dordogne.

1 Couvreur (Maurice) ; 2 Lafosse (Lucien).

Drôme.

1 Guerrab (Abdelkader).

Eure-et-Loir.

1 Robert (Maurice).

Gard.

1 Nogier (René) ; 2 Laroze (Lucien).

Garonne (Haute-).

1 Soler (Marcel).

Gironde.

1 Janneau (Robert).

Hérault.

1 Sorolla (Vincent).

Ille-et-Vilaine.

1 Lelievre (Eugène) ; 2 Barbedor (André) ; 3 Desnos (Pierre) ; 4 Roussel (Albert).

Isère.

1 Cret (Pierre).

Loire-Atlantique.

1 Desnos (Pierre).

Lot-et-Garonne.

1 Lafosse (Lucien).

Nord.

1 Cecchi (Bruno).

Rhône.

1 Thevenin (Georges).

Savoie.

1 Favre (Eugène).

Tarn.

1 Soler (Marcel).

CATÉGORIE « D »

Alpes-Maritimes.

1 Barachia (Louis).

Côte-d'Or.

1 Nevers (Serge).

Côtes-du-Nord.

1 Villaume (Maurice).

Finistère.

1 Bozoc (François) ; 2 Fustec (Auguste).

Ille-et-Vilaine.

1 Villaume (Maurice).

Rhin (Bas-).

1 Ferber (Auguste) ; 2 Stroesser (Georges).

Rhône.

1 Virlogeux (Etienne).

Seine.

1 Garrec (Germain) ; 2 Dauphin (Roger).

Seine-et-Oise.

1 Garrec (Germain).

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EMPLOIS COMMUNS A TOUS LES SERVICES

EMPLOIS MASCULINS

Employé stagiaire.

CATÉGORIE « C »

Côte-d'Or.

3 Frerot (Robert) (rayé pour le Jura et la Saône-et-Loire).

Seine.

1 Lire : Rouillon (Georges), au lieu de : Gabillon (Jacques) ; 1 *bis* Gabillon (Jacques).

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Somme.

3 Gapenne (Robert).

Planton.

CATÉGORIE « C »

Seine.

5 *bis* Gapenne (Robert).

Seine-et-Oise.

5 *bis* Gapenne (Robert).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DE L'EXPLOITATION

EMPLOIS MASCULINS

Factour aux écritures.

CATÉGORIE « C »

Aude.

4 Rey (Aimé).

Hérault.

4 Lire: Rey (Aimé), au lieu de: Cereal (Pierre); 2 Cereal (Pierre).

Facteur.

CATÉGORIE « C »

Aude.

4 Rey (Aimé).

Hérault.

4 Rey (Aimé).

Homme d'équipe (service actif).

CATÉGORIE « D »

Oise.

4 Wilky (Jean).

Rhin (Haut-).

4 Lire: Wilky (Jean), au lieu de: Benmokadem (Abdelkader); 4 *bis* Benmokadem (Abdelkader).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

EMPLOIS MASCULINS

Garde-barrière à service continu.

CATÉGORIE « C »

Charente-Maritime.

2 Souchet (Maurice).

Gard.

3 *bis* Vernhes (Emile).

Lot.

2 Vernhes (Emile).

Seine-et-Oise.

2 Gaubert (Raoul) (rayé pour la Seine et le Loiret).

Sèvres (Deux-).

2 Souchet (Maurice).

CATÉGORIE « D »

Oise.

4 Wilky (Jean).

Rhin (Haut-).

4 Wilky (Jean).

Sémaphoriste à service continu.

CATÉGORIE « C »

Charente-Maritime.

5 Souchet (Maurice).

Eure.

1 Lalouse (Eugène) (rayé pour l'Orne et la Sarthe); 2 Bailleul (Maurice); 3 Hamon (Maurice) (rayé pour le Calvados).

Lot.

1 Lire: Vernhes (Emile), au lieu de: Bezy (Pierre); 1 *bis* Bezy (Pierre).

Marne.

3 Ringuet (Gaston).

Marne (Haute-).

1 Ringuet (Gaston).

Seine.

3 *bis* Souchet (Maurice).

Manœuvre.

CATÉGORIE « C »

Seine.

2 Snape (Georges).

EMPLOIS PARTICULIERS AU SERVICE DU MATERIEL ET DE LA TRACTION

EMPLOIS MASCULINS

Ouvrier professionnel de 1re classe des entretiens et grands ateliers du matériel.

CATÉGORIE « D »

Seine.

2 Chatard (Raymond).

Vienne (Haute-).

1 Chatard (Raymond).

Manœuvre des entretiens et grands ateliers du matériel.

CATÉGORIE « C »

Gironde.

1 Bonnelye (Henri) (rayé pour la Corrèze).

EMPLOIS FÉMININS

Aide-distributrice.

Seine.

3 Armand (Huguette).

Préposée au service des bureaux

Seine.

11 Armand (Huguette).

Femme manœuvre.

Seine.

1 Dunat (Berthe).

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

EMPLOI MASCULIN

Gardien de bureau et planton.

CATÉGORIE « C »

1 Calatayud (Antonio).

Article R.433 du code des pensions militaires d'invalidité, Laury (André); Thomy (Robert).

COMPAGNIE PARISIENNE DE L'AIR COMPRIME

EMPLOI MASCULIN

Employé technique (releveur de compteurs).

CATÉGORIE « C »

1 Ribette (Lucien).

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

EMPLOIS MASCULINS

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Gris (Raymond); 2 Domenge (Jean); 3 Grossmann (Lucien); 4 Biancardini (Paul); 5 Martin (Elie); 6 Pizzo (Janvier); 7 Vincenti (Marc); 8 Gestin (Jean); 9 Ponsolle (Moïse).

Nord.

1 Deswarte (Adolphe) ; 2 Gestin (Jean).

Seine.

1 Ponsolle (Moïse).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Faucon (Roger).

Nord.

1 Faucon (Roger).

Manutentionnaire.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Zanette (Guiseppe) ; 2 Licciardi (Jean) ; 3 Hasnaoui (Slimane).

Nord.

1 Licciardi (Jean).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Ricci (André) ; 2 Boutros (Francis) ; 3 Letertre (Raoul).

Gardien d'immeubles.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Esposito (Antoine) ; 2 Chevallier (Henri) ; 3 Gizard (Ernest) ; 4 Huet (Jean) ; 5 Martin (Elie) ; 6 Gremillon (Victor) ; 7 Gestin (Jean) ; 8 Laroze (Lucien).

Nord.

1 Chevallier (Henri) ; 2 Gestin (Jean) ; 3 Mansouri (Amar).

Seine.

1 Hernandez (Emmanuel) ; 2 Esposito (Antoine) ; 3 Huet (Jean) ; 4 Gremillon (Victor) ; 5 Mansouri (Amar).

CATÉGORIE « D »

Bouches-du-Rhône.

1 Delrieu (Pierre).

Seine.

1 Delrieu (Pierre).

Article R. 433 du code des pensions militaires d'invalidité.

Caron (Fernand) (Seine, Nord).

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

EMPLOI MASCULIN

Garçon de bureau.

CATÉGORIE « C »

Bouches-du-Rhône.

1 Seris (Henri) ; 2 Dahan (Marcel) ; 3 Largeault (Denis) ; 4 Verdeil (Pierre) ; 5 Pizzo (Janvier) ; 6 Roche (Jean-Pierre) ; 7 Vincenti (Marc).

Gironde.

1 Seris (Henri) ; 2 Estay (Georges) ; 3 Martinez (Pierre) ; 4 Tauzin (Roger) ; 5 Largeault (Denis) ; 6 Verdeil (Pierre) ; 7 Larpent (Camille) ; 8 Perrin (Pierre).

Seine.

1 Larpent (Camille).

CATÉGORIE « D »

Gironde.

1 Rance (Michel).

B. — **GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE**

Administration centrale.

EMPLOI MIXTE

Adjoint administratif.

CATÉGORIE « C »

1 *bis* Perez (Edouard).

Services extérieurs.

EMPLOIS COMMUNS AUX SERVICES EXTERIEURS DE L'ADMINISTRATION ALGERIENNE ET AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ALGERIE

EMPLOIS MIXTES

Commis et assimilés.

CATÉGORIE « C »

8 Fortis (Joseph).

Employé de bureau.

CATÉGORIE « D »

31 Margain (Georges).

Service algérien des postes, télégraphes et téléphones.

EMPLOI MASCULIN

Mécanicien dépanneur des services automobiles.

CATÉGORIE « D »

1 Petros (René).

C. — **TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

EMPLOIS RELEVANT DES TERRITOIRES PLACES SOUS L'AUTORITE DU MINISTRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

C. — **Service des douanes.**

CADRE SUPERIEUR DES DOUANES

Agent de constatation.

CATÉGORIE « D »

4 *bis* Saint-Ange (Emile) ; 6 *bis* Guissou (Mathieu).

Agent breveté des brigades.

CATÉGORIE « D »

2 *bis* Saint-Ange (Emile).

F. — **Services judiciaires.**

CADRE SUPERIEUR DE LA JUSTICE

Secrétaire des greffes et parquets.

CATÉGORIE « D »

3 *bis* Guissou (Mathieu).

I. — **Service de la sûreté.**

HIERARCHIE TRANSITOIRE DU SERVICE DE LA SURETE

Inspecteur adjoint de police.

CATÉGORIE « D »

3 *ter* Saint-Ange (Emile).

N. — **Services administratifs, financiers et comptables.**

CADRE SUPERIEUR

Commis.

CATÉGORIE « D »

3 *ter* Saint-Ange (Emile).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 7 août 1957 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du 7 août 1957, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 25 juillet 1957, portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après:

(Pour prendre rang du 30 juin 1957.)

ARMEE ACTIVE

ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

Légion de la garde républicaine de Paris.

Roux (Louis-Paul), 24 mars 1909, garde; 27 ans de services, 6 campagnes.
Arnoult (André-Marcel), 12 novembre 1912, garde; 23 ans de services, 6 campagnes.
Michaud (Albert-Maxime), 3 mars 1923, adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Calonnec (Jean-Marie), 9 juin 1913, garde; 20 ans de services, 8 campagnes.
Vasseilier (Louis-Jules-Julien), 12 octobre 1913, garde; 21 ans de services, 6 campagnes.
Delorme (Louis-Jules-Henri), 29 avril 1911, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Postel (Robert-Emile), 11 septembre 1911, musicien hors classe; 21 ans de services, 6 campagnes.
De La Motte de La Motte Rouge (Pierre-Marie-Louis-Gédéon-Philippe), 11 février 1908, musicien de 2e classe; 21 ans de services, 6 campagnes.
Patry (Pierre-Michel), 23 septembre 1918, garde; 18 ans de services, 8 campagnes.
Vourron (Marcel-Auguste-Eugène), 10 mai 1912, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pedelacq (Pierre-Jean-Yves), 15 septembre 1908, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Philippe (Jacques), 4 février 1913, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Dupretz (Charles-François-Joseph), 3 décembre 1911, garde; 23 ans de services, 3 campagnes.
Lafourcade (Julien-Marie-Albert), 9 octobre 1911, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Geai (Gaston-Alexandre-André-Azaël), 28 juin 1913, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Lainé (Maurice-Georges-Paul), 26 janvier 1913, garde; 21 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mazurage (François-Jean-Marie-Paul-Gustave), 19 septembre 1913, garde; 22 ans de services, 4 campagnes.
Ferrari (Jean-Marie), 4 avril 1910, garde; 21 ans de services, 4 campagnes.
Capraro (Loster-Arthur), 14 décembre 1911, garde; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Aubert (Reymond-Gustave), 24 mai 1922, garde; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Meheust (Emile-René), 10 mars 1914, garde; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Nadal (Jean), 23 septembre 1917; garde; 19 ans de services, 6 campagnes.
Edmond (André-Alexis-Ernest-Prosper), 5 juin 1913, garde; 21 ans de services, 4 campagnes.
Morille (Joseph-Fernand-Eugène), 27 mai 1913, garde; 21 ans de services, 4 campagnes.
Sanchis (Antoine-José), 11 mai 1913, garde; 21 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lemaître (Maurice-Charles-Joseph), 23 février 1915, garde; 20 ans de services, 5 campagnes.
Douvier (Maurice-Roland), 7 février 1914, garde; 21 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lomeillat (Jean-Aristide), 6 décembre 1918, garde: 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Tortrat (René-André), 6 mai 1919, garde; 17 ans de services, 8 campagnes.
Tang y (Robert-Paul), 21 décembre 1909, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Le Deuff (Marcel-Guillaume), 2 mars 1921, garde; 19 ans de services, 6 campagnes.
Simon (René), 15 mars 1913, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Guillemin (Georges-Marie), 3 juin 1913, garde; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Podevin (Marcel-René-Adrien), 9 août 1913, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Desaintjean (Georges), 11 septembre 1912, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Dufosse (Lucien-Aristide), 27 août 1912, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Pouey-Peyrucq (Jean-Baptiste-Emile), 22 mai 1919, garde; 17 ans de services, 7 campagnes.
Dajean (Roger-Florent-Edouard), 5 mai 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Marchand (Pierre-Roger), 20 août 1918, garde; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bosson (Cyprien-Victor-Lucien), 12 juillet 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Filhol (Henri-Jean-Pierre), 26 mai 1910, garde; 22 ans de services, 3 campagnes.
Marie (Fernand-Raymond-Julien), 23 juillet 1915, garde; 20 ans de services, 4 campagnes.
Larue (René-Prosper), 22 septembre 1918, garde; 18 ans de services, 6 campagnes.
Joguet (Michel-Olivier-François-Marie), 1er janvier 1918, garde; 18 ans de services, 6 campagnes.
Philippe (Marcel), 16 novembre 1920, garde; 19 ans de services, 4 campagnes.
Picard (Raymond-François), 12 décembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tellier (Albert-Jules), 16 mars 1915, garde; 21 ans de services, 2 campagnes
Leger (Jean-Henri), 4 juin 1914, garde; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bucas-Français (Henri-Ange), 30 décembre 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Marie (Jean-Louis), 23 décembre 1918, garde; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Poumes (Lucien-Etienne-Paul), 6 février 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Devaux (François-Georges), 4 juillet 1919, garde; 19 ans de services, 4 campagnes.
Lagardere (Raymond), 25 novembre 1922, garde; 16 ans de services, 7 campagnes
Bacle (André-Lucien), 19 février 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Plouviez (Joseph-Armand), 10 juin 1917, garde; 19 ans de services, 4 campagnes.
Charles (Robert-Roger), 14 juin 1918, garde; 18 ans de services, 5 campagnes.

1er groupe blindé de gendarmerie mobile.

Cousseau (Joseph-Jean-Marie), 9 novembre 1913, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Boudinet (Victor), 27 février 1916, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Desire (Clément), 14 septembre 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Windeck (Jean-François), 21 août 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

1re légion de gendarmerie mobile.

Bastien (Edmond-Théophile), 23 janvier 1907, gendarme; 28 ans de services, 7 campagnes.
Dufour (Henri), 27 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 14 campagnes.
Lévêque (Louis), 7 mai 1911, gendarme; 25 ans de services, 7 campagnes.
Jean (Daniel-Georges), 30 août 1911, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Lory (Marcel-Alphonse), 6 février 1912, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Cazes (Emile-Louis-Jules), 6 juillet 1910, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Pédoussaut (Ernest), 28 mars 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Le Roux (Marcel), 29 mars 1913, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Butin (Georges-Arthur), 21 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Lelong (Charles-Eloi-Albert), 3 janvier 1913, gendarme; 26 ans de services, 2 campagnes.
Pierre (Maurice-Léonard), 29 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Grillier (André), 10 décembre 1917, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Masson (Jean), 29 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.

Roux (Louis-Etienne-René), 11 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Garreau (Clément-Léon-Gustave-Célestin), 15 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Potier (Louis-Eugène), 24 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Parthonnaud (Fernand-Simon), 6 mai 1918, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Hay (Armand-Louis-André), 21 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Vayssie (Jean-Benjamin), 22 août 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Morel (Jean-Marie-Henri), 6 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guého (André-Joseph-Marie), 16 avril 1917, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
André (Marcel-Henri-Abel), 12 novembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ribet (Henri), 18 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

1re légion « bis » de gendarmerie mobile.

Robichon (Maximilien-Pierre-Marie), 6 mai 1911, gendarme; 25 ans de services, 7 campagnes.
Demon (Gilbert-Jean-Edouard), 5 février 1913, gendarme; 23 ans de services, 8 campagnes.
Foltier (Maurice-André), 20 octobre 1909, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Le Goer (Pierre-Ernest), 1er avril 1918, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Flandin (Jean-Ferdinand-Georges), 23 avril 1924, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Bourgeot (Marcel-Jean), 9 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Victor), 21 novembre 1916, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Huillery (Lucien-Maurice), 27 mai 1914, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Ghillebaert (Pierre-Joseph), 21 septembre 1917, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Coatrieux (Joseph), 28 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Coupris (Camille-Marie-Désiré), 12 octobre 1909, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.

1re légion « ter » de gendarmerie mobile.

Roussel (Georges-René-Henri), 27 février 1913, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.
Hurtrel (Arthur-Louis-Jules), 18 juin 1917, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gatine (André-Fernand), 19 juillet 1911, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Geneste (Adrien-René-Lucien), 25 février 1907, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Lesieur (André-Léon), 2 février 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Moreau (Roger-André-Léon), 14 octobre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Passot (Claude-Claudius), 6 août 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Huguenin (René-Marie-Joseph), 30 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Liagre (Pierre-Zéphir-Louis), 14 avril 1921, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Danois (François-Marie), 21 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Delhomme (Philippe-Louis), 14 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fournier (Jean), 27 mai 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Lory (Joseph-Louis-Germain), 28 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dadillon (Emile-Robert), 22 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.

2e légion de gendarmerie mobile.

Turlotte (Marceau-Jean-Baptiste-Louis), 20 novembre 1908, gendarme; 26 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Waime (René-Louis), 8 février 1912, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Besse (Antoine-Léon), 13 juin 1912, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Molet (Henri-Marcel), 24 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Flahaut (Raymond-Jules), 24 mai 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Sauvage (Gustave-Louis-Auguste), 29 août 1916, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Thiery (André-Alexis-Armand), 9 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Bonnet (Georges-André), 24 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Maillard (Pierre-Louis-Octave), 3 mars 1913, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Lavigne (Léon-Léopold-Léonce), 21 novembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Lemaire (Maurice-Henri-Noé), 30 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Audenard (Germain-Léon-Joseph), 14 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Bastrios (René-Louis), 26 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Boivin (Jean-Marie-Louis-Gislain), 23 décembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité
Bisiaux (Jean-Baptiste-Prosper), 23 décembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Landois (Gaston-Marceau-Kléber), 25 juillet 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Richard (René-Emile-Adonis), 3 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.
Carbonnier (Henri-Louis-Clément), 10 juillet 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.

3e légion de gendarmerie mobile.

Le Her (Jean-Louis), 10 novembre 1916, gendarme; 24 ans de services, 10 campagnes.
Juhel (Jean-Victor-Henri), 22 juillet 1915, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Desfeux (André-François-Emile-Clair), 18 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Le Blay (Gaston-Joseph-Marie), 26 mai 1915, gendarme; 24 ans de services, 5 campagnes.
Jeanneteau (René-Désiré-Raymond), 28 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Roignant (Jean-Louis), 3 mars 1922, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Goux (André-Joseph), 5 juillet 1916, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Couasne (Georges-Maurice-Eugène), 12 mai 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Michon (Maximin-Joseph-René), 4 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Huste-Pucheu-Labaquere (Marcel-François), 5 novembre 1916, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Quintric (Jean-Joseph), 28 octobre 1919, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Gueguen (René), 2 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Tendron (Pierre-François-Joseph), 13 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
David (Léon-Pierre-Jean), 24 juin 1923, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Delaunay (Raymond-Francis-Constant), 19 octobre 1917, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Pacoureau (André-Raymond-François), 26 mai 1920, adjudant; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Le Berre (Auguste-Marie), 1er juillet 1917, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Gouzerh (Eugène-Marie-Michel), 13 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Chicot (Jean-Antoine-Camille), 23 mars 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Richard (Alphonse-François-Louis), 14 septembre 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Jean dit Martineau (Aimé-Henri), 27 février 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.

4e légion de gendarmerie mobile.

Floirac (Raymond-Philippe), 28 mai 1914, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Etienne (Roger-Charles), 7 avril 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Gabet (Pierre-Marcel), 3 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Auzanneau (Raymond-Gilbert), 17 mai 1921, gendarme; 15 ans de service, 11 campagnes. A été cité.
Raynaud (Jean-Baptiste), 22 octobre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Moreau (Edgard-Camil), 11 octobre 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Domenech (Antoine), 12 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bertalls (William-Gérard), 27 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.

Sanchis (Baptiste), 21 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Anger (Jean-Joseph), 11 mars 1920, gendarme; 18 ans de services; 4 campagnes.
Delord (Léon-Roger), 19 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Marty (Alexis), 12 janvier 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bonpontet (Jean-Siméon), 8 mars 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

5e légion de gendarmerie mobile.

Cazajous-Augé (Georges-Célestin-Ernest), 7 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Laborde (Jean-Baptiste), 23 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Massardo (Pierre-Jean-Lucien), 6 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Mailhac (Alphonse), 23 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Darmau (Camille-Baptiste), 12 août 1911, gendarme; 23 ans de services, 5 campagnes.
Bourrel (Jean-Louis), 21 février 1912, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Champonnois (Pierre-Roger-Albert), 18 février 1919, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Damigon (Marcel), 17 août 1923, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Sammartin (Jean), 13 mars 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Michy (Albert), 29 novembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de sérvices, 10 campagnes. A été cité.
Clergue (Victor-Antoine), 21 octobre 1922, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Devisse (Maurice-Jean-François), 27 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes A été cité.
Gardes (René), 9 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gourdou (Jean), 25 septembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Turonnet (Jean-Jacques), 2 juillet 1914, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Maury (Jean-Marie-André), 13 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Soula (Rémy-Pierre), 5 juin 1913, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.

6e légion de gendarmerie mobile.

Durand (Jean-Marie-Antoine), 21 janvier 1907, gendarme; 25 ans de services, 7 campagnes.
Henriet (Jean-Louis-René), 20 octobre 1915, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Hosatte (Paul-André), 26 novembre 1911, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
André (Georges-Auguste), 22 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Dubois (Pierre-Eugène), 20 janvier 1911, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Rivière (Marcel-Raymond), 14 octobre 1919, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Rousseau (Eugène), 21 février 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Rayot (Frédéric-Edmond), 1er mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chauvin (Roger-Joseph-Victor), 12 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pascal (Gabriel-Germain), 9 août 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Heinrich (Paul-Georges), 3 février 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ertlé (Martin), 13 décembre 1920, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Baegert (Emile-Alfred), 18 juin 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Collet (Joseph-Guillaume), 12 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baron (Paul), 26 janvier 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

6e légion « bis » de gendarmerie mobile.

Goffinet (Marcel), 9 mai 1907, gendarme; 29 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Marceau (Paul-Georges), 27 mai 1916, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé.
Richardot (Gabriel-Félix), 2 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Charpentrat (Socrate-Augustin-Octave), 5 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Lancelle (André-Adrien), 20 juin 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Claudon (Pierre-Ernest-Louis), 9 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Picart (Louis), 22 janvier 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Gorends (Jean), 2 mars 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vaniet (Pierre-Alfred-Amédée), 29 août 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Louviot (Marcel-Georges-Albert), 7 février 1920, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Cavailhé (Paul-Félix), 2 février 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Lurot (Antoine-Victor-Casimir-Ghislain-Joseph), 2 janvier 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gaudel (André-Marcel-Henri), 29 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Litzler (Georges-Paul-Gabriel-Pierre), 11 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité
Gable (Robert-Joseph), 12 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gonzalez (Ramon), 3 août 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.

7e légion de gendarmerie mobile.

Rigoley (Rémy-Daniel), 28 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Lapierre (René-Armand), 11 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Gelot (Pierre), 11 février 1916, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Moreau (René-André), 17 septembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Vuillemin (Jules-René-Joseph), 2 février 1921, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Dornier (Bernard-Louis-Charles-Nicolas), 6 décembre 1920, gendarme; 18 ans de sesrvices, 10 campagnes.
Chipot (Jean-Marius-Louis), 25 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
L'Homme (Robert-Henri), 23 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Labreuche (André-Paul-Louis), 3 janvier 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Fiquet (René), 4 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Humbert (André-Fernand-Marie), 10 décembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 8 campagne.
Tisserand (René-Adrien), 27 décembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Aubadie (Jean-Gaston-Guillaume), 24 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Chappe (Raymond-Jules), 23 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.

8e légion de gendarmerie mobile.

Munier (Paul-François-Célestin), 10 octobre 1911, gendarme; 24 ans de services, 13 campagnes
Dedille (René-Camille), 25 février 1909, gendarme; 27 ans de services, 6 campagnes.
Colombin (Jean-Claude), 29 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Tessier (Gustave-Clément-Armand), 20 juin 1911, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Prat (Jean-Louis), 7 septembre 1911, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Chalandon (André-Joseph), 12 juillet 1907, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Bué (Omer-Louis-Joseph), 11 juin 1911, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Divry (Achille-Paul), 19 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Paret (Léonce-Joanny), 8 octobre 1913, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Lefevre (Raymond-Roger), 4 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes.
Bourgeois (Roger-Albert), 27 mars 1913, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Munsch (Jacques-Ernest-Marcel), 25 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Delatour (Laurent-Albert-Philippe-Auguste), 7 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Fudral (Henri), 10 mars 1913, gendarme; 23 ans de services, 5 campagnes.
Mondoloni (Antoine), 11 mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Raffanel (Clément-Joseph-Augustin), 19 août 1917, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes

Marcellin (André-Marcel), 14 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Vonner (Jean-Robert), 18 août 1920, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Miraillet (Jean-Ernest), 3 mai 1915, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Quinkal (Louis-Marcel), 8 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Barnéaud (Bertin-Joseph-Gabriel), 20 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Legorgeu (Lucien-Jules-Honoré), 11 novembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

9e légion de gendarmerie mobile.

Chicon (Paul-Albert), 9 décembre 1908, gendarme; 25 ans de services, 11 campagnes.
Sablon (Edouard-Henri-Joseph), 24 mai 1919, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Soleres (Gérard-Alexandre-Louis), 7 mai 1914, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Bianco-Mula (Félix-Marius), 20 novembre 1911, gendarme; 25 ans de services, 5 campagnes.
Lafon (Gervais-Ernest-Jules), 11 novembre 1913, gendarme; 22 ans de services. 6 campagnes.
Odorone (Jean-Julien), 25 février 1918, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Gendre (Michel-Jean-Louis), 18 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Reynaud (Emile-Jules), 22 novembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes
Cayrol (Jean-Marcel-Clément), 24 juin 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Poujol (Auguste-Elie), 15 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Ribeill (Jean-Lucien), 10 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Peyrottes (André-Marius-Basile), 9 novembre 1916, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Ville (René-Auguste), 6 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Rosso (Ernest-Bernard), 7 janvier 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
André (Maurice-Jean-Albert), 2 septembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Hours (Aimé-Abel), 8 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Guy-Jean), 9 mai 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Delpuech (Louis), 30 décembre 1918, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Kemystetter (Marcel-René), 14 décembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Arnaud (Elie-Romain-Louis), 2 juin 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Liefroid (Camille-Henri), 7 août 1914, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Daude (Louis), 17 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bérenguer (Pascal), 19 février 1925, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

10e légion de gendarmerie mobile.

La Villa (Louis), 15 juin 1920, gendarme; 18 ans de services, 16 campagnes.
Millet (Georges-Pierre), 10 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
Garcia (Emile), 5 mars 1916, gendarme; 18 ans de services, 17 campagnes.
Crambes (Fernand-Louis-Adrien), 7 octobre 1919, adjudant; 19 ans de services, 13 campagnes.
Pierantoni (Joffre-Joseph), 15 avril 1915, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Peres (Jean-Landry), 10 juin 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Millerat (Marcel-Léon), 6 février 1916, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Garcia (Lucas-Pierre), 1er août 1921, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Bon (Georges-Marcel-Julien), 1er août 1921, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Nisse (Albert), 11 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.

10e légion « Ter » de gendarmerie mobile.

Ayats (Charles), 4 janvier 1918, gendarme; 17 ans de services, 15 campagnes.
Bravard (René-Georges-Gaston), 8 avril 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Duriez (Jean-Jacques), 31 août 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Fabre (Marcel-André), 12 mai 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Argouarc'h (Michel), 19 mai 1918, maréchal des logis chef; 23 ans de services, 6 campagnes.
Mary (Henri-André), 24 novembre 1921, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Hirsinger (Albert-Georges), 21 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

11e légion de gendarmerie mobile.

Barçon (Emile-Jean-Baptiste), 21 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Marsault (Hubert-Georges-Albert), 20 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 15 campagnes.
Cosson (Maurice-Fernand), 8 novembre 1916, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Dansler (Henri-Edouard), 29 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Mondoloni (Paul-Antoine), 18 février 1918, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Olivier (Henri-Edouard), 23 avril 1920, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.

12e légion de gendarmerie mobile.

Houdot (Jean-Eugène), 23 octobre 1911, maréchal des logis chef; 24 ans de services, 11 campagnes.
Seguela (Roger-Eloi-Maurice), 14 octobre 1913, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Fache (Gaston-Joseph), 26 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Pons (Adrien-Ernest-Marius), 7 mars 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes
Antunes (Roland), 19 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Dubourdeau (Marc-Henri), 15 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Olivier (Jacques-Léonce), 25 octobre 1920, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Groupement de gendarmerie des transports aériens.

Cony (Renaud-Abel-Pierre), 7 janvier 1911, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Perroteau (André-Robert-Pierre), 22 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Leveque (Paul), 12 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
François (Jean-Germain-Gérard-André), 11 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Philippe (Jean-Paul-Marie), 7 mars 1920, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Pousse (Georges-Alfred), 29 septembre 1919, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Gausserand (Roger-Auguste), 18 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Cousin (Paul-Marin), 2 juin 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Bohet (Albert-Fernand-Jean-Joseph), 7 mai 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Borret (Paul-René), 4 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Platroz (Léon-Lucien), 28 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.

1re légion de gendarmerie.

Riffault (Marcel-Justin-Aristide), 30 décembre 1905, gendarme; 31 ans de services, 6 campagnes.
Renassia (Henri-Haïm), 19 décembre 1915, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Delafosse (Henri-Gustave), 28 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Coent (Jean-François-Marie), 13 janvier 1910, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dufour (Alfred-Louis), 15 novembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Duvivier (Jean-Pierre-Charles), 26 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 14 campagnes.
Armant (Maurice-Lucien), 24 février 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Brianti (Charles-Jean-Paul), 8 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes.
Boutonne (André-Fernand), 20 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Bouries (Jean-Marie), 29 mars 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.

Fourdan (Noël-Joseph-Marie), 25 décembre 1915, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Bon (André-Fernand), 19 octobre 1919, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Blain (René-André-Gabriel), 19 juillet 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Arroum Ali ben Hacène, 22 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Grange (Georges), 31 octobre 1904, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lefèvre (René-Marceau), 11 avril 1915, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Plouhinec (Jean-Joseph-Henri-Marie), 13 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Cochin (Pierre-Alfred-Désiré), 4 avril 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Roblin (Norbert-Eugène), 3 avril 1918, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Marchand (René-Jules-Marcel), 26 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Marchand (Marcel-Denis-Victor), 8 mars 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Etchegaray (Albert), 3 février 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Adine (André-Jean), 2 juillet 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Lefebvre (Paul-Ernest-Alphonse), 16 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Leclert (Marcel-Albert-Georges), 14 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bombaud (Eugène-Gilles), 19 avril 1907, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Quevreux (René-Edouard), 2 mars 1913, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Coquillard (Jean-André), 29 avril 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Dhénaut (Roger-Marie-Lucien), 26 avril 1906, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Minard (Claudius), 11 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Sladnik (André-Henri), 16 décembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Wonhoff (Emile-Louis-Joseph), 28 mars 1917, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Foviaux (Fabius-Fernand), 24 novembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Petit-Jean (Marcel-Louis), 29 avril 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Hellec (François-Louis), 13 juin 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Guibert (Roger-Alexandre-Marie), 17 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Aucoin (Alfred-Charles), 4 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Locque (Jean-Désiré-Emmanuel), 26 juillet 1921, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Tigier (René-Louis-Joseph), 15 septembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Roudeillat (Georges-Edmond-Ernest), 20 janvier 1914, gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.
Dubois (Georges-Marcel-Léon), 24 décembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Stevenoot (René-Lucien-Raymond), 7 octobre 1914, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Laforge (Henri-Pierre), 6 mai 1924, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Leprince (Edmond-Camille), 8 octobre 1918, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Brochart (Michel-Léon-Joseph), 7 avril 1919, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Perrel (Maurice-François-Eugène), 5 mars 1914, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Péria (Marcel-Francis-Xavier), 11 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Trotin (Roger), 19 juillet 1923, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bequet (Alphonse-Pierre-Noël), 25 décembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guerin (Raymond-Léon), 17 avril 1917, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Momminoux (Gustave-Raymond), 11 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.

1re légion « bis » de gendarmerie.

Jacquot (Marcel-Désiré), 29 mai 1916, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes.
Iacono (Lucien-Edouard)), 15 décembre 1915, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 13 campagnes.
Samson (Georges-Léon-Pierre), 23 décembre 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 14 campagnes.
Ribassin (Paul-Louis), 23 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Malet (Jean), 17 septembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Le Bourhis (Yves-Marie), 18 mars 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Tison (Raymond-Marcel-Honoré), 25 novembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Jacquesson (Marcel), 19 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bourguignon (Pierre-Georges), 20 avril 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pilot (Georges), 10 juin 1914, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Martin (Jean-Alcide), 21 septembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Baylet (Pierre-André), 9 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Pelletier (Raymond-Marius) 14 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 8 camapgnes.
Riou (Yves-Guillaume-Marie), 3 mars 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Chopineau (Raymond-Robert), 21 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Morigot (Pierre-Jules), 9 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Le Guennec (Joseph), 28 décembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Porcher (Bernard-Marcel), 4 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Cance (André-Barthélemy), 22 avril 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Pesnel (Albert-Marcel), 7 novembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Pizié (Jean-Louis-Arsène), 9 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chenne (André-Marcel), 6 septembre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lefroid (Camille-Octave), 20 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Delaporte (Henri-Marius), 27 mai 1915, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Le Bris (Pierre-Marie-Joseph), 24 mars 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

2e légion de gendarmerie.

Legrand (André-Auguste-Léon), 20 novembre 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Merlin (André-Auguste-Eugène), 24 juillet 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Lemarchand (Marcel-Victor-Jean-Baptisie), 29 décembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Wantiez (Florent-Emile), 14 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Gabriel (Hector-Nestor), 28 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Delcourt (Henri-Rémy), 3 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Lecler (André-Louis), 17 août 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Briquet (Henri), 14 avril 1911, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Dubois (Jules-Louis), 7 mars 1913, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Paoli (Antoine-Laurent), 19 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gasset Jean-Baptiste-André), 26 janvier 1917, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Chapuis (Lucien-Joseph-Emile), 19 juin 1921, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Vendeville (Emile-Jean-Baptiste), 7 janvier 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Lamiaux (Jean), 15 juillet 1913, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Hopin (René-Victor-Louis), 20 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Delrue (Marcel), 24 avril 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Morel (Marino-Joseph), 23 mai 1913, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Lambré (Robert), 28 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Boulet (René-Henri-Joseph), 19 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Noirant (Charles-Théodore), 4 novembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bordarier (Roger), 7 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Durant (Benoît), 12 janvier 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Nourry (Robert-Florimond-Joseph), 20 octobre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Lefebvre (Maurice-Jules-Joseph), 11 décembre 1915, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Sénéchal (Emile-Augustin-Joseph), 28 octobre 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bauduin (Emile-Jules-Jean-Baptiste), 11 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Simon (René-Louis), 21 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lecerf (Arsène-Edouard), 30 août 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Duvivier (Augustin), 21 août 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Fournier (Marius-Marcel), 29 janvier 1920, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Triquet (Henri-Achille), 12 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Mahy (Arthur-Ernest), 17 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Condette (Roger-Charles-Louis), 4 août 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Petitpré (Paul-Oscar), 13 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Cresson (Adolphe-Paul), 30 décembre 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gillet (André-Edouard), 5 janvier 1921, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Devos (Raymond-Alexandre), 4 novembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes
Delobel (Oscar-Alexandre), 16 janvier 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Conraie (Marcel), 11 décembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Montel (Paul-Henri-Albert), 9 juin 1919, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Virlet (François-Oscar), 14 avril 1915, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lesaffre (Maurice-François-Louis), 15 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Lescrinier (Louis-Gustave), 22 avril 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Liévin (Georges), 19 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Lourdel (Norbert-Gaston-Alfred), 30 août 1920, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Peudecoeur (Emile-François-Lucien), 25 octobre 1916, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Cugny (Eugène-Alfred-Marius), 27 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Clément (Paul), 2 janvier 1918, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Guilbert (Félix-Louis-Joseph), 15 mars 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.

2e légion « bis » de gendarmerie.

Brunel (Désiré-Benjamin), 27 mars 1909, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Toñel (René-Louis-Jules), 20 décembre 1918, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Gravez (Louis), 8 novembre 1921, adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Duverge (Joseph-Siméon), 30 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Breteau (Marcel-Félix-Isidore), 9 juillet 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bruat (René-Louis-Jean), 31 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Guyot (Gilbert-Josse-Eugène-Joseph), 11 octobre 1918, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lesueur (Roland-Frédéric-Alphonse), 10 août 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes
Pot (Hugues-Napoléon), 8 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Grandjean (René), 29 juillet 1904, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Vauclin (Georges-Augustin-ouis), 12 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Piuquet (Marcel-Jean), 22 février 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes.
Vincent (Marcel-Henri Joseph), 6 mai 1918, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Mangard (Joffre-Camille Eugène), 25 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Valentin (Paul), 14 décembre 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bodelot (Emile-Joseph-Pierre), 24 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Beaurain (Camille-Laurent-François), 31 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes
Pelfrene (André-Joseph-Eugène), 21 novembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Palfroy (Jean), 24 mars 1916, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bruchet (Emile-Charles-Victor), 18 mars 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Zinaeve (Fernand-Joseph), 27 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Coulineau (Michel-Charles), 29 septembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Loisel (André-Henri), 18 juillet 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Romaska (René-Philibert), 16 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Viart (Georges), 12 juillet 1908, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Belver (André-Albert-Louis), 2 mars 1920, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bouclot (Julien-Pierre-Jules), 7 novembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Saint-Léger (Jean-Léon-Joseph), 1er août 1916, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Laforêt (Louis-Jean-Frédéric), 4 avril 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Landbeck (Albert), 21 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Delaunay (Fernand-Michel-Charles-Alexandre), 27 novembre 1918, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gueudet (Gilbert-Maurice-Louis), 7 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Grare (Salvador-Edmond-Fernand), 29 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Fourrage (René), 15 juin 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Malézieux (Fernand-Gaston-Albert), 5 octobre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
De Duffeleer (André-Isidore), 11 juillet 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ragel (Henri-Marius-Ernest), 3 août 1916, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Jacob (Sully-Jean), 23 août 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Demathieu (Laurent), 2 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Quentin (Gilbert-Albert-Adolphe), 11 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Miannay (Jean-Baptiste-André), 19 août 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

3e légion de gendarmerie.

Paul (Marcel-René-Marie), 13 septembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 10 campagnes.
Martin (Yves-Pierre-Marie), 24 décembre 1908, gendarme; 27 ans de services, 7 campagnes.
Le Moal (Georges-Victor-Alexandre), 16 mai 1908, gendarme; 27 ans de services, 6 campagnes.
Collober (Jean-Louis-Ollivier), 28 mai 1912, gendarme; 26 ans de services, 7 campagnes.
Calvez (Charles-Marie), 15 février 1909, gendarme; 27 ans de services, 6 campagnes.
Le Pestipon (Louis-Marie-Victor), 15 août 1905, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Derrien (Jean-Baptiste), 19 septembre 1910, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Quintin (Auguste), 24 novembre 1913, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Riou (Victor-Henri), 4 avril 1921, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Conan (René-Yves-Marie), 21 septembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Le Goff (Marcel), 8 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité
Le Saout (François), 8 juillet 1916, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Philippe (Samuel), 30 avril 1912, gendarme; 24 ans de services, 4 campagnes.
Marquier (Jean-Joseph), 20 février 1922, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Francfort (Jean-Gustave-Emile), 22 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Lozac'h (François-Marie), 11 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.

Kereneur (Georges-Eugène-Marie), 4 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Daniel (Louis-François), 13 octobre 1917, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Autret (Roger-Yves), 12 décembre 1918, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Le Corvec (Joseph-Marie), 29 mai 1918, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Noblet (Alphonse-Julien-Jean-Marie), 10 mars 1914, gendarme; 22 ans de service, 4 campagnes.
Logeais (Armand-Pierre-Marie), 22 août 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Cloaire (Pierre-François-Marie), 23 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Le Moigne (Pierre), 3 septembre 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ollivier (Jean-Louis), 25 octobre 1920, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Robin (Guillaume-Julien), 18 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Le Floch (François-Marie), 7 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Le Berre (Paul-Marie), 6 septembre 1921, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

3e légion « bis » de gendarmerie.

Cauret (François-Marie-Guillaume-Joseph), 7 mai 1908, adjudant; 29 ans de services, 7 campagnes.
Caillet (Gustave-Pierre-Alexandre), 14 juin 1908, maréchal des logis chef; 28 ans de services, 6 campagnes.
Gervais (André), 26 février 1921, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Brecq (Maurice-Jules), 3 avril 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Canévet (Daniel-Michel-Jean-Marie Valérien), 14 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.
Piel (Francis-Raoul), 17 novembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
René (André-Alexandre-Georges), 18 janvier 1913, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Destres (Désiré-Albert-Julien), 11 juin 1913, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Bescond (Robert), 14 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Lecomte (Albert-Charles-Henri), 8 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Philippot (Georges-Louis-Fernand), 11 septembre 1912, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Hamonet (René-Jean-François), 21 mars 1920, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Brunceau (Eugène-Fernand-Joseph), 25 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Lejolivet (Léonce-Albert-Ernest-Louis), 18 août 1913, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Duvey (Roger-Edmond-Albert), 26 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Artus (Raymond-Sébastien-Louis), 21 janvier 1918, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Pinson (François-Louis-Marie), 1er mai 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Baelen (Maurice), 14 mars 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Widerkehr (Charles), 27 octobre 1905, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Laneel (Charles-Emile-Auguste), 4 février 1917, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Pannetier (Constant-Gaston), 9 mars 1906, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Fraix (Emile-Jean-Jules), 7 janvier 1908, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Debrabant (Pierre-Cyrille), 1er juin 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Vérité (Gabriel-Emile-Louis), 19 août 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Le Dain (Pierre-Joseph), 11 juin 1920, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Poinsu (Albert-Ernest), 30 septembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Enot (Jules-Alphonse), 5 février 1920, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bannier (Jean-Francis), 23 février 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Chorin (Maurice-Louis), 7 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Veillard (Gaston-Robert), 22 avril 1923, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mouchel (Louis-Pierre-Jean), 27 juin 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes
Dufour (René-Maurice-Louis), 28 août 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Le Guillou (Jean-Edmond), 19 août 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.

3e légion « ter » de gendarmerie.

Chabassol (Léon), 10 avril 1918, gendarme; 21 ans de services, 13 campagnes.
Leguay (Joseph-Raymond), 30 septembre 1908, gendarme; 26 ans de services, 8 campagnes.
Kerguen (Lucien-Marie), 5 novembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Guillou (Jean-Louis), 30 août 1913, gendarme; 24 ans de services, 7 campagnes.
Gougeon (Charles-Ambroise), 19 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Blanchet (Marc-Joseph), 22 mars 1910, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Bely (Paul-Raymond-Joseph), 10 janvier 1920, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Buchet (Eugène-Louis-Joseph-Marie), 26 août 1911, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Poillet (Marcel-Louis-Brice), 13 novembre 1904, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Guérin (Louis-André), 13 décembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Guillo (Albert), 30 juillet 1919, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Rayer (Auguste-Jean-Joseph-Marie), 28 décembre 1912, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pelletier (Jean-Edmond-François), 30 août 1919, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bastard (Florimond-Joseph), 12 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Poilane (Emmanuel-François-Joseph), 13 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Colin (Léon-Auguste), 11 août 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Rivoisy (Albert-Henri-Philbert-Félicien), 9 juin 1917, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Nicoleau (Clément-Auguste-Alphonse), 17 juin 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bioret (Paul-Auguste-Marie), 12 avril 1917, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Clercier (Joseph-Marie-Aimé), 1er mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Drouault (André-François), 3 mars 1917, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bachelier (Henri-Charles-Victor-Marie), 29 juin 1913, gendarme; 21 ans de serves, 3 campagnes.

4e légion de gendarmerie.

Castels (Constant), 8 octobre 1906, maréchal des logis chef; 26 ans de services, 9 campagnes.
Dibos (René), 5 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Gauly (Martial-Charles), 25 janvier 1922, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Ribet (Marcel-Siméon-Frédéric), 27 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Larsonneur (Georges-Noël-Antoine), 27 janvier 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Vendier (Alexis), 20 mai 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Brandard (Charles-Raymond), 10 janvier 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Taisne (Arthur-Fernand), 8 septembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Grolleau (Henri), 15 juin 1919, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Marosa (Humbert-Louis), 21 août 1916, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Chevrier (Robert-André-Gustave), 3 février 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Deliquet (Albéric), 25 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Bertrand (Gabriel-Eugène-Louis), 4 septembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bigeau (Jean), 27 août 1915, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Négrier (Germain-Justin), 10 février 1917, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bernardeau (Emile-Charles-Aristide-Marcel), 3 juin 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Rey (Martial-Gilbert), 20 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bouron (Auguste-Léon-Valentin), 16 mars 1917, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.

Lafosse (Lucien-Henri), 15 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mora (Armand), 1er septembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité
Boudou (Jean), 12 avril 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes
Sergenton (Daniel-René-Charles), 9 février 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Vivian (Albert-Félicien), 13 juillet 1921, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Fournier (René-Marcel), 1er décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lebeaud (Georges-Alfred-Eugène), 29 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Farré (François-Joseph), 9 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gazeau (Roger), 9 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Cayrol (Jules-François-Gérard), 14 juin 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Cayzac (Antoine-Gabriel), 16 avril 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Martin (Gabriel), 29 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Mazouat (Jean-Baptiste), 10 juillet 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Levillain (Michel), 18 septembre 1912, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Lestrade (Robert), 7 avril 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Lartigau (Fernand), 11 mai 1910, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes
Laforgue (Eugène), 5 mai 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Roulet (Jean), 11 septembre 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Issindou (Jean-Marie-Emile), 12 janvier 1920, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Benqué (Pierre-Robert), 22 juin 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lefèvre (André-Georges), 23 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Claret (Adrien-Michel-François), 8 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bayoux (Jean-François), 29 avril 1911, gendarme; 23 ans de services, 1 campagne.
Pierre (René), 18 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.

4e légion « bis » de gendarmerie.

Dumagnou (Jean-Marie), 27 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité
Point (Maurice-Alphonse), 31 décembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Patte (Jean-Baptiste), 30 juin 1919, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bernard (Eugène-Marie-Frédéric), 7 novembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Autissier (René-Paul-Camille), 16 juin 1911, gendarme; 25 ans de services, 4 campagnes.
Tricot (Paul-Léon), 14 août 1917, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Duchene (Paul-Emile), 22 mai 1910, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dupuy (Jean-Louis), 26 mars 1922, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Maillant (Henri-Lucien-Célestin), 2 décembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Bariet (Michel-Fernand-Marie-Alfred), 9 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Billier (Arsène-Raoul), 26 mars 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bironneau (Marcel-Georges-Edmond), 15 novembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Caillavet (Marcel-Gabriel), 7 septembre 1915, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Legeron (Olivier-Lucien), 9 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Perou (Pierre-Guy), 1er février 1921, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Lebosquain (Pierre-Ulysse-Albert), 19 décembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Fretille (Gilbert-Alphonse), 18 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Guyon (Pierre-Fernand-Joseph), 11 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Chauve (André-Marcel), 9 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Agnan (Pierre-Jacques), 11 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Brousse (Baptiste), 1er mars 1909, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes
Caillaud (Paul-Emile-Auguste), 26 octobre 1920, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Marquois (Fernand-Robert-Edilbert), 15 février 1917, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Bidabe (Jean-Pierre), 22 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Chauvet (Jean-Firmin-Marcel), 15 mai 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Niveleau (Robert-Léopold-Gabriel), 29 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Audebrand (Camille-Joseph-Maurice), 25 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.

4e légion « ter » de gendarmerie.

Garnier (Lucien-Maurice), 17 août 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 13 campagnes.
Chabraud (Philippe-Jean), 9 octobre 1915, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.
Lavialle (Jean-Maurice), 18 mars 1911, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Vigeolas (Arthur), 16 octobre 1909, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Gilibert (Marcel), 25 avril 1917, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Magnaudeix (Pierre-Marcel), 28 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Faure (Fernand), 25 novembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bouchy (Henri-Raoul-Roger), 2 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Astier (Jean-Alphonse), 23 août 1913, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Larand (Georges-Jacques), 12 novembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Gesset (Alphonse), 2 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes
Dubois (Jean-Adrien), 1er juillet 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Thuault (Louis), 9 décembre 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Benon (Camille-Eugène), 12 août 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Monzat (Aimé), 28 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mathieu (Serge-Hubert-Gabriel), 3 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Béchet (Lucien-Victor-René), 2 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Dabrioux (Fernand-Gilbert), 16 avril 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Monponiet (Yvon), 18 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Poirier (Martial-Etienne), 4 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Delhote (Marcel), 9 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Chevalier (Séverin-René), 27 novembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 1 campagne.
Grellaud (Yves-Jean-Louis), 20 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Pias (Jean-François-Philippe), 5 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Terrade (André), 14 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ferret (Maurice-René), 25 avril 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Villet (Eugène-Ernest), 5 mars 1918, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Hélias (Roger), 9 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Bonneau (Jean), 29 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Pécout (Georges-Alexis), 17 juillet 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Tartiveau (Maurice), 22 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.

5e légion de gendarmerie.

Marty (Jean-Augustin), 17 avril 1910, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Cahuzac (Henri-Louis), 3 février 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 10 campagnes.
Magnet (Fernand), 25 février 1915, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.

Garau (Jean), 18 janvier 1909, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Mach (Pallade-Julien-Etienne), 11 octobre 1911, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Delpeyroux (Marcel-Jean-Baptiste-Firmin), 16 janvier 1910, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Baxas (René-Félicien-Jean), 13 octobre 1913, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Mandicourt (Elie-François), 20 mai 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Pujol (Antoine-Guillaume), 10 mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 7 campagnes.
Abadie (Pierre-Albert), 4 janvier 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 6 campagnes.
Eychenne (Pierre-Louis), 30 octobre 1913, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Rondole (Noël-Julien-Florimond), 25 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Estebe (Roger-Antonin), 2 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Falcou (Roger-Emile), 31 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Lac (Henri), 2 juillet 1914, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Babonneau (Camille-Emile), 10 juillet 1911, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Maupeu (Roger-François), 21 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Olive (Léon-Dieudonné-Sylvain), 3 octobre 1911, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Barde (Maurice-Eugène), 1er janvier 1920, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Deloupy (Marcel-Marius), 17 août 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gachem (René), 22 septembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Alaux (Emile-Michel), 29 septembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Artaut (Benoit-Etienne), 28 septembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Rigaud (Firmin-Jean), 6 janvier 1906, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Magnanon (Jean), 11 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Alquie (Marcel-Jean-Alphonse), 2 août 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Fernandez (Frédéric), 9 septembre 1915, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Serres (Roger-Jean-Justin), 31 octobre 1921, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Rivière (Georges-Marius-Paul), 27 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Vieu (Louis-Alfred), 25 janvier 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bosc (Xavier-Paul), 21 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Canal (Damien), 21 juillet 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Mesmin (Louis-Joseph-Marcel), 7 juin 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Delcor (Bonaventure-François), 28 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Puigsegur (Michel), 24 avril 1918, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Carsalade (Jean-Alfred), 26 décembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Figarol (Joseph-Alphonse), 4 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Carrère-Lagrange (Dominique), 15 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Martinolles (Henri-Cécil-Gabriel), 26 juillet 1908, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
François (André), 3 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Picamal (Jules-Michel-Albert), 20 mai 1922, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Villalonga (Aimé-Edouard), 9 août 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Salinas (Antoine-Raymond), 6 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Somps (Eugène-Jean-Marie), 20 avril 1915, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bonzom (Auguste), 18 février 1919, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Casal (Lucien), 31 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Cot (Auguste-André-Jean), 14 octobre 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Dupont (Albert), 2 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Poudade (Antoine-Gaudérique-Jean), 18 décembre 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Dupouy (Emile-Fernand), 5 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Meige (François), 11 octobre 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.

5e légion « bis » de gendarmerie.

Esperon (Placide-François), 18 décembre 1911, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 13 campagnes.
Goubet (Louis Eugène), 24 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes.
Gesse (Emmanuel), 12 juillet 1910, gendarme; 25 ans de services, 4 campagnes
Vayssade (Denis-Augustin-Jean-Joseph), 24 mars 1904, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Ablart (Marcel-Narcisse-Jacques), 10 juin 1920, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Casteibou (Marcel-Firmin-Eloi), 1er décembre 1907, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Teulier (Abel-Joseph-Pierre), 20 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Derros (Louis-Pierre-Marius), 3 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ducros (René), 6 août 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Majolet (Angély-Louis), 8 octobre 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Buffet (René-Jean-Charles), 28 juillet 1904, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Hugon (Fernand-Charles-Clovis), 7 décembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Lauriac (Ernest-Casimir), 17 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Vionnet (Emile-Maurice), 10 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes
Courpet (René-Roger-Philippe), 10 juin 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Couyba (Noé), 12 août 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Mader (Alexandre), 7 mai 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Quebre (Fernand-Frédéric), 1er mai 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gayral (Germain), 22 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bourthoumieu (André-Jean-Albert), 22 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Fabre (André-Joseph), 27 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Borie (Germain-Paul), 31 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lacroix (Roland-Paul), 5 janvier 1907, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Bournes (Emilien-Georges-Léon), 23 avril 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lavergne (Noël-Albert), 23 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Causse (Paul Jules-Louis), 16 novembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Jailaguier (Eugène), 20 avril 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Fournie (Jean-Henri-Léon), 19 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Tache (Gérard-Georges), 13 juin 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Foulquier (Clément-Ephrem-Albert), 5 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gelly (Fernand-Roger), 19 février 1908, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Aimard (Joseph-Eugène-Gustave-Marie), 14 janvier 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Gasser (Georges-Jules-Marie), 11 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes
Bourgaud (Félix-Ernest), 17 décembre 1913, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Cabos (Léon-Alfred-Joseph), 25 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Laude (Armand), 10 février 1917, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Meynadier (René-Louis-Jules), 22 janvier 1918, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mazet (Jean-Louis), 1er décembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Marc (Marcel-René-Marius), 26 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.

Estève (Lucien-Urbain), 18 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Loup (Pierre), 26 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Fabre (Louis-Damien-Marie), 8 juin 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Andrean (Paul), 4 juin 1916, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.

5e légion « ter » de gendarmerie.

Cyprien (Jean), 7 septembre 1910, gendarme; 24 ans de services, 8 campagnes.
Gaujacq (Henri), 3 mars 1909, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Peyrelongue (Martin-Noël), 26 décembre 1904, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Luro-Urruty (Jean-Baptiste), 4 octobre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Domec (Robert-Jean-Joseph), 10 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Laran (René), 21 avril 1920, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Dabe (Joseph), 21 octobre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Dabertrand (Elie-Louis), 24 août 1911, gendarme; 23 ans de services, 5 campagnes.
Dayraud (Henri-Etienne-François), 26 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Conquet (Alphonse-Marius), 17 mai 1914, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Bourgade (Claudius-Frédéric), 25 janvier 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bellegarde (Léon-Pierre), 22 octobre 1912, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Haloig-Castéra (François-René), 13 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Reckebusch (Pierre-Albert), 10 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Ambroise (Georges-Honoré), 28 septembre 1906, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Lacrampe (Marcel-Sylvain), 1er mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Longuefosse (Albert-Pascal-Pierre), 8 avril 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Labeguerie (Jean), 25 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Desole (Jean), 11 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Cazenave (Justin-Joseph-Amédée), 17 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Palacio-Tomas (Jacques-Bernard-Joseph), 20 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Poumes (Jean), 10 mars 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pierrat (Camille-Jean-Baptiste), 6 octobre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Moreau (Camille-Jean-Marie-Etienne), 2 juin 1940, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Alexandre (Pierre), 15 août 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Castaignos (Jean), 29 mars 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Berot (Michel-Anselme-Eugène), 7 janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bousquet (Henri-Pierre), 9 octobre 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Tajan (Jean-Baptiste-Irénée), 28 juin 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Richard (Paul-Armand), 11 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Didiot (René-Jean), 9 avril 1916, gendarme; 24 ans de services, 1 campagne.
Pujol (Bertrand-Jean), 2 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Capdevielle (Jean-Baptiste), 5 octobre 1915, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bonnafé (Hippolyte-Henri-Lucien), 13 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Louis (Jean-Léon), 6 mars 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ricudebat (Robert), 15 juillet 1920, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Soule (Pierre-Vital), 26 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Labat (Raymond), 18 juin 1915, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Crouzeilles (Joseph), 28 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Plouton (Georges-Marius), 22 août 1914, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.

6e légion de gendarmerie.

Carré (Mathias-Marcel), 25 septembre 1910, gendarme; 24 ans de services, 9 campagnes.
Thoyon (Roger-Maurice), 8 juillet 1920, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Rinaldi (Barthélemy), 8 janvier 1909, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Koestel (Raymond-Prosper-Alphonse), 24 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Revémont (Gaston-Paul), 15 novembre 1916, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Tassin (Maurice-René), 18 août 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Payssan (Dominique-Léopold-Célestin), 29 décembre 1911, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Coppa (Jean-Nicolas), 19 décembre 1915, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Pillut (Roger-Marcel), 31 octobre 1905, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Renard (Jean-Etienne), 26 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Créton (Raoul-Emile), 23 avril 1914, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Etienne (Georges-Charles), 22 mai 1916, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Culmet (Roger-Joseph-Edmond), 25 novembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Petitpretz (René-Marcel-Julien), 1er août 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Déxemple (Pierre-Henri-Edmond), 22 octobre 1919, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Meligner (René-Charles), 4 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Reynier (Paul-Louis), 23 mars 1912, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Sabalier (Joseph-Jean-Pierre), 7 février 1908, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Louis (Raymond-Arsène), 18 octobre 1920, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bénad (Laurent-Arsène), 24 janvier 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Sutter (Georges-Alfred), 26 février 1915, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Chabanis (Gabriel-Pierre-Léon), 23 octobre 1912, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Simon (Georges), 11 avril 1915, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pelissié (Joseph-Clément), 18 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Maenner (Raymond-Louis), 8 juillet 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bourgeois (René), 11 juillet 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Durupt (Henri-Robert), 14 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Lorang (Théodore), 21 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Mathieu (Marcel-Louis), 24 septembre 1909, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Germain (Jean-Adolphe-Emile), 25 juin 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Fritsch (Antoine-Alfred), 3 novembre 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bourzeix (Maurice-Pierre), 25 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Arnaud (Jean-Edouard), 21 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Grosdidier (Jean-Marcel-Gabriel), 26 août 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bigenho (Marcel-Jean), 22 octobre 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Sussmuth (Rodolphe), 6 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Lhomme (Lucien-François-Henri), 17 mai 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Gomis (Joseph), 19 janvier 1918, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Foos (René-Eugène), 20 octobre 1917, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Petitmangin (Jean-Henri), 22 mars 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Faivre (Georges-Joseph-Firmin), 20 juillet 1921, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.

Picardat (René-Jean), 27 mai 1918, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Salmon (Paul-Hubert), 23 septembre 1916, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.

6e légion « bis » de gendarmerie.

Mereau (Albert-Marcel), 1er décembre 1918, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Eloi (Pierre-Edmond), 8 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Bruley (Marcel-Aristide), 22 juillet 1911, gendarme; 23 ans de services, 8 campagnes.
Lagrive (Maurice-Alexandre), 16 décembre 1906, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Barral (Georges), 16 mars 1910, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Darcq (Roger-Jules-Michel), 14 octobre 1912, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Delfau (Louis-Marcel), 9 novembre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Goubeau (Raymond-Lucien-Gustave), 29 avril 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Michelot (Charles-Henri-Ernest), 29 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes
Deschamps (Jean-Louis), 12 mars 1920, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Trumtel (Marcel-Charles), 1er mai 1921, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Troncin (Roger-Gabriel), 17 juillet 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Lucquin (Germain-Georges-Louis), 11 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bahlinger (Pierre-Georges-Edouard), 13 décembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bonnecuelle (Georges-René-Charles), 22 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Girard (René-Jules), 29 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fleuriot (Georges-Léon-Fernand), 23 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Picart (Edmond-Jules), 27 décembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Charmy (Louis-Roger), 8 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Soraruff (Albert-Maurice-Gaston), 23 mars 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Pailbois (Henri-Auguste), 5 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Mercier (Roger), 5 novembre 1914, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Quilliot (Théodore-Eugène), 23 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.

6e légion « ter » de gendarmerie.

Kieger (Lucien), 1er février 1918, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Gérard (Félix-Jean), 15 mars 1912, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Bieth (Marie-Antoine-René), 8 mai 1908, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Durrenberger (René-Gustave), 23 février 1911; gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sittler (Paul-Laurent-André), 22 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Juillerat (Henri-Marcel-Alphonse), 3 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Jean (Edmond), 18 novembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Demange (Raoul-Maurice), 14 avril 1920, gendarme; 18 ans services, 9 campagnes.
Le Bodic (Pierre-Marie), 11 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Despaux (Joseph-Edouard-Zéphirin), 14 août 1917, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes.
Chretien (Jean-Maurice), 9 juillet 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Monin (André), 9 février 1914, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Delprat (René-Pierre), 1er octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lutzwiller (Louis-Simon), 12 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Ladier (Virgile-Auguste), 8 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Kuntzner (Victor), 12 février 1907, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Hollender (Antoine-Emile), 9 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Breniquet (Ludovic-Henri), 21 janvier 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Viron (Robert-Camille), 5 mai 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Estadieu (Moïse-Célestin), 4 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.

7e légion de gendarmerie.

David (Georges), 8 décembre 1914, gendarme; 20 ans de services, 12 campagnes.
Plissonnier (Jean-Ulysse), 29 janvier 1913, gendarme; 26 ans de services, 4 campagnes.
Lombard (Emile-Paul), 27 mars 1915, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes
Marquet (Lucien), 11 mai 1910, gendarme; 26 ans de services, 3 campagnes.
Breton (Robert-Michel), 9 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Thomas (Ernest), 17 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Huet (Henri-Auguste), 13 avril 1914, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Marceau (Jean), 24 novembre 1912, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Amiet (Joseph-Alphonse-Marie), 3 mai 1913, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Pautet (Jean-François), 24 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Voillequin (Victor-Pierre), 21 juillet 1910, gendarme; 23 ans de services, 5 campagnes.
Bailly (Louis-Lucien), 3 janvier 1911, gendarme; 23 ans de services, 5 campagnes.
Legendre (Jules-Lucien), 9 octobre 1912, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 5 campagnes.
Bugnicourt (Fernand), 7 février 1916, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Guichard (René-Claudius), 25 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Petit (Marcel-Robert), 19 juin 1906, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Prost (Maurice), 21 décembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Garnier (Lucien-Jean), 11 mars 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Claude (Gaston-Henri-Charles), 26 octobre 1921, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Merite (René), 23 janvier 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Coulon (Paul-André), 1er octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Guillot (César-Jules-Joseph), 29 octobre 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Duvernois (Jean-Denis-Florentin), 1er juin 1910, gendarme; 22 ans de services 4 campagnes.
Chabrillat (Alfred-Paul), 29 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Franjou (Marcel), 20 avril 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes
Pelosse (Henri-Stéphane-Antoine), 28 février 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Roussange (Raymond), 16 mars 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Hubert-Edmond), 25 décembre 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Da Rold (Mario), 19 mars 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Coiffard (Paul-Amand-Léon), 11 avril 1919, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Patron (André-Pierre), 2 mars 1921, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sauvageot (Gaston-Maurice), 18 septembre 1912, gendarme; 22 ans de services, 3 campagnes.
Muller (Armand-Max-Charles), 27 mai 1918, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Boulliet (Louis-Joseph), 13 novembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Fradin (René-Jean-Baptiste), 22 octobre 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Commaret (Joseph), 8 avril 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Maret (Jean-Pierre-Ernest), 25 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Ragonneau (Jean), 1er juin 1918, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Durand (Jean-Lucien), 27 mai 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.

Laethier (Georges-Paul-Ernest), 31 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Charpigny (Robert-Henri), 10 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Gaucher (Robert), 4 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Fournier (Albert-Marius), 4 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Gelinotte (Fernand-Paul), 27 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Ménault (Maurice-Henri), 3 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Yong (Maurice-Georges-Victor), 13 décembre 1914, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Schaeffer (Bernard-Gaston), 26 décembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Baudey (Jean), 9 octobre 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Château (André-Jean-Joseph), 17 novembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes
Amaka (Maurice), 14 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Carpentier (Emile-Robert), 21 septembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Mauroy (Louis-René), 6 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Girard (Michel-Eugène), 20 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.

7e légion « bis » de gendarmerie.

Ecoffet (Gaston), 5 janvier 1916, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bianchi (Marcel-Raymond-Joseph), 29 juin 1918, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Bulliard (Paul-Albert), 8 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Malfroy (Jean-Baptiste-Charles-Marc), 5 février 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Viron (Gaston-Emile-Eugène), 15 février 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Ballandier (René-Robert), 15 mars 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bignand (René-Eugène-Germain), 15 janvier 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Jeanroy (Henri-Georges), 20 mai 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Gillet (Léon-André-Delphin), 9 novembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Gros (Henri-Louis-Jules), 4 mars 1916, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Jolly (Marcel-Pierre), 23 juin 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bonneton (Auguste), 4 septembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Grandjean (Paul-Henri-Armand), 25 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Vesin (Léon-Jean), 9 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Petit (Alcide-Edmond), 28 septembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Favret (Elie-Charles-Joseph), 17 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.
Maire (Louis-Jean), 6 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Netillard (Charles-Frédéric), 3 août 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Vaillant (Roger-Georges-Frédéric), 15 septembre 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Perret (Louis-Jules-André), 10 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Belin (Alfred-Pierfre-Nicolas), 19 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Garnier (Roger-Pierre), 27 octobre 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Corneille (Paul-Marie-Irénée), 18 novembre 1917, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Fumey (Henri-Germain-Gustave), 3 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Pernot (Maurice-Georges), 1er juin 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Comtois (Léon-Louis-René), 12 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Raillard (Camille-Emile), 19 avril 1919, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.

8e légion de gendarmerie.

Viala (Georges-Marcel), 17 novembre 1906, gendarme; 29 ans de services, 6 campagnes.
Bezzaou Mohamed, 30 octobre 1916, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 14 campagnes.
Martel (Marius-Emile-Urbain), 14 juillet 1909, gendarme; 25 ans de services, 9 campagnes.
Coste (René-Julien), 5 janvier 1911, gendarme; 25 ans de services, 8 campagnes.
Montcouyoux (Alexis-Gilbert), 13 novembre 1909, gendarme; 26 ans de services, 6 campagnes.
Natali (Joseph), 21 avril 1913, gendarme; 25 ans de services, 7 campagnes.
Lagardere (Gaston-Armel), 5 mai 1913, gendarme; 23 ans de services, 7 campagnes.
Jourdan (Robert-Michel), 21 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Martel (Paul-Théodore), 6 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Mayer (Jean-Marie-Louis), 29 août 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Duranthon (Jean-Louis), 22 octobre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Coquet (Antoine), 20 juin 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Fralin (Henri-Joseph-Marie), 13 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 5 campagnes.
Bouculat (Jean), 27 décembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Michoud (Joseph-Marius), 12 juin 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Fambon (Gustave-Léon), 20 mai 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gauthier (Constant-Ernest), 7 mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Delhaye (Gustave-Eugène-Alexandre), 26 décembre 1918, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lorenzi (Marius), 5 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Malburet (Marcel-Henri-René), 22 septembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Garin (Albert-Georges), 20 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Viallon (Marcel-Jean-Baptiste), 4 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Souche (Louis-Adolphe), 26 février 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Maisonneuve (Jacques-Marcel), 1er mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Anselme (Théodore-Adonis), 22 mai 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Modelin (Jean-Henri), 25 novembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Hugonnet (Robert-Henri), 20 décembre 1918, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Meyrand (Paul-Aimé), 23 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Prudent (Joseph-André), 9 août 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Schaeffer (Michel), 19 novembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Blonde (René-Alphonse), 6 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Chauvin (Jean-Alcide), 14 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Rolland (Gilbert-Henri), 19 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Saerens (Jean-Marie-Achille), 17 février 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Berton (Désiré-François), 12 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Alix (Jean-Clovis), 6 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Jouliet (Marius-Louis), 19 septembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Tournaire (Henri-Albert), 15 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Courtieu (André-Raymond), 10 juillet 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Anquet (Claudius-Antoine-Eugène), 16 février 1916, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Meyer (André-Joseph), 10 avril 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bratschi (Charles), 19 mars 1910, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Faveuw (André-Etienne), 26 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services. 8 campagnes.

Fournier (Henri-Maurice-Joseph), 22 février 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Boissin (Joseph-Fernand), 7 juin 1911, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Noirot (Henri), 19 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Veyrenche (Germain-Henri-Auguste), 6 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Francisod (Louis-Joseph), 18 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Marechal (Marcel-Paul), 13 janvier 1920, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Saint-Genis (Gilbert-Marie-Joseph), 3 février 1910, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Gallien (Jean-Claude), 18 avril 1909, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Meilland (Paul-Claudius), 21 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Origine (Pierre), 24 janvier 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Miguet (Henri-Eugène), 7 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ravot (Charles-André), 15 novembre 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 4 campagnes.
Grange (Pierre-Marcel), 26 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Fargier (Alfred), 6 mai 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Goudard (René-Jean-Marie), 2 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Cachard (Robert-Adrien), 25 août 1918, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Viard (Jean-Lucien), 21 décembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Vialatte (Marcel-Emile), 20 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Lagrange (Louis-Albert), 21 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Joy (Jean), 19 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Blanchon (Louis-Antoine), 20 novembre 1919, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cettour-Baron (Joseph-Casimir), 7 novembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.

8e légion « bis » de gendarmerie.

Hanicotte (André-Rémi-Louis-Emile), 20 janvier 1910, gendarme; 25 ans de services, 11 campagnes.
Lepers (Louis-Henri), 25 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Fradin (Paul-Marcel-Claude), 20 mai 1913, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes.
Fleury (Antonin), 22 septembre 1905, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Michel (Bernard-Aimé-Georges), 28 avril 1911, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Perez (François), 1er mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé.
Gasquet (André-Julien-Octave), 1er décembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Laurand (René-Jean-Joseph), 17 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Coste (Henri-Marcel), 6 mai 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Cellier (Eugène-Marcel), 21 mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Sayet (Raymond-Pierre), 18 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Magne (Jacques-Charles), 18 février 1910, gendarme; 23 ans de services, 3 campagnes.
Galopin (Alain-Charles), 15 septembre 1913, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Marechal (Emile), 23 août 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Figeac (Eloi-Germain), 1er décembre 1908, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Pegon (Jean-Antoine), 14 octobre 1918, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Lafrance (Jean-Paul), 18 décembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Plo (Pierre-René), 3 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Mege (Jean-François), 17 avril 1913, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Brustel (Joseph-Pierre-Jean), 21 octobre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Renaud (Pierre), 27 août 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Giraud (Paul-René), 15 janvier 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Turon (Joseph), 13 avril 1912, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Avril (Eugène-Noël), 9 septembre 1912, maréchal des logis chef, 21 ans de services, 3 campagnes.
Andre (Paul-Xavier), 28 juin 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.
Pezery (Maurice-Maxime-Alexandre), 6 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Cothe (Joseph), 6 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Trapon (Elie-François), 24 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Degemard (Lucien-Albert-Victor), 20 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Meige (Maurice-Auguste-Victor), 19 avril 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Constant (Jean-Marie-Joseph), 14 septembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Watiotienne (Jules-Emile), 18 juillet 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Guigon (Victor), 22 janvier 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Monier (Alexis-Marius-Francis), 4 janvier 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 3 campagnes.
Lapaquellerie (Jean-Albert), 19 décembre 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Chacornac (Elie), 14 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Besse (André-Pierre), 20 décembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Ganne (Louis-Elie-Xavier), 24 février 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Le Perff (René-François), 29 janvier 1920, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Villatelle (Ferdinand-Joseph), 1er février 1919, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Roussel (Ernest), 20 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Thue (André), 22 octobre 1911, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 2 campagnes.
Chacornac (Emile), 14 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Buisson (Célestin-Louis-Roger), 5 février 1917, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.

8e légion « ter » de gendarmerie.

Duret (François-Albert), 4 août 1911, gendarme; 23 ans de services, 12 campagnes. A été cité
Robert (Marcel-Lucien), 30 juillet 1918, gendarme; 18 ans de services, 14 campagnes.
Botta (Alfred-Dominique), 7 juin 1919, gendarme; 18 ans de services, 14 campagnes.
Perron (Lucien), 4 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Solliec (Joseph), 7 avril 1912, gendarme; 22 ans de services, 9 campagnes.
Mary (Roger-Gabriel), 27 juillet 1917, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Berthier (Siméon-Paul-Gabriel), 7 avril 1918, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Millou (Léon-Louis), 12 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Richard (Pierre-Joseph), 30 janvier 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Heraud (Jean-Joseph), 8 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Gentil-Perret (Claudius-Benoît), 6 février 1911, gendarme; 25 ans de services, 3 campagnes.
Espie (Maurice-Emilien-Louis), 28 janvier 1921, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Nicollet (Elie-Charles-Gabriel), 8 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Hugonnard (Georges-Paul), 5 août 1919, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Fourcade (Raymond-Georges), 21 septembre 1917, gendarme; 20 ans de services, 7 campagnes.
Carrier (Fernand), 9 avril 1909, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Begou (Louis-Auguste), 3 mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Giroud (Henri-Roger-Auguste), 30 août 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Rey (Elie-Louis-Charles), 30 avril 1912, gendarme; 22 ans de services. 4 campagnes.

Sarlin (Robert-André), 5 avril 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Jacquemoz (Jules), 10 novembre 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Vigne (Edouard-Frédéric-Marcel), 18 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Perret (René-Célestin), 2 mars 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Joly (Louis-André), 1er décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Epalle (Gabriel-Auguste), 21 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bochaton (Robert-Joseph), 6 mars 1914, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 4 campagnes.
Faure-Gignoux (Michel-Jules), 3 septembre 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Degeneve (Marcel), 25 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Metral-Biolley (André), 26 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Magnan (Elie-Daniel), 15 mars 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Frelin (Noël-Henri-Louis), 24 décembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Fontanel (Roger-Henri), 4 avril 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gallet (Marcel-Auguste), 26 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Joly (Jean), 24 janvier 1900, adjudant; 21 ans de services, 4 campagnes.
Charvin (André-Marcel-Alphonse), 6 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bochet (Louis-Marcel), 1er novembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Duboeuf (Alphonse-Marcel), 27 octobre 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Soroul (Louis-Benjamin), 7 décembre 1906, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Centile (Lucien-Pierre), 11 octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Larchevêque (Eugène-Raymond), 18 janvier 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lacombe (Jean-François), 26 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Trepagne (Robert-Emile-Jean-Gaston), 4 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Vacher (Joseph), 3 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Blachier (René-Henri), 4 août 1917, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Leydier (Albert-Germain-Angel), 24 mai 1917, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Falquet (René-Jean-Baptiste), 3 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Giroud (Jean-Louis), 6 février 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Barbier (Roger-Ferdinand), 2 juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Trouche (Marcel-Auguste), 18 janvier 1922, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Roulier (Casimir-Joseph-Christian), 23 janvier 1920, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Chabanne (André-Etienne-Clovis), 4 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Caillet (Georges-André), 8 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Roux (Louis-Marcel), 27 septembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Montagnat-Rentier (Yvon-Justin), 2 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Jolland (Paul-Auguste), 26 août 1913, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Terrier (Joseph), 22 janvier 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Vachoux (François-Eugène), 6 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Constant (Roger-Louis-Jules), 10 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Michel (Joannès-Antoine), 12 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Trosset (Pierre-Joseph), 21 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Elias (Joseph), 10 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Ravello (Roger-Jean-Clément), 15 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Carron (Louis-Adrien), 25 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Alloncle (Fernand-Réml), 1er octobre 1910, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Frickert (Charles), 2 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Marion (Fernand-Johanni), 7 décembre 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Col (Camille-Anselme-Eugène), 6 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Maisonneuve (Abel-Jean), 28 janvier 1922, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lambert (Marcel-André), 7 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Million (Marius-Joseph), 12 mai 1911, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Chabout (Albert-Louis-Pierre), 13 janvier 1908, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Mathieu (Marcel-Claudius), 5 février 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Michel (Gaston-Maurice), 8 août 1913, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Reboul (Kléber-Henri), 8 octobre 1921, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gobbato (Roger-Guérin), 17 août 1918, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dromel (Berlin-Ernest), 7 novembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Blanchard (Yves-Louis-Marie), 8 novembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Chaussat (Guy-Henri), 12 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Gonthier (Maurice-François), 21 juin 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Villatte (Lucien-Antoine-Eugène), 5 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Puissant (Edmond-Joseph-Séraphin), 6 juin 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Brun (René-Emile-Henri), 22 mai 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bonnaud (Raymond-Ferdinand), 21 mars 1919, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.

9e légion de gendarmerie.

Escazut (Léon-Victor), 8 avril 1905, gendarme; 27 ans de services, 7 campagnes.
Soulier (Maurice), 20 novembre 1910, gendarme; 25 ans de services, 6 campagnes
Begarry (Léopold-Albert-Marius), 7 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Carnus (Alphonse-André), 2 avril 1912, gendarme; 25 ans de services, 5 campagnes.
Chollat (Henri-François), 19 avril 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Pasire (Louis-Henri), 25 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Dumas (Albert), 24 novembre 1915, gendarme; 22 ans de services, 8 campagnes.
Guibert (Raymond-Baptistin-César), 15 septembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes.
Latry (Jean-Julien), 28 mai 1912, gendarme; 21 ans de services, 7 campagnes.
Dalmas (Louis), 7 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 10 campagnes.
Chapel (Edmond-Elie-Emile), 24 octobre 1912, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Oliveras (Faustin-Michel-Pantaléon), 13 février 1916, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Simon (Maurice-Sylvain-Hippolyte), 23 mai 1910, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Laugier (Edmond-Jean-Cassien), 18 avril 1920, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Pujol (Jean-Médard-Marcelin), 15 avril 1913, maréchal des logis chef; 24 ans de services, 4 campagnes.
Bordas (Antoine-Henri-Alexandre), 21 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Maurin (René-Marius), 5 octobre 1911, gendarme; 24 ans de services, 4 campagnes.
Morgand (Cyprien-Antoine-Jean-Marie), 13 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 5 campagnes.
Sibiude (Aimé-Jacques-André), 9 mai 1913, gendarme; 22 ans de services, 6 campagnes.
Rio (Marcel-Jean-Baptiste), 7 novembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Quillard (Jules-Roger), 25 août 1921, gendarme. 16 ans de services, 11 campagnes.
Mathon (Raymond), 3 janvier 1920, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Boutière (Fabius-Louis-Philippe), 17 septembre 1915, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.

Rieu (Marcel-François-Adolphe), 14 juillet 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Odasso (Antoine-Marius), 18 avril 1919, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes. A été blessé.
Taggiasco (Laurent-Jean-Baptiste), 8 mars 1913, gendarme; 22 ans de servcies, 4 campagnes.
Haoud (René-Justin), 16 août 1904, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Gros (Jean-Joseph), 29 avril 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Girousse (Georges-Léopold-Joseph), 19 janvier 1916, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Vollot (Gaston-Raymond), 19 septembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Manahiloff (Eugène-François), 14 juillet 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Peghini (Henri-François), 26 février 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pizzi (Joseph-Louis), 22 juin 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Barnoin (Jean-Baptiste), 24 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bassaget (Marcel-Alphonse), 14 avril 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Dufaur (Gaston-Louis), 12 décembre 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Tombarel (Joseph-François), 5 février 1914, gendarme. 22 ans de services, 4 campagnes.
Landragin (Jean-Ernest), 25 janvier 1907, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Carrère (Charles-Marie-Félix), 5 août 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Pettavino (Pierre-François-Hector), 21 avril 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Olocco (Honoré-Marius-Ignace), 1er juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Collomp (Victor-Joseph), 2 mars 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Recolin (Paul-Henri-Gustave), 21 juillet 1916, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 3 campagnes.
Biancheri (Alphonse-Noël), 24 décembre 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Octobon (Albert-Marius), 17 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Espie (Henri-Ernest-Marius), 26 septembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Michel (Fernand-Jean-Louis), 27 mai 1918, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Prael (Martial-Laurent-Louis), 9 août 1910, gendarme. 22 ans de services, 3 campagnes.
Béranger-Darce (Henri-Marius), 16 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Crespin (Félix-Lucien-Blaise), 3 février 1912, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Jumelle (Louis-Hubert), 27 février 1910, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Assenat (Aimé-Henri) 14 juillet 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bousquet (Jean-Henri), 23 août 1914, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Portal (Jean-Louis), 12 juin 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Correard (Louis-Emile), 3 juillet 1909, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Allard (Francis-Adolphe-Benjamin), 17 février 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Rieu-Beillam (Jean-Marie), 16 décembre 1912, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Rohaut (Pierre-Fernand), 25 février 1917, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Pigaglio (Jean-Jacques-Joseph), 4 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bataille (Robert-Jean), 2 août 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ricaud (Camille-Emile), 15 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Turpault (Henri-Marius-Victor), 11 septembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Roussel (Raymond-François), 18 février 1915, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Herrscher (Pierre-Henri-Auguste), 7 avril 1918, gendarme, 19 ans de services, 5 campagnes.

9e légion « bis » de gendarmerie.

Labourdette (Maurice-Simon), 17 février 1912, gendarme; 24 ans de services, 6 campagnes.
Barraja (André-Emile-Denis), 15 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes.
Jamme (Louis-Félix), 4 juillet 1919, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Bonnet (Louis-Alexandre), 14 août 1911, gendarme; 23 ans de services, 4 campagnes.
Gal (Georges-Alphonse), 24 avril 1912, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bonicel (Roger-Pierre), 20 juin 1915, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gorlier (Franc-Gustave), 18 novembre 1910, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Bassou (Robert), 14 mars 1921, gendarme; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Benard (Sylvère), 26 janvier 1914, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Sannie (Adrien-Justin-Henri), 2 juin 1913, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Taurand (Robert-Ernest-Henri), 14 février 1920, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Mialhe (Roger-André), 28 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Estournel (Fébien-Théodore), 6 mars 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Serguier (Raoul-Joseph-Félix), 21 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Dufour (Emile-Pierre-Eugène), 6 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Degraeve (Roger-Albert-Félix), 6 mai 1917, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Piejoujac (Ernest-Eloi), 27 juillet 1915, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Garrel (Pierre-Jean-François-Joseph-Marius), 7 décembre 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Tournaire (Joseph-Marius-Clovis), 21 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Coudere (Arthémon-Jean-Baptiste), 19 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Carrier (René-François), 22 mars 1911, gendarme; 21 ans de services, 4 campagnes.
Bestion (Augustin-Marius), 29 juin 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Teyssier (Félix), 4 juin 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Cambe (Emile-Louis), 28 mars 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Malbos (Jean-Marie-Louis), 29 août 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Massin (Raymond), 1er août 1916, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.

10e légion de gendarmerie.

Dehri (Sayah), 25 avril 1915, gendarme; 23 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Merlin (Serge-Henri), 9 juin 1910, gendarme; 22 ans de services, 16 campagnes.
Morseli (Djoudi), 27 mars 1910, gendarme; 22 ans de services, 15 campagnes.
Charlas (Gualbert-Yvon-Martial), 1er juillet 1914, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Angeli (Jean-Baptiste-Victor), 23 janvier 1913, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Ferrer (Casimir), 3 août 1910, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Raoux (Léon-Robert-Lucien), 18 octobre 1911, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Fontaa (Henri-Marius), 4 novembre 1909, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Curci (Raymond-Victor), 10 août 1915, gendarme; 20 ans de services, 14 campagnes.
Sardou (Azouaou), 3 décembre 1914, gendarme; 19 ans de services, 13 campagnes.
Men'eyne (André-Marius), 21 janvier 1913, gendarme; 22 ans de services, 10 campagnes.
Bezombes (Gaston-Julien-Louis), 9 juin 1915, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Exbalin (Marcel-Noël), 19 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 14 campagnes.
Huertas (Michel-Joseph), 31 août 1920, gendarme; 16 ans de services, 16 campagnes.
Leblanc (Augustin-Joseph), 24 août 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 10 campagnes.
Mas (Emile-Jean-Louis), 26 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 13 campagnes.
Perau (Jean-Ambroise), 12 juillet 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Toquebens (Raymond-Henri-Roger), 12 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Martinez (Antoine), 12 janvier 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Castillo (Gaspar-Florent), 18 août 1918, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Vandeler (René-Henri), 26 avril 1920, gendarme; 15 ans de services, 14 campagnes.
Le Caz (Ernest-Marie-Joseph), 1er mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 10 campagnes.
Rouchit (Louis), 16 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 14 campagnes.
Sevilla (Jean-Michel), 13 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 13 campagnes.

10e légion « bis » de gendarmerie.

Segui (Pierre-Antoine François), 9 juillet 1918, adjudant; 22 ans de services, 15 campagnes. A été blessé.
Ronzano (Albert-Jacques-Dominique), 22 septembre 1907, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Canobas (Alfonso), 29 novembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 18 campagnes.
Lakhdar Abdelkader ould Mohammed, 21 mai 1916, gendarme; 22 ans de services, 14 campagnes.
Naegellen (René-Emile), 28 juillet 1910, adjudant; 21 ans de services, 15 campagnes.
Mollet (Julien-Pierre), 22 août 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 14 campagnes.
Clément (Hubert-Benjamin), 14 décembre 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Bacha Elhoucine, 20 janvier 1912, auxiliaire de gendarmerie; 21 ans de services, 14 campagnes.
Albarracin (Jean), 22 février 1917, gendarme; 21 ans de services, 13 campagnes.
Drif Mohammed Larbi, 20 mars 1915, gendarme; 18 ans de services, 15 campagnes.
Siksik (Maklouf-Marcel), 18 avril 1918, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Bendi-Ouis Abdelaziz, 4 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 14 campagnes.
Lefèvre (Maurice-Albert-Emile), 21 février 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 14 campagnes.
Klur (Victor), 29 février 1920, maréchal des logis chef, 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Benkhedda Sid Ali, 16 septembre 1928, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 16 campagnes.
Donzieu (Henry-Maurice), 21 mars 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 15 campagnes.
Ma'helin (Roger-Louis-Henri), 11 juin 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 16 campagnes.
Cozien (Jean-Yves-Nicolas-Marie), 31 décembre 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.

10e légion « ter » de gendarmerie.

Flous (Julien-Emile), 4 mai 1906, gendarme; 23 ans de services, 14 campagnes.
Bobillier-Chaumont (Paul-Yvon), 7 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 15 campagnes.
Cazelles (Sylvain Jacques-Damien), 7 août 1909, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 15 campagnes.
Dumas (Guy-Paul), 14 décembre 1913, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Boutaba Amor ben Mohammed, 25 juillet 1916, gendarme; 18 ans de services, 15 campagnes.
Roussy (Georges-Jean), 22 février 1914, adjudant; 20 ans de services, 13 campagnes.
Chelghoum Mohammed Akli ben Mohammed, 23 février 1917, auxiliaire de gendarmerie; 18 ans de services, 15 campagnes.
Jeantin (Marcel-André), 8 mars 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 14 campagnes.
Carpentier (Jean), 24 juillet 1919, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Isnard (Hubert-Henri), 27 mars 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Tourdot (Marius-Albert), 19 août 1921, gendarme; 15 ans de services, 14 campagnes.
Forest (Pierre-Julien), 19 septembre 1915, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Vauthier (René-André), 3 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Godefroy (Robert-Alfred-Paul), 23 novembre 1912, maréchal des logis chef; 22 ans de services, 5 campagnes.
Mouici (Georges-Henri), 20 avril 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Seznec (Pierre-Marie), 2 janvier 1924, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse.

Pierens (Hubert-Maurice-Arthur), 2 novembre 1918, gendarme; 19 ans de services, 16 campagnes.
Haure-Touzet (Jean-Léopold), 23 octobre 1916, gendarme; 19 ans de services, 15 campagnes.
Olmeta (Paul-François-René), 2 février 1914, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 13 campagnes.
Leca (Joseph), 27 juillet 1918, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 13 campagnes.
Maraninchi (Joseph), 1er juin 1916, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Santoni (Jean-Luc), 7 janvier 1915, gendarme; 20 ans de services, 11 campagnes.
Guerrini (Ange-François), 18 juillet 1916, gendarme; 20 ans de services, 10 campagnes.
Giacometti (Paul-Toussaint), 4 janvier 1919, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes.
Rivet (Louis-Abel-Félix), 5 décembre 1920, gendarme; 19 ans de services, 12 campagnes.
Albertini (Pierre-Jean), 8 avril 1918, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.

Légion de gendarmerie de Tunisie.

Vannier (Gaston), 9 novembre 1910, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Sturm (Jean-Georges), 20 février 1916, gendarme; 21 ans de services, 12 campagnes.
Lorin (Pierre-Jean-Valentin), 8 février 1918, adjudant; 20 ans de services, 12 campagnes.
Clave (Eloi-Clément-Emile), 3 septembre 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 14 campagnes.
Baux (René-Louis), 6 février 1922, adjudant; 16 ans de services, 15 campagnes.
Verdier (André-Xavier-François), 4 août 1921, adjudant; 17 ans de services, 14 campagnes.
Lietard (Adonis), 8 août 1912, gendarme; 21 ans de services, 10 campagnes.

Légion de gendarmerie du Maroc.

Abbas (Slimane), 19 mars 1914, gendarme; 21 ans de services, 14 campagnes.
Clément (Maurice-Marie-Jules), 18 août 1916, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 15 campagnes.
Gomez (Antonio), 18 mai 1912, adjudant; 21 ans de services, 15 campagnes.
Peloille (François-Emile), 21 août 1909, gendarme; 21 ans de services, 13 campagnes.
Garrigos (Raymond-André), 1er février 1917, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 11 campagnes.
Boursaud (Charles-Jean-Jacques-Marcel), 27 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 16 campagnes.
Guéritauld (René-Louis), 6 octobre 1919, adjudant; 17 ans de services, 16 campagnes. A été blessé.
Nicolino (Albert-Ludovic), 3 novembre 1917, adjudant-chef; 18 ans de services, 15 campagnes.
Mas (Louis), 15 mars 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 15 campagnes.
Feuillet (Fernand-Pierre-Roger), 10 juin 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 14 campagnes.
Rat (Aimé-Charles), 27 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Mokhtari (Boutaleb), P. 1917, gendarme; 17 ans de services, 15 campagnes.
Djemili (Braham), 12 avril 1915, gendarme; 18 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Nacif (El Kabir), P. 1920, auxiliaire nord-africain; 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Dorée (Maurice-Etienne-Paul), 13 août 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Deshayes (Marcel-Joseph), 19 octobre 1919, gendarme; 17 ans de services, 15 campagnes.
Karahaçane (Djilali ben Smail), 13 juin 1919, gendarme; 16 ans de services, 16 campagnes.
Larruy (Antoine-Martin), 10 avril 1911, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.
Mirabel (André-Gustave-Henri), 18 septembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Lagier (René-Martial-Léonard), 19 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 15 campagnes.
Pasquier (Guy-Louis-Charles), 21 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 15 campagnes.
Laurent (Paul-Marcel), 30 janvier 1922, adjudant; 17 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Chambon (Jean-René-Gabriel), 9 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 15 campagnes.

Lotz (Jean-René), 1er décembre 1919, gendarme; 17 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.
Plouhinec (Jean Marie), 18 juillet 1920, gendarme; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Manaranche (Roger-André-Arthur), 7 août 1920, adjudant; 15 ans de services, 15 campagnes.
Massin (Robert-François-Serge), 13 août 1921, adjudant; 15 ans de services, 15 campagnes.

Détachement de gendarmerie de Berlin.

Cayet (Joseph-Louis-Pierre), 22 novembre 1909, gendarme; 23 ans de services, 11 campagnes.
Telleria (Jean-Baptiste), 23 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Pollaud-Dulland (Constantin-Hector), 3 juin 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Allot (Marcel-Aimé), 13 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Derriennic (Jean-Joseph), 13 mars 1919, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Granz (Joseph-Raymond), 26 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Graye (Gaston-Ferdinand-Georges), 17 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.

2e légion de gendarmerie des forces françaises en Allemagne.

Vitasse (Gabriel-Jean-Emilius), 16 septembre 1910, gendarme; 24 ans de services, 12 campagnes.
Palin (Roger-Paul), 2 septembre 1911, gendarme; 23 ans de services, 11 campagnes.
Tellier (Marcel-Louis-Alphonse), 21 septembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 11 campagnes.
Jussiaume (Amand-Hyacinthe-Henri), 26 novembre 1918, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Combes (Hubert-Jean), 3 juillet 1911, gendarme; 23 ans de services, 9 campagnes.
Freyermuth (Marcel-Jean-Nicolas), 12 août 1913, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Dajan (René-Marius-Ernest), 23 janvier 1918, gendarme; 18 ans de services, 12 campagnes.
Faivre (Laurent-Léon-Félicien), 30 mai 1909, gendarme; 21 ans de services, 9 campagnes.
Puyo (André), 5 mai 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Russeil (René-Maurice-Denis), 6 août 1915, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Pinthon (Joseph-Germain), 5 février 1913, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Tollis (Jacques), 1er mai 1912, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Capliez (Joseph), 17 juillet 1912, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Gérard (Paul), 19 décembre 1914, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes.
Barrier (Louis-Marcel), 29 mai 1916, gendarme; 19 ans de services, 9 campagnes
Leprette (Jean-Baptiste), 7 août 1909, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Julienne (Jean-Gabriel), 20 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Arnould (Jean-Jules-Désiré), 28 septembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Maillot (Annet-Michel), 2 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Dagneaux (Victor-Paul), 21 avril 1919, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Hameon (Louis-Valentin-Marie), 23 juillet 1917, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Auffret (Georges-Germain-Armand), 15 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.

Mission militaire française près le Gouvernement vietnamien.

Fulminet (André), 20 septembre 1911, gendarme, 27 ans de services, 7 campagnes.
Verpillot (Robert-Eugène), 23 septembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité.
Bertola (Henri-Jean), 4 novembre 1916, gendarme; 21 ans de services, 11 campagnes.

Mission d'organisation de la gendarmerie royale khmère.

Combes (Pierre-Antoine), 21 décembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Legrand (Alain-Jacques), 5 octobre 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Souchu (Raymond-Alexandre), 5 avril 1923, gendarme; 12 ans de services, 10 campagnes. A été blessé

Territoires d'outre-mer.

Faranhira Kone, P.1917, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 20 ans de services, 18 campagnes.
Derreumaux (Norbert-Narcisse-Charles), 6 juin 1914, gendarme; détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 21 ans de services, 14 campagnes.
Aboudou Yekini, P.1916, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 19 ans de services, 16 campagnes.
Konan Kouassi, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 18 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Voisin (Georges-Maurice), 2 septembre 1920, gendarme; section de gendarmerie de la Guyane, 18 ans de services, 16 campagnes.
Gaultier (Emmanuel), 2 février 1916, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 21 ans de services, 13 campagnes.
Tiecoura Ouamouno (Gabriel), P.1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 19 ans de services, 14 campagnes. A été blessé.
Paviet (Lucien-Henri), 23 janvier 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 18 ans de services, 14 campagnes.
Fere Kane, P. 1915, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 19 ans de services, 15 campagnes.
Karamoko Niaré, P.1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française—Cameroun; 17 ans de services, 16 campagnes.
Moussa Camara, P.1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 17 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Colzy (Michel-Marc-Alexis), 20 avril 1914, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française—Cameroun; 21 ans de services, 12 campagnes.
Bembeya (Pascal), P.1919, auxiliaire de 1re classe, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 17 ans de services, 15 campagnes.
Ansoumana Conate, P.1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 19 ans de services, 14 campagnes.
Ahoussougbemey (Louis-Faustin), 25 décembre 1920, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 19 ans de services, 14 campagnes.
Faboure Samake, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 18 ans de services, 15 campagnes.
Dakouanguéré, P. 1918, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française—Cameroun; 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Sylla Theouri, P. 1918, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 17 ans de services, 15 campagnes.
Tchoubé (Félicien), P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 17 ans de services, 15 campagnes.
Sekou Sidibe, P.1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 17 ans de services, 15 campagnes
Grumel (François), 23 juillet 1918, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 18 ans de services, 13 campagnes.
Mamoudou Samba, P.1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française—Togo; 17 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.
Baka (Ambroise), P.1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française—Cameroun; 17 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Abdoulaye Amadou, P.1921, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis, 17 ans de services, 15 campagnes.
Heudiard (Daniel-Gustave-Jules-Victor), 21 juin 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 18 ans de services, 13 campagnes.
Amoussou Aigbé, p. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 15 campagnes.
Toma (Jean), p. 1920, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 15 campagnes.
Cadic (Jean-Marie-François), 9 décembre 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 14 campagnes.
Diallo Mamadou Dian, p. 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 14 campagnes.

Troia (Louis-Antoine), 14 octobre 1912, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 22 ans de services, 9 campagnes. Pour prendre rang du 15 juin 1957.

N'Gombé (Ambroise), p. 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 17 ans de services, 14 campagnes.

Chezel (Jean-Fernand-René), 18 mars 1918, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 18 ans de services, 11 campagnes.

Heulin (Médard-Marie-Joseph), 8 mars 1915, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 20 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Colle (Maurice-Jules-Gustave), 11 mai 1917, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 20 ans de services, 11 campagnes.

Blanc (Pierre-Gilbert), 27 avril 1923, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 14 campagnes.

Linda (Bernard), p. 1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 17 ans de services, 13 campagnes. A a été cité.

Roy (Marcel-René), 18 avril 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 16 ans de services, 14 campagnes.

Destien (Charles-Eugène), 3 décembre 1921, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 13 campagnes.

Regnault (René-Paul-Victor), 8 janvier 1921, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 17 ans de services, 13 campagnes.

Banlin (Jean), 19 novembre 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 14 campagnes.

Lougarre (Georges-François), 14 février 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Elsen (Serge-Etienne), 14 juin 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 16 ans de services, 14 campagnes.

Toumani Diakite, p. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 15 campagnes.

Ebokome, p. 1921, auxiliaire de 3e clase, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 15 campagnes.

Enagna Felemou, p. 1921, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 15 campagnes.

Bessen Badolo, p. 1921, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 15 campagnes.

Diou (Roger-Zéphirin-Joseph-Marie), 16 novembre 1914, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 21 ans de services, 8 campagnes.

Moussa Cenda, p. 1918, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 19 ans de services, 11 campagnes.

Bouley, p. 1921, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 13 campagnes.

Calmettes (Paul-Jean-Joseph), 7 mai 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Singer (Marcel-Paul), 11 octobre 1921, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Ciutad (Manuel-Augustin), 28 août 1908, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 22 ans de services, 7 campagnes.

Peyre (Victor), 23 mars 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 14 campagnes.

Fortecoeffe (René-Victor), 3 mai 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 18 ans de services, 11 campagnes.

Molle (Pierre-Marius), 22 avril 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 14 campagnes.

Bâ Mamadou, P. 1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 12 campagnes.

Bel (Roger-Eugène-Maurice), 31 juillet 1916, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 22 ans de services, 7 campagnes.

Flechon (Albert-Léon-Charles), 6 juin 1921, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 16 ans de services, 11 campagnes.

Pirimali (Rigobert), P. 1912, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 19 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Boursinhac (Maurice), 13 juillet 1920, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 13 ans de services, 11 campagnes.

Colombier (Jean-Camille), 21 février 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 17 ans de services, 13 campagnes.

Gozé (Eugène), P. 1915, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun: 17 ans de services, 12 campagnes.

Roturier (Auguste-Camille-Yves), 23 décembre 1914, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 20 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Kourouma (Charles), P. 1921, auxiliaire de 1re classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 14 campagnes.

Loduby (Pierre-Marie-Michel-Auguste), 21 mai 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 13 campagnes.

Marsan (Joseph-Gaston), 10 octobre 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale français-Togo; 18 ans de services, 11 campagnes.

Faure (Alexis-Raoul), 31 août 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Nicaise (Marcel-Adolphe), 1er août 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Valade (Eloi-Auguste), 19 novembre 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Ceret (Marcel), 7 avril 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Barasse Fomba, P. 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 12 campagnes.

Oustric (André-Jacques), 13 janvier 1923, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Schiltz (Louis-Camille-René), 22 mars 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 21 ans de services, 8 campagnes.

Morin (Omer-Marcel), 24 novembre 1917, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Verdon (Yves-Roger-Léonce), 2 mars 1920, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Rancon (Louis-Albert), 21 juin 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Guillerm Yves-Marie), 19 novembre 1917, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Martinique; 18 ans de services, 8 campagnes.

Sabardeil (Gabriel), 15 septembre 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 18 ans de services, 10 campagnes.

Morin (Serge-Paul-Marie), 2 septembre 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 12 campagnes.

Ravasson (Robert-Henri), 28 septembre 1922, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Doudou Diop, P. 1911, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 19 ans de services, 10 campagnes.

Altine Demoa, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 18 ans de services, 11 campagnes.

Le Garff (Albert-Mathurin), 12 avril 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 18 ans de services, 10 campagnes.

Dignac (Robert-Pierre), 1er juin 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Caillaud (Serge-Emmanuel), 17 septembre 1919, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 18 ans de services, 9 campagnes.

Icart (Pierre), 4 septembre 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 13 campagnes.

Constans (Barthélémy-Marcel-Louis), 11 mai 1919, gendarme, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 17 ans de services, 11 campagnes.

Hamet Fall, P. 1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 17 ans de services, 12 campagnes.

Diogo (Antoine-Domingo), P. 1921, auxiliaire hors classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française - Cameroun; 19 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Richard (Germain-Ernest-Jules), 10 juillet 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Sapin (André-Roger), 19 juillet 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française - Cameroun; 16 ans de services, 12 campagnes.

Maingault (Michel-Pierre), 4 décembre 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 16 ans de services, 12 campagnes.

Dian Diallo, P. 1917, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 17 ans de services, 11 campagnes.

Decoin (Michel-Albert-André), 25 octobre 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Ettori (Pierre-François), 1er juillet 1923, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Natogo M'Bodj, P. 1919, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 18 ans de services, 10 campagnes.

Begey (Robert), 23 février 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Chenuat (Armand), 17 février 1914, gendarme, compagnie de gendarmerie du Cameroun; 21 ans de services, 7 campagnes.

Boitard (Guy-Louis-Jean), 23 août 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Millot (Louis-Jean), 31 mars 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Martinique; 21 ans de services, 7 campagnes.

Sidibe Tiemoko, P. 1917, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Badoc (André), 2 décembre 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Pepe, P. 1921, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 15 ans de services, 13 campagnes.

Lafontaine (Alphonse-Eugène), 30 novembre 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité

Chenais (Auguste-Joseph-Marie), 16 janvier 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 17 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Joly (Félix-Jean), 1er avril 1923, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Chaillard (Roger-Célestin), 26 juin 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Tangadoua Zingue, P. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 19 ans de services, 9 campagnes.

Laclau-Péchine (Paul), 18 avril 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française - Togo; 16 ans de services, 12 campagnes.

Joubert (Lucien-Emile), 1er mars 1922, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française - Cameroun; 16 ans de services, 11 campagnes.

Huguenin (Henri-Julien-Joseph), 30 mars 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 17 ans de services, 10 campagnes.

Soubiran (Roger-Jean), 30 mars 1923, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 11 campagnes.

Schneider (Célestin-Marie-Auguste), 9 octobre 1916, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 20 ans de services, 7 campagnes.

De Peco (Robert-Jean), 3 décembre 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 16 ans de services, 11 campagnes.

Busson (Eugène-Octave-Louis), 25 octobre 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française - Cameroun; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Lalasie (Pierre), 7 novembre 1911, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 21 ans de services, 7 campagnes.

Cadet (Eugène-Joseph), 9 mai 1918, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 18 ans de services, 8 campagnes.

Lubin (Robert-Théodore), 18 août 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 12 campagnes.

Segade (Maurice-Germain-Eugène), 8 août 1921, maréchal des logis chef, section de gendarmerie de la Guyane; 17 ans de services, 10 campagnes.

Trépied (Hubert-Camille), 11 janvier 1921, adjudant, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 15 ans de services, 12 campagnes.

Vernet (Joannès), 22 août 1912, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 22 ans de services, 5 campagnes.

Goisseaud (Albert-Alexandre), 17 mai 1920, gendarme, section de gendarmerie de la Guyane; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Cailleux (Abel-Alfred-Pierre), 9 mai 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 18 ans de services, 9 campagnes.

Trevien (Jean-Marie), 6 septembre 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 10 campagnes.

Yorio Diop, p. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis; 17 ans de services, 10 campagnes.

Joly (Bernard-Adrien-Léon), 3 janvier 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 12 campagnes.

Tombé (Pierre), p. 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 17 ans de services, 10 campagnes.

Le Chalonny (Yves-Ernest-Marie), 3 novembre 1923, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Fourment (Georges-Julien), 11 octobre 1914, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 20 ans de services, 6 campagnes.

Meslier (Roland-Kléber-Albert), 29 avril 1918, maréchal des logis chef, compagnie de l'Afrique orientale française; 19 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Corneau (Albert-Emile-Constant-Alexandre), 18 juin 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 11 campagnes.

Martin-Borret (Raymond-Jean), 1er avril 1921, maréchal des logis chef, compagnie de gendarmerie du Cameroun ; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Jaffre (André-Paul-Joseph-Marie), 1 avril 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Toyon (Félix-Marcel), 17 novembre 1913, gendarme, détachement de gendarmerie du Pacifique; 21 ans de services, 5 campagnes.

N Gabarem, p. 1915, auxiliaire de 3e classe, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 18 ans de services, 9 campagnes.

Serezac (Maurice), 17 juin 1921, maréchal des logis chef, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Chivalier (Marius-Albert), 24 avril 1913, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Martinique; 22 ans de services, 5 campagnes.

Breack (Clément-Marcel), 5 juillet 1918, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Demba Mamadou, p. 1919, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 17 ans de services, 9 campagnes.

André (Jean-Eliacin), 5 octobre 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 15 ans de services, 11 campagnes.

Guyonnet (Albert-François), 18 avril 1922, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 16 ans de services, 11 campagnes.

Bagoro Badolo, p. 1920, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 19 ans de services, 8 campagnes.

Prévost (Maurice-Raymond), 7 août 1916, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Martinique; 20 ans de services, 6 campagnes.

Pihler (André), 15 mai 1919, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 18 ans de services, 8 campagnes.

Lassana Konate, p. 1920, auxiliaire de 2e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 18 ans de services, 8 campagnes.

Rivière (Robert), 16 août 1920, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique orientale française; 16 ans de services, 11 campagnes.

Colin (André), 28 novembre 1920, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Réunion; 16 ans de services, 10 campagnes.

Hemery (Corentin), 26 novembre 1915, gendarme, détachement de gendarmerie des Antilles-Guyane; 20 ans de services, 6 campagnes.

Moussa Saada, p. 1918, auxiliaire de 3e classe, détachement de gendarmerie de l'Afrique occidentale française-Togo; 19 ans de services, 7 campagnes.

Cousin (Henri-Albert), 27 décembre 1918, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 20 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Schroeder (Jean), 20 janvier 1921, gendarme, compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe; 16 ans de services, 10 campagnes.

Dellapina (François-Louis), 12 juin 1921, gendarme, détachement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française-Cameroun; 16 ans de services, 10 campagnes.

Moussa Oumar, p. 1919, auxiliaire de 1re classe, compagnie de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française; 17 ans de services, 9 campagnes.

Gendarmerie de l'air.

Cheminaud (Jean-Philippe), 16 novembre 1923, gendarme; 17 ans de services, 16 campagnes.
Orsolini (Fernand), 14 avril 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 15 campagnes.
Duvoid (Heintz-Harry), 24 octobre 1920, gendarme; 20 ans de services, 13 campagnes.
Mira (Robert-Antoine), 6 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 15 campagnes.
Rougeaux (Régis-Paul-Arthur), 12 décembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 16 campagnes.
Mancel (Noël Jean), 18 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 15 campagnes.
Sarrazin (Paul-Marcel-Désiré), 31 décembre 1915, gendarme; 23 ans de services, 8 campagnes.
Trouiller (Maurice-Louis), 30 octobre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 15 campagnes. A été cité.
Ducamp (Alfred), 7 novembre 1913, gendarme; 21 ans de services, 8 campagnes.
Wandhammer (Joseph), 26 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 11 campagnes.
Carre (Daniel-Arsène), 13 janvier 1920, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Aubriot (Léopold-Jules-Emile), 30 mars 1909, gendarme; 23 ans de services, 6 campagnes.
Averseng (Louis-Philippe), 7 mai 1911, gendarme; 20 ans de services, 9 campagnes.
Hopin (Edouard-Rémi), 17 octobre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Mora (Joseph), 3 avril 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Jeandin (Louis-Marc-Marie), 28 juillet 1918, gendarme; 17 ans de services, 10 campagnes.
Mouriam (Gilbert-Jules), 31 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Fabbe (Georges-Augustin), 16 juin 1912, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Paquet (Paul-Gérard), 14 décembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Charreton (Louis-Baudille), 7 mai 1911, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Gaite (Pierre-Jacques), 2 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bonnet (René), 13 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Delgoulet (Armand), 22 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bazi (Georges-Marcel), 19 octobre 1921, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Tognet (Charles), 1er juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.

Centre d'administration de la gendarmerie.

Metenier (André-Louis), 19 août 1912, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 5 campagnes.
Leur (Paul-Liévin-Corneille), 13 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Fontan (Joseph-René), 6 juillet 1908, gendarme; 22 ans de services, 4 campagnes.
Singlard (Lucien-Benjamin), 1er septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Cormier (Arsène-Jean-Marie), 3 mai 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Leblanc (Louis-Alexis-Marie), 22 octobre 1908, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Lamourelle (Jean-Louis-Raymond), 24 janvier 1913, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

Ecole des officiers de la gendarmerie nationale.

Poncet (Robert-Philibert-Joseph), 15 février 1918, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.

Ecole préparatoire de gendarmerie de Chaumont.

Sidler (André-Pierre), 16 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Brez (Jacques), 27 novembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.

Ministère de la France d'outre-mer.

(Direction des affaires militaires.)

BUREAU GENDARMERIE

Crozier (Henri-Charles-Marius), 14 mars 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.

Direction régionale du recrutement et de la statistique de la 2e région militaire.

Buisine (Julien-Honoré), 20 avril 1900, gendarme, classe 1920, recrutement de Lille, mle 2595; 34 ans de services, 8 campagnes.

Justice militaire.

a) Sous-officiers des tribunaux militaires.

Robert (Emile-Alcé-Marcel), 4 février 1920, commis greffier de 1re classe; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pradelle (Georges-René), 8 octobre 1918, commis greffier de 1re classe; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lassali (Georges-Marius), 14 mai 1921, commis greffier de 2e classe; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes.

b) Sous-officier des établissements pénitentiaires.

Chavanne (Victor-Maurice), 20 octobre 1907, sergent-major; 20 ans de services, 4 campagnes.

Services de santé des armées.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT INTÉGRAL

Sous-officiers.

Dahmani Mohamed, P. 1913, mle 95/383, sergent; 19 ans de services, 12 campagnes.
Le Rey (Henri), 12 février 1923, sergent; 15 ans de services, 15 campagnes. Blessé. Cité.
Favrot (Lucien-Robert), 20 août 1913, sergent-major; 19 ans de services, 12 campagnes.
Escoubet (Pierre), 23 mai 1912, sergent-major; 19 ans de services, 9 campagnes.
Pallin (Raymond), 17 avril 1919, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.
Guilhem (René-Eugène-Alfred-Aimé), 30 mai 1913, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Vannot (Joseph-Georges), 15 mars 1921, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes
Martin (Gilbert-Jean), 27 septembre 1917, sergent-major; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Jeannougin (Guy-Albert), 15 juin 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Barris (René-Adrien), 6 septembre 1918, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Beltrando (Gilbert-Fernand-Augustin), 28 août 1923, sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Toutain (Henri-André), 30 septembre 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Xiberras (Michel), 30 juillet 1916, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Le Roy (Alexis-Yves), 29 août 1917, sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Drevon (Marc-Vincent), 18 février 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Pelletier (André-Pierre), 23 août 1923, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Delacroix (Marcel-Jules), 26 avril 1916, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Debouzy (André-Jules), 1er avril 1919, sergent-major; 16 ans de services, 6 campagnes.
Manfredini (Juge-Antoine), 19 janvier 1922, sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Roberto (Jean-Arthur-Louis), 31 octobre 1915, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Werner (René), 5 juillet 1914, sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Chaduteau (Jean-Henri-Théodore), 22 juin 1918, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Bloch (Philippe-Salomon), 13 avril 1914, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Montion (Marie-Jean-Joseph), 23 septembre 1914, adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Bouyer (Henri), 16 mars 1912, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Zins (Lucien-Louis), 13 décembre 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Hommes de troupe.

Laouedj Aïssa, 15 octobre 1919, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Kouidri Salah ben Abdelkader, P. 1917, caporal-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Guenfoud Tayeb, P. 1918, mle 971-631 Oran, caporal-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Weiss (Serge), 17 septembre 1920, caporal-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Ducroq (Roger), 2 mai 1926, caporal-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Personnel des cadres militaires féminins.

Subra (Hortense), épouse Coustallat, 12 mai 1915, 1re catégorie; 19 ans de services, 8 campagnes.
Delorme (Marie-Rose-Claudie), épouse Paillet, 5 juillet 1910, 1re catégorie; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gleny (Georgette), 23 septembre 1908, 2e catégorie; 13 ans de services, 13 campagnes. Citée.
Boos (Augusta), 5 janvier 1917, 2e catégorie; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessée. Citée.
Gerspach (Jeanne-Madeleine), 16 mars 1907, 2e catégorie: 15 ans de services, 11 campagnes.
Saulnier, épouse Aschiach (Suzanne), 24 janvier 1911, 2e catégorie; 15 ans de services, 10 campagnes. Citée.
Bresse, épouse Gohin (Céline), 16 juillet 1917, 2e catégorie; 14 ans de services, 11 campagnes. Citée.
Weiss (Hélène), 12 avril 1908, 2e catégorie; 13 ans de services, 10 campagnes. Citée.
Henry (Madeleine), 25 août 1903, 3e catégorie; 13 ans de services, 9 campagnes.

2° Militaires servant sous statut spécial

Sous-officiers.

Marocains.

Moha ou Ahmed N'Ait Aliri, p. 1923, mle 481/46-5529 Maroc, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Ej Jilali ben Bouchaïb ben X, p. 1920, mle A. 9139/43, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben El Houssine ben Ahmed, p. 1923, mle B 7250-43 Rabat, sergent; 13 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed, p. 1922, mle C. 2408/43 Maroc, sergent-chef; 14 ans de services, 7 campagnes.

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Si Mohamed Ben Ahmed Ben Saïd, p. 1917, mle B 880/39 Rabat, 1re classe; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bouchaïb ben Driss, p. 1916, mle Q. 1048/36 Rabat, 2e classe; 19 ans de services, 7 campagnes.
El Mahjoub ben Allal ben El Houssine, p. 1920, mle T. 5820/39 Casablanca; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Allal ben Abdesslam ben Moh, p. 1925, mle A. 375/43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Moha ben Moha ben Salah, p. 1925, mle A. 1430/43, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
El Houssine ben Mohammed ben Yaya, p. 1920, mle A. 2780/43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Ali ben Ahmed ben Si Amar, p. 1925, mle B. 5830/43 Rabat, caporal chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Hammadi ben Bouzikri, p. 1923, mle B. 1470/43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Ahmed ben Bark ben Aissa, p. 1920, mle B. 3370-43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
El Kettani ben Mohammed, p. 1917, mle T. 9387/39, caporal; 17 ans de services, 6 campagnes.
Si Mohammed ben Brik ben Mohammed, p. 1920, mle B. 2026/43 Rabat, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes.
Larbi ben Mahamed ben Tahar, p. 1919, mle B. 3301/39 Maroc, caporal-chef; 17 ans de services, 5 campagnes
Cherdani ben Maati ben Larbi, p. 1920, mle B. 546/43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ali ben Abdessiem, p. 1924, mle A. 3904/43 Rabat, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Bouchaïb ben Mohammed ben Abdallah, p. 1921, mle B. 1254/43, caporal-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Fatmi ben Bark, p. 1920, mle G. 1009/43 Rabat, 1re classe; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben El Arbi, p. 1915, mle U. 5875/40 Rabat, 1re classe; 17 ans de services, 6 campagnes.
El Jilali ben Abdelkader, p. 1920, mle A. 9161/43 Rabat, caporal; 14 ans de services, 9 campagnes.

c) Tunisiens.

Mohamed ben Ali ben Mohamed ben Marzoug, P. 1918, mle 2065/38, A. C. A. T., caporal-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Ali ben Hadj Mohamed ben Attia, P. 1918, mle 651/L 38, A. C. A T., caporal-chef; 18 ans de services, 2 campagnes.

Service vétérinaire.

1° Militaires servant sous statut intégral

Sous-officiers.

Dequier (Joseph-Marcel-Eugène), 21 février 1909, maréchal des logis chef; 26 ans de services, 4 campagnes.
Lauriac (Jean-Baptiste), 11 octobre 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Sancey (Georges-Henri-Léon), 4 novembre 1915, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 3 campagnes.
Marchou (Rémy), 2 septembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.

2° Militaires servant sous statut spécial

Sous-officiers.

a) Marocain.

Miloudi ben Es Srhir, P. 1918, mle B. 7344/43 Maroc, maréchal des logis; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.

b) Tunisien.

Saïd ben Mahmoud ben Larbi, P. 1920, mle 3200 R/40 A. C. A. T., maréchal des logis; 14 ans de services, 3 campagnes. Blessé. Cité.

Hommes de troupe.

Marocains.

Mohammed ben Larbi ben Djillali, P. 1918, mle Q. 3544/36 Maroc, brigadier; 20 ans de services, 6 campagnes.
Abbes ben Mohamed, P. 1918, mle A. 3884/40 Maroc, 2e classe; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Aydi ben Mohammed, P. 1918, mle R. 2349/Maroc, brigadier; 19 ans de services, 3 campagnes.
Kacem ben Mohamed ben Tahar, P. 1920, mle A. 8854/43 Maroc; brigadier-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Essences.

1° Militaires servant sous statut intégral

Sous-officiers.

Perrot (Marcel), 30 novembre 1922, maréchal des logis; 23 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Plisson (Jean-Paul-Charles), 3 février 1918, maréchal des logis-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Majoral (Justin-Noël), 24 décembre 1920, maréchal des logis; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Vachet (Albert), 20 avril 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Picot (Robert-Arthur), 25 mars 1921, maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brettes (Fernand-Pierre), 28 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Dulac (Jacques-Léon), 26 juillet 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes
Maldjanian (Jean), 7 novembre 1920, agent technique ordinaire de 3e classe; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.

2° Militaires servant sous statut spécial

Hommes de troupe.

Marocains.

Bouazza ben Bouazza ben Zerouil, P. 1921, mle T. 25080/39 Rabat, 1re classe; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
El Mehdi ben Hammou, P. 1921, mle B. 1793/39 Rabat, 1re classe; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Mohamed ben Djilali ben Mohamed, P. 1919, mle A. 3009/42 Rabat, brigadier; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed ben Ahmed, P. 1922, mle A. 4477/43 Rabat, brigadier; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Poudres.

Sinard (Jean-Pierre), 18 mai 1909, agent de poudrerie principal de 2e classe; 23 ans de services, 4 campagnes.
Jauvert (Albert-Ulysse), 28 octobre 1907, agent de poudrerie principal de 3e classe; 25 ans de services, 2 campagnes.
Faligot (Raymond-Jean-Marie), 1er mai 1905, agent de poudrerie principal de 3e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Golias (Olivier-François-Michel), 15 mars 1909, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Delage (Edmond-Léger), 16 mars 1910, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Cavaillon (Fernand-Julien-Jean), 13 décembre 1919, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.

Diraison (Etienne-François-Marie), 1er avril 1913, agent de poudrerie principal de 3e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Guillou (Marcel-Pierre-Marie), 10 septembre 1914, agent de poudrerie principal de 3e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Tetaz (Fernand-Joseph-César), 12 janvier 1912, agent de poudrerie principal de 3e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Nicolas (Maurice), 17 février 1913, agent de poudrerie principal de 3e classe; 20 ans de services, 2 campagnes.

Par décret du 7 août 1957 rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées, et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre), vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 25 juillet 1957 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée au titre de l'armée active aux militaires désignés ci-après:

(Pour prendre rang du 30 décembre 1956.)

ARMEE DE TERRE

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Militaires servant sous statut général.

a) Sous-officiers.

Kaabache Mohand Tahar ben Belgacem, p. 1923, sergent-chef, mle A. 1209 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Senouci Zerrouki, p. 1918, sergent-chef, mle 3015 Oran; 16 ans de services, 7 campagnes.
Saidani Dine, p. 1919, sergent, mle 8827 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ouassini Ahmed ben Mohammed, p. 1922, sergent-chef, mle A. 2363 Alger; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Berdad Tahar ben Mohamed, 5 mars 1920, sergent-chef, mle L. M. 112 Alger; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Merabet Mohamed, 7 mai 1919, sergent-chef, mle 1071 Oran; 16 ans de services, 7 campagnes.
Said Mohamed ben Mohamed, p. 1921, mle 2195 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dehmeche Djeloul ben Saad, p. 1920, sergent, mle L. M. 316 Alger; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guendouz Brahim ben Ahmed, p. 1920, sergent, mle A. 2251 Alger; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Farhi Mohammed ben Amar, 3 avril 1924, sergent, mle R. M. 3139 Alger; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Nili Tahar, p. 1921, sergent, mle A. 2837 Oran; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Ghedeir-Amar Mansour, p. 1913, maréchal des logis, mle 520 Constantine; 19 ans de services, 3 campagnes.
Boutayeb Abdelkader, p. 1918, maréchal des logis, mle 0822 Constantine; 18 ans de services, 3 campagnes.
Fellous Derradji, 5 mai 1922, sergent, mle 1916 Alger; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.

b) Hommes de troupe.

Zidani Yahia, p. 1918, caporal, mle 127 Oran; 16 ans de services, 11 campagnes.
Abour Said ben Mohamed, p. 1919, caporal-chef, mle L. M. 439 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Ferah Kouider ben Ahmed, 30 juillet 1909, 1re classe, mle 3547 Alger; 20 ans de services, 4 campagnes.
Krim Ahmed, p. 1912, 1re classe, mle 0167 Oran; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bouhni Abderrahmane, 6 mai 1912, caporal-chef, mle L. M. 20 Alger; 20 ans de services, 5 campagnes.
Hamidi Mohamed, 17 décembre 1910, 1re classe, mle 3741 Oran; 20 ans de services, 4 campagnes
Bouzidi Belgacem ben Mohamed, p. 1917, 1re classe, mle 0587 Oran; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bekhaled Benaouda, 2 février 1921, 1re classe, mle 9378 Oran; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Trari Benaissa ben Abdelkader, p. 1920, caporal, mle A. 280 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Salhi Achar, p. 1923, caporal-chef, mle L. M. 14 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Aoudj Ali ben Moussa, 29 janvier 1921, 2e classe, mle A. 1542/41 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Amarni El Bar ben Mahmoud, p. 1922, 2e classe, mle L. M. 661 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Hebdoul Bouzallah, p. 1916, caporal-chef, mle A. 1081/41 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes.
Djiti Belkacem ben Said, 12 janvier 1915, 1re classe, mle P. M. 1111 Alger; 17 ans de services, 7 campagnes.
Maati Sahli Ould Aissa, p. 1916, 2e classe, mle 080/41 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Hadj dit Hadj Larbi Ahmed, 15 juillet 1917, caporal-chef, mle 7599 Oran; 18 ans de services, 6 campagnes.
Quarsenis Mitoud Ben Mohamed, p. 1923, caporal, mle A 126 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ghanem Salah Ben Tayeb, p. 1923, caporal-chef, mle A 2167 Alger; 14 ans de services, 8 camagnes. Cité.
Benyakoub Abdelkader, p. 1911, caporal-chef, mle 4417 Oran; 15 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Zenidi Abdelkader, p. 1919, 1re classe, mle L. M. 551 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hamouche Mohamed Ben Herizi, p. 1920, caporal, mle A 2017/42 Alger; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Bentoumi Naceur Ben Ammar, 7 septembre 1920, caporal, mle A 1715/41 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
S. N. P. Moktar Ben Bouhali, p. 1918, caporal, mle A. 173/41 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
S. N. P. Mohamed Ben Ahmed, p. 1913, caporal-chef, mle 0388 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Idreg Ahmed Ben Abdelkader, p. 1920, 1re classe, mle LM. 513 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Nadir Ben Mahbous, 8 août 1918, caporal, mle LM. 613 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bouzidi Ménouer, 1er octobre 1918, caporal-chef, mle A. 1926/41 Oran; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Rezig Abed Ben Djillali, 30 mai 1916, caporal-chef, mle 2188 Oran; 15 ans de services, 7 campagnes.
Derias Mebrouk Ben Tayeb, 4 avril 1920, 1re classe, mle LM. 200 Alger; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boutayeb Abdelkader, p. 1918, 1re classe, mle 1825 Constantine; 18 ans de services, 3 campagnes.

Arme blindée et cavalerie.

1° *Militaires servant sous statut général.*

Hommes de troupe.

Mekkaoui Benlahouel Ben Belgacem Ben Abdallah, p. 1920, brigadier, mle L. M. 355 Alger; 18 ans de services, 7 campagnes.
Bendafi Ben Kaddour, p. 1921, 1re classe, mle 0478 Oran; 17 ans de services, 6 campagnes.

2° *Militaire servant sous statut spécial.*

Homme de troupe marocain.

Miloudi Ben Rahal, p. 1911, brigadier, mle 2062/38 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Artillerie.

Militaire servant sous statut général.

Homme de troupe.

Larbi Ahmed, 27 janvier 1911, brigadier-chef, mle A 362 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Train.

1° *Militaires servant sous statut général.*

Hommes de troupe.

Bourahla Ben Harrat, 23 novembre 1916, brigadier-chef, mle 01677 Oran; 19 ans de services, 4 campagnes.
Boutouta Mohamed, 1er juin 1915, brigadier-chef, mle 1618 Oran; 17 ans de services, 6 campagnes.
S. N. P. Bachir Ben Ahmed, 16 décembre 1920, 1re classe, mle R. M. 3639 Alger; 15 ans de services, 3 campagnes.

2° *Militaire servant sous statut spécial.*

Sous-officier marocain.

Bouchaid Ben Fatmi, p. 1920, maréchal des logis, mle B. 2150/39 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Génie.

Militaires servant sous statut général.

Hommes de troupe.

Ghellal Benamar Ben Mohamed, 16 février 1920, caporal-chef, mle A 65 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Barkat Kaddour Ben Mohammed, p. 1920, caporal, mle A. 3619/42 Alger; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Matériel.

Militaire servant sous statut général.

Homme de troupe.

Morabet Ahmed Ben Mohammed, 15 janvier 1915, brigadier-chef, mle LM. 155 Constantine; 15 ans de services, 7 campagnes.

Par décret du 7 août 1957, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, et du secrétaire d'Etat aux forces armées (terre), vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 25 juillet 1957, portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée au titre de l'armée active aux militaires désignés ci-après :

(Pour prendre rang du 30 juin 1957.)

ARMEE DE TERRE

I. — *MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE*

A. — TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

Sous-officiers.

Vache (Henri-Aimé), 6 mai 1912, adjudant-chef; 20 ans de services, 14 campagnes.

Paris (Marcel-Paul), 29 janvier 1913, adjudant; 23 ans de services et majoration, 9 campagnes.

Genatio (Pierre-Gabriel), 27 mai 1916, adjudant; 24 ans de services et majorations, 12 campagnes.

Poirier (Marius-Georges-Joseph-Fernand), 26 mai 1924, adjudant; 24 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.

Buchet (Hubert-Désiré-Emile,) 15 novembre 1920, adjudant-chef; 30 ans de services et majorations, 3 campagnes.

Mebrek Ali, 1er août 1918, sergent-chef; 22 ans de services, 9 campagnes.

Delente (Charles), 15 mars 1921, sergent-chef; 18 ans de services, 14 campagnes. Blessé et cité.

Sauvage (Pierre), 9 février 1913, sergent-major; 20 ans de services, 12 campagnes.

Charpentier (Serge-Sébastien), 12 février 1921, sergent-chef; 19 ans de services, 14 campagnes.

Burra (François-Louis-Emile), 22 janvier 1927, sergent-chef; 26 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.

Safraud (Alban-Pierre-André), 15 janvier 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.

Tournet (Louis-Victor), 31 mai 1927, adjudant; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.

Pisanu (Jean), 27 février 1920, adjudant; 26 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.

Akremi Salah ben Belkacem, p. 1915, sergent; 20 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Drillon (Aimé-Ismaël-Roger), 14 décembre 1915, sergent-major; 20 ans de services, 11 campagnes.

Olivier (Charles), 22 juin 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Bourquin (Jacques-Henri), 20 juillet 1918, adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes.

Comte (Albert), 17 octobre 191, sergent-chef; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Caillaud (Pierre-Robert), 29 juin 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 14 campagnes.

Masson (André-Léon-Emile), 27 mai 1925, sergent-chef; 24 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé et cité.

Prudor (Romain-Constant-Paul), 25 avril 1911, adjudant-chef; 25 ans de services, 5 campagnes.

Garnes (Georges), 13 décembre 1914, adjudant-chef; 21 ans de services, 9 campagnes.

Royer (André-Charles-Louis), 24 mars 1914, adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.

Bonneville (Jean-Elie-Louis-François), 25 mars 1920, adjudant; 20 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé et cité.

Chidekh Messaoud, p. 1918, sergent; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Waeles (Jean-Henri-Léon), 14 novembre 1921, adjudant; 22 ans de services et majorations, 8 campagnes.

Leclerc (Paul-Jacques), 13 juillet 1918, adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Peslier (René-Jean-Louis), 15 juillet 1921, sergent; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Benallou Bendehiba, 7 novembre 1919, sergent; 18 ans de services, 12 campagnes.

Pomian (Maxime-Joseph), 4 avril 1918, sergent-chef; 23 ans de services et majorations, 6 campagnes.

Chartier (Georges-Marcel), 10 mars 1918, sergent, 18 ans de services, 11 campagnes.

Prevot (Jean-Louis-Adrien), 14 octobre 1917, sergent; 20 ans de services 10 campagnes. Cité.

Allain (Maurice-Marie), 7 mai 1915, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.

Girault (Joseph-Antoine-Marie), 17 janvier 1922, sergent-chef; 17 ans de services, 13 campagnes.

Ancla (Marcel-René), 6 janvier 1919, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.

Magoules (Emile-Jean), 4 avril 1909, sergent-major; 19 ans de services, 10 campagnes.

Lavaud (André-Clément), 27 mai 1923, adjudant; 21 ans de services et majorations, 8 campagnes.

Rasting (Roger-Emile), 17 octobre 1924, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.

Candel (Manuel), 27 avril 1912, adjudant; 22 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Pallon (Henri-Julien), 15 septembre 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.

Robert (Jean-Louis), 20 mai 1922, sergent; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Palard (André), 25 août 1921, adjudant; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Chaminade (Charles), 31 octobre 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes

Merabet Boudjema, 31 janvier 1917, sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

Petit (Jean-André), 23 juillet 1915, sergent-major; 19 ans de services, 10 campagnes.

Carabin (René), 29 septembre 1918, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes.

Ronda (Antoine), 10 mars 1920, adjudant; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Bentata Baghdadi, p. 1918, sergent-chef; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Marie (Albert-Eugène-Daniel) 3 mars 1922, sergent-chef; 23 ans de services et majorations, 8 campagnes.

Baviere (Georges-Louis), 1er avril 1915, sergent; 19 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Leduc (Rémy-Emile), 24 mai 1914, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes Cité

Menweg (Charles-Eugène), 9 décembre 1914, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.

Keiniger (Alexandre-Louis), 22 mars 1915, sergent-chef; 21 ans de services, 8 campagnes.

Gaillard (Louis), 16 février 1918, sergent-chef; 23 ans de services et majorations, 6 campagnes.

Djarou el Hadj, p. 1920, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.

Migon (André), 19 février 1924, adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes.

Dehmas Said, 10 septembre 1917, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.

Daviet (Charles-Maurice), 6 février 1915, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.

Thouement (Jean), 22 décembre 1918, sergent; 15 de services, 14 campagnes.

Neyraud (Robert-Francisque-Julien), 6 janvier 1924, adjudant; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Martin (Aimé-Antoine-Valentin), 16 mai 1920, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.

Fournier (Roger-Maurice), 5 juin 1924, adjudant; 16 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.

Caffin (Octave), 8 novembre 1915, adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Diringer (Auguste-Louis), 1er janvier 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Muller (Charles-Albert), 11 février 1919, sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes.

Augereau (Roger-Louis), 29 janvier 1919, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Milleliri (Paul-Marie), 1er août 1920, sergent-chef 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Poinot (Gaston-Clovis-Louis), 7 octobre 1919, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.

Dietrich (Raymond-Victor-Albert), 15 mars 1915; sergent-major; 20 ans de services, 7 campagnes.

Sivera (Jules), 24 mai 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.

Pointu (Roger-Camille-Eugène), 9 février 1918, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Tagrerout Mohammed, 3 février 1918, sergent; 20 ans de services, 7 campagnes.

Voiry (Raymond-Henri), 25 janvier 1923, adjudant; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Plantade (Serge-Paul-Henri), 24 décembre 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

Ascheri (Robert-Auguste), 8 mars 1919, adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.

Fructus (René-Henri), 15 juillet 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Taouinart Abdelkader, p. 1913, sergent; 20 ans de services, 7 campagnes.
Maury (Jean-Gabriel), 17 novembre 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guigon (Robert), 24 août 1922, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Caraty (Jean-Emile-Jules), 15 février 1913, sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes
Portelli (Jean-Michel), 1er novembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes.
Theodon (Jean-Albert), 4 août 1922, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Reichman (David), 31 octobre 1914, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité
Bertrand (Lucien), 21 avril 1921, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes Cité.
Sapin (Michel-Eugène), 13 juillet 1913, sergent-major; 22 ans de services, 6 campagnes.
Burquier (Camille), 29 juillet 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Cathalogne (André), 28 octobre 1913, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Boudjemil Slimane ben Said, 27 décembre 1918, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guiter (Maurice), 6 mai 1923, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Marchal (René-Paul), 29 novembre 1914, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jacques (René-Marcel), 28 avril 1915, sergent-major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Evrard (Noël), 11 octobre 1924, adjudant; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Monnier (Henri), 15 novembre 1917, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.
Thomas (Joseph-Pierre), 8 avril 1917, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lebouc (Maurice), 2 septembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes Blessé et cité.
Mennesson (Jean-Joseph), 19 juillet 1918, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Mounier (Louis-Joseph), 8 novembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Delieutraz (Georges), 27 juin 1920, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations. 11 campagnes.
Lejeune (Etienne), 7 décembre 1923, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Portet (Albert), 30 octobre 1921, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Muyard de Martignat (Robert), 5 avril 1913, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Nair Mohamed, p. 1917, sergent; 21 ans de services, 4 campagnes.
Jullien (Eugène-Alfred-François), 6 janvier 1923, adjudant-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Antonini (Louis-Charles), 25 avril 1921, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pastor (Adrien-Louis), 14 juillet 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kaouah Mohamed ben Aïssa, 14 septembre 1918, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Vandermeiren (Camille-Hector), 12 novembre 1911, sergent-chef; 19 ans de services; 8 campagnes.
Larrieu (Morange), 12 décembre 1914, adjudant-chef; 22 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Deschamps (Marie-Gustave-Armand), 22 février 1920, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Kerroum A. E. K., p. 1911, sergent; 20 ans de services, 7 campagnes.
Bernabeu (Albert), 23 février 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Petra (Roger-Gaston-Henri), 8 février 1912, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.
Sans (René-Jean-Louis), 30 juin 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Dufrasne (Louis), 6 avril 1914, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Court (Louis-Georges), 30 octobre 1919, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Passavy (André), 21 février 1923, sergent-major; 16 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Berthet (Pierre), 7 août 1914, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Copin (Roger), 5 novembre 1914, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Proudhom (Marcel-Jean-Marie), 6 mars 1923, adjudant; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Augris (Hubert-Louis-Marcel), 2 juin 1923, sergent-major; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Wilhelm (Armand-Louis), 10 septembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
S. N. P. Mohammed, dit Okacha, 22 août 1910, sergent; 10 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Gonzalez (Marcel-Victor-Marius), 31 juillet 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Vignes (Ferdinand-Louis-François), 15 février 1923, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Peronne (Henri-Eugène), 14 février 1925, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité
Wilhelm (Edouard), 15 janvier 1912, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Smaïl Bagdad ben Mohamed, 3 mars 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lambert (Aimé-Alexandre), 18 mai 1916, sergent; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gengembre (Lucien-Emile-Joseph), 17 mai 1922, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Giraud (Jean), 22 janvier 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Diavorini (Louis), 14 novembre 1919, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Janot (René-Louis), 26 septembre 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Nagel (Emile-Paul), 8 septembre 1918, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Dealessandri (Sylvio-Mario), 21 septembre 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Pesenti (Gaston-Edmond), 10 février 1920, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Huet (Pierre-Joseph-Mathurin), 1er décembre 1918, sergent-chef; 19 ans de services. 8 campagnes.
Florange (Jean-Jacques), 15 février 1915, sergent-chef; 19 ans de services. 8 campagnes. Cité.
Venturini (Antoine), 17 juin 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Durand (Antoine-Louis), 9 septembre 1918, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Loubiou (Vincent-Amédée), 26 juin 1924, adjudant; 20 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé et cité.
Dault (Pierre), 28 novembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Caruso (Raoul), 22 juillet 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Lecront (Camille-Joseph), 16 février 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Rat (Marcel-Gaston-Paul), 3 février 1923, adjudant; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Gaut (René-Christian), 27 septembre 1918, sergent; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bauer (Georges), 3 août 1915, sergent-major; 20 ans de services, 6 campagnes.
Royez (Henri-Victor), 3 mars 1923, sergent-chef; 15 ans de services; 12 campagnes.
Petit (Emile), 22 avril 1922, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guey (Marcel-Louis), 4 juin 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Boudon (Léon-Auguste), 8 août 1918, adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Brand (Raymond-François), 15 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Hanichet Kouider, en 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Moussu (Raymond), 18 janvier 1916, sergent-major; 20 ans de services, 7 campagnes.
Beyney (Henri), 15 mars 1920, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Belus (Jean), 24 février 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Gonzalvez (Jules), 4 janvier 1919, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Reible (Marcel-René), 28 décembre 1916, sergent-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Bonneau (Jacques-René), 11 septembre 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Marcand (René-Henri), 17 juin 1923, adjudant; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Lefevre (Léon-Joseph-Désiré), 29 mars 1919, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bilger (René-Marcel), 26 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fettah Mohamed ben Habib, 12 août 1924, sergent; 15 ans de services; 9 campagnes. Blessé.
Michel (Guy-Serge), 30 août 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Merdji Abdellah, 25 novembre 1919, sergent; 16 ans de services. 8 campagnes. Blessé et cité.

Alminana (Julien-Joseph), 26 janvier 1913, sergent-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Herbulot (Robert-Louis), 5 décembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Berens (Jean-Robert), 22 juin 1917, sergent-major; 22 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Martial (Jean), 21 juin 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Papaïs (Guy-Philippe-Louis), 11 juin 1925, adjudant; 14 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité
Lebrun (Henri-Pierre), 28 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Nowak (Henri), 19 mai 1925, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Montillet (Jean), 11 avril 1926, maréchal des logis major; 12 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Perin (Georges-Charles), 16 février 1920, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité
Ahmed Raïs ben Amar, 15 décembre 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ben Brahim Abdelkader, 15 février 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Chérif Djeloul ben Mohamed, en 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Khacha Barafor ould Betoufa, 24 juillet 1912, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Robin (André), 4 juin 1912, sergent-major; 19 ans de services, 7 campagnes.
Despicht (Edouard-Rémi-André), 25 janvier 1917, sergent-major; 20 ans de services, 6 campagnes.
Famechon (Gilbert), 7 septembre 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chaïb Tayed ben Abdeslam, 20 juillet 1919, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bigeat (Léon), 27 septembre 1919, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Dexant (Yves-Marcel), 2 avril 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Cirino (Félix-Gabriel), 27 janvier 1922, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Francois (Ernest-Robert-René-Emile), 28 mars 1917, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Bouscarle (Jules-Louis), 25 novembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Cholet (Francis-Jean-Pierre-Joseph), 29 mai 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Pinault (André-Paul-Lucien), 9 avril 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cobut (Jean-Alexandre), 17 novembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Moussaoui Boudjema ben Mohammed, 1er juin 1921, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Giacobucci (Ange-Jean), 21 juillet 1907, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mary (Jean-Baptiste), 4 février 1923, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes: Cité.
Benslama Tayeb, 19 janvier 1917, sergent; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Tozzi (Jean-Baptiste), 24 juin 1923 sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Pichon (Jean-Denis), 31 octobre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Simonin (Louis-André), 28 avril 1913, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Rummelhart (Louis-Léon), 22 août 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Gaspard (Charles-Joseph-Adolphe), 20 décembre 1914, adjudant-chef; 21 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Cazeaux (Eloi-Maurice), 1er décembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Meyer (Martin-Edmond), 3 avril 1923, adjudant; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité
Melchor (Vincent), 16 juillet 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hild (Michel), 11 septembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services 9 campagnes. Cité.
Mermillon (André), 9 janvier 1922, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Pellizzoni (Pierre-Raymond), 3 juin 1923, adjudant; 16 ans de services et majorations. 9 campagnes.
Dellea (Gérard-Guy), 5 octobre 1920, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Grasse (Marie-Alphonse), 16 août 1919, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Roignan (Jean-Louis), 20 mai 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Facquer (Georges), 24 février 1924, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Moreau (James-Marcel-Henri), 8 juillet 1924, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Freudenreich (Paul-Pierre-Jacques), 19 juillet 1920, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Fontana (Jean), 20 décembre 1921, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Grelley (Roger), 24 novembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Touzet (Raymond), 22 février 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mejean (Jean-André), 24 juin 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Verlongeren (Jean-Roger-André), 5 août 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Del Bianco (Egidio), 26 juillet 1915, sergent-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Ould Aoudia Younés ben Ibrahim, p. 1908, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Le Foll (Roger-Louis), 3 novembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Chorro (Antoine-Raymond), 21 août 1922, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Duthy (Léon-Joseph), 3 mars 1920, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Thomassin (Gérard-Georges), 6 mai 1923, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Damoiseau (Yves-Henri-Léon), 27 octobre 1921, adjudant; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Michot (Jean-Pierre), 14 mars 1923, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Andreux (André-Emile-Eugène), 18 décembre 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Garnier (René-André), 4 janvier 1917, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Millan (Ernest), 5 novembre 1921, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brayard (Joseph-Louis), 6 juillet 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bedane (Charles-Louis-Auguste), 22 avril 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Cornille (Robert-André-Jean), 17 décembre 1923, adjudant-chef; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Lamboley (Maurice-Antoine-Olympe), 9 avril 1923, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Biehlmann (Pierre), 25 avril 1924, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Roger (Georges-Jean-André), 16 mars 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Riboni (Marcel-Robert), 17 juillet 1916, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Benoit (Pierre-Aimé), 26 février 1922, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes.
Barreteau (Emile-Léondre-Philbert), 23 juillet 1916, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Millot (André-Ernest-Maurice), 25 juin 1922, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Morillon (René-Jean), 3 mars 1921, sergent-major; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Pitoulard (Robert-Francis-Eugène), 26 juillet 1924, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Alnay (Georges-Louis), 20 février 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Pietri (Ange), 9 octobre 1924, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mantel (Gaston-Fleury-Emile), 20 juin 1919, sergent; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Vialle (Lucien), 13 février 1923, sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Majour (Auguste-Aimé-Cléry), 18 avril 1923, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Vallois (Maurice-Albert-Ernest), 7 février 1924, sergent-major, 14 ans de services, 11 campagnes.
Lièvre (René-Jean), 9 juillet 1924, maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Retornaz (Claude-François-Roger), 13 mai 1925, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Pages (Marc-Henri), 25 avril 1925, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
S. N. P. Ahmed ben Hadj Abderrahmane, p. 1917, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes.
Apourceaux (Maurice-Lucien), 11 août 1924, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bekhouche Ammar ben Lakkdar, p. 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Le Fustec (Jean), 2 avril 1919, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mizab Ahmed, p. 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

De La Rossat (Pierre), 4 février 1924, sergent-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Gabayet (Jules-Victor-Joseph), 21 juin 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé et cité.

Essahli (René dit Moussa), 4 mai 1923, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Velu (Gustave-André), 18 février 1922, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.

Lacour (Raymond), 11 octobre 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.

Depracter (Achille-Jules), 14 octobre 1918, adjudant, 17 ans de services, 7 campagnes.

Bourassin (Henri-Edouard-Frédéric), 23 juillet 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

Daniel (Stanislas), 30 septembre 1914, sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.

Schatz (Paul-Georges), 16 janvier 1915, sergent-chef; 19 ans de services, 4 campagnes.

Amiel (Jean-Henry), 29 octobre 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Benlati Ahmed, en 1917, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Gauthier (Charles-Ernest-Pierre), 14 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Hennequin (Léon-Jean-Baptiste), 13 novembre 1922, adjudant-chef; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé.

Zarrouki Zerroug, 10 juin 1919, sergent; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Cour (Joseph-Auguste), 15 décembre 1923, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Martinez (Manuel), 20 avril 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Marcaggi (André), 14 novembre 1924, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Ribaillier (Gilbert-René-Maurice), 27 février 1925, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Peltier (Maurice-Mathurin-Henri), 19 octobre 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

Maestracci (Jean-Baptiste), 6 octobre 1924, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Escalier (Ange-Pierre), 26 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Scire (Sébastien), 23 février 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Guellil Moussa, p. 1925, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Bache (Louis-Jean), 11 mai 1922, sergent-major; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.

Henrot (Charles-Appolon), 15 septembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Barq (Fernand-Louis-Marius), 11 avril 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Escache (René-Marcel), 29 juillet 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Munsch (Eugène), 29 avril 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.

Clerc (Jean-Alain-Auguste), 23 juillet 1916, adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.

Lantheaume (Edgar-Yves-Marie), 24 mars 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.

Alicot (Marcel), 27 mai 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.

Himeur Belkacem, 22 avril 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Maoudj (Etienne), 21 avril 1919, sergent-major, 14 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Delmas (Jacques-Alphonse-René), 7 mars 1925, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Capy (Guy-Marcel-Henri), 18 août 1924, sergent-major, 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Franco (Guiseppe), 19 décembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Clavel (Fernand-Gabriel), 10 mai 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Joffre (Jacques-Aurélien-Camille), 25 mars 1928, sergent-major; 17 ans de services et majorations, 5 campagnes. Blessé et cité.

Bailleul (Henri-Achille), 24 décembre 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Dupouy (Pierre-Cyprien), 9 mars 1924, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Merzoug ould Ahmed, 17 octobre 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Varambon (Roger-Jean-Marie), 4 juillet 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.

Pfiffer (Robert-Jules-Alphonse), 17 mai 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Boukerkour Ferhat ben Hamed, 15 février 1925, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Kluque (Maurice-Georges), 23 septembre 1922, sergent-major; 17 ans de services, 7 campagnes.

Dominici (Dominique), 29 novembre 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.

Boukerma Mohamed, 16 novembre 1923, adjudant, 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Trieau (Robert-Elie-Félicien), 23 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Andrault (Raoul-Raymond), 22 décembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Fialon (Raymond-Joseph), 21 novembre 1913, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.

Fittoussi (Robert-Sylvain), 7 juillet 1922, sergent-major; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes.

Reynaud (René-Marcel), 31 octobre 1923, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Marchand (Jean-Marie-Pierre), 25 octobre 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Germanaz (Marcel-Jean-Jules), 9 août 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Brau (André-Jean), 6 janvier 1923, adjudant; 14 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Leclerc (Pierre-François-Edouard), 18 juillet 1920, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.

Pastourel (Marcel-Lucien), 7 février 1915, sergent-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

Nivelle (Henri-Philippe), 27 juin 1920, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.

Bar (André), 12 janvier 1923, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Petit (René-André), 16 décembre 1922, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.

Perrin (Marcel), 12 janvier 1920, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.

Layec (Marc-Ernest-Félix), 21 avril 1923, sergent-major; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Berthucat (Michel-Pierre), 21 juillet 1921, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Millot (Pierre), 22 août 1920, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Billard (Paul-Jean), 27 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Florantin (Georges-Eugène-Bruno), 29 février 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.

Le Falher (Joseph-Eugène), 7 février 1925, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Galloy (Jean-Noël), 1er octobre 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Morice (Pierre-Marie), 13 septembre 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Kerrouche Ali, 6 décembre 1922, sergent; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.

Fournier (Henri), 15 avril 1924, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Zerouali Belkhir, p. 1921, sergent; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Papelard (Lucien), 23 octobre 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Burtin (Roger-Marcel), 27 novembre 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes.

Taudou (Fernand-Roger-Constant), 27 novembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Zammit (Antoine), 4 mars 1925, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Ouahab Mohamed, 15 février 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Sibiril (Roger-Emile), 10 août 1922, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Sicard (Edouard), 31 janvier 1923, adjudant; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Nenning (Henri-Jules), 28 août 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Mathieu (Joseph-Eugène), 28 avril 1926, adjudant; 12 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Rassemusse (Jean-Louis), 20 avril 1922, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Jeandet (Joseph Auguste), 26 janvier 1924, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Petit (Emile-Roger), 25 février 1924, adjudant; 17 ans de services et Majorations; 7 campagnes.

Aubrun (Claude-Robert-Jean-Marie), 9 septembre, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé et cité.

Hommes de troupe.

Belfadel Mohammed, 22 décembre 1914, 1re classe, mle A. 939 Alger; 20 ans de services, 13 campagnes.
Derraze Mohammed ben Mohammed, présumé 1914, caporal, mle R. M. 3273/34 Alger; 20 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité
Bougrine Bouzid ben Chora, présumé 1918, 1re classe, mle R. M. 3306 Alger; 19 ans de services, 13 campagnes.
Yamani Abdallah ben Hadj, présumé 1914, caporal-chef, mle 0746 Oran; 23 ans de services, 7 campagnes.
Legros (Georges-Camille), 16 janvier 1914, caporal-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Cherkkal el Hadj, présumé 1913, 1re classe, mle L. M. 462 Alger; 20 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
S N P. Lahcène Ahmed, 11 février 1913, caporal, mle 031 Oran; 20 ans de services, 11 campagnes.
Cavatorta (Georges), 15 janvier 1920, caporal; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Oudadi Ahmed, présumé 1915, 1re classe, mle 2495 Alger; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lamouda Ahmed, 23 juillet 1914, 1re classe, mle R. M. 3271 Alger; 20 ans de services, 9 campagnes.
Bentahar Madani, présumé 1917, 1re classe, mle 01871 Oran; 20 ans de services, 11 campagnes.
Brundu (Jean-Antoine), 4 avril 1918, caporal; 18 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Aneza-Hafsa Mohammed, 17 octobre 1916, 1re classe, mle 2211 Alger; 19 ans de services, 10 campagnes.
Younes Achour, présumé 1916, 2e classe, mle L. M. 2365 Constantine; 19 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Saidi Boulerbah ben Ahmed, présumé 1917, 2e classe, mle L. M. 1947 Alger; 18 ans de services, 11 campagnes .Blessé
Marouf Ahmed, 21 février 1910, 2e classe, mle R. M. 572 Alger; 20 ans de services, 9 campagnes.
Nasri Abdelkader, 15 mars 1916, caporal-chef, mle 011 Oran; 19 ans de services, 11 campagnes.
Tamghadelet ben Youcef, 2 novembre 1913, 1re classe, mle L. M. 188 Alger; 20 ans de services, 9 campagnes.
Rabbat Smaïl, 20 janvier 1915, caporal, mle A. 934 Alger; 20 ans de services, 8 campagnes.
Boukhelf M'Ahmed, 19 décembre 1909, caporal-chef, mle 3514 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Aoulmeur Ahmed ben Mohammed, 20 avril 1911, caporal, mle L. M. 314 Alger; 20 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Mimoun O'Didouh, présumé 1915, caporal-chef, mle 328 Oran; 20 ans de services, 9 campagnes.
Bendoumia Bellahouel, en 1911, 1re classe, mle 0222 Oran; 20 ans de services, 8 campagnes Cité.
M'Saif Ghamallah, présumé 1917, caporal-chef, mle 0145 Oran; 19 ans de services, 9 campagnes.
S. N. P. Mohammed, en 1913, 1re classe, mle 3331 Alger; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Segueni Larbi, en 1916, 1re classe, mle L. M. 283 Constantine; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Bouadji Abderrahmane, 29 mai 1912, 1re classe, mle A. 319 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bendrer Larbi, 9 juin 1913, caporal-chef, mle 0427 Oran; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cradi Benyoucef, 13 février 1916, caporal, mle L. M. 1434 Constantine; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mechta M'Hamed, 30 juillet 1915, caporal, mle 2486 Alger; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bounoua Kaddour, 31 mars 1912, caporal-chef, mle R. M. 3378 Alger; 19 ans de services, 7 campagnes.
Absi Aïssa ben Kouider, 15 décembre 1913, 1re classe, mle 3338 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bensedikh Baghdad, 15 février 1914, caporal, mle 1969 Oran; 19 ans de services, 9 campagnes.
Ziani ben Ali ben Mohammed, présumé 1917, caporal, mle 0883 Oran; 20 ans de services, 8 campagnes.
Meltar Berrabah ben Ahmed, en 1920, caporal-chef, Mle 1401 Oran; 18 ans de services, 10 campagnes.
Hamadi Larbi ben Mohamed, 16 septembre 1914, caporal-chef, Mle 01330 Oran; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gammour Djilali ben Benmoussa, p. 1922, caporal-chef, Mle 3181 Alger; 16 ans de services, 11 campagnes.
Sekhairia Ammar, en 1914, 1re classe, Mle 307 Constantine; 19 ans de services, 9 campagnes.
Salhi Saad, en 1916, 1re classe, Mle 883 Alger; 20 ans de services, 7 campagnes.
Brugière (Lucien), 2 janvier 1921, caporal; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Zenati Mohammed, 10 janvier 1915, 2e classe, Mle 337 Alger; 20 ans de services, 8 campagnes.
S. N. P. Derradji ben Benharzallah, p. 1918, 2e classe, Mle L. M. 207 Alger; 18 ans de services, 10 campagnes.
Kaoui Benabdallah, p. 1919, caporal, Mle 0177 Oran; 20 ans de services, 6 campagnes.
Benhoura Mohamed ben Belabbès, p. 1921, caporal-chef, Mle 3115 L. M. Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Bouhenni Belgacem, 7 janvier 1913, caporal, Mle 3500 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes.
Collay (Marius), 16 janvier 1913, caporal-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
S. N. P. Ahmed ben Cheikh, p. 1920, 1re classe, Mle 0287 Oran; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Souane Benamar, en 1911, 1re classe, Mle 0797 Oran; 20 ans de services, 8 campagnes.
Khelladi Boumédiène, 31 janvier 1911, 2e classe, Mle L. M. 0647 Oran; 20 ans de services, 8 campagnes.
Ouadah Mohammed ben Amar, 26 avril 1917, 1re classe, Mle L. M. 1132 Alger; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tayebi Ali ben Mohamed, 24 août 1918, caporal, Mle R. M. 2285 Alger; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Gueroune Attalah ben Ali, p. 1925, caporal, Mle A. 3632 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Mure (Aimé-Marcel), 11 octobre 1920, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Oukouchik Braham, 14 janvier 1910, caporal-chef, Mle 383 Alger; 20 ans de services, 5 campagns.
Kaddour ben Djillali, p. 1911, 1re classe, Mle 0828 Oran; 20 ans de services, 6 campagnes.
Djouadi Mébarek, p. 1919, 2e classe, Mle L. M. 1216 Constantine; 18 ans de services, 9 campagnes.
Boualem Kaddour, 1er octobre 1911, caporal-chef, Mle 092 Oran; 19 ans de services, 7 campagnes.
Boughalem Ahmed, 4 septembre 1918, caporal, Mle 2279 Alger; 20 ans de service s, 7 campagnes.
S. N. P. Ahmed ben Aïssa, p. 1915, caporal-chef, Mle 2515 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes.
Benguella Charef ben Bendehiba, p. 1923, 1re classe, Mle A. 1516/11 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mahdjoub Saïd ben Moussa, p. 1919, 1re classe, Mle 245 Constantine; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guillal Mokhtar, p. 1919, caporal-chef, Mle R. M. 2722 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Personnels des musiques militaires.

Gaudron (René-Louis), 19 mars 1920, adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Gully (Paul), 8 septembre 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.

2e Militaires servant a titre étranger

Sous-officiers.

Dermy (Emile), 19 janvier 1914, sergent; 23 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Delaruelle (Léon-Eugène-Claude), 5 février 1908, sergent; 16 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Bocahut (Robert-Lucien), 1er août 1923, sergent-major; 18 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.
Chanel (Paul), 1er avril 1916, sergent-major; 20 ans de services, 9 campagnes.
Hebestreit (Oscar-Gérard-Nicolas), 27 mai 1911, sergent-major; 15 ans de services, 14 campagnes.
Andrei (Ours-Jean), 25 mars 1919, sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Garrido del Rio (Tomas-Cristobal), 10 juillet 1916, sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Novella (Ange-Marie), 19 février 1922, sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Metzger (Robert), 20 avril 1920, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.
Tavoni (Roméo), 2 novembre 1914, adjudant; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé et cité.
Rivollet (Jean-Alexandre), 6 mars 1921, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.
Piewek (Walter), 1er juillet 1914, sergent-major; 15 ans de services, 13 campagnes.
Roux (Lucien), 30 mai 1924, maréchal des logis; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Dominguez (Macario), 25 février 1916, sergent-major; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Leboss (Jean-Hanna), en 1923, sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Saez (José-Jésus), 11 juin 1914, sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Gellaerts (Marcel-Charles), 25 juin. 1911; sergent, 14 ans de services, 13 campagnes.
Achmetoff (Boleslav), 20 novembre 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.

Meier (Gert-Joseph), 24 septembre 1921, sergent-major; 14 ans de services, 13 campagnes.
Lorite (Francisco), 4 décembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Le Saux (Jean-Albert-Camille), 16 juillet 1920, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
David (Pierre-Julien), 27 mars 1919, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Charry (Denys), 13 juin 1917, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rique-Pla (Manuel), 29 janvier 1915, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Petriat (Jean-Marcel), 17 janvier 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Millan (Jean-Antoine), 5 février 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Griffon (Jean-Marcel-André), 14 juin 1918, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bouly (Michel), 16 avril 1921, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Leblanc (Maurice-André-Pierre), 10 avril 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Gabriel (Nandor), 6 mai 1919, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Hahn (Ernest-Simon-Richard), 9 décembre 1906, sergent-major; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Herreros (Jésus), 25 décembre 1918, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Kosut (Rudolf), 7 janvier 1911, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Teyssandier (Louis-François-Julien), 27 octobre 1901, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Le Huede (Yves-Charles-Joseph), 8 juin 1911, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Haidin (Johann), 3 août 1922, adjudant; 11 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gillmann (Marcel-Albert), 10 avril 1918, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
De Saunhac (Louis-Jean-Henri), 2 décembre 1914, adjudant, 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Barre (Joseph), 20 mars 1923, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Cornier (Roger), 8 juin 1922, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mollaret (André-Pierre), 17 novembre 1906, sergent; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Coulon (Pierre-Georges-Christophe), 10 septembre 1927, sergent-chef; 12 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Dubois (Max-Jacques), 6 mai 1912, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Siksik (Lalou), 18 juillet 1927, sergent-chef; 12 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Weigand (Frédéric), 13 avril 1913, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Nattier (Auguste-Alphonse), 20 février 1919, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chevrot (Gilbert-Jean), 21 mai 1923, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Millicevic (Gilbert), 26 septembre 1927, sergent; 11 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Hommes de troupe.

Satet (André-Georges), 22 juin 1917, 1re classe; 18 ans de services, 17 campagnes. Blessé et cité.
Lorentz (Gilbert), 28 décembre 1911, caporal; 21 ans de services, 15 campagnes.
Facon (Fernand-Jules), 18 janvier 1907, caporal-chef; 27 ans de services, 9 campagnes.
Ringleb (Charles), 11 août 1910, caporal; 16 ans de services, 13 campagnes.
Neau (Maurice-Léon), 22 janvier 1916, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Tete (Marcel-Edouard), 27 avril 1916, 1re classe; 19 ans de services, 12 campagnes.
Soriano (Andres), 12 mai 1917, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Esteve (Antonio), 10 mai 1920, 2e classe; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Bonhommeau (René-Pierre-Norbert), 21 février 1919, 1re classe; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Tarlet (Francis-Robert-Charles), 8 septembre 1919, 1re classe; 19 ans de services, 10 campagnes
Mutin (Jean), 22 janvier 1920, 1re classe, 16 ans de services, 13 campagnes.
Saidi (Ahcène), 25 janvier 1919, caporal; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Pellier (Charles-Maurice-Joseph), 29 juillet 1917, brigadier; 16 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Bertolini (Ernest), 10 novembre 1907, 2e classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Blaise (Eugène-Laurent), 5 décembre 1917, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lastelvy (Jaime), 24 décembre 1915, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Carnso (Raphaël), 7 juillet 1922, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Martinez (Louis), 8 juillet 1916, 1re classe; 16 ans de services, 12 campagnes.
Guérin (Daniel), 3 janvier 1919, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Seydoux (Robert-Emile), 15 mars 1914, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Belda-Gil (Miguel), 7 janvier 1916, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Barnouin (René-Emil), 2 janvier 1923, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Nyeki (Louis), 26 octobre 1909, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Prévot (Jean-Camille), 27 novembre 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tarloué (Joseph-Louis), 14 septembre 1912, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Santafe (José), 25 août 1913, légionnaire de 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Seve (Gaston), 14 décembre 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Kanayan (Luther), 30 mai 1909, caporal; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Houssa (Jean-Georges), 28 janvier 1912, 2e classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Delatire (Renée-Eugène-Moïse), 28 février 1910, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Dimier (Jean-Marie-Joseph), 23 mai 1918, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Godefroy (Paul-Louis), 19 décembre 1920, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Munk (Anton), 7 février 1915, caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Chterban (Josef), 8 mars 1901, caporal; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lamischeff (Michel), 29 décembre 1917, 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes.

3° Militaires français musulmans admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957.

Sous-officiers.

Rouabeh Amar, p. 1922, sergent, mle 1659 Constantine; 19 ans de services, 15 campagnes.
Rouabeh Amhammed, en 1917, sergent, mle L. M. 1852 Constantine; 19 ans de services, 14 campagnes.
Abed Mohamed Ben Boulaid, 6 juillet 1920, sergent, mle A. 1612-39 Alger; 18 ans de services, 14 campagnes. Cité.
S. N. P. Ahmed Ben El Khein, en 1922, maréchal des logis chef, mle L. M. 865 Constantine; 16 ans de services, 15 campagnes.
Hallali Hamadi Ben Kaddour, en 1921, maréchal des logis chef, mle L. M. 867 Constantine; 16 ans de services, 15 campagnes.
Azzedine Abdelhahin, p. 1915, maréchal des logis chef, mle A. 2841 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Djellaoui Ag Moussa, en 1921, maréchal des logis, mle L. M. 677 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Medlouy Ag El Khet, p. 1916, maréchal des logis, mle L. M. 786 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Mohamed Ben Lhalla, en 1922, maréchal des logis chef, mle L. M. 882 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Belakhdar Lakhdar, p. 1914, maréchal des logis, mle 0.1098 Oran; 20 ans de services, 10 campagnes.
Aissani Abdellah Ben Messaoud, 12 octobre 1918, sergent, mle A. 2410 Constantine; 17 ans de services, 13 campagnes.
S. N. P. Ali Ben Mohamed El Rhali, en 1912, maréchal des logis chef, mle L. M. 877 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Abdelkader Ben Aïssa, p. 1918, maréchal des logis, mle A 3812 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
Guendouz Lamine Mohamed, p. 1923, maréchal des logis, mle L. M. 368 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Ali Ben Bachir, p. 1921, maréchal des logis, mle L. M. 589 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Kouider Ben Ahmed, p. 1922, maréchal des logis, mle L. M. 588 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Guendouz Mohamed, p. 1917, sergent, mle L. M. 364 Constantine; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Messaoud, p. 1922, maréchal des logis, mle A. 2247 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.

Nedjimi Boubakœur ben Laïd, p. 1923, sergent-chef, mle A. 2802-42 Alger; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Abibab Mohamed ben Belaïd, 13 septembre 1922, sergent, mle L. M. 715 Alger; 15 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Hamou ben Abdelkader, p. 1922, maréchal des logis, mle A. 3293 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes.
Senhadri Hadri ben Benamar, 3 février 1923, sergent-chef, mle A. 2041 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
S. N. P. Mostefa ben Amar, p. 1924, sergent, mle A. 1400 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Abdi Abdelkader ben Aïssa ben Abdi, p. 1923, sergent-chef, mle L. M. 2032 Alger; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Boulahsa Brahim, 12 février 1921, sergent, mle 3200 Constantine; 14 ans de services, 12 campganes.
Haddad Ali ben Rabah, 14 janvier 1924, sergent-chef, mle 2054 Constantine; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djilali Kaddour ben Larbi, p. 1924, sergent, mle 01074 Oran; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Yaïoui Mohamed ben Belkacem, p. 1920, sergent, mle 162 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Fertas Benyoucef ben Mokhtar, p. 1922, sergent, mle L. M. 426/43 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Semghoune Mohamed, p. 1923, sergent-chef, mle L. M. 1273/43 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Saadi Mohamed, p. 1921, sergent, mle L. M. 2400 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Beghdaoui Abdelkader, 19 avril 1923, sergent, mle L. M. 2083 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Messelmi Mostefa ben Ali, p. 1916, sergent, mle A. 184/41 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bensaha Hamida, p. 1920, sergent-chef, mle R. M. 2618 Alger; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mezhoud Abdallah, 29 décembre 1924, sergent-chef, mle A 189 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Fidjeli Abdelkader, p. 1924, sergent, mle L. M. 33 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Khelfi Amar, p. 1922, sergent, mle L. M. 308/3 Constantine; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Maten Benrabah ben Kaddour, p. 1924, sergent, mle L. M. 1177 Alger; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Abid Djillali ben Adda, 15 octobre 1924, sergent, mle A. 5373 Oran; 14 ans de services, 11 campagnes.
Belaïd Mostefa ben Belgacem, en 1921, sergent, mle A. 2401/41 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Assouane Salah ben Saïd, p. 1924, sergent, mle 371 L. M. Constantine; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Benallou Abdelkader, p. 1920, sergent, mle 0914 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ain-Kouir Mohamed ben Larbi, en 1920, sergent, mle A. 2577 Oran; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamdani Moussa, 6 octobre 1922, sergent, mle L. M. 172 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boucherit Benaissa ben Larbi, en 1923, sergent, mle 0507 Oran; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Euldj Lakhdar ben Mohamed, p. 1924, sergent-chef, mle A. 5516 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bel-Habib Mohamed ben Mohamed, 1er février 1923, sergent-chef, mle A. 2175 Oran; 16 ans de services, 9 campagnes.
Djaat Djelloul, en 1921, sergent-chef, mle 0761 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bensbaa Sail ben Belgacem, p. 1921, sergent, mle A. 101 Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Fissah Tayeb, 26 juillet 1923, sergent, mle A. 1391 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Zagaille Mohamed ben Laredj, p. 1921, sergent, mle 0627 Oran; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mordi Mohamed ben Ahmed, 20 janvier 1923, sergent-chef, mle 0212 Oran; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Youcef Miloud, 4 décembre 1923, sergent, mle A. 1629 Constantine; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Daho Abdelkader ben Mokhtar, en 1921, sergent, mle A. 947 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Maref Brahim, 5 juin 1924, sergent, mle A. 1770 Alger; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Gharbi Benaïssa Abderahmane, p. 1923, sergent-chef, mle 1101 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boudjenda Abdelkader ben Bachir, p. 1922, sergent, mle 0333 Oran; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kouacer Ammar, 28 juin 1920, sergent-chef, mle 613 Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Yousfi Tiah, p. 1923, sergent, mle 166 Constantine; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guetarni M'Ahmed, 1er mai 1923, sergent, mle L. M. 101 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Khanous Abdelkader, 31 mai 1922, sergent, mle 5467 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kechainia Lakhmissi ben Amar, 26 février 1920, sergent, mle 122 L. M Constantine; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mimar Ahmed, 24 novembre 1923, sergent-chef, mle 774 Constantine; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mebarek Bouchetta, 28 avril 1926, sergent, mle 2308 Oran; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Khalouche Khaled ben Abdelkader, 28 juillet 1924, sergent, mle A n° 817 Alger; 16 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.
Rougui Mohamed ben Ana, p. 1922, sergent-chef, mle 1941 x 0762 Oran; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Hanichet Kouider ben Belkacem, p. 1924, sergent, mle L. M. 2197 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chaïb Mahomed ould Ahmed, 29 mai 1920, sergent, mle 822 Oran; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Meftahi Mohamed ben Aïssa, 3 octobre 1921, sergent, mle A. 52 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lemnaouar Mohamed Saïd ben Ahmed, en 1920, sergent, male L. M. n° 69 Alger; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.

4° Militaires servant sous statut spécial

SOUS-OFFICIERS

a) Marocains.

Ali ou M'Hamed, p. 1922, moqqadem, mle S/2237/G.; 15 ans de services, 15 campagnes. Blessé et cité.
Ali ben Hamed ben Hamed, p. 1916, sergent-chef, mle A. 6319 (20307) Rabat; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Driss ben Ali ben Boulal, en 1918, sergent-chef, mle B. 3622/39/ x 23269 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohamed, en 1919, sergent, mle A. 3372/40 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rahal ben El Fhatmi, p. 1920, sergent, mle U. 2616 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouazza ben Hamed, p. 1920, adjudant, mle A. 7509/40 Rabat; 17 ans de services, 11 campagnes.
Mohammed ben Driss, p. 1916, sergent, mle A. 1196/38 Rabat; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Setitou, p. 1921, sergent, mle B. 3054/39 x 21089 Rabat; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdesselam ben Mohammed, p. 1920, sergent, mle A. 6140/39 Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Hammida, p. 1920, sergent, mle A. 2750 Rabat; 17 ans de services, 9 campagnes.
Abdesselam ben El Kébir, p. 1920, sergent, mle T. 4336/39 Meknès; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Lahcen, p. 1917, sergent, mle A. 7842/40 Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes.
Allal ben Brahim ben Mohamed, p. 1924, sergent, mle A. 4757/26203 Rabat; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Homad ben Abdallah ben Mekki, p. 1921, sergent, mle A. 698 (21946) Rabat; 14 ans de services, 8 campagne. Blessé et cité.
Mohammed ben Houssaine, en 1919, sergent-chef, mle T. 26428/39 Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ej Jilali ben Ghaouthi ben Ej Jilali, p. 1920, sergent, mle A. 7668/40 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ammar ben M'Faddal, p. 1916, sergent-chef, mle A. 835 Rabat; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
El Rhazi ben Mohammed, p. 1918, sergent, mle U. 1868 Rabat; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Brik ben Ali ben Jilali, p. 1923, sergent, mle A. 5195/43 Rabat; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Mohamed, p. 1914, sergent, mle A. 2508/40 Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Bouchta ben Khammar, p. 1920, sergent, mle B. 5195/43-23691 Rabat; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben L'Hadj Mohamed, p. 1920, sergent, mle 451/46 (25359); 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Hammadi ben Akka, p. 1919, sergent, mle U. 10111/40 Rabat; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hassan ben Boudali ben Ahmed, p. 1922, sergent, mle A. 5064/45 Rabat; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mohannd ben Moha, p. 1924, sergent-chef, mle A. 137/42 (25847) Rabat; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hamou ben Mohamed, p. 1919, sergent, mle 502/33 (8909) Rabat; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Abdesselem ben M'Hamed, p. 1922, sergent, mle A. 1530/42 Rabat; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed ben Salah, p. 1923, sergent, mle A. 189/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamadi ben Ali, p. 1924, sergent, mle 340/46 Rabat; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Amar ben M'Bark, p. 1925, sergent-chef, mle A. 6217/43 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Rouglane Tahar, p. 1914, sergent, mle A. 3677/40 Rabat; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité
Kaddour ben Mohamed, p. 1924, sergent, mle A. 5011/43 Rabat; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Si Mohammed ben Boujmaa ben Adballah, p. 1924, sergent, mle A. 332/42 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Mohammed, p. 1924, sergent, mle A. 9454/43 Rabat; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Abdelkader ben Moha ben Abdelkader, p. 1922, sergent, mle A. 3113 Rabat; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Salah ben El Hadj, p. 1924, sergent, mle A. 1454/43 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Abdelkader ben Mohamed, p. 1919, sergent, mle B. 9731/43 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ben Aïssa ben Thami ben Haddou, p. 1921, sergent, mle A. 901/42 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
M'Hamed ben Mustapha, p. 1920, sergent, mle A. 7207/40 Rabat; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Hassein ou Assou ou Brahim, p. 1922, sergent, mle 3172 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Si El Mekki ben Si Mohamed ben X., p. 1923, sergent, mle A. 1562/42 x 21829 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Amar ben Si Hamou ben Brahim, p. 1924, sergent, mle B. 3840/43 x 21812 Rabat; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Lahcen ben Abdallah ben Ahroum, p. 1922, sergent, mle A. 327-43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kaddour ben Ahmed, p. 1918, sergent, mle 410326/40 Rabat; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mustapha ben Taïeb ben Zianni, p. 1923, sergent, mle B. 6158/43 x 25501 Rabat; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Allal ben Akka ben Mazouz, p. 1923, sergent, mle B. 1940 (25850) Rabat, 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouchaïb ben Ahmed, p. 1922, sergent, mle 614/46 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Lahcen ben El Haddi ben Zeaouane, p. 1925, sergent, mle A. 1940 (23294) Rabat; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
El Mamoun ben Salah ben Thami, p. 1923, sergent, mle A. 2832/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Mouloudi ben Ammara ben El Arbi, p. 1924, sergent, mle A. 1077/42 x 21791 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Hammou, p. 1925, sergent, mle A. 9862/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bihi ben Addi ben Mohamed, p. 1925, sergent, mle B 7261 (23293) Rabat; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Layachi ben Fatmi, p. 1922, sergent, mle 43-95-10057 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Haddi ben Mohamed ben Mahjoub, p. 1925, sergent, Mle A. 8750/43 x 23900 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
El Houssine ben Kaddour, p. 1923, sergent, mle B. 7586/43 Rabat; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Larbi ben Haddou Ouzine p. 1925, sergent-chef, mle B. 1381 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamadi ben Ali ben El Haouari, p. 1921, sergent, mle A. 9106/43 Rabat, 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Si Abdallah ben Si Allal, p. 1925, sergent-chef, mle A. 29/46 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Brahim ben Lahssen ben Embarck, p. 1920, sergent, mle A. 1939/43 Rabat, 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed ben Amar, p. 1922, sergent, mle A 711/42 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Ammar ben Mohammed ben Moussa, p. 1924, sergent, mle A. 532/43 x 21814 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben Bennaceur ben X., p. 1925, sergent, mle B. 5298/43 Rabat; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Abderrahman ben Ahmed, p. 1918, sergent-chef, mle A. 256/40 Rabat; 17 ans de services, 6 campagnes
El Ghazi ben Mohamed ben Mohamed, présumé 1921, sergent-chef, mle A. 6291/43 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Abdallah ben Abbès, présumé 1922, sergent, mle A. 2097/43 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Miloud ben Mohammed ben Mbark, présumé 1921, sergent-chef, mle A. 664/42 x 24528 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ali ben Ahmed ben Bachir, présumé 1920, sergent, mle C. 2388/43 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, présumé 1924, sergent, mle A. 8450/43 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Djillali ben Mohamed, présumé 1925, sergent, mle B. 1176/43 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Lhacen ben Brahim, présumé 1922, sergent, mle A. 5191/43 Rabat; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Aomar ben Mati ben Bouchaïb, présumé 1923, sergent, mle A. 6193/43 Rabat; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Azounked Hassan, en 1924, sergent-chef, mle A. 1145/43 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brahim ben Mohammed, présumé 1925, sergent, mle A. 351/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hamed ben Mohamed ben Hamed, présumé 1923, sergent, mle A. 6965/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Driss ben Mohammed ben Haddia, présumé 1925, sergent, mle A. 6011/43 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hammou ben Salah ou Ahmed, présumé 1925, sergent, mle 3141/47 Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Houcine ben Larbi ben Berkhouci, présumé 1923, sergent-chef, mle A. 9135/43 x 24391. Rabat; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Djillali ben Mohammed, présumé 1922, sergent, mle A. 1783/43 Rabat; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben M'Hamed ben Mohamed, présumé 1925, sergent, mle 3964/47 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Mohamed, présumé 1924, sergent, mle 2832/47 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Bark ben Ahmed ben Nasser, présumé 1925, sergent, mle A. 6070/43 Rabat; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

c) Tunisiens.

Moktar ben Bechir ben Gliss, présumé 1922, sergent, mle 724 L. 42 A. C. A. T.; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Nadji ben Tahar ben Ali ben Salah, présumé 1919, sergent, mle 126/L. 39 A. C. A. T.; 18 ans de services, 8 campagnes
Mokhtar ben Sani ben Ali Sid, présumé 1912, sergent, mle 5351/R. 35 A. C. A. T.; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Amor ben Salah, en 1912, sergent-chef, mle 4058/32 A. C. A. T.; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ali ben Mohamed ben Ali el Madjeri, présumé 1920, sergent, mle 739 L. 38 A. M. T. A. F.; 18 ans de services, 8 campagnes.
Ammar ben Mohamed ben Belgacem ben Abid, 14 mars 1921, sergent-chef, mle 653/L. 41 A. C. A. T.; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bechir ben Abdallah ben Salah, en 1920, sergent-chef, mle 401/L. 41 A. M. T. A. F.; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Taïeb ben Mahmoud Tchami, 25 novembre 1921, sergent, mle A. 7748/39 A. C. A. T.; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Sadok ben Salah, présumé 1920, sergent, mle 819/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hassine ben M'Hamed ben Chehaïeb, présumé 1922, sergent, mle 741/L. 41 Tunis A. C. A. T.; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Mohamed Taïeb ben Abdessalem el Guématti, 18 juillet 1924, sergent-chef, mle 405/L. 42 Tunis; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Smail ben Amor ben Hamouda ben Ahmed, présumé 1921, sergent, mle 1105/L. 42 Tunis A. M. T. A. F.; 15 ans de services, 7 campagnes.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Hommes de troupe.

S. N. P. Kouider ben Chaïb, en 1914, 1re classe, mle L. M. 493 Constantine; 20 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Ahmed ben Hadj Mohamed, en 1914, 2e classe, mle L. M. 1488 Constantine; 19 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Brahim ben Kouider, présumé 1919, 1re classe, mle L. M. 1684 Alger; 19 ans de services, 15 campagnes.
Sioued Ahmed, présumé 1914, 1re classe, mle L. M. 1487 Constantine, 19 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Embarek ben Salah ben Kadour, en 1913, brigadier, mle L. M. 938 Alger; 18 ans de services, 15 campagnes.
Smahi Mohamed ben Ahmed, p. 1917, brigadier, mle L. M. 1668 Constantine; 19 ans de services, 13 campagnes.
S. N. P. Abdelkader ben Ali, p. 1918, brigadier, mle L. M. 369 Constantine; 16 ans de services, 16 campagnes.
Benzair Abdelkader ben Lakhdar ben Boudjema, en 1923, brigadier, mle L. M. 370 Constantine; 16 ans de services, 16 campagnes.
S. N. P. Ahmed ben Brahim, p. 1923, brigadier, mle L. M. 611 Alger, 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Abdenebi ben Lahbib, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 219 Constantine; 16 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Bachir ben Messaoud ben Ali, en 1918, 1re classe, mle L. M. 361 Constantine; 16 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Bouziane, 15 novembre 1922, brigadier-chef, mle 02113 Oran; 16 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Salem ben Mohammed, p. 1920, 2e classe, mle 02109 Oran; 16 ans de services, 15 campagnes.
Bendherouda Hamida, p. 1922, caporal-chef, mle 876 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Boudjema ben Mohamed, en 1916, 1re classe, mle L. M. 779 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Khammadi Ag Tahar, p. 1918, 1re classe, mle L. M. 784 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Hamou ben Abdelkader, p. 1921, 2e classe, mle A. 3203 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Cheikh ben Mohamed, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 915, Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Etaqui ben Abdelkader, p. 916, 2e classe, mle L. M. 782 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Abdelkader ben Cheikh, p. 1922, 2e classe, mle L. M. 774 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Abassi Ahmed ben El Ghali, p. 1911, 2e classe, mle 0630 Oran; 19 ans de services, 11 campagnes.

Bentouila Kaddour ben Ahmed, p. 1912, brigadier, mle 1561 Constantine; 18 ans de services, 12 campagnes.
S. N. P. Tahar ben Mohammed, p. 1922, 1re classe, mle 0. 1255 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Messaoud ben Brahim, p. 1922, 1re classe, mle E. M. 31 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Mansour, p. 1921, brigadier, mle A. 3374 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Amar ben Bahous, p. 1922, brigadier-chef, mle L. M. 27 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Ouis Abdeljebar, en 1916, caporal, mle 5615 Oran; 20 ans de services, 10 campagnes.
Boudouaya Abdelkader ben Boualem, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 18 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mansour ben Abdelkader, p. 1921, 1re classe, mle A. 91 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Ali ben Hamoua, p. 1920, 2e classe, mle L. M. 26 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Brahim ben Kouider, p. 1916, 2e classe, mle L. M. 29 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Bachir ben Brahim, en 1914, brigadier, mle L. M. 579 Constantine; 16 ans de services, 14 campagnes.
Benhedid Djelloul, p. 1918, 1re classe, mle L. M. 51 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Benaichaoui Kouider, p. 1922, 1re classe, mle L. M. 53 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. M'Hamed ben Mabrouk, p. 1924, 1re classe, mle L. M. 54 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Naïmi, p. 1922, 2e classe, mle A. 191 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Ahmed Ould Seïdil, p. 1922, 1re classe, mle A. 3825 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
Menaceri Chaïeb ben Ahmed, en 1917, caporal, mle L. M. 840 Constantine; 14 ans de services, 14 campagnes. Blessé.
Fazah ben Mohamed ben Ahmed, en 1919, brigadier, mle L. M. 705 Constantine; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Chikk ben Mohamed, p. 1921, brigadier-chef, mle 932 Constantine; 17 ans de services, 12 campagnes.
Mustafa Amar ben Tahar, p. 1916, brigadier, mle L. M. 75 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Bourahla ben Bou Saïd, p. 1923, 1re classe, mle L. M. 76 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Saïd ben Bouhaous, p. 1922, 1re classe, mle L. M. 78 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Chérif ben Moulay Mohamed, en 1922, brigadier-chef, mle L. M. 781 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
Regueig Mansour, p. 1921, 2e classe, mle A. 232 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Abdelkader, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 3675 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Bachir ben Kaddour, p. 1916, brigadier-chef, mle A. 2488 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Mohammed ben Mabrouk, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 310 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Hamou ben Amar, p. 1922, 1re classe, mle L. M. 573 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Aïssa Ben Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle A. 1633 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
Telhaoui Mebarek Ben Maamar, p. 1919, brigadier, mle A 2226 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
Khedime Mohammed, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 365 Constantine; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Abdelkader, p. 1922, brigadier-chef, mle A. A. 1635 Oran; 15 ans de services, 15 campagnes.
Khouildi Djilali Ben Ahmed, p. 1921, 1re classe, mle 842 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Amar Ben Mohamed, p. 1922, 2e classe, mle L. M. 574 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Legdoui Ahmed Ben Kaddour, p. 1919, 1re classe, mle A. 3271 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Ayat Chikh Ben Messaoud, p. 1921, 1re classe, mle 342 Constantine; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Hamou Ben Cheikh, p. 1922, brigadier, mle L. M. 593 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Boudjemâa Ben Ali, p. 1922, 1re classe, mle L. M. 595 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
Moulay Ahmed, p. 1922, 1re classe, mle A. 1670 Alger; 15 ans de services, 15 campagnes.
S. N. P. Sliman Ben Bakkache, p. 1921, 1re classe, mle A. 1660 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. El Mahdi Ben Amar, p. 1922, 1re classe, mle A. 1654 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Hakoum Ben Larbi, p. 1922, 1re classe, mle A. 1663 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Hamou Ben Cheikh, p. 1924, 1re classe, mle L. M. 586 Alger; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Kadda Ben Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle L. M. 594 Alger; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Bachir Ben M'Dahan, p. 1924, 1re classe, mle A. 1653 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Dahman, p. 1922, 1re classe, mle A. 1656 Oran; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Mabrouk, p. 1923, 1re classe, mle L. M. 596 Alger; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Ahmed Ben Maâmar, p. 1920, 1re classe, mle A. 1671 Alger; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. M'Hamed Ben Amar, p. 1917, 2e classe, mle L. M. 591 Alger; 15 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Ahmed, p. 1924, 1re classe, mle A. 1697 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Kaddour, p. 1922, 1re classe, mle A. 1696 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
Bouali Ammar, p. 1919, 1re classe, mle L. M. 667 Constantine; 17 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Belkheir, p. 1921, 2e classe, mle A. 2256 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Kouider Ben Ahmed, p. 1918, 2e classe, mle L. M. 761 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Ahmed Ben Mohamed, p. 1918, 2e classe, mle A. 3293 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Amar Ben Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle A. 2252 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Cheikh Ben Ali, p. 1919, 1re classe, mle A. 2248 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Kaddour, p. 1917, 1re classe, mle A. 2257 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
Zita Amar, p. 1918, 1re classe, mle L. M. 760 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Hamida Ben Dahman, p. 1920, 1re classe, mle A. 2735 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Mohamed Ben Abdelbaghi, p. 1924, 1re classe, mle A. 4033 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Abderrahman Ben Cheikh, p. 1919, 1re classe, mle A. 3012 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Ahmed Ben Djebbar, p. 1914, 2e classe, mle A. 3015 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Salah Ben Ali, p. 1923, 1re classe, mle A. 4730 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
Fhoudi Ahmed, p. 1922, 1re classe, mle A. 2736 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Ahmed Ben Ali, en 1920, caporal, mle L. M. 896 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Kouider Ben Mohamed, p. 1924, brigadier, mle L. M. 1899 Alger, 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Abdelkader Ben Cheikh, p. 1920, brigadier, mle A. 5559 Alger; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Abdelkader Ben Hakaum, p. 1921, 1re classe, mle A. 5560 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. M'Hamed Ben Hamou, p. 1921, 1re classe, mle A. 5557 Oran; 14 ans de services, 14 campagnes.
Antir Mohamed, p. 1923, caporal-chef, mle L. M. 1061 Constantine; 15 ans de services, 13 campagnes.
S. N. P. M'Hamed Ben Ahmed, en 1921, brigadier, mle L. M. 131 Constantine; 14 ans de services, 14 campagnes.
S. N. P. Akhamouk ben Hamane, en 1922, brigadier-chef, mle L. M. n° 777 Constantine; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bensaad El Hadj, vers 1917, caporal-chef, mle R. M. 2757 Alger; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Abbane M'Hamed, en 1918, 1re classe, mle 434 Alger; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abed Mohamed, p. 1919, 1re classe, mle 412-42 Alger; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Belabid Rabah ben Hocine, 20 septembre 1925, 1re classe, mle A. 3458 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Hadjaz Mohamed, p. 1917, caporal, mle I. 817/39 Alger; 16 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Grachat Saïd ben Lakhdar, p. 1921, caporal-chef, mle L. M. 652 Alger; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Messaoudi Mohamed, p. 1921, caporal-chef, mle 0947 Oran; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Toumi Belgacem, 21 mai 1920, caporal-chef, mle 356 L. M. Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Djebbar Ahmed, p. 1921, caporal, mle A. 908/42 Constantine; 15 ans de services, 12 campagnes.
Taguine Tahar ben Ahmed, p. 1908, 1re classe, mle 0965 Oran; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ziane Larbi, 23 décembre 1918, caporal, mle 5233 Alger; 17 ans de services, 10 campagnes.
Medjadi Mahi, 3 janvier 1917, caporal-chef, mle 12977 Oran; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bouameur Mohamed, 1er janvier 1920, caporal-chef, mle 597 Constantine; 19 ans de services, 8 campagnes.
Zighmi Lakhdar ben Ammar, p. 1916, 1re classe, mle 1847 Constantine; 19 ans de services, 8 campagnes.
Benia Belgacem, en 1916, 1re classe, mle R. M. 345 Alger; 17 ans de services, 9 campagnes.

Gharnou Boulenouar ben Ali, p. 1922, 2e classe, mle A. 13 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.

Boubaaya Boukherouba ben Mohamed, 23 septembre 1921, 1re classe, mle L. M. 172 Constantine; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

B. N. P. Belkacem ben Ahmed, p. 1921, 1re classe, mle A. 3309/41 Oran; 15 ans de services, 11 campagnes.

Benatia Bellahouel ben Senouci, 12 octobre 1920, 1re classe, mle O. no 223 Oran; 16 ans de services, 11 campagnes.

Aouakla Amor ben Ali, p. 1919, caporal-chef, mle 738 L. M./C. Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Moha ou Ben Naceur, p. 1915, 1re classe, mle S/2279 G. 1940; 17 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

Hamouane ben Layachi ben Djilali, p. 1917, caporal-chef, mle A. no 1573/36 Rabat; 21 ans de services, 10 campagnes.

Mohamed ben Maati, en 1913, 1re classe, mle O. 756-16771 Maroc; 21 ans de services, 7 campagnes. Blesse.

Mohamed ben Ep Jilali, p. 1922, 2e classe, mle A. 7059/40 (24723) Rabat; 17 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Hammou ben Kacem, en 1915, 1re classe, mle U. no 7765 x 22872 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Haddou ben Raho, p. 1920, caporal, mle A. 1401/40 (25752) Rabat; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben M'Hamed, p 1913, caporal, mle A. 1334/35 Rabat; 20 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Driss ben Mohamed ben Arbi, p. 1918, 1re classe, mle A. 5668/39 Rabat; 17 ans de services, 12 campagnes. Blessé.

Ahmed ben Brahim, en 1920, caporal-chef, mle A. 690/38 11032 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Ahmed, p. 1917, caporal-chef, mle A. 37/35 Rabat; 19 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

El Houssine ben Ahmed, p. 1914, 2e classe, mle B. 2693/39 Rabat; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Abbas ben El Maati ben Mhammed, p. 1915, caporal-chef, mle B. no 2906/39 (22819) Rabat; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

El Hamel ould Ali, p. 1912, 2e classe, mle 1333 Maroc; 20 ans de services, 10 campagnes.

Mohammed ben Jilali, p. 1915, caporal, mle A. 566/37 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes.

Akka ben Tahar, p. 1912, 1re classe, mle A. 628 Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Hacem, p. 1920, 1re classe, mle A. 9/39 x 22 462 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Rahal ben Fatmi, p. 1918, caporal, mle T. 21222 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Abdeslem, p. 1919, caporal-chef, mle A. 1561/39 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Messaoud ben Cherki, p. 1921, 2e classe, mle A. 6297/40 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Rahal ben Serir, p. 1915, 2e classe, mle A. 3572/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Abdelkrim Ben Kaddour, p. 1920, 1re classe, mle S. 6297/38 Maroc; 18 ans de services, 11 campagnes.

Mohamed Ben Belaid, p. 1911, caporal-chef, mle 634/33 Maroc; 20 ans de services, 7 campagnes.

M'Hamed Ben Mohamed, p. 1919, 1re classe, mle 4009/39 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Larbi Ben Lechhab, p. 1920, caporal, mle A. 2831 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Salah Ben Abdelnebi Ben X, p. 1918, 1re classe, mle A. 1710/38 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes.

El Yazid Ben M'Bark, p. 1917, caporal-chef, mle A. 316/37 Maroc; 20 ans de services, 9 campagnes.

Slimane Ben Ahmed, p. 1919, 1re classe, mle A. 5185/40 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Si Mohammed Ben M'Bark, p. 1919, 2e classe, mle R. 212/37 (8361) Maroc; 20 ans de services, 8 campagnes.

Brahim Ben Ahmed, en 1915, 1re classe, mle A. 497/40 13563 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

El Hadj Mohamed Ben El Hadj, p. 1910, caporal, mle 1200 Maroc; 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.

Allal Ben Mohammed, p. 1920, 1re classe, mle 76248/39 (30157) Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

El Jilali Ben Ali Ben M'Hamed, p. 1917, 1re classe, mle B. 1592/39 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Moktar Ben X, p. 1914, 1re classe, mle R. 1162/37 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Aomar Ben Salah, p. 1916, 1re classe, mle A. 6557/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Boujema Ben El Houcine, p. 1916, 1re classe, mle A. 5020/39 Rabat; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Sallah Ben Mohamed Stitou, p. 1922, caporal-chef, mle 5559/51 Maroc; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Abdesselam, p. 1921, 2e classe, mle A. 4127/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Bouazza Ben Akka, p. 1918, caporal-chef, mle U. 12538/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Mohamadi Ben Mohamed Ben Amar, p. 1920, caporal-chef, mle B. 3915/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Seghir Ben Bachir, p. 1921, 1re classe, mle L. M. T. 5225/39 (24059) Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

M'Hand Ou Ali, p. 1914, 1re classe, mle 2461/G.; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité

Ahmed Ben Ahmed, p. 1917, caporal-chef, mle U. 10361 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Kaddour Ben El Arbi, p. 1920, 1re classe, mle A. 6711/39 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohamed Ben El Hachemi, p. 1920, caporal, mle A. 2742/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Ahmed Ben Hammou, p. 1918, 1re classe, mle A. 4654/39 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes.

Boualem Ben Hamid, p. 1910, caporal, mle A. 203/37 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Lhassen Ben Mohamed, p. 1921, caporal-chef, mle A. 4091/39 Maroc; 17 de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben El Laoula, p. 1919, caporal-chef, mle A. 2729/39 (21347) Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Rahzi Ben Abdelouahed Ben Ali, p. 1920, caporal, mle B. 3685/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Lahseri Ben Mohammed Ben Belgacem, p. 1919, caporal, mle T. 19152 (25312) Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

El Arbi Ben Rahal, p. 1913, caporal, mle B. 437/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Dahane Ben Youssef, en 1919, 1re classe, mle B. 2202/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Benaissa Ben Lahcen Ben El Hadj Kaddour, p. 1917, caporal, mle A. 4317/43 x 22329 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Braffim Ben Hammou, en 1914, caporal-chef, mle T. 9031/39 16221 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Omar Ben Ameur, p. 1916, caporal, mle A. 2629/38 Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Saïd Ou Hsaïn, en 1923, 2e classe, mle 116/18 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Smaïn Ben Saïd Ben Smaïn, p. 1919, caporal-chef, mle B. 1213/39 (23269) Maroc, 17 ans de services, 7 campagnes.

Mohammed Ben Abdelkrim, p. 1912, caporal, mle A. 3325/39 x 31776 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Mohamed Ben Bouchaïb, p. 1919, 2e classe, mle A. 9341/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohammed ou Hammadi, p. 1913, caporal, mle A. 482/36 Maroc; 19 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Kassen, en 1919, 1re classe, mle B. 2344/39 12811 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Driss Ben Ahmed, p. 1916, 1re classe, mle B. 3735/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Ali ben Mohamed, en 1921, caporal-chef, mle 1504/47 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohammed ben el Arbi, présumé 1917, caporal, mle A. 7454/40 x 25618 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Omar ben Abderrahmane, présumé 1919 1re classe, mle B. 2850 x 25474 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed ben Mohamed, présumé 1920, caporal, mle 1319/47 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes.

Mhemmed ben el Ayachi, présumé 1914, 1re classe, mle B. 2866/39 x 8134 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Boudali ben Mohamed ben Hachemi, présumé 1917, caporal-chef, mle S. 1877 Maroc; 18 ans de services, 9 campagnes.

Meddi ben Ech Cheikh ben Hadj, présumé 1916, caporal, mle B. 4346/39 x 30482 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.

El Mehdi ben Ej Jilali ben Ahara, présumé 1919, caporal-chef, mle A. 7518/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

El Thami ben Bousselham, présumé 1917, 1re classe, mle U. 3110/40 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ahmed ben Stitou, présumé 1919, caporal, mle B. 3055/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Abdelkebir ben el Habib, présumé 1918, 1re classe, mle B. 845/39 Maroc; 18 ans de services, 9 campagnes.

Omar ben el Mahjoub, en 1920, caporal, mle A. 7564/ 39 x 15227 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Ej Jilali ben M'Hamed, présumé 1915, caporal, mle A. 157/1940 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed ben Si M'Hamed ben Amara, présumé 1919, caporal, mle B. 4151/39 Maroc; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.

Driss ben Allal, présumé 1917, caporal, mle B. 2935/39 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Aomar ben M'Barck, présumé 1915, 1re classe, mle A. 6518/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Smain ben Mohamed, présumé 1920, 1re classe, mle T. 14276 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Abdesselam ben Ahmed ben Ammar, présumé 1917, 1re classe, mle A. 7838/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Djillali ben Ahmed ben Djillali, présumé 1920, caporal, mle A. 1347/42 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes.

Mehdi ben el Hassan, présumé 1908, 2e classe, mle K. 2643/30×30868 Maroc; 20 ans de services, 7 campagnes.

Moha ou Bélaïd, présumé 1920, 1re classe, mle A. 2986 Maroc; 14 ans de services, 12 campagnes.

Mohamed Taleb, présumé 1920, 2e classe, mle A. 9698/39×1932 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Zaid ou Moha N'Ait Oulaid, présumé 1924, caporal, mle 585/46 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

M'Bark ben Hamed ben Larbi, présumé 1920, 1re classe, mle 523/46 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Aïssa ben Mohamed, présumé 1919, 1re classe, mle B. 1466/39×25368 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Boujema ben Ahmed, présumé 1919, caporal, mle T. 20511 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Ahmed ben Kaddour, présumé 1919, caporal, mle B. 1631/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Moussa ben Chéradi, présumé 1919, 2e classe, mle A. 9410/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Haddi ben Boumahdi ben Tahar, présumé 1920, caporal-chef, mle A. 7898/43×21111 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Kassem ould Lhacen ben Ali, présumé 1917, 1re classe, mle U. 3379/40×22369 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Lahoucine ou Moha N'Ait Addou, présumé 1924, 1re classe, mle 294×22142 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Allal ben el Houssine, présumé 1920, 1re classe, mle A. 3896/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Moha ou Alla ou Beicha, présumé 1920, caporal, mle A. 1692×25363 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Saïd, présumé 1920, 2e classe, mle T. 5812/39×8486 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

M'Hamed ben Ahmed, présumé 1920, caporal-chef, mle U. 12933 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Benabid ben Sedik ben ll'Hamed, présumé 1922, 1re classe, mle A. 294/42 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes.

Mohamed ben el Houssine, présumé 1920, 2e classe, mle A. 4272 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Dahan ben Korchi, présumé 1922, 1re classe, mle U. 2812 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohammed ben Mohammed, présumé 1919, 1re classe, mle B. 2943/39 Maroc, 18 ans de services, 7 campagnes.

Driss ben Amouche ben Aomar, présumé 1919, caporal, mle 3447/52 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Boujemaa ben Kaddour ben Kaddour, présumé 1923, caporal-chef, mle B. 2386/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et Cité.

Said ben Mohamed ben Abbou, présumé 1925, caporal-chef, mle B. 3567/43 Maroc; 13 ans de services; 7 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Brahim ben Mohamed, en 1914, caporal, mle 390/46 ×12828 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Mohamed ben Oulaïd, présumé 1918, caporal-chef, mle A. 6599/40 ×9784 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Ahmed ben Mohammed, p. 1918, 1re classe, mle U. 1542/43×58 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ahmed ben Aomar, p. 1921, caporal, mle B. 1439 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohammed ben Mohammed ben Tahar, p. 1924, 1re classe, Mle A. 1197/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Habib ben Hassan, p. 1916, 2e classe, mle B. 2732/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Allal ben Mohamed ben Ali, p. 1925, 2e classe, mle B. 3425 Maroc; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Mohamed, p. 1922, caporal, mle 3171/47 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

M'Hamed ben Allal, p. 1919, 1re classe, mle B. 1752/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Tahar ben Haddioui, p. 1921, 1re classe, mle U. 11315 Maroc; 7 ans de services, 9 campagnes.

Mohammed ben Salah, p. 1915, 1re classe, mle 2121×16550 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ou Ali ben Lahcen, p. 1919, 2e classe, mle 755 (25874) Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ali bel Haj ben Tayeb, p. 1920, caporal, mle A. 732/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdelkrim ben El Hadj Mohammed ben Abdelkrim, en 1921, 2e classe, mle A. 232/39×20146 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Abdesselem ben El Bachir, p. 1917, 1re classe, mle T. 16335 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Boujema ben Mohammed, p. 1924, caporal-chef, mle B. 5136/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Maati ben Mohamed, p. 1915, 2e classe, mle 6227/40×(13705) Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Omar ben Mohamed, p. 1920, 2e classe, mle T. 5454/39×(14205) Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Mohamed ben Lhassane, p. 1919, 1re classe, mle A. 7299×32225 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Maati ben Mohamed, p. 1910, 1re classe, mle A. 2962/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Lahbib ben Abbou, p. 1920, caporal-chef, mle A. 3255/40 Rabat; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Bouazza ben Daoud, p. 1918, caporal, mle U. 6561/40×25941 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Ahmed ben Mohamed, p. 1922, caporal-chef, mle A. 56/42×21861 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Abdeslem ben Abdeslem ben Mohamed Selam, p 1921, 1re classe, mle A. 524/42 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ben Brahim ben Abdallah, p. 1918, caporal-chef, mle 3122/47 Rabat; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bouchta ben Jelloul Mohamed, p. 1920, 1re classe, mle A. 3105/42 (23097) Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Assou ben Driss ben Hammadi, p. 1924, caporal, mle B. 6134/43 (22251) Maroc; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Kacem ben Allel ben Laïbi, p. 1922, 1re classe, mle A. 5900 (23312) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Driss ben Azziz ben Mohamed, p. 1920, caporal, mle B. 126/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Brick, p. 1920, 1re classe, mle A. 7409/40 Maroc; 16 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Belkeir ben Hachemi, p. 1922, caporal-chef, mle U. 8984/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Brahim ben Bouchaib, p. 1922, caporal-chef, mle A. 5568 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Ben Youssef ben M'Hamed, p. 1915, 1re classe, mle U. 12498 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Haj ben Hohamed ben Ali, p. 1924, 1re classe, mle A. 6192/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lahcen ben Bouazza, p. 1925, caporal, mle A. 425/43 Maroc; 12 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Regragui ben Hohamed, p. 1918, 1re classe, mle A. 7360/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Hohamed ben Ahmed, p. 1920, 2e classe, mle A. 3/42 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes.

Lebdaoui ben Hohamed, p. 1923, caporal-chef, mle B. 5801 Maroc; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.

Ahmed ben M'Hamed ben El Hadi, p. 1920, 1re classe, mle A. 1016/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Adberrahmane ben Mohamed, p. 1920, 1re classe, mle S. 4293/38 ×(13064) Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes.

Lahsen ben M'Barek, en 1918, 1re classe, mle A. 1152/39×900 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Abdelkader ben Aomar, p. 1920, 1re classe, Mle T. 22579 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Rahal ben Madjoub, p. 1918, caporal, mle T. 21052/39×(14778) Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Mohamed ben Bouchta, p. 1915, caporal, mle T. 15.030 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Abdesselem Ben Lachcen Ben El Feddine, p. 1923, caporal, mle B. 7693/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Lhassen Ben M'Ahmed Ben Labdi, en 1920, 1re classe, mle B. 3053/39-16.591 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Lahbib Ben Salah, p. 1924, 2e classe, mle A. 5887/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Abderrhamane Ben Haimeur Ben X., 1re classe, p. 1916, mle T. 13.648/36/8712 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Lahcène Ben Boudinar, p. 1924, caporal-chef, mle B. 797/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Salah Ben Larbi, p. 1924, caporal-chef, mle B. 5267/43 Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Khadir Ben Mohammed Ben Mohammed, en 1921, 1re classe, mle 4837/43×20.239 Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Bark Ben Mohamed Ben Ali, p. 1922, caporal-chef, mle B. 1356/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lahssen Ben Kacem, p. 1920, 2e classe, mle S/2349 G. 1940; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Ahmed Ben Omar, p. 1915, caporal, mle A. 4258/39 Maroc ; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Lahssen Ben Hamou, p. 1923, caporal-chef, mle A. 1339/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Salem Ben Mahjoub Ben Ahmed, p. 1923, caporal-chef, mle A. 6898/43 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Abdallah, p. 1915, caporal, mle 345/46 Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

Hamadi Ben Mohamed Ben Ahmadi, p. 1921, caporal, mle A. 4225/43 (21.096) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Amellal Ben Bouazza, p. 1923, caporal-chef, mle 933-46 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité

Salah Ben Mohammed Nait Ameur, p. 1925, 2e classe, mle A. 1687/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Omar Ben Mohamed, p. 1921, 1re classe, mle 4501 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Messaoud Ben Ali Ben Mohamed, p. 1923, caporal, mle 2122/47 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ou Abdelkrim Ben Tahar, p. 1921, 1re classe, mle 3097/47 (17.217) Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Abdelkader Ben Hamida Ben Bouaza, p. 1922, caporal, mle A. 631/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hajjaj Ben Bouazza, p. 1922, caporal-chef, mle A. 5121/40 x (621) Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Hamadi Ben Larbi Ben Mati, p. 1923, 2e classe, mle A. 7.480/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Belaïd Ben Aomar, p. 1915, 2e classe, mle 26.299 (7.918) Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes.

Mohamed Ben El Majoub Ben El Majoub, p. 1919, caporal, mle C. 1930/43 22.321 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Embark Ben Miloud Ben Ahmed, p. 1924, 2e classe, mle A. 2707/43 x 22.265 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Bouchta Ben Madami, p. 1919, 2e classe, mle T. 15.122 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohammed Ben Bouhammed Ben Hammou, p. 1925, caporal-chef, mle B. 3036/43 x 21.851 Maroc; 14 ans de services, 6 campganes. Blessé et cité.

Bouchaib Ben M'Hamed, p. 1919, 2e classe, mle T. 27.383/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Hamida Ben Ali, p. 1923, caporal-chef, mle A. 77/41 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Salah ben Mohamadine ben X., p. 1922, caporal, mle A. 380/42 x 16994 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Abdesselem ben Khamar ben Bouchta, p. 1921, caporal, mle A. n° 5775/43 (21004) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Mohammed ben Hafid ben Mohammed, p. 1925, 1re classe, mle A. n° 7347/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Brahim ben El Arbi, p. 1919, 1re classe, mle A. 7331/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Bousselem ben Mohamed ben Bousselem, p. 1922, 1re classe, mle A. n° 1823 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.

Abdelaziz ben Allal Hammane, p. 1923, 2e classe, mle A. 722/43 x 23503 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Jilali ben Maati ben El Kbir, p. 1920, 2e classe, mle A. 8332 (22368) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Bouchta ben Ahmed ben Slimane, p. 1923, 1re classe, mle A. 2710/43 21017) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Allal ben Si Moh Silin ben Moktar, p. 1924, caporal-chef, mle A. n° 560/42 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Kebir ben Ammar, p. 1921, caporal, mle T. 16161 x 18214 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Ilimoud ben Regragui ben Ahmed, p. 1918, caporal, mle A. 4997/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed ben Ali ben Ahmed, p. 1924, caporal-chef, mle A. 2602/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mouha ou Mouha ben Hammou, p. 1919, caporal-chef, mle A. 2155/39 (25533) Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Ali ben Abdelkrim, p. 1925, caporal, mle B. 2715/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Abbes ben Reddad, p. 1920, caporal, mle A. 6884/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Ahmed ben Abdallah ben Ahmed, en 1920, caporal-chef, mle A. n° 1681/43-13257 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mokhtar ben Mohamadi ben Jadda, p. 1918, caporal-chef, mle T. n° 8920 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohammed ben Ali, p. 1922, caporal-chef, mle A. 187/43 (23309) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Bouchaib ben Cherkaoui, p. 1922, caporal, mle A 7630/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ali ben Mohamed, p. 1920, caporal-chef, mle U. 623/40 (25532) Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Lahcen ben El Hachemi El Bahloul, p. 1920, caporal, mle A. 9642/43 21006 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Markine, p. 1922, 2e classe, mle C. 1041/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.

Kaddour ould Bekri ben Haïmdet, p. 1923, 2e classe, mle A. 3849/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ahmed ben Mohamed, p. 1922, caporal, mle A. 153/41 x 18169 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.

Lhoussein ben Mohamed ben Ahmed, p. 1925, caporal-chef, mle B. n° 6927/43 x 17971 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Bouazza ben Mohamed ben Laïba, p. 1919, caporal-chef, mle B. n° 5327/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Abdesselem ben Ahmed ben Ali, p. 1917, 1re classe, mle B. 1214/43 (21267) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Ameur ben Salah ben Mohame, p. 1922, caporal, mle A. 431/42 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Ahmed ben Ej Jilali ben Salah, p. 1922, 1re classe, mle U. 1102 x 23317 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Bouchaib ben Mohammed ben Bouchaib, p. 1921, caporal-chef, mle B. n° 6122/43 (21112) Maroc; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Sellam, p. 1922, caporal, mle A. 31 (25640) Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Barck ben Mohammed, p. 1910, 2e classe, mle M. 1546/32 x 8910 Maroc; 20 ans de services, 4 campagnes.

Dris ben Mohammed ben Rezzaoui, p. 1922, caporal-chef, mle A. n° 514/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bouchta ben Mohamed El Hocine, p. 1923, 1re classe, mle A. 4874/43-23720 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Sellem ben Mohamed ben Khammar, p. 1921, caporal, mle B. 3340/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Bouazza ben Aniona, p. 1921, caporal, mle B. 3603/43 x 26158 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Lahsen ben Bihi ben Abdallah, p. 1921, caporal, mle C. 2521 (25170) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed ben Abbès ben Bachir, p. 1920, 1re classe mle C. 2112/43 x 20401 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Moulay El Khammar ben Si Mohammed ben Larbi, p. 1920, caporal, mle C. 2116 (23302) Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Ali ben Maâlem, p. 1922, caporal, mle U. 8396/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

El Arbi Ben Abdesselam Ben Ahmed, en 1925, caporal, mle A. 2112/43 x 14550 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Driss Ben M'Hamed, p. 1922, caporal, mle A. 773/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Brik, p. 1920, 1re classe, mle A. 6127/39 (10282) Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Tayeb Ben Hamed L'Hadj Ben Kacen, p. 1923, caporal-chef, mle A. 1500/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mokhtar Ben Mohamed Ben Ahmed, p. 1922, caporal-chef, mle A. 1603/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Said Ben Mohamed, p. 119, caporal-chef, ml eA. 2596/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Larbi Ben Abderrezak, p. 1918, caporal, mle A. 2873/42 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Abdelkader Ben X., p. 1920, caporal-chef, mle A 4652 (23290) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bouzerda Mohamed Ben Mohamed, p. 1921, caporal, mle A. 863/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Sidi Ahmed Ben Taïbi Ben Brahim, p. 1922, 1re classe, mle 1639/42 (22078) Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Salem Ben M'Bark, p. 1916, 1re classe, mle B. 1517/39, Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Abdellati Ben Salah Ben Mohamed, p. 1925, caporal-chef, mle B. 3570/43 Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

El Madani Ou El Harit, p. 1920, caporal, mle T. 10926/39 x (12511) Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed Ben Ahmed Ben Mohamed, p. 1925, caporal-chef, mle A. 1890/43 x 23506 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Mohamed, p. 1920, 1re classe, mle U. 1774 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

Larbi Ben Mohamed Ben Hamadi, p. 1922, caporal, mle A. 8494/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Brahim Ben Ahmed, p. 1919, 2e classe, mle A. 919/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Ali Ben Smaïn, p. 1921, 1re classe, mle A. 986/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Mohamed Ben Tahar Ben Halloum, p. 1920, 1re classe, mle A. 178/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité

Hamou Ou Ali Sultan Ben Hamou, p. 1923, caporal-chef, mle A. 2236/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Mohamed Ben Hamadi, en 1919, 1re classe, mle A. 2335/42 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes.

Lahoussine Ben Brahim, p. 1914, caporal-chef, mle B. 2865/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Khalifa Ben Brahim Ben Bouzid, p. 1918, 1re classe, mle A. 3025/42 x 31038 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Belaïd Ben Lahoucine Ben Mahmoud, p. 1922, caporal-chef, mle A. 7435/43 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Ej Jilali Ben Allal Ben El Maati, p. 1918, 1re classe, mle U. 5978/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Omar Ben Thami Ben Kassou, p. 1923, 1re classe, mle B. 799 (22980) Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed Ben Tahar, p. 1915, caporal-chef, mle A. 7400/40 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Mohamed Ben Ahmed Ben Brahim, p. 1918, caporal-chef, mle A. 2585/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

M'Hamed Ben Si Ali, p. 1924, caporal, mle A. 5431/43 x 51 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bouchta Ben Selham Ben Amed, p. 1921, caporal, mle A. 5929/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Boualem Ben Mohamed, p. 1916, 1re classe, mle A. 35/43 (20026) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Kebir Ben Mohamed Ben El Aloui, p. 1925, caporal, mle 418/16 (11835) Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Hamou Ou Seghda, p. 1922, 1re classe, mle 535/17 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Rahal Ben Ahmed Ben Chaouidi, p. 1923, caporal-chef, mle A. 797/12 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdesselam Ben Mohammed Ben Mokhtar, p. 1925, 1re classe, mle B. 2759/43×22068 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed Ben Ahmed Ben Lahssen, p. 1920, 2e classe, mle A. 2720/42×25295 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed Ben Larbi Ben Rassoul, p. 1924, 1re classe, mle B. 4535 (22314) Maroc; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Ali Ou Hamouane, p. 1914, maoun, mle S/2311 G. 1939; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed Ben Taïeb Ben Ahmed, p. 1925, caporal-chef, mle 444/16 (23704) Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Haddou Ben Larbi Ben Haddou, p. 1921, caporal, mle B. 1225 Maroc; 14 ans de services. 8 campagnes. Blessé et cité.
Abdejelil ben Bouchta ben Larbi, en 1922, caporal, mle A. 1578/42 ×18188 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Allal ben Miloudi ben Kassem, p. 1922, 1re classe, mle A. 1908 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Thami ben Mohammed ben Kaddour, p. 1920, 1re classe, mle A. 728 (21904) Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Ahmed ben Thami, p. 1925, caporal-chef, mle B. 1252 (22214) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ben Aïssa ben Akka ben Ali, p. 1923, caporal, mle B. 1180 (25570) Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben Si Hamed ben Habbou, p. 1922, caporal-chef, mle A. 798/42×25837 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohammed ben Sellam ben Helali, p. 1921, caporal-chef, mle B. 3068/43 Maroc; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Mokadem, p. 1920, caporal-chef, mle A. 764/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benaïssa ben Mouloud ben Hassan, p. 1924, caporal-chef, mle B. 6221/43 (20114) Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Messaoud ben Rabah ben M'Barek, p. 1922, 1re classe, mle B. 7869/43 Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Ali ben Ahmed ben El Arabi, en 1920, caporal, mle B. 2316/39 ×18998 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Moha Ou Aïssa, p. 1926, 1re classe, mle 427/43 Maroc; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben Fatah ben Hajjaj, p. 1920, caporal, mle A. 4236/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
En Nasser ben Mohamed ben Haddou, p. 1920, caporal, mle B. 7011/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kebir ben Regragui ben Abdallah, p. 1920, caporal-chef, mle A. 5815/43 (25568) Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ahmed ben Liagoubi ben Mohamed, p. 1925, 1re classe, mle A. 2193/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Kaddour ben Mohamed, p. 1925, caporal, mle A. 7308/43 (25732) Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Larbi ben Djillali ben Hajjou, en 1920, caporal, mle B. 5299 (25569) Maroc; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Mohamed ben Lahcen, p. 1924, caporal-chef, mle A. 3006/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Miloud ben El Kebir, p. 1920, 1re classe, mle A. 7761/40 (20881) Maroc; 16 ans de services, 6 campagnes.
Ej Jilali ben Ahmed ben El Tayeb, p. 1924, 1re classe, mle A. 785/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben Mohammed, p. 1916, 1re classe, mle T. 22230 (19656) Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Brahim ben Ahmed, p. 1921, caporal-chef, mle 292/46 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Haddou Ou Hoceine Aït Azzour, p. 1917, caporal, mle 3116/47×1691 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Allal ben Allah, p. 1923, caporal, mle A. 1221/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohamed, en 1914, 1re classe, mle 136/33 Maroc; 20 ans de services, 3 campagnes.
Ahmed ben Abbes, p. 1919, 1re classe, mle A. 1859 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Djilla'i, p. 1909, 1re classe, mle 1210 Maroc; 20 ans de services, 2 campagnes.
Belhaj ben Hammadi, p. 1917, caporal-chef, mle A. 5350/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Aïssa ben Mohamed, p. 1924, caporal, mle C. 2365/43×3415 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

c) Tunisiens.

Salah ben Ali ben Kadouja, p. 1914, 1re classe, mle 4363/R. 35 A. C. A. T.; 20 ans de services, 10 campagnes.
Ali ben Mohamed ben Khélil, p. 1919, caporal-chef, mle 99/R. 39 A. C. A. T.; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Youssef ben Salah, p. 1918, caporal, mle 252/L. 38 A. C. A. T.; 19 ans de services, 9 campagnes.
Ahmed El Ouafi ben Mohamed El Ouafi, en 1919, 2e classe, mle 2892/39 A. C. A. T.; 17 ans de services, 11 campagnes.
Mouldi ben Messaoud ben M'Hamed, p. 1911, 1re classe, mle 1202/L. 36 A. C. A. T.; 19 ans de services, 6 campagnes.
Hassine ben Salem ben Ghaoui, en 1916, caporal-chef, mle 1038/36 A. M. T. A. F.; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Salah ben Ali Hémila, p. 1911, 1re classe, mle 3509 32 A. C. A. T.; 20 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Larbi ben Ali, p. 1914, 2e classe, mle 829/L. 37 A. M. T. A. F.; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tlili ben Ameur ben Ali, p. 1920, caporal-chef, mle 840/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Sassi ben Ahmed, p. 1915, 1re classe, mle 382/L. 35 A. C. A. T.; 20 ans de services, 5 campagnes.
Belgacem ben Ali ben Amor El Ferdjani, en 1920, 1re classe, mle 194/L. 41 A. C. A. T.; 16 ans de services, 9 campagnes.
Elaïfa ben Rahal ben Mohamed, p. 1923, 1re classe, mle 107/L. 41 A. C. A. T.; 16 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed El Hadi ben Amor, p. 1913, 1re classe, mle 1567/R. 33 A. M. T. A. F.; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bechir ben Ali ben Bouzayane, p. 1919, 1re classe, mle 4933/39 A. C. A. T.; 17 ans de services, 8 campagnes.
Saïd ben Mohamed ben Ahmed ben Zrabelsi, p. 1920, caporal, mle 291/L. M. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Embarek El Houcine ben Bergui, en 1916, 1re classe, mle 528/L. 38 A. M. T. A. F.; 19 ans de services, 6 campagnes.
Ali ben Boubaker ben Mansour, en 1919, caporal-chef, mle 3694/39 A. M. T. A. F.; 17 ans de services, 7 campagnes.
Amor ben Mohamed ben Hadj Salah, p. 1923, 1re classe, mle 657/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes.
Bechir ben Mohamed ben Taïeb ben Mbarek, p. 1923, caporal, mle 1982/L. 42 A. C. A T.; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Salah ben el Fekhi, p. 1920, caporal-chef, mle 2073/R. 40 C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Fredj Ladjimi, en 1921, caporal-chef, mle 871 L. /41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Fredj el Gharbi ben M'Barek, p. 1921, 1re classe, mle 202/L. 42 A. M. T. A. F.; 15 ans de services, 9 campagnes.
Chihaoui ben Salah ben Chihaoui, p. 1914, 1re classe, mle 2915/R. 34 A. C. A. T.; 20 ans de services, 3 campagnes.
Dhif ben Ahmed ben Amara, en 1921, 1re classe, mle 791/L. 41, A. M. T. A. F.; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ahmed ben Abdaa, p. 1920, caporal-chef, mle 402/L. 41, A. C. A T.; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Sassi ben Nécib ben Salah ben Ali, en 1918, 1re classe, mle 3425/38, A. M. T A. F.; 18 ans de services, 5 campagnes.
Ali ben Brahim ben Alti, p. 1921, 1re classe, mle 38/L. 40, A. M. T. A. F.; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmed ben Bou Teraa, p. 1918, 1re classe, mle 2891/R. 9 A. C. A. T.; 17 ans de services. 6 campagnes.

Arme blindée et cavalerie

1° Militaires servant sous statut général

Sous-officiers.

Meyer (Etienne-Marcel), 6 avril 1916, adjudant-chef; 20 ans de services, 13 campagnes.
Lhost (Jean-Gabriel), 15 mars 1921, adjudant; 18 ans de services, 13 campagnes. Blessé.
Jaeg (Jean), 12 juin 1913, adjudant; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Reveleau (Louis-Eugène-Emile-Auguste), 29 janvier 1914, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Brouillaud (Lucien), 19 avril 1924, maréchal des logis chef; 22 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.
Decoux (René-Paul), 13 septembre 1915, maréchal des logis chef; 21 ans de services, 9 campagnes.
Chairet (Charles-Léon), 25 mai 1919, maréchal des logis major; 21 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Raketamanga (Henri-François), 27 juillet 1923, adjudant; 23 ans de services et majorations, 4 campagnes. Cité.
Berbin (Jean-Marie), 17 juin 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Vacherat (Jean-René), 18 juillet 1920, maréchal des logis major; 18 ans de services, 10 campagnes.
Maisonnave (Roger-Joseph-Elie), 15 avril 1922, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Marchal (Clément-Paul), 30 septembre 1919, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Benelhadj Djelloul Kouider ben Mohamed, 19 décembre 1917, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Billon (André-François), 13 juin 1921, adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.

Souvais (Roger-Charles-Louis), 18 août 1920, adjudant-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Delannoy (Roger), 25 mars 1925, adjudant-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Martinetto (Jean), 27 juillet 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Rupert (Henry-Maurice-Gabriel), 24 juillet 1920, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Brouchoud (Fleury-Joseph), 21 mars 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes
Menegaut (André-Henri), 23 mai 1920, adjudant-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Laroche (François-Albert), 23 décembre 1920, adjudant; 18 ans de servise, 9 campagnes.
Pascal (Lucien-Raoul-Paul-Gilbert), 28 décembre 1925, adjudant-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Belle (Robert-Léon), 27 mars 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Massenez (Gaston-Antoine), 14 juin 1917, adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.
Descourty (Pierre-Victorien), 17 avril 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gleyze (Lucien-François), 11 avril 1924, maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Charles (René-Yves), 26 août 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Maury (Robert), 17 août 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Mehlin (Auguste), 24 février 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Falcou (Jean-Jules-Clovis-Achille), 16 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kurtz (Rodolphe), 14 mars 1916, adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Lopez (Paul), 19 février 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Baldy (Louis-Emile), 20 août 1923, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bissonnet (Jacques-Noël), 26 décembre 1921, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Jamet (Gérard-Paul-Ernest), 11 janvier 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes Cité.
Lesbros (Marcel-Etienne-Adolphe), 13 janvier 1914, maréchal des logis; 20 ans de services, 7 campagnes.
Bouvenet (René-Georges-Albert), 30 août 1920, adjudant; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Ropraz (Robert-Fernand), 17 mai 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Baudain (Max-Eugène), 25 janvier 1921, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lecomte (Pierre-André), 19 février 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Couralet (René-Joseph), 2 avril 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rannou (Pierre-Joseph), 12 mars 1915, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Thaillier (Gilbert-Albert-Auguste), 23 février 1915, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Arnodo (Léon-René), 31 octobre 1919, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Poehr (Jean-Nicolas), 27 août 1914, maréchal des logis major; 20 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Pelegrin (Fernand), 23 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Soulier (Jean-Henri), 11 mai 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Parlange. (Robert-Marie-Jean-Joseph), 3 juillet 1924, adjudant chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lefrant (Henri), 27 septembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Casolari (Gabriel-André), 30 juillet 1921, adjudant-chef; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Mazelaygue (Emmanuel-Victor), 21 juillet 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dèze (Maurice-Henri), 2 mai 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Delfaut (Ernest), 7 novembre 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Ayme (Emile), 4 février 1922, maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Caron (Fernand-Auguste), 19 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Lagrange (Pierre-Roger), 3 avril 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Coudere (Roger-Louis), 27 décembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Troussard (Louis-Célestin-Angel), 25 février 1925, maréchal des logis major; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Lefebvre (Georges), 11 novembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Barta (Antoine-Joseph), 25 juillet 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Schmidt (Jean-Jacques), 23 juillet 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Imbert (Henry), 19 juin 1923, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Roubaliay (Jacques-Gabriel-Maxime), 27 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dicharry (Jean-Robert), 2 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Francfort (Guy), 30 avril 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Andrault (Paul-Louis), 14 février 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sance (Jacques-Jules), 12 août 1923, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Billaud (André-Marcel), 15 juin 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hamani (Belgacem), p. 1915, maréchal des logis, m'le 633 Alger; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Berthon (Pierre-Louis), 15 août 1924, adjudant; 22 ans de services et majorations, 3 campagnes. Cité.
Vandomme (Joseph-Charles-Emile), 14 mars 1925, adjudant-chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Viart (Jacques-Roger), 6 juillet 1922, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lévêque (Robert-Michel-Charles), 26 juin 1920, adjudant; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Le Gac (Edmond-Albert-Victor), 20 octobre 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Colliez (Cyrille-Victor), 27 mars 1922, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brebant (Adalbert-Paul-Marcel), 3 septembre 1918, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Cayrou (Maurice-Adrien), 12 avril 1922, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Boulakras Tahar, 30 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delcourt (Raymond-Jules), 29 mai 1918, maréchal des logis major; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ferlay (Gabriel), 10 février 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Aulas (Félix-Auguste), 30 novembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Pierard (Lucien-Isidore-Ghislain), 26 février 1922, adjudant chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Camus (René-Marcel), 20 octobre 1921, maréchal des logis major, 17 ans de services, 7 campagnes.
Levy (Elie), 8 octobre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Martoglio (Alexandre-Pierre), 28 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Chaigne (Camille-Claude-Henri-Joseph), 17 février 1919, adjudant; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Lavigne (Robert), 12 juin 1924, maréchal des logis chef; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes
Forest (Jean), 29 novembre 1919, addjudant; 19 ans de services, 6 campagnes
Trunck (Victor-Charles), 1er août 1923, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Caudry (Jacques-Georges-Louis-Victor), 19 août 1923, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Moniot (Gaston), 6 avril 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Laurent (Ennemond), 2 juin 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services; 10 campagnes. Cité.
Michaud (André-Joseph-Dominique), 26 octobre 1924, adjudant; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Corabœuf (Jean-Edmond), 27 mars 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Seigneuret (Marcel-Paul-Fernand), 22 novembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Fontenaud (Maurice-Edgard), 11 juin 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Levaudel (Jacques-René), 16 septembre 1926, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Navarro (Emile-Antoine), 22 septembre 1924, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Barriod (Germain-Marcel-Lucien), 17 mars 1925, adjudant; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Soudy (André-Louis), 26 janvier 1917, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Gail (Roger), 17 mars 1917, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Occello (Pierre-Emile), 1er août 1924, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Crevel (Billy-Maurice-Lucien), 30 octobre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Galea (Christian), 28 septembre 1923, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Minana (Louis-Antoine), 25 août 1916, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Zegaou Messaoud ben Bendaouda, en 1920, maréchal des logis, mle A. n° 3572 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mairet (Ferdinand), 17 septembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lienhardt (Maurice-Lucien-Edmond), 5 juin 1923, adjudant-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gafsi Bachir, 25 décembre 1924, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lantheaume (Jean-Marc-Henri), 25 février 1921, adjudant; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mathieu (Louis), 22 août 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Montaudouin (Gilbert-Henri-Jacques), maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Moreno (Albert-Antoine), 2 novembre 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Paciflo (François-Daniel), 27 septembre 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cuadrado (Emile-Jean), 14 août 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Ahmed ben Messaoud, en 1919, 1re classe, mle 723 Constantine; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Edmond (Appolinaire-Anselme-Edgard), 27 juillet 1920, brigadier-chef; 15 ans de services, 15 campagnes.
Mestour Aziz, p. 1914, 1re classe, mle 0906 Oran; 20 ans de services, 9 campagnes.
Messaoudi Tahar ben Hamma ben Salah, p. 1917, brigadier, mle L. M. n° 1324 Constantine; 19 ans de services, 8 campagnes.
Benmezza Labidi, p. 1916, 1re classe, mle 2326 Guelma; 19 ans de services, 8 campagnes.
Férhat Moussa ben Belkacem, p. 1916, brigadier, mle R. 3015 Constantine; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tsouri Taieb, p. 1914, brigadier-chef, mle M. L. 116 Alger; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mechili Abdelkader, en 1917, 1re classe, mle O. 1712 Oran; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Millot (Jacques-Georges), 12 novembre 1920, brigadier-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Chikh ben Mohamed, p. 1913, 1re classe, mle O. 326 Oran; 19 ans de services, 5 campagnes.
S. N. P. El Kheir ben M'Hamed, p. 1922, brigadier-chef, mle L. M. n° 1272 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Blanc (Marcel-Jean), 2 février 1922, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Arbi Miloud, 9 mai 1910, brigadier-chef; 20 ans de services, 3 campagnes. Blessé et cité.
Bellaouar Abderrahmane ben Laïd ben Mohammed, p. 1913, 2e classe, mle L. M. 83 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Boudali, p. 1923, brigadier-chef, mle A. 1507 Oran; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Cadre des palefreniers.

Benoist (Maurice-André-Etienne), 11 septembre 1917, palefrenier militaire; 18 ans de services, 6 campagnes.
Orsoni (Blaise), 28 janvier 1917, palefrenier militaire; 18 ans de services, 4 campagnes.
Guitton (Henri-Auguste), 18 décembre 1918, palefrenier militaire; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bouget (Jean-Baptiste), 4 juin 1908, palefrenier militaire; 20 ans de services, 2 campagnes.
Guillemot (Ferdinand), 25 septembre 1914, palefrenier militaire; 21 ans de services, 1 campagne.

2° Militaires français musulmans admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957

Sous-officiers.

Zighmi Abderrezag, p. 1914, maréchal des logis chef, mle O. 1151 Oran; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Feliah Allaoua ben Noui, en 1915, adjudant, mle L. M. 440 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Hadj ben Hadj, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 1300 Alger; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Khial Abdelkader, 13 mai 1917, adjudant, mle 1204; 17 ans de services, 9 campagnes.
Tennah Mohamed ben Djafoura, p. 1922, maréchal des logis, mle L. M. 709 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bouden Attalah ben Ali, en 1923, maréchal des logis, mle 3345 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Djouadi Amar ben Saad, p. 1919, adjudant, mle A. 1277/42 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Merissi Aïssa ben Abdelkader, en 1922, adjudant, mle A. 3391 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben Aïsmane, p. 1918, maréchal des logis, mle L. M. 2378 Alger; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Taïbi Ahmed ben Seïkl, p. 1920, maréchal des logis chef, mle 2807/42 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Djellouli Mohamed ben Ahmed, en 1921, maréchal des logis, mle 3359/42 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Lazari ben Belkheir, p. 1922, maréchal des logis chef, mle A. 2812 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.

3° Militaires servant sous statut spécial.

Sous-officiers.

a) Marocains.

Brahim ben Chaoui ben Chaoui, p. 1918, maréchal des logis, mle A. 2056/38 Kelnes; 18 ans de services, 10 campagnes.
Brahim ben Mohamed, p. 1920, maréchal des logis, mle B. 1097/39 Rabat; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, p. 1920, maréchal des logis, mle B. 1729/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Aomar, p. 1915, maréchal des logis, mle A. 6279/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ali, p. 1922, maréchal des logis chef, mle U. 6840 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ben Azzouz ben Bouazza, p. 1921, maréchal des logis, mle A. 2554/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
El Kammar ben Mohamed, p. 1916, maréchal des logis, mle A. 9216/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brahim bel Larbi ben X, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 2.082/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Akka ben Haddou ben Hamadi, p. 1925, maréchal des logis, mle A. 1266/43 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Hammou ben Bark ben Ahmed, p. 1925, maréchal des logis chef, mle A. 1288/43 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohamed ben Taïbi, p. 1920, maréchal des logis, mle A. 4055/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Allal ben Ahmed ben Ali, p. 1922, maréchal des logis, mle A. 1369/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Ej Jilali, p. 1912, maréchal des logis, mle A. 6476/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Hamida ben Lhadi, p. 1923, maréchal des logis chef, mle A. 1282/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Majhoub ben Mohamed ben Brahim, p. 1920, maréchal des logis chef, mle A. 2075/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Aouani ben Gnaoui ben Maati, p. 1920, maréchal des logis chef, mle 67/43/2920 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Rahal, p. 1916, maréchal des logis, mle B. 2898/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Brahim, p. 1921, maréchal des logis, mle B. 1683/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Kassen ben Abdesselem ben Larbi, p. 1924, maréchal des logis chef, mle A. 2072/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ousfar Mohamed ben Mouloudi, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 181/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

c) Tunisiens

Boubakeur ben Tahar ben Ali ben Boubakeur El Harizi, p. 1919, maréchal des logis chef, mle 373/L. 38 A. M. T. A. F.; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Hassen ben Mohamed ben Mohamed Talmoudi, p. 1918, maréchal des logis, mle 61/37 A. M. T. A. F.; 20 ans de services, 2 campagnes.
Mohamed ben Mohamed ben Ammar ben Saad, p. 1922, maréchal des logis chef, mle 118/L. 41 A. M. T. A. F.; 16 ans de services, 5 campagnes.

Militaires français musulmans admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957

Hommes de troupe.

Medjellekh Brahim, 28 avril 1911, 1re classe, mle 432 Guelma; 23 ans de services, 6 campagnes.
Bourouba Saharaoui ben Bel Hadj, 10 mars 1917, brigadier, mle 92/455/872 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Mohamedi Embarek ben Bénalia, p. 1916, brigadier, mle L. M. 803 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes.
Boussebih Mahfoudh, p. 1918, 2e classe, mle A. 2494 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Benaissa Rabah ben Abdelkader, 25 février 1923, brigadier-chef, mle R. M. 3242; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Derrar Ammar ben Mohammed, en 1920, brigadier, mle A. 6215 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Chachou Abed ben Mohamed, p. 1923, 1re classe, mle A. 5853 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Attia Benastia Bénéddine ben Benaïssa, brigadier, mle A. 3793/42 Alger, p. 1920; 14 ans de services, 10 campagnes.
Chagi Saïd, p. 1920, brigadier, mle L. M. 29 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
S. N. P. Ahmed ben M'Hamed Goual, p. 1914, brigadier, mle A. 3339/41 Alger; 15 ans de services, 8 campagnes.
Guiroud Moktar, 1er octobre 1922, brigadier, mle L. M. 112 Constantine; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Mohamed ould Bouchta, p. 1921, brigadier-chef, mle 13.2369/39 Maroc; 17 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Abbes ben Salah, p. 1910, 1re classe, mle A. 7027/39 Maroc; 22 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
El Kebir ben Jelil, p. 1919, brigadier, mle T. 21.701 Maroc; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Salah ben Ahmed ben Lahcen, p. 1921, brigdier-chef, mle T. 9066/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bouazza ben Mohamed ben Bennaceur, p. 1918, brigadier, mle A. 1499/36 Maroc; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Rahal, p. 1918, brigadier-chef, mle A. 589/37 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ould Ali, en 1920, 1re classe, mle A. 1096/39 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes.
Mohamed ben Hassen, p. 1914, brigadier, mle P. 2252/35 Maroc; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Smaïn ben Ej Jilali ben Mohammed, p. 1917, 2e classe, mle T. 3455 Maroc; 18 ans de services, 10 campagnes.
Benaïssa ben Ahmed, p. 1916, brigadier-chef, mle A. 713/36 Maroc; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité
Ahmed ben Mostafa, p. 1917, 1re classe, mle A. 1058/37 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bouchta ben Brahim ben El M'Kaddem, p. 1919, brigadier, mle B. 697/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Saïd ben Mohamed ben Ahmed Agouram, 15 mars 1916, 1re classe, mle 2094/38 Maroc; 18 ans de services, 9 campagnes.
Dahmane ben Hazza, p. 1917, brigadier, mle A. 7092/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
El Arbi ben Mohammed, p. 1919, 1re classe, mle B. 1888/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Omar, p. 1916, brigadier, mle A. 265/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Ahmed, p. 1919, 2e classe, mle T. 3213/39 Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.
Bousselham ben Driss, p. 1914, 2e classe, mle T. 23060 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Zaïmi Ali, p. 1920, brigadier, mle A. 1256/38 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Abdesselam ben Arbi, p. 1915, brigadier-chef, mle A. 127/36 Maroc; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brahim ben Ali ou Hemad, p. 1919, 1re classe, mle A. 7818/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben M'Bark, p 1918, 1re classe, mle B. 2055/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Kabir ben Mohammed, p. 1921, brigadier-chef, mle B. 2201/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Kacem ben Kalifa ben Moussa, p. 1917, 2e classe, mle A. 1505/35 Maroc; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Aouad ben Mohammed, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 7005/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Douiouih Salah ben Mohamed ben Abdallah, p. 1914, 1re classe, mle A. 6942/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Ali ben Saïd ou Mohamed, p. 1923, brigadier-chef, mle A. 171/42 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Jadid Abdallah, p. 1920, brigadier, mle A. 3399/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes
Bouchaïb ben Mohamed ben Mohamed, p. 1912, 1re classe, mle U. 1372/9243 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Aomar ben Bousselem, p. 1914, 1re classe, mle O. 2533 Maroc; 19 ans de services, 5 campagnes
Kerroub Lakdar ben Mohamed, p. 1923, brigadier-chef, mle 1109 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bouchta ben Mohamed ben Lhassen, p. 1921, brigadier-chef, Mle A. 1647/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Bouhali ben X., p. 1923, 2e classe, mle A. 1822/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
El Maali ben El Houssaine ben Gomgome, p. 1915, brigadier, mle A. 7817/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Miloud ben Hamida, p. 1916, brigadier, mle T. 5787/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Mohamed ben Brahim, p. 1920, brigadier-chef, mle B. 1726/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Maati, p. 1918, brigadier, mle B. 2909/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben El Arbi, p. 1920, 1re classe, mle 52667 Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes.
Ali Ould Hamidou Ould Ali, p. 1925, brigadier-chef, mle A. 1239/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Moha ou Ali N'Aït Mamoun, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 278/42 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben El Habib Hamdani ben Hamda, p. 1922, brigadier-chef, mle 532/47 Maroc; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
El Maati ben Haddi, p. 1920, 1re classe, mle A. 6890/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Jilali ben Omar ben Abdallah, en 1924, 1re classe, mle A. 3660/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Khalifa ben Kaddour, p. 1921, brigadier, mle A. 1024/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Jilali ben Mohamed, p. 1919, 2e classe, mle A. 6571/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Miloudi ben Maati, p. 1920, 1re classe, mle A. 1498/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Omar ben Saïd ben Ali, p. 1920, 1re classe, mle B. 3799/43 Maroc; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Cherqui ben Slimane, p. 1921, 1re classe, mle A. 1318/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Bachir ben Azzouz, p. 1918, 1re classe, mle A. 6469/40 Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Salah ben M'Fares, p. 1923, brigadier, mle A. 4055/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouazza ben Kessou ben Baddi, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 988/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchaïb en Lehchab, p. 1912, brigadier, mle T. 9853 Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mohamed ben Feddal ben Ahmed, p. 1925, brigadier, mle A. 1515/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

c) Tunisiens.

Hamda ben Ahmed ben Salah, p. 1921, brigadier, mle 1389/L. 44 A. C. A. T.; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Houche ben Ahmed, p. 1921, brigadier-chef, mle 414/L, 44 A. M. T. A. F.; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Artilleurs.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL.

Sous-officiers.

Bringuier (Jean), 22 février 1916, adjudant-chef; 25 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Gabrion (Jean-Louis), 18 mai 1918, maréchal des logis chef; 27 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Cottenot (Guy), 12 septembre 1919, adjudant; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Morga (Michel), 3 juin 1922, adjudant; 24 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Pierre (Henri-Amédée-Edmond), 19 septembre 1919, maréchal des logis major; 18 ans de services, 12 campagnes.
Fanoel (Seth), p. 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Cuny (Paul-Emmanuel), 1er juin 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Braesch (Mathias), 12 janvier 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Faure (Samson-Edmond), 30 juin 1916, maréchal des logis major; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Deforge (Fernand), 2 avril 1918, adjudant; 23 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Coste (Jean-Michel-Laurent), 28 mai 1915, adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Dyck (Jacques-Louis-Marcel), 9 septembre 1916, adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Dancona (Raymond), 1er janvier 1923, adjudant; 20 ans de services et majorationns, 6 campagnes. Cité.
Blanchard (René-Jean), 3 septembre 1918, adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bel (Marcel-René), 13 septembre 1919, maréchal des logis major; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Mortelette (Louis-Fernand), 13 juin 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Doret (Simon-Paul-Léon-Charles), 10 novembre 1916, maréchal des logis major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Haget (Marcel-Emile), 8 octobre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gauthier (René-Louis), 18 octobre 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 7 campagnes.

Didierlaurent (André-Henri), 9 septembre 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Vitiu (Henri-Robert), 20 juin 1912, maréchal des logis; 19 ans de services, 8 campagnes.
Ouradou (Paul-Eugène), 22 janvier 1918, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Arrighi (Joseph-Marie), 4 octobre 1917, maréchal des logis major; 20 ans de services, 7 campagnes.
Benezech (Paul-Jean-Marcel), 18 juin 1920, maréchal des logis major; 18 ans de services, 9 campagnes.
Roux (Edmond-Marius), 10 février 1910, adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Colmet (Louis-Gérard), 5 mai 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Metayer (Roger-Eugène-Marius), 21 octobre 1915, maréchal des logis major; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Pannier (François-Léon), 23 avril 1918, adjudant; 22 ans de services et majorations; 4 campagnes. Cité.
Boulze (Ildebert-Guy), 18 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Besmars (Joseph-Pierre-Marie), 6 mars 1920, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Adolphe (Edmond), 16 février 1920, maréchal des logis major; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Soudry (Germain-Marie-Gilbert), 21 octobre 1908, adjudant; 21 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Slasse (André-Olivier), 21 juin 1917, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Balboni (André-Adolphe), 3 avril 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bernard (Jacques-Camile-Gabriel), 1er novembre 1923, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Taunay (Marcel-Michel), 1er juillet 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bonard (René-Ernest-Eugène-Charles), 22 juillet 1919, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lemaire (Paul-Henri-Maurice), 8 juillet 1913, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Chamerlin (Lucien), 18 juillet 1924, adjudant; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Brunet (René-Henri-Marie), 5 mai 1923, adjudant-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Sanchez (Albert), 25 janvier 1921, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Ferrand (Virgile-Albert), 21 janvier 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Denizart (Nicolas-Alexandre), 21 septembre 1919, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Leguay (Jacques-Paul-Auguste), 18 juin 1918, adjudant; 19 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Jouhet (Camille-Louis-Georges), 14 août 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Cordiez (Raymond-Jules-Marcel), 6 juillet 1920, adjudant; 19 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Kockelschneider (Georges-Jean-Pierre), 17 avril 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gouiffes (Pierre-Laurent-Jean-François), 23 mai 1913, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Philibert (Guy-Lucien), 16 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Schenck (Fernand-Henri), 5 mai 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Filleur (Hubert-Eugène-Victor), 4 novembre 1922, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Chevrier (Albert-Georges-Roger), 29 avril 1922, maréchal des logis major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Durin (Henri-Germain), 15 juin 1920, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Daulel (Charles), 20 février 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Remeter (Jean), 1er avril 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Martin (Lucien-Marie-Ernest), 2 mai 1913, maréchal des logis major; 20 ans de services, 5 campagnes.
Franceschi (Dominique-François), 27 juillet 1922, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
François (Henri-Eugène), 30 juillet 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Savelli (Simon), 10 septembre 1923, maréchal des logis; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Berlhe (Marcel-René), 25 août 1920, maréchal des logis major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Jean), 28 mai 1921, maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Chaumont (Robert-Georges-Louis), 3 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gaudfroy (Georges-André), 28 mai 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mauffrey (Camille-Auguste-Lucien), 19 novembre 1918, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Trivulce (André), 26 janvier 1924, maréchal des logis major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Genini (Albert), 4 novembre 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes.
Perretti (Albert-Antoine), 4 janvier 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Garibal (Albin-Louis-Albert), 29 mai 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Patenaye (Michel-Emile), 8 mai 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mie (René-Jean), 17 février 1914, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Gelle (Roland-Léon), 10 avril 1920, adjudant-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Marcon (Jean), 22 mai 1917, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Perrin (René-Fernand), 3 février 1920, adjudant; 19 ans de services, 5 campagnes.
Rimasson (Francis-Lucien), 4 avril 1919, adjudant; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Achache (Elie), 23 août 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lacombe (Bernard-Marie-Joseph), 26 décembre 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Nicollet (Joseph-Marc), 18 décembre 1916, maréchal des logis major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Gaëtter (Raoul-Hyppolite), 13 août 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Couzinie (Emile-Henri), 7 juillet 1922, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bardet (Georges), 21 avril 1922, adjudant; 18 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Belbey Djilali ben Adda, p. 1923, maréchal des logis, 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lachkab Amar, 7 juillet 1923, maréchal des logis chef, 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Rohart (Georges-Henri), 29 mars 1920, maréchal des logis chef; 5 campagnes.
Delamare (René-Jean-Charles), 17 mars 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Baldacci (Démétrius), 30 juillet 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes.
Legrand (Jean), 16 juin 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Vautard (Jean-Anselme-Alfred), 18 mai 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Robert (Eugène-Gabriel), 25 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Bonnet (René-Sylvain), 23 novembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cabaret (Yves-Eugène-Clément-Pierre), 9 avril 1924, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Barral (Jean-Louis), 8 septembre 1916, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Barbieux (Daniel-Alfred), 1er août 1924, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Gardon (Marcel-Jean), 2 août 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.

Hommes de troupe.

Loubry (Julien-Louis), 5 mai 1913, 1re classe; 20 ans de services, 12 campagnes.
Cuny (Paul-Aimé), 23 novembre 1920, brigadier-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Bouameur Mohammed, p. 1920, brigadier-chef, mle 300 Alger; 19 ans de services, 9 campagnes.
Benyamina Abdelkader ould Haraf, p. 1920, 1er cantonnier, mle A 246 Oran; 16 ans de services, 11 campagnes.
Azrou-Isghi Mohamed, 7 mai 1918, brigadier-chef, mle 2277 Alger; 19 ans de services, 8 campagnes.
Achouri Khaled, p. 1924, brigadier-chef, mle A. 2718 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Drici Ahmed, p. 1922, brigadier, mle 5575 Oran; 14 ans de services, 12 campagnes.
Dion (Georges-Marcel), 2 janvier 1924, brigadier; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Reguib Amor, p. 1919, brigadier-chef, mle L. M. 53 Constantine; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gaget (André-Bernard), 22 avril 1922, brigadier-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bettache Said ben Abdelkader, p. 1923, brigadier-chef, mle A. 6166 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes.
Guessouri Brinis, 27 avril 1921, 1re classe, mle 1349 Constantine; 13 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

2° MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Sous-officiers.

Benallal Ali ben Larbi, p. 1919, maréchal des logis, mle A. 3625 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Boulaya Embarek, 12 janvier 1919, maréchal des logis chef, mle 44/G/42; 15 ans de services, 9 campagnes.

3° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Sous-officiers.

a) Marocains.

Kebir ben Maamar, p. 1919, maréchal des logis, mle B. 870 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Ahmidou ben Mohamed, p. 1920, maréchal des logis, mle A. 2311/42 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Moha ou Ali ou Hadek, p. 1924, maréchal des logis, mle A. 4129/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Djillali ben Lahcen ben Djelloun, p. 1922, maréchal des logis, mle A. 2930/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Hamed ben Bouchta ben Mohamed, en 1922, maréchal des logis, mle A. 2070/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Driss ben Bouchta ben Driss, en 1923, maréchal des logis, mle B. 4538/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ahmed ben Seilem, p. 1922, maréchal des logis, mle A. 2936/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

c) Tunisien.

Khediri Hadi, p. 15 avril 1924, maréchal des logis chef; mle 309 L. 41; 16 ans de services, 5 campagnes.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET 57-568 DU 7 MAI 1957

Hommes de troupe.

Kobaili Mohamed, 24 mai 1918, 1re classe, mle 40 Oran; 17 ans de services, 11 campagnes.
Halimi Abbas ben Ali, p. 1914, brigadier, mle L. M. 2814 Alger; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Adjadj Nacer ben Baghdadi, 27 avril 1920, 1er canonnier, mle A. n° 3286/42 Constantine; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Gadari Abdelkader ben Mohammed, p. 1919, 1re classe, mle A. 2518 Oran; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Ahmed ben Houssine ben Mohamed, en 1919, 1er canonnier, mle A. n° 57/42 Maroc; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Abdallah ben Bougrine, en 1913, 1re classe, mle A. 124/35 Maroc; 35 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Lahssen ben Haddou, p. 1915, 2e classe, mle 23807/36; 19 ans de services, 7 campagnes.
Ali ben Mohamed, p. 1919, 1er canonnier, mle T. 16326/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
El Miloudi ben El Maati, p. 1919, 2e canonnier, mle A. 1278/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Dahame ben Allal, p. 1919, 2e classe, mle B. 2177/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Abdesselam ben Mohamed, p. 1917, brigadier, mle A. 395/36 Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lahcen ben Ali ben Abdesselam, p. 1925, 1re classe, mle 2823 Maroc; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mohammed ben El Arbi, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 7528/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Sliman ben El Arbi ben Mohamed, en 1919, 1er canonnier, mle 0718/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Ben Aïssa ben Bareck ben Mohamed, p. 1922, brigadier-chef, mle A. n° 716/42 Maroc; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Allal ben Mohamed ben Ali, en 1922, 1re classe, mle A. 241/43 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes.
Salah ben M'Barek ben Kaddour, p. 1924, 1er canonnier, mle 826/47 Maroc; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mohamed ben Layaïcha ben Raydouni, en 1920, brigadier, mle A. 6613/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Abdesselem ben Ahmed ben Zerrouh, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 2455/42 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Driss Ould Mohamed bel Hadj, p. 1922, 1re classe, mle A. 1514 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamadi ben Kaddour, en 1919, 2e classe, mle B. 901/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Abdallah ben Djilali ben Sedick, p. 1918, 1re classe, mle A. 268 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Amar ben Mohamed, en 1922, 1er canonnier, mle A. 68/42 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.
El Moktar ben Abdelkrim ben El Badaoui, p. 1920, brigadier-chef, mle B. 1037/39 Maroc; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Akka ben Kaddour ben Mohamed, p. 1924, 1re classe, mle A. 5251 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
El Hachmi bel Haj ben Omar, p. 1920, 1er canonnier, mle A. 188/44 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Laïchouri ben Saïd, p. 1919, 1re classe, mle A. 1790 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lahsen ben Ahmed ben Brahim, en 1922, 1er canonnier, mle A. 8289/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mohammed, p. 1919, 1re classe, mle 1674 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.

c) Tunisien.

Mekki ben Abdallah ben Ammar ben Amira, p. 1920, brigadier, mle 736/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 3 campagnes. Blessé.

Train.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

Sous-officiers.

Chambon (Frédéric-Joseph), 28 février 1921, adjudant-chef; 30 ans de services et majorations, 3 campagnes. Cité.
Seguin (Henri-François), 31 janvier 1915, maréchal des logis; 20 ans de services, 10 campagnes.
Rothenflue (Augustin), 6 juin 1924, adjudant; 23 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Dauendorffer (Gérard-Michel), 20 janvier 1913, adjudant-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Franchi (Paul), 16 novembre 1919, adjudant-chef; 17 ans de services, 13 campagnes Cité.
Michot (Roger-Jean), 11 août 1918, adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bregent (Roger-Robert), 1er février 1917, adjudant; 19 ans de services, 10 campagnes.
Gireaud (Pierre-Paul-Joseph), 16 février 1918, maréchal des logis-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Rabou (Marcel-Joseph), 4 mars 1913, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Lechevin (Louis-Alfred), 9 octobre 1916, adjudant chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Heinrich (Marcel-Pierre), 20 février 1920, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 12 campagnes.
Martinez (Jean), 27 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Mebarki Bouzid ben Bouzid, 26 mars 1921, maréchal des logis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Bourset (Paul), 16 octobre 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gonel (Francis), 14 août 1922, adjudant; 24 ans de services et majorations, 5 campagnes
Bouchaux (Robert), 19 juillet 1924, maréchal des logis chef; 20 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Achour, S. N. P., p. 1917, maréchal des logis, mle 448 C, Constantine; 20 ans de services. 8 campagnes. Cité.
Goutorbe (Pierre-Lucien), 12 janvier 1924, adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes.
Lenard (Maurice-Jean-Ernest-Emile-Laurent), 22 décembre 1924, maréchal des logis chef; 21 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Laouchet Tahar, 10 octobre 1918, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 11 campagnes.
Fievez (André-Alexandre), 21 mars 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Houel (Sylvère-Eugène), 3 octobre 1911, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Banassat (Jean-Marie), 18 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Falcucci (Charles-Nicolas), 6 décembre 1921, adjudant; 17 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Secardin (Marcel-Louis-Francis), 20 septembre 1919, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Terrazzoni (Jean-Baptiste), 31 juillet 1920, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Caussade (René-Ernest), 29 octobre 1919, adjudant; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Dasonville (Gabriel-Marcel), 13 avril 1920, maréchal des logis chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Lamothe (Raymond-Pierre), 16 avril 1921, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Tarissan (Jean-Pierre), 19 mars 1923, adjudant; 15 ans de services 12 campagnes. Cité.
Legallo (Yves), 2 juin 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes.

Sala (Georges-Clément), 22 mai 1920, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 12 campagnes.
Raoul (Jean-Isidore), 26 mai 1917, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bertrand (Raymond-Emile), 16 novembre 1912, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Eichorn (Louis), 5 novembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Viron (Raymond-Gaston), 17 janvier 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Avez (Pierre-Paul), 6 juin 1914, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Gaudfroy (René-Léon), 9 juillet 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Nambotin (Albert), 10 août 1915, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Mille (Alfred-Fernand-Désiré), 20 décembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Chauvin (André-Joseph-Albert), 18 décembre 1920, maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes
Kouadri Ali, en 1920, maréchal des logis, mle L. M. 23-1307 Alger; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Thomas (Jean-François), 4 juin 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Schneider (Albert-Jacques), 6 juillet 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes
Brassaud (André-Georges), 2 août 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bauby (Jacques-Léon-Marie-Maurice), 9 septemubre 1916, adjudant-chef, 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ibanez (Marcel), 15 décembre 1924, adjudant; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Lafourcade (Albert-Louis-Michel), 2 juillet 1923, adjudant chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Benitta (Prosper), 16 novembre 1916, adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Tahon (Daniel-Charles-Henri), 16 juillet 1921, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Fourticq (Paul-Bernard-Lucien), 25 mai 1921, maréchal des logis chef, 17 ans de services, 9 campagnes.
Colas (Rémi-Eugène-André), 8 octobre 1922, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Meyrignac (René-Maurice-Antoine), 12 novembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Pozzo di Borgo (Jean), 26 mars 1916, adjudant; 20 ans de services. 6 campagnes.
Pulo (Louis-Charles), 13 août 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Bahougne (Gérard), 29 avril 1914, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Paris (François-Rémy), 2 octobre 1922, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lafaye (Georges), 31 juillet 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Viellet (Abel-Joseph), 6 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Scherer (François-Lucien), 8 octobre 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Facenda (Victor-Louis), 25 juillet 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Bardin (Roger-Charles-Pierre), 23 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lebert (André-Léon-Casimir), 9 juillet 1922, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Morisse (René-Edouard), 28 avril 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Buisine (Roger-Jules), 10 mai 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Luccioni (Jean-Noël), 18 février 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Noyat (Lucien-Maurice), 26 mai 1918, maréchal des logis major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fabre (René-Flaurent), 8 décembre 1922, adjudant; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Mordin (Gaston-Maurice), 2 novembre 1912, adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Schumacher (Michel), 11 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Trad Tahar, 6 janvier 1920, adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Peneau (Joseph-François), 29 août 1920, maréchal des logis major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Perez (Charles-Eugène), 3 septembre 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Aldeguer (Marcel), 20 octobre 1925, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Groubet (Henri-Louis), 7 octobre 1920, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Bendaha Bagdad ben Mérabet, 15 novembre 1924, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Monteil (Gaston-Pierre), 27 janvier 1923, maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pruneta (Louis-Mathieu), 12 février 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Quaranta (Léon-Mathurin), 7 août 1922, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Lochu (Maurice-Joseph-Camille), 9 septembre 1917, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Petit (Jean-Robert), 23 novembre 1917, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Beluard (André-Firmin-Marie), 1er janvier 1918, adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Rolet (Bernard-Guy-Raoul), 14 octobre 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Langouster (Fernand-Charles), 25 août 1919, maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes.
Termoz (Louis-Jules), 20 novembre 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Delannée (Marcel-Eugène-Elie-Marie), 19 août 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bichaud (Georges), 14 mai 1923, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Camp (René), 1er septembre 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Redon (Roger-François), 3 septembre 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Schatt (Marcel), 26 septembre 1922, adjudant-chef; 18 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Stephan (Adolphe-Auguste-Henri), 6 mai 1920, adjudant; 18 ans de services, 6 campagnes.
Corti (Ange-François), 19 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Loussel (Pierre-Louis), 15 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Laveuve (Michel-Louis), 9 juillet 1923 adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Larroque (Charles-François), 6 décembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Brocard (André-Marius), 23 mai 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Haddachi Ahmed ben Mimoun, 9 avril 1912, brigadier, mle A. 919/36 Alger; 20 ans de services, 13 campagnes.
Ahmed ben Cheikh, p. 1923, 1re classe, mle 01106 Oran; 16 ans de services, 15 campagnes.
Marquereau (Jean), 17 avril 1917, brigadier-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Abdelmajid, en 1917, 1re classe, mle 803 C. Constantine; 20 ans de services; 10 campagnes.
Benabdelhafid Mohamed, en 1917, 1re classe, mle 1256, Constantine; 19 ans de services, 9 campagnes.
Laval (François-Fernand-Baptiste), 7 mars 1918, 1re classe; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bresner (Raymond), 3 mars 1912, brigadier-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Aïcha Mohammed ben Ali, en 1915, 1re classe, mle L. M. 379 Constantine; 19 ans de services, 8 campagnes.
Baugion (Louis-Jean-Marie), 7 avril 1921, brigadier-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Fraysse (Eugène), 3 mars 1917, brigadier-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Amoura Mohammed ben Mohamed, en 1922, 1re classe, mle A. 1066 Alger; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bendaho Brahim ould Bouamama, p. 1922, 2e classe, mle 0242 Oran; 16 ans de services, 9 campagnes.

2° Militaires français musulmans admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957

Sous-officiers.

Halitim Mohamed, en 1922, adjudant, mle A/803/41 Alger; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Chetouane Abid, 20 septembre 1924, maréchal des logis chef, mle A. 1681 Oran; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.

3° Militaires servant sous statut spécial

Sous-officiers.

a) Marocains.

Hamed ben Ej Jilali, p. 1920, maréchal des logis chef, mle A. 5829/39 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Driss ben Mohammed, p. 1916, maréchal des logis, mle A. 266/38 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes.

Kefsi Ali, en 1918, maréchal des logis chef, mle 884/39 Alger; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ahmed ben Mohammed, p. 1921, maréchal des logis, mle B 1032/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Allal ben Tahar ben Kaddour, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 1386/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Mohammed ben Abdesselam ben Mbarek, p. 1925, maréchal des logis, mle A. 976/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Mohamed, p. 1916, maréchal des logis, Mle U. 13112/36 Maroc; 17 ans de services, 4 campagnes.

Lachemi ben Mohamed, p. 1914, maréchal des logis chef, mle A. 7651/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Ben Brick Mohamed, p. 1922, adjudant, mle A 218/42 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.

Lhassen ben Brahim X, p. 1920, maréchal des logis, mle A. 2465/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.

Ali Mahjoub ben Ouisaadan ben Allal, p. 1920, maréchal des logis, mle A. 6443/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Hamou ben Allal ben Aomar, p. 1923, maréchal des logis chef, mle A. 4653/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

c) Tunisiens.

Ahmed ben Belgacem ben M'Layah, p. 1915, adjudant; mle 520/L. 36 A. C. A. T.; 21 ans de services, 5 campagnes.

Sadok ben Khelifa ben Amor Ferchichi, p. 1920, maréchal des logis, mle 646/L. A. C. A. T.; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Hassen ben Hadj Salah ben Ali Messaoud, en 1924, maréchal des logis chef, mle 1371/L. 42 A. C. A. T.; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Ali ben Mohamed ben Belgacem ben Ahmed, p. 1921, maréchal des logis, mle 438/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 6 campagnes.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Hommes de troupe.

Djedid ben Mostefa, p. 1915, 1re classe, mle 0620 C. Oran; 20 ans de services, 14 campagnes.

Moussaoui Aïssa, en 1919, brigadier-chef, mle 1024 L. M. Alger; 19 ans de services, 11 campagnes.

Abdelhak Benfreah, 15 novembre 1919, brigadier, mle A. 1566/41 Alger; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.

S. N. P. Bouregaa ben Otman, en 1913, 1re classe, mle 1572 Alger; 19 ans de services, 10 campagnes.

Mohamed Larbi, p. 1923, 2e classe, mle A. 3162/41 Alger; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Kamla Saâda ben Djelloul, 18 février 1914, 1re classe, mle X. 01929 Oran; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Kharaba Tayeb, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 3828 Alger; 16 ans de services, 11 campagnes.

Amraoui Mohamed, 28 décembre 1916, brigadier-chef, mle 5300 Alger, 17 ans de services, 9 campagnes.

Boufenik Sliman, p. 1920, 2e classe, mle A. 2342 Alger; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Khelfaoui Yahia, p. 1915, brigadier, mle A 449 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Khedimou el Hachemi, en 1915, 1re classe, mle L. M. 1608 Constantine; 19 ans de services, 7 campagnes.

Nemmas Abdelkader, 6 février 1925, 2e classe, mle L. M. 1297 Alger; 14 ans de services, 11 campagnes.

Sahraoui Kaddour ben Abdelkader, p. 1921, 1re classe, mle A. 1386 Oran; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Hellali Mohamed, p. 1914, brigadier, mle L. M. 944 Alger; 18 ans de services, 8 campagnes.

Beghenane Mokhtar, p. 1922, 1re classe, mle A. 6371 Oran; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Abdellali Beghdad, p. 1913, 1re classe, mle 69 Constantine; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Mohammed ben Hamed, p. 1918, brigadier-chef, mle A. 3105/40 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes.

Ahmed ben Tahar ben Brahim, p. 1921, brigadier-chef, mle B. 2214 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Bouazza ben Abdelkader, p. 1919, brigadier, mle A. 100/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Lahsen ben Bouhali, p. 1918, brigadier-chef, mle U. 1933/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Khammar ben Bouchta, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 6328/40 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes.

Riahi ben Aïssa, p. 1921, 1re classe, mle A. 3656 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Lahsen ben El Habib, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 7017/40 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes.

El Maati Ben Djillali, p. 1916, brigadier-chef, mle 7640/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Hamed ben Salah, p. 1917, 1re classe, mle A. 4277/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Lahssen ben Ahmed ben Hamou, p. 1918, brigadier-chef, mle B. 3986/39 Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.

Abdallah ben Ali, p. 1921, brigadier-chef, mle U. 1132/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Abdallah ben Bennour, p. 1922, 1re classe, mle A. 7610/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Mohammed ben Mohamed ben Bouselham, p. 1919, 2e classe, mle B. 1085/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ahmed ben Salah, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 6120/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohammed ben Ahmed, p. 1921, 1re classe, mle A. 6809/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé.

Salah ben Ahmed, p. 1920, 1re classe, mle U. 2020 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.

Boudjema ben El Hadj ben Lahcen, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 2610/43 Maroc; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Mohammed ben Ahmed, p. 1918, brigadier-chef, mle B. 1061/39 Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.

Lahssen ben Abdelkader, p. 1919, brigadier-chef, mle B. 2244/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohamed ben Abdel Atti, p. 1920, 1re classe, mle A. 2737/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

Mohammed ben Salah ben Raho, p. 1924, brigadier, mle A. 128/42 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Abdelkader ben Mohamed ould Kaddour, p. 1923, brigadier, mle C. 726/43 Maroc; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Larbi ben Mohamed, p. 1925, brigadier-chef, mle A. 7627/43 Maroc; 14 ans de services, 12 campagnes.

Abdennebi ben Hamed, p. 1919, 1re classe, mle T. 24100 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Ahmed ben Kbir ben X, p. 1918, brigadier, mle A. 5472/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Ejjilali ben Bahloul, p. 1918, 1re classe, mle A. 7311/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Ahmed ben Mohammed ben Hammou, p. 1920, brigadier, mle 3156/47 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Mohamed ben Ahmed ben Ali, p. 1918, 1re classe, mle 38.95.10.002 Maroc; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.

Ali ben Ali ben Ahmed, p. 1920, 1re classe, mle A. 976/42 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Lekbir ben Ali, p. 1919, 1re classe, mle B. 2931/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Boujema ben Haddi, p. 1918, 1re classe, mle 5135/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.

Allal ben Houmane, p. 1920, brigadier, mle A. 3122 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Al Messelam ben Lahcen, p. 1920, 1re classe, mle A. 7839/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Omar ben Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle A. 6518/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.

Abbes ben Bouazza, p. 1914, 1re classe, mle B. 2795/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Mohamed ben M'Hamed, p. 1922, brigadier-chef, mle U. 1922/40 Maroc; 15 ans de services, 9 campagnes.

Mohammed ben Ahmed, p. 1923, 1re classe, mle A. 2836 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Driss ben Ej Jilali ben El Hachemi, p. 1925, 1re classe, mle A. 633/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.

Si Mohamed ben Hamidou ben Rougani, p. 1924, 1re classe, mle A. 5624/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Ahmed ben Mohamed ben Lachemi, p. 1923, 1re classe, mle A. 2199/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Mouha ou Omar, p. 1917, 1re classe, mle T. 2646/39 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.

Bennaceur ou Bouzid ben Said, p. 1916, 1re classe, mle 337/46 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes cité

Mohamed ben Thami ben X., p. 1922, 1re classe, mle B. 9271/43 Maroc; 13 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Mamoud ben Kacem ben Mhamed, p. 1923, 2e classe, mle A. 8983/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Bousselham ben Driss bel Haj, p. 1913, brigadier, mle A. 6332/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Lahbib ben Mohamed, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 6935/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.

Ahmed ben Amar, p. 1923, brigadier, mle B. 4990 Maroc; 13 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.

Abdesselem ben Ahmed ben Hamidou, p. 1923, brigadier-chef, mle A. 778/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Khammar ben Cherki, p. 1918, 1re classe, mle T. 916 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes.

Mohamed ben Mohamed ben Hadj, p. 1924, 1re classe, mle B. 1783/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Mohammed ben El Arbi, p. 1921, 2e classe, mle B. 1485/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.

Brik ben Maati ben Ali, p. 1924, 1re classe, mle B. 1381/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes.
Mohammed ben Esstitou ben El Fassi, p. 1924, brigadier-chef; mle A. 631/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Amar ben Mostepha, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 2344/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Mohammed ben Mati, p. 1921, brigadier, mle A. 8263/43 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
El Horma ben El Mouloudi, p. 1917, 1re classe, mle A. 7378/40 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Abdelkebir ben Thami, p. 1916, 1re classe, mle T. 9878/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abbes ben Boubaker ben Rahal, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 8501/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abbes, p. 1922, caporal-chef, mle A 2068/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Ahmed ben Mohamed, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 2734/42 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed ben Segheir ben Ahmed, p. 1924, brigadier, mle A. 8621/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohammed ben Maman, p. 1915, brigadier-chef, mle B. 1046/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lahsen ben Larbi ben El Hocine, p. 1921, brigadier, mle A. 277/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mustapha ben Mohamed ben Laboucine, p. 1923, 1re classe, mle 1393/17 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Ahmed ben Moha ben Ahmed, p. 1925, 2e classe, mle A. 1431/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mohammed ben Hamida ben Jelloul, p. 1920, brigadier-chef, mle A. 693/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Said ben Mohamed ben Mektar, p. 1923, brigadier-chef, mle A. 9154/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bella ben Bella ben X., p. 1920, 1re classe, mle A. 6850/40 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.
Hammou ben Abdesselam ben Ali, p. 1925, 2e classe, mle A. 553/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité
Ahmed ben Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle A. 4256/40; 14 ans de services, 8 campagnes.
Sallem ben Mohammed ben El Mokhtar, p. 1921, 1re classe, mle A. 7508/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
M'Hamed ben Larbi ben Djillali, p. 1923, 1re classe, mle A. 2145/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes Cité.
Bel Kacem ben Abbès, p. 1923, 1re classe, mle C. 2622/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.
Cheradi ben Mahjoub, p. 1925, brigadier chef, mle A. 2854/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Benaissa ben Sghir ben X, p. 1920, 1re classe, mle A. 4187/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Hamou ben Mohamed, p. 1915, brigadier-chef, mle A. 2163/577 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mebarek, p. 1924, 1re classe, mle A/6440 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Driss ben Si El Meddi, p. 1922, 1re classe, mle B. 2644 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abdesselem ben Mhammed, p. 1925, 1re classe, mle 7344/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
El Arafa ben Mohamed, p. 1917, brigadier-chef, mle U. 1884 Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes.
Lachmi ben M'Hamed, p. 1917, 2e classe, mle U. 11862/37 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.
El Mahdi ben Kaddour ben Es S'itou, p. 1923, brigadier, mle A 729/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

c) Tunisiens.

Mohamed ber Ahmed ben Abdelkader, p. 1920, 1re classe, mle 1028 L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ali ben Sallah ben Mohamed, p. 1917, 1re classe, mle 560/L. 37 A. C. A. T.; 19 ans de services, 8 campagnes.
Ahmed ben Hasnaoui ben Ali, p. 1919, brigadier-chef, mle 649/L. 38 A. C. A. T.; 19 ans de services, 8 campagnes.
Salah ben Farhat ben Ali Toumi, p. 1919, brigadier-chef, mle 388/L. 41 A. C. A. T.; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohamed ben Mabrouk ben Slama, p. 1920, brigadier, mle 467/L. 39 A. C. A. T.; 18 ans de services, 6 campagnes.

Cadre des agents de chancellerie.

Tschupp (Marie-Alphonse), 12 février 1915, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Schreiber (Charles-Jacques), 16 décembre 1908, adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Frayard (Fernand-Léopold), 16 octobre 1918, sergent-major; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Fustec (Jean-Guillaume), 16 octobre 1914, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Billondeau (Pierre-Eugène), 11 juillet 1917, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes. Blessé.
Vauche (René-Auguste), 3 août 1922, adjudant; 17 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Pasqualini (Jean-Sylvestre), 16 janvier 1915, adjudant; 21 ans de services et majorations, 6 campagnes
Gril (Louis), 31 août 1919, sergent-major; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bouvin (Jacques), 18 février 1915, sergent-major; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Seignobos (Franck), 30 novembre 1918, sergent-major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Mervant (Jean-François-Amédée), 15 février 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Petillat (Jean-Baptiste), 12 novembre 1915, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pruvost (Henri-Jean-Baptiste), 21 décembre 1914, adjudant; 20 ans de services et majorations, 7 campagnes
Galand (Julien), 19 février 1917, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Legrand (Georges-Jules-Henri), 15 mai 1920, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Broue (Emile-Henri-Robert), 2 juin 1918, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Simon (Francis-Joseph), 27 juillet 1915, adjudant-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Debouverie (Paul-Jules-Louis-Jean), 21 décembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dubois (Jacques-Adrien), 2 août 1921, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Valle (Pierre-Charles-Marie), 31 janvier 1920, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.
Cayzac (Pierre-Léon), 20 juillet 1921, sergent major; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Rouille (Eugène), 9 juillet 1921, sergent major; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Huc (Elie), 10 juin 1919, adjudant; 18 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Hurez (André-Auguste), 12 septembre 1924, sergent major; 14 ans de services, 12 campagnes.
Lalus (Georges-Eugène-Jean), 26 janvier 1919, adjudant; 18 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Brissart (Gaston-Jean-Joseph), 1 juillet 1919, sergent major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Rouesne (Gabriel), 15 novembre 1918, sergent major; 18 ans de services, 8 campagnes.
Seignour (Roger-Félix), 26 avril 1921, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Maume (Daniel), 7 décembre 1918, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Malinvaud (Pierre-Jean-Noël), 24 décembre 1913, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Dreano (Onésime-Emile-Joseph-Marie), 17 mars 1919, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Chassignol (Maurice-Roger), 30 juin 1912, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Gabard (Laurent), 12 novembre 1916, sergent-major; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Verment (René-Léon), 2 mai 1917, sergent-major; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Missemer (René), 25 décembre 1920, sergent-major ;18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Giammatei (Georges-Joseph-Antoine-Toussaint), 7 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Binaud (André-Marcel), 25 novembre 1914, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bouricaud (Gabriel-Eugène), 19 décembre 1912, adjudant; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Roig (René-Joseph), 13 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Vasseur (Daniel-Maurice-Marcel), 7 août 1914, adjudant; 21 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Artis (Raymond), 7 janvier 1914, adjudant-chef; 22 ans de services, 2 campagnes.
Pragout (Henri-Léon-Marcel), 7 janvier 1921, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Renault (André-Jules-Augustin), 20 août 1914, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 4 campagnes.

Cadre des agents des corps de troupe.

Perdoux (Maurice-Fernand), 21 janvier 1923, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Gonalons (Marcel), 25 novembre 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Ledermann (Antoine-Alex), 24 janvier 1920, adjudant; 20 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Augeard (Roger-Henri), 12 mai 1920, adjudant-chef, 17 ans de services, 5 campagnes.
Thenot (Georges-Auguste), 18 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.

Service du recrutement et de la statistique.

Jordan (Lucien-Fernand), 5 février 1917, adjudant; 20 ans de services, 11 campagnes.
Sonneville (Albert-Joseph), 24 mai 1918, adjudant; 21 ans de services, 9 campagnes.
Chabenat (Pierre-Louis-Henri), 18 août 1915, adjudant; 22 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Bentoure (Albert-Joseph-Georges), 26 février 1915, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Archier (Jean-Xavier-Jules), 19 juillet 1915, adjudant; 21 ans de services, 7 campagnes.
Devaux (Pierre), 12 février 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Dallet (Henri-Georges), 2 août 1918, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Canovas (Léopold), 6 janvier 1922, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mercuri (Mercure-Antoine), 19 mai 1923, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Carre (Henri-Pierre), 20 octobre 1915, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Le Bœuf (Charles), 6 février 1914, sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Revault (André), 17 octobre 1918, sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Theer (Paul-Gérard), 22 juin 1914, adjudant; 20 ans de services, 5 campagnes.
Miroux (Jean-Julien-Gabriel), 22 octobre 1917, sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Garraud (Etienne-Firmin), 8 décembre 1919, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Brard (Jean-Léonice-Victor), 5 janvier 1916, sergent-major; 20 ans de services, 5 campagnes.
Savoie (Maurice-Gabriel), 6 décembre 1919, sergent-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Michaud (Alphonse-Emile-Joseph), 25 octobre 1917, sergent-major; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lagarrigue (Georges-Charles-Basile), 13 juin 1921, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Guitard (Jean-François-Julien), 23 décembre 1913; sergent-major; 20 ans de services, 4 campagnes.
Tillier (Edmond-Joseph), 30 octobre 1916, sergent-major; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bourmault (Marcel-Emile), 24 mai 1912, adjudant-chef; 21 ans de services, 3 campagnes.

Personnel des cadres militaires féminins.

a) Service état-major.

Provenchère (Blanche), 1er octobre 1901, 3e catégorie; 13 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Dardenne (Léontine-Suzanne), 17 octobre 1911, 2e catégorie; 14 ans de services, 8 campagnes.
Cousse (Suzanne), 4 novembre 1923, 2e catégorie; 11 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Veilly (Fabienne-Yvonne), 5 juillet 1921, 3e catégorie; 13 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Colle (Odette-Eugénie), 29 mai 1922, 2e catégorie; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

b) Service recrutement.

Maurice (Huguette), épouse Civet, 12 mai 1920, 5e catégorie; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Génie.

1° Militaires servant sous statut général

A. — Services

Sous-officiers.

Grisoni (François-Marie), 3 août 1918, sergent-major; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dagan (Marius-Jean), 16 février 1910, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Brisot (Emile-Jean-Désiré), 8 novembre 1913, adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Pedebidau (Jean-Théodore-Simon), 17 septembre 1920; adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Letellier (René-Adrien), 14 août 1919, adjudant; 18 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Humez (Yves-Emile-Louis), 10 novembre 1916, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Douillet (Marcel-Jean-Pierre), 27 janvier 1915, adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Gindrat (Raymond-Guy-Marcel), 22 février 1914, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Dubec (Raymond-Nicolas-Georges), 26 décembre 1914, sergent-major; 23 ans de services, 5 campagnes.
Mondoloni (Félix), 15 mai 1917, adjudant-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Mosnier (Jean-Marie), 29 janvier 1921, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Patercq-Paris (Jean-Marie-André), 5 août 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Drure (Jean-Marie), 17 janvier 1920, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Giacinti (Lucien-Bernardin Jean-Joseph), 24 octobre 1919, adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Baud (Henri-François-Pierre), 15 juin 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Prenière (Frédéric-Hugues), 30 novembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Breuillez (Roland-Benjamin), 12 août 1918, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Cros (Henry-Raymond-Pierre), 6 août 1919, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Dietsch (Marcel-Louis), 27 mai 1915, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bareige (Aimé-Ernest-François), 15 janvier 1923, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bernard (Léon-François), 9 mars 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lannes (Roger-Louis), 31 décembre 1911, adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Sira (François-Charles-Léon-Jean), 14 mai 1920, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lesprit (Yves-James-Georges), 27 mars 1916, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Sarther (Marcel-Auguste), 27 avril 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Nadaud (André-Eugène), 18 janvier 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Maillol (Guy), 12 août 1921, adjudant; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Delbourg (Henri), 4 décembre 1922, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Prigent (Joseph-Nicolas), 23 février 1915, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bresson (Marcel-André), 10 avril 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Schaffer (Jean-Joseph), 10 décembre 1917, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Joannard (Pierre-Auguste-Charles), 22 septembre 1913, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Bor (Guy-Albert), 9 juin 1920, adjudant; 20 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Papavoine (Henri-Maurice), 2 août 1917, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Carbuccia (Joseph-Pierre-François), 13 mai 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Filloux (Jean), 14 décembre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Laugier (Doris-Fortuné), 3 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Chaumeil (Marcel), 2 juin 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Boisson (Jean-François), 31 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

B. — Arme

Sous-officiers.

Thommes (Louis-Désiré), 21 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services et majorations, 14 campagnes.
Rusch-Leclere (Jean-Pierre), 31 octobre 1919, sergent-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Garcia (Jean-Joseph), 10 décembre 1911, sergent-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Cunin (Robert), 13 octobre 1914, adjudant-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Gasnier (Henri-Désiré-Pierre-Jean), 7 juin 1923, adjudant; 18 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Pommier (Maurice-Hippolyte-Eugène), 3 avril 1917, sergent-major; 19 ans de services, 11 campagnes.
Moret (Lucien-Jules-Charles), 28 février 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Desseaux (Antoine-Marius-Georges), 9 avril 1920, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Paoli (Georges-Dominique), 22 novembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
S N. P. Ahmed Ben, p. 1917, sergent, mle L. M. 1534 Constantine; 19 ans de services, 10 campagnes.
Boumdadji Abdelkader ben Belkacen, 17 juin 1922, sergent, mle L. M. n° 18/10 Alger; 17 ans de services, 12 campagnes.

Queau (Jacques-Marie), 28 janvier 1913, adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Fagour (Michel-Maurice), 22 octobre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes et majorations.
Laievée (Maurice), 11 août 1907, sergent-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Guillemet (Raymond-Auguste-Georges), 6 juillet 1920, adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Darnet (Vincent), 11 avril 1917, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Drocourt (Lucien-Gaspard), 12 septembre 1912, adjudant; 22 ans de services, 6 campagnes.
Bluy (Camille-Auguste), 6 avril 1915, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Parayre (Roger-Bonaventure), 28 décembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lasseran (Jacques), 8 octobre 1918, adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Weber (Pol-Hector-Charles), 17 février 1914, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Lasserre (Noël-François), 30 décembre 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Quetglas (Pierre), 9 mars 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Augras (Elie-Louis), 15 mai 1909, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Thiriat (Jean-Louis-Alfred), 30 juillet 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lebourg (René-Marcel-Henri), 12 septembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Janson (Antoine), 20 décembre 1915, adjudant; 22 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Massemin (Louis-Alphonse-Marcel), 23 novembre 1910, adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.
Brun (Joseph-André), 7 mars 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Monnet (Jacques-André), 4 septembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Daumas (Kléber), 21 avril 1923, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Giorgi (Raymond), 25 septembre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Roger (Hugues-Georges), 18 décembre 1921, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Roux (Sylvain-Pascal-Marius), 22 avril 1916, adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Heip (Henri-Joseph), 7 février 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Desort (Michel-Joseph), 21 juin 1918, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Pariselle (Roger-Julien), 20 juin 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bronconi (Ignace), 9 décembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Combaret (Jean), 16 octobre 1907, adjudant-chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Chaperot (Pierre), 21 septembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Polètti (Raoul-Jean-Louis), 7 décembre 1920, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Assaillit (Clément-François-Marcel), 11 juillet 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Martinenq (Maxime-Elie-Joseph), 18 août 1922, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Sebastien (Louis), 19 mai 1922, adjudant; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Cianfarani (Jean-Baptiste), 6 février 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Py (Jean-Henri-Léon), 12 janvier 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Garotin (Guy-Octave-Auguste-Maurice), 7 septembre 1917, adjudant; 19 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Plas (Lucien-Edmond), 4 juillet 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Le Goff (Martial), 17 août 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Dalleau (Joseph), 28 janvier 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Paquet (Jean-Henri-Désiré), 29 octobre 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Carlton (Descard-Crépin-Raphaël), 25 octobre 1922, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Girsch (Roland), 10 décembre 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Alech (Adolphe-Laurent), 1er juin 1919, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.

Hommes de troupe.

Khozli Ferhat ben Mohamed, 7 mai 1920, maître ouvrier; 17 ans de services, 6 campagnes.
Schram (Gustave-Anatole), 28 janvier 1920, maître ouvrier; 19 ans de services, 8 campagnes.
Zeraoula Amed ben el Houdj, 3 septembre 1919, caporal-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
S. N. P. Amar ben Belgacem, en 1923, caporal, mle A. 317/43 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Casanova (Jean-Charles), 29 janvier 1924, caporal-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Guillaume (Alphonse), p. 1917, caporal-chef, mle 1768 Alger; 18 ans de services, 5 campagnes.

2° MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Sous-officiers.

Zouak Rabah ben Saïd, 28 juillet 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Djellouli Ahmed ben Hadj Cheikh, en 1921, sergent-chef, mle A. 5768 Oran; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Chime ben Kouidar ben Lakdar, p. 1923, sergent, mle A. 3826/42 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tasaïsafat Amrane ben Abdelkader, p. 1923, sergent, mle A. 6116/42 Alger; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

3° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Sous-officiers.

a) Marocains.

Bouzekri ben Ameur, p. 1920, sergent-chef, mle 10751/40 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamida ben Mohamed Ou Ahmed, p. 1919, sergent, mle T. 21773 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Abdesselam ben Mohammed ben Lahsen, p. 1924, sergent, mle B. 4180/43 Maroc; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Tahar ben Mohamed, p. 1921, sergent, mle B. 986/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Mohamed, p. 1925, sergent, mle A. 3019/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Hamadi ben Ahmed ben Ali, p. 1924, sergent, mle B. 1380/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Abdesselem ben Djillali, p. 1920, sergent, mle A. 7507/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Larbi ben Ahmed ben Hadj, p. 1924, sergent, mle A. 3126/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Hommes de troupe.

Kadi Hamed ben Tayeb, p. 1917, caporal, mle L. M. 1806 Constantine; 18 ans de services, 7 campagnes.
Fersaoui Bouziane, 21 novembre 1919, caporal-chef, mle L. M. 609 Alger; 17 ans de services, 11 campagnes.
S. N. P. Mohamed ben El Hadj, p. 1920, caporal, mle L. M. 652 Alger; 14 ans de services, 12 campagnes.
Brahimi Brahim, p. 1915, 1re classe, mle 2556 Alger; 18 ans de services, 8 campagnes.
Houachem Slimane, p. 1924, caporal-chef, mle 348 Alger; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité
Ziani Mohamed, p. 1926, caporal, mle 6100 Oran; 15 ans de services, 10 campagnes.
Magrous Hamou, p. 1914, caporal, mle 117 Alger; 21 ans de services, 3 campagnes.
Hadjout Abdelkader ben Ahmed, p. 1920, caporal, mle L. M. 159 Alger; 15 ans de services, 9 campagnes.
Assali Ahmed ben Boukouider, p. 1921, 1re classe, mle L. M. 959 Alger; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Miloudi ben Dahman, p. 1920, 2e classe, mle T. 177/40 Maroc; 18 ans de services. Blessé et cité.
Mohamed ben Belaïd, p. 1914, caporal, mle A. 1168/35 Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Miammi ben Addou, p. 1914, caporal, mle Q. 2678/36 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben el Abid, p. 1917, caporal-chef, mle T. 17043/39 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes.

Mohamed ben Ahmed, p. 1921, 1re classe, mle B. 1003/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Hamdoun ben Hamed, p. 1918, 1re classe, mle A. 1517/38 Maroc; 18 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Moussa, p. 1918, 2e sapeur mineur, mle A. 1572/38 Maroc; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Salah ben Kabour, p. 1913, caporal-chef, mle A. 1660/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Abdesselem ben el Arbi, p. 1918, 1er sapeur mineur, mle A. 4271/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Gacem ben Dahbi, p. 1919, maître ouvrier, mle B. 2215/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
El Jilali ben Mohammed, p. 1919, 1re classe, mle B. 2478/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Houssine ben Allal ben Ahmed, p. 1920, caporal, mle A. 1834/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Amar ben Moussa, p. 1915, caporal-chef, mle Q. 1169/36 Maroc; 20 ans de services, 5 campagnes.
Embark ben Ahmed ben Mohamed, p. 1919, caporal-chef, mle A. 7715/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Ahmed, p. 1920, 1er sapeur mineur, mle A. 2717/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouchaïd ben Bennasser, p. 1918, caporal, mle U. 15992/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Mohamed ben Abbes, p. 1921, caporal-chef, mle A. 9999/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Belgnaoui ben Mbark, p. 1918, 2e classe, mle A. 6124/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Khalifa ben el Kebir, p. 1921, 1er sapeur, mle A. 2075/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ali ben Amar ben Mohamed, p. 1925, caporal-chef, mle B. 1236/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.
Moha Ou Halikouche ben Ali, p. 1922, caporal-chef, mle 2731/47 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouchaïb ben Bark, p. 1919, 2e classe, mle A. 144/42 Maroc; 15 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Abdelkader, p. 1917, caporal-chef, mle A. 3648/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Brahim ben Ahmed, p. 1925, caporal-chef, mle A. 8048/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Khelifa, p. 1918, 1re classe, mle A. 7967/39 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Transmissions.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

A. — SERVICE

Sous-officiers.

Klein (Camille-Augustin), 9 mars 1918, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.
Goumet (Paul), 7 mai 1923, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes.
Robichon (Louis-Pierre-Auguste), 20 janvier 1914, adjudant; 20 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Weber (Engelbert-Charles-Emile), 5 décembre 1915, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Venant (Robert), 14 octobre 1917, adjudant; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Friquart (René), 2 mars 1921, adjudant-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Dommanget (Lucien-Louis), 15 juillet 1914, sergent-major; 21 ans de services, 5 campagnes.
Ginet (Louis-Raymond-Eugène), 21 janvier 1912, adjudant-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Maillfert (Lucien-Théophile-Camille), 1er avril 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Barbet (Maurice), 28 juin 1922, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Chaissac (Jean-Robert), 13 septembre 1919, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Junca (Jean-Julien), 20 octobre 1919, adjudant; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Domeau (Jean-Alexandre-Gaston), 30 août 1914, adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Jeudy (Louis), 26 janvier 1921, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Dassens (Jean), 14 novembre 1923, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Giraud (Raymond-Auguste-Joseph), 13 janvier 1923, adjudant-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Porteres (René-André), 15 novembre 1922, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guillaume (Maxime-Claude), 17 mars 1911, adjudant-chef; 20 ans de services, 4 campagnes.

B. — ARME

Sous-officiers.

Delhomme (René-Jean-Albert), 26 août 1913, sergent-major; 24 ans de services, 11 campagnes.
Excoffon (Armand-François), 29 janvier 1912, sergent-chef; 20 ans de services, 15 campagnes.
Gouverneur (Roger-Emile), 9 janvier 1912, sergent-chef; 20 ans de services, 14 campagnes.
Auriau (Raymond-Paul), 24 mars 1917, adjudant; 20 ans de services, 12 campagnes.
Gendre (Pierre-Raoul), 23 octobre 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 15 campagnes.
Le Labousse (Yves-Joseph), 31 juillet 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 13 campagnes.
Vasseur (Georges-Léopold-Désiré), 7 décembre 1911, adjudant; 24 ans de services, 7 campagnes.
Khodja Larbi ben Omar, p. 1916, sergent, mle 01385 Oran; 19 ans de services, 10 campagnes.
Bonjean (Marc-Homère-Auguste), 23 septembre 1922, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Petit (Raymond-Samuel), 2 janvier 1920, adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes.
Barba (Joseph-Marie), 25 mai 1918, adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Lapeyre (Gabriel-Pierre), 9 novembre 1922, adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Borderes (Charles-Nicolas), 17 janvier 1918, adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Deroo (Michel-Armand), 14 avril 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes.
Kerma Bachir, 15 mai 1922, adjudant; 16 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Latreille (Maurice-Michel), 22 septembre 1917, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Hyvernat (Edouard), 12 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Moncelet (Marcel-Raoul), 14 octobre 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bensaïd (Maurice), 4 novembre 1908, sergent-major; 20 ans de services, 8 campagnes.
Marie (André-Guy), 9 février 1921, adjudant-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Delory (Henri-Louis), 14 décembre 1919, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Bourges (Roger-Jean), 18 mars 1918, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Zinck (Louis-Marcel), 18 août 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Granata (Joseph), 1er octobre 1921, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Garcia (José), 11 octobre 1919, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bernabe (François), 27 décembre 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Yacoubi Mohammed, 2 avril 1913, sergent-chef; 20 ans de services, 8 campagnes.
Miola (Antoine), 13 février 1924, adjudant-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Gorse (Pierre-Léonard), 11 septembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Deswel (Georges), 29 mai 1921, adjudant-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Diet (René-Fernand-Louis), 3 juin 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Oszenda (Mieczyslans), 28 juin 1922, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Valescure (Jean-Gaston), 28 novembre 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bergougnoux (Roger-Louis), 22 juillet 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Marrot (Jean), 3 mars 1925, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Carichon (Armand-Félix-Georges), 19 mai 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bourelly (Daniel), 15 septembre 1923, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Acquaviva (Jean-Joseph), 13 décembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Flamen (André-Léon-Marcel), 5 septembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Grandemange (Bernard-Gilbert), 12 novembre 1923, adjudant-chef; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Lacordaire (Louis-Joseph), 17 avril 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Jarrelot (Maurice-Omer-Joseph), 13 janvier 1914, adjudant-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.

Pasquier (Francis-Robert), 30 décembre 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Blanchard (Paul-Jean), 28 septembre 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Trechot (Roger-Francis-Jean), 17 mars 1922, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gidel (Gaston-Georges), 4 septembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Baron (André), 28 mars 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Compain (Henri-Lucien), 14 juin 1923, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Fontana (Serge-Henri), 13 janvier 1925, adjudant-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Thiefaine (Robert-Louis), 6 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cessateur (Roger-Louis), 22 août 1922, sergent-chef. 15 ans de services, 10 campagnes.
Gaillard (Caude-Marcel), 4 janvier 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Heitmann (Jean-Auguste-Georges), 17 janvier 1920, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes.
Novotny (Joseph), 24 juin 1921, adjudant-chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Canat (Léopold), 27 août 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes, cadre des agents de chancellerie métropolitaine.
Raimbault (Edouard), 16 décembre 1924, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Halliez (Jules), 25 mai 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fischer (André-Charles), 16 décembre 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Mangini (Paul-Noël-André), 23 décembre 1923, adjudant-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Mouton (Michel), 30 janvier 1923, sergent-chef; 15 ans de services 10 campagnes.
Nux (Marcel-Eugène-Joseph), 5 décembre 1919, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Lorrain (Raymond-Marius-Alexandre-Charles), 28 avril 1921, adjudant; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Izambert (Michel-Claude), 5 février 1922, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Joly (Marcel-Camille-Gaston), 27 juin 1914, sergent-chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Bailly (Louis-Paul-Marie), 27 septembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Greslin (Jean-Albert), 3 mai 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Quere (Jean-Victor-Pierre), 21 mars 1924, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

2° Militaire français musulman admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957

Sous-officier.

Omri Saïd, p. 1921, adjudant, mle 2749 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

3° Militaires servant sous statut spécial

Sous-officiers.

a) Marocains.

Mohamed ben Lahcen ben Brahim, p. 1922, sergent, mle B 3325/43 Maroc. 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed ben Ahmed ben Si Mohamed, p. 1922, sergent, mle A. 8653/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdesslem ben Maati ben Hammou, p. 1923, sergent, mle B. 478/43 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ali ben Bouchta, p. 1920, sergent, mle A. 541/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Larbi ben Mustapha Cheick, p. 1922, sergent, mle A. 5096/45 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Militaires français musulmans admis au statut général en application du décret n° 57-568 du 7 mai 1957

Hommes de troupe.

Bassa El Hadj, en 1918, 2e classe, mle 6622 Constantine; 21 ans de services, 2 campagnes.

Militaires servant sous statut spécial

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Bouih ben Si Moha, p. 1920, caporal-chef, mle U. 3737 Maroc; 17 ans de services, 11 campagnes.
Lhassen ben Bouchaïb ben El Moudden, p. 1920, caporal-chef, mle U. 5158/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Driss ben El Thami, p. 1918, caporal-chef, mle A. 7595/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Kaddour ould Abdesselam, p. 1921, caporal-chef, mle U. 12022/41 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Khammar ben M'Hammed, p. 1922, caporal-chef, mle A. 818/42 Maroc; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Brik ben Mohammed ben Saïd, p. 1919, caporal-chef, mle A. 9780/43 Maroc; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mohamed ben Larbi ben Maati, p. 1919, caporal-chef, mle C. 2392/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes.

Personnel féminin de l'armée de terre.

Guigui, épouse Cantaloup (Jeanne-Djoar), 25 mai 1914, 2e catégorie; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Houles, veuve Robert, épouse Rapin (Renée), 27 décembre 1911, 3e catégorie; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bernard, épouse Tailly (Renée), 29 juin 1922, 3e catégorie; 15 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Rousse, épouse Bodin (Emilienne), 30 juillet 1914, 3e catégorie; 13 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Matériel.

1° Militaires servant sous statut général

Sous-officiers.

Bruel (Jacques-Maurice), 5 avril 1917, adjudant; 19 ans de services, 15 campagnes.
Provost (Jules-Louis-Léon), 1er mars 1915, maréchal des logis-major; 21 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Talaucher (Marcel-Jean), 16 avril 1916, adjudant; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Seytre (Roger-André), 30 juillet 1918, maréchal des logis; 20 ans de services, 10 campagnes.
Letavernier (Marc-Guy-Philippe), 28 novembre 1917, adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Perrot (Pierre-Léon-Zéphirin), 25 août 1910, adjudant; 20 ans de services, 10 campagnes.
Mandelbaum (Jac), 23 septembre 1919, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 10 campagnes.
Hamon (Jean-Baptiste), 28 janvier 1917, maréchal des logis-major; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Maillofret (Roger), 6 juin 1919, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Banquet (Fernand-Henri-Eloi), 13 novembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 12 campagnes
Chatelain (Jack-Louis), 25 août 1918, maréchal des logis-major; 20 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Jorda (Edouard), 17 mai 1916, adjudant; 22 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Toussan (Henri-Léon), 7 août 1918, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 9 campagnes.
Malartre (Paul-Amable), 30 août 1916, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Heiligenstein (Ludan-Félix), 21 mars 1915, adjudant; 20 ans de services, 9 campagnes.
Desvignes (Paul-Marcel), 2 juin 1921, adjudant; 18 ans de services, 11 campagnes.
Picot (André), 14 juin 1913, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 10 campagnes.
Tognazzoni (Henri-Joseph), 15 mars 1922, adjudant; 19 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Laroche (Georges-Auguste), 8 avril 1922, maréchal des logis; 16 ans de services, 13 campagnes.
Bourgeois (Paul-Marie-Emile), 3 octobre 1917, adjudant; 19 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Rollin (Marcel-Jean-François), 22 octobre 1918, maréchal des logis-major; 21 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Guolter (Gaston), 10 juin 1925, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Ramquet (Roger-Henri-Eugène), 16 avril 1923, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Vaslin (Guy-René), 8 novembre 1921, maréchal des logis-major; 14 ans de services, 14 campagnes.
Ligot (Raymond-Jean-Georges), 14 octobre 1914, adjudant; 22 ans de services et majorations, 6 campagnes.

Bonvariet (Albert-Jean-Baptiste-Eugène), 1er juin 1916, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 9 campagnes.
Rodriguez (Manuel), 2 mars 1919, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
De Mota (Diégo), 1er juin 1916, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sansot (Jean-Georges-Joseph), 1er décembre 1914, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Chavasse (Georges-François), 20 juillet 1922, maréchal des logis-major; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Marsac (Robert), 16 décembre 1913, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 7 campagnes.
Lailly (René-Adolphe), 30 juin 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Eouzan (Maurice-Adolphe), 13 octobre 1918, maréchal des logis-major; 22 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Bonnet (Henri), 15 juin 1916, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes
Schlesiger (Marcel-Georges), 17 octobre 1911, maréchal des logis-major, 19 ans de services, 8 campagnes.
Renaud (Fernand-Lucien), 4 juin 1920, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Giannetti (Jean-Baptiste), 14 mai 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Prevot (Marcel-Louis), 20 octobre 1913, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Caviale (André-Henri), 7 juillet 1916, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 8 campagnes.
Sejourne (Georges-Roland), 31 mars 1921, maréchal des logis; 18 ans de services, 10 campagnes.
Parthiot (Jean-Joseph-Marie), 8 mai 1923, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Galibert (Albert-Clément), 23 juin 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Berlureau (Gabriel-Pierre), 1er décembre 1914, adjudant; 23 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Gallan (Léon), 19 septembre 1910, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.
Macaigne (René), 17 mai 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Hilion (Robert-François), 16 avril 1920, maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes.
Menet (Henri-Georges), 5 juin 1915, adjudant; 21 ans de services, 6 campagnes.
Fourneau (Marcel), 25 février 1918, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Fiorin (Giacobbé-Lorenzo), 10 août 1923, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Georges (Fernand), 10 janvier 1915, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Pierret (Jacques-Lucien-Camille), 20 décembre 1918, maréchal des logis-major; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Carmona (Joseph), 4 juin 1921, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Rebours (Pierre-Edmond-Victor), 30 septembre 1913, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Boiral (Marcel-Louis), 10 février 1918, maréchal des logis; 19 ans de services, 8 campagnes.
Masson (Henri-Robert), 23 septembre 1912, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes.
Alègre (René-Pierre), 25 novembre 1915, maréchal des logis; 19 ans de services, 8 campagnes.
Casanova (Jabicus-François), 26 octobre 1923, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Edelblout (Jean-Eugène), 18 octobre 1918, adjudant; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Galea (Antoine), 12 septembre 1919, maréchal des logis-major; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Dumont (Joseph), 6 août 1914, adjudant; 20 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Champouillon (Joseph-Emile-Marie), 7 juillet 1920, maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
De Filippi (Alfred), 12 octobre 1918, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Centini (Louis), 4 janvier 1925, maréchal des logis chef; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.
Ubinger (Marcel-Paul-Georges), 23 juin 1919, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Bianchi (Roger-Paul), 18 août 1914, adjudant; 21 ans de services, 5 campagnes.
Lecourtier (Jean-Marie), 4 janvier 1924, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Morizot (Marcel-Henri), 26 septembre 1922, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 11 campagnes
Verge (Pierre-Jacques), 31 juillet 1919, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Betry (Charles-Louis-Stéphan), 30 avril 1920, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gabon (Roger-Louis), 10 avril 1919, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Richard (Emmanuel-Edgar), 8 mai 1920, maréchal des logis-major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Degeilh (François), 18 février 1916, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Nègre (Honoré-Louis), 4 janvier 1915, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Claverie (Henri-Edouard), 16 juillet 1919, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Isella (Robert-Florent-Marcel), 22 avril 1913, adjudant; 20 ans de services, 6 campagnes.
Jeudy (Marcel-Désiré), 23 février 1923, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Hennequin (Marcel-Maurice-Abel), 2 mars 1919, maréchal des logis major; 17 ans de services, 9 campagnes.
Krémer (René), 12 avril 1919, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Villette (Jean-Etienne), 18 avril 1924, adjudant; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Lenormand (Olivier-François-Jean), 6 avril 1919, maréchal des logis major; 20 ans de services, 6 campagnes.
Bouiron (René-Lucien), 12 février 1922, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Dugas (Louis-Auguste-Hippolyte), 15 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Barbe (André-Georges), 2 septembre 1918, maréchal des logis-major; 20 ans de services, 6 campagnes.
Le Jan (Jean-Henri-Louis), 18 septembre 1920, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Yourassovsky (Alexis), 18 avril 1921, maréchal des logis major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Daubignard (Lucien-Marcel-Paulin), 10 juillet 1924, adjudant; 22 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Citras (René-Robert), 25 janvier 1918, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Gendry (Guy), 27 novembre 1923, maréchal des logis major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Meyer (Roger), 10 mai 1919, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Payrault (Jean), 4 décembre 1914, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Laruelle (Charles-Gabriel), 5 janvier 1915, maréchal des logis major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Rousset (Paul-Auguste), 20 novembre 1915, adjudant-chef; 20 ans de services, 5 campagnes.
Ortis (Michel), 24 mars 1920, adjudant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Fonvieille (Denis-Auguste), 8 août 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Claveau (René), 26 janvier 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bouille (Raymond-Jean), 6 février 1918, adjudant-chef; 21 ans de services, 4 campagnes.
Viault (Henri-Jean), 25 août 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cafferatto (Claude-Philippe-François), 30 janvier 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Bonnet (Raoul-Armand-Adolphe), 4 août 1910, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Lafrançaise (Maurice-Georges-Emile), 11 avril 1921, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Bouvier (Edouard-Charles), 18 mars 1918, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Giavarini (Jean-Pierre), 20 décembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bouffier (Antoine-Marius), 1er mai 1923, maréchal des logis-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Cloup (Guy-Michel-Ferdinand), 4 avril 1921, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Seurre (Georges), 19 janvier 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Chambelland (Roger-Camille-Léon), 9 janvier 1918, adjudant; 19 ans de services et majorations, 5 campagnes.
Preux (Albert-Claude), 8 avril 1918, adjudant; 21 ans de services et majorations, 4 campagnes.
Gaspari (Dominique), 6, septembre 1922, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Cochard (Bernard), 21 janvier 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Maccioni (Sylvien), 30 juin 1914, maréchal des logis-major; 18 ans de de services, 6 campagnes.
Perez (Salvador), 3 juin 1919, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gelineau (Jacques-Valentin-Yves), 7 avril 1923, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Doublet (Marc-Georges-René), 8 janvier 1921, adjudant; 19 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Webber (Jacques-Siméon), 20 juin 1921, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Dazard (Raymond-Maurice), 31 mars 1912, adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.

Hommes de troupe.

Michel (Robert), 11 août 1918, brigadier-chef; 20 ans de services, 10 campagnes.
Brient (Emmanuel-Mathurin-Marie), 3 août 1919, brigadier-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Hassani Mohamed Lezhar ben Hélali, p. 1923, brigadier-chef; mle L. M. 909 Constantine; 18 ans de services, 9 campagnes.
Roudier (Raymond-Jean-Noël), 18 décembre 1919, brigadier-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.

2° MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Sous-officiers.

Belkous Mohamed ben Bouchiba, p. 1922, maréchal des logis, mle L. M. 1304 Alger; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.

3° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Sous-officiers.

a) Marocains.

Bouchaïb ben Mohammed, p. 1922, maréchal des logis chef, mle U. 7555/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes.
Fares ben Elayachi ben Abdallah, p. 1919, maréchal des logis, mle B. 4157/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mahjoub ben Bouchta ben Houssine, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 7444/43 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé.
Omar ben El Arbi ben El Asri, p. 1923, maréchal des logis, mle A. 353/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Ahmed ben Mohamed ben El Cadi, p. 1921, maréchal des logis chef, mle A. 3065/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes.
Ali ben Moulay Ali, p. 1925, maréchal des logis, mle A. 4578/43 Maroc; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Hommes de troupe.

Frih Mohamed ben Ahmed, 28 décembre 1922, brigadier-chef, m'le L. M. 965 Alger; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Sba Lakhdar ben Mohammed, p. 1922, brigadier-chef, mle L. M. 267 Alger; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Bensalhia Rabah ben Mohamed, p. 1923, brigadier, mle A. 4514 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kessous Bouziane, p. 1914, 1re classe, mle L. M. 1005 Alger; 19 ans de services, 3 campagnes.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Hommes de troupe.

a) Marocains.

Mohammed ben Jilali, p. 1920, brigadier-chef, mle B. 2275/39 Maroc; 17 ans de services, 10 campagnes.
Rahhal ben Miloud, p. 1917, 1re classe, mle S. 508/38 Maroc; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Mohamed Ou Mohamed Ou Hamalaoui, p. 1918, 1re classe, mle Q. 2611/36 Maroc; 19 ans de services, 7 campagnes.
Larbi ben Mohamed, en 1918, 1re classe, mle A. 707/37 Maroc; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Fatah bel Kébir, p. 1918, 1re classe, mle A. 662/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Miloud ben Hammadi, p. 1922, 2e classe, mle A. 7506/40 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohamed ben Bouchaïb, p. 1916, 1re classe, mle A. 1019/36 Maroc; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Allal ould M'Hamed, p. 1921, 2e classe, mle A. 1242/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Mohammed ben Ahmed ben El Aroussi, p. 1922, brigadier-chef, mle A. 7849/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Allal ben Thami ben Larbi, p. 1919, brigadier, mle B. 3296/39 Maroc; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité
El Khammar ben Ali, p. 1922, 1re classe, mle A. 6780/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Abdesselam ben Mohammed, p. 1918, 2e classe, mle U. 6875/40 Maroc; 17 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
El Bachir ben M'Bark ben Ahmed, p. 1918, 2e classe, mle A. 7592/40 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Mouilid, p. 1920, 1re classe, mle A. 7680/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Brahim ben Lahsen, p. 1918, 1re classe, mle A. 8106/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Mohammed ben Bouchaïb, p. 1920, 1re classe, mle A. 6948/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Lahsen ben El Houssine, p. 1918, brigadier, mle T. 14354/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.
Driss ben Rhazi, p. 1920, 1re classe, mle A. 1219/39 Maroc; 17 ans de services, 8 campagnes.
Tahar ben Mohamed, p. 1916, brigadier-chef, mle A. 6281/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Brahim ben Mohamed, p. 1920, 1re classe, m'le A. 6803/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Saïd ben Lahoucine ben Ahmed, p. 1924, brigadier, mle A. 8144/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
El Bouali ben Salem ben Salem, p. 1920, 1re classe, mle A. 2899/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité. Pour prendre rang du 24 juin 1957.
Ahmed ben Boudali, p. 1921, brigadier, mle B. 4308/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Abdallah ben El Housseine ben El Hadj Mohamed, p. 1922, 1re classe, mle A. 2314/40 Maroc; 16 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Ghazi, en 1922, 1re classe, m'le A. 1667/42 Maroc; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Djillali ben Larbi ben Djillali, p. 1924, brigadier-chef, mle B. 257/43 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.
Bark ben Mohamed, p. 1919, 1re classe, mle B. 2994/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Mohammed ben Abdesselem, p. 1919, brigadier-chef, mle A. 2888/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Maali ben Moktar, p. 1922, brigadier, mle 910/46 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Mohammed ben M'Bark El Mekki, p. 1920, brigadier-chef, mle B. 3391/39 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bouchta ben Mohammed, p. 1919, 1re classe, mle A. 7380/40 Maroc; 17 ans de services, 6 campagnes.
Allal ben Ahmed ben Hammou, p. 1923, 1re classe, mle B. 655/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Hadj ben Khalifa ben Hamed, p. 1915, 1re classe, mle U. 8816/40 Maroc; 17 ans de services, 7 campagnes.
Omar ben Larbi ben Hadj Omar, p. 1923, 1re classe, mle B. 9671/43 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Ouali ben Miloud ben Assou, p. 1920, 1re classe, mle A. 6686/43 Maroc; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

c) Tunisien.

Ali ben Mohamed ben Lakdar, p. 1919, 1re classe, mle 1019/L. 41 A. C. A. T.; 15 ans de services, 9 campagnes.

Intendance.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

Sous-officiers.

Javoy (René-Georges), 25 décembre 1916, sergent-major; 21 ans de services, 11 campagnes.
Jeanmougin (René), 14 janvier 1920, sergent-major; 17 ans de services, 15 campagnes.
Jeannot (André-René), 6 juillet 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Revel (Marcel-Henri), 11 août 1912, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Lacroix (Henri-Georges-Maurice), 22 août 1916, sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Decourtieux (Bernard-Lucien-Pierre-François), 1er février 1917, sergent-major; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Francizod (René-Louis), 21 septembre 1918, sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Pradon (Charles), 16 mars 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Thomas (Fernand-Camille), 27 avril 1910, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.
Chaput (Paul), 30 avril 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Weigert (Louis-Pierre), 21 novembre 1918, sergent-major; 18 ans de services, 11 campagnes.
Leloup (Marcel-André), 3 septembre 1915, sergent-major; 19 ans de services, 9 campagnes.
Vedie (Jean-René), 29 février 1920, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Schutz (François), 10 septembre 1918, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.
Patros Sainte Claire (Florent), 24 novembre 1918, sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes.
Leupard (Charles-Georges), 26 février 1920, sergent major; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ouvrard (Gaston-Auguste), 31 octobre 1912, adjudant; 20 ans de services, 8 campagnes.
Rey (René-Gabriel), 26 octobre 1911, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Kalfa (Annabs-Gabriel), 19 janvier 1917, sergent-major; 19 ans de services, 3 campagnes.
Mahuet (Roger), 25 septembre 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mouveroux (Hubert-Germain), 20 avril 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Germanet (Albert), 22 mai 1922, sergent; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Manach (Alain), 23 septembre 1915, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Giovannoni (François-Dominique), 24 octobre 1916, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes.
Georges (Emmanuel-Sébastien), 31 juillet 1924, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Thomas (Paul-Gilbert), 19 janvier 1912, sergent-major; 19 ans de services, 7 campagnes.
Rouillard (Camille-Lucien), 29 juin 1914, sergent-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gentier (Jean), 8 septembre 1919, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Stouvenereau (René), 14 février 1920, sergent-major; 19 ans de services, 7 campagnes.
Tykoezinski (Bernard-Adolphe), 17 février 1917, sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Fontbonne (Fernand), 10 août 1921, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Robin (Alphonse-Robert), 29 avril 1914, sergent-chef; 20 ans de services, 6 campagnes.
Gounant (Charles), 15 juin 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lestrade (Yvon-Georges), 23 décembre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dupont (Jean-Joseph-Julien), 26 décembre 1921, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Giovanetti (Ange-Marie), 17 février 1920, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Dufour (Maurice-Léon-Achille), 9 septembre 1923, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Sauze (Paul), 23 octobre 1920, sergent-major; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mathieu (Michel-Joseph-Emmanuel), 14 mai 1917, adjudant; 20 ans de services, 4 campagnes.
Lamande (Jean), 25 février 1923, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Kermaïdic (Armand), 31 octobre 1920, adjudant; 18 ans de services et majorations; 7 campagnes.
Plat (Jean-Paul), 17 avril 1917, sergent-major; 19 ans de services, 6 campagnes.
Levy (Léon), 24 août 1919, sergent-major; 18 ans de services, 7 campagnes.
Tabart (André), 6 mai 1921, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Clement (Léon-Emile-Charles), 2 avril 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Canova (Yves-Armand), 8 août 1925, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Pradoux (Joseph), 2 octobre 1923, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Siary (Emile-David), 1er juillet 1920, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Le Grouiec (Jean-Joseph), 23 mars 1922, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes.
Deligny (Roger), 13 décembre 1919, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Maîtres ouvriers.

Alberge (René-Louis), 28 juillet 1904, sergent maître ouvrier tailleur; 25 ans de services, 6 campagnes.
Auribault (Paul-Henri-Georges-Lucien), 3 février 1914, sergent maître ouvrier tailleur; 22 ans de services, 10 campagnes.
Laukart (Alfred-Alphonse), 14 novembre 1914, sergent maître cordonnier; 20 ans de services, 11 campagnes.
Enard (Jean-Georges-Emile), 13 février 1916, sergent maître ouvrier cordonnier; 20 ans de services, 10 campagnes.
Guinet (Pierre-Eugène), 6 juin 1912, sergent maître ouvrier tailleur; 24 ans de services, 6 campagnes.
Raulet (Raymond-Marius), 28 mai 1908, sergent maître tailleur; 22 ans de services, 8 campagnes.
Casini (François-Sauveur), 24 octobre 1909, sergent maître ouvrier cordonnier; 23 ans de services, 6 campagnes.
Dabin (Jean-Georges), 30 novembre 1914, sergent maître bottier; 22 ans de services, 7 campagnes.
Gay (Etienne), 24 février 1917, sergent maître ouvrier cordonnier; 19 ans de services, 9 campagnes.
Gerard (Robert-Aimé), 13 août 1910, sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 24 ans de services, 5 campagnes.
Malleret (Robert-Joseph-Baptiste), 3 janvier 1915, sergent maître tailleur; 22 ans de services, 6 campagnes.
Dervieux (Joseph), 19 octobre 1914, sergent maître cordonnier; 21 ans de services, 7 campagnes.
Farmer (Daniel-Georges), 21 avril 1918, sergent maître bottier; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Nicolas (Gustave), 8 mars 1915, sergent maître ouvrier tailleur, 20 ans de services, 8 campagnes.
Trezieres (Charles-Jean), 10 août 1912, sergent maître ouvrier tailleur; 21 ans de services, 7 campagnes.
Fauquert (Michel-Henri-Victor), 23 juillet 1916, sergent maître ouvrier cordonnier; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gouyet (Marie-Aimé), 4 janvier 1911, sergent maître ouvrier cordonnier; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gely (René), 25 octobre 1915, sergent maître ouvrier tailleur; 20 ans de services, 7 campagnes.

Hommes de troupe.

Bonheur (René), 11 avril 1922, caporal-chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Tlemsani Lakhdar ben Khellouf, p. 1917, caporal-chef, mle 3181 Oran; 17 ans de services, 8 campagnes.

2° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Sous-officiers.

a) Marocains.

Mohamed ben Ahmed ben Larbi, p. 1914, sergent, mle N. 1197/33 Maroc; 14 ans de services, 9 campagnes.
Brik ben Riht, p. 1916, sergent, mle A. 6299/40 Maroc; 15 ans de services, 6 campagnes.

b) Tunisien.

El Abidi ben El Amari Lakhdar, p. 1919, sergent-chef, mle 5219/39 A. C. A. T.; 17 ans de services, 5 campagnes.

MILITAIRES FRANÇAIS MUSULMANS ADMIS AU STATUT GÉNÉRAL EN APPLICATION DU DÉCRET N° 57-568 DU 7 MAI 1957

Homme de troupe.

Merghad Mohamed ben Hamenna, 4 juillet 1922, 1re classe, mle L. M. 540 Constantine; 14 ans de services, 9 campagnes.

MILITAIRE SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

Homme de troupe.

a) Marocain.

Brahim ben Khalifa, en 1923, caporal, mle A. 1296/42 Maroc; 14 ans de services, 8 campagnes.

Etat-major de l'armée.

Poste aux armées.

Felce (Charles-Dominique), 11 mai 1917, adjudant-chef assimilé; 17 ans de services, 5 campagnes.
Neveur (Augustin-Aurélien-Henri), 7 août 1909, adjudant-chef assimilé; 17 ans de services, 6 campagnes.
Marchyllie (Raymond-Anatole), 4 octobre 1914, adjudant-chef assimilé; 16 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Alves (Jean-Claude), 17 novembre 1925, sergent-chef assimilé; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Champion (Maurice), 9 décembre 1913, sergent-chef assimilé; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gondal (Robert-Gabriel), 30 juillet 1915, adjudant-chef assimilé; 16 ans de services, 5 campagnes.
Gosson (Eugène-Roland), 12 octobre 1911, adjudant assimilé; 19 ans de services, 2 campagnes.
Arezki Ahmed, 11 mars 1910, adjudant assimilé; 20 ans de services, 1 campagne.

B. — TROUPES COLONIALES

Infanterie.

1° MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

Sous-officiers.

Trouchard (Louis-Armand), 11 décembre 1916, sergent-chef; 21 ans de services, 14 campagnes.
Vaschalde (Roger-James-Marcel), 11 mars 1921, sergent-chef; 25 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Heraud (Marcel), 15 octobre 1917, adjudant-chef; 19 ans de services, 15 campagnes.
Latremoliere (Jean-André), 30 mars 1915, adjudant; 21 ans de services, 13 campagnes.
Seingeot (Marcel), 12 mai 1917, sergent; 21 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Blaise (Marcel), 23 décembre 1919, sergent-chef; 19 ans de services, 13 campagnes.
Lagneau (Roger), 30 octobre 1917, sergent; 20 ans de services, 13 campagnes
Maunier (Serge-Joseph-Pierre), 16 juillet 1919, sergent-major; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Taboulet (Marius), 21 octobre 1923, adjudant; 22 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Bohain (André-Maurice), 1er août 1918, adjudant; 19 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Ripoll (Raymond), 6 janvier 1925, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes. Blessé et cité.
Theil (Désiré-Aimé), 15 mai 1914, adjudant; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes
Lemoine (Alfred-André-Auguste), 13 octobre 1915, sergent-chef; 18 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Gillet (Jean-Joseph), 21 octobre 1920, sergent; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bernard (Louis-Henri), 11 octobre 1912, sergent; 19 ans de services, 12 campagnes.
Andre (Louis-Marie), 18 septembre 1916, sergent; 19 ans de services, 12 campagnes.
Gaulier (Emile-Louis-Léon), 14 octobre 1923, sergent-chef, 20 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Forte (Jacques), 23 octobre 1918, adjudant; 20 ans de services, 11 campagnes.
Bourroux (Georges-Emile), 15 avril 1920, adjudant; 17 ans de services, 13 campagnes.
Gallere (Pierre-Fernand), 26 mars 1922, sergent; 18 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.
Lebeau (Raymond), 7 septembre 1919, sergent; 17 ans de services, 14 campagnes.
Leveneur (Franco), 19 octobre 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kamara (Alfred), 8 mai 1920, sergent; 16 ans de services, 14 campagnes.
Mouniama (Pierre-Camille), 9 septembre 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Maloche (Pierre-Jean-Marie), 20 juillet 1919, sergent; 19 ans de services, 11 campagnes.
Derache (Jules-Alexandre), 21 décembre 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Francoual (Germain-Louis), 15 septembre 1919, adjudant; 19 ans de services, 11 campagnes.
Guiaba (Simon), p. 1920, sergent; 17 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Bouhyer (Raymond), 15 mai 1923, adjudant-chef; 16 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Huet (Emile-Jules-Armand), 29 juin 1917, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tramesaygues (Pierre-Eugène-Bernard), 2 avril 1920, sergent-major; 18 ans de services, 12 campagnes.
Recoussine (Marcel), 13 juin 1918, sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Piffeteau (France-Louis), 24 novembre 1916, sergent; 20 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Debethune (Daniel), 21 avril 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Ferrandi (Antoine-Jérôme), 29 août 1918, sergent-chef; 20 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sery (Médéric-Eugène), 20 février 1917, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Gomez (Augustin), 29 juin 1922, sergent; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Colin (Marcel), 30 novembre 1917, sergent; 21 ans de services, 9 campagnes.
Le Guidec (Joseph-Oscar-Roger), 25 mai 1916, sergent-chef; 17 ans de services, 7 campagnes.
Curtis (Jean-Joseph-Christophe-Alfred), 30 août 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Fonteneau (Martial-René), 20 mai 1921, sergent; 18 ans de services, 12 campagnes.
Heulle (Gaston), 31 mai 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Gatellier (Marcel-René), 11 décembre 1911, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kaufling (Armand), 1er février 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 14 campagnes. Blessé.
Geffroy (André-Pierre-Marie), 4 mars 1926, adjudant; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé
Rigouste (Valentin-Léon), 8 juin 1920, adjudant; 18 ans de services, 12 campagnes.
Arosteguy (Michel), 13 janvier 1921, adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Dinckel (Bernard-Marcel), 8 février 1916, sergent; 19 ans de services, 10 campagnes.
Raucaz (Gaston-Joseph), 6 mars 1917, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes.
Amouroux (Michel), 21 septembre 1919, sergent; 18 ans de services, 11 campagnes.
Radou (Henri-Georges-Maxime), 15 juillet 1917, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Vice (Lucien-Pierre-Fernand), 14 avril 1920, sergent; 16 ans de services, 13 campagnes.
Cisse M'Baye, 21 novembre 1921, sergent-major; 15 ans de services, 13 campagnes.
Robert (Gabriel), 30 mars 1919, sergent-chef; 21 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Randretsa (John), 30 mai 1921, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Acquaviva (Pierre-Ours), 12 octobre 1920, adjudant; 16 ans de services et majorations, 13 campagnes.
Dedella (Lourdemarianadin), 29 décembre 1917, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Levillain (Roland-André), 21 juin 1921, sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Enderlin (Robert), 21 décembre 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 14 campagnes. Cité.
De Rumigny (Jules-Gabriel), 3 juillet 1920, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes.
Labrevoir (Arsène-René), 25 mai 1918, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé
Jouret (Louis-Henri), 9 janvier 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Arrighi (Antoine-Toussaint), 1er novembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes
Parioleau (Yves), 12 décembre 1918, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.
Bocognani (Antoine), 5 août 1922, adjudant; 16 ans de services, 13 campagnes.
Serieux (Léonard-Arthur), 26 septembre 1920, sergent-major; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Nadaud (Maurice-Henri), 22 janvier 1920, sergent; 20 ans de services, 9 campagnes.
Crucy (Gilbert), 31 août 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mibord (Roger), 21 juin 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Leonardi (Charles), 14 septembre 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Esteve (Roger), 30 octobre 1917, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Carta (Jean), 21 février 1920, sergent; 19 ans de services, 10 campagnes.
Prudent (Rogatien-Urbain-Henri), 26 mai 1919, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Edwards (Harold-Stanley), 25 juin 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Brevet (Henri), 3 février 1922, sergent; 17 ans de services, 12 campagnes.
Gaiblet (Sandanassamy), 6 mai 1915, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Jamet (Marc-Raymond-Louis), 11 mai 1918, sergent; 20 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Fontaine (Ernest-Benoit-Fritz), 26 juillet 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Meugnier (Jean-Robert), 7 mai 1917, adjudant; 19 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Pierron (René-Kléber), 13 avril 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Silcuvappane (Andonissamy), 19 août 1912, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.
Franchomme (Joseph-René-Aimé), 25 juin 1920, adjudant; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Alphonse (Aimé-Louis), 4 mars 1921, adjudant; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Riviere (Charles), 7 novembre 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Perrucon (Marcel), 22 novembre 1923, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 12 campagnes.

Lejuez (Robert), 21 novembre 1920, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.

Legardien (Joseph), 17 décembre 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes Cité.

Neuburger (Charles-Gustave), 19 août 1919, sergent-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

Bonachera (Raymond), 4 avril 1924, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.

Mustapha Mahmoud, en 1921, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

Perrier (Louis), 17 novembre 1922, sergent; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Zeiller (André), 3 avril 1924, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Wrelle (Auguste), 6 mai 1916, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.

De Canaga (Massilamany-Julien), 9 janvier 1920, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.

Berrou (Jean), 21 mai 1930, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Pelaud (Yves-Pierre-Marie), 7 février 1923, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Dirringer (Robert), 17 janvier 1925, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.

Ly (Ismaïla), en 1919, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

Michel (Joseph), 26 décembre 1924, sergent; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes.

Massard (François), 19 juin 1920, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Vidalens (Etienne), 21 juin 1922, sergent-major; 15 ans de services, 13 campagnes.

Bougaran (Lucien-André), 29 août 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Perez (Isidore-Joseph), 17 avril 1918, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes.

Bayet (Georges-Louis), 12 octobre 1918, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.

Herve (Bernard), 1er juin 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.

Gantinol (Henri-Carmélien), 14 juillet 1919, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lastrajoli (Ours-Jean-Camille), 12 janvier 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Fontaine (Henri), 10 août 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

Aubin (Roger-Jules-Marius), 29 avril 1923, sergent-chef; 18 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Uccelli (Paul-François), 23 août 1924, sergent; 15 ans de services et majorations, 13 campagnes.

Pocrain (Joseph-Alexandre), 19 mars 1920, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes

Cibrelus (Yves), 11 mars 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.

Georgette (Hector-Jean-Yoland), 8 mai 1921, adjudant; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Ballario (Roger-Claude-André), 14 juin 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Contesse (Alphonse), 26 septembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.

Zephir (Charles-Voley), 2 juin 1922, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes, blessé et cité.

Hervet (Maurice), 19 janvier 1920, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes, blessé.

Berlin (Hilaire-Marcel), 16 janvier 1921, sergent; 15 ans de services, 13 campagnes.

Leurette (Robert-Marcel), 14 février 1918, sergent; 18 ans de services, 10 campagnes, cité.

Robin (Angelo-Pierre), 4 juillet 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes, blessé.

Guichard (Robert), 11 avril 1925, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes, cité.

Michelangeli (Horace), 20 août 1923, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes, cité.

Soubercazes (André-Thomas), 14 mars 1924, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes, cité.

Durand (Edmond-Victorin-Marius), 6 août 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

Aletas (Crépin-Honoré), 18 novembre 1920, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

Julien (Manavindirane), 4 juillet 1915, sergent-chef; 14 ans de services, 10 campagnes.

Sainte-Catherine (Gabriel-Rosier), 29 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.

Monneret (Michel), 15 novembre 1923, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes, cité.

Maggiani (Joseph), 10 novembre 1920, sergent-chef, 17 ans de services, 10 campagnes, blessé et cité.

Perdriaud (Louis-Marie-Jacques), 15 juillet 1914, adjudant-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.

Garrouste (Jean-Charles), 15 janvier 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

Chaudron (Paul-Eugène), 8 avril 1921, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes, cité.

Metxner (Gilbert-Louis-Eugène), 30 mai 1924, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 11 campagnes, cité.

Stanley (Eugène-Omer), 8 septembre 1919, sergent; 17 ans de services, 11 campagnes.

Pallard (Joachim-Pierre-Maurice), 21 novembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.

Golle (Georges-Marcel), 31 juillet 1920, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes, cité.

Etienne (Martin), 11 novembre 1920, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes, blessé et cité.

Chaplet (René-Fernand), 19 juillet 1924, sergent-major; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes.

Louvet (Jean-Pierre), 16 juin 1922, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

Lohier (Charles), 21 septembre 1923, sergent; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes, blessé et cité.

Slick (Michel), en 1924, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.

Couillandreau (Edouard), 25 juin 1921, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes.

Raloetrarivo (Edmond), 20 juillet 1921, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.

Lheureux (Marcel-Fernand), 3 mai 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.

Jupiter (Mourougassamy), 10 septembre 1920, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.

Saïdibary, vers 1919, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.

Collin (Marius), 22 juillet 1921, sergent; 17 ans de services, 10 campagnes, cité.

Juge (Jean-Baptiste-Claude-Etienne), 7 novembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes, cité.

Caupenne (Amélius-Bellemain), 6 janvier 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes, blessé.

Henry (Edouard-Maurice), 18 mars 1920, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.

Sarrazin (André), 17 octobre 1923, adjudant; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes, cité.

Jaillon (André-Yves), 31 juillet 1923, sergent; 16 ans de services, 11 campagnes

Darnau (Georges), 6 octobre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes, blessé.

Perrigue (Bernard-Théophile-Pierre), 22 juillet 1921, adjudant; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.

Farrugia (Salvator), 11 septembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.

Laffitte (Bernard-Edmond), 31 mars 1924, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes, blessé et cité.

Dinant (Marcel-René), 8 mai 1916, sergent; 19 ans de services, 8 campagnes.

Auville (Jean-Edmond), 7 août 1917, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes, blessé.

Dieng-M'Baye (Ernest), 2 avril 1921, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Clerc (André-Eugène), 23 novembre 1923, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Blessé et cité.

Pierlovisi (Antoine-Pascal), 10 février 1924, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Basfour (Edouard), 10 mai 1921, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Saint-Magne (Michel), 17 mars 1918, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Jourdan (René-François), 13 novembre 1919, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Lossi dit Nivaggioli (Dominique), 11 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.

Celeste (Bruno-Jacques-Raymond), 6 octobre 1919, sergent; 17 ans de services, 10 campagnes.

Breugnot (André), 17 décembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.

Lagran (Jean-Marie-Marcel), 3 janvier 1921, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Kochaba (Hawel), p. 1915, sergent; 17 ans de services, 10 campagnes.

Buffière (Marius), 6 avril 1923, sergent; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Fallon (Georges-Robert), 30 septembre 1922, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Nollet (Raymond-Joseph), 30 janvier 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Teyer (Pierre-Louis-Alphonse), 29 juillet 1923, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Buforn (Grégoire), 20 février 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Boileau (Maurice), 15 mars 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Kayssar (Saghir), 13 janvier 1925, sergent; 15 ans de srevices, 12 campagnes. Cité.
Mezino (Louis), 10 août 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Taupiac (Jean), 20 décembre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Colonna (Antoine), 3 janvier 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dinahet (François-Marie), 25 novembre 1920, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Jacquot (Jean-Henri), 8 mai 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Thevenin (Robert-Edouard), 28 décembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Fortin (Gilbert), 28 février 1924, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Toucas (Emile-Fidèle), 6 août 1924, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Boissac (Jean-Maurice-Marcel), 9 février 1920, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Vuaillat (Albert), 13 mars 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Geoffroy (Robert), 19 avril 1920, sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Vlody (Jean-Baptiste-Franck), 27 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes.
Galli (Sino), 25 avril 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Faledan (Louis), 3 avril 1924, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mohamed Hanif, 12 juillet 1925, sergent-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Lacoste (Jean-Renaud), 26 mars 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Boissard (Jean-Baptiste), 20 février 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Andreotti (Dominique), 28 juin 1923, sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Lauret (Serge-Jean-Dolor), 27 janvier 1924, sergent-major; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Cadet-Hoarau (Marie-Jean-Baptiste-Etienne), 13 juin 1922, sergent-major; 13 ans de services, 10 campagnes.
Aboulkheir (Haïem-Henri), 23 mars 1917, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagne. Cité.
Tall Boubacar Ousmane, 14 août 1916, sergent-chef; 18 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Darbousset (Albert-Jean-Léon), 26 novembre 1921, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Andrieu (Pierre-Eugène), 3 décembre 1919, sergent; 17 ans de services, 10 campagnes.
Millet (Pierre-Eugène), 3 décembre 1919, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Puchulu (Pierre-Blaise), 3 février 1919, sergent-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Techer (Félix), 11 juin 1923, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Brossard (Emile-André), 3 août 1918, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes.
Diop (Gaye-Babakar), 6 février 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Foch (Valtilingam), 17 septembre 1918, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes.
Coqueron (Henri-Robert-Pierre), 24 novembre 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Giner (Raymond), 5 juillet 1917, sergent; 20 ans de services, 6 campagnes. Blessé.
Fleurigeon (Georges), 22 mai 1921, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Mercier (Pierre-Armand-Jean), 8 juin 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Denance (Lucien), 2 septembre 1923, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Santus (Marcel-Adolphe), 16 janvier 1924, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Jaubert (Georges), 11 mars 1923, adjudant; 14 ans de services et majorations, 11 campagnes. Blessé et cité.
Ramboasalama (Charles-Hubert), 19 juillet 1917, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Senssac (Robert-Etienne), 26 août 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Delavigne (Savarinadin), 22 avril 1923, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Henry (Guy), 24 février 1920, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Verbruge (Paul-André), 5 mars 1925, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bianchini (Albert-Joffre), 1er janvier 1916, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Authier (Louis-Maurice), 29 septembre 1919, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boucher (Henri-Jean-Joseph), 6 mars 1921, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Lizy (Joseph), 6 janvier 1917, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Delannoy (Edouard), 22 janvier 1926, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Andrei (Ange-Antoine), 25 avril 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Leveneur (Julicien-Antoine), 31 janvier 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Berti (Dominique), 28 octobre 1925, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Aupetit (Louis), 10 décembre 1913, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Lafargue (Abel), 16 octobre 1919, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Hoarau (Louis-Frantz), 27 décembre 1921, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Chauchet (Jacques), 17 février 1925, sergent; 19 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Lemarchand (Henri-Alexandre-Eugène-Marie), 19 décembre 1918, sergent; 20 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Martin (Joseph-Thérésius), 4 novembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Barbe (Charles-Léopold), 1er juillet 1921, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Chauve (Joseph), 26 mai 1922, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Jonchere (Roger), 10 mai 1925, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Ginestet (Raymond), 18 septembre 1924, adjudant-chef; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.
Chambon (Jean-Léon-Noël), 2 novembre 1922, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Erambert (Georges-Joseph), 26 décembre 1920, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Faulin (Raymond), 21 mai 1916, sergent; 19 ans de services, 7 campagnes.
Samba Mamadou, en 1917, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gury (André-Octave), 14 janvier 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guyomard (Emile), 25 septembre 1918, sergent; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Tessier (Alexandre-Marie-Joseph), 21 avril 1922, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Wuillamie (Charles-Edouard-Jacques), 17 novembre 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Brillet (Roland), 2 janvier 1924, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Fleury (François-Pierre), 25 avril 1923, sergent; 18 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Robert (Marie-Joseph-Clain), 26 mars 1922, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Duchassin (René-André), 14 novembre 1919, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Devore (Jean-Raymond), 11 mars 1923, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Pinasseau (René), 21 mai 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fontaine (Lubin-Marc), 14 mars 1923, sergent; 13 ans de services, 7 campagnes.
Paoli (Jean-François-Napoléon), 8 décembre 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ricci (Primo), 26 février 1916, sergent-chef; 19 ans de services, 7 campagnes.
Bigouret (François-Honoré), 20 février 1920, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Gautry (Georges-Anicet), 17 avril 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Armand (Joseph-Antonin), 16 avril 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Darricau (Maurice), 7 septembre 1923, adjudant-chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Kane (Paul), 13 juin 1921, sergent; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Aubert (Marc), 2 décembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ricœur (Paul-Henri), 18 septembre 1924, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Marie (Marcel-Albert-François), 1er août 1924, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Merlaux (Jean-James-Gérard), 17 janvier 1922, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fabry (Jean), 29 mars 1921, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Dick (Annamalé), 5 février 1923, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paillot (Pierre-André), 21 septembre 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Calcar (Elphège-Georges), 3 mai 1924, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Maisonnave (André-Alfred), 23 mai 1924, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Vallerich (Victor), 11 décembre 1922, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes.
Renaud (Jean-Louis-Emile), 21 septembre 1922, adjudant; 16 ans de services; 10 campagnes. Cité.
Franchot (Paul-Fernand), 11 avril 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Paul (Antoine), 11 mars 1924, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Laurent (René-Jean), 28 mars 1922, adjudant; 15 ans de services. 10 campagnes.
Masse (Lucien-Paul-André), 3 octobre 1917, sergent-major; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dupuy (Yves-Valentin), 15 février 1921, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ducos (Maurice-Noël), 1er février 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes .
Léonard (René-Jean), 30 mars 1925, adjudant; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Lenfant (Jean-Marcel), 21 juillet 1921, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Barreau (Edmond), 12 mai 1924, adjudant-chef; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Voleau (Roger), 20 juin 1917, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes.
Le Ricousse (Ferdinand), 26 novembre 1922, sergent; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Coetsier (Georges-Louis), 19 février 1924, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Karam Said Youssef, 4 février 1922, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dieng Amadou Lamine, 20 décembre 1918, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Cadot (Marcel), 27 mars 1922, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Hegy (Alphonse), 30 avril 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sandana (Antoine), 6 mars 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Louis-Rose (Monique-Louis-François), 4 mai 1923, sergent; 13 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Pain (André-Louis), 1er décembre 1920, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Prioux (Gabriel-Marcel), 13 janvier 1921, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Danner (Marcel), 27 septembre 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Kraft (Alfred-Frédéric), 9 septembre 1919, sergent; 17 ans de services, 9 campagnes
Lauvergne (Jean), 26 octobre 1922, sergent; 15 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (René), 14 novembre 1922, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Gervais (Lourdessamy), 21 septembre 1923, sergent; 14 ans de services. 9 campagnes. Blessé et cité.
Biava (Pascal), 18 septembre 1921, sergent; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Martial (Valentin-Léonel), 14 février 1919, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Cottaye (Damou), 1er mai 1917, sergent; 13 ans de services, 12 campagnes.
Biet (Charles-Robert), 11 décembre 1924, sergent; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé et cité.
Alexandre (Léon-Lindor), 22 septembre 1920, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Aubry (René), 31 octobre 1921, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mahmoud Salim, 19 décembre 1926, sergent; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité
Rouge (Max). 29 novembre 1914, adjudant; 19 ans de services, 7 campagnes. Cité.
De Besse (Jacques-Marie-Bernard), 3 juin 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Aliançon (Joseph), 2 juillet 1921, sergent-chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Rieux (François-Jules), 26 décembre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Rolland (Jean-Marie), 30 mai 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Roubère (Marc-Raymond), 2 juillet 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Oliva (Martin-Joseph-Paul), 9 mai 1922, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gonthier (Valentin), 1er juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bresset (Roger-Pierre), 17 novembre 1917, sergent; 17 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Camara (Pierre), 22 août 1922, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Lefebvre (Louis-Léon-Joseph), 25 juin 1921, sergent; 16 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé et cité.
Bonacorsi (Jean-Jacques-François), 28 avril 1924, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Gras (Jean-Marie), 20 août 1919, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes.
Desjardins (Jules-André), 15 mars 1921, sergent-major; 14 ans de services, 11 campagnes.
Pontneau (Georges-Etienne), 4 avril 1923, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes. Blessé et cité.

Hommes de troupe.

Pannuti (Vincent-Cyprien), 16 avril 1918, caporal-chef; 19 ans de services, 12 campagnes.
Gorie (Yocoub), p. 1905, 1re classe; 19 ans de services, 11 campagnes.
Meini (Camille), 2 juin 1916, caporal-chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Lagarde (Georges-Roger), 2 février 1921, caporal; 18 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Rimize (Charles-Patrice), 17 mars 1916, caporal; 18 ans de services, 12 campagnes.
Soulie (Georges), 29 juillet 1918, caporal-chef; 19 ans de services, 11 campagnes Cité.
Menguy (Théodore), 5 décembre 1909, 1re classe; 19 ans de services, 11 campagnes.
Pontie (Clément-Germain), 16 janvier 1916, caporal; 19 ans de services, 11 campagnes.
Halter (Charles), 19 avril 1918, caporal; 18 ans de services, 12 campagnes.
Bourset (Paul-Henri-Camille), 31 août 1919, caporal-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Leglise (Pierre-André), 17 décembre 1916, caporal-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Ayoub Mansour, p. 1918, caporal, 16 ans de services; 14 campagnes.
Bensoussan (Albert), 17 novembre 1917, caporal-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Lacaze-Labarrere (Roger-Henri), 6 octobre 1920, caporal-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Peri (Armand), 6 octobre 1916, 1re classe; 20 ans de services, 10 campagnes.
Fontaine (Roger), 14 novembre 1917, caporal-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Guyon (Charles), 13 juillet 1917, 1re classe; 19 ans de services, 10 campagnes.
Salloum Thomé, p. 1916, caporal; 14 ans de services, 11 campagnes.
Assad Moussa, p. 1913, caporal; 14 ans de services, 11 campagnes.
Micalef (Nicolas), 20 avril 1917, 1re classe; 18 ans de services, 11 campagnes.
Fremond (Georges-Marc-François), 22 décembre 1919, caporal-chef; 20 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Smartino (Antoine), 25 septembre 1918, caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Techer (Joseph-Béril), 9 juin 1919, 1re classe; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Michel (Charles-Henri), 18 novembre 1920, caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Baldocchi (Pierre-Louis), 4 novembre 1920, caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Diop Ibrahima, en 1919, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sleiman Abaz, p. 1920, 1re classe; 13 ans de services, 13 campagnes.
Le Guen (Joseph-Marie), 3 mars 1918, caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Saliou (Jean-Louis), 22 mars 1912, caporal-chef; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chiarelli (Constantin-Nicolas), 4 décembre 1920, caporal-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Cadet (Marius), 12 mai 1919, caporal-chef; 17 ans de services, 12 campagnes.
Taher Saoud, p. 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 14 campagnes.

Djamil Haddad, p. 1920, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Pézron (Joseph-Yves), 14 juin 1923, 1re classe; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Gotte (Timothée), 28 mars 1917, 1re classe; 19 ans de services, 10 campagnes.
Trémoulet (Raymond), 29 mars 1922, 2e classe; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Elias-Salloum, p. 1920, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vaillant (Robert-Georges), 27 décembre 1918, caporal-chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Artus (Pascal-Georges-Jacques), 16 mars 1917, caporal-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Delage (Ammavasse), 19 juillet 1917, caporal; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lobstein (Paul-Jean), 4 août 1917, 1re classe; 19 ans de services, 9 campagnes.
Mohamed Hidio, p. 1913, 1re classe; 15 ans de services, 14 campagnes.
Nerina (Roger), 16 février 1920, 1re classe; 16 ans de services, 12 campagnes.
Lancastre (Alexis), 7 juillet 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Braun (Marcel-Adolphe-Lucien), 5 septembre 1922, caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Youssef Moalla, p. 1923, caporal; 15 ans de services, 13 campagnes.
Arathon (Robert), 26 février 1917, caporal-chef; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kamel Chaaban, p. 1914, 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mohamed Abdou, p. 1918, caporal; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Saint-Gervais (Arouldassou-Henry-Gaston), 27 avril 1922, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Domarin (Hippolyte), 6 septembre 1919, caporal; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Touchais (Maurice-Edouard), 11 janvier 1922, caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lesbec (Louis-Pierre), 14 mai 1918, caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Heurthe (Guy-Jérome-René), 23 décembre 1919, caporal; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Morel (Florello-Lollo), 7 janvier 1919, 1re classe; 17 ans de services, 11 campagnes.
Leost (Louis-Gilles-Emile), 10 septembre 1921, caporal-chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mahmoud Ali Sleiman, p. 1923, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes.
Leconte (René-Paul), 24 mars 1915, caporal-chef; 20 ans de services, 7 campagnes.
Sleiman An'akli, p. 1921, 1re classe; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Mizzon (Sévérino-Albert), 11 novembre 1925, caporal-chef; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Killery (Joseph), 3 mars 1921, caporal-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Andreani (Antoine-François), 17 novembre 1921, 1re classe; 16 ans de services, 12 campagnes.
Kamel Yassine, en 1922, 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Enées (Félix), 8 septembre 1912, caporal-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Leroy (Yves), 3 mars 1917, caporal; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Zouher Abdallah, p. 1919, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
De Rozario (Antoine-Marie-Benoît), 4 mai 1918, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Destix (Maurice-Eugène), 14 octobre 1923, caporal-chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Diderot (Tillécovindin), 30 octobre 1923, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mohanna Mohamed Ali, p. 1923, caporal-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Ajib Ben Habib Hassan, p. 1921, caporal-chef; 13 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Aref Lebbad, en 1925, caporal-chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Chehade Ibrahim, p. 1915, 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Saint-Simon (Jean-Baptiste), 25 juin 1922, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Verdure (Emile-Adrien-Camille), 30 novembre 1919, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ismail Ben Ahmed, 17 février 1923, 1re classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Cuvelier (Irénée), 30 novembre 1919, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Rayappane (Gaston), 14 août 1920, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
El Hassan Ben Mohamed Ali, en 1917, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sleiman Badaoui Hassan, p. 1917, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Dibo Faour, en 1917, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Martinez (Alphonse-François), 8 novembre 1919, caporal-chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Hoareau (Léonel), 18 janvier 1923, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Zobel (André-Honoré), 27 février 1918, caporal-chef; 18 ans de services, 9 campagnes.
Degot Mourougbessin, 19 novembre 1916, caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bègue (Léon), 20 juin 1923, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Philaumart (Médar), 24 juin 1920, 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Rouvier Kimbirassou, 21 février 1923, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Fofana Seydou, 6 août 1921, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Faour Mohamed, p. 1925, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Jaclin Périanayagassamy, 23 avril 1924, caporal-chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Delmas (Maurice-Franck), 28 août 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Aland Madouramoutou, 21 octobre 1920, 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tanjon (Charles), 12 septembre 1923, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Gardet (Paul), 27 juillet 1914, caporal-chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Govindou Govindarassou, 6 mai 1922, caporal; 14 ans de services, 12 campagnes.
Lebrunie (Isidore-Paul), 15 mai 1916, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Vesta Vingadalam, 8 juillet 1921, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Jobienski (René), 18 août 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Poli Ramassamy, 27 septembre 1919, caporal-chef; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Chaaban Ahmed Sleitine, en 1917, 1re classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Martinella (Joseph-Omer), 3 mai 1912, caporal; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Ala Merched, p. 1924, caporal-chef; 14 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.
Marimouttou Alias Tangavelou, 18 octobre 1916, caporal-chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Poi (Eugène), 5 février 1919, caporal-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.

2e Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955.

Sous-officiers.

Maouloud Hamani, en 1917, sergent-chef, mle 10693 Soudan; 17 ans de services, 15 campagnes
Sari Keita, en 1919, sergent, mle 92804 Kouroussa; 17 ans de services, 11 campagnes.
Yero Ouri Diallo, en 1916, sergent, mle 48681 Mamou; 19 ans de services, 11 campagnes.
Kamou Nanlo, vers 1921, sergent, mle 62020 Ouagadougou; 15 ans de services, 14 campagnes.
Kaman Konde, vers 1917, sergent-chef, mle 55088 Kindia; 19 ans de services, 7 campagnes.
Diallo Mamadou, en 1919, sergent-chef, mle 70/918 Sénégal; 16 ans de services, 13 campagnes
Akoi Beavogui, en 1921, sergent, mle 95210 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes
Yahaya (Zéba), en 1918, sergent, mle 25227 Ouagadougou; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tondi Yacouba, vers 1920, sergent, mle 3129 Niamey; 15 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Yane Traoré, en 1921, sergent, mle 69784 A. O. F.; 15 ans de services, 14 campagnes.
Mahamat Toumani, en 1918, sergent-chef, mle 19148 Zinder; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Zongbo, vers 1917, sergent-chef, mle 5839 Tchad; 18 ans de services, 10 campagnes.
Brahima Guindo, en 1916, sergent-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

Oula (Gaston), vers 1918, sergent-chef, mle 18931 Abidjan; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Balde Mamadou Oury, en 1921, sergent-chef; mle 93913 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Koboando, en 1917, sergent, mle 29099 Ouagadougou; 18 ans de services, 10 campagnes.
Mamadou Keita, en 1922, sergent, mle 65427 Ouagadougou; 14 ans de services, 14 campagnes.
Issaka Assane, en 1918, sergent, mle 4690 Niamey; 15 ans de service, 12 campagnes. Blessé et cité.
Tsana (Patrice), vers 1920, sergent-chef, mle OC./5206 Tchad; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Ce Kaouro, en 1922, sergent-chef, mle 2328 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Kondouno Faya, vers 1921, sergent, mle 95529 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Kayaba Dobila, vers 1917, sergent, mle 15856 Zinder; 19 ans de services, 9 campagnes.
Doumbouya Diarra, en 1918, sergent, mle 83556 Saint-Louis; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Sylla Sekouna, en 1921, sergent, mle 93204 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bouyoumana Diasié, vers 1921, sergent, mle 62288 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Boussi Sana, en 1918, sergent-chef, mle 60817 Tougan; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Sonda Yaora, vers 1919, sergent, mle 76693 Kindia; 17 ans de services, 10 campagnes.
Coulibaly Massa, en 1922, sergent-chef, mle 80191 Soudan; 14 ans de services, 13 campagnes.
Kemo Bah, en 1922, sergent, mle 1050 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Toibibou Abdallah, vers 1914, sergent-chef, mle Y. 3687 Madagascar; 19 ans de services, 8 campagnes.
Kayembde (Eugène), en 1920, sergent-chef, mle 61758, Haute-Volta; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Mori Diarra, en 1922, sergent, mle 80691 Soudan; 15 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Demba Mara, en 1921, sergent, mle 80345 Kindia; 17 ans de services, 10 campagnes.
Oudiouma Traoré, en 1921, adjudant, mle 69132 Bougouni; 15 ans de services, 10 campagnes
Tongo Camara, vers 1922, sergent, mle 366 Guinée; 14 ans de services, 11 campagnes.
Tidjani Ibrahima, vers 1921, sergent-chef, mle 66256 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 13 campagnes.
Kandia Moussa, vers 1917, sergent, mle 99913 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Logo Drabo, en 1919, sergent, mle 71469 Soudan; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Kissi Camara, en 1922, sergent-chef, mle 2612 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Zanian Nouma, en 1919, sergent, mle 38610 Ouadougou; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Salam Diallo, en 1914, sergent, mle 6758 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Bondo Kuy Tamini, en 1921, sergent, mle 63568 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ble Traoré, en 1920, sergent, mle 94992 N'Zérékoré; 15 ans de services, 12 campagnes.
Aly Sangaré, en 1922, sergent-chef, mle 81263 Soudan; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Kamano Bakari, vers 1920, sergent-chef, mle 95515 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kimba Mayaki, en 1920, sergent-chef, mle 19009 Niamey; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamani Bambata, en 1921, sergent, mle 3021 Niamey; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tamba Monsaré, vers 1922, sergent, mle 2681 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tapendi Keita, vers 1922, sergent-chef, mle 2707 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Irassi Koroma, en 1919, sergent, mle 76501 Kindia; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Abdoulaye Maïga, en 1916, mle 4706 Niamey, sergent; 14 ans de services, 13 campagnes.
Niama Sanou, en 1920, adjudant, mle 55370 Ouagadougou; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Deba (Marcel), vers 1918, adjudant, mle 1789 Brazzaville; 15 ans de services, 12 campagnes
Faya Sambano, en 1922, sergent, mle 1866 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Fakira Camara, en 1922, sergent, mle 1837 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Jean Dramou, en 1918, sergent, mle 60686 Kindia; 18 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
N'Gom Diapali, vers 1912, sergent, mle 54536 Sénégal; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Sakouvogui Pogba, vers 1922, sergent, mle 2471 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Mamadou Ouottara, en 1922, sergent, mle 95259 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Diarra (Michel), 20 février 1920, sergent, mle 2207 Dakar; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
N'Kounkou (Etienne), vers 1916, sergent-chef, mle M. C. 399 Brazzaville; 17 ans de services, 9 campagnes.
Mamadi Camara, en 1922, sergent-chef, mle 111 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gbeli Yao, en 1919, sergent, mle 83358 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 9 campagnes.
Zebore Topan, en 1921, sergent-chef, mle 71517 Kati; 15 ans de services, 10 campagnes.
Terna Mara, vers 1922, sergent, mle 2758 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Koueboua Miamou, en 1922, sergent, mle KCD 67339 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes.
Famourou Koné, en 1921, sergent, mle 95.192 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Diallo Amadou, vers 1922, sergent, mle 974 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mara Kaba, en 1922, sergent, mle 2753 Kindia, 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Minyem (Jacques), vers 1919, adjudant, mle 11.826 Cameroun; 14 ans de services, 12 campagnes.
Boroma Sanou, vers 1920, sergent, mle 55.348 Ouagadougou; 17 ans de services, 9 campagnes.
Gade Anatol, vers 1922, sergent, mle 2392 Kindia; 14 ans de services, 9 campagnes.
Faya Iba Kamano, vers 1922, sergent, mle 2847 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Allaye Samba Coulibaly, vers 1921, sergent, mle 79.231 Kati; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Boubakar Diallo, en 1923, sergent, mle 7456 Kindia; 13 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Mougadonga, vers 1922, sergent, mle TD. 2917 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zaza Dakéa, vers 1921, sergent, mle 63.580 Dédougou; 15 ans de services, 8 campagnes.
Sagado Tinga, en 1922, sergent, mle 4.787 Haute-Volta; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morissanda Camara, vers 1922, sergent, mle 1581 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Madougou Abdou, vers 1922, sergent, mle 4.151 Niamey; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tiapone Mouffi, en 1921, sergent-chef, mle 62.068 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sara Foulah Camara, vers 1922, sergent, mle 993 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bila Zagré, 24 juillet 1925, adjudant, mle 67.457 Ouagadougou; 13 ans de services, 12 campagnes.
Betote Mambo, vers 1922, sergent, mle K. O. 65.906 Ouagadougou; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sori Condé, vers 1922, sergent, mle 1350 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Samba Diouma ,en 1922, sergent, mle 623 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Koly Soua, vers 1921, sergent-chef, mle 2222 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Fimba Mansaré, vers 1922, sergent, mle 1364 Guinée; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Mamadou Alfa, en 1922, sergent-chef, mle 652 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mamadou Bah, dit Baba Gallé, 2 décembre 1922, sergent-chef, mle 1018 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gueladio Sidibe, vers 1923, sergent, mle 7.401 Kindia; 13 ans de services, 13 campagnes.
Lori-Bi Koidio, en 1920, sergent, mle 83.691 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes.
Yabiri Gansoré, en 1920, sergent, mle 70.548 Soudan; 15 ans de services, 10 campagnes.
Nouba Coulibaly, vers 1921, sergent, mle 63.572 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lombo Koné, vers 1921, sergent-chef, mle 63.573 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Tinkia Lassimou, en 1921, sergent, mle 95.537 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pokou Ouédraogo, vers 1921, sergent, mle 62.503 Ouagadougou, 15 ans de services, 10 campagnes.
Kouadio N'Guessan, en 1920, sergent, mle 84.443 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 10 campagnes.
Ibrahima Condé, vers 1922, adjudant, mle 1871 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Gomdaogo Zango, p. 1921, sergent-chef, mle 67.452 Ouagadougou; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sory Koroma, en 1922, sergent, mle 2987 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.

Dian Doua Camara, vers 1922, sergent, mle 1260 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Zeffo Bila, en 1921, sergent, mle 61.830 Ouagadougou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Moussodoue Moudengo (Jean), vers 1919, sergent-chef, mle GB/1363 Brazzaville; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Talibe Diallo, en 1921, sergent, mle 93.496 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mouangue (Guillaume), vers 1918, adjudant, mle 43 E. CN. 11.919 Cameroun; 13 ans de services, 12 campagnes.
Bakar Bah, vers 1922, sergent, mle 1111 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sargatien (Yéo), en 1921, sergent, mle 97138 Côte d'Ivoire, 14 ans de services, 11 campagnes.
Douha (Alphonse), en 1922, sergent, mle 97.819 Abidjan; 14 ans de services, 10 campagnes.
Ouama Bakouan, en 1922, sergent, mle 66.819 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes Cité.
Sory Diallo, vers 1921, sergent-chef, mle 93.743 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes.
Broulaye Koné, en 1922, sergent, mle 97.311 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 11 campagnes.
Facine Sylla, vers 1923, sergent, mle 7519 Kindia; 13 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Sekou Diallo, en 1917, caporal-chef, mle 29.526 Soudan français; 20 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Babadi Diallo, vers 1917, caporal-chef, mle 55.822 Kindia; 20 ans de services, 11 campagnes.
Niouma Bâ-Tolno, vers 1918, caporal-chef, mle 60.090 Kindia; 19 ans de services, 11 campagnes.
Missa Camara, vers 1918, 1re classe, mle 57.440 Kindia; 19 ans de services, 12 campagnes.
Satigue Camara, en 1918, 1re classe, mle 59.266 Kindia; 19 ans de services, 11 campagnes.
Kouassi Yao, vers 1920, caporal-chef, mle 51.243 Bouake; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Niondo (Gabriel), en 1917, caporal, mle 14.914 Côte d'Ivoire-Sud; 19 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Tollo Millogo, vers 1920, caporal-chef, mle 55.156 Ouagadougou; 17 ans de services, 13 campagnes.
Diallo Ousmane, vers 1916, caporal-chef, mle 68.746 Sénégal; 17 ans de services, 13 campagnes.
Lepate Palm, en 1919, 1re classe, mle 38.401 Ouagadougou; 17 ans de services, 12 campagnes.
Goama Nakoulima, en 1921, maître ouvrier, mle 62.965 Ouagadougou; 15 ans de services, 15 campagnes.
Konkoba Condé, en 1917, caporal-chef, mle 57.517 Kindia; 18 ans de services, 11 campagnes.
Tiaoule Coroma, vers 1919, 1re classe, mle 76.582 Kindia; 17 ans de services, 12 campagnes.
Nadiere Bahili, vers 1917, caporal, mle 11.964 Ouagadougou; 18 ans de service, 11 campagnes.
Garapaye Pivi, vers 1921, 1re classe, mle 95.318 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes
Bangali Diallo, vers 1919, caporal-chef, mle 64.637 Kindia; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kegbe Bamba, en 1921, caporal-chef, mle 94.393 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Yero Camara, vers 1920, caporal-chef, mle 66.856 Kindia; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sagne-Bi Banan, vers 1918, caporal-chef, mle 26.592 Daloa; 18 ans de services, 11 campagnes.
Coulibaly Diénissa, en 1915, 1re classe, mle 56.755 Sénégal; 18 ans de services, 12 campagnes.
Za, en 1918, 1re classe, mle 26.731 Bouaké; 18 ans de services, 11 campagnes.
Souba Pivi, vers 1918, 1re classe, mle 79.710 Kindia; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Diallo Yéro, en 1921, caporal-chef, mle 93.190 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Samba Diouma, vers 1917, caporal-chef, mle 55.739 Kindia; 18 ans de services, 10 campagnes.
Onhoute Podar, en 1919, 1re classe, mle 29.224 Ouagadougou; 18 ans de services, 11 campagnes.
Missa Sidibé, en 1921, 1re classe, mle 77.153 Guinée; 17 ans de services, 12 campagnes.
Goë Pé, vers 1921, caporal-chef, mle 94.917 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Tiemoko Manghé, vers 1918, 1re classe, mle 26.342 Bouaké; 18 ans de services, 11 campagnes.
Sori Camara, en 1919, 1re classe, mle 63.877 Kindia; 19 ans de services, 10 campagnes.
Sadan Terna Mara, en 1921, caporal-chef, mle 95.388 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Zidabre Zéba, en 1921, 1re classe, mle 61.818 Ouagadougou; 15 ans de services, 14 campagnes.
Doumbo Bambara, vers 1917, 1re classe, mle 11.675 Ouagadougou; 19 ans de services, 9 campagnes.
Ouassi Belano, en 1920, caporal, mle 85.395 Kindia; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité
Fode Sylla, vers 1914, 1re classe, mle 11.251 Kindia; 19 ans de services, 9 campagnes.
Massagna Soropogui, en 1921, caporal-chef, mle 95.280 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Amady Sidibé, vers 1914, caporal-chef, mle 86.001 Dakar; 15 ans de services, 13 campagnes.
Fafare Sako, en 1916, caporal-chef, mle 54.945 Bamako; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Salif Diallo, vers 1918, caporal-chef, mle 55.412 Saint-Louis; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Tolno Sallo, en 1921, caporal-chef, mle 95.346 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Housen Dagal, vers 1918, 1re classe, mle 951 Djibouti; 18 ans de services, 10 campagnes
Zanne Konaté, en 1918, 1re classe, mle 71.534 Tougan; 15 ans de services, 13 campagnes.
Bore Maoro, en 1921, caporal-chef, mle 95.325 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kaoko Conde, en 1919, 1re classe, mle 63.753 Kindia; 19 ans de services, 10 campagnes.
Semiba Pale, en 1921, 1re classe, mle 69.958 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Kimpali Roké, vers 1919, 1re classe, mle 52.218 Dahomey; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mara Facely, vers 1921, 1re classe, mle 95.372 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Zoroko Sanou, en 1919, 1re classe, mle 37.143 Ouagadougou; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Sorbie Kara, vers 1921, caporal-chef, mle 63.690 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Mansson Camara, vers 1918, 1re classe, mle 59.571 Kindia; 18 ans de services, 9 campagnes.
Kaure Komdissoré, en 1921, caporal-chef, mle 62.972 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Traore Diara, en 1921, 1re classe, mle 95.398 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Sekou Donzo, en 1922, 1re classe, mle 130 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Kogou Palenio, vers 1918, caporal, mle 20.122 Ouagadougou; 19 ans de services, 9 campagnes.
Tiatounote Sib, en 1919, 1re classe, mle 38.312 Ouagadougou; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Yombono Faya, vers 1921, caporal, mle 95.410 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Togba Koly, en 1921, caporal, mle 2394 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Balour Badiel, vers 1922, caporal-chef, mle 66.984 Ouagadougou; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé.
Sara-Tenin Diallo, vers 1922, 1re classe, mle 689 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Fanou Mansaré, 4 février 1918, caporal-chef, mle 94.342 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sibidou Ki, en 1917, caporal-chef, mle 11.618 Ouagadougou; 19 ans de services, 9 campagnes.
Balikoro Camara, vers 1922, caporal-chef, mle 1.133 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Ourouzou Sanou, vers 1920, 1re classe, mle 65.910 Ouagadougou; 17 ans de services, 11 campagnes.
Yero Ouri Baldé, vers 1922, 1re classe, mle 999 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Koli, en 1921, caporal, mle 95010 Kindia; 15 ans de services. Blessé et cité.
Yeyeh Touré, en 1918, 1re classe, mle 57793 Kindia; 18 ans de services, 10 campagnes.
Trichayde Gibidé, en 1914, 1re classe, mle 12136 Cameroun; 15 ans de services, 13 campagnes.
Taou Touaye, en 1922, maître ouvrier, mle 79632 Bamako; 14 ans de services, 14 campagnes.
Man Tiéoulé, en 1922, caporal-chef, mle 96489 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.
Kalo Sanou, en 1919, caporal-chef, mle 37075 Ouagadougou; 17 ans de services, 11 campagnes.
Siramory Condé, en 1921, 1re classe, mle 94571 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Toure Mamadou, en 1924, caporal, mle 377 *bis* Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ta Toé, vers 1919, 1re classe, mle 71536 Ouagadougou; 15 ans de services, 13 campagnes.
Saliou Camara, vers 1921, 1re classe, mle 94520; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mansare Fanango, en 1921, 1re classe, mle 95363 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.

Keita Kaba, en 1921, caporal, mle 95424 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Sandouno Tiowo, en 1921, 1re classe, mle 95419 Kindia; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tanka Sekaro, vers 1920, 1re classe, mle 847 CB. Niamey; 17 ans de services, 11 campagnes.
Diallo Aliou, vers 1920, caporal-chef, mle 67583 Sénégal; 17 ans de services, 11 campagnes.
Tiraogo Nikiéma, en 1918, 1re classe, mle 21103 Ouagadougou; 18 ans de services, 10 campagnes.
Bouare Nablo, en 1922, caporal, mle 79638 Soudan; 14 ans de services, 14 campagnes.
Mara Faya, en 1921, 1re classe, mle 95441 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Fakiri Mara, vers 1920, 1re classe, mle 76274 Kindia; 17 ans de services, 11 campagnes.
Almoustapha Marichatou, vers 1916, caporal-chef, mle 10438 Tombouctou; 19 ans de services, 9 campagnes.
Niankoye, vers 1921, 1re classe, mle 94868 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Yao Kouakou, vers 1919, caporal-chef, mle 33331 Côte d'Ivoire; 18 ans de services, 10 campagnes.
Karo Diallo, en 1921, caporal-chef, mle 94283 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Molenga, vers 1917, 1re classe, mle TD/F. 3998 Tchad; 15 ans de services, 13 campagnes.
Onivogui Balla, en 1922, 1re classe, mle 191 *bis* Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kali Kondé, vers 1921, caporal-chef, mle 94344 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Sidiki Traoré, en 1921, caporal-chef, mle 95125 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Koly Kamara, en 1919, 1re classe, mle 68733 Kindia; 17 ans de services, 9 campagnes.
Saa Ouendéno, vers 1921, caporal-chef, mle 95468 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Koliba Ouo-Ouo, vers 1922, caporal, mle 2354 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Pigha Simpore, en 1920, caporal, mle 60440 Ouagadougou; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Famoudou Kourouma, vers 1922, caporal-chef, mle 1852 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Gomdaogo Nana, en 1921, 1re classe, mle 63080 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bio Salou, en 1921, caporal-chef, mle 60776 Cotonou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mara Bangali, en 1921, 1re classe, mle 2626 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Oulai Douéré, ver 1916, caporal-chef, mle 3037 Abidjan; 19 ans de services, 8 campagnes.
Dusman, en 1920, 1re classe, mle 10785 Cameroun; 15 ans de services, 13 campagnes.
Milimouno Faya, en 1921, caporal, mle 95504 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
P'Taini, en 1921, 1re classe, mle 93513 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tokoron Niankoi, vers 1921, caporal-chef, mle 94969 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kekoura Camara, vers 1921, 2e classe, mle 95257 Guinée; 15 ans de services, 12 campagnes.
Pate Tioulou, vers 1922, caporal-chef, mle 1118 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Beao Koikoi, vers 1922, 1re classe, mle 2532 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mamadou Koné, en 1918, caporal, mle 84694 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 12 campagnes.
Sakoni Diallo, en 1921, 1re classe, mle 94076 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Basson Guel, vers 1922, 1re classe, mle 66968 Ouagadougou; 14 ans de services, 13 campagnes.
Saliou Mara, vers 1921, caporal-chef, mle 94288 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kouizon Zeigbeu, en 1922, 1re classe, mle 97843 Côte d'Ivoire-Sud; 14 ans de services, 13 campagnes.
Bobo (Jean), vers 1922, caporal-chef, mle 2435 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mory Kéita, vers 1921, caporal-chef, mle 102 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Diakate Kalifa, en 1913, 1re classe, mle 75447 Kindia; 16 ans de services, 11 campagnes.
Laliebile Lugané, vers 1921, 1re classe, mle 61800 Ouagadougou; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kindi Bailo, vers 1921, caporal, mle 94095 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Namory Keita, vers 1922, caporal-chef, mle 1882 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Sidiki Zané, vers 1921, caporal-chef, mle 95274 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bobodo Zoromé, en 1921, caporal-chef, mle 70448 Haute-Volta; 15 ans de services, 12 campagnes.
Binte Barry, vers 1922, 1re classe, mle 501 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Camara Samba Diouma, en 1922, caporal-chef, mle 1187 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Ouliano Saa, en 1921, caporal-chef, mle 95412 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ce Noula, vers 1922, 1re classe, mle 2400 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Milimouno Tamba, vers 1921, 1re classe, mle 95547 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Saa Kamano, vers 1922, caporal-chef, mle 2811 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Came Eloua, 12 décembre 1920, 1re classe, mle 2303 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Bato Onivogui, en 1920, 1re classe, mle 128 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Kekoura Mara, vers 1919, caporal-chef, mle 95338 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kayad Ouais, vers 1915, 1re classe, mle 1859 Djibouti; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zezouma Sanou, vers 1920, 1re classe, mle 47170 Ouagadougou; 17 ans de services, 9 campagnes.
Moussa Bella Bary, vers 1921, caporal-chef, mle 93814 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bouhakar Diallo, en 1920, caporal-chef, mle 160 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tamba-Tioufoula Lassamadouno, vers 1922, 1re classe, mle 2858 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
N'Goinlessa Koidio, en 1919, 1re classe, mle 35264 Côte d'Ivoire; 18 ans de services, 9 campagnes.
Ouendeno Tamba, vers 1921, 1re classe, mle 2611 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Guinaossa Youmba, en 1919, caporal-chef, mle 71455 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes
Fall Ibrahima, en 1919, caporal-chef, mle 3560 Dakar, A. O. F.; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bichioum, en 1922, caporal-chef, mle 95400 Côte d'Ivoire-Sud Abidjan; 14 ans de services, 13 campagnes.
Guilavo Akoi, vers 1922, caporal-chef, mle 2521 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Guidindo, vers 1919, caporal-chef, mle OC/F 1800 Bangui; 15 ans de services, 8 campagnes.
Diamnaï, vers 1917, 1re classe, mle TD/I 4356 Tchad; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Boudiala Kella, en 1922, caporal, mle 1486 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Balega Nama, p. 1922, caporal-chef, mle 66909 Ouagadougou; 14 ans de services, 12 campagnes.
Moriba Koyaté, en 1922, caporal-chef, mle 95199 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 13 campagnes.
Oye Bale Bilivogui, en 1922, caporal-chef, mle 2575 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Tra Bi Tié, en 1922 1re classe, mle 95964 Abidjan; 14 ans de services, 12 campagnes.
Marabara Paré, vers 1919, 1re classe, mle 60852 Ouagadougou; 17 ans de services, 10 campagnes.
Gonbangre Ouédraogo, vers 1921, 1re classe, mle 63081 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sayon Bangoura, vers 1921, caporal-chef, mle 92897 Kindia; 15 ans de services, 9 campagnes.
Faya Léno, vers 1923, caporal-chef, mle 1328 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gouyombo (François), vers 1919, caporal-chef, mle OC/F. 1866 Bangui; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Mara Layba, en 1921, caporal-chef, mle 95401 Kindia; 15 ans de de services, 12 campagnes.
Teano Mara, vers 1920, caporal-chef, mle 81 Kindia; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Dina O'Banvial, vers 1922, 1re classe, mle TD. 5476 Fort-Archambault; 14 ans de services, 12 campagnes.
Djouma (Albert), vers 1916, caporal-chef, mle 67912 Sénégal; 17 ans de services, 9 campagnes.
Leyba Mansaré, vers 1919, caporal-chef, mle 97182 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Ce-Ce, en 1917, 1re classe, mle 55204 Kindia; 19 ans de services, campagnes.
Idoi Kambou, en 1923, caporal-chef, mle 62047 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Zegue Ouo, en 1922, caporal-chef, mle 2261 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Zoumanigui Zézé, vers 1922, 1re classe, mle 2500 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Bakari Koulibaly, en 1916, 1re classe, mle D. C. C. 61265 Cotonou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hubert Ouattara, vers 1919, 1re classe, mle 45572 Ouagadougou; 17 ans de services, 10 campagnes.

Zorobili Cé, vers 1922, caporal-chef, mle 2448 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sombila Bari, en 1921, 1re classe, mle 91000 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gbekama Lelano, en 1922, caporal, mle 1861 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Manea Soua, en 1922, 1re classe, mle 2381 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Pola Cé, vers 1921, caporal-chef, mle 2226 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Nindaoua Ouédraogo, vers 1921, caporal-chef, mle 70135 Kati; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Babri Gourma, en 1920, caporal-chef, mle 7679 Niamey; 14 ans de services, 12 campagnes.
Kalifa Zoumanigui, vers 1922, 1re classe, mle 2556 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tibe Bi Tra, en 1917, 1re classe, mle 26062 Côte d'Ivoire; 17 ans de de services, 9 campagnes. Cité.
Kourouma Daman, vers 1922, caporal-chef, mle 2743 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Dahian Bahan, vers 1921, caporal-chef, mle 62256 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamela Togba, vers 1921, caporal-chef, mle 91921 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes.
Kihouelle Kambou, en 1922, caporal-chef, mle 65879 Gaoua; 14 ans de services, 11 campagnes.
Kalifa Zoumanigui, vers 1921, 1re classe, mle 95230 Kindia; 15 ans de services, 9 campagnes.
Do Kiénou, en 1919, caporal-chef, mle 71303 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Soriba Sako, en 1918, 1re classe, mle 59154 Kindia; 18 ans de services, 7 campagnes.
Modeste, vers 1922, 1re classe, mle 2438 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ouo Kapi, en 1921, 1re classe, mle 94867 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Boukare Sinaré, en 1922, 1re classe, mle 66553 Ouagadougou; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tamba Mansaré, en 1921, 1re classe, mle 2636 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Jean-David Faya Fonguino, en 1920, caporal-chef, mle 95561 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Djine Moussa Diakité, en 1918, caporal-chef, mle 49198 Bougouni; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Tamba Ouendé, en 1920, 2e classe, mle 76695 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Soumah (Félix), vers 1916, 1re classe, mle 51279 Kindia; 19 ans de services, 7 campagnes.
Cadry Dabo, en 1922, caporal-chef, mle 91793 Saint-Louis; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Farah Kamil, vers 1921, soldat de 1re classe, mle 984 Djibouti; 18 ans de services, 8 campagnes.
Faya Dinora, en 1922, mle 2667 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Diekinte Siminou, en 1922, 1re classe, mle 62012 Ouagoudougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
N'Bani Sangaré, vers 1922, caporal-chef, mle 2160 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Souduin Ouaré, en 1915, 1re classe, mle 93051 Ouagadougou; 19 ans de services, 7 campagnes.
Yogbo Pe, en 1921, caporal, mle 91986 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamba Taouta Ouendeno, vers 1922, 1re classe, mle 2934 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Fabere Sanou, en 1920, 1re classe, mle 55391 Ouagadougou; 17 ans de services, 9 campagnes.
Kamara Bakary, en 1922, 1re classe, mle 2770 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Irie Bi Seye, en 1920, 1re classe, mle 49823 Côte d'Ivoire; 17 ans de services, 9 campagnes.
Saragbe Mara, vers 1919, caporal-chef, mle 71935 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Yellinga, vers 1922, caporal-chef, mle T. D./I. 2896 Tchad; 15 ans de services, 11 campagnes.
Tamba Findou, vers 1918, caporal-chef, mle 6737 Guinée; 14 ans de services, 11 campagnes.
Amadou Bailo Baldé, en 1921, caporal-chef, mle 93902 Labé; 15 ans de services, 8 campagnes.
Camara Bakary, en 1922, 2e classe, mle 95348 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bakounadi Baïkoro, en 1919, caporal-chef, mle 81238 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Lamine Keïta, en 1919, caporal-chef, mle 91821 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Labila Togba, vers 1923, caporal-chef, mle 6746 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Kaba Fodé, vers 1922, 1re classe, mle 2761 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Niapegue Sanou, vers 1920, 1re classe, mle 55374 Ouagadougou; 17 ans de services, 9 campagnes.
Pambieni Traoré, en 1921, 1re classe, mle 71584 Ouagadougou; 15 ans de services, 9 campagnes.
Niagne (François), en 1919, caporal-chef, mle 21676 Côte d'Ivoire; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Koivo Akoi, p. 1922, caporal-chef, mle 2515 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mamadi Sano, en 1921, caporal-chef, mle 127 Kindia; 14 ans de services, 10 campagnes.
Koyo Drabo, vers 1920, 1re classe, mle 71533 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes.
Yagba Zoua, p. 1922, 1re classe, mle 2427 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Kassoum Traoré, en 1919, caporal-chef, mle 79281 Soudan; 14 ans de services, 12 campagnes.
Mansare G'Bolo, en 1922, caporal-chef, mle 2673 Guinée française; 14 ans de services, 12 campagnes.
Ali Djabba, en 1919, 1re classe, mle 20382 Zinder; 14 ans de services, 12 campagnes.
Issaga Ouedraogo, en 1921, caporal-chef, mle 70230 Soudan; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bassi Togba, en 1922, 1re classe, mle 2424 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Ouossa Dakpédé, en 1921, caporal-chef; mle 61092 Cotonou; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Malibali Dabire, en 1922, caporal-chef, mle 65908 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes.
Mohamed Said, en 1918, 1re classe, mle S. 834 Djibouti; 19 ans de services, 7 campagnes.
Kekoura, en 1922, caporal-chef, mle 2254 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Dofinata Toboa, en 1922, 1re classe, mle 65804 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes.
Niepou Doro, en 1921, 1re classe, mle 95019 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes.
Koli Gorovogui, en 1921, caporal, mle 95285 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sara Tala, en 1923, 1re classe, mle 7291 Guinée; 13 ans de services, 13 campagnes.
Difin Tolno, en 1922, 1re classe, mle 2879 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Bina Doré, en 1923, 1re classe, mle 2217 Guinée; 14 ans de services, 12 campagnes.
N'Go N'Dri, en 1918, 1re classe, mle 85134 Côte d'Ivoire; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.
Ouendeno Faya, en 1922, caporal-chef, mle 95534; 15 ans de services, 10 campagnes.
Sory Konaté, en 1916, 1re classe, mle 94596 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Kekoura Mara, en 1922, caporal, mle 2719 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Seydou Keïta, en 1921, 1re classe, mle 94307 Guinée; 15 ans de services, 11 campagnes.
Seny Sylla, vers 1919, 1re classe, mle 93363 Guinée; 15 ans de services, 10 campagnes.
Balia Diallo, vers 1920, caporal-chef, mle 75342 Saint-Louis; 16 ans de services, 9 campagnes.
Brobi Gouessé, en 1922, 1re classe, mle 95962 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Brahima Dagnoko, vers 1922, caporal-chef, mle 95283 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 11 campagnes.
Ilo Bissibalé, en 1922, caporal-chef, mle 82014 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Boye Koïvogui, vers 1922, caporal, mle 2506 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Saa Kouléno, en 1922, 1re classe, mle 2909 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Abdillahi Ouarsame, vers 1917, 1re classe, mle 1978 Djibouti; 15 ans de services, 11 campagnes.
Housseni Amidou, vers 1921, 1re classe, mle 3201 Niamey; 15 ans de services 11 campagnes.
Faya Toly, vers 1922, 1re classe, mle 2709 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes.
Faya Touré, en 1920, caporal-chef, mle 3046 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Zaiga Yogo, en 1921, 1re classe, mle 62510 Ouagadougou; 15 ans de services, 11 campagnes.
Vaha (Gabriel), vers 1922, 1re classe, mle 97903 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sidafa Daba, vers 1919, 1re classe, mle 94583 Kindia; 15 ans de services, 10 campagnes.
Zezouma (Gaston), vers 1920, caporal-chef, mle 55412 Haute-Côte d'Ivoire; 17 ans de services, 9 campagnes.

3° Militaires servant sous le régime du décret du 7 février 1940

Sous-officiers.

Kim-Thuol, 1er janvier 1917, adjudant, mle 101158 Saïgon; 17 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Nguyen-Ba-Thoi, 24 novembre 1916, adjudant-chef, mle 113802 Saïgon; 19 ans de services, 14 campagnes.
Guang-Tac-Nip, en 1912, sergent, mle 310305 Saïgon; 19 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Tran-Van-Dac, en 1912, sergent, mle 336209/40 Saïgon; 17 ans de services, 14 campagnes.
Nguyen-Huu-Dich, en 1921, sergent, mle 350382 Saïgon; 15 ans de services, 15 campagnes.
Yet Luu-Ba, 5 février 1918, adjudant-chef; mle 51073 Saïgon; 15 ans de services, 15 campagnes.
Thung-Van-Duc, en 1908, sergent, mle 316093 Saïgon; 15 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Thong-Xiong-Khin, en 1920, sergent, mle 316368 Saïgon; 15 ans de services, 14 campagnes.

Hommes de troupe.

La Sam, en 1915, caporal, mle 110387 Saïgon; 19 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Le-Van-Hieu, en 1915, caporal-chef, mle 100903 Saïgon; 19 ans de services, 14 campagnes.
Min-Kao, p. 1919, caporal-chef, mle 118152 Saïgon; 17 ans de services, 13 campagnes. Blessé et cité.

4° Avenantaires

Sous-officier.

Mustapha Younes Husseims, p. 1924, sergent-chef mle 30160 Baouaké; 15 ans de services, 11 campagnes.

Hommes de troupe.

Agob Djaiche, vers 1923, 1re classe, mle 27685 Syrie; 15 ans de services, 14 campagnes.
Nadim Korhili, p. 1921, 1re classe, mle 92355 Dakar (A. O. F.); 15 ans de services, 14 campagnes.
Youssef Mohamed Sleïman, en 1921, caporal, mle 33568 Levant-Syrie; 14 ans de services, 14 campagnes.

Artillerie.

1° Militaires servant sous statut général

Sous-officiers.

Lenoir (André-Lucien), 5 mars 1920, maréchal des logis major; 23 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Barusia (Jacques), 28 janvier 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Adell (Joseph), 22 janvier 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 13 campagnes.
Boutiron (Jean-Roger-Clément), 4 avril 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Brondeau (Alfred-Louis), 27 mai 1917, maréchal des logis; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gerbelli (André), 8 avril 1919, maréchal des logis chef; 19 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Rakotovelo (Georges), 16 août 1911, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé.
Livenais (Georges-Eugène), 18 février 1919, maréchal des logis; 18 ans de services, 11 campagnes.
Nguyen Xuan Ky (Paul), 25 novembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services et majorations, 13 campagnes. Cité.
Ducos (Elie), 12 avril 1917, maréchal des logis major; 19 ans de services, 10 campagnes.
Civet (Hector-François-Claude), 28 février 1921, maréchal des logis; 17 ans de services, 7 campagnes.
Touret (Pierre-Samson), 25 juin 1917, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Robert (François), 10 décembre 1921, maréchal des logis major; 17 ans de services, 12 campagnes.
Mainfroy (Raymond-Marcel), 5 juillet 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Charvet (Marius), 13 octobre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Tafani (Baptiste), 20 septembre 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
De Rancourt de Mimerand (Xavier-Marie), 13 novembre 1916, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Rosalie (André), 27 mars 1918, adjudant; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Marie-Joseph (Saint-Luce-Raphaël), 3 mars 1918, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Duplouy (Ernest-Alcide), 24 novembre 1918, maréchal des logis; 18 ans de services, 10 campagnes.
Ngoc (Louis-Marcel), 8 février 1920, maréchal des logis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Le Mestre (Jean), 14 juin 1921, adjudant; 17 ans de services, 11 campagnes.
Daumarie (Maurice-Pierre), 6 août 1920, maréchal des logis; 18 ans de services, 10 campagnes.
Aga (Julien-Rémy), 10 mai 1919, maréchal des logis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Gautier (Louis), 6 juillet 1919, maréchal des logis; 18 ans de services, 9 campagnes.
Belgram (Nestor-Gérard-Donald), 25 février 1917, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Ivira (Marius), 9 mai 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Faife (Marie-Aimé-Urbain), 4 février 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Jully (Marc), 20 septembre 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Maria (René-François-Louis), 23 septembre 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Wilford (Paul-Yves), 25 janvier 1914, maréchal des logis; 18 ans de services, 5 campagnes. Blessé et cité.
Affivois (Emile), 8 août 1921, maréchal des logis; 14 ans de services, 13 campagnes.
Skaff (Chafic), p. 1921, maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Vautour (Abel), 5 août 1920, maréchal des logis chef;; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Sauvage (Gilbert-Henri), 3 septembre 1922, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Martinet (Joanny), 16 avril 1920, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Istria (Julien), 24 septembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Louze (Léon-Pierre), 18 août 1924, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Djilobodji Mison, 24 janvier 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Pierron (Jean-Lucien), 6 février 1923, maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes.
Billet (Armand-Raphaël), 18 novembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Lafine (René-Fructueux), 16 avril 1921, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes
Felices (Jules), 20 juillet 1924, maréchal des logis; 16 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Pancarte (Marie-Eugène-Camille), 9 avril 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Graziani (Ange-Marie-François), 7 juin 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Charpentier (André-Hippolyte-Marie-Cambronne), 4 janvier 1921, Maréchal des logis; 16 ans de services, 10 campagnes.
Tricolore (Antoine), 28 mai 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Tarin (Raymond-Georges), 6 avril 1917, maréchal des logis; 17 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Barroyer (Ferdinand-Charles-Antoine), 5 avril 1922, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Greff (Jean), 23 janvier 1921, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Armand (Clément-Noël), 19 décembre 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Cluzel (Sosthène-René), 28 novembre 1919, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Tameza (Marcel-Emmanuel), 4 mars 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Aglaée (Marcel), 20 février 1920, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Marquigny (Achille-Emile-Edmond), 24 mai 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Brun (Calixte-Charles), 22 mai 1922, maréchal des logis major; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Ferris (Bernard-Ferdinand), 16 septembre 1921, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes.
Remaud (Lucien), 23 juin 1923, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes, cité.
Léoville (Louis-Joseph), 21 mai 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes, cité.
Sueur (André-René-Raymond), 14 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Jean-Noël (Urbain-Hubert), 25 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Sigaud (Henri), 25 mai 1920, adjudant-chef; 17 ans de services, 9 campagnes, cité.

Villefranche (Soucénadin), 14 novembre 1917, maréchal des logis; 13 ans de services, 11 campagnes, blessé et cité.
Thevenon (Albert-Noël-Marius), 19 mars 1923, adjudant; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Mihami (Martial-Jean-Marie), 21 août 1922, maréchal des logis; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gros-Desormeaux (Maurice-André), 9 janvier 1924, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Pinville (Jean), 8 mai 1920, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rigal (Louis), 14 juin 1921, maréchal des logis; 15 ans de services, 10 campagnes.
Joachim (André-Noël), 11 janvier 1921, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gaye (Moussa), 7 mars 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Frechin (René), 4 mai 1925, adjudant; 12 ans de services, 11 campagnes, blessé et cité.
Barthas (Jean-Roger-Fernand), 12 octobre 1921, maréchal des logis; 16 ans de services, 9 campagnes, cité.
Chenière (Robert), 29 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 9 campagnes.
Mouton (Louis-Céleste), 17 décembre 1920, adjudant; 16 ans de services, 9 campagnes, cité.
Nourbacous Abbas, 11 janvier 1918, maréchal des logis; 13 ans de services, 12 campagnes, cité.
Acina (Alexis), 20 juillet 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Jacquot (André-Raymond), 12 janvier 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes, cité.
Frarin (Robert), 1er mars 1924, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Marie (Rassindirame), 27 novembre 1922, maréchal des logis chef; 14 ans de services; 10 campagnes.
Bastelica (Gabriel-Michel), 14 mai 1924, maréchal des logis; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Sainte Luce (Joseph-Joachim-Eugène), 20 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes.
Amillard (Marcel-Jean), 27 mai 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes.
Meryanne (Louis-Bertin), 26 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bovalo (Augustin-Raphaël), 12 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Roussel (Gaston), 27 septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Daudon (Yves), 12 avril 1920, brigadier-chef; 18 ans de services, 12 campagnes.
Luciani (Joseph-Antoine-Séraphin), 7 novembre 1918, 1er canonnier; 18 ans de services, 12 campagnes.
Bossard (François-Marie), 31 octobre 1920, brigadier-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Salaun (Jean), 9 mai 1921, 2e canonnier; 18 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Peyrot (Jean-Raoul), 24 juillet 1920, 1re classe; 16 ans de services, 13 campagnes.
Chamard (Roland), 28 juin 1915, brigadier-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Greige Ibrahim, p. 1922, 1er canonnier; 15 ans de services, 10 campagnes.
Brovelly (Louis), 19 septembre 1917, 1er canonnier; 18 ans de services, 10 campagnes.
Chibrac (Jean-André), 13 octobre 1916, 1er canonnier; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé.
Skife Fardjallah, 2 mars 1921, 1er canonnier; 17 ans de services, 11 campagnes.
Sane Younoussou, 13 juillet 1920, brigadier-chef; 17 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Ery (Jules-Anaclé), 13 juillet 1920, brigadier-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
N'Doye Oumar, vers 1922, 1er canonnier; 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Pouchkarevitch (Paul), 13 décembre 1922, brigadier-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Ducloux Sinnappane, 13 septembre 1918, brigadier-chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Lepetit-Lazare Selvanadin, 16 mai 1923, 1er canonnier; 15 ans de services, 13 campagnes
Fatigon (Casimir), 18 mai 1921, brigadier-chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Esparon (René), 1er juillet 1917, brigadier-chef; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Clement (Lourdes), 12 juin 1920, brigadier; 14 ans de services, 12 campagnes. Blessé et cité.
Bouafs ben Abdelkader, 22 mars 1924, brigadier; 20 ans de services, 8 campagnes.
Hashas Mahiedine, 12 juillet 1919, brigadier-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Drapeau (Gabriel), 5 avril 1919, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Diop Abdourahmane, 3 novembre 1921, canonnier de 1re classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sall Idrissa, 24 juillet 1920, brigadier-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Leonard (Antoine), 13 mai 1915, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Beuneche (Robert-Louis-Georges), 16 novembre 1921, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Julie (Joseph-Marc), 30 juillet 1920, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Poletti (Charles), 26 mars 1922, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Pougavanam Coupoussamy, 14 mai 1918, 1er canonnier; 15 ans de services, 12 campagnes.
Baron (Marie-Joseph), 1er mai 1922, brigadier-chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Leal (Lucien-Charles), 27 octobre 1920, brigadier-chef; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guillauby (Florentin-Yves), 18 juin 1920, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Alembert (Patrace), 17 novembre 1915, brigadier-chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Cazal (Louis-Albert), 5 juin 1920, 1er canonnier; 15 ans de services, 11 campagnes.
Hirel (Marcel), 1er décembre 1920, 1er canonnier; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Kamara Amath, 30 septembre 1920, brigadier, 15 ans de services, 10 campagnes.
Dray (Fernand), 18 septembre 1920, 1er canonnier; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Nandeuil (Paul), 22 juillet 1922, 1er canonnier; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Vengada Nadessin, 13 novembre 1918, 1er canonnier; 15 ans de services. 11 campagnes
Nadaud (Maurice), 20 février 1921, brigadier-chef; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.

2° Militaires servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955

Sous-officiers.

Emmanuel Tapsoba, vers 1922, maréchal des logis, mle 66464 Ouagadougou; 14 ans de services, 14 campagnes.
Tanou Boye, en 1922, maréchal des logis, mle 1279 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Wanponkreo, en 1923, maréchal des logis chef, mle Cx/2575 Cameroun; 14 ans de services, 14 campagnes.
Douégnan (Martin), en 1922, maréchal des logis, mle 95699 Abidjan; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tera Sidi, en 1923, maréchal des logis, mle 91606 Soudan; 13 ans de services, 13 campagnes.
Fatamba Diaora, en 1922, maréchal des logis, mle 2704 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Fissi Kaboré, vers 1922, maréchal des logis, mle 67141 Ouagadougou; 14 ans de services, 11 campagnes.

Hommes de troupe.

Dobo Guilavogui, vers 1919, 1er canonnier, mle 68509 Kindia; 17 ans des services, 13 campagnes.
Koundouno Faya Moussa, en 1921, brigadier-chef, mle 95527 Kindia; 15 ans de services, 14 campagnes.
Daouda Cité, en 1916, brigadier-chef, mle 65570 Dakar; 17 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Sylla Ali, en 1915, brigadier-chef, mle 41 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Diallo Aly, en 1919, 1er canonnier, mle 68816 Saint-Louis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Noumouke Traoré, en 1922, 1er canonnier; mle 2778 Kindia; 14 ans de services, 14 campagnes.
Diallo Abdoulaye, vers 1921, brigadier-chef, mle 84521 Saint-Louis; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Noumou Mamadou, en 1920, brigadier-chef, mle 93841 Kindia; 15 ans de services, 12 campagnes.
Kemoko Doumbia, vers 1922, brigadier-chef, mle 1392 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes.
Mavoue Kiénou, en 1922, brigadier-chef, mle 81982 Soudan; 14 ans de services, 11 campagnes.
Siaka Kaboré, en 1922, 2e canonnier, mle 96491 Ouagadougou; 14 ans de services, 13 campagnes.

Camara Saténin, en 1921, 1er canonnier, mle 3016 Kindia; 14 ans de services, 13 campagnes
Sankoro Dâ, en 1922, 1er canonnier, mle 65280 Côte d'Ivoire. 14 ans de services, 11 campagnes. Blessé et cité.
Sapo (Jérôme), vers 1914, brigadier-chef, mle 4062/OC Bangui; 14 ans de services. 12 campagnes.
Ousmane Haoussa, vers 1915, brigadier-chef, mle 489 Brazzaville; 15 ans de services, 11 campagnes.
Sano Marifing, vers 1921, 1er canonnier, mle 95386 Kindia; 15 ans de services, 11 campagnes.
Allahaye Sow, en 1922, brigadier, mle 817 Kindia; 14 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Kikan Sayon, vers 1921, brigadier-chef, mle 63684 Ouagadougou, 15 campagnes, 11 ans de services.
Ba Samba, en 1920, 1er canonnier, mle 68412 Saint-Louis; 17 ans de services, 9 campagnes.
Toino Tamba Kissi, en 1921, brigadier-chef, mle 95480; 14 ans de services, 12 campagnes.
Kourouma Yousouf, vers 1918, 1er canonnier, mle 6726 Kindia; 14 ans de services, 11 campagnes.
Doulaye Bereté, vers 1922, brigadier-chef, mle 95231 Côte d'Ivoire; 14 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Télégraphistes.

Sous-officiers.

Leroux (Emile-Louis), 7 février 1911, sergent-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Cordelier (Jean-Alfred-René), 1er mai 1913, adjudant-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Dassenoy (Gaston), 24 avril 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
François (Jean-Victor), 8 novembre 1920, adjudant; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Roussilhe (Robert-Pierre), 8 juillet 1922, adjudant-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Beaumont (André), 24 juillet 1923, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Davignon (Daniel-Edmond-Yvon-Jean), 31 mars 1915, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Padou (Gratien-Olympe-Odmé), 18 décembre 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
N'Diaye Souleymane, 8 octobre 1919, sergent-chef, mle 299; 16 ans de services, 8 campagnes.
Owen (Pierre-François), 27 mars 1920, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Belot (Marcel-Julien) 11 juin 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Fiot (Pierre-Désiré), 19 mars 1920, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Bernardy (Jean), 16 avril 1923, sergent-chef; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bocca (Pierre), 2 octobre 1917, sergent-chef; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Viney (Robert-Auguste), 17 mars 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Bâ (Birame), 10 juin 1921, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Mesguen (Francis-Joseph), 2 mars 1922, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Mary (Fernand), 26 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Corlouer (Pierre-Alexandre), 29 mai 1924, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Vitel (Yves), 11 mars 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
N'Diaye (Abdoulaye Séga), 12 septembre 1921, adjudant; 13 ans de services, 12 campagnes.
Mars (Gabriel), 14 mars 1921, sergent; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Laurent (Jacques), 6 novembre 1925, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
D'Abadie de Lurbes (Charlemagne), 28 mars 1922, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes. Blessé et cité.
Dehis (René-Léon-Elie), 25 mai 1924, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé.
Jacquemin (Gilbert-Louis), 22 août 1916, adjudant; 17 ans de services, 9 campagnes.
Joussaume (Bernard-Philippe-Marie), 9 mars 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Brouaux (Eugène-Joseph), 12 décembre 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Felard (Louis), 4 juillet 1922, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Marlial (Charles-Edouard-Pulchérie), 11 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Bourguignon (Paul-Héléodores), 10 janvier 1920, sergent-chef; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Pendant (Gérard), 15 janvier 1917, sergent; 17 ans de sevrices, 9 campagnes.
Kpenou (Marc-Théodore), 26 avril 1920, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Raticuville (Henri-Marie-Ernest), 26 septembre 1920, sergent; 16 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Renault (Marcel-Eugène), 2 juin 1920, sergent-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Julien (Robert), 15 avril 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Montfort (Charles-Alfred-Eugène-Louis), 24 avril 1924, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes.
Caillou (André-Hugues-Augustin), 3 février 1922, adjudant-chef; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Giloux (Maxime), 8 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bellettre (André), 2 février 1924, sergent, 15 ans de services, 10 campagnes.
Monge (Charles-Georges), 2 avril 1924, sergent-chef; 15 ans de services et majorations, 10 campagnes.

Homme de troupe.

Chaventre (Albert-Marcel), 6 mars 1920, caporal-chef; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Sous-officiers.

Bodin (Roger-Joseph), 24 mai 1912, adjudant-chef; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Bayac (Léonce), 17 juin 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 11 campagnes.
Bournat (Lucien), 29 mai 1918, maréchal des logis; 20 ans de services, 11 campagnes.
Dugenet (Noël), 28 octobre 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Deurveilher (Jean-Gabriel), 19 août 1917, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Tauzia (Marcelin), 9 janvier 1919, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 11 campagnes.
Rabeau (Pierre-Jules), 21 août 1920, maréchal des logis-major; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Raton (Lucien), 18 avril 1919, maréchal des logis; 19 ans de services, 10 campagnes.
Guillet (Pierre-Isidore), 13 août 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Dieng (Samy), 29 juin 1921, maréchal des logis-major; 15 ans de services, 13 campagnes.
Maury (Maurice), 11 avril 1919, adjudant; 19 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Mognot (Charles-Georges), 24 septembre 1921, adjudant; 17 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Capdevielle (Joseph), 14 février 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 10 campagnes.
Pamard (Victorius-Reinette), 26 février 1916, adjudant; 17 ans de services, 10 campagnes.
Aucher (Marcel), 13 août 1914, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Aidara (Eugène-Sérifan, dit Gauthier), vers 1923, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Gaume (Marcel), 27 mai 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Sage (Robert-André-Pierre-Paul), 19 juin 1921, maréchal des logis; 17 ans de services, 11 campagnes.
Guillaume (Wenceslas-Raymond), 28 octobre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes.
Goudard (Armand), 23 juillet 1920, maréchal des logis; 19 ans de services, 11 campagnes.
Bouillon (Guy-André-Numa), 20 mars 1920, maréchal des logis; 19 ans de services, 9 campagnes.
Maillard (Daniel-William-Maurice), 11 mars 1917, maréchal des logis major; 18 ans de services, 10 campagnes.
Picard (Claude-Jacques), 14 novembre 1921, maréchal des logis; 17 ans de services, 10 campagnes.
Moreau (Charles), 20 novembre 1921, maréchal des logis; 16 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lemassif (André-Lasteyrie), 15 octobre 1922, maréchal des logis major; 16 ans de services, 10 campagnes.
Moutoussamy (Julien), 26 février 1916, adjudant; 18 ans de services, 9 campagnes.
Douard (Georges-Charles-François), 12 mai 1919, maréchal des logis major; 17 ans de services, 10 campagnes.
Genais (Ernest), 12 novembre 1918, maréchal des logis major; 18 ans de services, 10 campagnes.

Lordelot (François-Marie-Eugène), 29 janvier 1921, maréchal des logis major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Plaud (Georges-Pierre), 20 février 1918, adjudant; 19 ans de services, 8 campagnes.
Alin (Roland), 5 janvier 1922, adjudant; 16 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Brun (Julien-Clotaire), 13 avril 1921, maréchal des logis major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Regnier (Salvador-Marius-Adéodat), 15 février 1920, maréchal des logis; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Garniel (Pierre-Yves), 10 mai 1914, maréchal des logis-major; 19 ans de services, 8 campagnes.
Maillard (Fernand-Louis-Joseph), 17 mai 1918, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Lacaille (Fernand), 14 avril 1922, adjudant-chef; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Nouvel (Pierre-Marie), 30 juillet 1918, adjudant; 18 ans de services, 8 campagnes.
Pineau (Barthélémy), 23 août 1922, maréchal des logis-major; 14 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Serrut (Georges-Auguste-Joannès), 1er mars 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Wagram (Marie-Georges-Gratien), 1er janvier 1920, maréchal des logis; 16 ans de services, 8 campagnes.
Ghata (Georges), 15 janvier 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Gourves (Raymond-Louis), 17 novembre 1922, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Baillard (Robert-Marthe), 29 juillet 1922, adjudant; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé et cité.
Arius (Pierre-Félix-Charles), 7 juin 1924, maréchal des logis-major; 13 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Guillaud (Jean), 26 mars 1923, maréchal des logis-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Ropars (Pierre-Goulven-Marie), 15 mai 1920, maréchal des logis; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Hommes de troupe.

Ventura (Julio-Mathilde), 14 mars 1921, brigadier-chef; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Gallix (André-Louis-Albert), 9 novembre 1918, brigadier-chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Alasia (François-Xavier), 5 août 1918, brigadier-chef; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
François (André), 9 mai 1924, brigadier-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.

Intendance.

1° Militaires servant sous statut général

Sous-officiers.

Behary-Laul-Sirder (Pierre-Claude-Jean), 6 mai 1921, sergent-major; 17 ans de services, 12 campagnes.
Jammey (Georges-André-Gilbert), 30 avril 1920, sergent-major; 20 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Vaumoron (Charles-Almire), 1er mars 1921, sergent; 18 ans de services, 12 campagnes.
Fontaine (Michel-Arnault), 2 juin 1920, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Drevard (Maurice-Marius-Jean), 13 novembre 1911, adjudant-chef; 20 ans de services, 9 campagnes.
Charry (Alix-Paul), 26 janvier 1918, sergent; 19 ans de services et majorations, 9 campagnes.
William (Jean-Pierre-Charles), 23 janvier 1921, sergent; 15 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Quinn (Richard-Jérôme), 2 octobre 1915, sergent-major; 16 ans de services, 8 campagnes.
Robert (Rodolphe-Gabriel), 11 août 1921, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes.
Dassonville (Marcel), 9 septembre 1924, sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Dia Abdou-Rahmane, 22 mars 1919, sergent-chef, 17 ans de services, 10 campagnes.
Chorg-Wa (Paulin-Aristide-Fénelon), 31 août 1920, adjudant; 18 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Bellino (Fernand-Albert), 1er janvier 1923, sergent-major; 15 ans de services, 12 campagnes.
Leccia (Jean-Baptiste), 6 avril 1922, sergent; 15 ans de services, 12 campagnes.
Momier (René), 14 février 1920, sergent; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lony (Homère-Roch-Roland), 29 août 1920, adjudant; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lormier (René-André), 14 août 1923, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Tran Manh Sung, 3 mars 1922, sergent; 14 ans de services, 12 campagnes.
Cusset (Constant-René), 18 octobre 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Divianadin (Rayapin), 2 janvier 1919, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Troudart (Emmanuel-Siméon-Innocent), 28 décembre 1922, adjudant; 15 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Trigolet (Bernard-Alexandre), 16 avril 1922, sergent-chef; 17 ans de services, 9 campagnes.
Plantier (Roland-Jean), 12 janvier 1922, sergent-major; 16 ans de services, 10 campagnes.
François (Guy-Henri), 2 février 1924, sergent-chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Labuthie (Ernest-René), 30 avril 1923, sergent-major; 15 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Boukhezer Lakdar dit Edgar, 16 octobre 1921, adjudant-chef, 16 ans de services, 10 campagnes.
Gressier (Pierre-Auguste), 22 janvier 1918, sergent-major; 17 ans de services, 8 campagnes Cité.
Granjon de Lepiney (Pierre-Joseph-Gabriel), 26 mars 1923, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Botoumora (Bertrand), 6 novembre 1920, sergent-chef, 15 ans de services, 10 campagnes.
Vermot (Charles-François), 24 octobre 1923, sergent-chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Behava (René), 10 septembre 1915, sergent-chef; 14 ans de services, 11 campagnes.

Hommes de troupe.

Beffara (Georges), 7 juin 1918, caporal-chef; 19 ans de services, 11 campagnes.
Renay (Marie-Bernard-Bernardin), 13 juillet 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lille (Edouard), 20 février 1917, 1re classe; 15 ans de services, 12 campagnes.
Le Berre (Pierre), 22 janvier 1918, caporal-chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Gorry (Yves), 4 février 1922, caporal-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Telgard (Polycarpe-Félix), 17 février 1912; 1re classe, 20 ans de services, 6 campagnes.
Chauny (Robert), 31 juillet 1922, caporal-chef, 16 ans de services, 10 campagnes.

2° Maîtres ouvriers et ouvriers spécialistes

Sous-officiers.

Chavanne (René), 16 avril 1921, sergent ouvrier spécialisé cordonnier; 16 ans de services; 13 campagnes.
Racois (Robert-Louis-Marcel), 3 décembre 1919; sergent-chef maître ouvrier cordonnier; 17 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.

Homme de troupe

Ecanvil (Appolinaire), 5 mai 1918, caporal-chef ouvrier spécialisé cordonnier; 17 ans de services, 12 campagnes.

3° Militaire servant sous le régime transitoire du décret du 19 octobre 1955

Homme de troupe.

Tindari, vers 1920, 1re classe, mle C. 11591 Cameroun; 14 ans de services, 13 campagnes.

4° Auxiliaire

Homme de troupe.

Absi (Antoine), 13 juin 1909, 1re classe, mle 218/E. à Madagascar; 15 ans de services, 13 campagnes.

Service de santé.

1° Militaires servant sous statut général

Sous-officiers.

Rogeon (Maurice), 4 mars 1914, sergent-major; 20 ans de services, 10 campagnes.
Gueye, dit Boutesque (Paul), 13 mars 1918, sergent-chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Berthaud (Armand), 25 novembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 12 campagnes.

Dubois (César-René), 18 mai 1915, adjudant; 21 ans de services, 8 campagnes.
Zafari (Alphonse-Alexandre), 16 mars 1914, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Duigou (Yves-Marie), 30 mai 1919, sergent-major; 18 ans de services, 10 campagnes.
Guibert (Barthélémy), 24 juin 1922, sergent-chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Valetudie (Pierre-Roger), 21 octobre 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 10 campagnes.
Penne (Pierre-Paul-Henri), 29 juin 1922, sergent-chef; 17 ans de services, 11 campagnes.
Laporte (Gabriel), 9 août 1919, adjudant; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Galien (Lourdes-Marie-Jésudassin), 5 avril 1917, sergent-chef; 15 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Moreau (Camille-Louis-Joseph), 1er avril 1920, sergent-chef; 17 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Lempereur (Jacques-Elie), 30 septembre 1918, sergent-chef; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Preel (Marcel-André-Pierre-Edouard), 4 avril 1921, sergent-chef; 16 ans de services et majorations, 11 campagnes.
Dipp (Gabriel), 5 juin 1919, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fontaine (Yvon), 28 juillet 1921, sergent; 17 ans de services, 10 campagnes.
Augry (Yves-André), 3 février 1922, sergent-major; 16 ans de services, 11 campagnes.
Brebant (Adolphe-Florimond), 12 octobre 1914, sergent-chef; 19 ans de services, 8 campagnes.
Lamory (René-Henri-Marie), 25 décembre 1914, adjudant; 20 ans de services, 7 campagnes.
Bastide (André-Emile), 18 mai 1918, sergent; 19 ans de services, 7 campagnes.

Homme de troupe.

Foggea (Stanislas-Edmond-Georges), 20 novembre 1920, caporal-chef; 15 ans de services, 9 campagnes.

Chancellerie.

De Lopez (Alexis), 17 août 1920, sergent; 18 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Decosta (Benoit-Marie-Marcellin-Antonin), 22 juillet 1918, sergent-chef; 18 ans de services, 11 campagnes.
Bartholomei (Georges-Hector-Clément-Louis), 3 août 1921, sergent-major; 17 ans de services, 13 campagnes.
Barrière (Christian-Amédée), 14 janvier 1920, sergent-major; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes.
Thepenier (Yvon-Alain), 2 juillet 1916, sergent-chef; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes.
Orsini (Antoine), 21 février 1921, sergent-chef; 13 ans de services, 11 campagnes.
Berthe (Michel-Maurice-Marius), 17 décembre 1913, sergent-chef; 19 ans de services, 10 campagnes.
Venance (Amédée-Gabriel), 5 juin 1921, sergent-major; 14 ans de services, 9 campagnes.
Lauraire (Henri-Louis-Jean-Pierre), 8 février 1918, sergent-major; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Richard (Roger-Nicolas), 2 juillet 1921, sergent-chef; 17 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dorat (Stanislas), 5 août 1920, sergent-major; 18 ans de services, 9 campagnes.
Joseph (Ulysse-Photius-Louis), 11 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Balthazar (Louis-Camille), 4 août 1921, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes.
Hoellinger (Jean-Edvin), 16 décembre 1919, adjudant; 17 ans de services, 8 campagnes.
Decosta (Joseph-Marie-Paul-Martial), sergent-major, 3 septembre 1924; 13 ans de services, 9 campagnes.
Nouchet (Robert-Charles-Pierre), 3 juillet 1921, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

Agents des corps de troupe.

Thiaw Alassane, 3 décembre 1919, sergent-major; 16 ans de services, 12 campagnes.
Ratsimbazafy (Albert-Léon), 29 décembre 1917, sergent-major; 20 ans de services, 9 campagnes.
Leloup (Marcel-Lucien-René), 19 septembre 1922, sergent-major; 17 ans de services, 12 campagnes.
Dia Amate, en 1920, sergent-major; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lourman (Jean-Marie-Simon), 1er novembre 1920, sergent-chef; 19 ans de services et majorations, 8 campagnes. Blessé et cité.
Daumal (Roger-François), 16 octobre 1908, adjudant; 19 ans de services, 9 campagnes.
Leroux (Raphaël-Hilarion-Jean), 23 octobre 1920, sergent-chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Fauroux (Léon-Jean-Joseph), 25 janvier 1923, adjudant; 16 ans de services, 11 campagnes.
Abou-Sanayeh (Georges), 12 février 1923, sergent-major; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Miremont (Gabriel), en 1915, sergent-major; 18 ans de services, 9 campagnes.
Lesgards (André), 25 septembre 1921, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Merluche (Maurice-Nicaise), 16 décembre 1920, sergent-major; 15 ans de services, 11 campagnes.
Mauray (Hilaire), 14 janvier 1922, sergent-major; 14 ans de services, 8 campagnes.

II. — *MILITAIRES DEGAGES DES CADRES*

A. — TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

Vandamme (Daniel), 13 avril 1914, adjudant, mle 224 Dunkerque; 20 ans de services, 11 campagnes.
Cherqui (Emile-Salomon), 30 novembre 1906, adjudant-chef, mle RM 2867 Alger; 23 ans de services, 6 campagnes.

Arme blindée et cavalerie.

Lefort (André-Eugène-François), 20 décembre 1908, adjudant, mle 1074 Tours; 21 ans de services, 11 campagnes.

Artillerie.

Fourneau (Aimable), 6 janvier 1917, maréchal des logis chef, mle 1232 Béthune; 15 ans de services, 7 campagnes.

Intendance.

Vallée (Jean-Désiré-Charles), 11 août 1913, sergent-chef, mle 33-78-6472 Versailles; 17 ans de services, 6 campagnes.

B. — TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Lutsen (René-Gustave-Lucien), 18 avril 1913, adjudant, mle 305 Dunkerque; 18 ans de services, 9 campagnes.

Artillerie.

Lacabe (Jean-René), 8 août 1910, adjudant-chef, mle 2482 Bordeaux; 20 ans de services, 8 campagnes.

III. — *MILITAIRES RAYES DES CONTROLES PAR LIMITE D'AGE*

Infanterie.

Baralle (Adolphe), 8 février 1909, sergent-chef, mle 736 Valenciennes-Douai; 20 ans de services, 5 campagnes.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.